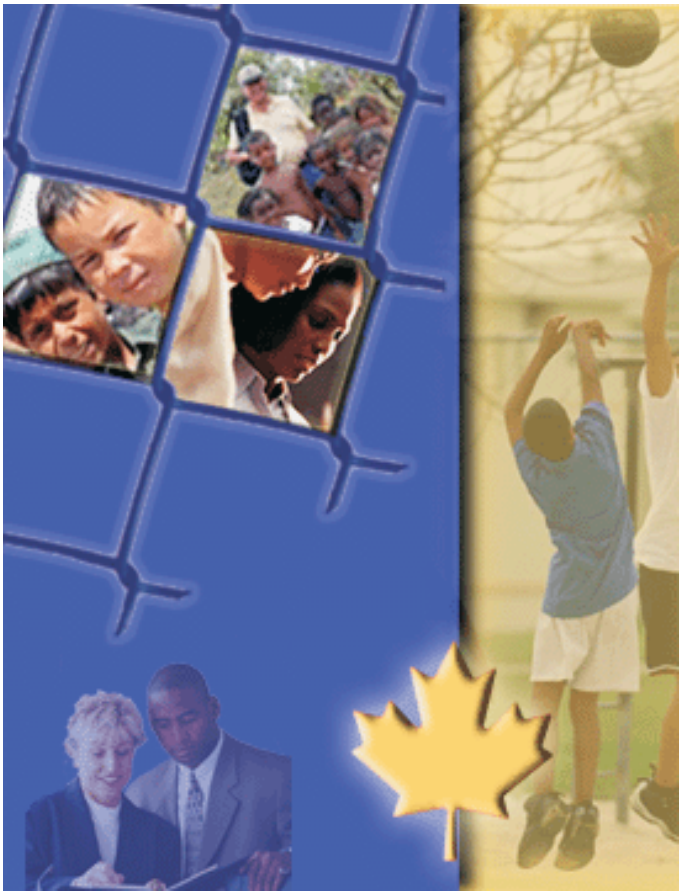
Bureau de la traduction | Translation Bureau

Vocabulaire de l'immigration et de la protection des réfugiés

Immigration and Refugee Protection Vocabulary



- Bureau de la traduction / Translation Bureau
- Pages liminaires / Introductory Pages
- Vocabulaire anglais-français / English-French Vocabulary
- Vocabulaire français-anglais / French-English Vocabulary
- Autres publications du Bureau de la traduction / Other Translation Bureau Publications
- TERMIUM®
- Commentaires / Comments

Bulletin de terminologie 258
Terminology Bulletin

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Public Works and Government Services Canada
Canada

Vocabulaire de l'immigration et de la protection des réfugiés

Immigration and Refugee Protection Vocabulary

Bulletin de terminologie 258

Terminology Bulletin 258

Mario Drolet

Direction de la normalisation terminologique /
Division des sciences humaines

Terminology Standardization Directorate /
Human Sciences Division

Conception graphique / Graphic Design

Services de publication électronique
Direction de la normalisation terminologique
Bureau de la traduction
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Electronic Publishing Services
Terminology Standardization Directorate
Translation Bureau
Public Works and Government Services Canada

© Ministre de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2004

© Minister of Public Works and Government Services Canada 2004

Bureau de la traduction

Le Bureau de la traduction offre un large éventail de services à des clients du gouvernement qui doivent communiquer dans plusieurs langues ou organiser des événements à l'intention de participants de langues différentes. Le Bureau est renommé pour la grande qualité de ses services, qu'il s'agisse de traduction, d'interprétation, de services linguistiques ou de terminologie.

Bureau de la traduction
Services à la clientèle
Immeuble Richelieu, 5e étage
975, boul. Saint-Joseph
Gatineau (Québec) K1A 0S5
CANADA

Téléphone : (819) 997-3300
1-800-TERMIUM (837-6486)
(Canada et É.-U.)

Télécopieur : (819) 997-1993

Internet : Courrier électronique : bureau@tpsgc.gc.ca
Site : http://www.bureaudelatraduction.gc.ca

Compuserve : 103456,601

Translation Bureau

The Translation Bureau offers a wide range of services to government clients who have to communicate in more than one language or organize events in which participants do not share the same languages. The Bureau has a solid reputation for providing high-quality services including translation, interpretation, linguistic services and terminology.

Translation Bureau
Client Services
Richelieu Building, 5th Floor
975 St. Joseph Blvd.
Gatineau, Quebec K1A 0S5
CANADA

Telephone: (819) 997-3300
1-800-TERMIUM (837-6486)
(Canada and U.S.)

Fax: (819) 997-1993

Internet: E-mail: bureau@pwgsc.gc.ca
Site: http://www.translationbureau.gc.ca

Compuserve : 103456,601

Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives Canada

Drolet, Mario

Vocabulaire de l'immigration et de la protection des réfugiés [ressource électronique] = Immigration and Refugee Protection Vocabulary

(Bulletin de terminologie = Terminologie Bulletin ; 258)
Texte en français et en anglais.
Mode d'accès : Site WWW du Bureau de la traduction.
Comprend des références bibliographiques.
ISBN 0-662-68323-4
No de cat. S52-2/258-2004-PDF

1. Émigration et immigration – Dictionnaires.
2. Réfugiées – Dictionnaires.
3. Canada. Citoyenneté et immigration – Canada – Dictionnaires.
4. Émigration et immigration – Dictionnaires anglais.
5. Réfugiées – Dictionnaires anglais.
6. Canada. Citoyenneté et immigration – Canada – Dictionnaires anglais.
7. Français (Langue) – Dictionnaires français.
8. Anglais (Langue) – Dictionnaires français.

I. Canada. Bureau de la traduction. Direction de la normalisation terminologique.
II. Titre.
III. Titre : Immigration and Refugee Protection Vocabulary.
IV. Bulletin de terminologie (Canada. Bureau de la traduction. Direction de la normalisation terminologique) ; 258.

JV6201.D76 2004 304.8'71'003
C2004-980234-8F

Library and Archives Canada Cataloguing in Publication

Drolet, Mario

Vocabulaire de l'immigration et de la protection des réfugiés [electronic resource] = Immigration and Refugee Protection Vocabulary

(Bulletin de terminogie = Terminology Bulletin ; 258)
Text in English and French.
Mode of access: WWW site of the Translation Bureau of Canada.
Includes bibliographical references.
ISBN 0-662-68323-4
Cat. no. S52-2/258-2004-PDF

1. Emigration and immigration – Dictionaries.
2. Refugees – Dictionaries.
3. Canada. Citizenship and Immigration – Dictionaries.
4. Emigration and immigration – Dictionaries – French.
5. Refugees – Dictionaries – French.
6. Canada. Citizenship and Immigration – Dictionaries – French.
7. English language – Dictionaries – French.
8. French language – Dictionaires – English.

I. Canada. Translation Bureau. Terminology Standardization Directorate.
II. Title.
III. Title: Immigration and Refugee Protection Vocabulary.
IV. Bulletin de terminologie (Canada. Translation Bureau. Terminology Standardization Directorate) ; 258.

JV6201.D76 2004 304.8'71'003
C2004-980234-8E

Introduction

Le domaine de l'immigration est en plein essor, comme en témoignent les grands mouvements – très médiatisés – de réfugiés, la révision récente de la législation et l'élaboration de nouvelles règles d'immigration, autant de changements qui motivent la création d'un grand nombre de notions.

Pour faciliter l'accès à la nouvelle terminologie, le service de traduction Citoyenneté et Immigration a demandé à la Direction de la normalisation terminologique d'établir le *Vocabulaire de l'immigration et de la protection des réfugiés*. Ce *Vocabulaire* est le résultat du dépouillement de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* de 2001 et du *Règlement sur l'immigration et la protection des réfugiés* de 2002.

Le *Vocabulaire* renferme donc la terminologie de pointe tirée de textes législatifs récents, ce qui en fait un outil de référence privilégié pour ceux et celles qui sont appelés à travailler de près ou de loin dans le domaine, surtout les fonctionnaires de Citoyenneté et Immigration Canada, les traducteurs, les réviseurs et les rédacteurs. L'ouvrage compte environ 850 entrées, ainsi que des définitions et des exemples tirés de la *Loi* et du *Règlement*. Chaque définition ou exemple est suivi de la source correspondante.

Le *Vocabulaire* favorisera la diffusion d'une terminologie normalisée au sein de l'administration fédérale, tâche qui s'inscrit directement dans le mandat de la Direction de la normalisation terminologique. Il sera affiché sur le site Web du Bureau de la traduction de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (gouvernement fédéral : http://bureaudelatraduction.gc.ca –

Introduction

The immigration field has experienced a flurry of activity recently, marked by a number of events such as high-profile large-scale refugee movements, a recent legislative review and new immigration practices. As a result, the number of concepts in the field has increased significantly.

To facilitate access to this new terminology, the Terminology Standardization Directorate was asked by the Immigration and Citizenship translation section to prepare the *Immigration and Refugee Protection Vocabulary*. The *Vocabulary* was produced from information contained in the *Immigration and Refugee Protection Act*, 2001 and the *Immigration and Refugee Protection Regulations*, 2002.

The publication is therefore a collection of current terms and expressions taken from recent legislative texts. It contains approximately 850 entries as well as definitions and examples documented in the above-mentioned Act and Regulations. The relevant sources are also included at the end of each definition and example provided.

The *Immigration and Refugee Protection Vocabulary* is a reference tool of choice for those working in the field, especially Citizenship and Immigration employees, translators, revisers, writers and editors. It is intended to promote the use of standardized terminology within the federal public service, in keeping with the Terminology Standardization Directorate's mandate. The publication will be

extérieur du gouvernement fédéral : http://www.bureaudelatraduction.gc.ca). Il sera également accessible à partir du site Web de Citoyenneté et Immigration Canada (gouvernement fédéral : http://cic.gc.ca – extérieur du gouvernement fédéral : http://www.cic.gc.ca). Enfin, il sera intégré à TERMIUM Plus®, la base de données linguistiques du gouvernement du Canada.

posted on the Web site of the Translation Bureau, Public Works and Government Services Canada (federal government: http://translationbureau.gc.ca, and outside the federal government: http://www.translationbureau.gc.ca). It will also be available on the Citizenship and Immigration Canada Web site (federal government: http://cic.gc.ca, and outside the federal government: http://www.cic.gc.ca). It will be added to TERMIUM Plus®, the linguistic database of the Government of Canada.

Nous tenons à remercier M^me^ Diane Parent, chef du service de traduction Citoyenneté et Immigration, et M^me^ Danielle Lefebvre, réviseure du service, pour leur grande collaboration et leurs précieux commentaires. Elles nous ont guidés dans le choix des termes et des expressions les plus pertinents pour le *Vocabulaire*.

For the invaluable contribution they made, we would like to thank Diane Parent, chief of the Immigration and Citizenship translation section, and Danielle Lefebvre, a reviser in the section. Their constructive comments were instrumental in helping us select the most relevant terms and expressions for the *Vocabulary*.

Le lecteur est prié de nous envoyer ses commentaires et suggestions à l'adresse suivante :

Any comments and suggestions should be sent to the following address:

Par la poste :

Direction de la normalisation terminologique
Bureau de la traduction
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Gatineau (Québec) K1A 0S5
CANADA

By mail:

Terminology Standardization Directorate
Translation Bureau
Public Works and Government Services Canada
Gatineau, Quebec K1A 0S5
CANADA

Par téléphone : (819) 997-9727
Par télécopieur : (819) 953-8443
Par courriel : bureau@tpsgc.gc.ca

By telephone: (819) 997-9727
By fax: (819) 953-8443
By e-mail: bureau@pwgsc.gc.ca

Guide d'utilisation

Pour alléger la présentation du vocabulaire et en faciliter la consultation, nous avons adopté les règles suivantes :

Les entrées sont classées selon l'ordre alphabétique absolu.

Dans certains cas, les exemples d'utilisation ont été adaptés afin d'alléger le texte.

Abréviations et symboles utilisés

;	sépare les synonymes, les variantes et les abréviations de la vedette principale
,	indique une inversion dans une vedette, sépare les vedettes masculines et féminines dans les titres de poste et les noms de profession
( )	contient un élément facultatif de la vedette
*	indique un terme qui ne figure pas dans la loi
[...]	indique une troncation dans un texte
[1, 2...]	les chiffres en exposant distinguent les différentes acceptions d'un terme
(adj.)	adjectif
ann.	annexe
(app. ant.)	appellation antérieure
art.	article

User's Guide

To streamline the vocabulary and facilitate its use, the following rules have been adopted:

Entries are arranged in strict alphabetical order.

In certain cases, the examples have been shortened for the sake of conciseness.

Abbreviations and Symbols

;	separates synonyms, variants and abbreviations from the main entry term
,	indicates an inversion in an entry term
( )	contain an optional element of an entry term
...	indicates an omission of text
[1, 2...]	superscript numbers distinguish between the different meanings of a single term
(n.)	noun
NOTE	introduces an observation on the meaning or use of a term
s.	section
Sch.	Schedule
SEE	indicates the main entry under which the concept is defined
(v.)	verb

(n.é.) nom épicène

(n.f.) nom féminin

(n.m.) nom masculin

(n.m.plur.) nom masculin pluriel

NOTA annonce une remarque sur le sens ou l'emploi d'un terme

VOIR renvoie à l'entrée principale où le concept est défini

Les sources des termes et expressions sont indiquées de la façon suivante :

LIPR *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*, *Lois du Canada* (2001), chapitre 27

RIPR *Règlement sur l'immigration et la protection des réfugiés*, *Gazette du Canada*, Partie II, vol. 136, nº 9 (DORS/2002-227), 11 juin 2002

The sources for the terms and expressions are indicated as follows:

IRPA *Immigration and Refugee Protection Act*, *Statutes of Canada* 2001, Chapter 27

IRPR *Immigration and Refugee Protection Regulations*, *Canada Gazette*, Part II, Vol. 136, No. 9 (SOR/2002-227), June 11, 2002

A

ability to become economically established in Canada

A foreign national may be selected as a member of the economic class on the basis of their ability to become economically established in Canada.
IRPA s. 12(2)

The Quebec skilled worker class is hereby prescribed as a class of persons who may become permanent residents on the basis of their ability to become economically established in Canada.
IRPR s. 86(1)

capacité à réussir son établissement économique au Canada (n.f.)

La sélection des étrangers de la catégorie « immigration économique » se fait en fonction de leur capacité à réussir leur établissement économique au Canada.
LIPR art. 12(2)

La catégorie des travailleurs qualifiés (Québec) est une catégorie réglementaire de personnes qui peuvent devenir résidents permanents du fait de leur capacité à réussir leur établissement économique au Canada.
RIPR art. 86(1)

NOTA Dans un texte non juridique, cette notion peut se rendre comme suit : « avoir les moyens financiers nécessaires pour s'établir au Canada ».

ability to make determinations, delegate the

Notwithstanding subsection (2), the Minister may not delegate the power conferred by subsection 77(1) or the ability to make determinations under subsection 34(2) or 35(2) or paragraph 37(2)(a).
IRPA s. 5(3)

déléguer la prise de décision

Ne peuvent toutefois être déléguées les attributions conférées par le paragraphe 77(1) et la prise de décision au titre des dispositions suivantes : 34(2), 35(2) et 37(2)a).
LIPR art. 5(3)

acceptable documentation establishing identity

The Refugee Protection Division must take into account, with respect to the credibility of a claimant, whether the claimant possesses acceptable documentation establishing identity, and if not, whether they have provided a reasonable explanation for the lack of documentation or have taken reasonable steps to obtain the documentation.
IRPA s. 106

papiers d'identité acceptables (n.m.plur.)

La Section de la protection des réfugiés prend en compte, s'agissant de crédibilité, le fait que, n'étant pas muni de papiers d'identité acceptables, le demandeur ne peut raisonnablement en justifier la raison et n'a pas pris les mesures voulues pour s'en procurer.
LIPR art. 106

accommodation

The availability of accommodation that allows for the segregation of the minor children from adult detainees who are not the parent of or the adult legally responsible for the detained minor children.
IRPR s. 249(e)

locaux (n.m.plur.)

La disponibilité de locaux permettant la séparation des mineurs et des détenus adultes autres que leurs parents ou les adultes qui en sont légalement responsables.
RIPR art. 249e)

accommodation expenses

Accommodation and travel expenses incurred by any escorts provided to accompany the foreign national.
IRPR s. 278(b)

frais d'hébergement (n.m.)

Les frais d'hébergement et de transport engagés par l'escorte fournie pour accompagner l'étranger.
RIPR art. 278b)

accompanying dependant of an immigrant

The person, at the time they made an application for landing under the former Regulations, was an accompanying dependant of an immigrant, within the meaning of subsection 2(1) of the former Regulations, 19 years of age or older and not a spouse of the principal applicant.
IRPR s. 357(b)

personne à charge qui accompagne un immigrant (n.f.)

Au moment où la demande d'établissement a été faite en vertu de l'ancien règlement, la personne était une personne à charge qui accompagne un immigrant, au sens du paragraphe 2(1) de l'ancien règlement, était âgée d'au moins dix-neuf ans, mais n'était pas le conjoint du demandeur principal.
RIPR art. 357b)

accompanying family member

Subject to subsection (5), if a foreign national makes an application as a member of the investor class, the entrepreneur class or the self-employed persons class for a permanent resident visa, an officer shall issue the visa to the foreign national and their accompanying family members.
IRPR s. 108(1)

membre de la famille qui accompagne le demandeur (n.m.)

Sous réserve du paragraphe (5), si l'étranger présente, au titre de la catégorie des investisseurs, de la catégorie des entrepreneurs ou de la catégorie des travailleurs autonomes, une demande de visa de résident permanent, l'agent lui en délivre un ainsi qu'à tout membre de sa famille qui l'accompagne.
RIPR art. 108(1)

accompanying family member of a foreign national

A foreign national who is an accompanying family member of a foreign national to whom a permanent resident visa is issued under section 67 ...
IRPR s. 69

membre de la famille accompagnant un étranger (n.m.)

L'étranger qui est un membre de la famille accompagnant un étranger qui a obtenu un visa de résident permanent au titre de l'article 67 [...]
RIPR art. 69

accompany outside Canada

For the purposes of subparagraphs 28(2)(a)(ii) and (iv) of the Act and this section, a permanent resident is accompanying outside Canada a Canadian citizen or another permanent resident) who is their spouse or common-law partner or, in the case of a child, their parent) on each day that the permanent resident is ordinarily residing with the Canadian citizen or the other permanent resident.
IRPR s. 61(4)

accompagner hors du Canada

Pour l'application des sous-alinéas 28(2)a)(ii) et (iv) de la Loi et du présent article, le résident permanent accompagne hors du Canada un citoyen canadien ou un résident permanent) qui est son époux ou conjoint de fait ou, dans le cas d'un enfant, l'un de ses parents) chaque jour où il réside habituellement avec lui.
RIPR art. 61(4)

acquisition of permanent resident status

A fee of $975 is payable by a person for the acquisition of permanent resident status.
IRPR s. 303(1)

acquisition du statut de résident permanent (n.f.)

Des frais de 975 $ sont à payer par toute personne pour l'acquisition du statut de résident permanent.
RIPR art. 303(1)

acquittal

A sponsorship application may not be refused on the basis of a conviction in Canada in respect of which a pardon has been granted and has not ceased to have effect or been revoked under the *Criminal Records Act*, or in respect of which there has been a final determination of an acquittal.
IRPR s. 133(2)(a)

verdict d'acquittement (n.m.)

La déclaration de culpabilité au Canada n'emporte pas rejet de la demande de parrainage dans le cas suivant : la réhabilitation sauf révocation ou nullité a été octroyée au titre de la *Loi sur le casier judiciaire* ou un verdict d'acquittement a été rendu en dernier ressort à l'égard de l'infraction.
RIPR art. 133(2)a)

act of espionage

A permanent resident or a foreign national is inadmissible on security grounds for engaging in an act of espionage.
IRPA s. 34(1)(a)

acte d'espionnage (n.m.)

Emportent interdiction de territoire pour raison de sécurité les faits suivants [...] être l'auteur d'actes d'espionnage ou se livrer à la subversion contre toute institution démocratique, au sens où cette expression s'entend au Canada.
LIPR art. 34(1)a)

Act of Parliament

Conviction in Canada under an Act of Parliament for a sexual offence, or an offence involving violence or weapons ...
IRPR s. 246(d)

loi fédérale (n.f.)

La déclaration de culpabilité au Canada, en vertu d'une loi fédérale, quant à l'une des infractions suivantes : infraction d'ordre sexuel, infraction commise avec violence ou des armes [...]
RIPR art. 246d)

act of violence

A permanent resident or a foreign national is inadmissible on security grounds for engaging in acts of violence that would or might endanger the lives or safety of persons in Canada.
IRPA s. 34(1)(e)

acte de violence (n.m.)

Emportent interdiction de territoire pour raison de sécurité les faits suivants : être l'auteur de tout acte de violence susceptible de mettre en danger la vie ou la sécurité d'autrui au Canada.
LIPR art. 34(1)e)

Act respecting immigration to Canada and the granting of refugee protection to persons who are displaced, persecuted or in danger, An; *Immigration and Refugee Protection Act*

Her Excellency the Governor General recommends to the House of Commons the appropriation of public revenue under the circumstances, in the manner and for the purposes set out in a measure entitled An Act respecting immigration to Canada and the granting of refugee protection to persons who are displaced, persecuted or in danger.
IRPA Preamble

This Act may be cited as the *Immigration and Refugee Protection Act*.
IRPA s. 1

Loi concernant l'immigration au Canada et l'asile conféré aux personnes déplacées, persécutées ou en danger (n.f.)**; *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*** (n.f.)

Son Excellence la Gouverneure générale recommande à la Chambre des communes l'affectation de deniers publics dans les circonstances, de la manière et aux fins prévues dans une mesure intitulée Loi concernant l'immigration au Canada et l'asile conféré aux personnes déplacées, persécutées ou en danger.
préambule LIPR

[Le titre abrégé de la loi est] *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*.
LIPR art. 1

Act respecting immigration to Québec, An

The foreign national is named in a Certificat de sélection du Québec issued by that Province indicating that the foreign national, under the regulations made under An Act respecting immigration to Québec, R.S.Q., c. I-0.2, as amended from time to time, is a foreign national in a particularly distressful situation.
IRPR s. 71(c)

Loi sur l'immigration au Québec (n.f.)

Il est visé par un certificat de sélection du Québec délivré par cette province attestant qu'il est, selon les règlements d'application de la Loi sur l'immigration au Québec, L.R.Q., ch. I-0.2, compte tenu de leurs modifications successives, un ressortissant étranger qui est dans une situation particulière de détresse.
RIPR art. 71c)

adaptability

A member of the investor class or the entrepreneur class shall be awarded assessment points up to a maximum of six points for adaptability.
IRPR s. 104

capacité d'adaptation (n.f.)

Un maximum de 6 points d'appréciation sont attribués au membre de la catégorie des investisseurs ou de la catégorie des entrepreneurs au titre de la capacité d'adaptation.
RIPR art. 104

additional submissions

Before a decision is made on the application, the applicant shall be notified that they may make additional submissions in support of their application.
IRPR s. 346(2)

observations supplémentaires (n.f.)

Avant qu'une décision ne soit prise quant à la demande, le demandeur est avisé qu'il lui est permis de présenter des observations supplémentaires à l'appui de sa demande.
RIPR art. 346(2)

administer oaths

Every officer has the authority to administer oaths and to take and receive evidence under oath on any matter arising out of this Act.
IRPA s. 141

faire prêter serment

L'agent peut faire prêter serment et recueillir des témoignages ou éléments de preuve sous serment dans toute affaire relevant de la présente loi.
LIPR art. 141

administration fee

An administration fee that represents a portion of the total average costs incurred by Her Majesty in right of Canada in respect of foreign nationals referred to in subsection (1), and includes the costs relating to examinations; detention; investigations and admissibility hearings in respect of inadmissible foreign nationals; fingerprinting, photographing and the verification of documents with other governments and national or international police agencies; translation and interpretation; and proceedings before the Immigration Division.
IRPR s. 2

frais administratifs (n.m.)

Partie des frais moyens supportés par Sa Majesté du chef du Canada à l'égard des étrangers visés au paragraphe (1), y compris les frais entraînés par : le contrôle; la détention; les investigations et enquêtes en matière d'interdiction de territoire; la dactyloscopie et la photographie, ainsi que la vérification de documents auprès d'autres administrations et auprès de services de police à l'échelle tant nationale qu'internationale; les services d'interprétation et de traduction; les procédures devant la Section de l'immigration.
RIPR art. 2

administration of Canadian laws

If a document is not returned to its lawful owner or the person from whom it was seized, the document shall be retained for as long as is necessary for the administration or enforcement of Canadian laws.
IRPR s. 257(3)

application du droit canadien (n.f.)

Tout document qui n'est pas restitué à son propriétaire légitime ou au saisi est conservé tant et aussi longtemps qu'il est nécessaire à l'application ou au contrôle d'application du droit canadien.
RIPR art. 257(3)

administrative arrangement

Administrative arrangements with other departments or agencies of the Government of Canada.
IRPR s. 26(d)

entente administrative (n.f.)

Les ententes administratives conclues avec les autres ministères ou agences fédéraux.
RIPR art. 26d)

admissibility hearing

An officer may authorize a person to enter Canada for the purpose of further examination or an admissibility hearing under this Part.
IRPA s. 23

Unless an authorization has been given under section 23 of the Act, an officer who examines a foreign national who is seeking to enter Canada from the United States shall direct them to return temporarily to the United States if an admissibility hearing cannot be held by the Immigration Division.
IRPR s. 41(c)

enquête[1] (n.f.)

L'entrée peut aussi être autorisée en vue du contrôle complémentaire ou de l'enquête prévus par la présente partie.
LIPR art. 23

Sauf en cas d'autorisation en vertu de l'article 23 de la Loi, l'agent qui effectue le contrôle de l'étranger qui cherche à entrer au Canada en provenance des États-Unis lui ordonne de retourner temporairement vers les États-Unis si une enquête ne peut être tenue par la Section de l'immigration.
RIPR art. 41c)

adopted dependent child

A permanent resident visa shall not be issued to a foreign national who is an adopted dependent child.
IRPR s. 118

enfant à charge adoptif (n.m.)

Le visa de résident permanent ne peut être délivré au titre de la catégorie du regroupement familial à l'étranger qui est un enfant à charge adoptif.
RIPR art. 118

adoptive parent

The adoption referred to in subsection (2) is considered to be in the best interests of a child if a competent authority has conducted or approved a home study of the adoptive parents.
IRPR s. 117(3)

parent adoptif (n.m.)

L'adoption visée au paragraphe (2) a eu lieu dans l'intérêt supérieur de l'enfant si des autorités compétentes ont fait ou ont approuvé une étude du milieu familial des parents adoptifs.
RIPR art. 117(3)

adult detainee

The availability of accommodation that allows for the segregation of the minor children from adult detainees who are not the parent of or the adult legally responsible for the detained minor children.
IRPR s. 249(e)

détenu adulte (n.m.)

La disponibilité de locaux permettant la séparation des mineurs et des détenus adultes autres que leurs parents ou les adultes qui en sont légalement responsables.
RIPR art. 249e)

adult legally responsible

The availability of accommodation that allows for the segregation of the minor children from adult detainees who are not the parent of or the adult legally responsible for the detained minor children.
IRPR s. 249(e)

adulte légalement responsable (n.é.)

La disponibilité de locaux permettant la séparation des mineurs et des détenus adultes autres que leurs parents ou les adultes qui en sont légalement responsables.
RIPR art. 249e)

agency

A foreign national may work in Canada without a work permit as a foreign representative, if they are in Canada to carry out official duties as a diplomatic agent, consular officer, representative or official of a country other than Canada, of the United Nations or any of its agencies or of any international organization of which Canada is a member.
IRPR s. 186(b)

organisme (n.m.)

L'étranger peut travailler au Canada sans permis de travail à titre de représentant étranger se trouvant au Canada dans le cadre de fonctions officielles en tant qu'agent diplomatique, fonctionnaire consulaire, représentant ou fonctionnaire d'un pays étranger, des Nations Unies ou de l'un de ses organismes ou de tout autre organisme international dont le Canada est membre.
RIPR art. 186b)

agent[1]

In respect of a fund, the Minister acting as an agent on behalf of a fund that has been approved by a province ...
IRPR s. 88(1)

mandataire[1] (n.m.)

Le ministre, lorsqu'il agit à titre de mandataire pour un fonds qui a été agréé par une province [...]
RIPR art. 88(1)

agent[2]

Agent includes for the purposes of section 148 of the Act, any person in Canada who provides services as a representative of a vehicle owner, a vehicle operator or a charterer; and for the purposes of paragraph 148(1)(d) of the Act, in addition to the person referred to in paragraph (a), a travel agent, a charterer, and an operator or owner of a reservation system.
IRPR s. 2

mandataire[2] (n.m.)

Pour l'application de l'article 148 de la Loi, s'entend notamment des personnes au Canada qui fournissent des services de représentation aux propriétaires, aux exploitants et aux affréteurs de véhicules; pour l'application de l'alinéa 148(1)d) de la Loi, en plus des personnes visées à l'alinéa a), s'entend notamment des exploitants et des propriétaires de systèmes de réservations, des affréteurs et des agents de voyage.
RIPR art. 2

agent of the United Nations High Commissioner for Refugees

A representative or agent of the United Nations High Commissioner for Refugees is entitled to observe proceedings concerning a protected person or a person who has made a claim to refugee protection.
IRPA s. 166(d)

mandataire du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (n.m.)

Le représentant ou mandataire du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés peut participer à titre d'observateur aux séances touchant les demandeurs d'asile ou les personnes protégées.
LIPR art. 166d)

agreement concerning seasonal agricultural workers

A work permit may be issued under section to a foreign national who intends to perform work pursuant to an international agreement between Canada and one or more countries, other than an agreement concerning seasonal agricultural workers.
IRPR s. 204(a)

accord concernant les travailleurs agricoles saisonniers (n.m.)

Un permis de travail peut être délivré à l'étranger en vertu de l'article si le travail pour lequel le permis est demandé est visé par un accord international conclu entre le Canada et un ou plusieurs pays, à l'exclusion d'un accord concernant les travailleurs agricoles saisonniers.
RIPR art. 204a)

airline flight crew licence

An airline flight crew licence or crew member certificate issued in accordance with International Civil Aviation Organization specifications.
IRPR s. 52(2)(f)

licence de membre du personnel naviguant (n.f.)

Titulaire d'une licence de membre du personnel naviguant ou d'un certificat de membre d'équipage lui ayant été délivré conformément aux prescriptions de l'Organisation de l'aviation civile internationale.
RIPR art. 52(2)f)

allocation period

In respect of the provincial allocation of an investor, the period of five years beginning on the first day of the second month after the month in which the agent receives the investment.
IRPR s. 88(1)

période de placement (n.f.)

À l'égard de la quote-part provinciale d'un investisseur, la période de cinq ans débutant le premier jour du deuxième mois suivant le mois au cours duquel le mandataire a reçu le placement.
RIPR art. 88(1)

NOTA Contexte d'utilisation très restreint.

allow a claim for refugee protection without a hearing

The Refugee Protection Division, in any proceeding before it, may, despite paragraph (b), allow a claim for refugee protection without a hearing, if the Minister has not notified the Division, within the period set out in the rules of the Board, of the Minister's intention to intervene.
IRPA s. 170(f)

accueillir la demande d'asile sans qu'une audience soit tenue

Dans toute affaire dont elle est saisie, la Section de la protection des réfugiés peut accueillir la demande d'asile sans qu'une audience soit tenue si le ministre ne lui a pas, dans le délai prévu par les règles, donné avis de son intention d'intervenir.
LIPR art. 170f)

All Palestine Government

The following documents are not considered a passport or identity or travel documents for the purposes of this section ... any passport or identity or travel document purporting to have been issued by the All Palestine Government.
IRPR s. 50(3)(b)

« All Palestine Government »

Les documents ci-après ne sont pas considérés comme des passeports, pièces d'identité ou titres de voyage pour l'application du présent article [...] tout passeport, toute pièce d'identité ou tout titre de voyage censé avoir été délivré par le « All Palestine Government ».
RIPR art. 50(3)b)

alternate measure

On application or on its own initiative, the Division may conduct a proceeding in private, or take any other measure that it considers necessary to ensure the confidentiality of the proceedings, if, after having considered all available alternate measures, the Division is satisfied that there is a serious possibility that the life, liberty or security of a person will be endangered if the proceeding is held in public.
IRPA s. 166(b)

solution de rechange (n.f.)

Sur demande ou d'office, la section peut accorder le huis clos ou toute autre mesure jugée nécessaire pour assurer la confidentialité des débats sur preuve, après examen de toutes les solutions de rechange à sa disposition.
LIPR art. 166b)

alternative means of examination

The fee is payable in respect of each person to be examined by an alternative means referred to in subsection (1).
IRPR s. 313(2)

mode subsidiaire de contrôle (n.m.)

Les frais doivent être acquittés à l'égard de chaque personne pour laquelle un mode subsidiaire de contrôle est utilisé.
RIPR art. 313(2)

alternative to detention

If it is determined that there are grounds for detention, the following factor shall be considered before a decision is made on detention or release: ... the existence of alternatives to detention.
IRPR s. 248(e)

solution de rechange à la détention (n.f.)

S'il est constaté qu'il existe des motifs de détention, le critère ci-après doit être pris en compte avant qu'une décision ne soit prise quant à la détention ou la mise en liberté : [...] l'existence de solutions de rechange à la détention.
RIPR art. 248e)

amount of the deposit or guarantee

The amount of the deposit or guarantee is fixed by an officer on the basis of the financial resources of the person or group.
IRPR s. 45(2)

valeur de la garantie d'exécution (n.f.)

L'agent détermine la valeur de la garantie d'exécution en se fondant sur les ressources financières de la personne ou du groupe de personnes.
RIPR art. 45(2)

answer truthfully

The burden of proving that a claim is eligible to be referred to the Refugee Protection Division rests on the claimant, who must answer truthfully all questions put to them.
IRPA s. 100(4)

répondre véridiquement

La preuve de la recevabilité incombe au demandeur, qui doit répondre véridiquement aux questions qui lui sont posées et fournir à la section, si le cas lui est déféré, les renseignements et documents prévus par les règles de la Commission.
LIPR art. 100(4)

anticipated risk of inadmissible foreign nationals being carried to Canada by the transporter

If the Minister requires security to be provided, the Minister shall determine the amount of security on the basis of the anticipated risk of inadmissible foreign nationals being carried to Canada by the transporter.
IRPR s. 283(2)(b)

risque prévisible que le transporteur amène au Canada des étrangers interdits de territoire (n.m.)

Si le ministre exige du transporteur commercial qu'il fournisse une garantie, il en détermine le montant en se fondant sur le risque prévisible que le transporteur amène au Canada des étrangers interdits de territoire.
RIPR art. 283(2)b)

appeal (n.)

They are not, and none of their family members are, the subject of an enforceable removal order or an admissibility hearing under the Act or an appeal or application for judicial review arising from such a hearing.
IRPR s. 113(e)

appel (n.m.)

Ni lui ni les membres de sa famille ne font l'objet d'une mesure de renvoi exécutoire ou d'une enquête aux termes de la Loi, ni d'un appel ou d'une demande de contrôle judiciaire à la suite d'une telle enquête.
RIPR art. 113e)

appeal court

A decision of a panel of three members of the Refugee Appeal Division has, for the Refugee Protection Division and for a panel of one member of the Refugee Appeal Division, the same precedential value as a decision of an appeal court has for a trial court.
IRPA s. 171(c)

cour d'appel (n.f.)

La décision du tribunal constitué de trois commissaires a la même valeur de précédent pour le tribunal constitué d'un commissaire unique et la Section de protection des réfugiés que celle d'une cour d'appel a pour une cour de première instance.
LIPR art. 171c)

appear

A removal order against a foreign national, whether it is enforced by voluntary compliance or by the Minister, is enforced when the foreign national appears before an officer at a port of entry to verify their departure from Canada.
IRPR s. 240(1)(a)

comparaître

Qu'elle soit volontaire ou forcée, l'exécution d'une mesure de renvoi n'est parfaite que si l'étranger comparaît devant un agent au point d'entrée pour confirmer son départ du Canada.
RIPR art. 240(1)a)

appear for an examination

Every person seeking to enter Canada must appear for an examination to determine whether that person has a right to enter Canada or is or may become authorized to enter and remain in Canada.
IRPA s. 18(1)

se soumettre au contrôle

Quiconque cherche à entrer au Canada est tenu de se soumettre au contrôle visant à déterminer s'il a le droit d'y entrer ou s'il est autorisé, ou peut l'être, à y entrer et à y séjourner.
LIPR art. 18(1)

appear without delay

A foreign national who is allowed to withdraw their application to enter Canada must appear without delay before an officer at a port of entry to confirm their departure from Canada.
IRPR s. 42(3)

comparaître sans délai

L'étranger auquel la permission de retirer sa demande d'entrée au Canada a été accordée doit comparaître sans délai devant un agent à un point d'entrée pour confirmer son départ du Canada.
RIPR art. 42(3)

appellant

Despite section 192, an appeal made to the Immigration Appeal Division before the coming into force of this section shall be discontinued if the appellant has not been granted a stay under the former Act and the appeal could not have been made because of section 64 of this Act.
IRPA s. 196

intéressé (n.m.)

Malgré l'article 192, il est mis fin à l'affaire portée en appel devant la Section d'appel de l'immigration si l'intéressé est, alors qu'il ne fait pas l'objet d'un sursis au titre de l'ancienne loi, visé par la restriction du droit d'appel prévue par l'article 64 de la présente loi.
LIPR art. 196

applicable fee

An application under these Regulations shall be accompanied by evidence of payment of the applicable fee, if any, set out in these Regulations.
IRPR s. 10(1)(d)

droits applicables (n.m.plur.)

Toute demande au titre du présent règlement est accompagnée d'un récépissé de paiement des droits applicables prévus par le présent règlement.
RIPR art. 10(1)d)

applicable number of assessment points

A foreign national who is assessed on the basis of the factors set out in paragraphs (1)(a) to (e) shall be awarded the applicable number of assessment points for each factor set out in the provision referred to in each of those paragraphs, subject to the maximum number set out in that provision for that factor.
IRPR s. 102(2)

nombre de points d'appréciation attribués (n.m.)

L'étranger qui est évalué en fonction des critères prévus aux alinéas (1)a) à e) reçoit le nombre de points d'appréciation attribués pour chaque critère dans la disposition visée à ces alinéas, à concurrence des maximums fixés.
RIPR art. 102(2)

applicable removal order

The Immigration Division, at the conclusion of an admissibility hearing, shall make one of the following decisions ... make the applicable removal order against a foreign national who has not been authorized to enter Canada, if it is not satisfied that the foreign national is not inadmissible.
IRPA art. 45(d)

mesure de renvoi applicable (n.f.)

Après avoir procédé à une enquête, la Section de l'immigration rend telle des décisions suivantes [...] prendre la mesure de renvoi applicable contre l'étranger non autorisé à entrer au Canada et dont il n'est pas prouvé qu'il n'est pas interdit de territoire.
LIPR art. 45d)

applicant

A Canadian citizen who is chosen by an applicant, resides in Canada, has known the applicant for at least two years ...
IRPR s. 56(1)

demandeur[1] (n.m.)

Garant s'entend du citoyen canadien qui réside au Canada, qui connaît le demandeur depuis au moins deux ans, qui est choisi par celui-ci [...]
RIPR art. 56(1)

applicant for a permanent resident card

An applicant for a permanent resident card must send the application to the Department's Case Processing Centre in Canada that serves the applicant's place of habitual residence.
IRPR s. 11(4)

demandeur d'une carte de résident permanent (n.m.)

Le demandeur d'une carte de résident permanent envoie sa demande au Centre de traitement des demandes du ministère au Canada qui dessert son lieu de résidence habituelle.
RIPR art. 11(4)

applicant's credibility

There is evidence that raises a serious issue of the applicant's credibility and is related to the factors set out in sections 96 and 97 of the Act.
IRPR s. 167(a)

crédibilité du demandeur (n.f.)

L'existence d'éléments de preuve relatifs aux éléments mentionnés aux articles 96 et 97 de la Loi qui soulèvent une question importante en ce qui concerne la crédibilité du demandeur [...]
RIPR art. 167a)

applicant's identity

The identity document is genuine, identifies the applicant, and constitutes credible evidence of the applicant's identity.
IRPR s. 178(2)(a)(iii)

identité du demandeur (n.f.)

Dans le cas d'une pièce d'identité, la pièce, à la fois : est authentique, identifie le demandeur, constitue une preuve crédible de l'identité du demandeur.
RIPR art. 178(2)a)(iii)

applicant whose claim to refugee protection has been rejected

An applicant whose claim to refugee protection has been rejected may present only new evidence that arose after the rejection or was not reasonably available, or that the applicant could not reasonably have been expected in the circumstances to have presented, at the time of the rejection.
IRPA s. 113(a)

demandeur d'asile débouté (n.m.)

Le demandeur d'asile débouté ne peut présenter que des éléments de preuve survenus depuis le rejet ou qui n'étaient alors pas normalement accessibles ou, s'ils l'étaient, qu'il n'était pas raisonnable, dans les circonstances, de s'attendre à ce qu'il les ait présentés au moment du rejet.
LIPR art. 113a)

application

Every application, proceeding or matter under the former Act that is pending or in progress immediately before the coming into force of this section shall be governed by this Act on that coming into force.
IRPA s. 190

An application under these Regulations shall be made in writing using the form provided by the Department.
IRPR s. 10(1)

demande (n.f.)

La présente loi s'applique, dès l'entrée en vigueur du présent article, aux demandes et procédures présentées ou instruites, ainsi qu'aux autres questions soulevées, dans le cadre de l'ancienne loi avant son entrée en vigueur et pour lesquelles aucune décision n'a été prise.
LIPR art. 190

Toute demande au titre du présent règlement est faite par écrit sur le formulaire fourni par le ministère.
RIPR art. 10(1)

application as a member of the family class; application based on membership in the family class

A permanent resident visa shall not be issued to a foreign national who makes an application as a member of the family class or to their accompanying family members unless a sponsorship undertaking in respect of the foreign national and those family members is in effect.
IRPR s. 120(a)

In an appeal under subsection 63(1) or (2) respecting an application based on membership in the family class, the Immigration Appeal division may not consider humanitarian and compassionate considerations unless it has decided that the foreign national is a member of the family class and that their sponsor is a sponsor within the meaning of the regulations.
IRPA s. 65

demande au titre de la catégorie du regroupement familial (n.f.)**; demande au titre du regroupement familial** (n.f.)

L'engagement de parrainage doit être valide à l'égard de l'étranger qui présente une demande au titre de la catégorie du regroupement familial et à l'égard des membres de sa famille qui l'accompagnent.
RIPR art. 120a)

Dans le cas de l'appel visé aux paragraphes 63(1) ou (2) d'une décision portant sur une demande au titre du regroupement familial, les motifs d'ordre humanitaire ne peuvent être pris en considération que s'il a été statué que l'étranger fait partie de cette catégorie et que le répondant a bien la qualité réglementaire.
LIPR art. 65

application based on membership in the family class
SEE **application as a member of the family class**

application for a determination of rehabilitation

The following fees are payable for processing an application for a determination of rehabilitation under paragraph 36(3)(c) of the Act: in the case of a foreign national inadmissible on grounds of serious criminality under paragraph 36(1)(b) or (c) of the Act, $1,000.
IRPR s. 309

demande présentée en vue d'obtenir une décision sur la réadaptation de l'intéressé (n.f.)

Les frais ci-après sont à payer pour l'examen de la demande présentée en vue d'obtenir une décision sur la réadaptation de l'intéressé sous le régime de l'alinéa 36(3)c) de la Loi : dans le cas de l'étranger interdit de territoire pour grande criminalité au sens des alinéas 36(1)b) ou c) de la Loi, 1 000 $.
RIPR art. 309

application for an immigrant visa as an investor

If, before April 1, 1999, a foreign national made an application for an immigrant visa as an investor and signed any document referred to in clause 1(v)(iii)(A) of Schedule X to the former Regulations, as that Schedule read immediately before that date, or, in the case of an investor in a province, either applied for a selection certificate under section 3 ...
IRPR s. 362

demande de visa d'immigrant à titre d'investisseur (n.f.)

Si l'étranger, avant le 1er avril 1999, a présenté une demande de visa d'immigrant à titre d'investisseur et signé le document visé à la division 1v)(iii)(A) de l'annexe X de l'ancien règlement, dans sa version antérieure à cette date, ou, s'il s'agit d'un investisseur d'une province, soit a présenté une demande de certificat de sélection aux termes de l'article 3 [...]
RIPR art. 362

application for a passport

A completed application for a passport or travel document must be provided as a condition of release from detention.
IRPR s. 250

demande de passeport (n.f.)

Comme condition de mise en liberté, le demandeur d'asile doit remplir une demande de passeport ou de titre de voyage.
RIPR art. 250

application for a permanent resident visa

An application for a permanent resident visa other than an application for a permanent resident visa made under Part 8 must be made to the immigration office that serves the country where the applicant is residing.
IRPR s. 11(1)

demande de visa de résident permanent (n.f.)

L'étranger fait sa demande de visa de résident permanent autre que celle faite au titre de la partie 8 au bureau d'immigration qui dessert le pays dans lequel il réside, s'il y a été légalement admis pour une période d'au moins un an.
RIPR art. 11(1)

application for a study permit	**demande de permis d'études** (n.f.)
A fee of $125 is payable for processing an application for a study permit. IRPR s. 300(1)	Des frais de 125 $ sont à payer pour l'examen de la demande de permis d'études. RIPR art. 300(1)
application for a temporary resident permit	**demande de permis de séjour temporaire** (n.f.)
A fee of $200 is payable for processing an application for a temporary resident permit. IRPR s. 298(1)	Des frais de 200 $ sont à payer pour l'examen de la demande de permis de séjour temporaire. RIPR art. 298(1)
application for a temporary resident visa	**demande de visa de résident temporaire** (n.f.)
An application for a temporary resident visa or an application for a work permit or study permit that under these Regulations must be made outside of Canada ... IRPR s. 11(2)	L'étranger qui fait une demande de visa de résident temporaire ou une demande de permis de travail ou d'études qui, selon le présent règlement, doit être faite hors du Canada [...] RIPR art. 11(2)
application for a temporary resident visa to enter Canada more than once	**demande de visa de résident temporaire pour entrées multiples au Canada** (n.f.)
A fee of $150 is payable for processing an application for a temporary resident visa to enter Canada more than once. IRPR s. 297(1)	Des frais de 150 $ sont à payer pour l'examen de la demande de visa de résident temporaire pour entrées multiples au Canada. RIPR art. 297(1)
application for a temporary resident visa to enter Canada once	**demande de visa de résident temporaire pour entrée unique au Canada** (n.f.)
A fee of $75 is payable for processing an application for a temporary resident visa to enter Canada once. IRPR s. 296(1)	Des frais de 75 $ sont à payer pour l'examen de la demande de visa de résident temporaire pour entrée unique au Canada. RIPR art. 296(1)
application for a travel document	**demande de titre de voyage** (n.f.)**; demande de délivrance d'un titre de voyage** (n.f.)
A completed application for a passport or travel document must be provided as a condition of release from detention. IRPR s. 250	Comme condition de mise en liberté, le demandeur d'asile doit remplir une demande de passeport ou de titre de voyage. RIPR art. 250
A fee of $50 is payable for processing an application for a travel document issued under subsection 31(3) of the Act. IRPR s. 315	Des frais de 50 $ sont à payer pour l'examen de la demande de délivrance d'un titre de voyage en vertu du paragraphe 31(3) de la Loi. RIPR art. 315

application for authorization to return to Canada

A fee of $400 is payable for processing an application for authorization to return to Canada under subsection 52(1) of the Act.
IRPR s. 310

demande d'autorisation de retour au Canada (n.f.)

Des frais de 400 $ sont à payer pour l'examen de la demande d'autorisation de retour au Canada visée au paragraphe 52(1) de la Loi.
RIPR art. 310

application for a visa as a Convention refugee

A claim for refugee protection made by a person outside Canada must be made by making an application for a visa as a Convention refugee or a person in similar circumstances, and is governed by Part 1.
IRPA s. 99(2)

demande de visa comme réfugié (n.f.)

Celle de la personne se trouvant hors du Canada se fait par une demande de visa comme réfugié ou de [sic] personne en situation semblable et est régie par la partie 1.
LIPR art. 99(2)

application for a work permit

A foreign national who seeks to enter Canada as a live-in caregiver must make an application for a work permit in accordance with Part 11 and apply for a temporary resident visa if such a visa is required by Part 9.
IRPR s. 111

demande de permis de travail (n.f.)

L'étranger qui cherche à entrer au Canada à titre d'aide familial fait une demande de permis de travail conformément à la partie 11, ainsi qu'une demande de visa de résident temporaire si ce visa est requis par la partie 9.
RIPR art. 111

application for immigration statistical data

The following fees are payable for processing an application for immigration statistical data that have not been published by the Department: $100 for the first 10 minutes or less of access to the Department's database in order to respond to such an application; and $30 for each additional minute or less of such access.
IRPR s. 314(1)

demande de données statistiques sur l'immigration (n.f.)

Les frais ci-après sont à payer pour l'examen de la demande de données statistiques inédites du ministère sur l'immigration : 100 $ pour la période initiale d'accès à la base de données du ministère pour répondre à la demande, à concurrence de dix minutes; 30 $ pour chaque minute additionnelle, toute fraction de minute étant arrondie à l'unité supérieure.
RIPR art. 314(1)

application for judicial review

Despite subsection (1), an application for judicial review that was not subject to the requirement of an application for leave under the former Act and was pending on the coming into force of this section does not require such an application under the *Immigration and Refugee Protection Act*.
IRPR s. 348(3)

The Minister may make an application for leave to commence an application for judicial review with respect to any decision of the Refugee Appeal Division, whether or not the Minister took part in the proceedings before the Refugee Protection Division or Refugee Appeal Division.
IRPA s. 73

demande de contrôle judiciaire (n.f.)

Malgré le paragraphe (1), n'est pas subordonnée à la présentation d'une demande d'autorisation sous le régime de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* la demande de contrôle judiciaire qui, sous le régime de l'ancienne loi, n'était pas subordonnée à cette exigence et était pendante à l'entrée en vigueur du présent article.
RIPR art. 348(3)

Le ministre peut, qu'il ait ou non participé à la procédure devant la Section de la protection des réfugiés ou la Section d'appel des réfugiés, demander à être autorisé à présenter une demande de contrôle judiciaire d'une décision de cette dernière.
LIPR art. 73

application for landing

If landing was not granted before the coming into force of this section, an application for landing submitted under section 46.04 of the former Act is an application to remain in Canada as a permanent resident under subsection 21(2)(f) the *Immigration and Refugee Protection Act*.
IRPR s. 347(1)

demande d'établissement (n.f.)

Est assimilée à une demande de séjour au Canada à titre de résident permanent aux termes du paragraphe 21(2) de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* la demande d'établissement présentée en vertu de l'article 46.04.
RIPR art. 347(1)

application for landing as a member of the post-determination refugee claimants in Canada class

An application for landing as a member of the post-determination refugee claimants in Canada class in respect of which no determination of whether the applicant is a member of that class was made before the coming into force of this section is an application for protection under sections 112 to 114 of the *Immigration and Refugee Protection Act* and those sections apply to the application.
IRPR s. 346(1)

demande d'établissement à titre de demandeur non reconnu du statut de réfugié au Canada (n.f.)

Est assimilée à une demande de protection visée par les articles 112 à 114 de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* la demande d'établissement à titre de demandeur non reconnu du statut de réfugié au Canada à l'égard de laquelle aucune décision n'a été prise avant l'entrée en vigueur du présent article quant à savoir si le demandeur a cette qualité.
RIPR art. 346(1)

application for leave

Judicial review by the Federal Court with respect to any matter, a decision, determination or order made, a measure taken or a question raised under this Act is commenced by making an application for leave to the Court.
IRPR s. 72(1)

The application for leave is granted, the application for judicial review is refused and no question is certified for the Federal Court of Appeal.
IRPR s. 231(1)(a)

demande d'autorisation (n.f.)

Le contrôle judiciaire par la Cour fédérale de toute mesure, décision, ordonnance, question ou affaire prise dans le cadre de la présente loi est subordonné au dépôt d'une demande d'autorisation.
RIPR art. 72(1)

La demande d'autorisation est accueillie et la demande de contrôle judiciaire est rejetée sans qu'une question soit certifiée pour la Cour fédérale d'appel.
RIPR art. 231(1)a)

application for leave to commence an application for judicial review of a decision of the Immigration Appeal Division

If the Minister makes an application for leave to commence an application for judicial review of a decision of the Immigration Appeal Division with respect to a permanent resident or a foreign national, an examination of the permanent resident or the foreign national under this Act is suspended until the final determination of the application.
IRPA s. 70(2)

demande d'autorisation en vue du contrôle judiciaire d'une décision de la Section d'appel de l'immigration (n.f.)

La demande d'autorisation du ministre en vue du contrôle judiciaire d'une décision de la Section d'appel de l'immigration suspend le contrôle visant le résident permanent ou l'étranger tant qu'il n'a pas été statué en dernier ressort sur la question.
LIPR art. 70(2)

application for protection

A person loses permanent resident status on a final determination under section 109 to vacate a decision to allow their claim for refugee protection or a final determination under subsection 114(3) to vacate a decision to allow their application for protection.
IRPA s. 46(1)(d)

The foreign national has sufficient financial resources to provide for the lodging, care and maintenance, and for the resettlement in Canada, of themself and their family members included in the application for protection.
IRPR s. 139(1)(f)(iii)

demande de protection (n.f.)

Emportent perte du statut de résident permanent les faits suivants : l'annulation en dernier ressort de la décision ayant accueilli la demande d'asile ou celle d'accorder la demande de protection.
LIPR art. 46(1)d)

Il possède les ressources financières nécessaires pour subvenir à ses besoins et à ceux des membres de sa famille visés par la demande de protection, y compris leur logement et leur réinstallation au Canada.
LIPR art. 139(1)f)(iii)

application for protection form

Notification is given when the person is given the application for protection form by hand; or if the application for protection form is sent by mail, seven days after the day on which it was sent to the person at the last address provided by them to the Department.
IRPR s. 160(4)(a)

formulaire de demande de protection (n.m.)

L'avis est donné : soit sur remise en personne du formulaire de demande de protection; soit à l'expiration d'un délai de sept jours suivant l'envoi par courrier du formulaire de demande de protection à la dernière adresse fournie au ministère par la personne.
RIPR art.160(4)a)

application for renewal

A fee of $50 is payable for processing an application for the renewal of a permanent resident card or for the replacement of a lost, stolen or destroyed permanent resident card.
IRPR s. 308(2)

demande de renouvellement (n.f.)

Des frais de 50 $ sont à payer pour l'examen de la demande de renouvellement ou de remplacement de la carte de résident permanent perdue, volée ou détruite.
RIPR art. 308(2)

application for sponsorship

The existence of a right of appeal under the law of that province respecting rejections by provincial officials of applications for sponsorship.
IRPA s. 9(2)

demande d'engagement (n.f.)**; demande de parrainage*** (n.f.)

Rejet par le fonctionnaire provincial compétent d'une demande d'engagement, pour non-conformité à ces normes, ou manquement à un engagement antérieur.
LIPR art. 9(2)

NOTA Le terme « demande de parrainage » est utilisé dans les textes non législatifs.

application for the certification of an immigration document

A fee of $30 is payable for processing an application for the certification of an immigration document, other than a permanent resident card, confirming the date on which a person became a permanent resident.
IRPR s. 311(1)

demande d'attestation d'un document d'immigration (n.f.)

Des frais de 30 $ sont à payer pour l'examen de la demande d'attestation d'un document d'immigration autre qu'une carte de résident permanent confirmant la date à laquelle une personne est devenue résident permanent.
RIPR art. 311(1)

application to become a permanent resident

The following must be consistent with the federal-provincial agreements ... regulations governing those matters, including regulations respecting the examination in Canada of applications to become a permanent resident, or respecting the foreign nationals who may be selected on the basis of an investment in Canada.
IRPA s. 8(2)(b)

demande pour devenir résident permanent (n.f.)

Malgré les autres dispositions de la présente loi, doivent être conformes à l'accord [...] les règlements régissant ces matières, et notamment tout règlement concernant l'examen au Canada de certaines demandes pour devenir résident permanent ou concernant des étrangers dont la sélection est faite sur la base de placements au Canada.
LIPR art. 8(2)b)

application to remain in Canada as a permanent resident

For the purposes of subsection 21(2) of the Act, an application to remain in Canada as a permanent resident must be received by the Department within 180 days after the determination by the Board, or the decision of the Minister, referred to in that subsection.
IRPR s. 175(1)

demande de séjour au Canada à titre de résident permanent (n.f.)

Pour l'application du paragraphe 21(2) de la Loi, la demande de séjour au Canada à titre de résident permanent doit être reçue par le ministère dans les cent quatre-vingts jours suivant la décision de la Commission ou celle du ministre visées à ce paragraphe.
RIPR art. 175(1)

application to transit

The examination of a person who seeks to enter Canada, or who makes an application to transit through Canada, ends only when a determination is made that the person has a right to enter Canada, or is authorized to enter Canada as a temporary resident or permanent resident, the person is authorized to leave the port of entry at which the examination takes place and the person leaves the port of entry.
IRPR s. 37

demande de transit (n.f.)

Le contrôle de la personne qui cherche à entrer au Canada ou qui fait une demande de transit ne prend fin que lorsqu'un des événements suivants survient [...] une décision est rendue selon laquelle la personne a le droit d'entrer au Canada ou est autorisée à entrer au Canada à titre de résident temporaire ou de résident permanent, la personne est autorisée à quitter le point d'entrée et quitte effectivement le point d'entrée.
RIPR art. 37

apply

Subject to subsection (3), every person who applies for a permanent resident card must make and sign the application on their own behalf.
IRPR s. 57(1)

faire une demande; demander

Sous réserve du paragraphe (3), toute personne qui fait une demande de carte de résident permanent doit la faire pour elle-même et la signer.
RIPR art. 57(1)

Foreign nationals who are applying for a permanent resident visa or applying to remain in Canada as a permanent resident as well as their family members, whether accompanying or not ...
IRPR s. 30(1)(a)

L'étranger qui demande un visa de résident permanent ou qui demande de séjourner au Canada à titre de résident permanent ainsi que les membres de sa famillle, qu'ils l'accompagnent ou non [...]
RIPR art. 30(1)a)

apply for refugee protection outside Canada

Subsection (1) does not apply to a non-accompanying family member of a foreign national who has applied for refugee protection outside Canada.
IRPR s. 30(2)(e)

présenter une demande d'asile à l'étranger

Le paragraphe (1) ne s'applique pas au membre de la famille qui n'accompagne pas l'étranger qui a présenté une demande d'asile à l'étranger.
RIPR art. 30(2)e)

apply to remain in Canada as a permanent resident

Foreign nationals who are applying for a permanent resident visa or applying to remain in Canada as a permanent resident as well as their family members, whether accompanying or not ...
IRPR s. 30(1)(a)

demander à séjourner au Canada à titre de résident permanent

L'étranger qui demande un visa de résident permanent ou qui demande à séjourner au Canada à titre de résident permanent ainsi que les membres de sa famille, qu'ils l'accompagnent ou non [...]
RIPR art. 30(1)a)

appointed to the Board, to be

The Chairperson and members of the Refugee Protection Division, Refugee Appeal Division and Immigration Appeal Division are appointed to the Board by the Governor in Council, to hold office during good behaviour for a term not exceeding seven years.
IRPA s. 153(1)(a)

être nommé à la Commission

Pour ce qui est du président et des commissaires de la Section de la protection des réfugiés, de la Section d'appel des réfugiés et de la Section d'appel de l'immigration : ils sont nommés à la Commission à titre inamovible pour un mandat maximal de sept ans par le gouverneur en conseil.
LIPR art. 153(1)a)

appropriate decision-maker

If the Immigration Appeal Division allows the appeal, it shall set aside the original decision and substitute a determination that, in its opinion, should have been made, including the making of a removal order, or refer the matter to the appropriate decision-maker for reconsideration.
IRPA s. 67(2)

instance compétente (n.f.)

La décision attaquée est cassée; y est substituée celle, accompagnée, le cas échéant, d'une mesure de renvoi, qui aurait dû être rendue, ou l'affaire est renvoyée devant l' instance compétente.
LIPR art.67(2)

approval of a fund

The Minister shall suspend the approval of a fund if the province that approved the fund withdraws its approval.
IRPR s. 93(1)

agrément d'un fonds (n.m.)

Le ministre suspend l'agrément d'un fonds si la province qui a agréé le fonds a retiré son agrément.
RIPR art. 93(1)

approval of the Governor in Council

Subject to the approval of the Governor in Council, the Chief Justice of the Federal Court may make rules governing the practice and procedure in relation to applications for leave to commence an application for judicial review, for judicial review and for appeals.
IRPA s. 75(1)

agrément du gouverneur en conseil (n.m.)

Le juge en chef de la Cour fédérale peut, avec l'agrément du gouverneur en conseil, prendre des règles régissant la pratique et la procédure relatives à la demande d'autorisation et de contrôle judiciaire et à l'appel [...]
LIPR art. 75(1)

approved fund

A fund that is approved by the Minister under section.
IRPR s. 88(1)

fonds agréé (n.m.)

Fonds agréé par le ministre en vertu de l'article.
RIPR art. 88(1)

armed conflict

The circumstances in that country or place pose a generalized risk to the entire civilian population as a result of an armed conflict within the country or place.
IRPR s. 230(1)(a)

conflit armé (n.m.)

La situation dans ce pays ou ce lieu expose l'ensemble de la population civile à un risque généralisé qui découle de l'existence d'un conflit armé dans le pays ou le lieu.
RIPR art. 230(1)a)

arranged employment

An offer of indeterminate employment in Canada.
IRPR s. 82(1)

emploi réservé (n.m.)

Pour l'application du présent article, constitue un emploi réservé toute offre d'emploi au Canada à durée indéterminée.
RIPR art. 82(1)

arrangements

If a transporter does not comply with subsection (2) or (3), or notifies an officer that it is unable to comply with that subsection, or if an officer notifies the transporter in writing that the officer does not accept the proposed arrangements, an officer shall cause the foreign national to be carried from Canada and the transporter shall pay the costs under section.
IRPR s. 276(4)

arrangements (n.m.)

L'agent fait le nécessaire pour faire sortir l'étranger du Canada s'il a avisé par écrit le transporteur qu'il refuse les arrangements proposés ou si ce dernier ne se conforme pas aux paragraphes (2) ou (3) ou l'avise qu'il en est incapable.
RIPR art. 276(4)

arrest[1] (n.)

For the purposes of paragraph 149(b) of the Act, the person to whom it relates means a person who is subject to an inadmissibility report, arrest or a removal order.
IRPR s. 270

To enforce this Act, including any of its provisions with respect to the arrest, detention or removal from Canada of any person ...
IRPA a. 138(1)

arrestation (n.f.)

Pour l'application de l'alinéa 149b) de la Loi, l'intéressé s'entend de la personne qui fait l'objet d'une arrestation, d'un rapport d'interdiction de territoire ou d'une mesure de renvoi.
RIPR art. 270

Pour faire appliquer la présente loi, notamment en ce qui touche l'arrestation, la détention et le renvoi hors du Canada [...]
LIPR art. 138(1)

arrest[2] (v.)

An officer may, without a warrant, arrest and detain a foreign national, other than a protected person, who the officer has reasonable grounds to believe is inadmissible and is a danger to the public.
IRPA s. 55(2)

arrêter

L'agent peut, sans mandat, arrêter et détenir l'étranger qui n'est pas une personne protégée dans les cas suivants [...] il a des motifs raisonnables de croire que celui-ci est interdit de territoire et constitue un danger pour la sécurité publique.
LIPR art. 55(2)

assessed in accordance with section, to be

A foreign national who is a self-employed person selected by a province shall not be assessed in accordance with section if they (a) intend to reside in that province; and (b) are named in a selection certificate issued to them by that province.
IRPR s. 101

être évalué en conformité avec l'article

N'est pas évalué en conformité avec l'article l'étranger qui est un travailleur autonome sélectionné par une province et qui, à la fois : a) entend résider dans cette province; b) est visé par un certificat de sélection délivré par cette province.
RIPR art. 101

assessment[1]

That assessment is, for the purposes of these Regulations, an award of points equal or superior to the minimum number of points required of a federal skilled worker, an investor, an entrepreneur or a self-employed person, as the case may be.
IRPR s. 361(4)

appréciation (n.f.)

Cette appréciation confère, pour l'application du présent règlement, un nombre de points égal ou supérieur au nombre minimum de points requis d'un travailleur qualifié (fédéral), d'un investisseur, d'un entrepreneur ou d'un travailleur autonome, selon le cas.
RIPR art. 361(4)

assessment[2]

If no submissions are made within the 30-day period, the assessment is final and the commercial transporter is liable for the assessment at the end of that period.
IRPR s. 282(3)

imputation (n.f.)

À défaut d'observations dans le délai imparti, l'imputation devient définitive trente jours après la signification de l'avis, et le transporteur commercial est tenu au paiement dès l'expiration de ce délai.
RIPR art. 282(3)

assessment[3]

Before making a decision to allow or reject the application of an applicant described in subsection 112(3) of the Act, the Minister shall consider the assessments referred to in subsection (2) and any written response of the applicant to the assessments that is received within 15 days after the applicant is given the assessments.
IRPR s. 172(1)

évaluation (n.f.)

Avant de prendre sa décision accueillant ou rejetant la demande de protection du demandeur visé au paragraphe 112(3) de la Loi, le ministre tient compte des évaluations visées au paragraphe (2) et de toute réplique écrite du demandeur à l'égard de ces évaluations, reçue dans les quinze jours suivant la réception de celles-ci.
RIPR art. 172(1)

assessment[4]

Service of the assessment by registered mail is deemed to have been effected on the seventh day after the day on which the assessment was mailed.
IRPR s. 281(2)

If submissions are made, the Minister shall consider the submissions, confirm or cancel the assessment and give written notice of the decision to the commercial transporter.
IRPR s. 281(2)

avis de contravention (n.m.)**; contravention** (n.f.)

La signification par courrier recommandé de l' avis de contravention est réputée effectuée le septième jour suivant la mise à la poste.
RIPR art. 281(2)

Le ministre prend en considération les observations éventuellement présentées par le transporteur commercial et soit annule la contravention, soit la confirme et avise le transporteur par écrit de la décision définitive.
RIPR art. 281(2)

assessment of an administration fee

The commercial transporter may submit written submissions to the Minister within 30 days after being served with an assessment of an administration fee.
IRPR s. 282(1)

imputation d'une contravention (n.f.)

Le transporteur commercial avisé de l'imputation d'une contravention peut, dans les trente jours suivant la signification, présenter par écrit ses observations au ministre à cet égard.
RIPR art. 282(1)

assessment points

A member of the investor class or the entrepreneur class shall be awarded assessment points up to a maximum of 35 points for business experience in the period beginning five years before the date of their application for a permanent resident visa.
IRPR s. 103(1)

points d'appréciation (n.m.)

Un maximum de 35 points d'appréciation sont attribués au membre de la catégorie des investisseurs ou de la catégorie des entrepreneurs en fonction du nombre d'années d'expérience dans l'exploitation d'une entreprise au cours de la période commençant cinq ans avant la date où la demande de visa de résident permanent est faite et prenant fin à la date où il est statué sur celle-ci.
RIPR art. 103(1)

Assistant Deputy Chairperson

One Deputy Chairperson for each Division referred to in subsection (1) and not more than 10 Assistant Deputy Chairpersons are to be designated by the Governor in Council from among the full-time members of those Divisions.
IRPA s. 153(2)

vice-président adjoint (n.m.)**,**
vice-présidente adjointe (n.f.)

Le vice-président de chacune des sections visées au paragraphe (1) et au plus dix vice-présidents adjoints sont choisis par le gouverneur en conseil parmi les commissaires nommés à temps plein.
LIPR art. 153(2)

authenticity of the authorization

Anything that may be done by the Minister under this Act may be done by a person that the Minister authorizes in writing, without proof of the authenticity of the authorization.
IRPA s. 6(2)

authenticité de la délégation (n.f.)

Le ministre peut déléguer, par écrit, les attributions qui lui sont conférées par la présente loi et il n'est pas nécessaire de prouver l'authenticité de la délégation.
LIPR art. 6(2)

authority and powers; power

An officer, if so authorized, has the authority and powers of a peace officer including those set out in sections 487 to 492.
IRPA s. 138(1)

Notwithstanding subsection (2), the Minister may not delegate the power conferred by subsection 77(1) or the ability to make determinations under subsection 34(2) or 35(2) or paragraph 37(2)(a).
IRPA s. 6(3)

attributions (n.f.)

L'agent détient, sur autorisation à cet effet, les attributions d'un agent de la paix, et notamment celles visées aux articles 487 à 492.
LIPR art. 138(1)

Ne peuvent toutefois être déléguées les attributions conférées par le paragraphe 77(1) et la prise de décision au titre des dispositions suivantes : 34(2), 35(2) et 37(2)a).
LIPR art. 6(3)

authority to proceed

The Refugee Protection Division and Refugee Appeal Division shall not commence, or shall suspend, consideration of any matter concerning a person against whom an authority to proceed has been issued under section 15 of the *Extradition Act* with respect to an offence under Canadian law that is punishable under an Act of Parliament by a maximum term of imprisonment of at least 10 years, until a final decision under the *Extradition Act* with respect to the discharge or surrender of the person has been made.
IRPA s. 105(1)

arrêté introductif d'instance (n.m.)

La Section de la protection des réfugiés ou la Section d'appel des réfugiés sursoit à l'étude de l'affaire si la personne est visée par un arrêté introductif d'instance pris au titre de l'article 15 de la *Loi sur l'extradition* pour une infraction punissable aux termes d'une loi fédérale d'un emprisonnement d'une durée maximale égale ou supérieure à dix ans tant qu'il n'a pas été statué en dernier ressort sur la demande d'extradition.
LIPR art. 105(1)

authorization for multiple entries

The *North American Free Trade Agreement Implementation Act* grants to Canadian citizens who submit a similar application within that country treatment equivalent to that accorded by Canada to citizens of that country who submit an application within Canada, including treatment in respect of an authorization for multiple entries based on a single application.
IRPR s. 199(h)

autorisation d'entrées multiples (n.f.)

La *Loi de mise en œuvre de l'Accord de libre échange nord-américain* accorde aux citoyens canadiens qui présentent dans ce pays une demande du même genre un traitement équivalent à celui qu'accorde le Canada aux citoyens de ce pays qui présentent, au Canada, une telle demande, notamment le traitement d'une autorisation d'entrées multiples fondée sur une seule demande [...]
RIPR art. 199h)

authorization to remain in Canada as a temporary resident

An officer shall extend the foreign national's authorization to remain in Canada as a temporary resident if, following an examination, it is established that the foreign national continues to meet the requirements of section 179.
IRPR s. 181(2)

autorisation de séjourner à titre de résident temporaire (n.f.)

L'agent prolonge l'autorisation de séjourner à titre de résident temporaire de l'étranger si, à l'issue d'un contrôle, celui-ci satisfait toujours aux exigences prévues à l'article 179.
RIPR art.181(2)

authorization to return to Canada

If a foreign national against whom a removal order has not been enforced is applying outside Canada for a visa or an authorization to return to Canada, an officer shall enforce the order if, following an examination, the foreign national establishes that they are the person described in the order.
IRPR s. 240(2)

autorisation de revenir au Canada (n.f.)

Si l'étranger à l'égard duquel la mesure de renvoi n'a pas été exécutée demande, à l'extérieur du Canada, un visa ou l'autorisation de revenir au Canada, l'agent exécute la mesure de renvoi si, à l'issue d'un contrôle, l'étranger fait la preuve de ce qui suit [...] il est bien la personne visée par la mesure de renvoi.
RIPR art. 240(2)

authorization to work in Canada

The Minister may direct the Canada Employment Insurance Commission to issue to persons, other than Canadian citizens or permanent residents, Social Insurance Number Cards, by which the holders of such cards are identified as persons who may be required under this Act to obtain authorization to work in Canada.
IRPA s. 90

autorisation pour exercer une activité professionnelle au Canada (n.f.)

Le ministre peut enjoindre à la Commission de l'assurance-emploi du Canada de délivrer à ceux qui ne sont ni citoyens canadiens ni résidents permanents des cartes d'assurance sociale à numéro indiquant que le titulaire peut être tenu, sous le régime de la présente loi, d'obtenir une autorisation pour exercer une activité professionnelle au Canada.
LIPR art. 90

authorized to enter Canada

A foreign national who is authorized to enter Canada under section 23 of the Act does not, by reason only of that authorization, become a temporary resident or a permanent resident.
IRPR s. 43(2)

autorisé à entrer au Canada

La personne autorisée à entrer au Canada aux termes de l'article 23 de la Loi ne devient pas, de ce seul fait, résident permanent ou résident temporaire.
RIPR art. 43(2)

authorize in writing

Anything that may be done by the Minister under this Act may be done by a person that the Minister authorizes in writing, without proof of the authenticity of the authorization.
IRPA s. 6(2)

déléguer par écrit

Le ministre peut déléguer, par écrit, les attributions qui lui sont conférées par la présente loi et il n'est pas nécessaire de prouver l'authenticité de la délégation.
LIPR art. 6(2)

NOTA Contexte très resteint.

automatic screening

Persons who are seeking to enter Canada at a port of entry where facilities are in place for automatic screening of persons seeking to enter Canada, in which case examination is performed by automatic screening ...
IRPR s. 38(b)

contrôle automatique (n.m.)

La personne qui cherche à entrer au Canada à un point d'entrée muni d'équipements qui permettent le contrôle automatique des personnes qui cherchent à entrer au Canada, auquel cas le contrôle est effectué au moyen de ces équipements [...]
RIPR art. 38b)

avoidance of examination

For the purposes of paragraph 244(a), the factors are the following ... any previous avoidance of examination or escape from custody ...
IRPR s. 245(e)

fait de se dérober au contrôle (n.m.)

Pour l'application de l'alinéa 244a), les critères sont les suivants [...] le fait de s'être dérobé au contrôle ou de s'être évadé d'un lieu de détention [...]
RIPR art. 245e)

B

basic necessities

An undertaking in writing to the Minister to provide resettlement assistance, lodging and other basic necessities in Canada for a member of a class prescribed by this Division, the member's accompanying family members and any of the member's non-accompanying family members who meet the requirements of section 141, for the period determined in accordance with subsections (2) and (3).
IRPR s. 138

nécessités de subsistance (n.f.)

Engagement écrit envers le ministre de fournir de l'aide pour la réinstallation au Canada et d'assurer le logement et les autres nécessités de subsistance, pour la période prévue aux paragraphes (2) ou (3), à une personne appartenant à une catégorie établie par la présente section, à tout membre de sa famille qui l'accompagne et à tout membre de sa famille qui ne l'accompagne pas, mais qui satisfait aux exigences de l'article 141.
RIPR art. 138

basic proficiency

For the ability to speak, listen, read or write with basic proficiency in either official language, 1 point for each of those abilities, up to a maximum of 2 points, if the skilled worker's proficiency corresponds to a benchmark of 4 or 5.
IRPR s. 79(2)(c)(i)

compétence de base faible (n.f.)

Pour l'aptitude à parler, à écouter, à lire ou à écrire chacune des langues officielles à un niveau de compétence de base faible, 1 point par aptitude, à concurrence de 2 points, si les compétences du travailleur qualifié correspondent aux niveaux 4 ou 5.
RIPR art. 79(2)c)(i)

basic requirements

A statement by the sponsor and the co-signer, if any, that they will provide for the basic requirements of the person and their accompanying family members during the applicable period referred to in subsection (1) ...
IRPR s. 132(4)(c)

besoins fondamentaux (n.m.)

Ils s'engagent à subvenir, pendant la période applicable visée au paragraphe (1), aux besoins fondamentaux de cette personne et des membres de sa famille qui l'accompagnent [...]
RIPR art. 132(4)c)

basis of the factors set out in section, on the

Despite subsections (1) to (3), if the Minister decides on the basis of the factors set out in section 97 of the Act that the applicant is not described in that section, (a) no written assessment on the basis of the factors set out in subparagraph 113(d)(i) or (ii) of the Act need be made; and (b) the application is rejected.
IRPR s. 172(4)

sur la base des éléments mentionnés à l'article

Malgré les paragraphes (1) à (3), si le ministre conclut, sur la base des éléments mentionnés à l'article 97 de la Loi, que le demandeur n'est pas visé par cet article : a) il n'est pas nécessaire de faire d'évaluation au regard des éléments mentionnés aux sous-alinéas 113d)(i) ou (ii) de la Loi; b) la demande de protection est rejetée.
RIPR art. 172(4)

become a Canadian citizen

A permanent resident card is revoked if the permanent resident becomes a Canadian citizen or otherwise loses permanent resident status; the permanent resident card is lost, stolen or destroyed; or the permanent resident is deceased.
IRPR s. 60

obtenir la citoyenneté canadienne

La carte de résident permanent est révoquée dans les cas suivants : le titulaire obtient la citoyenneté canadienne ou perd autrement son statut de résident permanent; la carte de résident permanent est perdue, volée ou détruite; le titulaire est décédé.
RIPR art. 60

benchmark

The Minister may designate organizations or institutions to assess language proficiency for the purposes of this section and, in that case, shall correlate the assessment results provided in respect of a skilled worker by a designated organization or institution with the benchmarks referred to in subsection (2).
IRPR s. 79(3)

standard (n.m.)

Le ministre peut désigner les institutions ou organisations chargées d'évaluer la compétence linguistique pour l'application du présent article et il établit des équivalences entre les résultats de l'évaluation fournis à l'égard d'un travailleur qualifié par une institution ou organisation désignée et les standards mentionnés au paragraphe (2).
RIPR art. 79(3)

beneficiary

In respect of a person, means, the person's spouse, common-law partner or conjugal partner; a dependent child of the person or of the person's spouse, common-law partner or conjugal partner; and any other person who, at the time of their application for a permanent resident visa or their application to remain in Canada as a permanent resident, is in a relationship of dependency with the person by virtue of being cared for by or receiving emotional and financial support from the person.
IRPR s. 288

bénéficiaire (n.é.)

S'entend, à l'égard d'une personne : de son époux, conjoint de fait ou partenaire conjugal; de son enfant à charge ou de l'enfant à charge de son époux, conjoint de fait ou partenaire conjugal; de toute autre personne qui, au moment de sa demande de résidence permanente ou de séjour au Canada à titre de résident permanent, est à sa charge du fait qu'elle bénéficie de ses soins ou de son appui moral et matériel.
RIPR art. 288

benefit provided as social assistance

Subject to subsection (2), the sponsor's undertaking obliges the sponsor to reimburse Her Majesty in right of Canada or a province for every benefit provided as social assistance to or on behalf of the sponsored foreign national and their family members during the period.
IRPR s. 132(1)

prestations fournies à titre d'assistance sociale (n.f.)

Sous réserve du paragraphe (2), le répondant s'engage à rembourser à Sa Majesté du chef du Canada ou de la province en cause les prestations fournies à titre d'assistance sociale à l'étranger parrainé, ou pour son compte, ou aux membres de la famille de celui-ci, ou pour leur compte.
RIPR art. 132(1)

benefits of immigration

To support the development of a strong and prosperous Canadian economy, in which the benefits of immigration are shared across all regions of Canada ...
IRPA s. 3(1)(c)

avantages économiques découlant de l'immigration (n.m.)

Favoriser le développement économique et la prospérité du Canada et de faire en sorte que toutes les régions puissent bénéficier des avantages économiques découlant de l'immigration [...]
LIPR art. 3(1)c)

best interests of a child

A determination by an officer that humanitarian and compassionate considerations relating to a permanent resident, taking into account the best interests of a child directly affected by the determination, justify the retention of permanent resident status overcomes any breach of the residency obligation prior to the determination.
IRPA s. 28(2)(c)

intérêt supérieur de l'enfant (n.m.)

Le constat par l'agent que des circonstances d'ordre humanitaire relatives au résident permanent, compte tenu de l'intérêt supérieur de l'enfant directement touché justifient le maintien du statut rend inopposable l'inobservation de l'obligation précédant le contrôle.
LIPR art. 28(2)c)

board and inspect

An officer may board and inspect any means of transportation bringing persons to Canada, examine any person carried by that means of transportation and any record or document respecting that person, seize and remove the record or document to obtain copies or extracts and hold the means of transportation until the inspection and examination are completed.
IRPA s. 15(3)

fouiller

L'agent peut fouiller tout moyen de transport amenant des personnes au Canada, interroger les personnes qui s'y trouvent, inspecter les documents et pièces relatifs à celles-ci et les saisir pour reproduction totale ou partielle et retenir le moyen de transport jusqu'à la fin du contrôle.
LIPR art. 15(3)

breach of the residency obligation

A determination by an officer that humanitarian and compassionate considerations relating to a permanent resident, taking into account the best interests of a child directly affected by the determination, justify the retention of permanent resident status overcomes any breach of the residency obligation prior to the determination.
IRPA s. 28(2)(c)

inobservation de l'obligation (**de résidence**) (n.f.)

Le constat par l'agent que des circonstances d'ordre humanitaire relatives au résident permanent compte tenu de l'intérêt supérieur de l'enfant directement touché justifient le maintien du statut rend inopposable l'inobservation de l'obligation précédant le contrôle.
LIPR art. 28(2)c)

breach of the rules

The conduct of persons in proceedings before the Board, as well as the consequences of, and sanctions for, the breach of those rules.
IRPA s. 161(1)(b)

manquements aux règles (n.m.)

La conduite des personnes dans les affaires devant la Commission, ainsi que les conséquences et sanctions applicables aux manquements aux règles de conduite.
LIPR art. 161(1)b)

British National (Overseas) passport

In addition to the permanent resident visa required of a foreign national seeking to become a permanent resident at a port of entry, a foreign national seeking to become a permanent resident must hold ... (h) a British National (Overseas) passport that was issued by the Government of the United Kingdom to persons born, naturalized or registered in Hong Kong ...
IRPR s. 50(1)(g)

passeport intitulé « British National (Overseas) Passport » (n.m.)

En plus du visa de résident permanent que doit détenir l'étranger qui cherche à devenir résident permanent à un point d'entrée, l'étranger qui entend devenir résident permanent doit détenir l'un des documents suivants [...] h) un passeport intitulé « British National (Overseas) Passport », délivré par le gouvernement du Royaume-Uni aux personnes nées, naturalisées ou enregistrées à Hong Kong [...]
RIPR art. 50(1)g)

British Overseas Citizen

In addition to the other requirements of these Regulations, a foreign national seeking to become a temporary resident must hold one of the following documents that is valid for the period authorized for their stay ... a passport that was issued by the Government of the United Kingdom to a British Overseas Citizen.
IRPR s. 52(1)(g)

citoyen britannique d'outre-mer (n.m.)

En plus de remplir les autres exigences réglementaires, l'étranger qui cherche à devenir résident temporaire doit détenir l'un des documents suivants, valide pour la période de séjour autorisée [...] un passeport délivré par le gouvernement du Royaume-Uni à un citoyen britannique d'outre-mer.
RIPR art. 52(1)g)

"British Visitor's Passport"

The following documents are not considered passports or identity or travel documents for the purposes of this section ... any passport that was issued by the Government of the United Kingdom and is entitled "British Visitor's Passport".
IRPR s. 50(3)(c)

« British Visitor's Passport »

Les documents ci-après ne sont pas considérés comme des passeports, pièces d'identité ou titres de voyage pour l'application du présent article [...] tout « British Visitor's Passport » délivré par le gouvernement du Royaume-Uni.
RIPR art. 50(3)c)

business activities

For the purpose of subsection (1), a foreign national seeks to engage in international business activities in Canada without directly entering the Canadian labour market only if the primary source of remuneration for the business activities is outside Canada.
IRPR s. 187(3)(a)

activités commerciales (n.f.)

Pour l'application du paragraphe (1), l'étranger cherche à participer à des activités commerciales internationales au Canada sans s'intégrer directement au marché du travail au Canada si la principale source de rémunération des activités commerciales se situe à l'extérieur du Canada.
RIPR art. 187(3)a)

business experience

In respect of an investor, other than an investor selected by a province, means (i) the management of a qualifying business and the control of a percentage of equity of the qualifying business for at least two years in the period beginning five years before the date of application for a permanent resident visa and ending on the day a determination is made in respect of the application, or (ii) the management of at least five full-time job equivalents per year in a business for at least two years in the period beginning five years before the date of application for a permanent resident visa and ending on the day a determination is made in respect of the application; an entrepreneur, other than an entrepreneur selected by a province, means the management of a qualifying business and the control of a percentage of equity of the qualifying business for at least two years in the period beginning five years before the date of application for a permanent resident visa and ending on the day a determination is made in respect of the application; and an investor selected by a province or an entrepreneur selected by a province, has the meaning provided by the laws of the province and is calculated in accordance with the laws of the province.
IRPR s. 88(1)

expérience dans l'exploitation d'une entreprise (n.f.)

S'agissant d'un investisseur, autre qu'un investisseur sélectionné par une province, s'entend : (i) soit de la gestion d'une entreprise admissible et du contrôle d'un pourcentage des capitaux propres de celle-ci pendant au moins deux ans au cours de la période commençant cinq ans avant la date où la demande de visa de résident permanent est faite et prenant fin à la date où il est statué sur celle-ci, (ii) soit de la direction de personnes exécutant au moins cinq équivalents d'emploi à temps plein par an dans une entreprise pendant au moins deux ans au cours de la période commençant cinq ans avant la date où la demande de visa de résident permanent est faite et prenant fin à la date où il est statué sur celle-ci; s'agissant d'un entrepreneur, autre qu'un entrepreneur sélectionné par une province, s'entend de la gestion d'une entreprise admissible et du contrôle d'un pourcentage des capitaux propres de celle-ci pendant au moins deux ans au cours de la période commençant cinq ans avant la date où la demande de visa de résident permanent est faite et prenant fin à la date où il est statué sur celle-ci; s'agissant d'un investisseur sélectionné par une province ou d'un entrepreneur sélectionné par une province, s'entend de l'expérience évaluée conformément au droit provincial.
RIPR art. 88(1)

business exploration trip to Canada

A member of the investor class or the entrepreneur class shall be awarded assessment points up to a maximum of six points for adaptability on the basis of the following elements ... for a business exploration trip to Canada in the period beginning five years before the date of their application for a permanent resident visa and ending on the day on which a determination is made in respect of the application, 6 points.
IRPR s. 104(a)

voyage d'affaires exploratoire au Canada (n.m.)

Un maximum de 6 points d'appréciation sont attribués au membre de la catégorie des investisseurs ou de la catégorie des entrepreneurs au titre de la capacité d'adaptation, selon la grille suivante [...] pour un voyage d'affaires exploratoire au Canada, effectué au cours de la période commençant cinq ans avant la date où la demande de visa de résident permanent est faite et prenant fin à la date où il est statué sur celle-ci, 6 points.
RIPR art. 104a)

business visitor

A foreign national may work in Canada without a work permit as a business visitor to Canada within the meaning of section 187.
IRPR s. 186(a)

visiteur commercial (n.m.)

L'étranger peut travailler au Canada sans permis de travail à titre de visiteur commercial au Canada au sens de l'article 187.
RIPR art. 186a)

C

Canadian amateur team

As participant in sports activities or events, in Canada, either as an individual participant or as a member of a foreign-based team or Canadian amateur team ...
IRPR s. 186(h)

équipe amateure canadienne (n.f.)

À titre de participant indépendant ou de membre d'une équipe étrangère ou d'une équipe amateure canadienne, prenant part au Canada à des activités ou à des manifestations sportives [...]
RIPR art. 186h)

Canadian charitable organization

A person whose work in Canada is for a Canadian religious or charitable organization without remuneration ...
IRPR s. 305(2)(h)(iii)

organisme caritatif canadien (n.m.)

La personne dont le travail au Canada n'est pas rémunéré et est accompli pour un organisme religieux ou caritatif canadien [...]
RIPR art. 305(2)h)(iii)

Canadian citizen within the meaning of the *Citizenship Act*

Every Canadian citizen within the meaning of the *Citizenship Act* and every person registered as an Indian under the *Indian Act* has the right to enter and remain in Canada in accordance with this Act, and an officer shall allow the person to enter Canada if satisfied following an examination on their entry that the person is a citizen or registered Indian.
IRPA s. 19(1)

citoyen canadien au sens de la *Loi sur la citoyenneté* (n.m.)

Tout citoyen canadien, au sens de la *Loi sur la citoyenneté*, et toute personne inscrite comme Indien, en vertu de la *Loi sur les Indiens*, a le droit d'entrer au Canada et d'y séjourner conformément à la présente loi; l'agent le laisse entrer sur preuve, à la suite d'un contrôle fait à son arrivée, de sa qualité.
LIPR art. 19(1)

Canadian income

The sponsor's Canadian income for the 12-month period preceding the date of filing of the sponsorship application is the income earned by the sponsor.
IRPR s. 134(1)(c)

revenu canadien (n.m.)

Son revenu correspond à l'ensemble de ses revenus canadiens gagnés au cours des douze mois précédant la date du dépôt de la demande de parrainage.
RIPR art. 134(1)c)

Canadian labour market

For the purpose of subsection (1), a foreign national seeks to engage in international business activities in Canada without directly entering the Canadian labour market only if the primary source of remuneration for the business activities is outside Canada.
IRPR s. 187(3)

marché du travail au Canada (n.m.)

Pour l'application du paragraphe (1), l'étranger cherche à participer à des activités commerciales internationales au Canada sans s'intégrer directement au marché du travail au Canada si la principale source de rémunération des activités commerciales se situe à l'extérieur du Canada.
RIPR art. 187(3)

Canadian refugee protection system

To establish fair and efficient procedures that will maintain the integrity of the Canadian refugee protection system, while upholding Canada's respect for the human rights and fundamental freedoms of all human beings ...
IRPA s. 3(2)(e)

processus canadien d'asile (n.m.)

Mettre en place une procédure équitable et efficace qui soit respectueuse, d'une part, de l'intégrité du processus canadien d'asile et, d'autre part, des droits et des libertés fondamentales reconnus à tout être humain [...]
LIPR art. 3(2)e)

cancellation of temporary resident permit

A foreign national loses temporary resident status on cancellation of their temporary resident permit.
IRPA s. 47(c)

révocation du permis de séjour temporaire (n.f.)

Emportent perte du statut de résident temporaire la révocation du permis de séjour temporaire [...]
LIPR art. 47c)

capacity to contract

A person who pays a deposit or posts a guarantee must not have signed or co-signed another guarantee that is in default; and must have the capacity to contract in the province where the deposit is paid or the guarantee is posted.
IRPR s. 47(1)(b)

capacité légale de contracter (n.f.)

La personne qui fournit la garantie d'exécution : ne doit pas être signataire ou cosignataire d'une autre garantie en souffrance; doit avoir la capacité légale de contracter dans la province où la garantie d'exécution est fournie.
RIPR art. 47(1)b)

carry the foreign national from Canada

When a foreign national seeking to enter Canada is made subject to a removal order and a transporter is or might be required under the Act to carry that foreign national from Canada, an officer shall notify the transporter that it is or might be required to carry that foreign national from Canada.
IRPR s. 276(1)

faire sortir l'étranger du Canada; transporter l'étranger hors du Canada

Lorsque l'étranger qui cherche à entrer au Canada est visé par une mesure de renvoi et qu'un transporteur est ou peut être tenu, en vertu de la Loi, de le faire sortir du Canada, l'agent avise le transporteur qu'il est ou peut être tenu de le transporter ou de le faire transporter hors du Canada.
RIPR art. 276(1)

Case Processing Centre

An application to remain in Canada referred to in subsection must be made to the Department's Case Processing Centre in Canada that serves the applicant's place of habitual residence.
IRPR s. 11(3)

Centre de traitement des demandes (n.m.)

Le demandeur de séjour au Canada au titre d'une des catégories prévues au paragraphe (2) ou au titre du paragraphe (1) envoie sa demande au Centre de traitement des demandes du ministère au Canada qui dessert son lieu de résidence habituelle.
RIPR art. 11(3)

cause a copy of each proposed regulation to be laid

The Minister shall cause a copy of each proposed regulation made pursuant to sections 17, 32, 53, 61, 102, 116 and 150 to be laid before each House of Parliament, and each House shall refer the proposed regulation to the appropriate Committee of that House.
IRPA s. 5(2)

faire déposer tout projet de règlement

Le ministre fait déposer tout projet de règlement pris en vertu des articles 17, 32, 53, 61, 102, 116 et 150 devant chaque chambre du Parlement et la chambre renvoie ce projet de règlement à son comité compétent.
LIPR art. 5(2)

certificat d'acceptation

In addition to any visa required under this section, a foreign national who is seeking to enter and remain in Canada on a temporary basis to receive medical treatment in the Province of Quebec must hold a *certificat d'acceptation du Québec* if the laws of that Province require the foreign national to hold that document.
IRPR s. 7(3)

certificat d'acceptation (n.m.)

En plus de tout visa qu'il doit obtenir aux termes du présent article, l'étranger qui cherche à entrer au Canada pour y séjourner temporairement afin de recevoir un traitement médical dans la province de Québec doit être titulaire du certificat d'acceptation exigé par la législation de cette province.
RIPR art. 7(3)

Certificat de sélection du Québec

The foreign national is named in a *Certificat de sélection du Québec* issued by that Province indicating that the foreign national, under the regulations made under An Act respecting immigration to Québec ...
IRPR s. 71(c)

certificat de sélection du Québec (n.m.)

Il est visé par un certificat de sélection du Québec délivré par cette province attestant qu'il est, selon les règlements d'application de la Loi sur l'immigration au Québec [...]
RIPR art. 71c)

certificate

The Minister and the Solicitor General of Canada shall sign a certificate stating that a permanent resident or a foreign national is inadmissible on grounds of security, violating human or international rights, serious criminality or organized criminality and refer it to the Federal Court Trial Division, which shall make a determination under section 80.
IRPA s. 77(1)

certificat (n.m.)

Le ministre et le solliciteur général du Canada déposent à la Section de première instance de la Cour fédérale le certificat attestant qu'un résident permanent ou qu'un étranger est interdit de territoire pour raison de sécurité ou pour atteinte aux droits humains ou internationaux, grande criminalité ou criminalité organisée pour qu'il en soit disposé au titre de l'article 80.
LIPR art. 77(1)

certificate determined to be reasonable	**certificat jugé raisonnable** (n.m.)**; attestation jugée raisonnable** (app. ant.) (n.f.)
A certificate determined to be reasonable under paragraph 40.1(4)(d) of the former Act is deemed to be a certificate determined to be reasonable under subsection 80(1) of the *Immigration and Refugee Protection Act*. IRPR s. 327	L'attestation jugée raisonnable aux termes de l'alinéa 40.1(4)d) de l'ancienne loi est réputé être un certificat jugé raisonnable aux termes du paragraphe 80(1) de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*. RIPR art. 327
certificate of departure	**attestation de départ** (n.f.)
A removal order against a foreign national, whether it is enforced by voluntary compliance or by the Minister, is enforced when the foreign national ... obtains a certificate of departure from the Department. IRPR s. 240(1)(b)	Qu'elle soit volontaire ou forcée, l'exécution d'une mesure de renvoi n'est parfaite que si l'étranger [...] a obtenu du ministère l'attestation de départ. RIPR art. 240(1)b)
certificate of identity	**certificat d'identité** (n.m.)
A certificate of identity issued to the applicant by the Minister of Foreign Affairs. IRPR s. 56(2)(c)(ii)	Le certificat d'identité délivré au demandeur par le ministre des Affaires étrangères. RIPR art. 56(2)c)(ii)
certified by the Minister	**constaté par certificat du ministre**
An amount or part of an amount payable under this Act that has not been paid may be certified by the Minister without delay, if the Minister is of the opinion that the person liable for that amount is attempting to avoid payment. IRPA s. 146(1)	Le montant de tout ou partie d'une somme payable au titre de la présente loi et en souffrance peut être constaté par certificat du ministre sans délai, s'il est d'avis que le débiteur tente d'éluder le paiement. LIPR art. 146(1)
cessation application	**demande de constat de perte** (n.f.)
Proceedings before the Refugee Protection Division and the Immigration Division concerning a claimant of refugee protection, proceedings concerning cessation and vacation applications and proceedings before the Refugee Appeal Division must be held in private. IRPA s. 166(c)	Les affaires intéressant le demandeur d'asile devant la Section de la protection des réfugiés et la Section de l'immigration et les demandes d'annulation et de constat de perte sont tenues à huis clos. LIPR art. 166c)
Chairperson	**président** (n.m.)**, présidente** (n.f.)
The Board is composed of a Chairperson and other members as are required to ensure the proper functioning of the Board. IRPA s.152	La Commission se compose du président et des autres commissaires nécessaires à l'exécution de ses travaux. LIPR art. 152

chief executive officer

The Chairperson is, by virtue of holding that office, a member of each Division of the Board and is the chief executive officer of the Board.
IRPA s. 159(1)

NOTE Immigration and Refugee Board.

premier dirigeant (n.m.)

Le président est le premier dirigeant de la Commission ainsi que membre d'office des quatre sections.
LIPR art. 159(1)

NOTA Commission de l'immigration et du statut de réfugié.

child-care agency

The availability of alternative arrangements with local child-care agencies or child protection services for the care and protection of the minor children ...
IRPR s. 249(a)

organisme d'aide à l'enfance (n.m.)

Au lieu du recours à la détention, la possibilité d'un arrangement avec des organismes d'aide à l'enfance ou des services de protection de l'enfance afin qu'ils s'occupent de l'enfant et le protègent [...]
RIPR art. 249a)

child protection services

The availability of alternative arrangements with local child-care agencies or child protection services for the care and protection of the minor children ...
IRPR s. 249(a)

services de protection de l'enfance (n.m.)

Au lieu du recours à la détention, la possibilité d'un arrangement avec des organismes d'aide à l'enfance ou des services de protection de l'enfance afin qu'ils s'occupent de l'enfant et le protègent [...]
RIPR art. 249a)

child trafficking

The person has been placed for adoption in the country in which they reside or is otherwise legally available in that country for adoption and there is no evidence that the intended adoption is for the purpose of child trafficking or undue gain within the meaning of the Hague Convention on Adoption.
IRPR s. 117(1)(g)(iii)(A)

traite de l'enfant (n.f.)

La personne a été placée en vue de son adoption dans ce pays ou peut par ailleurs y être légitimement adoptée et rien n'indique que l'adoption projetée a pour objet la traite de l'enfant ou la réalisation d'un gain indu au sens de cette convention.
RIPR art. 117(1)g)(iii)(A)

choice of destination

The foreign national must submit their choice of destination to the officer who shall approve the choice unless the foreign national is a danger to the public.
IRPR s. 238(2)(a)

pays de destination choisi (n.m.)

L'étranger doit ensuite soumettre à l'approbation de l'agent le pays de destination qu'il a choisi; l'approbation n'est refusée que si l'étranger constitue un danger pour le public.
RIPR art. 238(2)a)

civilian component

A person who has been designated as a civilian component of those armed forces ...
IRPR s. 186(d)

élément civil (n.m.)

La personne désignée comme faisant partie de l'élément civil de ces forces étrangères présentes au Canada [...]
RIPR art. 186d)

civil rights pertaining to dissent or trade union activity

... they ... (ii) have been or are being detained or imprisoned with or without charges, or subjected to some other form of penal control, as a direct result of an act committed outside Canada that would, in Canada, be a legitimate expression of freedom of thought or a legitimate exercise of civil rights pertaining to dissent or trade union activity ...
IRPR s. 148(1)(b)(ii)

libertés publiques relatives à des activités syndicales ou à la dissidence (n.f.)

[...] (ii) il est détenu ou emprisonné dans ce pays, ou l'a été, que ce soit ou non au titre d'un acte d'accusation, ou il y fait ou y a fait périodiquement l'objet de quelque autre forme de répression pénale, en raison d'actes commis hors du Canada qui seraient considérés, au Canada, comme une expression légitime de la liberté de pensée ou comme l'exercice légitime de libertés publiques relatives à des activités syndicales ou à la dissidence [...]
RIPR art. 148(1)b)(ii)

claimant of refugee protection; person who has claimed refugee protection; refugee claimant; refugee protection claimant

Proceedings before the Refugee Protection Division and the Immigration Division concerning a claimant of refugee protection, proceedings concerning cessation and vacation applications and proceedings before the Refugee Appeal Division must be held in private.
IRPA s. 166(c)

Persons who have claimed refugee protection, if disposition of the claim is pending, and protected persons within the meaning of subsection 95(2) of the Act are exempted from the application of paragraph 40(1)(a) of the Act.
IRPR s. 22

To promote international justice and security by denying access to Canadian territory to persons, including refugee claimants, who are security risks or serious criminals ...
IRPA s. 3(2)(h)

Except in the case of protected persons within the meaning of subsection 95(2) of the Act and refugee protection claimants, an officer who is unable to examine a person who is seeking to enter Canada at a port of entry shall, in writing, direct the person to leave Canada.
IRPR s. 40(1)

demandeur d'asile (n.m.)

Les affaires intéressant le demandeur d'asile devant la Section de la protection des réfugiés et la Section de l'immigration et les demandes d'annulation et de constat de perte sont tenues à huis clos, ainsi que celles devant la Section d'appel des réfugiés.
LIPR art. 166c)

Les demandeurs d'asile, tant qu'il n'est pas statué sur leur demande et les personnes protégées au sens du paragraphe 95(2) de la Loi sont soustraits à l'application de l'alinéa 40(1)a) de la Loi.
RIPR art. 22

De promouvoir, à l'échelle internationale, la sécurité et la justice par l'interdiction du territoire aux personnes et demandeurs d'asile qui sont de grands criminels ou constituent un danger pour la sécurité [...]
LIPR art. 3(2)h)

Sauf dans le cas des personnes protégées visées au paragraphe 95(2) de la Loi et des demandeurs d'asile, si l'agent ne peut effectuer le contrôle de la personne qui cherche à entrer au Canada à un point d'entrée, il lui ordonne par écrit de quitter le Canada.
RIPR art. 40(1)

claim for refugee protection

A claim for refugee protection may be made in or outside Canada.
IRPA s. 99(1)

A work permit may be issued under section to a foreign national in Canada who cannot support themself without working, if the foreign national has made a claim for refugee protection that has been referred to the Refugee Protection Division but has not been determined.
IRPR s. 206(a)

demande d'asile (n.f.)

La demande d'asile peut être faite à l'étranger ou au Canada.
LIPR art. 99(1)

Un permis de travail peut être délivré à l'étranger au Canada en vertu de l'article si celui-ci ne peut subvenir à ses besoins autrement qu'en travaillant et si sa demande d'asile a été déférée à la Section de la protection des réfugiés mais n'a pas encore été réglée.
RIPR art. 206a)

claim to be a Convention refugee

A claim to be a Convention refugee made by a person described in subparagraph 19(1)(c) of the former Act.
IRPR s. 326(1)

revendication du statut de réfugié (n.f.)

La revendication du statut de réfugié par la personne qui appartient à la catégorie non admissible visée au sous-alinéa 19(1)c) de l'ancienne loi.
RIPR art. 326(1)

NOTA Dispositions transitoires. Terminologie de l'ancienne loi.

claim under the Refugee Convention

Its policies and practices with respect to claims under the Refugee Convention and with respect to obligations under the Convention Against Torture ...
IRPA s. 102(2)(b)

revendication du statut de réfugié au sens de la Convention sur les réfugiés (n.f.)

Leurs politiques et usages en ce qui touche la revendication du statut de réfugié au sens de la Convention sur les réfugiés et les obligations découlant de la Convention contre la torture [...]
LIPR art. 102(2)b)

class

The regulations may provide for any matter relating to the application of this Division, and may include provisions respecting conditions that may or must be imposed, varied, or cancelled, individually or by class, on permanent residents and foreign nationals.
IRPA s. 53(a)

catégorie (n.f.)

Les règlements régissent l'application de la présente section et portent notamment sur : a) les conditions qui peuvent ou doivent être, quant aux résidents permanents et aux étrangers, imposées, modifiées ou levées, individuellement ou par catégorie.
LIPR art. 53a)

class of foreign national

Selection criteria for each class of foreign national and for their family members and the procedures for evaluating all or some of those criteria ...
IRPA s. 32(b)

catégorie d'étrangers (n.f.)

Les critères de sélection applicables aux diverses catégories d'étrangers, et aux membres de leur famille, ainsi que les méthodes d'appréciation de tout ou partie de ces critères [...]
LIPR art. 32b)

class of persons

The class of persons who have been the subject of a decision under section 108 or 109 or subsection 114(3) of the Act resulting in the loss of refugee protection or nullification of the determination that led to conferral of refugee protection.
IRPR s. 177(a)

catégorie des personnes (n.f.)

La catégorie des personnes qui ont fait l'objet d'une décision aux termes des articles 108 ou 109 ou du paragraphe 114(3) de la Loi rejetant la demande d'asile ou annulant la décision qui avait eu pour effet de conférer l'asile.
RIPR art. 177a)

class of persons deemed to have been rehabilitated

For the purposes of paragraph 36(3)(c) of the Act, the class of persons deemed to have been rehabilitated is a prescribed class.
IRPR s. 18(1)

catégorie des personnes présumées réadaptées (n.f.)

Pour l'application de l'alinéa 36(3)c) de la Loi, la catégorie des personnes présumées réadaptées est une catégorie réglementaire.
RIPR art. 18(1)

class of temporary residents

... classes of temporary residents such as students and workers.
IRPA s. 32(a)

catégorie de résidents temporaires (n.f.)

[...] les catégories de résidents temporaires notamment les étudiants et les travailleurs.
LIPR art. 32a)

clear, objective residency requirements

Clear, objective residency requirements for permanent residents.
IRPA Preamble

obligations claires et objectives en matière de résidence (n.f.)

Des obligations claires et objectives en matière de résidence pour les résidents permanents.
préambule LIPR

commission of an offence

No person shall possess any property or any proceeds of any property knowing that all or any part of the property or of those proceeds was obtained or derived directly or indirectly as a result of the commission of an offence under subsection (2) or section 117, 118, 119, 122, 124, 126, 127, 129 or 131.
IRPA s. 130(1)

perpétration d'une infraction (n.f.)

Commet une infraction quiconque a en sa possession un bien, ou son produit, dont il sait qu'il a été obtenu ou provient, en tout ou en partie, directement ou indirectement, de la perpétration d'une infraction prévue au paragraphe (2) ou aux articles 117, 118, 119, 122, 124, 126, 127, 129 ou 131.
LIPR art. 130(1)

common-law partner

In relation to a person, an individual who is cohabiting with the person in a conjugal relationship, having so cohabited for a period of at least one year.
IRPR art. 1(1)

conjoint de fait (n.m.)

Personne qui vit avec la personne en cause dans une relation conjugale depuis au moins un an.
RIPR art. 1(1)

communicability of a disease

The communicability of any disease that the foreign national is affected by or carries.
IRPR s. 31(b)

transmissibilité d'une maladie (n.f.)

La transmissibilité de la maladie dont l'étranger est atteint ou porteur.
RIPR art. 31b)

community of resettlement

The presence of their relatives, including the relatives of a spouse or a common-law partner, or their sponsor in the expected community of resettlement.
IRPR s. 139(1)(g)(ii)

collectivité de réinstallation (n.f.)

La présence, dans la collectivité de réinstallation prévue, de membres de leur parenté, y compris celle de l'époux ou du conjoint de fait de l'étranger, ou de leur répondant.
RIPR art. 139(1)g)(ii)

compellable to appear as a witness

The members and the Chairperson are not competent or compellable to appear as a witness in any civil proceedings.
IRPA s. 156(b)

contraignable

Dans l'exercice effectif ou censé tel de leurs fonctions, le président et les commissaires bénéficient de l'immunité civile et pénale pour les faits, actes ou omissions accomplis et des énonciations faites de bonne foi et ne sont, au civil, ni habiles à témoigner ni contraignables.
LIPR art. 156b)

competent authority

A foreign national referred to in subsection 9(1) must also establish, to become a permanent resident, that they hold a document issued by the province indicating that the competent authority of the province is of the opinion that the foreign national complies with the province's selection criteria.
IRPA s. 20(2)

A competent authority has conducted or approved a home study of the sponsor.
IRPR s. 117(6)(a)

autorité compétente (n.f.)

L'étranger visé au paragraphe 9(1) est tenu en outre, pour devenir résident permanent, de prouver qu'il détient le document délivré par la province en cause attestant que l'autorité compétente de celle-ci est d'avis qu'il répond à ses critères de sélection.
LIPR art. 20(2)

Des autorités compétentes ont fait ou ont approuvé une étude du milieu familial du tuteur.
RIPR art. 117(6)a)

competent to appear as a witness

The members and the Chairperson are not competent or compellable to appear as a witness in any civil proceedings.
IRPA s. 156(b)

habile à témoigner

Dans l'exercice effectif ou censé tel de leurs fonctions, le président et les commissaires bénéficient de l'immunité civile et pénale pour les faits, actes ou omissions accomplis et des énonciations faites de bonne foi et ne sont, au civil, ni habiles à témoigner ni contraignables.
LIPR art. 156b)

complete examination

An inspection carried out aboard a means of transportation bringing persons to Canada or the questioning of persons embarking on or disembarking from a means of transportation is part of an examination but does not constitute a complete examination.
IRPR s. 36

contrôle complet (n.m.)

Font partie d'un contrôle, mais ne sont pas assimilés à un contrôle complet, l'inspection à bord d'un moyen de transport amenant des personnes au Canada.
RIPR art. 36

completion of the examination

An officer must impose the following conditions on every person authorized to enter Canada under section 23 of the Act ... to report in person at the time and place specified for the completion of the examination or the admissibility hearing ...
IRPR s. 43(1)(a)

contrôle complémentaire (n.m.)

L'agent impose à toute personne dont l'entrée est autorisée aux termes de l'article 23 de la Loi les conditions suivantes [...] l'obligation de se présenter en personne aux date, heure et lieu indiqués pour le contrôle complémentaire ou l'enquête.
RIPR art. 43(1)a)

compliance

An officer can require, in respect of a person or group of persons seeking to enter Canada, the payment of a deposit or the posting of a guarantee, or both, to the Minister for compliance with any conditions imposed.
IRPR s. 45(1)

respect (n.m.)

L'agent peut exiger, à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes cherchant à entrer au Canada, la fourniture d'une garantie d'exécution au ministre pour assurer le respect, par cette personne ou ce groupe, de toute condition qui lui est imposée.
RIPR art. 45(1)

compliance monitoring of the provisions of the memorandum of understanding

A memorandum of understanding referred to in subsection (2) shall include provisions respecting compliance monitoring of the provisions of the memorandum of understanding.
IRPR s. 280(3)(h)

contrôle de l'observation des dispositions du protocole d'entente (n.m.)

Le protocole d'entente comporte notamment des dispositions concernant le contrôle de l'observation des dispositions du protocole d'entente.
RIPR art. 280(3)h)

comply with the memorandum of understanding

The administration fee assessed is $3,200, if the transporter does not demonstrate that it complies with the memorandum of understanding or if the administration fee is assessed in respect of a member of the crew of the transporter.
IRPR s. 280(2)(a)

se conformer au protocole

Les frais administratifs ci-après sont imposés au transporteur [...] 3 200 $ si le transporteur ne peut démontrer qu'il se conforme au protocole.
RIPR art. 280(2)a)

comply with the residency obligation

The following provisions govern the residency obligation under subsection (1): (a) a permanent resident complies with the residency obligation with respect to a five-year period if, on each of a total of at least 730 days in that five-year period, they are (i) physically present in Canada.
IRPA s. 27(2)

A permanent resident outside Canada who is not in possession of a status document indicating permanent resident status shall, following an examination, be issued a travel document if an officer is satisfied that they comply with the residency obligation under section 28.
IRPA s. 31(3)(a)

se conformer à l'obligation de résidence; remplir l'obligation de résidence

Les dispositions suivantes régissent l'obligation de résidence : a) le résident permanent se conforme à l'obligation dès lors que, pour au moins 730 jours pendant une période quinquennale, selon le cas : (i) il est effectivement présent au Canada.
LIPR art. 27(2)

Il est remis un titre de voyage au résident permanent qui se trouve hors du Canada et qui n'est pas muni de l'attestation de statut de résident permanent sur preuve, à la suite d'un contrôle, que, selon le cas [...] il remplit l'obligation de résidence.
LIPR art. 31(3)a)

conditional removal order

A conditional removal order made under the former Act continues in force and is subject to subsection 49(2) of the *Immigration and Refugee Protection Act*.
IRPR s. 318(4)

mesure de renvoi conditionnelle (n.f.)

La mesure de renvoi conditionnelle prise sous le régime de l'ancienne loi continue d'avoir effet et est assujettie au paragraphe 49(2) de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*.
RIPR art. 318(4)

condition of detention

The type of detention facility envisaged and the conditions of detention.
IRPR s. 249(d)

condition de détention (n.f.)

Le genre d'établissement de détention prévu et les conditions de détention.
RIPR art. 249d)

condition of entry

The following conditions are imposed on a foreign national who enters Canada as a member of a crew: to join the means of transportation within the period imposed as a condition of entry or, if no period is imposed, within 48 hours after they enter Canada.
IRPR s. 184(1)(a)

condition d'entrée (n.f.)

Les conditions ci-après sont imposées à l'étranger qui entre au Canada en tant que membre d'équipage : il doit retourner à son moyen de transport dans le délai imposé comme condition d'entrée ou, à défaut, dans les quarante-huit heures suivant son entrée au Canada.
RIPR art. 184(1)a)

condition of release from detention

If a completed application for a passport or travel document must be provided as a condition of release from detention, any completed application provided by a foreign national who makes a claim for refugee protection shall not be divulged to government officials of their country of nationality.
IRPR s. 250

condition de mise en liberté (n.f.)

Si, comme condition de mise en liberté, le demandeur d'asile doit remplir une demande de passeport ou de titre de voyage, la demande ne doit pas être divulguée aux représentants du gouvernement du pays dont il a la nationalité.
RIPR art. 250

conduct of the examinations

The regulations may provide for any matter relating to the application of this Division, and may include provisions respecting the conduct of examinations.
IRPA s. 17

exécution du contrôle (n.f.)

Les règlements régissent l'application de la présente section et portent notamment sur l'exécution du contrôle.
LIPR art. 17

confidentiality of the proceedings

The Division may conduct a proceeding in private, or take any other measure that it considers necessary to ensure the confidentiality of the proceedings, if, after having considered all available alternate measures, the Division is satisfied that there is a serious possibility that the life, liberty or security of a person will be endangered if the proceeding is held in public.
IRPA art. 166(b)

confidentialité des débats (n.f.)

La section peut accorder le huis clos ou toute autre mesure jugée nécessaire pour assurer la confidentialité des débats sur preuve, après examen de toutes les solutions de rechange à sa disposition, que, selon le cas : il y a une sérieuse possibilité que la vie, la liberté ou la sécurité d'une personne puisse être mise en danger par la publicité des débats.
LIPR art. 166b)

conjugal partner

In relation to a sponsor, a foreign national residing outside Canada who is in a conjugal relationship with the sponsor and has been in that relationship for a period of at least one year.
IRPR s. 2

partenaire conjugal (n.m.)

À l'égard du répondant, l'étranger résidant à l'extérieur du Canada qui entretient une relation conjugale avec lui depuis au moins un an.
RIPR art. 2

consideration of refugee claims

The regulations may govern matters relating to the application of sections 100 and 101, may, for the purposes of this Act, define the terms used in those sections and, for the purpose of sharing responsibility with governments of foreign states for the consideration of refugee claims, may include provisions designating countries that comply with Article 33 of the Refugee Convention and Article 3 of the Convention Against Torture.
IRPA s. 102(1)

examen des demandes d'asile (n.m.)

Les règlements régissent l'application des articles 100 et 101, définissent, pour l'application de la présente loi, les termes qui y sont employés et, en vue du partage avec d'autres pays de la responsabilité de l'examen des demandes d'asile, prévoient notamment : la désignation des pays qui se conforment à l'article 33 de la Convention sur les réfugiés et à l'article 3 de la Convention contre la torture.
LIPR art. 102(1)

consideration of the eligibility

The officer shall suspend consideration of the eligibility of the person's claim if a report has been referred for a determination, at an admissibility hearing, of whether the person is inadmissible on grounds of security, violating human or international rights, serious criminality or organized criminality.
IRPA s. 100(2)

étude de la recevabilité (n.f.)

L'agent sursoit à l'étude de la recevabilité dans les cas suivants : le cas a déjà été déféré à la Section de l'immigration pour constat d'interdiction de territoire pour raison de sécurité ou pour atteinte aux droits humains ou internationaux, grande criminalité ou criminalité organisée.
LIPR art. 100(2)

considerations of fairness and natural justice

The judge shall deal with all matters as informally and expeditiously as the circumstances and considerations of fairness and natural justice permit.
IRPA s. 78(c)

considérations d'équité et de justice naturelle (n.f.)

Le juge procède, dans la mesure où les circonstances et les considérations d'équité et de justice naturelle le permettent, sans formalisme et selon la procédure expéditive.
LIPR art. 78c)

continued detention

Not later than 48 hours after the beginning of detention of a permanent resident under section, a judge shall commence a review of the reasons for the continued detention.
IRPA s. 83(1)

maintien en détention (n.m.)

Dans les quarante-huit heures suivant le début de la détention du résident permanent, le juge entreprend le contrôle des motifs justifiant le maintien en détention, l'article s'appliquant, avec les adaptations nécessaires, au contrôle.
LIPR art. 83(1)

contravene a provision of the Act

Every person commits an offence who contravenes a provision of this Act for which a penalty is not specifically provided or fails to comply with a condition or obligation imposed under this Act.
IRPA s. 124(1)(a)

contrevenir à une disposition de la loi

Commet une infraction quiconque contrevient à une disposition de la présente loi pour laquelle aucune peine n'est spécifiquement prévue ou aux conditions ou obligations imposées sous son régime.
LIPR art. 124 (1)a)

contravention of a provision of a regulation

No person may be found guilty of an offence or subjected to a penalty for the contravention of a provision of a regulation that incorporates material by reference.
IRPA s. 134

contravention à un règlement (n.f.)

Aucune sanction ne peut découler de la contravention à un règlement dans laquelle un document est incorporé par renvoi.
LIPR art. 134

Convention Against Torture; Convention Against Torture and Other Cruel, Inhuman or Degrading Treatment or Punishment

The Convention Against Torture and Other Cruel, Inhuman or Degrading Treatment or Punishment, signed at New York on December 10, 1984 ...
IRPA s. 2(1)

Convention contre la torture (n.f.)**; Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants** (n.f.)

La Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, signée à New York le 10 décembre 1984 [...]
LIPR art. 2(1)

Convention Against Torture and Other Cruel, Inhuman or Degrading Treatment or Punishment
SEE **Convention Against Torture**

Convention refugee
SEE **refugee**

Convention refugees abroad class

The Convention refugees abroad class is prescribed as a class of persons who may be issued a permanent resident visa on the basis of the requirements of this Division.
IRPR s. 144

catégorie des réfugiés au sens de la Convention outre-frontières (n.f.)

La catégorie des réfugiés au sens de la Convention outre-frontières est une catégorie réglementaire de personnes qui peuvent obtenir un visa de résident permanent sur le fondement des exigences prévues à la présente section.
RIPR art. 144

conviction

A conviction shall be entered against the accused.
IRPA s. 144(4)(a)

Conviction in Canada under an Act of Parliament for a sexual offence, or an offence involving violence or weapons.
IRPR s. 246(d)

déclaration de culpabilité (n.f.)

Une déclaration de culpabilité est inscrite au dossier de l'accusé.
LIPR art. 144(4)a)

La déclaration de culpabilité au Canada, en vertu d'une loi fédérale, quant à l'une des infractions suivantes : infraction d'ordre sexuel, infraction commise avec violence ou des armes.
RIPR art. 246d)

conviction by way of indictment

A person who contravenes section 118 or 119 is guilty of an offence and liable on conviction by way of indictment to a fine of not more than $1,000,000 or to life imprisonment, or to both.
IRPA s. 120

déclaration de culpabilité par mise en accusation (n.f.)

L'auteur de l'infraction visée aux articles 118 et 119 est passible, sur déclaration de culpabilité par mise en accusation, d'une amende maximale de un million de dollars et de l'emprisonnement à perpétuité, ou de l'une de ces peines.
LIPR art. 120

conviction in Canada

A sponsorship application may not be refused on the basis of a conviction in Canada.
IRPR s. 133(2)(a)

déclaration de culpabilité au Canada (n.f.)

La déclaration de culpabilité au Canada n'emporte pas rejet de la demande de parrainage.
RIPR art. 133(2)a)

conviction outside Canada

A sponsorship application may not be refused on the basis of a conviction outside Canada in respect of which there has been a final determination of an acquittal.
IRPR s. 133(3)

déclaration de culpabilité à l'extérieur du Canada (n.f.)

La déclaration de culpabilité à l'extérieur du Canada n'emporte pas rejet de la demande de parrainage dans les cas suivants [...] un verdict d'acquittement a été rendu en dernier ressort à l'égard de l'infraction [...]
RIPR art. 133(3)

corporation incorporated under a law of Canada or of a province

A corporation incorporated under a law of Canada or of a province may, subject to the regulations, sponsor a Convention refugee or a person in similar circumstances.
IRPA s. 13(2)

personne morale ou association de régime fédéral ou provincial (n.f.)

Toute personne morale ou association de régime fédéral ou provincial peut, sous réserve des règlements, parrainer un étranger qui a la qualité, au titre de la présente loi, de réfugié ou de personne en situation semblable.
LIPR art. 13(2)

country of asylum class

For the purposes of subsection 12(3) of the Act, a person in similar circumstances to those of a Convention refugee is a member of one of the following humanitarian-protected persons abroad classes: the country of asylum class; or the source country class.
IRPR s. 146(1)(a)

catégorie de personnes de pays d'accueil (n.f.)

Pour l'application du paragraphe 12(3) de la Loi, la personne dans une situation semblable à celle d'un réfugié au sens de la Convention appartient à l'une des catégories de personnes protégées à titre humanitaire outre-frontières suivantes : la catégorie de personnes de pays d'accueil; la catégorie de personnes de pays source.
RIPR art. 146(1)a)

country of former habitual residence; country of habitual residence; country of previous habitual residence

In the case of a foreign national who makes a claim for refugee protection, the possibility of obtaining identity documents or information without divulging personal information to government officials of their country of nationality or, if there is no country of nationality, their country of former habitual residence ...
IRPR s. 247(1)(b)

The applicant's country of nationality or, if the applicant is stateless, their country of habitual residence other than a country in which they are residing without having been lawfully admitted.
IRPR s. 11(2)(b)

pays de résidence habituelle (n.m.)**; pays dans lequel il a sa résidence habituelle** (n.m.)

Dans le cas du demandeur d'asile, la possibilité d'obtenir des renseignements sur son identité sans avoir à divulguer de renseignements personnels aux représentants du gouvernement du pays dont il a la nationalité ou, s'il n'a pas de nationalité, du pays de sa résidence habituelle [...]
RIPR art. 247(1)b)

Le pays dont il a la nationalité ou, s'il est apatride, le pays dans lequel il a sa résidence habituelle autre que celui où il n'a pas été légalement admis.
RIPR art. 11(2)b)

country of habitual residence
SEE **country of former habitual residence**

country of new nationality

The person has acquired a new nationality and enjoys the protection of the country of that new nationality.
IRPA s. 108(1)(c)

pays de nouvelle nationalité (n.m.)

Il acquiert une nouvelle nationalité et jouit de la protection du pays de sa nouvelle nationalité.
LIPR art. 108(1)c)

country of previous habitual residence
SEE **country of former habitual residence**

country of transit

The foreign national is not inadmissible to the country of destination and, for the purposes of transit, all countries of transit.
IRPR s. 276(5)(a)

pays de transit (n.m.)

L'étranger n'est pas interdit de territoire par le pays de destination et, relativement aux transits, par les pays de transit.
RIPR art. 276(5)a)

court in Canada of competent jurisdiction

The adoption is subsequently revoked by a foreign authority or by a court in Canada of competent jurisdiction.
IRPR s. 133(5)

tribunal canadien compétent (n.m.)

L'adoption a été annulée par des autorités étrangères ou un tribunal canadien compétent.
RIPR art. 133(5)

credible or trustworthy evidence

If the Refugee Protection Division is of the opinion, in rejecting a claim, that there was no credible or trustworthy evidence on which it could have made a favourable decision, it shall state in its reasons for the decision that there is no credible basis for the claim.
IRPA s. 107(2)

élément de preuve crédible ou digne de foi (n.m.)

Si elle estime, en cas de rejet, qu'il n'a été présenté aucun élément de preuve crédible ou digne de foi sur lequel elle aurait pu fonder une décision favorable, la section doit faire état dans sa décision de l'absence de minimum de fondement de la demande.
LIPR art. 107(2)

crew member certificate

Persons who are seeking to enter Canada as, or in order to become, members of a crew of a means of transportation and who hold a seafarer's identity document issued under International Labour Organization conventions or an airline flight crew licence or crew member certificate issued in accordance with International Civil Aviation Organization specifications.
IRPR s. 52(2)(f)

certificat de membre d'équipage (n.m.)

La personne cherchant à entrer au Canada à titre de membre d'équipage ou pour le devenir et qui est titulaire d'une pièce d'identité de marin lui ayant été délivrée aux termes des conventions de l'Organisation internationale du Travail, ou titulaire d'une licence de membre du personnel naviguant ou d'un certificat de membre d'équipage lui ayant été délivré conformément aux prescriptions de L'Organisation de l'aviation civile internationale.
RIPR art. 52(2)f)

Crimes Against Humanity and War Crimes Act

A decision concerning the foreign national or permanent resident that is made by any international criminal tribunal that is established by resolution of the Security Council of the United Nations, or the International Criminal Court as defined in the *Crimes Against Humanity and War Crimes Act*.
IRPR s. 15(a)

Loi sur les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre (n.f.)

Toute décision rendue à l'égard de l'intéressé par tout tribunal pénal international établi par résolution du Conseil de sécurité des Nations Unies ou par la Cour pénale internationale au sens de la *Loi sur les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre*.
RIPR art. 15a)

criminal intelligence information

Security or criminal intelligence information and information that is obtained in confidence from a source in Canada, from the government of a foreign state, from an international organization of states or from an institution of either of them.
IRPA s. 76

renseignements en matière de criminalité (n.m.plur.)

Les renseignements en matière de sécurité ou de criminalité et ceux obtenus, sous le sceau du secret, de source canadienne ou du gouvernement d'un État étranger, d'une organisation internationale mise sur pied par des États ou de l'un de leurs organismes.
LIPR art. 76

criminal proceeding

Voluntary compliance with any previously required appearance at an immigration or criminal proceeding ...
IRPR s. 245(c)

instance criminelle (n.f.)

Le fait de s'être conformé librement à l'obligation de comparaître lors d'une instance en immigration ou d'une instance criminelle [...]
RIPR art. 245c)

Criminal Records Act

Inadmissibility under subsections (1) and (2) may not be based on a conviction in respect of which a pardon has been granted and has not ceased to have effect or been revoked under the *Criminal Records Act*.
IRPA s. 36(3)(b)

Loi sur le casier judiciaire (n.f.)

La déclaration de culpabilité n'emporte pas interdiction de territoire en cas de verdict d'acquittement rendu en dernier ressort ou de réhabilitation, sauf cas de révocation ou de nullité au titre de la *Loi sur le casier judiciaire*.
LIPR art. 36(3)b)

cruel and unusual treatment or punishment

To offer safe haven to persons with a well-founded fear of persecution based on race, religion, nationality, political opinion or membership in a particular social group, as well as those at risk of torture or cruel and unusual treatment or punishment ...
IRPA s. 3(2)(d)

traitements ou peines cruels et inusités (n.m.)

D'offrir l'asile à ceux qui craignent avec raison d'être persécutés du fait de leur race, leur religion, leur nationalité, leurs opinions politiques, leur appartenance à un groupe social en particulier, ainsi qu'à ceux qui risquent la torture ou des traitements ou peines cruels et inusités.
LIPR art. 3(2)d)

D

danger to the public

The foreign national must submit their choice of destination to the officer who shall approve the choice unless the foreign national is a danger to the public.
IRPR s. 238(2)(a)

danger pour le public (n.m.)

L'étranger doit ensuite soumettre à l'approbation de l'agent le pays de destination qu'il a choisi; l'approbation n'est refusée que si l'étranger constitue un danger pour le public.
RIPR art. 238(2)a)

danger to the security of Canada

A permanent resident or a foreign national is inadmissible on security grounds for being a danger to the security of Canada.
IRPA s. 34(1)(d)

danger pour la sécurité du Canada (n.m.)

Emportent interdiction de territoire pour raison de sécurité les faits suivants [...] constituer un danger pour la sécurité du Canada [...]
LIPR art. 34(1)d)

danger to the security of Canada, to be a

A permanent resident or a foreign national is inadmissible on security grounds for being a danger to the security of Canada.
IRPA s. 34(1)(d)

constituer un danger pour la sécurité du Canada

Emportent interdiction de territoire pour raison de sécurité les faits suivants [...] constituer un danger pour la sécurité du Canada [...]
LIPR art. 34(1)d)

day parole

Despite this Act or the *Prisons and Reformatories Act*, an offender against whom a removal order has been made under the *Immigration and Refugee Protection Act* is ineligible for day parole or an unescorted temporary absence until the offender is eligible for full parole.
IRPA s. 242(4)

semi-liberté (n.f.)

Malgré la présente loi ou la *Loi sur les prisons et les maisons de correction*, l'admissibilité à la libération conditionnelle totale de quiconque est visé par une mesure de renvoi au titre de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* est préalable à l'admissibilité à la semi-liberté ou à l'absence temporaire sans escorte.
LIPR art. 242(4)

debts due to Her Majesty in right of Canada

The following amounts are debts due to Her Majesty in right of Canada payable on demand ... a debt incurred by Her Majesty for which any person is liable under this Act.
IRPA s. 145(1)

créance de sa Majesté du chef du Canada (n.f.)

Constitue une créance de Sa Majesté du chef du Canada payable sur demande [...] le montant supporté par celle-ci à la place de celui à qui il incombe aux termes de la présente loi.
LIPR art. 145(1)

decision appealed

The decision appealed is wrong in law or fact or mixed law and fact.
IRPA s. 67(1)(a)

décision attaquée (n.f.)

La décision attaquée est erronée en droit, en fait ou en droit et en fait.
LIPR art. 67(1)a)

decision made in a judicial proceeding

A decision made in a judicial proceeding would not be directly contravened by the enforcement of a removal order if there is an agreement between the Department and the Attorney General of Canada or the attorney general of a province that criminal charges will be withdrawn or stayed on the removal of the person from Canada.
IRPR s. 234

décision judiciaire (n.f.)

Une décision judiciaire n'a pas pour effet direct d'empêcher l'exécution de la mesure de renvoi s'il existe un accord entre le procureur général du Canada ou d'une province et le ministère prévoyant le retrait ou la suspension des accusations au pénal contre l'étranger au moment du renvoi.
RIPR art. 234

decision-making

A Refugee Appeal Division within the Immigration and Refugee Board to enhance fairness and consistency in decision-making ...
IRPA Preamble

NOTE In other contents, decision making is written without a hyphen.

processus décisionnel (n.m.)

La création de la Section d'appel des réfugiés au sein de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié, afin de renforcer l'équité et l'uniformité du processus décisionnel [...]
préambule LIPR

decision on the application

An applicant shall be notified in writing of the decision on the application and the reasons for it.
IRPR s. 256(3)

décision sur la demande (n.f.)

La décision sur la demande, accompagnée de ses motifs, est notifiée au demandeur par écrit.
RIPR art. 256(3)

decision to allow an appeal

An officer, in examining a permanent resident or a foreign national, is bound by the decision of the Immigration Appeal Division to allow an appeal in respect of the foreign national.
IRPA s. 70(1)

décision faisant droit à l'appel (n.f.)

L'agent est lié, lors du contrôle visant le résident permanent ou l'étranger, par la décision faisant droit à l'appel.
LIPR art. 70(1)

decision to allow the application

Before making a decision to allow or reject the application of an applicant described in subsection 112(3) of the Act, the Minister shall consider the assessments referred to in subsection (2) and any written response of the applicant to the assessments that is received within 15 days after the applicant is given the assessments.
IRPR s. 172(1)

décision accueillant la demande de protection (n.f.)

Avant de prendre sa décision accueillant ou rejetant la demande de protection du demandeur visé au paragraphe 112(3) de la Loi, le ministre tient compte des évaluations visées au paragraphe (2) et de toute réplique écrite du demandeur à l'égard de ces évaluations, reçue dans les quinze jours suivant la réception de celles-ci.
RIPR art. 172(1)

decision to reject the application

Before making a decision to allow or reject the application of an applicant described in subsection 112(3) of the Act, the Minister shall consider the assessments referred to in subsection (2) and any written response of the applicant to the assessments that is received within 15 days after the applicant is given the assessments.
IRPR s. 172(1)

décision rejetant la demande de protection (n.f.)

Avant de prendre sa décision accueillant ou rejetant la demande de protection du demandeur visé au paragraphe 112(3) de la Loi, le ministre tient compte des évaluations visées au paragraphe (2) et de toute réplique écrite du demandeur à l'égard de ces évaluations, reçue dans les quinze jours suivant la réception de celles-ci.
RIPR art. 172(1)

declaration

A declaration on the application form that is signed by the guarantor and states that they know the applicant personally.
IRPR s. 56(2)(b)

déclaration (n.f.)

Une déclaration sur le formulaire, signée par le garant et attestant qu'il connaît personnellement le demandeur.
RIPR art. 56(2)b)

deemed to have been rehabilated

The following persons are members of the class of persons deemed to have been rehabilitated: persons who have been convicted outside Canada of an offence that if committed in Canada would constitute an offence under an Act of Parliament punishable by a maximum term of imprisonment of less than 10 years.
IRPR s. 18(2)(a)

présumé réadapté

Font partie de la catégorie des personnes présumées réadaptées les personnes suivantes [...] la personne qui est déclarée coupable d'une infraction ou qui a commis une infraction à l'étranger qui, si elle était commise au Canada, constituerait une infraction à une loi fédérale punissable d'un emprisonnement maximal de moins de dix ans.
RIPR art. 18(2)a)

default

An amount or part of an amount payable under this Act that has not been paid may be certified by the Minister without delay, if the Minister is of the opinion that the person liable for that amount is attempting to avoid payment: and in any other case, on the expiration of 30 days after the default.
IRPA s. 146(1)(b)

défaut (n.m.)

Le montant de tout ou partie d'une somme payable au titre de la présente loi et en souffrance peut être constaté par certificat du ministre sans délai, s'il est d'avis que le débiteur tente d'éluder le paiement, sinon, trente jours francs après le défaut.
LIPR art. 146(1)

default in the proceedings, to be in

A Division may determine that a proceeding before it has been abandoned if the Division is of the opinion that the applicant is in default in the proceedings, including by failing to appear for a hearing, to provide information required by the Division or to communicate with the Division on being requested to do so.
IRPA s. 168(1)

omettre de poursuivre l'affaire

Chacune des sections peut prononcer le désistement dans l'affaire dont elle est saisie si elle estime que l' intéressé omet de poursuivre l'affaire, notamment par défaut de comparution, de fournir les renseignements qu'elle peut requérir ou de donner suite à ses demandes de communication.
LIPR art. 168(1)

default of a sponsorship undertaking

The default of a sponsorship undertaking begins when a government makes a payment that the sponsor has in the undertaking promised to repay.
IRPR s. 135

manquement à un engagement de parrainage (n.m.)

Le manquement à un engagement de parrainage commence dès qu'un paiement auquel le répondant est tenu au titre de l'engagement est effectué par une administration.
RIPR art. 135

delegate the power

Notwithstanding subsection (2), the Minister may not delegate the power conferred by subsection 77(1) or the ability to make determinations under subsection 34(2) or 35(2) or paragraph 37(2)(a).
IRPA s. 6(3)

déléguer les attributions

Ne peuvent toutefois être déléguées les attributions conférées par le paragraphe 77(1) et la prise de décision au titre des dispositions suivantes : 34(2), 35(2) et 37(2)a).
LIPR art. 6(3)

departure order

There are three types of removal orders, namely, departure orders, exclusion orders and deportation orders.
RIPR s. 223

An enforced departure order is prescribed as a circumstance that relieves a foreign national from having to obtain authorization under subsection 52(1) of the Act in order to return to Canada.
IRPR s. 224(1)

interdiction de séjour (n.f.)**; mesure d'interdiction de séjour** (n.f.)

Les mesures de renvoi sont de trois types : interdiction de séjour, exclusion, expulsion.
IRPR art. 223

L'exécution d'une mesure d'interdiction de séjour à l'égard d'un étranger est un cas prévu par règlement qui exonère celui-ci de l'obligation d'obtenir l'autorisation prévue au paragraphe 52(1) de la Loi pour revenir au Canada.
RIPR art. 224(1)

dependent child

In respect of a parent, means a child who has one of the following relationships with the parent, namely, is the biological child of the parent, if the child has not been adopted by a person other than the spouse or common-law partner of the parent, or is the adopted child of the parent; and is in one of the following situations of dependency, namely, is less than 22 years of age and not a spouse or common-law partner, has depended substantially on the financial support of the parent since before the age of 22 or if the child became a spouse or common-law partner before the age of 22, since becoming a spouse or common-law partner and, since before the age of 22 or since becoming a spouse or common-law partner, as the case may be, has been a student continuously enrolled in and attending a postsecondary institution that is accredited by the relevant government authority, and actively pursuing a course of academic, professional or vocational training on a full-time basis, or is 22 years of age or older and has depended substantially on the financial support of the parent since before the age of 22 and is unable to be financially self-supporting due to a physical or mental condition.
IRPR s. 2

enfant à charge (n.m.)

L'enfant qui : d'une part, par rapport à l'un ou l'autre de ses parents : soit en est l'enfant biologique et n'a pas été adopté par une personne autre que son époux ou conjoint de fait, soit en est l'enfant adoptif; d'autre part, remplit l'une des conditions suivantes : il est âgé de moins de vingt-deux ans et n'est pas un époux ou conjoint de fait, il est un étudiant qui n'a pas cessé de dépendre, pour l'essentiel, du soutien financier de l'un ou l'autre de ses parents à compter du moment où il a atteint l'âge de vingt-deux ans ou est devenu, avant cet âge, un époux ou conjoint de fait et qui, à la fois : n'a pas cessé d'être inscrit à un établissement d'enseignement postsecondaire accrédité par les autorités gouvernementales compétentes et de fréquenter celui-ci, y suit activement à temps plein des cours de formation générale, théorique ou professionnelle, il est âgé de vingt-deux ans ou plus, n'a pas cessé de dépendre, pour l'essentiel, du soutien financier de l'un ou l'autre de ses parents à compter du moment où il a atteint l'âge de vingt-deux ans et ne peut subvenir à ses besoins du fait de son état physique ou mental.
RIPR art. 2

dependent daughter

A person is not required to include in an application a non-accompanying common-law partner or a non-accompanying child who is not a dependent son or a dependent daughter within the meaning of subsection 2(1) of the former Regulations.
IRPR s. 352

fille à charge (n.f.)

La personne qui, avant l'entrée en vigueur du présent article, a fait une demande au titre de l'ancienne loi n'est pas tenue de mentionner dans sa demande, s'il ne l'accompagne pas, son conjoint de fait ou tout enfant qui est un enfant à charge au sens du paragraphe (1) du présent règlement qui n'est pas une fille à charge ou un fils à charge au sens du paragraphe 2(1) de l'ancien règlement.
RIPR art. 352

dependent son

A person is not required to include in an application a non-accompanying common-law partner or a non-accompanying child who is not a dependent son or a dependent daughter within the meaning of subsection 2(1) of the former Regulations.
IRPR s. 352

fils à charge (n.m.)

La personne qui, avant l'entrée en vigueur du présent article, a fait une demande au titre de l'ancienne loi n'est pas tenue de mentionner dans sa demande, s'il ne l'accompagne pas, son conjoint de fait ou tout enfant qui est un enfant à charge au sens du paragraphe (1) du présent règlement qui n'est pas une fille à charge ou un fils à charge au sens du paragraphe 2(1) de l'ancien règlement.
RIPR art. 352

deportation order

There are three types of removal orders, namely, departure orders, exclusion orders and deportation orders.
IRPR s. 223

A foreign national who is issued a departure order must meet the requirements set out in paragraphs (1)(a) to (c) within 30 days after the order becomes enforceable, failing which the departure order becomes a deportation order.
IRPR s. 224(2)

expulsion (n.f.)**; mesure d'expulsion** (n.f.)

Les mesures de renvoi sont de trois types : interdiction de séjour, exclusion, expulsion.
RIPR art. 223

L'étranger visé par une mesure d'interdiction de séjour doit satisfaire aux exigences prévues aux alinéas (1)a) à c) au plus tard trente jours après que la mesure devient exécutoire, à défaut de quoi la mesure devient une mesure d'expulsion.
RIPR art. 224(2)

deposits and guarantees
SEE **deposits or guarantees**

deposits or guarantees; deposits and guarantees

A performance bond posted or security deposited under the former Act that remains posted or deposited immediately before the coming into force of this section continues as a deposit or a guarantee under the *Immigration and Refugee Protection Act* and is governed by its provisions.
IRPR s. 331

Sections 47 to 49 apply to deposits and guarantees required under subsection 44(3), section 56 and subsection 58(3) of the Act and section 45 of these Regulations.
IRPR s. 46

garanties (n.f.)**; garanties d'exécution** (n.f.)

Les cautionnements et les garanties fournis sous le régime de l'ancienne loi et ayant cours à l'entrée en vigueur du présent article sont réputés constituer des garanties aux termes de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* et sont régis par les dispositions de celle-ci.
RIPR art. 331

Les articles 47 à 49 s'appliquent aux garanties d'exécution exigées en vertu du paragraphe 44(3), de l'article 56 et du paragraphe 58(3) de la Loi ou de l'article 45 du présent règlement.
RIPR art. 46

detain a foreign national

An officer may, without a warrant, arrest and detain a foreign national, other than a protected person who the officer has reasonable grounds to believe is inadmissible.
IRPA s. 55(2)

détenir l'étranger

L'agent peut, sans mandat, arrêter et détenir l'étranger qui n'est pas une personne protégée dans les cas suivants [...] il a des motifs raisonnables de croire que celui-ci est interdit de territoire et constitue un danger pour la sécurité publique.
LIPR art. 55(2)

detained without the issue of a warrant, to be

A foreign national who is named in a certificate described in subsection 77(1) shall be detained without the issue of a warrant.
IRPA s. 82(2)

être mis en détention sans nécessité de mandat

L'étranger nommé au certificat est mis en détention sans nécessité de mandat.
LIPR art. 82(2)

detention

The arrest, detention or removal from Canada of any person ...
IRPA s. 138(1)

détention (n.f.)

L'arrestation, la détention et le renvoi hors du Canada [...]
LIPR art. 138(1)

detention criteria

Clear detention criteria with authority to further clarify detention grounds in regulations.
IRPA Preamble

critères de détention (n.m.)

Des critères de détention clairs et le pouvoir de préciser les motifs de détention dans le règlement.
préambule LIPR

detention facility

The type of detention facility envisaged and the conditions of detention.
IRPR s. 249(f)

établissement de détention (n.m.)

Le genre d'établissement de détention prévu et les conditions de détention.
RIPR art. 249f)

detention review

An officer may order the release from detention of a permanent resident or a foreign national before the first detention review by the Immigration Division if the officer is of the opinion that the reasons for the detention no longer exist.
IRPA s. 56

contrôle de la détention (n.m.)

L'agent peut mettre le résident permanent ou l'étranger en liberté avant le premier contrôle de la détention par la section s'il estime que les motifs de détention n'existent plus [...]
LIPR art. 56

determination[1]

After considering the appeal, the Refugee Appeal Division shall make one of the following decisions ... confirm the determination of the Refugee Protection Division; set aside the determination and substitute a determination that, in its opinion, should have been made.
IRPA s. 111(1)(a)

décision (n.f.)

La Section d'appel des réfugiés confirme la décision attaquée, casse la décision et y substitue la décision qui aurait dû être rendue.
LIPR art. 111(1)a)

determination[2]

A determination that a refugee protection claim has been withdrawn or abandoned may not be appealed.
IRPA s. 110(2)

prononcé (n.m.)

N'est pas susceptible d'appel le prononcé de désistement ou de retrait.
LIPR art. 110(2)

determination by an officer

The following provisions govern the residency obligation under subsection (1) ... a determination by an officer that humanitarian and compassionate considerations relating to a permanent resident, taking into account the best interests of a child directly affected by the determination, justify the retention of permanent resident status overcomes any breach of the residency obligation prior to the determination.
IRPA s. 28(2)(c)

constat par l'agent (n.m.)

Les dispositions suivantes régissent le contrat de résidences [...] le constat par l'agent que des circonstances d'ordre humanitaire relatives au résident permanent, compte tenu de l'intérêt supérieur de l'enfant directement touché, justifient le maintien du statut rend inopposable l'inobservation de l'obligation précédant le contrôle.
LIPR art. 28(2)c)

determination of an application

Section 78 applies to the determination of the application, with any modifications that the circumstances require, including that a reference to "judge" be read as a reference to the applicable Division of the Board.
IRPA s. 86(2)

examen de la demande[1] (n.m.)

L'article 78 s'applique à l'examen de la demande, avec les adaptations nécessaires, la mention de juge valant mention de la section compétente de la Commission.
LIPR art. 86(2)

determination of inadmissibility

An application for protection by a foreign national against whom a removal order is made at a port of entry as a result of a determination of inadmissibility on entry into Canada must, if the order is in force, be received as soon as the removal order is made.
IRPR s. 166

constat d'interdiction de territoire (n.m.)

La demande de protection de l'étranger qui fait l'objet d'un constat d'interdiction de territoire donnant lieu à la prise, au point d'entrée, d'une mesure de renvoi doit, si la mesure est exécutoire, être reçue dès la prise de celle-ci.
RIPR art. 166

determination was made to vacate the determination, no

Refugee protection is conferred under the *Immigration and Refugee Protection Act* on a person who has been determined in Canada before the coming into force of this section to be a Convention refugee and no determination was made to vacate that determination.
IRPR s. 338(a)(i)

la reconnaissance n'a pas été annulée (n.f.)

L'asile est la protection conférée sous le régime de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* à la personne qui s'est vu reconnaître au Canada le statut de réfugié au sens de la Convention avant l'entrée en vigueur du présent article pourvu que, selon le cas : cette reconnaissance n'ait pas été annulée.
RIPR art. 338a)(i)

determined claim

A work permit may be issued under section to a foreign national in Canada who cannot support themself without working, if the foreign national has made a claim for refugee protection that has been referred to the Refugee Protection Division but has not been determined; or is subject to an unenforceable removal order.
IRPR s. 206(a)

demande réglée (n.f.)

Un permis de travail peut être délivré à l'étranger au Canada en vertu de l'article si celui-ci ne peut subvenir à ses besoins autrement qu'en travaillant et si, selon le cas : sa demande d'asile a été déférée à la Section de la protection des réfugiés mais n'a pas encore été réglée; il fait l'objet d'une mesure de renvoi qui n'a pu être exécutée.
RIPR art. 206a)

determine that a proceeding before it has been abandoned

A Division may determine that a proceeding before it has been abandoned if the Division is of the opinion that the applicant is in default in the proceedings, including by failing to appear for a hearing, to provide information required by the Division or to communicate with the Division on being requested to do so.
IRPA s. 168(1)

prononcer le désistement dans l'affaire dont elle est saisie

Chacune des sections peut prononcer le désistement dans l'affaire dont elle est saisie si elle estime que l'intéressé omet de poursuivre l'affaire, notamment par défaut de comparution, de fournir les renseignements qu'elle peut requérir ou de donner suite à ses demandes de communication.
LIPR art. 168(1)

direction

The direction ceases to have effect when the person appears again at a port of entry and an officer proceeds to examine the person.
IRPR s. 40(3)

ordre (n.m.)

L'ordre cesse d'avoir effet si l'intéressé se présente de nouveau devant un agent à un point d'entrée et que ce dernier procède au contrôle.
RIPR art. 40(3)

disclosure (**of evidence**)

The judge shall ensure the confidentiality of the information on which the certificate is based and of any other evidence that may be provided to the judge if, in the opinion of the judge, its disclosure would be injurious to national security or to the safety of any person.
IRPA s. 78(b)

divulgation (**des éléments de preuve**) (n.f.)

Le juge est tenu de garantir la confidentialité des renseignements justifiant le certificat et des autres éléments de preuve qui pourraient lui être communiqués et dont la divulgation porterait atteinte, selon lui, à la sécurité nationale ou à la sécurité d'autrui.
LIPR art. 78b)

dismiss an appeal

If the Immigration Appeal Division dismisses an appeal made under subsection 63(4) and the permanent resident is in Canada, it shall make a removal order.
IRPA s. 69(3)

rejeter un appel

Si elle rejette l'appel formé au titre du paragraphe 63(4), la section prend une mesure de renvoi contre le résident permanent en cause qui se trouve au Canada.
LIPR art. 69(3)

dispose of the application without delay and in a summary way

The judge shall dispose of the application without delay and in a summary way; and an appeal to the Federal Court of Appeal may be made only if, in rendering judgment, the judge certifies that a serious question of general importance is involved and states the question.
IRPA s. 74(c)

statuer à bref délai et selon la procédure sommaire

Le juge statue à bref délai et selon la procédure sommaire; le jugement consécutif au contrôle judiciaire n'est susceptible d'appel en Cour d'appel fédérale que si le juge certifie que l'affaire soulève une question grave de portée générale et énonce celle-ci.
LIPR art. 74c)

distribution in Canada

The Minister must consult with the governments of the provinces respecting the number of foreign nationals in each class who will become permanent residents each year, their distribution in Canada taking into account regional economic and demographic requirements, and the measures to be undertaken to facilitate their integration into Canadian society.
IRPA s. 10(2)

répartition au Canada (n.f.)

Le ministre les consulte sur le nombre d'étrangers de diverses catégories qui deviendront résidents permanents chaque année, sur leur répartition au Canada, compte tenu des besoins économiques et démographiques régionaux et sur les mesures à prendre pour faciliter leur intégration à la société canadienne.
LIPR art. 10(2)

document indicating status

The regulations may provide for any matter relating to the application of sections 27 to 31, may define, for the purposes of this Act, the terms used in those sections, and may include provisions respecting the circumstances in which a document indicating status or a travel document may or must be issued, renewed or revoked.
IRPR s. 32(f)

attestation de statut (n.f.)

Les règlements régissent l'application des articles 27 à 31, définissent, pour l'application de la présente loi, les termes qui y sont employés et portent notamment sur les cas de délivrance, de renouvellement et de révocation de l'attestation de statut et du titre de voyage.
LIPR art. 32f)

document indicating the status of a permanent resident; status document indicating permanent resident status

The document indicating the status of a permanent resident is a permanent resident card that is provided by the Department to a person who has become a permanent resident under the Act.
IRPR s. 53(1)

A permanent resident outside Canada who is not in possession of a status document indicating permanent resident status shall, following an examination, be issued a travel document if an officer is satisfied that they comply with the residency obligation.
IRPA s. 31(3)

attestation de statut de résident permanent (n.f.)

L'attestation de statut de résident permanent est une carte de résident permanent [...] remise par le ministère à la personne qui est devenue résident permanent sous le régime de la Loi.
RIPR art. 53(1)

Il est remis un titre de voyage au résident permanent qui se trouve hors du Canada et qui n'est pas muni de l'attestation de statut de résident permanent sur preuve, à la suite d'un contrôle, que, selon le cas : il remplit l'obligation de résidence.
LIPR art. 31(3)

document screening

A memorandum of understanding referred to in subsection (2) shall include provisions respecting document screening and the training of personnel in document screening.
IRPR s. 280(3)(a)

vérification des documents (n.f.)

Le protocole d'entente comporte notamment des dispositions concernant la vérification des documents et la formation du personnel en matière de vérification des documents.
RIPR art. 280(3)a)

domestic and international interests of Canada

This Act is to be construed and applied in a manner that furthers the domestic and international interests of Canada.
IRPR s. 3(3)(a)

intérêts du Canada sur les plans intérieur et international (n.m.)

L'interprétation et la mise en œuvre de la présente loi doivent avoir pour effet de promouvoir les intérêts du Canada sur les plans intérieur et international.
LIPR art. 3(3)a)

duration of a stay

A removal order is stayed ... for the duration of a stay under paragraph 114(1)(b) ...
IRPA s. 50(d)

durée d'un sursis (n.f.)

Il y a sursis de la mesure de renvoi dans les cas suivants [...] pour la durée du sursis découlant du paragraphe 114(1)b) [...]
LIPR art. 50d)

E

economic class

A foreign national may be selected as a member of the economic class on the basis of their ability to become economically established in Canada.
IRPA s. 12(2)

The classes are the family class; the economic class, consisting of the federal skilled worker class, the Quebec skilled worker class, the provincial nominee class, the investor class, the entrepreneur class and the self-employed persons class; and the Convention refugees abroad class, the country of asylum class and the source country class.
IRPR s. 70(2)(b)

catégorie « immigration économique » (n.f.)**; catégorie de l'immigration économique** (n.f.)

La sélection des étrangers de la catégorie « immigration économique » se fait en fonction de leur capacité à réussir leur établissement économique au Canada.
LIPR art. 12(2)

Les catégories sont les suivantes : la catégorie du regroupement familial; la catégorie de l'immigration économique, qui comprend la catégorie des travailleurs qualifiés (fédéral), la catégorie des travailleurs qualifiés (Québec), la catégorie des candidats des provinces, la catégorie des investisseurs, la catégorie des entrepreneurs et la catégorie des travailleurs autonomes; la catégorie des réfugiés au sens de la Convention outre-frontières, la catégorie de personnes de pays d'accueil et la catégorie de personnes de pays source.
RIPR art. 70(2)b)

education

The skilled worker must be awarded not less than the minimum number of required points referred to in subsection (2) on the basis of the following factors, namely, education, in accordance with section 78, proficiency in the official languages of Canada ...
IRPR s. 76(1)(a)(i)

études (n.f.plur.)

Le travailleur qualifié accumule le nombre minimum de points visé au paragraphe (2), au titre des facteurs suivants [...] les études, aux termes de l'article 78, la compétence dans les langues officielles du Canada [...]
RIPR art. 76(1)a)(i)

educational credential

Any diploma, degree or trade or apprenticeship credential issued on the completion of a program of study or training at an educational or training institution recognized by the authorities responsible for registering, accrediting, supervising and regulating such institutions in the country of issue.
IRPR s. 73

diplôme (n.m.)

Tout diplôme, certificat de compétence ou certificat d'apprentissage obtenu conséquemment à la réussite d'un programme d'études ou d'un cours de formation offert par un établissement d'enseignement ou de formation reconnu par les autorités chargées d'enregistrer, d'accréditer, de superviser et de réglementer les établissements d'enseignement dans le pays de délivrance de ce diplôme ou certificat.
RIPR art. 73

efficiently and without undue delay

In that capacity, the Chairperson takes any action that may be necessary to ensure that the members of the Board carry out their duties efficiently and without undue delay.
IRPA s. 159(1)(g)

avec diligence et efficacité

Le président est le premier dirigeant de la Commission ainsi que membre d'office des quatre sections; à ce titre : il prend les mesures nécessaires pour que les commissaires remplissent leurs fonctions avec diligence et efficacité.
LIPR art. 159(1)g)

eligibility of the claim

The officer shall suspend consideration of the eligibility of the person's claim if ... a report has been referred for a determination, at an admissibility hearing, of whether the person is inadmissible on grounds of security, violating human or international rights ...
IRPA s. 100(2)

recevabilité de la demande (n.f.)

L'agent sursoit à l'étude de la recevabilité dans les cas suivants : le cas a déjà été déféré à la section de l'immigration pour constat d'interdiction de territoire pour raison de sécurité ou pour atteinte aux droits humains et internationnaux [...]
LIPR art. 100(2)

eligible individual

Subparagraphs (e)(i) to (iii) of the definition "eligible individual" in section 122 ...
IRPA s. 254

particulier admissible (n.m.)

Les sous-alinéas e)(i) à (iii) de la définition de « particulier admissible », à l'article 122 [...]
LIPR art. 254

eligible maker

Subparagraph (a)(i) of the definition eligible maker in section 79 of the Act is replaced by the following: (i) the maker, at the date of that first fixation, if a corporation, had its headquarters in Canada or, if a natural person, was a Canadian citizen or permanent resident within the meaning of subsection 2(1) of the *Immigration and Refugee Protection Act*.
IRPA s. 240(a)(i)

NOTE In the context of film making.

producteur admissible (n.m.)

L'alinéa a) de la définition de producteur admissible, à l'article 79 de la même loi, est remplacé par ce qui suit : a) soit si l'enregistrement sonore est protégé par le droit d'auteur au Canada et qu'à la date de la première fixation, le producteur était un citoyen canadien ou un résident permanent au sens du paragraphe 2(1) de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* ou, s'il s'agit d'une personne morale, avait son siège social au Canada.
LIPR art. 240a)(i)

eligible performer

Subparagraph (a)(i) of the definition eligible performer in section 79 of the Act is replaced by the following: (i) the performer was, at the date of the first fixation of the sound recording, a Canadian citizen or permanent resident within the meaning of subsection 2(1) of the *Immigration and Refugee Protection Act*.
IRPA s. 240(2)

artiste-interprète admissible (n.é.)

L'alinéa a) i) de la définition de artiste-interprète admissible, à l'article 79 de la même loi, est remplacé par ce qui suit : a) soit est protégée par le droit d'auteur au Canada et a été fixée pour la première fois au moyen d'un enregistrement sonore alors que l'artiste-interprète était un citoyen canadien ou un résident permanent au sens du paragraphe 2(1) de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*.
LIPR art. 240(2)

employment relationship

They are not in an employment relationship with the organization or business in Canada that is contracting for their services, nor performing in a bar, restaurant or similar establishment.
IRPR s. 186(g)(ii)

relation d'emploi (n.f.)

L'artiste ou les membres du personnel n'entretiennent pas de relation d'emploi avec l'organisation ou l'entreprise au Canada qui obtient leurs services et ne se produisent pas dans un bar, un restaurant ou un établissement du même genre.
RIPR art. 186g)(ii)

endanger the lives or safety of persons in Canada

A permanent resident or a foreign national is inadmissible on security grounds for engaging in acts of violence that would or might endanger the lives or safety of persons in Canada.
IRPA s. 34(1)(e)

mettre en danger la vie ou la sécurité d'autrui au Canada

Emportent interdiction de territoire pour raison de sécurité les faits suivants [...] être l'auteur de tout acte de violence susceptible de mettre en danger la vie ou la sécurité d'autrui au Canada.
LIPR art. 34(1)e)

enforceable

A removal order is enforceable if it has come into force and is not stayed.
IRPA s. 48(1)

A work permit becomes invalid when it expires or when a removal order that is made against the permit holder becomes enforceable.
IRPR s. 209

exécutoire

La mesure de renvoi est exécutoire depuis sa prise d'effet dès lors qu'elle ne fait pas l'objet d'un sursis.
LIPR art. 48(1)

Le permis de travail devient invalide lorsqu'il expire ou lorsqu'une mesure de renvoi visant son titulaire devient exécutoire.
RIPR art. 209

enforceable removal order

If a transporter carries, or causes to be carried, a foreign national to Canada as a member of its crew or to become a member of its crew, and the foreign national is subject to an enforceable removal order, the transporter must carry that foreign national from Canada to the applicable country as determined under Division 4 of Part 13.
IRPR s. 274(1)

mesure de renvoi exécutoire (n.f.)

Il incombe au transporteur qui a amené ou fait amener au Canada un étranger qui est membre de son équipage ou entend le devenir et qui fait l'objet d'une mesure de renvoi exécutoire de transporter celui-ci à destination du pays déterminé aux termes de la section 4 de la partie 13.
RIPR art. 274(1)

enforcement of an exclusion order

For the purposes of subsection 52(1) of the Act, the expiry of a one-year period following the enforcement of an exclusion order, or a two-year period if subsection (3) applies, is prescribed as a circumstance that does not oblige the foreign national to obtain an authorization in order to return to Canada.
IRPR s. 225(2)

exécution d'une mesure d'exclusion (n.f.)

Pour l'application du paragraphe 52(1) de la Loi, l'expiration d'une période de un an ou de deux ans dans le cas visé au paragraphe (3) du présent article suivant l' exécution d'une mesure d'exclusion est un cas prévu par règlement qui dispense l'étranger qui y est visé de l'obligation d'obtenir une autorisation pour revenir au Canada.
RIPR art. 225(2)

enforcement of a removal order

A decision made in a judicial proceeding would not be directly contravened by the enforcement of a removal order if there is an agreement between the Department and the Attorney General of Canada or the attorney general of a province that criminal charges will be withdrawn or stayed on the removal of the person from Canada.
IRPR s. 234

exécution d'une mesure de renvoi (n.f.)

Une décision judiciaire n'a pas pour effet direct d'empêcher l'exécution de la mesure de renvoi s'il existe un accord entre le procureur général du Canada ou d'une province et le ministère prévoyant le retrait ou la suspension des accusations au pénal contre l'étranger au moment du renvoi.
RIPR art. 234

enforcement of Canadian laws

If a document is not returned to its lawful owner or the person from whom it was seized, the document shall be retained for as long as is necessary for the administration or enforcement of Canadian laws.
IRPR s. 257(3)

contrôle d'application du droit canadien (n.m.)

Tout document qui n'est pas restitué à son propriétaire légitime ou au saisi est conservé tant et aussi longtemps qu'il est nécessaire à l'application ou au contrôle d'application du droit canadien.
RIPR art. 257(3)

enforcement of orders

The Immigration Appeal Division has all the powers, rights and privileges vested in a superior court of record with respect to any matter necessary for the exercise of its jurisdiction, including the swearing and examination of witnesses, the production and inspection of documents and the enforcement of its orders.
IRPA s. 174(2)

exécution des décisions (n.f.)

La Section d'appel a les attributions d'une juridiction supérieure sur toute question relevant de sa compétence et notamment pour la comparution et l'interrogatoire des témoins, la prestation de serment, la production et l'examen des pièces, ainsi que l'exécution de ses décisions.
LIPR art. 174(2)

enforcement of the guarantee

A person who pays a deposit or posts a guarantee must acknowledge in writing that they have been informed of the conditions imposed; and that they have been informed that non-compliance with any conditions imposed will result in the forfeiture of the deposit or enforcement of the guarantee.
IRPR s. 49(1)(b)

réalisation de la garantie (n.f.)

La personne qui fournit une garantie d'exécution confirme par écrit qu'elle a été informée des conditions imposées; qu'elle a été informée que le non-respect de l'une des conditions imposées entraînera la confiscation de la somme donnée en garantie ou la réalisation de la garantie.
RIPR art. 49(1)b)

engage in an act of espionage

A permanent resident or a foreign national is inadmissible on security grounds for engaging in an act of espionage or an act of subversion against a democratic government, institution or process as they are understood in Canada.
IRPA s. 34(1)(b)

être l'auteur d'actes d'espionnage

Emportent interdiction de territoire pour raison de sécurité les faits suivants [...] être l'auteur d'actes d'espionnage ou se livrer à la subversion contre toute institution démocratique, au sens où cette expression s'entend au Canada.
LIPR art. 34(1)b)

engage in an act of subversion against a democratic government, institution or process

A permanent resident or a foreign national is inadmissible on security grounds for engaging in an act of espionage or an act of subversion against a democratic government, institution or process as they are understood in Canada.
IRPA s. 34(1)(b)

se livrer à la subversion contre toute institution démocratique

Emportent interdiction de territoire pour raison de sécurité les faits suivants [...] être l'auteur d'actes d'espionnage ou se livrer à la subversion contre toute institution démocratique, au sens où cette expression s'entend au Canada.
LIPR art. 34(1)b)

engage in terrorism

A determination by the Board, based on findings that the foreign national or permanent resident has engaged in terrorism, that the foreign national or permanent resident is a person referred to in section F of Article 1 of the Refugee Convention.
IRPR s. 14(a)

A permanent resident or a foreign national is inadmissible on security grounds for engaging in terrorism.
IRPA s. 34(1)(c)

participer à des actes terroristes; se livrer au terrorisme

Toute décision de la Commission, fondée sur les conclusions que l'intéressé a participé à des actes terroristes, qu'il est visé par la section F de l'article premier de la Convention sur les réfugiés.
RIPR art. 14a)

Emportent interdiction de territoire pour raison de sécurité les faits suivants : se livrer au terrorisme; constituer un danger pour la sécurité du Canada.
LIPR art. 34(1)c)

enhance fairness and consistency in decision-making

A Refugee Appeal Division within the Immigration and Refugee Board to enhance fairness and consistency in decision-making.
IRPA Preamble

renforcer l'équité et l'uniformité du processus décisionnel

La création de la Section d'appel des réfugiés au sein de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié, afin de renforcer l'équité et l'uniformité du processus décisionnel.
préambule LIPR

enter Canada

A foreign national may not enter Canada to work without first obtaining a work permit.
IRPR s. 8(1)

entrer au Canada

L'étranger ne peut entrer au Canada pour y travailler que s'il a préalablement obtenu un permis de travail.
RIPR art. 8(1)

enterprise crime offence

The definition "enterprise crime offence" in section 462.3 of the Act ...
IRPA s. 246

infraction de criminalité organisée (n.f.)

La définition de « infraction de criminalité organisée », à l'article 462.3 de la même loi [...]
LIPR art. 246

entrepreneur

A foreign national who has business experience; has a legally obtained minimum net worth; and provides a written statement to an officer that they intend and will be able to meet the conditions referred to in subsections (1) to (5).
IRPR s. 88(1)

entrepreneur (n.m.)

Étranger qui, à la fois : a de l'expérience dans l'exploitation d'une entreprise; a l'avoir net minimal et l'a obtenu licitement; fournit à un agent une déclaration écrite portant qu'il a l'intention et est en mesure de remplir les conditions visées aux paragraphes (1) à (5).
RIPR art. 88(1)

entrepreneur class

For the purposes of subsection 12(2) of the Act, the entrepreneur class is hereby prescribed as a class of persons who may become permanent residents on the basis of their ability to become economically established in Canada and who are entrepreneurs within the meaning of subsection (1).
IRPR s. 97(1)

catégorie des entrepreneurs (n.f.)

Pour l'application du paragraphe 12(2) de la Loi, la catégorie des entrepreneurs est une catégorie réglementaire de personnes qui peuvent devenir résidents permanents du fait de leur capacité à réussir leur établissement économique au Canada et qui sont des entrepreneurs au sens du paragraphe (1).
RIPR art. 97(1)

entrepreneur selected by a province

An entrepreneur who intends to reside in a province the government of which has, under subsection 8(1) of the Act, entered into an agreement with the Minister whereby the province has sole responsibility for the selection of entrepreneurs.
IRPR s. 88(1)

entrepreneur sélectionné par une province (n.m.)

Entrepreneur qui entend résider dans une province ayant conclu avec le ministre, en vertu du paragraphe 8(1) de la Loi, un accord selon lequel elle assume la responsabilité exclusive de la sélection des entrepreneurs.
RIPR art. 88(1)

environmental disaster

The Minister may impose a stay on removal orders with respect to a country or a place if the circumstances in that country or place pose a generalized risk to the entire civilian population as a result of an environmental disaster resulting in a substantial temporary disruption of living conditions.
IRPR s. 230(1)(b)

désastre environnemental (n.m.)

Le ministre peut imposer un sursis aux mesures de renvoi vers un pays ou un lieu donné si la situation dans ce pays ou ce lieu expose l'ensemble de la population civile à un risque généralisé qui découle d'un désastre environnemental qui entraîne la perturbation importante et momentanée des conditions de vie.
RIPR art. 230(1)b)

escape from custody

Any previous avoidance of examination or escape from custody, or any previous attempt to do so.
IRPR s. 245(e)

s'évader d'un lieu de détention

Le fait de s'être dérobé au contrôle ou de s'être évadé d'un lieu de détention, ou toute tentative à cet égard.
RIPR art. 245e)

establish identity

An officer may require or obtain from a permanent resident or a foreign national who is arrested, detained or subject to a removal order, any evidence, photographic, fingerprint or otherwise that may be used to establish their identity or compliance with this Act.
IRPA s. 16(3)

établir l'identité

L'agent peut exiger ou obtenir du résident permanent ou de l'étranger qui fait l'objet d'une arrestation, d'une mise en détention, d'un contrôle ou d'une mesure de renvoi tous éléments, dont la photographie et la dactyloscopie, en vue d'établir son identité et vérifier s'il se conforme à la présente loi.
LIPR art. 16(3)

estimated removal costs

The anticipated risk of inadmissible foreign nationals being carried to Canada by the transporter and the estimated removal costs.
IRPR s. 283(2)(b)

coûts estimés de renvoi (n.m.)

Le risque prévisible que le transporteur amène au Canada des étrangers interdits de territoire et les coûts estimés de renvoi.
RIPR art. 283(2)b)

evidence

A person who makes written submissions must identify the evidence presented that meets the requirements of paragraph 113(a) of the Act and indicate how that evidence relates to them.
IRPR s. 161(2)

The judge shall ensure the confidentiality of the information on which the certificate is based and of any other evidence that may be provided to the judge if, in the opinion of the judge, its disclosure would be injurious to national security or to the safety of any person.
IRPA s. 78(b)

éléments de preuve (n.m.)

Il désigne, dans ses observations écrites, les éléments de preuve qui satisfont aux exigences prévues à l'alinéa 113a) de la Loi et indique dans quelle mesure ils s'appliquent dans son cas.
RIPR art. 161(2)

Le juge est tenu de garantir la confidentialité des renseignements justifiant le certificat et des autres éléments de preuve qui pourraient lui être communiqués et dont la divulgation porterait atteinte, selon lui, à la sécurité nationale ou à la sécurité d'autrui.
LIPR art. 78b)

evidence of a person other than the applicant

Any evidence of a person other than the applicant must be in writing and the officer may question the person for the purpose of verifying the evidence provided.
IRPR s. 168(d)

déposition d'un tiers (n.f.)

La déposition d'un tiers doit être produite par écrit et l'agent peut interroger ce dernier pour vérifier l'information fournie.
RIPR art. 168d)

evidence of payment

An application under these Regulations shall be accompanied by evidence of payment of the applicable fee, if any, set out in these Regulations.
IRPR s. 10(1)(d)

récépissé de paiement (n.m.)

Toute demande au titre du présent règlement est accompagnée d'un récépissé de paiement des droits applicables prévus par le présent règlement.
RIPR art. 10(1)d)

examination

An officer shall issue a temporary resident visa to a foreign national if, following an examination, it is established that the foreign national has applied in accordance with these Regulations for a temporary resident visa as a member of the visitor, worker or student class.
IRPR s. 179

An officer may hold the means of transportation until the inspection and examination are completed.
IRPA s. 15(3)

contrôle (n.m.)

L'agent délivre un visa de résident temporaire à l'étranger si, à l'issue d'un contrôle, les éléments suivants sont établis : l'étranger en a fait, conformément au présent règlement, la demande au titre de la catégorie des visiteurs, des travailleurs ou des étudiants.
RIPR art. 179

L'agent peut fouiller et retenir le moyen de transport jusqu'à la fin du contrôle.
LIPR art. 15(3)

examination of application

Regulations governing those matters, including regulations respecting the examination in Canada of applications to become a permanent resident, or respecting the foreign nationals who may be selected on the basis of an investment in Canada ...
IRPA s. 8(2)(b)

examen de la demande[2] (n.m.)

Les règlements régissant ces matières, et notamment tout règlement concernant l'examen au Canada de certaines demandes pour devenir résident permanent ou concernant des étrangers dont la sélection est faite sur la base de placements au Canada [...]
LIPR art. 8(2)b)

examination on entry (into Canada)

The foreign national and their accompanying family members met the requirements for issuance of their temporary resident visa at the time it was issued; and continue to meet these requirements at the time of the examination on entry into Canada.
IRPR s. 180(b)

contrôle d'arrivée (n.m.)

Les éléments suivants sont établis à son égard ainsi qu'à celui des membres de sa famille qui l'accompagnent [...] Ils satisfaisaient, à la délivrance du visa de résident temporaire, aux exigences préalables à celle-ci; ils satisfont toujours à ces exigences lors de leur contrôle d'arrivée.
RIPR art. 180b)

examine a foreign national

Subject to subsection (2), an officer who examines a foreign national who is seeking to enter Canada and who has indicated that they want to withdraw their application to enter Canada shall allow the foreign national to withdraw their application and leave Canada.
IRPR s. 42(1)

effectuer un contrôle d'un étranger

Sous réserve du paragraphe (2), l'agent qui effectue le contrôle d'un étranger cherchant à entrer au Canada et à qui ce dernier fait savoir qu'il désire retirer sa demande d'entrée lui permet de la retirer et de quitter le Canada.
RIPR art. 42(1)

examine on oath

The judge has all powers, right and privileges that are vested in a superior court, including the power to administer oath and examine any person on oath.
IRPA s. 179(b)

interroger sous serment

L'enquêteur a alors les attributions d'une juridiction supérieure; il peut notamment faire prêter serment et interroger sous serment.
LIPR art. 179b)

excessive demand

A demand on health services or social services for which the anticipated costs would likely exceed average Canadian per capita health services and social services costs over a period of five consecutive years immediately following the most recent medical examination required by these Regulations, unless there is evidence that significant costs are likely to be incurred beyond that period, in which case the period is no more than 10 consecutive years; or a demand on health services or social services that would add to existing waiting lists and would increase the rate of mortality and morbidity in Canada as a result of the denial or delay in the provision of those services to Canadian citizens or permanent residents.
IRPR s. 1(1)

fardeau excessif (n.m.)

Se dit : de toute charge pour les services sociaux ou les services de santé dont le coût prévisible dépasse la moyenne, par habitant au Canada, des dépenses pour les services de santé et pour les services sociaux sur une période de cinq années consécutives suivant la plus récente visite médicale exigée par le présent règlement ou, s'il y a lieu de croire que des dépenses importantes devront probablement être faites après cette période, sur une période d'au plus dix années consécutives; de toute charge pour les services sociaux ou les services de santé qui viendrait allonger les listes d'attente actuelles et qui augmenterait le taux de mortalité et de morbidité au Canada vu l'impossibilité d'offrir en temps voulu ces services aux citoyens canadiens ou aux résidents permanents.
RIPR art. 1(1)

exclusion order

There are three types of removal orders, namely, departure orders, exclusion orders and deportation orders.
IRPR s. 223

mesure d'exclusion (n.f.)**; exclusion** (n.f.)

Les mesures de renvoi sont de trois types : interdiction de séjour, exclusion, expulsion.
RIPR art. 223

execute any warrant or written order

Every peace officer and every person in immediate charge or control of an immigrant station shall, when so directed by an officer, execute any warrant or written order issued under this Act for the arrest, detention or removal from Canada of any permanent resident or foreign national.
IRPA s. 142

exécuter les mesures, mandats et autres décisions écrites

Les agents de la paix et les responsables immédiats d'un poste d'attente doivent, sur ordre de l'agent, exécuter les mesures, mandats et autres décisions écrites prises au titre de la présente loi en vue de l'arrestation, de la garde ou du renvoi.
LIPR art. 142

Executive Director

The Executive Director and other personnel necessary for the proper conduct of the business of the Board shall be appointed in accordance with the *Public Service Employment Act*, and the personnel are deemed to be employed in the Public Service for the purposes of the *Public Service Superannuation Act*.
IRPA s. 158

secrétaire général (n.m.)**, secrétaire générale** (n.f.)

Le secrétaire général et le personnel nécessaire à l'exécution des travaux de la Commission sont nommés conformément à la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique*, ce dernier étant réputé appartenir à la fonction publique fédérale pour l'application de la *Loi sur la pension de la fonction publique*.
LIPR art. 158

exercise due diligence

For the purposes of paragraph (1)(c), a person who fails to exercise due diligence to determine whether employment is authorized under this Act is deemed to know that it is not authorized.
IRPA s. 124(2)

prendre les mesures voulues

Quiconque engage la personne visée à l'alinéa (1)c) sans avoir pris les mesures voulues pour connaître sa situation est réputé savoir qu'elle n'était pas autorisée à occuper l'emploi.
LIPR art. 124(2)

expiry

A foreign national may apply for the renewal of their study permit if the application is made before the expiry of their study permit; and they have complied with all conditions imposed on their entry into Canada.
IRPR s. 217(1)(a)

expiration (n.f.)

L'étranger peut demander le renouvellement de son permis d'études si : d'une part, il en fait la demande avant l'expiration de son permis d'études; d'autre part, il s'est conformé aux conditions qui lui ont été imposées à son entrée au Canada.
RIPR art. 217(1)a)

extension of an authorization to remain in Canada as a temporary resident

A foreign national may apply for an extension of their authorization to remain in Canada as a temporary resident if the application is made by the end of the period authorized for their stay; and they have complied with all conditions imposed on their entry into Canada.
IRPR s. 181(1)

prolongation d'une autorisation de séjourner à titre de résident temporaire (n.f.)

L'étranger peut demander la prolongation de son autorisation de séjourner à titre de résident temporaire si, à la fois : a) il en fait la demande à l'intérieur de sa période de séjour autorisée; b) il s'est conformé aux conditions qui lui ont été imposées à son entrée au Canada.
RIPR art. 181(1)

extension of a period authorized for a stay

If a temporary resident has applied for an extension of the period authorized for their stay and a decision is not made on the application by the end of the period authorized for their stay, the period is extended until the day on which a decision is made, if the application is refused; or the end of the new period authorized for their stay, if the application is allowed.
IRPR s. 183(5)

prolongation de la période de séjour (n.f.)

Si le résident temporaire demande la prolongation de sa période de séjour et qu'il n'est pas statué sur la demande avant l'expiration de la période, celle-ci est prolongée : a) jusqu'au moment de la décision, dans le cas où il est décidé de ne pas la prolonger; b) jusqu'à l'expiration de la période de prolongation accordée.
RIPR art. 183(5)

extension of time to file an application

Subsection (1) does not apply if the person applies for an extension of time to file an application referred to in that subsection.
IRPR s. 231(4)

prolongation du délai pour déposer une demande (n.f.)

Le paragraphe (1) ne s'applique pas si la personne demande une prolongation du délai pour déposer l'une des demandes visées à ce paragraphe.
RIPR art. 231(4)

Extradition Act

The Refugee Protection Division and Refugee Appeal Division shall not commence, or shall suspend, consideration of any matter concerning a person against whom an authority to proceed has been issued under section 15 of the *Extradition Act* with respect to an offence under Canadian law that is punishable under an Act of Parliament by a maximum term of imprisonment of at least 10 years, until a final decision under the *Extradition Act* with respect to the discharge or surrender of the person has been made.
IRPA s. 105(1)

Loi sur l'extradition (n.f.)

La Section de la protection des réfugiés ou la Section d'appel des réfugiés sursoit à l'étude de l'affaire si la personne est visée par un arrêté introductif d'instance pris au titre de l'article 15 de la *Loi sur l'extradition* pour une infraction punissable aux termes d'une loi fédérale d'un emprisonnement d'une durée maximale égale ou supérieure à dix ans tant qu'il n'a pas été statué en dernier ressort sur la demande d'extradition.
LIPR art. 105(1)

F

factor

A foreign national who is assessed on the basis of the factors set out in paragraphs (1)(a) to (e) shall be awarded the applicable number of assessment points for each factor set out in the provision referred to in each of those paragraphs, subject to the maximum number set out in that provision for that factor.
IRPR s. 101(2)

critère (n.m.)

L'étranger qui est évalué en fonction des critères prévus aux alinéas (1)a) à e) reçoit le nombre de points d'appréciation attribués pour chaque critère dans la disposition visée à ces alinéas, à concurrence des maximums fixés.
RIPR art. 101(2)

failing to appear for a hearing, by

A Division may determine that a proceeding before it has been abandoned if the Division is of the opinion that the applicant is in default in the proceedings, including by failing to appear for a hearing, to provide information required by the Division or to communicate with the Division on being requested to do so.
IRPA s. 168(1)

par défaut de comparution

Chacune des sections peut prononcer le désistement dans l'affaire dont elle est saisie si elle estime que l'intéressé omet de poursuivre l'affaire, notamment par défaut de comparution, de fournir les renseignements qu'elle peut requérir ou de donner suite à ses demandes de communication.
LIPR art. 168(1)

failing to comply with

They are inadmissible under paragraph 41(a) of the Act for failing to comply with the requirement to appear for examination.
RIPR s. 229(1)(j)

manquement à l'obligation de (n.m.)

Interdiction de territoire au titre de l'article 41 de la Loi pour manquement à l'obligation de se soumettre au contrôle.
RIPR art. 229(1)j)

fail in the proper execution of that office

The request is to be based on the reason that the member has become incapacitated from the proper execution of that office by reason of infirmity, has been guilty of misconduct, has failed in the proper execution of that office.
IRPA s. 176(2)

manquer aux devoirs de sa charge

La demande est fondée sur le fait que le commissaire n'est plus en état de s'acquitter efficacement de ses fonctions pour cause d'invalidité, s'est rendu coupable de manquement à l'honneur ou à la dignité, a manqué aux devoirs de sa charge.
LIPR art. 176(2)

falsely personate an officer

Every person is guilty of an offence who falsely personates an officer or by any act or omission leads any person to believe that the person is an officer.
IRPA s. 129(1)(c)

usurper l'identité d'un agent

Commet une infraction quiconque usurpe l'identité d'un agent ou agit, par acte ou omission, de façon à laisser croire qu'il a cette qualité.
LIPR art. 129(1)c)

false or misleading information or declarations

No person shall knowingly communicate, directly or indirectly, by any means, false or misleading information or declarations with intent to induce or deter immigration to Canada.
IRPA s. 127(b)

renseignements ou déclarations faux ou trompeurs (n.m.)

Commet une infraction quiconque sciemment : communique, directement ou indirectement, peu importe le support, des renseignements ou déclarations faux ou trompeurs en vue d'encourager ou de décourager l'immigration au Canada.
LIPR art. 127b)

family class

A foreign national may be selected as a member of the family class on the basis of their relationship as the spouse, common-law partner, child, parent or other prescribed family member of a Canadian citizen or permanent resident.
IRPA s. 12(1)

For the purposes of subsection 12(1) of the Act, the family class is hereby prescribed as a class of persons who may become permanent residents on the basis of the requirements of this Division.
IRPR s. 116

catégorie « regroupement familial » (n.f.)**; catégorie du regroupement familial** (n.f.)

La sélection des étrangers de la catégorie « regroupement familial » se fait en fonction de la relation qu'ils ont avec un citoyen canadien ou un résident permanent, à titre d'époux, de conjoint de fait, d'enfant ou de père ou mère ou à titre d'autre membre de la famille prévu par règlement.
LIPR art. 12(1)

Pour l'application du paragraphe 12(1) de la Loi, la catégorie du regroupement familial est une catégorie réglementaire de personnes qui peuvent devenir résidents permanents sur le fondement des exigences prévues à la présente section.
RIPR art. 116

family member

For the purposes of the Act, other than section 12 and paragraph 38(2)(d), and these Regulations, family member in respect of a person means ... the spouse or common-law partner of the person; a dependent child of the person or of the person's spouse or common-law partner; and a dependent child of a dependent child referred to in paragraph (b).
IRPR s. 1(3)

membre de la famille (n.m.)

Pour l'application de la Loi exception faite de l'article 12 et de l'alinéa 38(2)d) et du présent règlement, membre de la famille, à l'égard d'une personne, s'entend de [...] son époux ou conjoint de fait; tout enfant qui est à sa charge ou à la charge de son époux ou conjoint de fait; l'enfant à charge d'un enfant à charge visé à l'alinéa b).
RIPR art. 1(3)

family member of a principal applicant

The following persons are not required to pay the fee referred in subsection (1) ... (a) a person who is a family member of a principal applicant and is a dependent child referred to in paragraph (b) or (c) of the definition "family member" in subsection 1(3).
IRPR s. 303(2)(a)

membre de la famille du demandeur principal (n.m.)

Les personnes ci-après ne sont pas tenues au paiement des frais prévus au paragraphe (1) [...] a) la personne qui est un membre de la famille du demandeur principal et qui est un enfant à charge visé aux alinéas b) ou c) de la définition de « membre de la famille » au paragraphe 1(3).
RIPR art. 303(2)a)

federal skilled worker

That assessment is, for the purposes of these Regulations, an award of points equal or superior to the minimum number of points required of a federal skilled worker, an investor, an entrepreneur or a self-employed person, as the case may be.
IRPR s. 361(4)

travailleur qualifié (fédéral) (n.m.)

Cette appréciation confère, pour l'application du présent règlement, un nombre de points égal ou supérieur au nombre minimum de points requis d'un travailleur qualifié (fédéral), d'un investisseur, d'un entrepreneur ou d'un travailleur autonome, selon le cas.
RIPR art. 361(4)

federal skilled worker class

For the purposes of subsection 12(2) of the Act, the federal skilled worker class is hereby prescribed as a class of persons who are skilled workers and who may become permanent residents on the basis of their ability to become economically established in Canada and who intend to reside in a province other than the Province of Quebec.
IRPR s. 75(1)

catégorie des travailleurs qualifiés (fédéral) (n.f.)

Pour l'application du paragraphe 12(2) de la Loi, la catégorie des travailleurs qualifiés (fédéral) est une catégorie réglementaire de personnes qui peuvent devenir résidents permanents du fait de leur capacité à réussir leur établissement économique au Canada, qui sont des travailleurs qualifiés et qui entendent résider dans une province autre que le Québec.
RIPR art. 75(1)

fee

An application under these Regulations shall be accompanied by evidence of payment of the applicable fee, if any, set out in these Regulations.
IRPR s. 10(1)(d)

droits (n.m.)

Toute demande au titre du présent règlement est accompagnée d'un récépissé de paiement des droits applicables prévus par le présent règlement.
RIPR art. 10(1)d)

filing of the sponsorship application

The sponsor's Canadian income for the 12-month period preceding the date of filing of the sponsorship application is the income earned by the sponsor.
IRPR s. 134(1)(c)

dépôt de la demande de parrainage (n.m.)

Son revenu correspond à l'ensemble de ses revenus canadiens gagnés au cours des douze mois précédant la date du dépôt de la demande de parrainage.
RIPR art. 134(1)c)

final determination of an acquittal

Inadmissibility under subsections (1) and (2) may not be based on a conviction in respect of which a pardon has been granted and has not ceased to have effect or been revoked under the *Criminal Records Act*, or in respect of which there has been a final determination of an acquittal.
IRPA s. 36(3)(b)

verdict d'acquittement rendu en dernier ressort (n.m.)

La déclaration de culpabilité n'emporte pas interdiction de territoire en cas de verdict d'acquittement rendu en dernier ressort ou de réhabilitation sauf en cas de révocation ou de nullité au titre de la *Loi sur le casier judiciaire*.
LIPR art. 36(3)b)

finally discharged, to be

If the person is finally discharged under the *Extradition Act*, the proceedings of the applicable Division may be commenced or continued as though there had not been any proceedings under that Act.
IRPA s. 105(2)

être remis en liberté sans conditions

Si la personne est remise en liberté sans conditions, l'affaire procède comme si la procédure d'extradition n'avait jamais eu lieu.
LIPR art. 105(2)

financial arrangements

The applicant's sponsor under subparagraph (1)(f)(i) has been notified of the family member's application and an officer is satisfied that there are adequate financial arrangements for resettlement.
IRPR s. 141(1)(d)

arrangements financiers (n.m.)

Le répondant visé au sous-alinéa (1)f)(i) qui parraine le demandeur a été avisé de la demande du membre de la famille et l'agent est convaincu que des arrangements financiers adéquats ont été pris en vue de sa réinstallation.
RIPR art. 141(1)d)

first offence

A person who contravenes subsection (1) with respect to fewer than 10 persons is guilty of an offence and liable on conviction on indictment for a first offence, to a fine of not more than $500,000 or to a term of imprisonment of not more than 10 years, or to both.
IRPA s. 117(2)(a)(i)

première infraction (n.f.)

L'auteur de l'infraction visant moins de dix personnes est passible, sur déclaration de culpabilité, par mise en accusation pour une première infraction, d'une amende maximale de cinq cent mille dollars et d'un emprisonnement maximal de dix ans, ou de l'une de ces peines.
LIPR art. 117(2)a)(i)

foreign national

A foreign national may work in Canada without a work permit ... (a) as a business visitor to Canada within the meaning of section 187.
IRPR s. 186

A person who is not a Canadian citizen or a permanent resident, and includes a stateless person.
IRPA art. 2(1)

étranger (n.m.)

L'étranger peut travailler au Canada sans permis de travail [...] a) à titre de visiteur commercial au Canada au sens de l'article 187.
RIPR art. 186

Personne autre qu'un citoyen canadien ou un résident permanent; la présente définition vise également les apatrides.
LIPR art. 2(1)

foreign national in Canada

A foreign national in Canada becomes a permanent resident ...
IRPR s. 72(1)

If an exemption from paragraphs 72(1)(a), (c) and (d) is granted under subsection 25(1) of the Act with respect to a foreign national in Canada who has made the applications referred to in section 66, the foreign national becomes a permanent resident if, following an examination, it is established that the foreign national meets the requirements set out in paragraphs 72 (1)(b) and (e) ...
IRPR s. 68

étranger au Canada (n.m.)**; étranger qui se trouve au Canada** (n.m.)

L'étranger au Canada devient résident permanent si, à l'issue d'un contrôle, les éléments suivants sont établis [...] il en a fait la demande au titre d'une des catégories prévues au paragraphe (2) [...]
RIPR art. 72(1)

Dans le cas où l'application des alinéas 72(1)a), c) et d) est levée en vertu du paragraphe 25(1) de la Loi à l'égard de l'étranger qui se trouve au Canada et qui a fait les demandes visées à l'article 66, celui-ci devient résident permanent [...]
RIPR art. 68

foreign national outside Canada

A request made by a foreign national under subsection 25(1) of the Act must be made as an application in writing accompanied by an application to remain in Canada as a permanent resident or, in the case of a foreign national outside Canada, an application for a permanent resident visa.
IRPR s. 66

étranger qui se trouve hors du Canada (n.m.)

La demande faite par un étranger en vertu du paragraphe 25(1) de la Loi doit être faite par écrit et accompagnée d'une demande de séjour à titre de résident permanent ou, dans le cas de l'étranger qui se trouve hors du Canada, d'une demande de visa de résident permanent.
RIPR art. 66

foreign national who is inadmissible; inadmissible foreign national

A foreign national who is inadmissible under section 41 of the Act for failing to meet the requirements of section or subsection (1) ...
IRPR s. 279(1)(a)

The Minister may, on the basis of the following factors, require a commercial transporter to provide security for compliance with its obligations under paragraph 148(1)(a) to (g) of the Act ... whether the transporter has carried an inadmissible foreign national to Canada.
IRPR s. 283(1)(c)

étranger interdit de territoire (n.m.)

L'étranger interdit de territoire au titre de l'article 41 de la Loi parce qu'il ne satisfait pas aux exigences de l'article ou des paragraphes (1) [...]
RIPR art. 279(1)a)

Le ministre peut, en se fondant sur les facteurs ci-après, exiger d'un transporteur commercial qu'il fournisse une garantie d'exécution de ses obligations aux termes des paragraphes 148(1)a) à g) de la Loi [...] le fait qu'il ait amené au Canada un étranger interdit de territoire.
RIPR art. 283(1)c)

forfeiture of the deposit

A person who pays a deposit or posts a guarantee must acknowledge in writing that they have been informed of the conditions imposed; and that they have been informed that non-compliance with any conditions imposed will result in the forfeiture of the deposit or enforcement of the guarantee.
IRPR s. 49(1)(b)

confiscation de la somme donnée en garantie (n.f.)

La personne qui fournit une garantie d'exécution confirme par écrit qu'elle a été informée des conditions imposées; qu'elle a été informée que le non-respect de l'une des conditions imposées entraînera la confiscation de la somme donnée en garantie ou la réalisation de la garantie.
RIPR art. 49(1)b)

fraudulent documents

The destruction of identity or travel documents, or the use of fraudulent documents in order to mislead the Department, and the circumstances under which the foreign national took that action.
IRPR s. 247(1)(c)

documents frauduleux (n.m.)

La destruction, par l'étranger, de ses pièces d'identité ou de ses titres de voyage, ou l'utilisation de documents frauduleux afin de tromper le ministère, et les circonstances dans lesquelles il s'est livré à ces agissements.
RIPR art. 247(1)c)

fraudulent or improper use

A thing seized shall be disposed of as follow ... if the seizure was necessary to prevent its fraudulent or improper use.
IRPR s. 253(2)(c)

utilisation irrégulière ou frauduleuse (n.f.)

Il est disposé de l'objet saisi de l'une des façons suivantes [...] si la saisie de l'objet était nécessaire pour en empêcher l'utilisation irrégulière ou frauduleuse.
RIPR art. 253(2)c)

free and informed consent

Before the adoption, the child's parents gave their free and informed consent to the child's adoption.
IRPR s. 117(3)(b)

consentement véritable et éclairé (n.m.)

Les parents de l'enfant ont, avant l'adoption, donné un consentement véritable et éclairé à l'adoption de l'enfant.
RIPR art. 117(3)b)

fulfil the sponsorship undertaking

If an officer receives information indicating that the sponsor is no longer able to fulfil the sponsorship undertaking, the Canadian income of the sponsor shall be calculated in accordance with paragraph (1)(c) on the basis of the 12-month period preceding the day the officer receives that information rather than the 12-month period referred to in that paragraph.
IRPR s. 134(2)

respecter l'engagement à l'égard du parrainage

Dans le cas où l'agent reçoit des renseignements montrant que le répondant ne peut plus respecter son engagement à l'égard du parrainage, le revenu canadien du répondant est calculé conformément à l'alinéa (1)c) comme si la période de douze mois était celle qui précède le jour où l'agent a reçu les renseignements au lieu de la période de douze mois visée à cet alinéa.
RIPR art. 134(2)

full parole

Despite this Act or the *Prisons and Reformatories Act*, an offender against whom a removal order has been made under the *Immigration and Refugee Protection Act* is ineligible for day parole or an unescorted temporary absence until the offender is eligible for full parole.
IRPA s. 242(4)

libération conditionnelle totale (n.f.)

Malgré la présente loi ou la *Loi sur les prisons et les maisons de correction*, l'admissibilité à la libération conditionnelle totale de quiconque est visé par une mesure de renvoi au titre de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* est préalable à l'admissibilité à la semi-liberté ou à l'absence temporaire sans escorte.
LIPR art. 242(4)

full-time job equivalent

1,950 hours of paid employment.
IRPR s. 88(1)

équivalent d'emploi à temps plein (n.m.)

Correspond à 1950 heures d'emploi rémunéré.
RIPR art. 88(1)

further examination

An officer may authorize a person to enter Canada for the purpose of further examination or an admissibility hearing under this Part.
IRPA s. 23

contrôle complémentaire (n.m.)

L'entrée peut aussi être autorisée en vue du contrôle complémentaire ou de l'enquête prévus par la présente partie.
LIPR art. 23

G

gate checks

A memorandum of understanding referred to in subsection (2) shall incude provisions respecting gate checks.
IRPR s. 280(3)(e)

vérifications aux portes d'embarquement (n.f.)

Le protocole d'entente comporte notamment des dispositions concernant la vérifications aux portes d'embarquement.
RIPR art. 280(3)e)

gender-based analysis

A gender-based analysis of the impact of this Act ...
IRPA s. 94(2)(f)

analyse comparative entre les sexes (n.f.)

Une analyse comparative entre les sexes des répercussions de la présente loi [...]
LIPR art. 94(2)f)

NOTA Terme utilisé au Canada.

genocide

A permanent resident or a foreign national is inadmissible on grounds of violating human or international rights for being a prescribed senior official in the service of a government that, in the opinion of the Minister, engages or has engaged in terrorism, systematic or gross human rights violations, or genocide.
IRPA s. 35(1)(b)

génocide (n.m.)

Emportent interdiction de territoire pour atteinte aux droits humains ou internationaux les faits suivants : occuper un poste de rang supérieur, au sens du règlement, au sein d'un gouvernement qui, de l'avis du ministre, se livre ou s'est livré au terrorisme, à des violations graves ou répétées des droits de la personne ou commet ou a commis un génocide.
LIPR art. 35(1)b)

genuine identity document

A document submitted under subsection (1) shall be accepted in lieu of a document described in any of paragraphs (1)(a) to (h) if (a) in the case of an identity document, the identity document is genuine.
IRPR s. 178(2)(a)(i)

pièce d'identité authentique (n.f.)

Les documents fournis au titre du paragraphe (1) en remplacement des documents mentionnés aux alinéas (1)a) à h) sont acceptés si : a) dans le cas d'une pièce d'identité, la pièce est authentique.
RIPR art. 178(2)a)(i)

genuine parent-child relationship

A genuine parent-child relationship exists at the time of the adoption and existed before the child reached the age of 18.
IRPR s. 117(4)(b)

véritable lien affectif parent-enfant (n.m.)

Un véritable lien affectif parent-enfant entre l'adopté et l'adoptant existait avant que l'adopté n'ait atteint l'âge de dix-huit ans.
RIPR art. 117(4)b)

give notice of the proceeding

The Immigration Division, in any proceeding before it, must, where practicable, hold a hearing; must give notice of the proceeding to the Minister and to the person who is the subject of the proceeding and hear the matter without delay.
IRPA s. 173(b)

convoquer à une audience

Dans toute affaire dont elle est saisie, la Section de l'immigration : dispose de celle-ci, dans la mesure du possible, par la tenue d'une audience; convoque la personne en cause et le ministre à une audience et la tient dans les meilleurs délais.
LIPR art. 173b)

giving of notice of the decision

The period in which to apply for judicial review with respect to a decision of the Board is calculated from the giving of notice of the decision or from the sending of written reasons, whichever is later.
IRPA s. 169(f)

notification de la décision (n.f.)

Les délais de contrôle judiciaire courent à compter du dernier en date des faits suivants : notification de la décision et transmission des motifs écrits.
LIPR art. 169f)

good and sufficient discharge

The receipt of the Minister is a good and sufficient discharge of the original liability to the extent of the payment.
IRPA s. 147(3)

quittance valable et suffisante (n.f.)

Le reçu du ministre constitue une quittance valable et suffisante de l'obligation envers le débiteur de Sa Majesté, à concurrence du versement.
LIPR art. 147(3)

governing council

A prescribed senior official in the service of a government is a person who, by virtue of the position they hold or held, is or was able to exert significant influence on the exercise of government power or is or was able to benefit from their position, and includes members of the cabinet or governing council.
IRPR a. 16(b)

conseil exécutif (n.m.)

Occupent un poste de rang supérieur au sein d'une administration les personnes qui, du fait de leurs actuelles ou anciennes fonctions, sont ou étaient en mesure d'influencer sensiblement l'exercice du pouvoir par leur gouvernement ou en tirent ou auraient pu en tirer certains avantages, notamment les membres du cabinet ou du conseil exécutif.
RIPR art. 16b)

Government of Canada fellowship

A person whose presence in Canada is as a recipient of a Government of Canada scholarship or fellowship ...
IRPR s. 305(2)(i)(v)

bourse de recherche du gouvernement du Canada (n.f.)

La personne qui se trouve au Canada à titre de bénéficiaire d'une bourse d'études ou d'une bourse de recherche du gouvernement du Canada [...]
RIPR art. 305(2)(i)(v)

Government of Canada scholarship

A person whose presence in Canada is as a recipient of a Government of Canada scholarship or fellowship ...
IRPR s. 305(2)(h)(v)

bourse d'études du gouvernement du Canada (n.f.)

La personne qui se trouve au Canada à titre de bénéficiaire d'une bourse d'études ou d'une bourse de recherche du gouvernement du Canada [...]
RIPR art. 305(2)h)(v)

government resettlement assistance program; resettlement assistance program

Payments that are made to or for the benefit of a person as social assistance or as financial assistance in the form of funds from a government resettlement assistance program.
IRPR s. 351(2)

The income earned by the sponsor not including any financial assistance received by the sponsor from the Government of Canada under a resettlement assistance program.
IRPR s. 134(1)(c)(iii)

programme d'aide pour la réinstallation (n.m.)

Les prestations versées à une personne à titre d'assistance sociale ou l'aide financière publique fournie dans le cadre d'un programme d'aide pour la réinstallation.
RIPR art. 351(2)

Le revenu du répondant exclusion faite de toute somme reçue du gouvernement du Canada dans le cadre d'un Programme d'aide pour la réinstallation.
RIPR art. 134(1)c)(iii)

grant leave

The judge who grants leave shall fix the day and place for the hearing of the application.
IRPA s. 74(a)

accueillir la demande d'autorisation

Le juge qui accueille la demande d'autorisation fixe les date et lieu d'audition de la demande.
LIPR art. 74a)

grant of permanent resident status

Conditions imposed in accordance with the law of the province have the same force and effect as if they were made under this Act, if they are imposed on a foreign national on or before the grant of permanent resident status.
IRPA s. 9(1)(d)

octroi du statut de résident permanent (n.m.)

Les conditions imposées à l'étranger, avant ou à l'octroi du statut de résident permanent, en vertu de la législation de la province ont le même effet que celles prévues sous le régime de la présente loi.
LIPR art. 9(1)d)

ground for detention; reason for detention

If it is determined that there are grounds for detention, the following factors shall be considered before a decision is made on detention or release: (a) the reason for detention; (b) the length of time in detention.
IRPR s. 248(a)

An officer may order the release from detention of a permanant resident or a foreign national before the first detention review by the Immigration Division if the officer is of the opinion that the reasons for the detention no longer exist.
IRPA s. 56

motif de détention (n.m.)

S'il est constaté qu'il existe des motifs de détention, les critères ci-après doivent être pris en compte avant qu'une décision ne soit prise quant à la détention ou la mise en liberté : a) le motif de la détention; b) la durée de la détention.
RIPR art. 248a)

L'agent peut mettre le résident permanent ou l'étranger en liberté avant le premier contrôle de la détention par la section s'il estime que les motifs de détention n'existent plus.
LIPR art. 56

grounds of criminality, on

For the purposes of paragraph 45(d) of the Act, the applicable removal order to be made by the Immigration Division against a person is ... a deportation order, if they are inadmissible under paragraph 36(2)(b), (c) or (d) of the Act on grounds of criminality.
IRPR s. 229(1)(d)

pour criminalité

Pour l'application de l'alinéa 45d) de la Loi, la Section de l'immigration prend contre l'étranger la mesure de renvoi indiquée en regard du motif en cause [...] en cas d'interdiction de territoire pour criminalité au titre des alinéas 36(2)b), c) ou d) de la Loi, l'expulsion.
RIPR art. 229(1)d)

grounds of inadmissibility

For the purposes of subsection 44(2) of the Act, and subject to subsection (3), if a report in respect of a foreign national does not include any grounds of inadmissibility other than those set out in the following circumstances, the report shall not be referred to the Immigration Division and any removal order made shall be.
IRPR s. 228(1)

motifs d'interdiction de territoire (n.m.)

Pour l'application du paragraphe 44(2) de la Loi, mais sous réserve du paragraphe (3), dans le cas où l'affaire ne comporte pas de motif d'interdiction de territoire autre que ceux prévus dans l'une des circonstances ci-après, l'affaire n'est pas déférée à la Section de l'immigration et la mesure de renvoi à prendre est celle indiquée en regard du motif en cause.
RIPR art. 228(1)

grounds of organized criminality, on

For the purposes of paragraph 45(d) of the Act, the applicable removal order to be made by the Immigration Division against a person is ... a deportation order, if they are inadmissible under subsection 37(1) of the Act on grounds of organized criminality.
IRPR s. 229(1)(e)

pour criminalité organisée

Pour l'application de l'alinéa 45d) de la Loi, la Section de l'immigration prend contre l'étranger la mesure de renvoi indiquée en regard du motif en cause [...] en cas d'interdiction de territoire pour criminalité organisée au titre du paragraphe 37(1) de la Loi, l'expulsion.
RIPR art. 229(1)e)

grounds of risk to life or of cruel and unusual treatment or punishment

A strong, effective refugee protection program that incorporates the protection grounds of the Geneva Convention and the Convention Against Torture and the grounds of risk to life or of cruel and unusual treatment or punishment.
IRPA Preamble

notion de menace pour la vie ou de traitement ou punition cruel et inusité (n.f.)

Un programme fort et efficace de protection des réfugiés qui s'appuie sur les motifs de protection de la Convention de Genève et de la Convention contre la torture et sur la notion de menace pour la vie ou de traitement ou punition cruel et inusité.
préambule LIPR

grounds of serious criminality, on

A deportation order, in the case of a permanent resident inadmissible under subsection 36(1) of the Act on grounds of serious criminality or a foreign national inadmissible under paragraph 36(1)(b) or (c) of the Act on grounds of serious criminality.
IRPR s. 229(1)(c)

pour grande criminalité

En cas d'interdiction de territoire pour grande criminalité du résident permanent au titre du paragraphe 36(1) de la Loi ou de l'étranger au titre des alinéas 36(1)b) ou c) de la Loi, l'expulsion.
RIPR art. 229(1)c)

grounds of violating human or international rights, on

A deportation order, if they are inadmissible under subsection 35(1) of the Act on grounds of violating human or international rights.
IRPR s. 229(1)(b)

pour atteinte aux droits humains ou internationaux

En cas d'interdiction de territoire pour atteinte aux droits humains ou internationaux au titre du paragraphe 35(1) de la Loi, l'expulsion.
RIPR art. 229(1)b)

guarantee of performance

Any cash deposit or guarantee of performance provided under paragraph 2(b) replaces the thing seized and, if section applies, any cash deposit is forfeited to Her Majesty in right of Canada and any guarantee of performance becomes a debt due under section 145 of the Act.
IRPR s. 254(3)

garantie d'exécution[1] (n.f.)

La garantie donnée aux termes de l'alinéa (2)b) remplace l'objet saisi et, en cas d'application de l'article, la somme en espèces est confisquée au profit de Sa Majesté du chef du Canada ou, le cas échéant, la garantie d'exécution devient une créance au titre de l'article 145 de la Loi.
RIPR art. 254(3)

guarantor

A Canadian citizen who is chosen by an applicant, resides in Canada, has known the applicant for at least two years and is a dentist, a medical doctor or a chiropractor; a judge, a magistrate or a police officer serving in the Royal Canadian Mounted Police or a provincial or municipal police force; in the Province of Quebec, a lawyer or a notary and, in any other province, a barrister or solicitor; a mayor; a minister of religion authorized under the laws of a province to perform marriages; a notary public; an optometrist; a pharmacist; a postmaster; a principal of a primary or secondary school; an accountant who is a member in good standing of an institute or association of accountants incorporated by or under an Act of the legislature of a province; a professional engineer; a senior administrator in a community college, including a CEGEP in the province of Quebec; a senior administrator or a teacher in a university; or a veterinarian.
IRPR s. 56(1)

garant (n.m.)

Pour l'application du présent article, garant s'entend du citoyen canadien qui réside au Canada, qui connaît le demandeur depuis au moins deux ans, qui est choisi par celui-ci et qui est, selon le cas : dentiste, médecin ou chiropraticien; juge, magistrat ou agent de police au service de la Gendarmerie royale du Canada ou d'une force municipale ou provinciale; dans la province de Québec, avocat ou notaire, et dans les autres provinces, barrister ou solicitor; maire; ministre du culte habilité en vertu de la législation provinciale à célébrer le mariage; notaire public; optométriste; pharmacien; maître de poste; directeur d'une école primaire ou secondaire; membre en règle d'un institut ou d'une association de comptables constitué en personne morale sous le régime d'une loi provinciale; ingénieur professionnel; cadre supérieur dans un établissement d'enseignement postsecondaire, y compris un CÉGEP dans la province de Québec; cadre supérieur ou professeur dans une université; vétérinaire.
RIPR art. 56(1)

guarantor's declaration

An applicant who is unable to provide a guarantor's declaration must include a statutory declaration in which the applicant states that they are unable to provide a guarantor's declaration and gives the reasons for being unable to do so.
IRPR s. 56(3)

déclaration d'un garant (n.f.)

Le demandeur qui ne peut fournir la déclaration d'un garant joint à sa demande une affirmation solennelle dans laquelle il atteste qu'il ne peut le faire et en donne les raisons.
RIPR art. 56(3)

guardian

The sponsor resided in Canada at the time they became the person's guardian and the competent authority of the person's province of intended destination has issued a written statement confirming that it does not oppose the guardianship and that the guardianship will be recognized for the purposes of provincial law.
IRPR s. 117(1)(e)(iv)

tuteur (n.m.)

Le répondant résidait au Canada au moment où il est devenu tuteur de la personne et les autorités compétentes de la province de destination ont déclaré par écrit qu'elles ne s'opposaient pas à la tutelle et qu'elles reconnaissaient celle-ci pour l'application du droit provincial.
RIPR art. 117(1)e)(iv)

guardianship

The relationship between a person and a child whereby the person has, by a written decision of the competent authority of the country where the child resides, been entrusted with the legal responsibility for the child and is authorized to act on their behalf.
IRPR s. 2

tutelle (n.f.)

Relation entre une personne et un enfant selon laquelle la personne est légalement responsable de l'enfant et est autorisée à agir pour lui aux termes d'une décision écrite des autorités compétentes du pays où l'enfant réside.
RIPR art. 2

H

habitual residence

A Convention refugee is a person who, by reason of a well-founded fear of persecution for reasons of race, religion, nationality, membership in a particular social group or political opinion, not having a country of nationality, is outside the country of their former habitual residence and is unable or, by reason of that fear, unwilling to return to that country.
IRPA s. 96(b)

Voluntary repatriation or resettlement in their country of nationality or habitual residence ...
IRPR s. 139(1)(d)(i)

résidence habituelle (n.f.)

A qualité de réfugié au sens de la Convention, le réfugié, la personne qui, craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un groupe social ou de ses opinions politiques : soit, si elle n'a pas de nationalité et se trouve hors du pays dans lequel elle avait sa résidence habituelle, ne peut ni, du fait de cette crainte, ne veut y retourner.
LIPR art. 96b)

Le rapatriement volontaire ou la réinstallation dans le pays dont il a la nationalité ou dans lequel il avait sa résidence habituelle [...]
RIPR art. 139(1)d)(i)

health grounds

An exclusion order, if they are inadmissible under subsection 38(1) of the Act on health grounds, unless subsection (2) or (3) applies ...
IRPR s. 229(1)(f)

motifs sanitaires (n.m.)

En cas d'interdiction de territoire pour motifs sanitaires au titre du paragraphe 38(1) de la Loi, l'exclusion, à moins que les paragraphes (2) ou (3) ne s'appliquent [...]
RIPR art. 229(1)f)

health practitioner

An officer who is assessing the foreign national's health condition shall consider any report made by a health practitioner or medical laboratory with respect to the foreign national.
IRPR s. 31(a)

spécialiste de la santé (n.é.)

Pour décider si l'état de santé d'un étranger constitue vraisemblablement un danger pour la santé publique, l'agent tient compte de tout rapport établi par un spécialiste de la santé ou par un laboratoire médical concernant l'étranger.
RIPR art. 31a)

hearing

For the purpose of determining whether a hearing is required under paragraph 113(b) of the Act, the factors are the following: whether there is evidence that raises a serious issue of the applicant's credibility and is related to the factors set out in sections 96 and 97 of the Act.
IRPR s. 167

The Immigration Division, in any proceeding before it, must, where practicable, hold a hearing.
IRPA s. 173(a)

audience (n.f.)

Pour l'application de l'alinéa 113b) de la Loi, les facteurs ci-après servent à décider si la tenue d'une audience est requise : l'existence d'éléments de preuve relatifs aux éléments mentionnés aux articles 96 et 97 de la Loi qui soulèvent une question importante en ce qui concerne la crédibilité du demandeur [...]
RIPR art. 167

Dans toute affaire dont elle est saisie, la Section de l'immigration dispose de celle-ci, dans la mesure du possible, par la tenue d'une audience.
LIPR art. 173a)

high proficiency

The ability to speak, listen, read or write with high proficiency in the first official language, 4 points for each of those abilities if the skilled worker's proficiency corresponds to a benchmark of 8 or higher ...
IRPR s. 79(2)(a)

niveau de compétence élevé (n.m.)

Pour l'aptitude à parler, à écouter, à lire ou à écrire à un niveau de compétence élevé : dans la première langue officielle, 4 points pour chaque aptitude si les compétences du travailleur qualifié correspondent au moins à un niveau 8 [...]
RIPR art. 79(2)a)

hold a means of transportation

An officer may board and inspect any means of transportation bringing persons to Canada, examine any person carried by that means of transportation and any record or document respecting that person, seize and remove the record or document to obtain copies or extracts and hold the means of transportation until the inspection and examination are completed.
IRPA s. 15(3)

retenir un moyen de transport

L'agent peut fouiller tout moyen de transport amenant des personnes au Canada, interroger les personnes qui s'y trouvent, inspecter les documents et pièces relatifs à celles-ci et les saisir pour reproduction totale ou partielle et retenir le moyen de transport jusqu'à la fin du contrôle.
LIPR art. 15(3)

hold a medical certificate

Every foreign national referred to in subsection (1) who seeks to enter Canada must hold a medical certificate that indicates that they are not inadmissible on health grounds and that is based on the last medical examination to which they were required to submit under that subsection within the previous 12 months.
IRPR s. 30(4)

être titulaire d'un certificat médical

L'étranger visé au paragraphe (1) qui cherche à entrer au Canada doit être titulaire d'un certificat médical attestant qu'il n'est pas interdit de territoire pour motifs sanitaires et se fondant sur la dernière visite médicale à laquelle il a été requis de se soumettre aux termes de ce paragraphe dans les douze mois qui précèdent.
RIPR art. 30(4)

hold a person

For the purposes of paragraph 148(1)(b) of the Act, a transporter has complied with the obligation to hold a person until the examination is completed when an officer informs the transporter that the examination of the person is completed.
IRPR s. 261(1)

détenir une personne

Pour l'application de l'alinéa 148(1)b) de la Loi, le transporteur a satisfait à son obligation de détenir une personne jusqu'à la fin du contrôle dès le moment où l'agent l'a informé que le contrôle est terminé.
RIPR art. 261(1)

holder of a temporary resident permit

A temporary resident is, subject to the other provisions of this Act, authorized to enter and remain in Canada on a temporary basis as a visitor or as a holder of a temporary resident permit.
IRPA s. 29(1)

titulaire d'un permis de séjour temporaire (n.é.)

Le résident temporaire a, sous réserve des autres dispositions de la présente loi, l'autorisation d'entrer au Canada et d'y séjourner à titre temporaire comme visiteur ou titulaire d'un permis de séjour temporaire.
LIPR art. 29(1)

home study (**of adoptive parents**)

A competent authority has conducted or approved a home study of the adoptive parents.
IRPR s. 117(3)(a)

étude du milieu familial (**des parents adoptifs**) (n.f.)

Des autorités compétentes ont fait ou ont approuvé une étude du milieu familial des parents adoptifs.
RIPR art. 117(3)a)

household

The cumulative period referred to in paragraph (1)(d) may be in respect of more than one employer or household and need not be without interruption, but may not be in respect of more than one employer or household at a time.
IRPR s. 113(2)

résidence (n.f.)

Les deux ans visés à l'alinéa (1)d) peuvent être passés au service de plus d'un employeur ou dans plus d'une résidence dès lors qu'ils ne le sont pas simultanément.
RIPR art. 113(2)

humanitarian and compassionate considerations

A removal order made against a foreign national, and any family member of the foreign national, is stayed if the Minister is of the opinion under subsection 25(1) of the Act that there exist humanitarian and compassionate considerations, or public policy considerations, and the stay is effective until a decision is made to grant, or not grant, permanent resident status.
IRPR s. 233

Humanitarian and compassionate considerations relating to foreign nationals.
IRPA s. 25(1)

circonstances d'ordre humanitaire (n.f.)

La décision du ministre prise au titre du paragraphe 25(1) de la Loi selon laquelle il estime que des circonstances d'ordre humanitaire existent ou que l'intérêt public le justifie emporte sursis de la mesure de renvoi visant l'étranger et les membres de sa famille jusqu'à ce qu'il soit statué sur sa demande de résidence permanente.
RIPR art. 233

Des circonstances d'ordre humanitaire relatives à l'étranger.
LIPR art. 25(1)

humanitarian and compassionate grounds

The existence of a right of appeal under the law of that province respecting rejections by provincial officials of applications for sponsorship, for reasons of failing to meet financial criteria or failing to comply with a prior undertaking, prevents the sponsor, except on humanitarian and compassionate grounds, from appealing under this Act against a refusal, based on those reasons, of a visa or permanent resident status.
IRPA s. 9(2)

motifs d'ordre humanitaire (n.m.)

Le droit d'appel prévu par la législation de la province quant au rejet par le fonctionnaire provincial compétent d'une demande d'engagement, pour non-conformité à ces normes, ou manquement à un engagement antérieur, prive le répondant, sauf sur des motifs d'ordre humanitaire, du droit d'en appeler au titre de la présente loi du refus, pour ces mêmes raisons, du visa ou du statut de résident permanent.
LIPR art. 9(2)

humanitarian intervention

Where circumstances warrant humanitarian intervention by the Department in order to implement the overall humanitarian strategies of the Government of Canada, that intervention being in keeping with the work of the United Nations High Commissioner for Refugees.
IRPR s. 148(2)(c)

intervention d'ordre humanitaire (n.f.)

Les circonstances justifient une intervention d'ordre humanitaire de la part du ministère pour mettre en œuvre les stratégies humanitaires globales du gouvernement canadien, intervention qui est en accord avec le travail accompli par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.
RIPR art. 148(2)c)

humanitarian-protected persons abroad class

For the purposes of subsection 12(3) of the Act, a person in similar circumstances to those of a Convention refugee is a member of one of the following humanitarian-protected persons abroad classes: the country of asylum class; or the source country class.
IRPR s. 146(1)

catégorie de personnes protégées à titre humanitaire outre-frontières (n.f.)

Pour l'application du paragraphe 12(3) de la Loi, la personne dans une situation semblable à celle d'un réfugié au sens de la Convention appartient à l'une des catégories de personnes protégées à titre humanitaire outre-frontières suivantes : la catégorie de personnes de pays d'accueil; la catégorie de personnes de pays source.
RIPR art. 146(1)

human rights record

The following factors are to be considered in designating a country under paragraph (1)(a): whether the country is a party to the Refugee Convention and to the Convention Against Torture; its policies and practices with respect to claims under the Refugee Convention and with respect to obligations under the Convention Against Torture; its human rights record.
IRPA s. 102(2)c)

antécédents en matière de respect des droits de la personne (n.m.)

Il est tenu compte des facteurs suivants en vue de la désignation des pays : le fait que ces pays sont parties à la Convention sur les réfugiés et à la Convention contre la torture; leurs politique et usages en ce qui touche la revendication du statut de réfugié au sens de la Convention sur les réfugiés et les obligations découlant de la Convention contre la torture; leurs antécédents en matière de respect des droits de la personne.
LIPR art. 102(2)c)

human smuggler

The risk of continued control by the human smugglers or traffickers who brought the children to Canada.
IRPR s. 249(c)

passeur (n.m.)

Le risque que le mineur demeure sous l'emprise des passeurs ou des trafiquants qui l'ont amené au Canada.
RIPR art. 249c)

human smuggling; people smuggling

... offences for human smuggling and trafficking with a maximum penalty of life in prison ...
IRPA Preamble

A permanent resident or a foreign national is inadmissible on grounds of organized criminality for engaging, in the context of transnational crime, in activities such as people smuggling, trafficking in persons or money laundering.
IRPA s. 37(1)(b)

introduction de clandestins (n.f.)

[...] l'infliction de peines pour les responsables de l'introduction de clandestins et du trafic de personnes, dont l'emprisonnement à perpétuité [...]
préambule LIPR

Emportent interdiction de territoire pour criminalité organisée les faits suivants : se livrer, dans le cadre de la criminalité transnationale, à des activités telles le passage de clandestins, le trafic de personnes ou le recyclage des produits de la criminalité.
LIPR art. 37(1)b)

human trafficking
SEE **trafficking in persons**

humiliating or degrading treatment

A person was subjected to humiliating or degrading treatment, including with respect to work or health conditions or sexual exploitation as a result of the commission of the offence.
IRPA s. 121(1)(d)

traitement dégradant ou attentatoire à la dignité humaine (n.m.)

La personne est soumise à tout traitement dégradant ou attentatoire à la dignité humaine, notamment en ce qui touche les activités professionnelles, la santé ou l'exploitation sexuelle.
LIPR art. 121(1)d)

I

immigrant station

Every peace officer and every person in immediate charge or control of an immigrant station shall, when so directed by an officer, execute any warrant or written order issued under this Act for the arrest, detention or removal from Canada of any permanent resident or foreign national.
IRPA s. 142

poste d'attente (n.m.)

Les agents de la paix et les responsables immédiats d'un poste d'attente doivent, sur ordre de l'agent, exécuter les mesures, mandats et autres décisions écrites prises au titre de la présente loi en vue de l'arrestation, de la garde ou du renvoi.
LIPR art. 142

Immigration and Refugee Protection Act
SEE **Act respecting immigration to Canada and the granting of refugee protection to persons who are displaced, persecuted or in danger, An**

immigration and refugee protection policies

The Minister may consult with the governments of the provinces on immigration and refugee protection policies and programs, in order to facilitate cooperation and to take into consideration the effects that the implementation of this Act may have on the provinces.
IRPA s. 10(1)

orientations touchant à l'immigration et à l'asile (n.f.)

Le ministre peut consulter les gouvernements des provinces sur les orientations et programmes touchant à l'immigration et à l'asile en vue de faciliter la coopération avec ceux-ci et de prendre en considération les effets que la mise en œuvre de la présente loi peut avoir sur les provinces.
LIPR art. 10(1)

immigration and refugee protection programs

The Minister may consult with the governments of the provinces on immigration and refugee protection policies and programs, in order to facilitate cooperation and to take into consideration the effects that the implementation of this Act may have on the provinces.
IRPA s. 10(1)

programmes touchant à l'immigration et à l'asile (n.m.)

Le ministre peut consulter les gouvernements des provinces sur les orientations et programmes touchant à l'immigration et à l'asile en vue de faciliter la coopération avec ceux-ci et de prendre en considération les effets que la mise en œuvre de la présente loi peut avoir sur les provinces.
LIPR art. 10(1)

immigration appeal system

An immigration appeal system that enhances integrity and effectiveness while maintaining fairness and legal safeguards ...
IRPA Preamble

système d'appel des décisions en matière d'immigration (n.m.)

Un système d'appel des décisions en matière d'immigration, qui renforce l'efficacité et le respect des règles du processus tout en préservant l'équité et les garanties juridiques [...]
préambule LIPR

Immigration Division

The Immigration Division consists of the Director General and other directors and members necessary to carry out its functions and who are employed in accordance with the *Public Service Employment Act*.
IRPA s. 172(1)

Section de l'immigration (n.f.)

La Section de l'immigration se compose du directeur général, des directeurs et des commissaires, nommés conformément à la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique*, nécessaires à l'exercice de sa juridiction.
LIPR art. 172(1)

immigration proceeding

Voluntary compliance with any previously required appearance at an immigration or criminal proceeding.
IRPR s. 245(c)

instance en immigration (n.f.)

Le fait de s'être conformé librement à l'obligation de comparaître lors d'une instance en immigration ou d'une instance criminelle.
RIPR art. 245c)

immigration status

The application shall, unless otherwise provided by these Regulations, contain the name, birth date, address, nationality and immigration status of the applicant and of all family members of the applicant.
IRPR s. 10(2)(a)

statut d'immigration (n.m.)

La demande comporte, sauf disposition contraire du présent règlement, les éléments suivants : les nom, date de naissance, adresse, nationalité et statut d'immigration du demandeur et de chacun des membres de sa famille.
RIPR art. 10(2)a)

impose a stay on removal orders

The Minister may impose a stay on removal orders with respect to a country or a place if the circumstances in that country or place pose a generalized risk to the entire civilian population as a result of an armed conflict within the country or place.
IRPR s. 230(1)

imposer un sursis aux mesures de renvoi

Le ministre peut imposer un sursis aux mesures de renvoi vers un pays ou un lieu donné si la situation dans ce pays ou ce lieu expose l'ensemble de la population civile à un risque généralisé qui découle de l'existence d'un conflit armé dans le pays ou le lieu.
LIPR art. 230(1)

inadmissibility

The matters referred to in subsection (1) do not constitute inadmissibility in respect of a permanent resident or a foreign national who satisfies the Minister that their presence in Canada would not be detrimental to the national interest.
IRPA s. 34(2)

interdiction de territoire (n.f.)

Ces faits n'emportent pas interdiction de territoire pour le résident permanent ou l'étranger qui convainc le ministre que sa présence au Canada ne serait nullement préjudiciable à l'intérêt national.
LIPR art. 34(2)

inadmissibility on security grounds

For the purpose of subsection (1) ... (a) inadmissibility as a member of a class described in paragraph 19(1)(e), (f), (g) or (k) of the former Act is inadmissibility on security grounds under the *Immigration and Refugee Protection Act*.
IRPR s. 321(2)

motif d'interdiction de territoire pour raison de sécurité (n.m.)

Pour l'application du paragraphe (1) [...] a) l'inadmissibilité pour motif d'appartenance à une catégorie visée à l'un des alinéas 19(1)e) à g) et k) de l'ancienne loi est un motif d'interdiction de territoire pour raison de sécurité sous le régime de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*.
RIPR art. 321(2)

inadmissibility on the ground of misrepresentation

No appeal may be made under subsection 63(1) in respect of a decision that was based on a finding of inadmissibility on the ground of misrepresentation, unless the foreign national in question is the sponsor's spouse, common-law partner or child.
IRPA s. 64(3)

interdiction de territoire pour fausses déclarations (n.f.)

N'est pas susceptible d'appel au titre du paragraphe 63(1) le refus fondé sur l'interdiction de territoire pour fausses déclarations, sauf si l'étranger en cause est l'époux ou le conjoint de fait du répondant ou son enfant.
LIPR art. 64(3)

inadmissibility report

For the purposes of paragraph 149(b) of the Act, the person to whom it relates means a person who is subject to an inadmissibility report, arrest or a removal order.
IRPR s. 270

rapport d'interdiction de territoire (n.m.)

Pour l'application de l'alinéa 149b) de la Loi, l'intéressé s'entend de la personne qui fait l'objet d'une arrestation, d'un rapport d'interdiction de territoire ou d'une mesure de renvoi.
RIPR art. 270

inadmissibility under the *Immigration and Refugee Protection Act* on grounds of criminality

Inadmissibility on the basis of paragraph 27(1)(a.2) or (a.3) or (2)(d) of the former Act is inadmissibility under the *Immigration and Refugee Protection Act* on grounds of criminality.
IRPR s. 321(2)(d)

motif d'interdiction de territoire pour criminalité sous le régime de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* (n.m.)

Le fait d'être visé à l'un des alinéas 27(1)a.2) et a.3) et (2)d) de cette loi est un motif d'interdiction de territoire pour criminalité sous le régime de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*.
RIPR art. 321(2)d)

inadmissibility under the *Immigration and Refugee Protection Act* on grounds of serious criminality

Inadmissibility on the basis of paragraph 27(1)(a.1) of the former Act is inadmissibility under the *Immigration and Refugee Protection Act* on grounds of serious criminality.
IRPR s. 321(2)(c)

motif d'interdiction de territoire pour grande criminalité sous le régime de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* (n.m.)

Le fait d'être visé à l'alinéa 27(1)a.1) de cette loi est un motif d'interdiction de territoire pour grande criminalité sous le régime de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*.
RIPR art. 321(2)c)

inadmissibility under the *Immigration and Refugee Protection Act* on grounds of violating human or international rights

Inadmissibility as a member of a class described in paragraph 19(1)(j) or (l) of the former Act is inadmissibility under the *Immigration and Refugee Protection Act* on grounds of violating human or international rights.
IRPR s. 321(b)

motif d'interdiction de territoire pour atteinte aux droits humains ou internationaux sous le régime de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* (n.m.)

L'inadmissibilité pour motif d'appartenance à une catégorie visée à l'un des alinéas 19(1)j) et l) de l'ancienne loi est un motif d'interdiction de territoire pour atteinte aux droits humains ou internationaux sous le régime de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*.
RIPR art. 321b)

inadmissible

The visa or document shall be issued if, following an examination, the officer is satisfied that the foreign national is not inadmissible and meets the requirements of this Act.
IRPA s. 11(1)

A foreign national who is a family member of a person who makes an application for a permanent resident visa as a member of the federal skilled worker class shall become a permanent resident if, following an examination, it is established that the family member is not inadmissible.
IRPR s. 85

interdit de territoire[1]

L'étranger doit, préalablement à son entrée au Canada, demander à l'agent les visa et autres documents requis par règlement, lesquels sont délivrés sur preuve, à la suite d'un contrôle, qu'il n'est pas interdit de territoire et se conforme à la présente loi.
LIPR art. 11(1)

L'étranger qui est membre de la famille de la personne qui présente une demande de visa de résident permanent au titre de la catégorie des travailleurs qualifiés (fédéral) devient résident permanent s'il est établi, à l'issue d'un contrôle, qu'il n'est pas interdit de territoire.
RIPR art. 85

inadmissible foreign national
SEE **foreign national who is inadmissible**

inadmissible for failing to comply with this Act, to be

A person is inadmissible for failing to comply with this Act; in the case of a foreign national, through an act or omission which contravenes, directly or indirectly, a provision of this Act; and in the case of a permanent resident, through failing to comply with subsection 27(2) or section 28.
IRPA s. 41

emporter interdiction de territoire pour manquement à la présente loi

S'agissant de l'étranger, emportent interdiction de territoire pour manquement à la présente loi tout fait, acte ou omission commis directement ou indirectement en contravention avec la présente loi et, s'agissant du résident permanent, le manquement à l'obligation de résidence et aux conditions imposées.
LIPR art. 41

NOTA L'expression « être interdit de territoire » est aussi correcte.

inadmissible for financial reasons, to be

A foreign national is inadmissible for financial reasons if they are or will be unable or unwilling to support themself or any other person who is dependent on them.
IRPA s. 39

emporter interdiction de territoire pour motifs financiers

Emporte interdiction de territoire pour motifs financiers l'incapacité de l'étranger ou son absence de volonté de subvenir, tant actuellement que pour l'avenir, à ses propres besoins et à ceux des personnes à sa charge.
LIPR art. 39

inadmissible for misrepresentation

A permanent resident or a foreign national is inadmissible for misrepresentation for directly or indirectly misrepresenting or withholding material facts relating to a relevant matter that induces or could induce an error in the administration of this Act.
IRPA s. 40(1)(a)

interdit de territoire pour fausses déclarations

Emportent interdiction de territoire pour fausses déclarations les faits suivants [...] être ou avoir été parrainé par un répondant dont il a été statué qu'il est interdit de territoire pour fausses déclarations.
LIPR art. 40(1)b)

inadmissible for misrepresentation, to be

A permanent resident or a foreign national is inadmissible for misrepresentation for directly or indirectly misrepresenting or withholding material facts relating to a relevant matter that induces or could induce an error in the administration of this Act.
IRPA s. 40(1)

emporter interdiction de territoire pour fausses déclarations

Emportent interdiction de territoire pour fausses déclarations les faits suivants : directement ou indirectement, faire une présentation erronée sur un fait important quant à un objet pertinent, ou une réticence sur ce fait, ce qui entraîne ou risque d'entraîner une erreur dans l'application de la présente loi.
LIPR art. 40(1)

inadmissible in a court of law

The judge may receive into evidence anything that, in the opinion of the judge, is appropriate, even if it is inadmissible in a court of law, and may base the decision on that evidence.
IRPA s. 78(j)

inadmissible en justice

Le juge peut recevoir et admettre en preuve tout élément qu'il estime utile, même inadmissible en justice, et peut fonder sa décision sur celui-ci.
LIPR art. 78j)

inadmissible on any other grounds under the Act

They have continuously resided in Canada as a permit holder for a period of (i) at least three years, if they are inadmissible on health grounds under section 38 of the Act, or (ii) at least five years, if they are inadmissible on any other grounds under the Act, except sections 34 and 35 and subsections 36(1) and 37(1) of the Act.
IRPR s. 65(b)(ii)

interdit de territoire pour tout autre motif aux termes de la Loi

Il a résidé sans interruption au Canada au titre de ce permis, pendant une période minimale (i) de trois ans, dans le cas de l'étranger qui est interdit de territoire pour motifs sanitaires aux termes du paragraphe 38(1) de la Loi (ii), de cinq ans, dans le cas de l'étranger qui est interdit de territoire pour tout autre motif aux termes de la Loi, sauf ceux prévus aux articles 34 et 35 et aux paragraphes 36(1) et 37(1) de la Loi.
RIPR art. 65b)(ii)

inadmissible on grounds of an inadmissible family member, to be

A foreign national, other than a protected person, is inadmissible on grounds of an inadmissible family member if their accompanying family member or, in prescribed circumstances, their non-accompanying family member is inadmissible.
IRPA s. 42

emporter interdiction de territoire pour inadmissibilité familiale

Emportent, sauf pour le résident permanent ou une personne protégée, interdiction de territoire pour inadmissibilité familiale les faits suivants : l'interdiction de territoire frappant tout membre de sa famille qui l'accompagne ou qui, dans les cas réglementaires, ne l'accompagne pas.
LIPR art. 42

inadmissible on grounds of criminality, to be

A foreign national is inadmissible on grounds of criminality for having been convicted in Canada of an offence under an Act of Parliament punishable by way of indictment, or of two offences under any Act of Parliament not arising out of a single occurrence.
IRPA art. 36(1)(c)

emporter interdiction de territoire pour criminalité

Emportent, sauf pour le résident permanent, interdiction de territoire pour criminalité les faits suivants [...] être déclaré coupable au Canada d'une infraction à une loi fédérale punissable par mise en accusation ou de deux infractions à toute loi fédérale qui ne découlent pas des mêmes faits.
LIPR art. 36(1)c)

inadmissible on grounds of organized criminality

If a foreign national against whom a removal order has not been enforced is applying outside Canada for a visa or an authorization to return to Canada, an officer shall enforce the order if, following an examination, the foreign national establishes that they are not inadmissible on grounds of security, violating human or international rights, serious criminality or organized criminality.
IRPR s. 240(2)(c)

interdit de territoire pour criminalité organisée

Si l'étranger à l'égard duquel la mesure de renvoi n'a pas été exécutée demande, à l'extérieur du Canada, un visa ou l'autorisation de revenir au Canada, l'agent exécute la mesure de renvoi si, à l'issue d'un contrôle, l'étranger fait la preuve de ce qui suit : il n'est pas interdit de territoire pour raison de sécurité, pour atteinte aux droits humains ou internationaux, pour grande criminalité ou pour criminalité organisée.
RIPR art. 240(2)c)

inadmissible on grounds of organized criminality, to be

A permanent resident or a foreign national is inadmissible on grounds of organized criminality for being a member of an organization that is believed on reasonable grounds to be or to have been engaged in activity that is part of a pattern of criminal activity planned and organized by a number of persons acting in concert in furtherance of the commission of an offence punishable under an Act of Parliament by way of indictment.
IRPA s. 37(1)

emporter interdiction de territoire pour criminalité organisée

Emportent interdiction de territoire pour criminalité organisée les faits suivants : être membre d'une organisation dont il y a des motifs raisonnables de croire qu'elle se livre ou s'est livrée à des activités faisant partie d'un plan d'activités criminelles organisées par plusieurs personnes agissant de concert en vue de la perpétration d'une infraction à une loi fédérale punissable par mise en accusation ou de la perpétration, hors du Canada, d'une infraction qui, commise au Canada, constituerait une telle infraction, ou se livrer à des activités faisant partie d'un tel plan.
LIPR art. 37(1)

inadmissible on grounds of security

If a foreign national against whom a removal order has not been enforced is applying outside Canada for a visa or an authorization to return to Canada, an officer shall enforce the order if, following an examination, the foreign national establishes that they are not inadmissible on grounds of security, violating human or international rights, serious criminality or organized criminality.
IRPR s. 240(2)(c)

interdit de territoire pour raison de sécurité

Si l'étranger à l'égard duquel la mesure de renvoi n'a pas été exécutée demande, à l'extérieur du Canada, un visa ou l'autorisation de revenir au Canada, l'agent exécute la mesure de renvoi si, à l'issue d'un contrôle, l'étranger fait la preuve de ce qui suit : il n'est pas interdit de territoire pour raison de sécurité, pour atteinte aux droits humains ou internationaux, pour grande criminalité ou pour criminalité organisée.
RIPR art. 240(2)c)

inadmissible on grounds of security or for violating human or international rights

A permanent resident or a foreign national may, on entry into Canada, be detained if an officer has reasonable grounds to suspect that the permanent resident or the foreign national is inadmissible on grounds of security or for violating human or international rights.
IRPA s. 55(3)(b)

interdit de territoire pour raison de sécurité ou pour atteinte aux droits humains ou internationaux

L'agent peut détenir le résident permanent ou l'étranger, à son entrée au Canada, dans les cas suivants [...] il a des motifs raisonnables de soupçonner que celui-ci est interdit de territoire pour raison de sécurité ou pour atteinte aux droits humains ou internationaux.
LIPR art. 55(3)b)

inadmissible on grounds of security, violating human or international rights or organized criminality

Refugee protection may not result from an application for protection if the person is determined to be inadmissible on grounds of security, violating human or international rights or organized criminality.
IRPA s. 112(3)(a)

interdit de territoire pour raison de sécurité ou pour atteinte aux droits humains ou internationaux ou criminalité organisée

L'asile ne peut être conféré au demandeur dans les cas suivants [...] il est interdit de territoire pour raison de sécurité ou pour atteinte aux droits humains ou internationaux ou criminalité organisée.
LIPR art. 112(3)a)

inadmissible on grounds of serious criminality

If a foreign national against whom a removal order has not been enforced is applying outside Canada for a visa or an authorization to return to Canada, an officer shall enforce the order if, following an examination, the foreign national establishes that they are not inadmissible on grounds of security, violating human or international rights, serious criminality or organized criminality.
IRPR s. 240(2)(c)

Refugee protection may not result from an application for protection if the person is determined to be inadmissible on grounds of serious criminality with respect to a conviction in Canada punished by a term of imprisonment of at least two years.
IRPR s. 112(3)b)

interdit de territoire pour grande criminalité

Si l'étranger à l'égard duquel la mesure de renvoi n'a pas été exécutée demande, à l'extérieur du Canada, un visa ou l'autorisation de revenir au Canada, l'agent exécute la mesure de renvoi si, à l'issue d'un contrôle, l'étranger fait la preuve de ce qui suit : il n'est pas interdit de territoire pour raison de sécurité, pour atteinte aux droits humains ou internationaux, pour grande criminalité ou pour criminalité organisée.
RIPR art. 240(2)c)

L'asile ne peut être conféré au demandeur dans les cas suivants : il est interdit de territoire pour grande criminalité pour déclaration de culpabilité au Canada punie par un emprisonnement d'au moins deux ans.
LIPR art. 112(3)b)

inadmissible on grounds of serious criminality, to be

A permanent resident or a foreign national is inadmissible on grounds of serious criminality for having been convicted in Canada of an offence under an Act of Parliament punishable by a maximum term of imprisonment of at least 10 years, or of an offence under an Act of Parliament for which a term of imprisonment of more than six months has been imposed.
IRPA s. 36(1)

emporter interdiction de territoire pour grande criminalité

Emportent interdiction de territoire pour grande criminalité les faits suivants : être déclaré coupable au Canada d'une infraction à une loi fédérale punissable d'un emprisonnement maximal d'au moins dix ans ou d'une infraction à une loi fédérale pour laquelle un emprisonnement de plus de six mois est infligé.
LIPR art. 36(1)

inadmissible on health grounds

Every foreign national referred to in subsection (1) who seeks to enter Canada must hold a medical certificate that indicates that they are not inadmissible on health grounds and that is based on the last medical examination to which they were required to submit under that subsection within the previous 12 months.
IRPR s. 30(4)

interdit de territoire pour motifs sanitaires

L'étranger visé au paragraphe (1) qui cherche à entrer au Canada doit être titulaire d'un certificat médical attestant qu'il n'est pas interdit de territoire pour motifs sanitaires et se fondant sur la dernière visite médicale à laquelle il a été requis de se soumettre aux termes de ce paragraphe dans les douze mois qui précèdent.
RIPR art. 30(4)

inadmissible on health grounds, to be

A foreign national is inadmissible on health grounds if their health condition is likely to be a danger to public health.
IRPA s. 38(1)

emporter interdiction de territoire pour motifs sanitaires

Emporte, sauf pour le résident permanent, interdiction de territoire pour motifs sanitaires l'état de santé de l'étranger constituant vraisemblablement un danger pour la santé ou la sécurité publiques.
LIPR art. 38(1)

inadmissible on security grounds, to be

A permanent resident or a foreign national is inadmissible on security grounds for engaging in an act of espionage or an act of subversion against a democratic government, institution or process as they are understood in Canada.
IRPA s. 34(1)

emporter interdiction de territoire pour raison de sécurité

Emportent interdiction de territoire pour raison de sécurité les faits suivants : être l'auteur d'actes d'espionnage ou se livrer à la subversion contre toute institution démocratique, au sens où cette expression s'entend au Canada.
LIPR art. 34(1)

inadmissible person

They are an accompanying family member of an inadmissible person.
IRPA s. 42(b)

interdit de territoire[2] (n.m.)

Accompagner, pour un membre de sa famille, un interdit de territoire [...]
LIPR art. 42b)

inadmissible solely on the grounds that they have failed to comply with the residency obligation

The Minister may refer the report to the Immigration Division for an admissibility hearing except in the case of a permanent resident who is inadmissible solely on the grounds that they have failed to comply with the residency obligation under section 28 and except, in the circumstances prescribed by the regulations, in the case of a foreign national.
IRPA s. 44(2)

interdit de territoire pour le seul motif qu'il n'a pas respecté l'obligation de résidence

Le ministre peut déférer l'affaire à la Section de l'immigration pour enquête, sauf s'il s'agit d'un résident permanent interdit de territoire pour le seul motif qu'il n'a pas respecté l'obligation de résidence ou, dans les circonstances visées par les règlements, d'un étranger, il peut alors prendre une mesure de renvoi.
LIPR art. 44(2)

inadmissible under the *Immigration and Refugee Protection Act* for failing to comply with that Act

A person is inadmissible under the *Immigration and Refugee Protection Act* for failing to comply with that Act if, on the coming into force of this section, the person had been determined to be a member of an inadmissible class described in paragraph 19(1)(h) or (i) or (2)(c) or (d) of the former Act, or had been determined to be inadmissible on the basis of paragraph 27(1)(b) or (2)(b), (e), (f), (h), (i) or (k) of the former Act.
IRPR s. 320(10)

interdit de territoire pour manquement à la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* sous le régime de cette loi

La personne qui, à l'entrée en vigueur du présent article, avait été jugée appartenir à une catégorie visée à l'un des alinéas 19(1)h) et i) et (2)c) et d) de l'ancienne loi ou être visée aux alinéas 27(1)b) et (2)b), e), f), h), i) et k) de cette loi est interdite de territoire pour manquement à la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* sous le régime de cette loi.
RIPR art. 320(10)

inadmissible under the *Immigration and Refugee Protection Act* for financial reasons

A person is inadmissible under the *Immigration and Refugee Protection Act* for financial reasons if, on the coming into force of this section, the person had been determined to be a member of the inadmissible class described in paragraph 19(1)(b) of the former Act or had been determined to be inadmissible on the basis of paragraph 27(1)(f) or (2)(l) of the former Act.
IRPR s. 320(8)

interdit de territoire pour motifs financiers sous le régime de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*

La personne qui, à l'entrée en vigueur du présent article, avait été jugée appartenir à la catégorie visée à l'alinéa 19(1)b) de l'ancienne loi ou être visée à l'un des alinéas 27(1)f) et (2)l) de cette loi est interdite de territoire pour motifs financiers sous le régime de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*.
RIPR art. 320(8)

inadmissible under the *Immigration and Refugee Protection Act* for misrepresentation

A person is inadmissible under the *Immigration and Refugee Protection Act* for misrepresentation if, on the coming into force of this section, the person had been determined to be inadmissible on the basis of paragraph 27(1)(e) or (2)(g) or (i) of the former Act.
IRPR s. 320(9)

interdit de territoire pour fausses déclarations sous le régime de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*

La personne qui, à l'entrée en vigueur du présent article, avait été jugée être visée à l'un des alinéas 27(1)e) et (2)g) et i) de l'ancienne loi est interdite de territoire pour fausses déclarations sous le régime de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*.
RIPR art. 320(9)

inadmissible under the *Immigration and Refugee Protection Act* on grounds of violating human or international rights

A person is inadmissible under the *Immigration and Refugee Protection Act* on grounds of violating human or international rights if, on the coming into force of this section, the person had been determined to be a member of an inadmissible class described in paragraph 19(1)(j) or (l) of the former Act.
IRPR s. 320(2)

interdit de territoire pour atteinte aux droits humains ou internationaux sous le régime de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*

La personne qui, à l'entrée en vigueur du présent article, avait été jugée appartenir à une catégorie visée à l'un des alinéas 19(1)j) et l) de l'ancienne loi est interdite de territoire pour atteinte aux droits humains ou internationaux sous le régime de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*.
RIPR art. 320(2)

inadmissible under the *Immigration and Refugee Protection Act* on grounds of serious criminality

A person is inadmissible under the *Immigration and Refugee Protection Act* on grounds of serious criminality if, on the coming into force of this section, the person has been determined to be a member of an inadmissible class described in paragraph 19(1)(c) or (c.1) of the former Act or had been determined to be inadmissible on the basis of paragraph 27(1)(a.1) of the former Act.
IRPR s. 320(3)

interdit de territoire pour grande criminalité sous le régime de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*

La personne qui avait été jugée appartenir à une catégorie visée à l'un des alinéas 19(1)c) et c.1) de l'ancienne loi ou être visée à l'alinéa 27(1)a.1) de cette loi est interdite de territoire pour grande criminalité sous le régime de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*.
RIPR art. 320(3)

inadmissible under the *Immigration and Refugee Protection Act* on grounds of criminality

A person is inadmissible under the *Immigration and Refugee Protection Act* on grounds of criminality if, on the coming into force of this section, the person had been determined to be a member of an inadmissible class described in paragraph 19(2)(a), (a.1) or (b) of the former Act ...
IRPR s. 320(4)

interdit de territoire pour criminalité sous le régime de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*

La personne qui, à l'entrée en vigueur du présent article, avait été jugée appartenir à une catégorie visée à l'un des alinéas 19(2)a), a.1) et b) de l'ancienne loi ou être visée à l'un des alinéas 27(1)a.2) et a.3) et (2)d) de cette loi est interdite de territoire pour criminalité sous le régime de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*.
RIPR art. 320(4)

inadmissible under the *Immigration and Refugee Protection Act* on security grounds

A person is inadmissible under the *Immigration and Refugee Protection Act* on security grounds if, on the coming into force of this section, the person had been determined to be a member of an inadmissible class described in paragraph 19(1)(e), (f), (g) or (k) of the former Act.
IRPR s. 320(1)

interdit de territoire pour raison de sécurité sous le régime de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*

La personne qui, à l'entrée en vigueur du présent article, avait été jugée appartenir à une catégorie visée à l'un des alinéas 19(1)e) à g) et k) de l'ancienne loi est interdite de territoire pour raison de sécurité sous le régime de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*.
RIPR art. 320(1)

incorporate by reference

A regulation may incorporate by reference the following material ... material produced by a person or body other than the Governor in Council.
IRPA s. 92(1)

incorporer par renvoi

Peuvent être incorporés par renvoi dans un règlement tels des documents suivants [...] ceux qui n'émanent pas du gouverneur en conseil.
LIPR art. 92(1)

indictable offence

For the purposes of paragraph 36(2)(d) of the Act, indictable offences under the following Acts of Parliament are prescribed: (a) the Criminal Code; (b) the *Immigration and Refugee Protection Act*; (c) the *Firearms Act*; (d) the *Customs Act*; and the (e) *Controlled Drugs and Substances Act*.
IRPR s. 19

An offence that may be prosecuted either summarily or by way of indictment is deemed to be an indictable offence, even if it has been prosecuted summarily.
IRPA s. 36(3)(a)

infraction punissable par mise en accusation (n.f.)

Pour l'application de l'alinéa 36(2)d) de la Loi, toute infraction punissable par mise en accusation contenue dans les lois fédérales ci-après est précisée par règlement : a) le Code criminel; b) la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*; c) la *Loi sur les armes à feu*; d) la *Loi sur les douanes*; e) la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances*.
LIPR art. 19

L'infraction punissable par mise en accusation ou par procédure sommaire est assimilée à l'infraction punissable par mise en accusation, indépendamment du mode de poursuite effectivement retenu.
LIPR art. 36(3)a)

indictable offence under an Act of Parliament

A foreign national is inadmissible on grounds of criminality for committing an act outside Canada that is an offence in the place where it was committed and that, if committed in Canada, would constitute an indictable offence under an Act of Parliament.
IRPA s. 36(2)(c)

infraction à une loi fédérale punissable par mise en accusation (n.f.)

Emportent, sauf pour le résident permanent, interdiction de territoire pour criminalité les faits suivants [...] commettre, à l'extérieur du Canada, une infraction qui, commise au Canada, constituerait une infraction à une loi fédérale punissable par mise en accusation.
LIPR art. 36(2)c)

ineligibility provisions informal and expeditious manner, in an

On receipt of the request, the Minister may take one or more of the following measures ... obtain, in an informal and expeditious manner, any information that the Minister considers necessary.
IRPA art. 177(a)

dispositions quant à l'irrecevabilité de façon expéditive et sans formalités (n.f.)

Le ministre peut, sur réception de la demande, prendre telle des mesures suivantes [...] obtenir de façon expéditive et sans formalités les renseignements qu'il estime nécessaires.
LIPR art. 177a)

information portion (**of a ticket**)

An officer may commence a proceeding by completing a ticket that consists of a summons portion and an information portion; delivering the summons portion of the ticket to the accused or mailing it to the accused at the accused's latest known address ...
IRPA s. 144(2)(b)

NOTE See "summons portion (of a ticket)"

dénonciation (**du formulaire de contravention**) (n.f.)

L'agent remplit les deux parties, la sommation et la dénonciation du formulaire de contravention; remet la sommation à l'accusé ou la lui envoie par la poste à sa dernière adresse connue [...]
LIPR art. 144(2)b)

inquiry

On receipt of the request, the Minister may take one or more of the following measures: request of the Governor in Council that an inquiry be held under section 178 ...
IRPA s. 177(c)

enquête[2] (n.f.)

Le ministre peut, sur réception de la demande, demander au gouverneur en conseil la tenue de l'enquête prévue à l'article 178 [...]
LIPR art. 177c)

inspection of documents

The Immigration Appeal Division has all the powers, rights and privileges vested in a superior court of record with respect to any matter necessary for the exercise of its jurisdiction, including the swearing and examination of witnesses, the production and inspection of documents and the enforcement of its orders.
IRPA s. 174(2)

examen des pièces (n.m.)

La Section d'appel a les attributions d'une juridiction supérieure sur toute question relevant de sa compétence et notamment pour la comparution et l'interrogatoire des témoins, la prestation de serment, la production et l'examen des pièces, ainsi que l'exécution de ses décisions.
LIPR art. 174(2)

intelligence services

Senior members of the military and of the intelligence and internal security services ...
IRPR s. 16(e)

services de renseignement (n.m.)

Les responsables des forces armées et des services de renseignement ou de sécurité intérieure [...]
RIPR art. 16e)

intend to reside

The sole responsibility for the selection of a foreign national who intends to reside in a province as a permanent resident
IRPA s. 9(1)

chercher à s'établir

La responsabilité exclusive de sélection de l'étranger qui cherche à s'y établir comme résident permanent.
LIPR art. 9(1)

interdiction of inadmissible foreign nationals

A memorandum of understanding referred to in subsection (2) shall include provisions respecting the interdiction of inadmissible foreign nationals and administration fee assessments.
IRPR s. 280(3)(g)

interception d'étrangers interdits de territoire (n.f.)

Le protocole d'entente comporte notamment des dispositions concernant l'interception d'étrangers interdits de territoire et le nombre des contraventions pour lesquelles des frais sont imposés.
RIPR art. 280(3)g)

interlocutory judgment

No appeal lies from the decision of the Court with respect to the application or with respect to an interlocutory judgment.
IRPA s. 72(2)(e)

décision interlocutoire (n.f.)

Le jugement sur la demande et toute décision interlocutoire ne sont pas susceptibles d'appel.
LIPR art. 72(2)e)

internal security services

Senior members of the military and of the intelligence and internal security services ...
IRPR s. 16(e)

services de sécurité intérieure (n.m.)

Les responsables des forces armées et des services de renseignement ou de sécurité intérieure [...]
RIPR art. 16e)

international human rights instruments

This Act is to be construed and applied in a manner that complies with international human rights instruments to which Canada is signatory.
IRPA s. 3(3)(e)

instruments internationaux portant sur les droits de l'homme (n.m.)

L'interprétation et la mise en œuvre de la présente loi doivent avoir pour effet de se conformer aux instruments internationaux portant sur les droits de l'homme dont le Canada est signataire.
LIPR art. 3(3)e)

international legal obligations

The objectives of this Act with respect to refugees are to fulfil Canada's international legal obligations with respect to refugees and affirm Canada's commitment to international efforts to provide assistance to those in need of resettlement.
IRPA s. 3(2)(b)

obligations en droit international (n.f.)

S'agissant des réfugiés, la présente loi a pour objet de remplir les obligations en droit international du Canada relatives aux réfugiés et aux personnes déplacées et d'affirmer la volonté du Canada de participer aux efforts de la communauté internationale pour venir en aide aux personnes qui doivent se réinstaller.
LIPR art. 3(2)b)

international organization of states

A permanent resident or a foreign national is inadmissible on grounds of violating human or international rights for being a person, other than a permanent resident, whose entry into or stay in Canada is restricted pursuant to a decision, resolution or measure of an international organization of states or association of states, of which Canada is a member, that imposes sanctions on a country against which Canada has imposed or has agreed to impose sanctions in concert with that organization or association.
IRPA s. 35(1)(c)

organisation internationale d'États (n.f.)

Emportent interdiction de territoire pour atteinte aux droits humains ou internationaux les faits suivants : être, sauf s'agissant du résident permanent, une personne dont l'entrée ou le séjour au Canada est limité au titre d'une décision, d'une résolution ou d'une mesure d'une organisation internationale d'États ou une association d'États dont le Canada est membre et qui impose des sanctions à l'égard d'un pays contre lequel le Canada a imposé ou s'est engagé à imposer des sanctions de concert avec cette organisation ou association.
LIPR art. 35(1)c)

intervene in the appeal

The Minister may, after giving notice within the period that is required by the rules, intervene in the appeal including for the purpose of filing submissions.
IRPA s. 171(a)

intervenir à l'appel

Le ministre peut, sur avis donné conformément aux règles, intervenir à l'appel, notamment pour y déposer ses observations.
LIPR art. 171a)

in-transit preclearance facilities

Subject to subsection (2), the following persons are not seeking to enter Canada but are making an application under subsection 15(1) of the Act to transit through Canada ... in airports where there are United States' in-transit preclearance facilities, in-transit preclearance passengers.
IRPR s. 35(1)(a)

installations pour procéder au précontrôle des passagers en transit (n.f.)

Sous réserve du paragraphe (2), les personnes ci-après sont des personnes qui ne cherchent pas à entrer au Canada mais qui font une demande de transit pour l'application du paragraphe 15(1) de la Loi [...] dans les aéroports où il existe des installations des État-Unis pour procéder au précontrôle des passagers en transit, les passagers en transit bénéficiant d'un précontrôle.
RIPR art. 35(1)a)

in-transit preclearance passenger

Subject to subsection (2), the following persons are not seeking to enter Canada but are making an application under subsection 15(1) of the Act to transit through Canada ... in airports where there are United States' in-transit preclearance facilities, in-transit preclearance passengers.
IRPR s. 35(1)(a)

passager en transit bénéficiant d'un précontrôle (n.m.)

Sous réserve du paragraphe (2), les personnes ci-après sont des personnes qui ne cherchent pas à entrer au Canada mais qui font une demande de transit pour l'application du paragraphe 15(1) de la Loi [...] dans les aéroports où il existe des installations des États-Unis pour procéder au précontrôle des passagers en transit, les passagers en transit bénéficiant d'un précontrôle.
RIPR art. 35(1)a)

investment agreement

A foreign national applied for an immigrant visa as an investor and signed an investment agreement in accordance with the law of a province.
IRPR s. 362

convention d'investissement (n.f.)

Un étranger a présenté une demande de visa d'immigrant à titre d'investisseur et a signé une convention d'investissement selon les lois d'une province.
RIPR art. 362

investor class

For the purposes of subsection 12(2) of the Act, the investor class is hereby prescribed as a class of persons who may become permanent residents on the basis of their ability to become economically established in Canada and who are investors within the meaning of subsection (1).
IRPR s. 90(1)

catégorie des investisseurs (n.f.)

Pour l'application du paragraphe 12(2) de la Loi, la catégorie des investisseurs est une catégorie réglementaire de personnes qui peuvent devenir résidents permanents du fait de leur capacité à réussir leur établissement économique au Canada et qui sont des investisseurs au sens du paragraphe (1).
RIPR art. 90(1)

investor selected by a province

An investor who intends to reside in a province the government of which has, under subsection 8(1) of the Act, entered into an agreement with the Minister whereby the province has sole responsibility for the selection of investors.
IRPR s. 88(1)

investisseur sélectionné par une province (n.m.)

Investisseur qui entend résider dans une province ayant conclu avec le ministre, en vertu du paragraphe 8(1) de la Loi, un accord selon lequel elle assume la responsabilité exclusive de la sélection des investisseurs.
RIPR art. 88(1)

issuance of a temporary resident visa

A foreign national is not authorized to enter and remain in Canada as a temporary resident unless, following an examination, it is established that the foreign national and their accompanying family members met the requirements for issuance of their temporary resident visa at the time it was issued.
IRPR s. 180(a)

délivrance du visa de résident temporaire (n.f.)

L'étranger n'est pas autorisé à entrer au Canada et à y séjourner comme résident temporaire à moins que, à l'issue d'un contrôle, les éléments suivants ne soient établis à son égard ainsi qu'à celui des membres de sa famille qui l'accompagnent : ils satisfaisaient, à la délivrance du visa de résident temporaire, aux exigences préalables à celle-ci.
RIPR art. 180a)

issued a departure order

A foreign national who is issued a departure order must meet the requirements set out in paragraphs (1)(a) to (c) within 30 days after the order becomes enforceable, failing which the departure order becomes a deportation order.
IRPR s. 224(2)

visé par une mesure d'interdiction de séjour

L'étranger visé par une mesure d'interdiction de séjour doit satisfaire aux exigences prévues aux alinéas (1)a) à c) au plus tard trente jours après que la mesure devient exécutoire, à défaut de quoi la mesure devient une mesure d'expulsion.
RIPR art. 224(2)

J

joint federal-provincial business immigration initiative

A member of the investor class or the entrepreneur class shall be awarded assessment points up to a maximum of six points for adaptability on the basis of the participation in joint federal-provincial business immigration initiatives.
IRPR s. 104(b)

programme conjoint fédéral-provincial concernant l'immigration des gens d'affaires (n.m.)

Un maximum de 6 points d'appréciation sont attribués au membre de la catégorie des investisseurs ou de la catégorie des entrepreneurs au titre de la capacité d'adaptation, pour la participation à des programmes conjoints fédéro-provinciaux concernant l'immigration des gens d'affaires.
RIPR art. 104b)

judicially noticed

The Division may take notice of any facts that may be judicially noticed and of any other generally recognized facts and any information or opinion that is within its specialized knowledge.
IRPA s. 171(b)

admissible en justice

La section peut admettre d'office les faits admissibles en justice et les faits généralement reconnus et les renseignements ou opinions qui sont du ressort de sa spécialisation.
LIPR art. 171b)

judicially noticed, to be

The Immigration Appeal Division is a court of record and shall have an official seal, which shall be judicially noticed.
IRPA s. 174(1)

être admis d'office

La Section d'appel de l'immigration est une cour d'archives; elle a un sceau officiel dont l'authenticité est admise d'office.
LIPR art. 174(1)

judicial review

If a removal order for which there is no right of appeal has been enforced and is subsequently set aside in a judicial review, the foreign national is entitled to return to Canada at the expense of the Minister.
IRPA s. 52(2)

contrôle judiciaire (n.m.)

L'étranger peut revenir au Canada aux frais du ministre si la mesure de renvoi non susceptible d'appel est cassée à la suite d'un contrôle judiciaire.
LIPR art. 52(2)

judicial review proceeding

Any judicial review proceeding brought in respect of any decision or order made or any matter arising under the former Act after the coming into force of this section is governed by Division 8 of Part 1 and section 87 of the *Immigration and Refugee Protection Act.*
IRPR s. 348(4)

procédure de contrôle judiciaire (n.f.)

Est assujettie aux dispositions de la section 8 de la partie 1 et à l'article 87 de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* toute procédure de contrôle judiciaire engagée après l'entrée en vigueur du présent article à l'égard des décisions, ordonnances, mesures et autres questions découlant de l'ancienne loi.
RIPR art. 348(4)

jurisprudential guide

In that capacity, The Chairperson may issue guidelines in writing to members of the Board and identify decisions of the Board as jurisprudential guides ... in carrying out their duties.
IRPA s. 159(1)(h)

guide jurisprudentiel (n.m.)

Le président [...] donne des directives écrites aux commissaires et précise les décisions de la Commission qui serviront de guide jurisprudentiel.
LIPR art. 159(1)h)

L

lawful owner

An officer who seizes a thing under subsection 140(1) of the Act shall make reasonable efforts to identify the lawful owner; and give the lawful owner written notice of, and reasons for, the seizure.
IRPR s. 253(1)(a)

propriétaire légitime (n.é.)

L'agent qui saisit un objet en vertu du paragraphe 140(1) de la Loi prend toutes les mesures raisonnables : d'une part, pour retracer le propriétaire légitime; d'autre part, pour lui en donner, par écrit, un avis motivé.
RIPR art. 253(1)a)

lay person who is to assist a congregation or a group in the achievement of its spiritual goals

A person who is a member of the clergy, a member of a religious order or a lay person who is to assist a congregation or a group in the achievement of its spiritual goals, if the duties to be performed by the person are to consist mainly of preaching doctrine, presiding at liturgical functions or spiritual counselling, and their family members.
IRPR s. 305(2)(g)

laïc chargé d'aider une communauté ou un groupe à atteindre ses objectifs spirituels (n.m.)

L'ecclésiastique, le membre d'un ordre religieux ou le laïc chargé d'aider une communauté ou un groupe à atteindre ses objectifs spirituels et dont les fonctions consistent principalement à prêcher une doctrine, à occuper des fonctions liturgiques ou à donner des conseils d'ordre spirituel, ainsi que les membres de sa famille.
RIPR art. 305(2)g)

lead statement for the occupation

A foreign national is a skilled worker if during that period of employment they performed the actions described in the lead statement for the occupation as set out in the occupational descriptions of the National Occupational Classification.
IRPR s. 75(2)(b)

énoncé principal établi pour la profession (n.m.)

Est un travailleur qualifié l'étranger qui satisfait aux exigences suivantes : pendant cette période d'emploi, il a accompli l'ensemble des tâches figurant dans l'énoncé principal établi pour la profession dans les descriptions des professions de cette classification.
RIPR art. 75(2)b)

legal rules of evidence

The Refugee Protection Division, in any proceeding before it, is not bound by any legal or technical rules of evidence.
IRPA s. 170(g)

règles légales de présentation de la preuve (n.f.)

Dans toute affaire dont elle est saisie, la Section de la protection des réfugiés n'est pas liée par les règles légales ou techniques de présentation de la preuve.
LIPR art. 170g)

legitimate exercise of civil rights pertaining to dissent or trade union activity

... they ... have been or are being detained or imprisoned with or without charges, or subjected to some other form of penal control, as a direct result of an act committed outside Canada that would, in Canada, be a legitimate expression of freedom of thought or a legitimate exercise of civil rights pertaining to dissent or trade union activity ...
IRPR s. 148(1)(b)(ii)

exercice légitime de libertés publiques relatives à des activités syndicales ou à la dissidence (n.m.)

[...] il est détenu ou emprisonné dans ce pays, ou l'a été, que ce soit ou non au titre d'un acte d'accusation, ou il y fait ou y a fait périodiquement l'objet de quelque autre forme de répression pénale, en raison d'actes commis hors du Canada qui seraient considérés, au Canada, comme une expression légitime de la liberté de pensée ou comme l'exercice légitime de libertés publiques relatives à des activités syndicales ou à la dissidence [...]
RIPR art. 148(1)b)(ii)

liable for assessment, to be

If the Minister confirms an assessment under subsection (2), the commercial transporter is liable for the assessment on the date the notice is sent.
IRPR s. 282(4)

être tenu au paiement

Si le ministre confirme l'imputation conformément au paragraphe (2), le transporteur commercial est tenu au paiement à compter de la date d'envoi de l'avis.
RIPR art. 282(4)

liable on conviction on indictment

A person who contravenes subsection (1) with respect to fewer than 10 persons is guilty of an offence and liable on conviction on indictment for a first offence, to a fine of not more than $500,000 or to a term of imprisonment of not more than 10 years, or to both.
IRPA s. 117(2)(a)

passible sur déclaration de culpabilité par mise en accusation

L'auteur de l'infraction visant moins de dix personnes est passible, sur déclaration de culpabilité par mise en accusation pour une première infraction, d'une amende maximale de cinq cent mille dollars et d'un emprisonnement maximal de dix ans, ou de l'une de ces peines.
LIPR art. 117(2)a)

live-in caregiver

A person who resides in and provides child care, senior home support care or care of the disabled without supervision in the private household in Canada where the person being cared for resides.
IRPR s. 2

aide familial (n.m.)**, aide familiale** (n.f.)**; aide familial résident*** (n.m.)**, aide familiale résidente*** (n.f.)

Personne qui fournit sans supervision des soins à domicile à un enfant, à une personne âgée ou à une personne handicapée, dans une résidence privée située au Canada où résident à la fois la personne bénéficiant des soins et celle qui les prodigue.
RIPR art. 2

NOTA Le terme « aide familial résident » est utilisé dans les textes non législatifs.

live-in caregiver class

A work permit may be issued under section to a foreign national in Canada who is a member of the live-in caregiver class set out in Division 3 of Part 6 and meets the requirements of section.
IRPR s. 207(a)

catégorie des aides familiaux (n.f.)**; catégorie des aides familiaux résidents*** (n.f.)

Un permis de travail peut être délivré à l'étranger au Canada, en vertu de l'article, dans les cas suivants : l'étranger fait partie de la catégorie des aides familiaux prévue à la section 3 de la partie 6, et il satisfait aux exigences prévues à l'article.
RIPR art. 207a)

NOTA Le terme « catégorie des aides familiaux résidents » est utilisé dans les textes non législatifs.

locate and identify Convention refugees and persons in similar circumstances

The Minister may enter into a memorandum of understanding with an organization for the purpose of locating and identifying Convention refugees and persons in similar circumstances if the organization demonstrates (a) a working knowledge of the provisions of the Act relating to protection criteria; and (b) an ability abroad to locate and identify Convention refugees and persons in similar circumstances.
IRPR s. 143(1)

rechercher et identifier les réfugiés au sens de la Convention ou des personnes dans une situation semblable

Le ministre peut conclure avec une organisation un accord portant sur la recherche et l'identification de réfugiés au sens de la Convention ou de personnes dans une situation semblable, si l'organisation démontre qu'elle satisfait aux exigences suivantes : a) elle possède une connaissance pratique de la Loi en matière d'asile; b) elle a la capacité de rechercher et d'identifier des réfugiés au sens de la Convention ou des personnes dans une situation semblable outre-frontières.
RIPR art. 143(1)

M

made subject to a removal order, to be

When a foreign national seeking to enter Canada is made subject to a removal order and a transporter is or might be required under the Act to carry that foreign national from Canada, an officer shall notify the transporter that it is or might be required to carry that foreign national from Canada.
IRPR s. 276(1)

être visé par une mesure de renvoi

Lorsque l'étranger qui cherche à entrer au Canada est visé par une mesure de renvoi et qu'un transporteur est ou peut être tenu, en vertu de la Loi, de le faire sortir du Canada, l'agent avise le transporteur qu'il est ou peut être tenu de le transporter ou de le faire transporter hors du Canada.
RIPR art. 276(1)

make a claim for refugee protection

For the purposes of subsection 15(1) of the Act, a person makes an application in accordance with the Act by submitting an application in writing; seeking to enter Canada; seeking to transit through Canada as provided in section 35; or making a claim for refugee protection.
IRPR s. 28(d)

demander l'asile

Pour l'application du paragraphe 15(1) de la Loi, la demande est faite au titre de la Loi lorsque la personne, selon le cas : a) présente la demande par écrit; b) cherche à entrer au Canada; c) cherche à transiter par le Canada aux termes de l'article 35; d) demande l'asile.
RIPR art. 28d)

make an appeal

They have made an appeal under subsection 63(4) that has not been finally determined or the period for making such an appeal has not yet expired.
IRPA s. 31(3)(c)

interjeter appel

Il a interjeté appel au titre du paragraphe 63(4) et celui-ci n'a pas été tranché en dernier ressort, soit le délai d'appel n'est pas expiré.
LIPR art. 31(3)c)

make an application for leave to commence an application for judicial review

The Minister may make an application for leave to commence an application for judicial review with respect to any decision of the Refugee Appeal Division, whether or not the Minister took part in the proceedings before the Refugee Protection Division or Refugee Appeal Division.
IRPA s. 73

demander à être autorisé à présenter une demande de contrôle judiciaire

Le ministre peut, qu'il ait ou non participé à la procédure devant la Section de la protection des réfugiés ou la Section d'appel des réfugiés, demander à être autorisé à présenter une demande de contrôle judiciaire d'une décision de cette dernière.
LIPR art. 73

make rules governing practice and procedure

Subject to the approval of the Governor in Council, the Chief Justice of the Federal Court may make rules governing the practice and procedure in relation to applications for leave to commence an application for judicial review, for judicial review and for appeals.
IRPA s. 75(1)

prendre des règles régissant la pratique et la procédure

Le juge en chef de la Cour fédérale peut, avec l'agrément du gouverneur en conseil, prendre des règles régissant la pratique et la procédure relatives à la demande d'autorisation et de contrôle judiciaire et à l'appel [...]
LIPR art. 75(1)

make the regulation

The Governor in Council may make the regulation at any time after the proposed regulation has been laid before each House of Parliament ...
IRPA s. 5(4)

prendre le règlement

Le gouverneur en conseil peut prendre le règlement après le dépôt du projet de règlement devant chaque chambre du Parlement.
LIPR art. 5(4)

making of a removal order

For the purposes of Division 6 of Part 1 of the Act, the factors set out in this Part shall be taken into consideration when assessing whether a person (a) is unlikely to appear for examination, an admissibility hearing, removal from Canada, or at a proceeding that could lead to the making of a removal order by the Minister under subsection 44(2) of the Act.
IRPR s. 244(a)

prise d'une mesure de renvoi (n.f.)

Pour l'application de la section 6 de la partie 1 de la Loi, les critères prévus à la présente partie doivent être pris en compte lors de l'appréciation : a) du risque que l'intéressé se soustraie vraisemblablement au contrôle, à l'enquête, au renvoi ou à une procédure pouvant mener à la prise, par le ministre, d'une mesure de renvoi en vertu du paragraphe 44(2) de la Loi.
RIPR art. 244a)

marine installation or structure

Persons who leave Canada and proceed directly to a marine installation or structure to which the *Oceans Act* applies, and who return directly to Canada from the installation or structure without entering the territorial waters of a foreign state, in which case examination is conducted by an officer by telephone or other means of telecommunication.
IRPR s. 38(c)

ouvrage en mer (n.m.)

La personne qui quitte le Canada et se rend directement à un ouvrage en mer auquel s'applique la *Loi sur les océans*, puis retourne directement au Canada en provenance de cet ouvrage sans transiter par les eaux territoriales d'un État étranger, auquel cas le contrôle est mené par un agent à l'aide d'un moyen de télécommunication, notamment le téléphone.
RIPR art. 38c)

means of live telecommunication, by a

Where a hearing is held by a Division, it may, in the Division's discretion, be conducted in the presence of, or by a means of live telecommunication with, the person who is the subject of the proceedings.
IRPA s. 164

en direct par l'intermédiaire d'un moyen de télécommunication

Les audiences des sections peuvent être tenues en présence de la personne en cause ou en direct par l'intermédiaire d'un moyen de télécommunication.
LIPR art. 164

medical assessment of records

For the purposes of paragraph 16(2)(b) of the Act, a medical examination includes any or all of the following: physical examination; mental examination; review of past medical history; laboratory test; diagnostic test; and medical assessment of records respecting the applicant.
IRPR s. 29(f)

évaluation médicale des dossiers (n.f.)

Pour l'application du paragraphe 16(2)b) de la Loi, visite médicale s'entend notamment d'un ou de plusieurs des actes médicaux suivants : l'examen physique; l'examen de l'état de santé mentale; l'examen des antécédents médicaux; l'analyse de laboratoire; le test visant à un diagnostic médical; l'évaluation médicale des dossiers concernant le demandeur.
RIPR art. 29f)

medical examination

For the purposes of paragraph 16(2)(b) of the Act, a medical examination includes any or all of the following: physical examination; mental examination; review of past medical history; laboratory test; diagnostic test; and medical assessment of records respecting the applicant.
IRPR s. 29(f)

visite médicale (n.f.)

Pour l'application du paragraphe 16(2)b) de la Loi, visite médicale s'entend notamment d'un ou de plusieurs des actes médicaux suivants : l'examen physique; l'examen de l'état de santé mentale; l'examen des antécédents médicaux; l'analyse de laboratoire; le test visant à un diagnostic médical; l'évaluation médicale des dossiers concernant le demandeur.
RIPR art. 29f)

member

The Immigration Division consists of the Director General and other directors and members necessary to carry out its functions and who are employed in accordance with the *Public Service Employment Act*.
IRPA s. 172(1)

commissaire (n.é.)

La Section de l'immigration se compose du directeur général, des directeurs et des commissaires, nommés conformément à la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique*, nécessaires à l'exercice de sa juridiction.
LIPR art. 172(1)

member of the federal skilled worker class, as a

A foreign national who is a family member of a person who makes an application for a permanent resident visa as a member of the federal skilled worker class shall become a permanent resident if, following an examination, it is established that the family member is not inadmissible.
IRPR s. 85

au titre de la catégorie des travailleurs qualifiés (fédéral)

L'étranger qui est membre de la famille de la personne qui présente une demande de visa de résident permanent au titre de la catégorie des travailleurs qualifiés (fédéral) devient résident permanent s'il est établi, à l'issue d'un contrôle, qu'il n'est pas interdit de territoire.
RIPR art. 85

memorandum of understanding for the purpose of locating and identifying Convention refugees and persons in similar circumstances

The Minister may enter into a memorandum of understanding with an organization for the purpose of locating and identifying Convention refugees and persons in similar circumstances ...
IRPR s. 143(1)

accord portant sur la recherche et l'identification de réfugiés au sens de la Convention ou de personnes dans une situation semblable (n.m.)

Le ministre peut conclure avec une organisation un accord portant sur la recherche et l'identification de réfugiés au sens de la Convention ou de personnes dans une situation semblable [...]
RIPR art. 143(1)

mental examination

For the purposes of paragraph 16(2)(b) of the Act, a medical examination includes any or all of the following: physical examination; mental examination; review of past medical history; laboratory test; diagnostic test; and medical assessment of records respecting the applicant.
IRPR s. 29(b)

examen de l'état de santé mentale (n.m.)

Pour l'application du paragraphe 16(2) de la Loi, visite médicale s'entend notamment d'un ou de plusieurs des actes médicaux suivants : l'examen physique; l'examen de l'état de santé mentale; l'examen des antécédents médicaux; l'analyse de laboratoire; le test visant à un diagnostic médical; l'évaluation médicale des dossiers concernant le demandeur.
RIPR art. 29b)

minimum necessary income

The amount identified, in the most recent edition of the publication concerning low income cut-offs that is published annually by Statistics Canada under the *Statistics Act*, for urban areas of residence of 500,000 persons or more as the minimum amount of before-tax annual income necessary to support a group of persons equal in number to the total number of the following persons: a sponsor and their family members, the sponsored foreign national, and their family members, whether they are accompanying the foreign national or not, and every other person, and their family members, in respect of whom the sponsor has given or co-signed an undertaking that is still in effect, and in respect of whom the sponsor's spouse or common-law partner has given or co-signed a sponsorship undertaking that is still in effect, if the sponsor's spouse or common-law partner has co-signed a sponsorship undertaking with the person.
IRPR s. 2

revenu vital minimal (n.m.)

Le montant du revenu minimal nécessaire, dans les régions urbaines de 500 000 habitants et plus, selon la version la plus récente de la grille des seuils de faible revenu avant impôt, publiée annuellement par Statistique Canada au titre de la *Loi sur la statistique*, pour subvenir pendant un an aux besoins d'un groupe constitué dont le nombre correspond à celui de l'ensemble des personnes suivantes : le répondant et les membres de sa famille; l'étranger parrainé et, qu'ils l'accompagnent ou non, les membres de sa famille; les autres personnes et les membres de leur famille visés par : un autre engagement en cours de validité que le répondant a pris ou cosigné, un autre engagement de parrainage en cours de validité que l'époux ou le conjoint de fait du répondant a pris ou cosigné, si l'époux ou le conjoint de fait a cosigné l'engagement en question avec lui.
RIPR art. 2

minimum net worth

In respect of an entrepreneur, other than an entrepreneur selected by a province, $300,000; and in respect of an entrepreneur selected by a province, the minimum net worth required by the laws of the province.
IRPR s. 88(1)

avoir net minimal (n.m.)

S'agissant d'un entrepreneur autre qu'un entrepreneur sélectionné par une province, correspond à la somme de 300 000 $; s'agissant d'un entrepreneur sélectionné par une province, correspond à l'avoir net minimal exigé par le droit provincial.
RIPR art. 88(1)

minor child

A minor child shall be detained only as a measure of last resort.
IRPR s. 249

mineur (n.m.)

La détention des mineurs doit n'être qu'une mesure de dernier recours.
RIPR art. 249

minority official languages communities in Canada

To support and assist the development of minority official languages communities in Canada.
IRPA s. 3(1)(b.1)

collectivités de langues officielles minoritaires au Canada (n.f.)**; communautés de langues officielles en situation minoritaire*** (n.f.)

Favoriser le développement des collectivités de langues officielles minoritaires au Canada.
LIPR art. 3(1)b.1)

NOTA L'expression « communautés de langues officielles en situation minoritaire » est utilisée dans les textes non législatifs.

misrepresentation

A foreign national becomes a member of the live-in caregiver class if they did not enter Canada as a live-in caregiver as a result of a misrepresentation concerning their education, training or experience.
IRPR s. 113(f)

fausse déclaration (n.f.)

L'étranger fait partie de la catégorie des aides familiaux si les exigences suivantes sont satisfaites : son entrée au Canada en qualité d'aide familial ne résulte pas de fausses déclarations portant sur ses études, sa formation ou son expérience.
RIPR art. 113f)

misrepresent material facts

A permanent resident or a foreign national is inadmissible for misrepresentation for directly or indirectly misrepresenting or withholding material facts relating to a relevant matter that induces or could induce an error in the administration of this Act.
IRPA s. 40(1)(a)

faire une présentation erronée sur un fait important

Emportent interdiction de territoire pour fausses déclarations les faits suivants : directement ou indirectement, faire une présentation erronée sur un fait important quant à un objet pertinent, ou une réticence sur ce fait, ce qui entraîne ou risque d'entraîner une erreur dans l'application de la présente loi.
LIPR art. 40(1)a)

moderate proficiency

For the ability to speak, listen, read or write with moderate proficiency in the first official language, 2 points for each of those abilities if the skilled worker's proficiency corresponds to a benchmark of 6 or 7, and in the second official language, 2 points for each of those abilities if the skilled worker's proficiency corresponds to a benchmark of 6 or 7.
IRPR s. 79(2)(b)

niveau de compétence moyen (n.m.)

Pour les capacités à parler, à écouter, à lire ou à écrire à un niveau de compétence moyen : dans la première langue officielle, 2 points pour chaque aptitude si les compétences du travailleur qualifié correspondent aux niveaux 6 ou 7, dans la seconde langue officielle, 2 points si les compétences du travailleur qualifié correspondent aux niveaux 6 ou 7.
RIPR art. 79(2)b)

money laundering

A permanent resident or a foreign national is inadmissible on grounds of organized criminality engaging, in the context of transnational crime, in activities such as people smuggling, trafficking in persons or money laundering.
IRPA s. 37(1)(b)

recyclage des produits de la criminalité (n.m.)

Emportent interdiction de territoire pour criminalité organisée les faits suivants : se livrer, dans le cadre de la criminalité transnationale, à des activités telles le passage de clandestins, le trafic de personnes ou le recyclage des produits de la criminalité.
LIPR art. 37(1)b)

N

national[1]

A foreign national does not require a temporary resident visa if they are a national of the United States or a person who has been lawfully admitted to the United States for permanent residence.
IRPR s. 190(1)(c)

national (n.m.)

Sont dispensés de l'obligation d'obtenir un visa de résident temporaire les nationaux des États-Unis et les personnes légalement admises aux États-Unis à titre de résident permanent.
RIPR art. 190(1)c)

national[2]

In addition to the permanent resident visa required of a foreign national seeking to become a permanent resident at a port of entry, a foreign national seeking to become a permanent resident must hold a passport, other than a diplomatic, official or similar passport, that was issued by the country of which the foreign national is a citizen or national.
IRPR s. 50(1)(b)

ressortissant (n.m.)

En plus du visa de résident permanent que doit détenir l'étranger qui cherche à devenir résident permanent à un point d'entrée, l'étranger qui entend devenir résident permanent doit détenir l'un des documents suivants : un passeport autre qu'un passeport diplomatique, officiel ou de même nature qui lui a été délivré par le pays dont il est citoyen ou ressortissant.
RIPR art. 50(1)b)

negative determination

If a foreign national does not voluntarily comply with a removal order, a negative determination is made under subsection (1) or the foreign national's choice of destination is not approved under subsection (2), the removal order shall be enforced by the Minister.
IRPR s. 239

décision défavorable (n.f.)

Si l'étranger ne se conforme pas volontairement à la mesure de renvoi, si une décision défavorable est rendue aux termes du paragraphe (1) ou si son pays de destination n'est pas approuvé aux termes du paragraphe (2), le ministre exécute la mesure de renvoi.
RIPR art. 239

net assets

In respect of a qualifying business or a qualifying Canadian business, the assets of the business, minus the liabilities of the business, plus shareholder loans made to the business by a foreign national and their spouse or common-law partner.
IRPR s. 88(1)

actif net (n.m.)

S'agissant d'une entreprise admissible ou d'une entreprise canadienne admissible, s'entend de l'excédent de l'actif de celle-ci sur son passif, augmenté des prêts octroyés à l'entreprise par l'étranger et son époux ou conjoint de fait à titre d'actionnaires.
RIPR art. 88(1)

net income

In respect of a qualifying business or a qualifying Canadian business, the after tax profit or loss of the business plus remuneration by the business to a foreign national and their spouse or common-law partner.
IRPR s. 88(1)

revenu net (n.m.)

S'agissant d'une entreprise admissible ou d'une entreprise canadienne admissible, les bénéfices ou pertes de l'entreprise après impôts, compte tenu de la rémunération versée par l'entreprise à l'étranger et à son époux ou conjoint de fait.
RIPR art. 88(1)

net worth

In respect of an investor, other than an investor selected by a province, the fair market value of all of the assets of the investor and their spouse or common-law partner minus the fair market value of all of their liabilities; an entrepreneur, other than an entrepreneur selected by a province, the fair market value of all of the assets of the entrepreneur and their spouse or common-law partner minus the fair market value of all of their liabilities; and an investor selected by a province or an entrepreneur selected by a province, has the meaning provided by the laws of the province and is calculated in accordance with the laws of the province.
IRPR s. 88(1)

avoir net (n.m.)**; valeur nette*** (n.f.)

S'agissant d'un investisseur, autre qu'un investisseur sélectionné par une province, s'entend de la juste valeur marchande de tous les éléments d'actif de l'investisseur et de son époux ou conjoint de fait, diminuée de la juste valeur marchande de tous leurs éléments de passif; s'agissant d'un entrepreneur, autre qu'un entrepreneur sélectionné par une province, s'entend de la juste valeur marchande de tous les éléments d'actif de l'entrepreneur et de son époux ou conjoint de fait, diminuée de la juste valeur marchande de tous leurs éléments de passif; s'agissant d'un investisseur ou d'un entrepreneur sélectionné par une province, s'entend au sens du droit provincial et est calculé conformément à celui-ci.
RIPR art. 88(1)

NOTA Le terme « valeur nette » est utilisé dans les textes non législatifs.

nomination certificate

A foreign national is a member of the provincial nominee class if subject to subsection (5), they are named in a nomination certificate issued by the government of a province under a provincial nomination agreement between that province and the Minister; and they intend to reside in the province that has nominated them.
IRPR s. 87(2)

certificat de désignation (n.m.)

Fait partie de la catégorie des candidats des provinces l'étranger qui satisfait aux critères suivants : sous réserve du paragraphe (5), il est visé par un certificat de désignation délivré par le gouvernement provincial concerné conformément à l'accord concernant les candidats des provinces que la province en cause a conclu avec le ministre; il entend résider dans la province qui a délivré le certificat de désignation.
RIPR art. 87(2)

non-accompanying family member of a foreign national

Subsection (1) does not apply to a non-accompanying family member of a foreign national who has applied for refugee protection outside Canada.
IRPR s. 30(2)(e)

membre de la famille qui n'accompagne pas l'étranger (n.m.)

Le paragraphe (1) ne s'applique pas au membre de la famille qui n'accompagne pas l'étranger qui a présenté une demande d'asile à l'étranger.
RIPR art. 30(2)e)

non-compliance

A person who pays a deposit or posts a guarantee must acknowledge in writing that they have been informed of the conditions imposed; and that they have been informed that non-compliance with any conditions imposed will result in the forfeiture of the deposit or enforcement of the guarantee.
IRPR s. 49(1)(b)

non-respect (n.m.)

La personne qui fournit une garantie d'exécution confirme par écrit : qu'elle a été informée des conditions imposées; qu'elle a été informée que le non-respect de l'une des conditions imposées entraînera la confiscation de la somme donnée en garantie ou la réalisation de la garantie.
RIPR art. 49(1)b)

non-financial obligation

In the case of a sponsor who defaults on a non-financial obligation, when the sponsor satisfies an officer that they are in compliance with the obligation.
IRPR s. 153(4)(c)

obligation autre qu'une obligation financière (n.f.)

Dans le cas du répondant qui manque à une obligation autre qu'une obligation financière, il convainc un agent qu'il remplit l'obligation prévue par l'engagement.
RIPR art. 153(4)c)

non-national resident

In addition to the permanent resident visa required of a foreign national seeking to become a permanent resident at a port of entry, a foreign national seeking to become a permanent resident must hold an identity or travel document that was issued by a country to non-national residents, refugees or stateless persons who are unable to obtain a passport or other travel document from their country of citizenship or nationality or who have no country of citizenship or nationality.
IRPR s. 50(1)(c)

résident non-ressortissant (n.m.)

En plus du visa de résident permanent que doit détenir l'étranger qui cherche à devenir résident permanent à un point d'entrée, l'étranger qui entend devenir résident permanent doit détenir l'un des documents suivants : un titre de voyage ou une pièce d'identité délivré par un pays aux résidents non-ressortissants, aux réfugiés au sens de la Convention ou aux apatrides qui sont dans l'impossibilité d'obtenir un passeport ou autre titre de voyage auprès de leur pays de citoyenneté ou de nationalité, ou qui n'ont pas de pays de citoyenneté ou de nationalité.
RIPR art. 50(1)c)

non-prescribed condition

Where the Immigration Appeal Division stays the removal order: it may vary or cancel any non-prescribed condition imposed under paragraph (a); and (d) it may cancel the stay, on application or on its own initiative.
IRPA s. 68(2)(c)

condition non réglementaire (n.f.)

La section impose les conditions prévues par règlement et celles qu'elle estime indiquées, celles imposées par la Section de l'immigration étant alors annulées; les conditions non réglementaires peuvent être modifiées ou levées; le sursis est révocable d'office ou sur demande.
LIPR art. 68(2)c)

notice[1]

The hearing is restricted to matters relating to the issues of fact stated in the notice, unless the officer conducting the hearing considers that other issues of fact have been raised by statements made by the applicant during the hearing.
IRPR s. 168(a)

avis[1] (n.m.)

L'audience ne porte que sur les points relatifs aux questions de fait mentionnées dans l'avis, à moins que l'agent qui tient l'audience n'estime que les déclarations du demandeur faites à l'audience soulèvent d'autres questions de fait.
RIPR art. 168a)

notice[2]

The Chairperson may make rules respecting the activities, practice and procedure of each of the Divisions of the Board, including the periods for appeal, the priority to be given to proceedings, the notice that is required and the period in which notice must be given.
IRPA s. 161(1)(a)

préavis (n.m.)

Le président peut prendre des règles visant les travaux, la procédure et la pratique des sections, et notamment les délais pour interjeter appel de leurs décisions, l'ordre de priorité pour l'étude des affaires et les préavis à donner, ainsi que les délais afférents.
LIPR art. 161(1)a)

notice of assessment

The sponsor's income shall be calculated on the basis of the last notice of assessment, or an equivalent document, issued by the Minister of National Revenue in respect of the most recent taxation year preceding the date of filing of the sponsorship application.
IRPR s. 134(1)(a)

avis de cotisation (n.m.)

Le calcul du revenu se fait sur la base du dernier avis de cotisation qui lui a été délivré par le ministre du Revenu national avant la date de dépôt de la demande de parrainage, à l'égard de l'année d'imposition la plus récente, ou tout document équivalent délivré par celui-ci.
RIPR art. 134(1)a)

notice of re-examination

A person in respect of whom a stay of a removal order, with respect to a country or place, is being re-examined under subsection 114(2) of the Act shall be given a notice of re-examination; a written assessment on the basis of the factors set out in section 97 of the Act; and a written assessment on the basis of the factors set out in subparagraph 113(d)(i) or (ii) of the Act, as the case may be.
IRPR s. 173(1)(a)

avis d'examen (n.m.)

Les documents ci-après sont fournis à la personne dont le sursis à la mesure de renvoi, pour le pays ou le lieu en cause, fait l'objet d'un examen aux termes du paragraphe 114(2) de la Loi : a) un avis d'examen; b) une évaluation écrite au regard des éléments mentionnés à l'article 97 de la Loi; c) une évaluation écrite au regard des éléments mentionnés aux sous-alinéas 113d)(i) ou (ii) de la Loi, selon le cas.
RIPR art. 173(1)a)

notification[1]

A person described in section 165 or 166 may apply for protection in accordance with that section without being given notification to that effect by the Department.
IRPR s. 160(2)

avis[2] (n.m.)

La personne visée aux articles 165 ou 166 peut faire une demande de protection conformément à ces articles sans avoir reçu du ministère un avis à cet effet.
RIPR art. 160(2)

notification[2]

A removal order made with respect to a refugee protection claimant is conditional and comes into force on the latest of the following dates: 15 days after notification that the claim is rejected by the Refugee Protection Division, if no appeal is made, or by the Refugee Appeal Division, if an appeal is made.
IRPA s. 49(2)(c)

If the applicant is notified by mail, notification is deemed to have been effected on the seventh day after the day on which the notification was mailed.
IRPR s. 256(3)

notification (n.f.)

Toutefois, celle visant le demandeur d'asile est conditionnelle et prend effet quinze jours après la notification du rejet de sa demande par la Section de la protection des réfugiés.
LIPR art. 49(2)c)

Si la notification est faite par courrier, elle est réputée faite le septième jour suivant la mise à la poste.
RIPR art. 256(3)

O

object

If an object is detained or seized under subsection 148(2) of the Act, that object shall remain detained or seized until the transporter complies with its obligations under section 148 of the Act; or the transporter's obligations are discharged by another person.
IRPR s. 285

bien (n.m.)

Tout bien retenu ou saisi en vertu du paragraphe 148(2) de la Loi le demeure : soit jusqu'à ce que le transporteur se conforme aux obligations énoncées à l'article 148 de la Loi; soit jusqu'à ce qu'une autre personne satisfasse aux obligations.
RIPR art. 285

obtain prior authorization to re-enter Canada

A temporary resident permit is valid until any one of the following events occurs: the permit is cancelled under subsection 24(1) of the Act; the permit holder leaves Canada without obtaining prior authorization to re-enter Canada; the period of validity specified on the permit expires; or a period of three years elapses from its date of validity.
IRPR s. 63(b)

obtenir au préalable l'autorisation de rentrer au Canada

Le permis de séjour temporaire est valide jusqu'à ce que survienne l'un des événements suivants : il est révoqué aux termes du paragraphe 24(1) de la Loi; le titulaire quitte le Canada sans avoir obtenu au préalable l'autorisation de rentrer au Canada; il expire à la date qui y est prévue; une période de trois ans s'est écoulée depuis sa prise d'effet.
RIPR art. 63b)

occupation

An officer is not required to consider occupations that have not been specified in the application.
IRPR s. 80(5)

profession (n.f.)

L'agent n'a pas à tenir compte des professions qui ne sont pas mentionnées dans la demande.
RIPR art. 80(5)

occupational description

During that period of employment they performed a substantial number of the main duties of the occupation as set out in the occupational descriptions of the National Occupational Classification, including all of the essential duties.
IRPR s. 75(2)(b)

description des professions (n.f.)

Pendant cette période d'emploi, il a exercé une partie appréciable des fonctions principales de la profession figurant dans les descriptions des professions de cette classification, notamment toutes les fonctions essentielles.
RIPR art. 75(2)b)

offence involving violence or weapons

For the purposes of paragraph (b), the factors are the following: conviction in Canada under an Act of Parliament for a sexual offence, or an offence involving violence or weapons.
IRPR s. 246(d)(ii)

infraction commise avec violence ou des armes (n.f.)

Pour l'application de l'alinéa b), les critères sont les suivants : la déclaration de culpabilité au Canada, en vertu d'une loi fédérale, quant à l'une des infractions suivantes : l'infraction d'ordre sexuel et l'infraction commise avec violence ou des armes.
RIPR art. 246d)(ii)

NOTA L'expression « infraction commise avec violence ou une arme » serait préférable.

offence-related property

The regulations may define the expression "offence-related property" for the purposes of this section, may provide for any matter relating to application of theis section, and may include provisions respecting the return of their lawful owner ...
IRPA s. 137(2)

biens infractionnels (n.m.)

Les règlements régissent l'application du présent article, définissent le terme « biens infractionnels » et portent notamment sur la remise de biens confisqués à leur propriétaire légitime [...]
LIPA art. 137(2)

offences for human smuggling and trafficking

Offences for human smuggling and trafficking with a maximum penalty of life in prison ...
IRPA Preamble

peines pour les responsables de l'introduction de clandestins et du trafic de personnes (n.f.)

Infliction de peines pour les responsables de l'introduction de clandestins et du trafic de personnes, dont l'emprisonnement à perpétuité [...]
préambule LIPR

offence that may be prosecuted either summarily or by way of indictment

An offence that may be prosecuted either summarily or by way of indictment is deemed to be an indictable offence, even if it has been prosecuted summarily.
IRPA s. 36(3)(a)

infraction punissable par mise en accusation ou par procédure sommaire (n.f.)

L'infraction punissable par mise en accusation ou par procédure sommaire est assimilée à l'infraction punissable par mise en accusation, indépendamment du mode de poursuite effectivement retenu.
LIPR art. 36(3)a)

offence under an Act of Parliament prescribed by regulations

Committing, on entering Canada, an offence under an Act of Parliament prescribed by regulations ...
IRPA s. 36(2)(d)

infraction à une loi fédérale précisée par règlement (n.f.)

Commettre, à son entrée au Canada, une infraction qui constitue une infraction à une loi fédérale précisée par règlement [...]
LIPR art. 36(2)d)

offer of indeterminate employment in Canada

In this section, arranged employment means an offer of indeterminate employment in Canada.
IRPR s. 82(1)

offre d'emploi au Canada à durée indéterminée (n.f.)

Pour l'application du présent article, constitue un emploi réservé toute offre d'emploi au Canada à durée indéterminée.
RIPR art. 82(1)

offer of resettlement

The foreign national is a person in respect of whom there is no reasonable prospect, within a reasonable period, of a durable solution in a country other than Canada, namely voluntary repatriation or resettlement in their country of nationality or habitual residence, or resettlement or an offer of resettlement in another country.
IRPR s. 139(1)(d)(ii)

offre de réinstallation (n.f.)

Aucune possibilité raisonnable de solution durable n'est, à son égard, réalisable dans un délai raisonnable dans un pays autre que le Canada, à savoir : soit le rapatriement volontaire ou la réinstallation dans le pays dont il a la nationalité ou dans lequel il avait sa résidence habituelle, soit la réinstallation ou une offre de réinstallation dans un autre pays.
RIPR art. 139(1)d)(ii)

officer

A foreign national must, before entering Canada, apply to an officer for a visa or for any other document required by the regulations.
IRPA s. 11(1)

A person designated as an officer by the Minister under subsection 6(1) of the Act.
IRPR s. 2

agent (n.m.)**, agente** (n.f.)

L'étranger doit, préalablement à son entrée au Canada, demander à l'agent les visa et autres documents requis par règlement [...]
LIPR art. 11(1)

Personne désignée à ce titre par le ministre en vertu du paragraphe 6(1) de la Loi.
RIPR art. 2

officer of a foreign government

As an officer of a foreign government sent, under an exchange agreement between Canada and one or more countries, to take up duties with a federal or provincial agency ...
IRPR s. 186(e)

représentant d'un gouvernement étranger (n.m.)

À titre de représentant d'un gouvernement étranger détaché par ce dernier auprès d'un organisme fédéral ou provincial, conformément à un accord d'échange conclu entre le Canada et un ou plusieurs pays [...]
RIPR art. 186e)

official (n.)

A foreign national may work in Canada without a work permit as a foreign representative, if they are properly accredited by the Department of Foreign Affairs and International Trade and are in Canada to carry out official duties as a diplomatic agent, consular officer, representative or official of a country other than Canada, of the United Nations or any of its agencies or of any international organization of which Canada is a member.
IRPR s. 186(b)

fonctionnaire (n.é.)

L'étranger peut travailler au Canada sans permis de travail : à titre de représentant étranger dûment accrédité par le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, se trouvant au Canada dans le cadre de fonctions officielles en tant qu'agent diplomatique, fonctionnaire consulaire, représentant ou fonctionnaire d'un pays étranger, des Nations Unies ou de l'un de ses organismes ou de tout autre organisme international dont le Canada est membre.
RIPR art. 186b)

official acceptance

A foreign national does not require a temporary resident visa if they hold a passport that contains a diplomatic acceptance, a consular acceptance or an official acceptance issued by the Chief of Protocol for the Department of Foreign Affairs and International Trade on behalf of the Government of Canada.
IRPR s. 190(2)(a)

acceptation officielle (n.f.)

Est dispensé de l'obligation d'obtenir un visa de résident temporaire l'étranger titulaire, selon le cas : d'un passeport portant une acceptation diplomatique, une acceptation consulaire ou une acceptation officielle délivrée par le chef du Protocole du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international au nom du gouvernement du Canada.
RIPR art. 190(2)a)

official of a country other than Canada

A foreign national may study in Canada without a study permit if they are a family member or a member of the private staff of a foreign representative who is properly accredited by the Department of Foreign Affairs and International Trade and who is in Canada to carry out official duties as a diplomatic agent, consular officer, representative or official of a country other than Canada, of the United Nations or any of its agencies or of any international organization of which Canada is a member.
IRPR s. 188(1)(a)

fonctionnaire d'un pays étranger (n.é.)

L'étranger peut étudier au Canada sans permis d'études dans les cas suivants : il est membre de la famille ou membre du personnel privé d'un représentant étranger qui est au Canada et qui est dûment accrédité par le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international pour exercer ses fonctions officielles en tant qu'agent diplomatique, fonctionnaire consulaire, un représentant ou fonctionnaire d'un pays étranger, des Nations Unies ou de l'un de ses organismes ou de tout autre organisme international dont le Canada est membre.
RIPR art. 188(1)a)

"Official Travel Document"

In addition to the other requirements of these Regulations, a foreign national seeking to become a temporary resident must hold one of the following documents that is valid for the period authorized for their stay ... a document that was issued by the Organization of American States and is entitled "Official Travel Document".
IRPR s. 52(1)(f)

« Official Travel Document »

En plus de remplir les autres exigences réglementaires, l'étranger qui cherche à devenir résident temporaire doit détenir l'un des documents suivants, valide pour la période de séjour autorisée [...] un document délivré par l' Organisation des États américains intitulé « Official Travel Document ».
RIPR art. 52(1)f)

opinion

An opinion provided by the Department of Human Resources Development shall be based on the following factors ... whether the work is likely to fill a labour shortage ...
IRPR s. 203(3)

avis[3] (n.m.)

Le ministère du Développement des ressources humaines fonde son avis sur les facteurs suivants [...] le travail est susceptible de résorber une pénurie de main-d'œuvre [...]
RIPR art. 203(3)

opportunity

A work permit may be issued under section to a foreign national who intends to perform work that would create or maintain significant social, cultural or economic benefits or opportunities for Canadian citizens or permanent residents.
IRPR s. 205(a)

débouché (n.m.)

Un permis de travail peut être délivré à l'étranger en vertu de l'article si le travail pour lequel le permis est demandé satisfait à l'une ou l'autre des conditions suivantes [...] il permet de créer ou de conserver des débouchés ou des avantages sociaux, culturels ou économiques pour les citoyens canadiens ou les résidents permanents.
RIPR art. 205a)

order for the detention of a person

An order for the detention of a person made under the former Act is an order to detain made under the *Immigration and Refugee Protection Act*.
IRPR s. 325(2)

ordre de garde (n.m.)**; ordonnance de détention*** (app. ant.) (n.f.)

L'ordre de garde donné sous le régime de l'ancienne loi constitue une mesure de mise en détention prise sous le régime de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*.
RIPR art. 325(2)

NOTA Les termes « ordre de garde » et « ordonnance de détention » renvoient à l'ancienne loi.

order of surrender

If the person has not made a claim for refugee protection before the order of surrender referred to in subsection (3), the person may not do so before the surrender.
IRPA s. 105(5)

arrêté d'extradition (n.m.)

La personne qui n'a pas demandé l'asile avant la date de l'arrêté d'extradition ne peut le demander dans l'intervalle entre cette date et sa remise aux termes de l'arrêté.
LIPR art. 105(5)

order the release

The Immigration Division shall order the release of a permanent resident or a foreign national unless it is satisfied, taking into account prescribed factors, that they are a danger to the public.
IRPA s. 58(1)

prononcer la mise en liberté

La section prononce la mise en liberté du résident permanent ou de l'étranger, sauf sur preuve, compte tenu des critères réglementaires, de tel des faits suivants [...] le résident permanent ou l'étranger constitue un danger pour la sécurité publique.
LIPR art. 58(1)

order to detain

An order for the detention of a person made under the former Act is an order to detain made under the *Immigration and Refugee Protection Act*.
IRPR s. 325(2)

mesure de mise en détention (n.f.)

L'ordre de garde donné sous le régime de l'ancienne loi constitue une mesure de mise en détention prise sous le régime de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*.
RIPR art. 325(2)

other prescribed family member

A foreign national may be selected as a member of the family class on the basis of their relationship as the spouse, common-law partner, child, parent or other prescribed family member of a Canadian citizen or permanent resident.
IRPA s. 12(1)

autre membre de la famille prévu par règlement (n.m.)

La sélection des étrangers de la catégorie « regroupement familial » se fait en fonction de la relation qu'ils ont avec un citoyen canadien ou un résident permanent, à titre d'époux, de conjoint de fait, d'enfant ou de père ou mère ou à titre d'autre membre de la famille prévu par règlement.
LIPR art. 12(1)

P

panel of one member; single-member panel

A decision of a panel of three members of the Refugee Appeal Division has, for the Refugee Protection Division and for a panel of one member of the Refugee Appeal Division, the same precedential value as a decision of an appeal court has for a trial court.
IRPA s. 171(c)

tribunal constitué d'un commissaire unique (n.m.)**; tribunal composé d'un seul commissaire** (n.m.)

La décision du tribunal constitué de trois commissaires a la même valeur de précédent pour le tribunal constitué d'un commissaire unique et la Section de protection des réfugiés que celle d'une cour d'appel a pour une cour de première instance.
LIPR art. 171c)

panel of three members
SEE **three-member panel**

pardon (n.)

The effect of a pardon under the *Criminal Records Act* on the status of permanent residents and foreign nationals and removal orders made against them ...
IRPA s. 53(f)

A sponsorship application may not be refused on the basis of a conviction in Canada in respect of which a pardon has been granted and has not ceased to have effect or been revoked under the *Criminal Records Act*.
IRPR s. 133(2)(a)

réhabilitation (n.f.)

Les effets de la réhabilitation découlant de la *Loi sur le casier judiciaire* sur le statut du résident permanent ou de l'étranger et la mesure de renvoi le visant [...]
LIPR art. 53f)

La déclaration de culpabilité au Canada n'emporte pas rejet de la demande de parrainage dans les cas suivants : la réhabilitation sauf révocation ou nullité a été octroyée au titre de la *Loi sur le casier judiciaire* ou un verdict d'acquittement a été rendu en dernier ressort à l'égard de l'infraction.
RIPR art. 133(2)a)

parent-child relationship

The adoption created a genuine parent-child relationship.
IRPR s. 117(3)(c)

lien affectif parent-enfant (n.m.)

L'adoption a créé un véritable lien affectif parent-enfant entre l'adopté et l'adoptant.
RIPR art. 117(3)c)

part-time work experience

Up to a maximum of 21 points shall be awarded to a skilled worker for full-time work experience, or the full-time equivalent for part-time work experience, within the 10 years preceding the date of their application.
IRPR s. 80(1)

nombre d'années d'expérience de travail à temps partiel (n.m.)

Un maximum de 21 points d'appréciation sont attribués au travailleur qualifié en fonction du nombre d'années d'expérience de travail à temps plein, ou l'équivalent temps plein du nombre d'années d'expérience de travail à temps partiel, au cours des dix années qui ont précédé la date de présentation de la demande.
RIPR art. 80(1)

passive investment proposal

For the purposes of subsection (5), a passive investment proposal is an investment proposal, involving an investment by a foreign national, that has as one of its objectives to facilitate or lead to the nomination of the foreign national by a province in a nomination certificate and their immigration to Canada where the foreign national has no active, ongoing or direct responsibility for managing or operating the enterprise to be financed by the proposal; or the terms of investment of the proposal include a redemption option exercisable by the foreign national after a specified period.
IRPR s. 87(6)

projet de placement passif (n.m.)

Pour l'application du paragraphe (5), projet de placement passif s'entend de tout projet de placement, effectué par un étranger, qui vise, entre autres, à obtenir la désignation de celui-ci dans un certificat de désignation délivré par une province et à conduire à son immigration au Canada, et remplit l'une des conditions suivantes : l'étranger n'a pas de responsabilité active, permanente ou directe de gestion ou d'exploitation de l'entreprise financée par le projet; les conditions du projet comprennent une option de rachat susceptible d'exercice par l'étranger à la fin d'une période donnée.
RIPR art. 87(6)

pattern of criminal activity

A permanent resident or a foreign national is inadmissible on grounds of organized criminality for being a member of an organization that is believed on reasonable grounds to be or to have been engaged in activity that is part of a pattern of criminal activity planned and organized by a number of persons acting in concert in furtherance of the commission of an offence punishable under an Act of Parliament by way of indictment.
IRPA s. 37(1)(a)

plan d'activités criminelles (n.m.)

Emportent interdiction de territoire pour criminalité organisée les faits suivants : être membre d'une organisation dont il y a des motifs raisonnables de croire qu'elle se livre ou s'est livrée à des activités faisant partie d'un plan d'activités criminelles organisées par plusieurs personnes agissant de concert en vue de la perpétration d'une infraction à une loi fédérale punissable par mise en accusation [...]
LIPR art. 37(1)a)

payment of a deposit or posting of a guarantee

An officer or the Immigration Division may impose any conditions, including the payment of a deposit or the posting of a guarantee for compliance with the conditions, that the officer or the Division considers necessary on a permanent resident or a foreign national who is the subject of a report, an admissibility hearing or, being in Canada, a removal order.
IRPA s. 44(3)

remise d'une garantie d'exécution (n.f.)

L'agent ou la Section de l'immigration peut imposer les conditions qu'il estime nécessaires, notamment la remise d'une garantie d'exécution, au résident permanent ou à l'étranger qui fait l'objet d'un rapport ou d'une enquête ou, étant au Canada, d'une mesure de renvoi.
LIPR art. 44(3)

people smuggling
SEE **human smuggling**

percentage of equity

In respect of a sole proprietorship, 100 per cent of the equity of the sole proprietorship controlled by a foreign national or their spouse or common-law partner; in respect of a corporation, the percentage of the issued and outstanding voting shares of the capital stock of the corporation controlled by a foreign national or their spouse or common-law partner; and in respect of a partnership or joint venture, the percentage of the profit or loss of the partnership or joint venture to which a foreign national or their spouse or common-law partner is entitled.
IRPR s. 88(1)

pourcentage des capitaux propres (n.m.)

Dans le cas d'une entreprise à propriétaire unique non dotée de la personnalité morale, la totalité des capitaux propres contrôlés par l'étranger ou son époux ou conjoint de fait; dans le cas d'une société par actions, la part des actions du capital social avec droit de vote émises et en circulation que contrôle l'étranger ou son époux ou conjoint de fait; dans le cas d'une société de personnes ou d'une coentreprise, la part des bénéfices ou des pertes portée à l'actif ou au passif de l'étranger ou de son époux ou conjoint de fait.
RIPR art. 88(1)

performance bond

A performance bond posted or security deposited under the former Act that remains posted or deposited immediately before the coming into force of this section continues as a deposit or a guarantee under the *Immigration and Refugee Protection Act* and is governed by its provisions.
IRPR s. 331

cautionnement (n.m.)

Les cautionnements et les garanties fournis sous le régime de l'ancienne loi et ayant cours à l'entrée en vigueur du présent article sont réputés constituer des garanties aux termes de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* et sont régis par les dispositions de celle-ci.
RIPR art. 331

period authorized for the stay

A foreign national may apply for an extension of their authorization to remain in Canada as a temporary resident if the application is made by the end of the period authorized for their stay; and they have complied with all conditions imposed on their entry into Canada.
IRPR s. 181(1)(a)

période de séjour autorisée (n.f.)

L'étranger peut demander la prolongation de son autorisation de séjourner à titre de résident temporaire si, à la fois : il en fait la demande à l'intérieur de sa période de séjour autorisée; il s'est conformé aux conditions qui lui ont été imposées à son entrée au Canada.
RIPR art. 181(1)a)

period for appeal

The Chairperson may make rules respecting the activities, practice and procedure of each of the Divisions of the Board, including the periods for appeal, the priority to be given to proceedings, the notice that is required and the period in which notice must be given.
IRPA s. 161(1)(a)

délai pour interjeter appel (n.m.)

Le président peut prendre des règles visant les travaux, la procédure et la pratique des sections, et notamment les délais pour interjeter appel de leurs décisions, l'ordre de priorité pour l'étude des affaires et les préavis à donner, ainsi que les délais afférents.
LIPR art. 161(1)a)

period of detention

The person in charge of the institution shall deliver the inmate to an officer at the end of the inmate's period of detention in the institution.
IRPA s. 59

période de détention (n.f.)

Le responsable de l'établissement où est détenu, au titre d'une autre loi, un résident permanent ou un étranger visé par un mandat délivré au titre de la présente loi est tenu de le remettre à l'agent à l'expiration de la période de détention.
LIPR art. 59

permanent resident

A person who has acquired permanent resident status and has not subsequently lost that status under section 46.
IRPA s. 2(1)

A foreign national in Canada becomes a permanent resident if, following an examination, it is established that they have applied to remain in Canada as a permanent resident as a member of a class referred to in subsection (2).
IRPR s. 72(1)

résident permanent (n.m.)

Personne qui a le statut de résident permanent et n'a pas perdu ce statut au titre de l'article 46.
LIPR art. 2(1)

L'étranger au Canada devient résident permanent si, à l'issue d'un contrôle, les éléments suivants sont établis [...] il en a fait la demande au titre d'une des catégories prévues au paragraphe (2) [...]
RIPR art. 72(1)

permanent resident card

For the purposes of subsection 31(1) of the Act, the document indicating the status of a permanent resident is a permanent resident card that is (a) provided by the Department to a person who has become a permanent resident under the Act; or (b) issued by the Department, on application, to a permanent resident who obtained that status under the *Immigration Act*, chapter I-2 of the Revised Statutes of Canada, 1985, as it read immediately before the coming into force of section 31 of the Act.
IRPR s. 53(1)

carte de résident permanent (n.f.)

Pour l'application du paragraphe 31(1) de la Loi, l'attestation de statut de résident permanent est une carte de résident permanent : a) soit remise par le ministère à la personne qui est devenue résident permanent sous le régime de la Loi; b) soit délivrée par le ministère, sur demande, au résident permanent qui a acquis ce statut en vertu de la *Loi sur l'immigration*, chapitre I-2 des Lois révisées du Canada (1985), dans sa version antérieure à l'entrée en vigueur de l'article 31 de la Loi.
RIPR art. 53(1)

permanent resident outside Canada

A permanent resident outside Canada who is not in possession of a status document indicating permanent resident status shall, following an examination, be issued a travel document if an officer is satisfied that they comply with the residency obligation under section 28.
IRPA s. 31(3)

résident permanent qui se trouve hors du Canada (n.m.)

Il est remis un titre de voyage au résident permanent qui se trouve hors du Canada et qui n'est pas muni de l'attestation de statut de résident permanent sur preuve, à la suite d'un contrôle, que, selon le cas, il remplit l'obligation de résidence.
LIPR art. 31(3)

permanent resident status

The foreign national, unless inadmissible under this Act, shall be granted permanent resident status if the foreign national meets the province's selection criteria.
IRPA s. 9(1)(a)

An officer shall, on application, issue a new permanent resident card if the applicant has not lost permanent resident status under subsection 46(1) of the Act.
IRPR s. 59(1)(a)

statut de résident permanent (n.m.)

Le statut de résident permanent est octroyé à l'étranger qui répond aux critères de sélection de la province et n'est pas interdit de territoire.
LIPR art. 9(1)a)

L'agent délivre, sur demande, une nouvelle carte de résident permanent si les conditions suivantes sont réunies [...] le demandeur n'a pas perdu son statut de résident permanent aux termes du paragraphe 46(1) de la Loi.
RIPR art. 59(1)a)

permanent resident under section 68

A foreign national who is an accompanying family member of a foreign national to whom a permanent resident visa is issued under section 68 or who becomes a permanent resident under section shall be issued a permanent resident visa or become a permanent resident.
IRPR s. 69

résident permanent au titre de l'article 68 (n.m.)

L'étranger qui est un membre de la famille accompagnant un étranger qui a obtenu un visa de résident permanent au titre de l'article 68 ou qui est devenu résident permanent au titre de l'article se voit délivrer un visa de résident permanent ou devient résident permanent.
RIPR art. 69

permanent resident under the visa

Refugee protection is conferred on a person when the person has been determined to be a Convention refugee or a person in similar circumstances under a visa application and becomes a permanent resident under the visa or a temporary resident under a temporary resident permit for protection reasons.
IRPA s. 95(1)

résident permanent au titre du visa (n.m.)

L'asile est la protection conférée à toute personne dès lors que, selon le cas : sur constat qu'elle est, à la suite d'une demande de visa, un réfugié ou une personne en situation semblable, elle devient soit un résident permanent au titre du visa, soit un résident temporaire au titre d'un permis de séjour délivré en vue de sa protection.
LIPR art. 95(1)

permanent resident visa

A foreign national may not enter Canada to remain on a permanent basis without first obtaining a permanent resident visa.
IRPR s. 6

visa de résident permanent (n.m.)

L'étranger ne peut entrer au Canada pour s'y établir en permanence que s'il a préalablement obtenu un visa de résident permanent.
RIPR art. 6

permanent resident visa issued under section 67

A foreign national who is an accompanying family member of a foreign national to whom a permanent resident visa is issued under section 67 or who becomes a permanent resident under section shall be issued a permanent resident visa or become a permanent resident.
IRPR s. 69

visa de résident permanent au titre de l'article 67 (n.m.)

L'étranger qui est un membre de la famille accompagnant un étranger qui a obtenu un visa de résident permanent au titre de l'article 67 ou qui est devenu résident permanent au titre de l'article se voit délivrer un visa de résident permanent ou devient résident permanent.
RIPR art. 69

permit holder

The permit holder leaves Canada without obtaining prior authorization to re-enter Canada.
IRPR s. 63(b)

A foreign national is a permit holder and a member of the permit holders class if (a) they have been issued a temporary resident permit under subsection 24(1) of the Act.
IRPR s. 65

titulaire de permis (n.é.)**; titulaire** (n.é.)

Le titulaire quitte le Canada sans avoir obtenu au préalable l'autorisation de rentrer au Canada.
RIPR art. 63b)

Est un titulaire de permis et appartient à la catégorie des titulaires de permis l'étranger qui satisfait aux exigences suivantes [...] a) il s'est vu délivrer un permis de séjour temporaire au titre du paragraphe 24(1) de la Loi.
RIPR art. 65

permit holders class

A foreign national is a permit holder and a member of the permit holders class if (a) they have been issued a temporary resident permit under subsection 24(1) of the Act.
IRPR s. 65

catégorie des titulaires de permis (n.f.)

Est un titulaire de permis et appartient à la catégorie des titulaires de permis l'étranger qui satisfait aux exigences suivantes [...] a) il s'est vu délivrer un permis de séjour temporaire au titre du paragraphe 24(1) de la Loi.
RIPR art. 65

persecution for reasons of race, religion, nationality, membership in a particular social group or political opinion

A protected person or a person who is recognized as a Convention refugee by another country to which the person may be returned shall not be removed from Canada to a country where they would be at risk of persecution for reasons of race, religion, nationality, membership in a particular social group or political opinion or at risk of torture or cruel and unusual treatment or punishment.
IRPA s. 115(1)

persécution du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un groupe social ou de ses opinions politiques (n.f.)

Ne peut être renvoyée dans un pays où elle risque la persécution du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un groupe social ou de ses opinions politiques, la torture ou des traitements ou peines cruels et inusités, la personne protégée ou la personne dont il est statué que la qualité de réfugié lui a été reconnue par un autre pays vers lequel elle peut être renvoyée.
LIPR art. 115(1)

person applying for protection

A person applying for protection may make written submissions in support of their application and for that purpose may be assisted, at their own expense, by a barrister or solicitor or other counsel.
IRPR s. 161(1)

demandeur[2] (n.m.)

Le demandeur peut présenter des observations écrites pour étayer sa demande de protection et peut, à cette fin, être assisté, à ses frais, par un avocat ou un autre conseil.
RIPR art. 161(1)

person being searched

A search of a person under this section must be performed by a person of the same sex as the person being searched. If an officer of the same sex is not available any suitable person of the same sex may be authorized by an officer to perform the search.
IRPA s. 139(2)

personne fouillée (n.f.)

La fouille doit être effectuée par un agent du même sexe que la personne fouillée; faute de collègue du même sexe sur le lieu de la fouille, l'agent peut autoriser toute personne de ce sexe présentant les qualités voulues à y procéder.
LIPR art. 139(2)

person described in the removal order; person who is subject to a removal order

If a foreign national against whom a removal order has not been enforced is applying outside Canada for a visa or an authorization to return to Canada, an officer shall enforce the order if, following an examination, the foreign national establishes that they are the person described in the order.
IRPR s. 240(2)

A claim for refugee protection made by a person inside Canada must be made to an officer, may not be made by a person who is subject to a removal order, and is governed by this Part.
IRPA s. 99(3)

personne visée par la mesure de renvoi (n.f.)

Si l'étranger à l'égard duquel la mesure de renvoi n'a pas été exécutée demande, à l'extérieur du Canada, un visa ou l'autorisation de revenir au Canada, l'agent exécute la mesure de renvoi si, à l'issue d'un contrôle, l'étranger fait la preuve de ce qui suit : il est bien la personne visée par la mesure de renvoi.
RIPR art. 240(2)

La demande d'asile de la personne se trouvant au Canada se fait à l'agent et est régie par la présente partie; toutefois la personne visée par une mesure de renvoi n'est pas admise à la faire.
LIPR art. 99(3)

person in need of protection

A "person in need of protection" is a person in Canada whose removal to their country or countries of nationality or, if they do not have a country of nationality, their country of former habitual residence, would subject them personally (a) to a danger, believed on substantial grounds to exist, of torture within the meaning of Article 1 of the Convention Against Torture; or (b) to a risk to their life or to a risk of cruel and unusual treatment or punishment if (i) the person is unable or, because of that risk, unwilling to avail themself of the protection of that country, (ii) the risk would be faced by the person in every part of that country and is not faced generally by other individuals in or from that country, (iii) the risk is not inherent or incidental to lawful sanctions, unless imposed in disregard of accepted international standards, and (iv) the risk is not caused by the inability of that country to provide adequate health or medical care.
IRPA s. 97(1)

personne à protéger (n.f.)

A qualité de « personne à protéger » la personne qui se trouve au Canada et serait personnellement, par son renvoi vers tout pays dont elle a la nationalité ou, si elle n'a pas de nationalité, dans lequel elle avait sa résidence habituelle, exposée : a) soit au risque, s'il y a des motifs sérieux de le croire, d'être soumise à la torture au sens de l'article premier de la Convention contre la torture; b) soit à une menace à sa vie ou au risque de traitements ou peines cruels et inusités dans le cas suivant : (i) elle ne peut ou, de ce fait, ne veut se réclamer de la protection de ce pays, (ii) elle y est exposée en tout lieu de ce pays alors que d'autres personnes originaires de ce pays ou qui s'y trouvent ne le sont généralement pas, (iii) la menace ou le risque ne résulte pas de sanctions légitimes sauf celles infligées au mépris des normes internationales et inhérents à celles-ci ou occasionnés par elles, (iv) la menace ou le risque ne résulte pas de l'incapacité du pays de fournir des soins médicaux ou de santé adéquats.
LIPR art. 97(1)

person in receipt of assistance under the Resettlement Assistance Program

The following persons are not required to pay the fee referred to in subsection (1): a federal, provincial or municipal government agency; a person in receipt of provincial social assistance payments; and a person in receipt of assistance under the Resettlement Assistance Program.
IRPR s. 311(2)(c)

bénéficiaire d'une aide accordée en vertu du Programme d'aide au réétablissement (n.é.)

Les personnes ci-après ne sont pas tenues au paiement des frais prévus au paragraphe (1) : tout organisme administratif fédéral, provincial ou municipal; le bénéficiaire d'aide sociale provinciale et le bénéficiaire d'une aide accordée en vertu du Programme d'aide au réétablissement.
RIPR art. 311(2)c)

person registered as an Indian under the *Indian Act*

The Immigration Division, at the conclusion of an admissibility hearing, shall make one of the following decisions: recognize the right to enter Canada of a Canadian citizen within the meaning of the *Citizenship Act*, a person registered as an Indian under the *Indian Act* or a permanent resident.
IRPA s. 45(a)

personne inscrite comme Indien au sens de la *Loi sur les Indiens* (n.f.)

Après avoir procédé à une enquête, la Section de l'immigration rend telle des décisions suivantes : reconnaître le droit d'entrer au Canada au citoyen canadien au sens de la *Loi sur la citoyenneté*, à la personne inscrite comme Indien au sens de la *Loi sur les Indiens* et au résident permanent.
LIPR art. 45(a)

person seeking to enter Canada

For the purposes of section 18 of the Act, every person who has been returned to Canada as a result of the refusal of another country to allow that person entry is a person seeking to enter Canada.
IRPR s. 27(3)

personne cherchant à entrer au Canada (n.f.)

Pour l'application de l'article 18 de la Loi, toute personne retournée au Canada du fait qu'un autre pays lui a refusé l'entrée est une personne cherchant à entrer au Canada.
RIPR art. 27(3)

persons in similar circumstances

The Minister may enter into a memorandum of understanding with an organization for the purpose of locating and identifying Convention refugees and persons in similar circumstances if the organization demonstrates an ability abroad to locate and identify Convention refugees and persons in similar circumstances.
IRPR s. 143(1)(b)

personnes dans une situation semblable (n.f.)

Le ministre peut conclure avec une organisation un accord portant sur la recherche et l'identification de réfugiés au sens de la Convention ou de personnes dans une situation semblable, si l'organisation démontre qu'elle satisfait aux exigences suivantes : elle a la capacité de rechercher et d'identifier des réfugiés au sens de la Convention ou des personnes dans une situation semblable outre-frontières.
RIPR art. 143(1)b)

person who has claimed refugee protection
SEE **claimant of refugee protection**

person who is subject to a removal order
SEE **person described in the removal order**

person who makes an application

A person who makes an application must answer truthfully all questions put to them for the purpose of the examination and must produce a visa and all relevant evidence and documents that the officer reasonably requires.
IRPA s. 16(1)

auteur d'une demande (n.m.)**; demandeur**[3] (n.m.)

L'auteur d'une demande au titre de la présente loi doit répondre véridiquement aux questions qui lui sont posées lors du contrôle, donner les renseignements et tous éléments de preuve pertinents et présenter les visa et documents requis.
LIPR art. 16(1)

photographic evidence

In the case of a foreign national, the relevant evidence referred to in subsection (1) includes photographic and fingerprint evidence.
IRPA s. 16(2)(a)

photographie (n.f.)

S'agissant de l'étranger, les éléments de preuve pertinents visent notamment la photographie et la dactyloscopie.
LIPR art. 16(2)a)

physical examination

For the purposes of paragraph 16(2)(b) of the Act, a medical examination includes any or all of the following: physical examination; mental examination; review of past medical history; laboratory test; diagnostic test; and medical assessment of records respecting the applicant.
IRPR s. 29(a)

examen physique (n.m.)

Pour l'application du paragraphe 16(2)b) de la Loi, visite médicale s'entend notamment d'un ou de plusieurs des actes médicaux suivants : l'examen physique; l'examen de l'état de santé mentale; l'examen des antécédents médicaux; l'analyse de laboratoire; le test visant à un diagnostic médical; l'évaluation médicale des dossiers concernant le demandeur.
RIPR art. 29a)

physically present in Canada

A permanent resident complies with the residency obligation with respect to a five-year period if, on each of a total of at least 730 days in that five-year period, they are physically present in Canada.
IRPA s. 28(2)(a)(i)

effectivement présent au Canada

Le résident permanent se conforme à l'obligation dès lors que, pour au moins 730 jours pendant une période quinquennale, selon le cas [...] il est effectivement présent au Canada.
LIPR art. 28(2)a)(i)

port of entry

A place designated by the Minister under section 26 as a port of entry, on the dates and during the hours of operation designated for that place by the Minister.
IRPR s. 2

point d'entrée (n.m.)

Lieu désigné comme point d'entrée par le ministre en vertu de l'article 26, aux dates et heures d'ouverture fixées par ce dernier.
RIPR art. 2

post a guarantee

A person who posts a guarantee must be a Canadian citizen or a permanent resident, physically present and residing in Canada.
IRPR s. 47(2)

fournir une garantie d'exécution

La personne qui fournit la garantie d'exécution doit être citoyen canadien ou résident permanent effectivement présent et résidant au Canada.
RIPR art. 47(2)

post-determination refugee claimant

Person who was determined to be a member of the post-determination refugee claimants in Canada class before the coming into force of this section and was granted landing under section 11.
IRPR s. 338(c)

demandeur non reconnu du statut de réfugié (n.m.)

Personne à qui la qualité de demandeur non reconnu du statut de réfugié au Canada a été attribuée avant l'entrée en vigueur du présent article et à qui a été accordé le droit d'établissement aux termes de l'article 11.
RIPR art. 338c)

post-determination refugee claimants in Canada class within the meaning of the Immigration Regulations, 1978

Sections 112 to 114 apply to a redetermination of a decision set aside by the Federal Court with respect to an application for landing as a member of the post-determination refugee claimants in Canada class within the meaning of the Immigration Regulations, 1978.
IRPA s. 199

catégorie de demandeurs non reconnus du statut de réfugié au Canada au sens du Règlement sur l'immigration de 1978 (n.f.)

Les articles 112 à 114 s'appliquent au nouvel examen en matière de droit d'établissement d'une personne faisant partie de la catégorie de demandeurs non reconnus du statut de réfugié au Canada au sens du Règlement sur l'immigration de 1978.
LIPR art. 199

potential for employment in Canada

The foreign national and their family members included in the application for protection will be able to become successfully established in Canada, taking into account their potential for employment in Canada, given their education, work experience and skills, and their ability to learn to communicate in one of the official languages of Canada ...
IRPR s. 139(1)(g)(iii)

perspectives d'emploi au Canada (n.f.)

L'étranger et les membres de sa famille visés par la demande de protection pourront réussir leur établissement au Canada, compte tenu de leurs perspectives d'emploi au Canada vu leur niveau de scolarité, leurs antécédents professionnels et leurs compétences et leur aptitude à apprendre à communiquer dans l'une des deux langues officielles du Canada [...]
RIPR art. 139(1)g)(iii)

power
SEE **authority and powers**

powers and authority of a commissioner

The Refugee Protection Division and the Immigration Division and each member of those Divisions have the powers and authority of a commissioner appointed under Part I of the *Inquiries Act* and may do any other thing they consider necessary to provide a full and proper hearing.
IRPA s. 165

pouvoirs d'un commissaire (n.m.)

La Section de la protection des réfugiés et la Section de l'immigration et chacun de ses commissaires sont investis des pouvoirs d'un commissaire nommé aux termes de la partie I de la *Loi sur les enquêtes* et peuvent prendre les mesures que ceux-ci jugent utiles à la procédure.
LIPR art. 165

powers, rights and privileges vested in a superior court of record

The Immigration Appeal Division has all the powers, rights and privileges vested in a superior court of record with respect to any matter necessary for the exercise of its jurisdiction, including the swearing and examination of witnesses, the production and inspection of documents and the enforcement of its orders.
IRPA s. 174(2)

attributions d'une juridiction supérieure (n.f.)

La Section d'appel a les attributions d'une juridiction supérieure sur toute question relevant de sa compétence et notamment pour la comparution et l'interrogatoire des témoins, la prestation de serment, la production et l'examen des pièces, ainsi que l'exécution de ses décisions.
LIPR art. 174(2)

precedential value

A decision of a panel of three members of the Refugee Appeal Division has, for the Refugee Protection Division and for a panel of one member of the Refugee Appeal Division, the same precedential value as a decision of an appeal court has for a trial court.
IRPA s. 171(c)

valeur de précédent (n.f.)

La décision du tribunal constitué de trois commissaires a la même valeur de précédent pour le tribunal constitué d'un commissaire unique et la Section de protection des réfugiés que celle d'une cour d'appel a pour une cour de première instance.
LIPR art. 171c)

pre-removal risk assessment

Formalization of a pre-removal risk assessment to review changed circumstances related to risk of return ...
IRPA Preamble

examen des risques avant renvoi (n.m.)**; évaluation des risques avant renvoi** (n.f.)

Un processus officiel d'évaluation des risques avant le renvoi, visant à examiner si des circonstances nouvelles représentent des risques en cas de renvoi de l'intéressé [...]
préambule LIPR

NOTA À la section 3 de la Loi, l'équivalent « examen des risques avant renvoi » est préférable.

prescribed class of persons

For the purposes of paragraph 36(3)(c) of the Act, the class of persons deemed to have been rehabilitated is a prescribed class.
IRPR s. 18(1)

catégorie réglementaire de personnes (n.f.)

Pour l'application de l'alinéa 36(3)c) de la Loi, la catégorie des personnes présumées réadaptées est une catégorie réglementaire.
RIPR art. 18(1)

prescribed costs

Unless the transporter establishes that the foreign national holds a temporary or permanent resident visa and that their health condition is not a result of the transporter's negligence, any medical costs incurred with respect to the foreign national are prescribed costs and are calculated on the basis of the applicable provincial health insurance system.
IRPR s. 263(2)

frais réglementaires (n.m.)

Sauf si le transporteur peut établir que l'étranger est titulaire d'un visa de résident temporaire ou permanent et que l'état de santé de celui-ci ne résulte pas de sa propre négligence, les frais médicaux engagés à l'égard de l'étranger sont des frais réglementaires et sont calculés selon le barème du régime d'assurance-santé provincial applicable.
RIPR art. 263(2)

prescribed document

A person who owns or operates a vehicle or a transportation facility, and an agent for such a person, must, in accordance with the regulations, not carry to Canada a person who is prescribed or does not hold a prescribed document.
IRPA s. 148(1)(a)

If a transporter has reasonable grounds to believe that the prescribed documents of a person whom it carries to Canada may not be available for examination at a port of entry, the transporter must give the person a receipt for the documents and hold those documents until examination.
IRPR s. 260(1)

document réglementaire (n.m.)

Le propriétaire ou l'exploitant d'un véhicule ou d'une installation de transport, et leur mandataire, sont tenus, conformément aux règlements, aux obligations suivantes : ne pas amener au Canada la personne visée par règlement, celle qui n'est pas munie des documents réglementaires ou celle qu'il désigne.
LIPR art. 148(1)a)

S'il a des motifs raisonnables de croire que les documents réglementaires de la personne qu'il amène au Canada pourraient ne pas être disponibles pour le contrôle à un point d'entrée, le transporteur remet un récépissé pour les documents à la personne et retient ceux-ci jusqu'au contrôle.
RIPR art. 260(1)

prescribed factors

A hearing may be held if the Minister, on the basis of prescribed factors, is of the opinion that a hearing is required.
IRPA s. 113(b)

facteurs réglementaires (n.m.)

Une audience peut être tenue si le ministre l'estime requis compte tenu des facteurs réglementaires.
LIPR art. 113b)

prescribed period

For the purposes of paragraph 36(3)(c) of the Act, the prescribed period is five years after the completion of an imposed sentence, in the case of matters referred to in paragraphs 36(1)(b) and (2)(b) of the Act, if the person has not been convicted of a subsequent offence other than an offence designated as a contravention under the *Contraventions Act* or an offence under the *Young Offenders Act*.
IRPR s. 17

délai réglementaire (n.m.)

Pour l'application de l'alinéa 36(3)c) de la Loi, le délai réglementaire est de cinq ans à compter : dans le cas des faits visés aux alinéas 36(1)b) ou (2)b) de la Loi, du moment où la peine imposée a été purgée, pourvu que la personne n'ait pas été déclarée coupable d'une infraction subséquente autre qu'une infraction qualifiée de contravention en vertu de la *Loi sur les contraventions* ou une infraction à la *Loi sur les jeunes contrevenants*.
RIPR art. 17

present evidence

The member who is the subject of the inquiry shall be given reasonable notice of the subject-matter of the inquiry and of the time and place of any hearing and shall be given an opportunity, in person or by counsel, to be heard at the hearing, to cross-examine witnesses and to present evidence.
IRPA s. 183

présenter des éléments de preuve

Le commissaire en cause doit être informé, suffisamment à l'avance, de l'objet de l'enquête, ainsi que des date, heure et lieu de l'audition, et avoir la possibilité de se faire entendre, de contre-interroger les témoins et de présenter tous éléments de preuve utiles à sa décharge, personnellement ou par procureur.
LIPR art. 183

previously issued permanent resident card

A previously issued permanent resident card is revoked on the issuance of a new permanent resident card.
IRPR s. 59(2)

carte de résident permanent préalablement délivrée (n.f.)

Emporte révocation de la carte de résident permanent préalablement délivrée la délivrance d'une nouvelle carte.
RIPR art. 59(2)

principal applicant

The following fees are payable for processing an application for a permanent resident visa: if the application is made by a person as a member of the family class (i) in respect of a principal applicant, other than a principal applicant referred to in subparagraph (ii), $475.
IRPR s. 295(1)(a)(i)

demandeur principal (n.m.)

Les frais ci-après doivent être acquittés pour l'examen de la demande de visa de résident permanent : si la demande est faite au titre de la catégorie du regroupement familial : dans le cas du demandeur principal autre que celui visé au sous-alinéa (ii), 475 $.
RIPR art. 295(1)a)(i)

principle of the "best interest of the child"

Recognition of Canada's commitment to the principle of the "best interest of the child".
IRPA Preamble

principe de l'intérêt supérieur de l'enfant (n.m.)

La reconnaissance du principe de l'intérêt supérieur de l'enfant.
préambule LIPR

priority to be given to proceedings

Subject to the approval of the Governor in Council, and in consultation with the Deputy Chairpersons and the Director General of the Immigration Division, the Chairperson may make rules respecting the activities, practice and procedure of each of the Divisions of the Board, including the periods for appeal, the priority to be given to proceedings.
IRPA s. 161(1)(a)

ordre de priorité pour l'étude des affaires (n.m.)

Sous réserve de l'agrément du gouverneur en conseil et en consultation avec les vice-présidents et le directeur général de la Section de l'immigration, le président peut prendre des règles visant les travaux, la procédure et la pratique des sections, et notamment les délais pour interjeter appel de leurs décisions, l'ordre de priorité pour l'étude des affaires.
LIPR art. 161(1)a)

private household

A foreign national becomes a member of the live-in caregiver class if they entered Canada as a live-in caregiver and, for a cumulative period of at least two years within the three years immediately following their entry, resided in a private household in Canada, and provided child care, senior home support care or care of a disabled person in that household without supervision ...
IRPR s. 113(d)(i)

résidence privée (n.f.)

L'étranger fait partie de la catégorie des aides familiaux si les exigences suivantes sont satisfaites : il est entré au Canada à titre d'aide familial et, au cours des trois ans suivant son entrée, il a, durant au moins deux ans : d'une part, habité dans une résidence privée au Canada, d'autre part, fourni sans supervision, dans cette résidence, des soins à domicile à un enfant ou à une personne âgée ou handicapée.
RIPR art. 113d)(i)

private staff

A foreign national may study in Canada without a study permit if they are a family member or a member of the private staff of a foreign representative who is properly accredited by the Department of Foreign Affairs and International Trade.
IRPR s. 188(1)(a)

personnel privé (n.m.)

L'étranger peut étudier au Canada sans permis d'études dans les cas suivants [...] il est membre de la famille ou membre du personnel privé d'un représentant étranger qui est au Canada et qui est dûment accrédité par le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international.
RIPR art. 188(1)a)

procedure

An officer may, without a warrant, arrest and detain a foreign national, other than a protected person, if the officer is not satisfied of the identity of the foreign national in the course of any procedure under this Act.
IRPA s. 55(2)(b)

procédure (n.f.)

L'agent peut, sans mandat, arrêter et détenir l'étranger qui n'est pas une personne protégée dans les cas suivants : l'identité de celui-ci ne lui a pas été prouvée dans le cadre d'une procédure prévue par la présente loi.
LIPR art. 55(2)b)

procedures for evaluating criteria

The regulations may provide for any matter relating to the application of sections 27 to 31, may define, for the purposes of this Act, the terms used in those sections, and may include provisions respecting selection criteria for each class of foreign national and for their family members, and the procedures for evaluating all or some of those criteria.
IRPA s. 32(b)

méthodes d'appréciation de critères (n.f.)

Les règlements régissent l'application des articles 27 à 31, définissent, pour l'application de la présente loi, les termes qui y sont employés et portent notamment sur les critères de sélection applicables aux diverses catégories d'étrangers, et aux membres de leur famille, ainsi que les méthodes d'appréciation de tout ou partie de ces critères.
LIPR art. 32b)

proceeding[1] (n.)

The Immigration Division, in any proceeding before it, must, where practicable, hold a hearing.
IRPA s. 173

affaire (n.f.)

Dans toute affaire dont elle est saisie, la Section de l'immigration dispose de celle-ci, dans la mesure du possible, par la tenue d'une audience.
LIPR art. 173

proceeding[2] (n.)

Every application, proceeding or matter under the former Act that is pending or in progress immediately before the coming into force of this section shall be governed by this Act on that coming into force.
IRPA s. 190

procédures (n.f.)

La présente loi s'applique, dès l'entrée en vigueur du présent article, aux demandes et procédures présentées ou instruites, ainsi qu'aux autres questions soulevées, dans le cadre de l'ancienne loi avant son entrée en vigueur et pour lesquelles aucune décision n'a été prise.
LIPR art. 190

proceedings (pl.)

In that capacity, the Chairperson apportions work among the members of the Board and fixes the place, date and time of proceedings.
IRPA s. 159(1)(f)

séances (n.f.)

Le président est le premier dirigeant de la Commission ainsi que membre d'office des quatre sections; à ce titre il répartit les affaires entre les commissaires et fixe les lieux, dates et heures des séances.
LIPR art. 159(1)f)

proceedings before the Board (pl.)

The conduct of persons in proceedings before the Board, as well as the consequences of, and sanctions for, the breach of those rules.
IRPA s. 161(1)(b)

affaires devant la Commission (n.f.)

La conduite des personnes dans les affaires devant la Commission, ainsi que les conséquences et sanctions applicables aux manquements aux règles de conduite.
LIPR art. 161(1)b)

proceed to examine the person; proceed with an examination

The direction ceases to have effect when the person appears again at a port of entry and an officer proceeds to examine the person.
IRPR s. 40(3)

An officer is authorized to proceed with an examination where a person makes an application to the officer in accordance with this Act.
IRPA s. 15(1)

procéder à un contrôle

L'ordre cesse d'avoir effet si l'intéressé se présente de nouveau devant un agent à un point d'entrée et que ce dernier procède au contrôle.
RIPR art. 40(3)

L'agent peut procéder à un contrôle dans le cadre de toute demande qui lui est faite au titre de la présente loi.
LIPR art. 15(1)

proceed with an examination
SEE **proceed to examine the person**

proceed without a hearing

The Refugee Appeal Division shall proceed without a hearing, on the basis of the record of the proceedings of the Refugee Protection Division.
IRPA s. 110(3)

procéder sans tenir d'audience

La section procède sans tenir d'audience en se fondant sur le dossier de la Section de la protection des réfugiés.
LIPR art. 110(3)

proficiency in the official languages of Canada

The skilled worker must be awarded not less than the minimum number of required points referred to in subsection (2) on the basis of the following factors, namely, education, in accordance with section 78, proficiency in the official languages of Canada, in accordance with section 79.
IRPR s. 76(1)(a)(ii)

compétence dans les langues officielles du Canada (n.f.)

Le travailleur qualifié accumule le nombre minimum de points visé au paragraphe (2), au titre des facteurs suivants : les études, aux termes de l'article 78, la compétence dans les langues officielles du Canada, aux termes de l'article 79.
RIPR art. 76(1)a)(ii)

program for an alternative means of examination

A fee of $30 is payable for processing an application to enroll in a program for an alternative means of examination that is administered solely by the Minister.
IRPR s. 313(1)

programme d'utilisation d'un mode subsidiaire de contrôle (n.m.)

Des frais de 30 $ sont à payer pour l'examen de la demande d'inscription dans un programme d'utilisation d'un mode subsidiaire de contrôle dont l'application relève exclusivement du ministre.
RIPR art. 313(1)

properly accredited

A foreign national may study in Canada without a study permit if they are a family member or a member of the private staff of a foreign representative who is properly accredited by the Department of Foreign Affairs and International Trade.
IRPR s. 188(1)(a)

dûment accrédité

L'étranger peut étudier au Canada sans permis d'études dans les cas suivants [...] il est membre de la famille ou membre du personnel privé d'un représentant étranger qui est au Canada et qui est dûment accrédité par le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international.
RIPR art. 188(1)a)

protected person

A person who is a protected person within the meaning of subsection 95(2) of the Act who has applied to remain in Canada as a permanent resident, and their family members ...
IRPR s. 303(2)(c)

A protected person is a person on whom refugee protection is conferred under subsection (1), and whose claim or application has not subsequently been deemed to be rejected under subsection 108(3), 109(3) or 114(4).
IRPA s. 95(2)

personne protégée (n.f.)

La personne protégée au sens du paragraphe 95(2) de la Loi qui a fait une demande de séjour au Canada à titre de résident permanent, ainsi que les membres de sa famille [...]
RIPR art. 303(2)c)

Est appelée personne protégée la personne à qui l'asile est conféré et dont la demande n'est pas ensuite réputée rejetée au titre des paragraphes 108(3), 109(3) ou 114(4).
LIPR art. 95(2)

protection grounds

A strong, effective refugee protection program that incorporates the protection grounds of the Geneva Convention and the Convention Against Torture and the grounds of risk to life or of cruel and unusual treatment or punishment ...
IRPA Preamble

motifs de protection (n.m.)

Un programme fort et efficace de protection des réfugiés qui s'appuie sur les motifs de protection de la Convention de Genève et de la Convention contre la torture et sur la notion de menace pour la vie ou de traitement ou punition cruel et inusité [...]
préambule RIPR

provide assistance to those in need of resettlement

The objectives of this Act with respect to refugees are to fulfil Canada's international legal obligations with respect to refugees and affirm Canada's commitment to international efforts to provide assistance to those in need of resettlement.
IRPA s. 3(2)(b)

venir en aide aux personnes qui doivent se réinstaller

S'agissant des réfugiés, la présente loi a pour objet de remplir les obligations en droit international du Canada relatives aux réfugiés et aux personnes déplacées et d'affirmer la volonté du Canada de participer aux efforts de la communauté internationale pour venir en aide aux personnes qui doivent se réinstaller.
LIPR art. 3(2)b)

provincial allocation

The portion of an investor's investment in an approved fund calculated in accordance with subsection (2).
IRPR s. 88(1)

quote-part provinciale (n.f.)

La partie du placement d'un investisseur dans un fonds agréé calculée conformément au paragraphe (2).
RIPR art. 88(1)

provincial allowance received for a program of instruction or training

The income earned by the sponsor not including any provincial allowance received by the sponsor for a program of instruction or training.
IRPR s. 134(1)(c)(i)

allocation provinciale reçue au titre de tout programme d'éducation ou de formation (n.f.)

Le revenu du répondant exclusion faite des allocations provinciales reçues au titre de tout programme d'éducation ou de formation.
RIPR art. 134(1)c)(i)

provincial nominee class

The classes are the family class; the economic class, consisting of the federal skilled worker class, the Quebec skilled worker class, the provincial nominee class, the investor class, the entrepreneur class and the self-employed persons class; and the Convention refugees abroad class, the country of asylum class and the source country class.
IRPR s. 70(2)(b)

catégorie des candidats des provinces (n.f.)

Les catégories sont les suivantes : la catégorie du regroupement familial; la catégorie de l'immigration économique, qui comprend la catégorie des travailleurs qualifiés (fédéral), la catégorie des travailleurs qualifiés (Québec), la catégorie des candidats des provinces, la catégorie des investisseurs, la catégorie des entrepreneurs et la catégorie des travailleurs autonomes; la catégorie des réfugiés au sens de la Convention outre-frontières, la catégorie de personnes de pays d'accueil et la catégorie de personnes de pays source.
RIPR art. 70(2)b)

provision[1]

Every person commits an offence who contravenes a provision of this Act for which a penalty is not specifically provided or fails to comply with a condition or obligation imposed under this Act.
IRPA s. 124(1)(a)

disposition (n.f.)

Commet une infraction quiconque contrevient à une disposition de la présente loi pour laquelle aucune peine n'est spécifiquement prévue ou aux conditions ou obligations imposées sous son régime.
LIPR art. 124(1)a)

provision[2]

The following provisions govern the determination: the judge shall hear the matter; the judge shall ensure the confidentiality of the information on which the certificate is based and of any other evidence that may be provided to the judge if, in the opinion of the judge, its disclosure would be injurious to national security or to the safety of any person.
IRPA s. 78

règle (n.f.)

Les règles suivantes s'appliquent à l'affaire : le juge entend l'affaire; le juge est tenu de garantir la confidentialité des renseignements justifiant le certificat et des autres éléments de preuve qui pourraient lui être communiqués et dont la divulgation porterait atteinte, selon lui, à la sécurité nationale ou à la sécurité d'autrui.
LIPR art. 78

public policy considerations

The Minister ... may grant the foreign national permanent resident status ... if the Minister is of the opinion that it is justified by humanitarian and compassionate considerations relating to them, taking into account the best interests of a child directly affected, or by public policy considerations.
IRPA s. 25(1)

intérêt public (n.m.)

Le ministre [...] peut octroyer le statut de résident permanent [...] s'il estime que des circonstances d'ordre humanitaire relatives à l'étranger compte tenu de l'intérêt supérieur de l'enfant directement touché ou l'intérêt public le justifient.
LIPR art. 25(1)

punishable by a maximum term of imprisonment

Persons who have been convicted outside Canada of an offence that if committed in Canada would constitute an offence under an Act of Parliament punishable by a maximum term of imprisonment of less than 10 years.
IRPR s. 18(2)(a)

punissable d'un emprisonnement maximal

La personne qui est déclarée coupable d'une infraction ou qui a commis une infraction à l'étranger qui, si elle était commise au Canada, constituerait une infraction à une loi fédérale punissable d'un emprisonnement maximal de moins de dix ans.
RIPR art. 18(2)a)

punishable by way of indictment

A foreign national is inadmissible on grounds of criminality for having been convicted in Canada of an offence under an Act of Parliament punishable by way of indictment, or of two offences under any Act of Parliament not arising out of a single occurrence.
IRPA art. 36(2)(a)

punissable par mise en accusation

Emportent, sauf pour le résident permanent, interdiction de territoire pour criminalité les faits suivants : être déclaré coupable au Canada d'une infraction à une loi fédérale punissable par mise en accusation ou de deux infractions à toute loi fédérale qui ne découlent pas des mêmes faits.
LIPR art. 36(2)a)

Q

qualified person

Paragraph (a) of the definition "qualified person" in section 2 of the *Canada Shipping Act* is replaced by the following: (a) a Canadian citizen or a permanent resident within the meaning of subsection 2(1) of the *Immigration and Refugee Protection Act.*
IRPA s. 216

personne qualifiée (n.f.)

L'alinéa a) de la définition de « personne qualifiée », à l'article 2 de la *Loi sur la marine marchande du Canada*, est remplacé par ce qui suit : a) soit un citoyen canadien ou un résident permanent au sens du paragraphe 2(1) de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés.*
LIPR art. 216

qualifying business

A business other than a business operated primarily for the purpose of deriving investment income such as interest, dividends or capital gains for which, in each of any two years in the period beginning five years before the date of application for a permanent resident visa and ending on the date a determination is made in respect of the application, there is documentary evidence of any two of the following: the percentage of equity multiplied by the number of full-time job equivalents is equal to or greater than two full-time job equivalents per year; the percentage of equity multiplied by the total annual sales is equal to or greater than $500,000; the percentage of equity multiplied by the net income in the year is equal to or greater than $50,000; and the percentage of equity multiplied by the net assets at the end of the year is equal to or greater than $125,000.
IRPR s. 88(1)

entreprise admissible (n.f.)

Toute entreprise autre qu'une entreprise exploitée principalement dans le but de retirer un revenu de placement, tels des intérêts, des dividendes ou des gains en capitaux à l'égard de laquelle il existe une preuve documentaire établissant que, au cours de deux années distinctes pendant la période commençant cinq ans avant la date où la demande de visa de résident permanent est faite et prenant fin à la date où il est statué sur la demande, elle satisfaisait à deux des critères suivants : a) le pourcentage des capitaux propres, multiplié par le nombre d'équivalents d'emploi à temps plein, est égal ou supérieur à deux équivalents d'emploi à temps plein par an; b) le pourcentage des capitaux propres, multiplié par le chiffre d'affaires annuel, est égal ou supérieur à 500 000 $; c) le pourcentage des capitaux propres, multiplié par le revenu net annuel, est égal ou supérieur à 50 000 $; d) le pourcentage des capitaux propres, multiplié par l'actif net à la fin de l'année, est égal ou supérieur à 125 000 $.
RIPR art. 88(1)

qualifying Canadian business

A business operated in Canada by an entrepreneur other than a business operated primarily for the purpose of deriving investment income, such as interest, dividends or capital gains for which there is in any year within the period of three years after the day the entrepreneur becomes a permanent resident documentary evidence of any two of the following: the percentage of equity multiplied by the number of full-time job equivalents is equal to or greater than two full-time job equivalents per year; the percentage of equity multiplied by the total annual sales is equal to or greater than $250,000; the percentage of equity multiplied by the net income in the year is equal to or greater than $25,000; and the percentage of equity multiplied by the net assets at the end of the year is equal to or greater than $125,000.
IRPR s. 88(1)

entreprise canadienne admissible (n.f.)

Entreprise autre qu'une entreprise exploitée principalement dans le but de retirer un revenu de placement, tels des intérêts, des dividendes ou des gains en capitaux, exploitée au Canada par un entrepreneur, à l'égard de laquelle il existe une preuve documentaire établissant que, au cours d'une année quelconque pendant la période de trois ans suivant la date où l'entrepreneur est devenu résident permanent, elle satisfaisait à deux des critères suivants : le pourcentage des capitaux propres, multiplié par le nombre d'équivalents d'emploi à temps plein, est égal ou supérieur à deux équivalents d'emploi à temps plein par an; le pourcentage des capitaux propres, multiplié par le chiffre d'affaires annuel, est égal ou supérieur à 250 000 $; le pourcentage des capitaux propres, multiplié par le revenu net annuel, est égal ou supérieur à 25 000 $; le pourcentage des capitaux propres, multiplié par l'actif net à la fin de l'année, est égal ou supérieur à 125 000 $.
RIPR art. 88(1)

qualifying student

Paragraph (a) of the definition "qualifying student" in subsection 2(1) of the *Canada Student Financial Assistance Act* is replaced by the following: (a) who is a Canadian citizen or a permanent resident within the meaning of subsection 2(1) of the *Immigration and Refugee Protection Act* ...
IRPA s. 219

étudiant admissible (n.m.)

L'alinéa a) de la définition de « étudiant admissible », au paragraphe 2(1) de la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants*, est remplacé par ce qui suit : a) est un citoyen canadien ou un résident permanent au sens du paragraphe 2(1) de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* [...]
LIPR art. 219

quash a certificate

The judge shall quash a certificate if the judge is of the opinion that it is not reasonable.
IRPA s. 80(2)

annuler un certificat

Il annule le certificat dont il ne peut conclure qu'il est raisonnable [...]
LIPR art. 80(2)

Quebec skilled worker class

The classes are (a) the family class; (b) the economic class, consisting of the federal skilled worker class, the Quebec skilled worker class, the provincial nominee class, the investor class, the entrepreneur class and the self-employed persons class; and (c) the Convention refugees abroad class, the country of asylum class and the source country class.
IRPR s. 70(2)(b)

catégorie des travailleurs qualifiés (Québec) (n.f.)

Les catégories sont les suivantes : a) la catégorie du regroupement familial; b) la catégorie de l'immigration économique, qui comprend la catégorie des travailleurs qualifiés (fédéral), la catégorie des travailleurs qualifiés (Québec), la catégorie des candidats des provinces, la catégorie des investisseurs, la catégorie des entrepreneurs et la catégorie des travailleurs autonomes; c) la catégorie des réfugiés au sens de la Convention outre-frontières, la catégorie de personnes de pays d'accueil et la catégorie de personnes de pays source.
RIPR art. 70(2)b)

questions of jurisdiction

Each Division of the Board has, in respect of proceedings brought before it under this Act, sole and exclusive jurisdiction to hear and determine all questions of law and fact, including questions of jurisdiction.
IRPA s. 162(1)

questions en matière de compétence (n.f.)

Chacune des sections a compétence exclusive pour connaître des questions de droit et de fait, y compris en matière de compétence, dans le cadre des affaires dont elle est saisie.
LIPR art. 162(1)

R

reasonable grounds

If an officer has reasonable grounds to believe that a sum of money offered by a person as a deposit was not legally obtained, or that a sum of money that a person may be obliged to pay under a guarantee would not be legally obtained, the officer shall not allow that person to pay a deposit or post a guarantee.
IRPR s. 47(3)

motifs raisonnables (n.m.)

L'agent ayant des motifs raisonnables de croire que la somme qu'une personne donne en garantie ou pourrait être tenue de payer en cas de réalisation de la garantie a été ou serait obtenue illégalement ne doit pas permettre à cette personne de fournir la garantie.
RIPR art. 47(3)

reasonable opportunity to present evidence

The Refugee Protection Division, in any proceeding before it, must give the person and the Minister a reasonable opportunity to present evidence, question witnesses and make representations.
IRPA s. 170(e)

possibilité de produire des éléments de preuve (n.f.)

Dans toute affaire dont elle est saisie, la Section de la protection des réfugiés donne à la personne en cause et au ministre la possibilité de produire des éléments de preuve, d'interroger des témoins et de présenter des observations.
LIPR art. 170e)

reason for detention
SEE **ground for detention**

reason of fear of persecution, by

The class of persons who have permanently resided in a country, other than the country that the person left, or outside of which the person remains, by reason of fear of persecution, and who, if removed from Canada, would be allowed to return to that country.
IRPR s. 177(e)

par crainte d'être persécuté

La catégorie des personnes qui ont résidé en permanence dans un pays autre que celui qu'elles ont quitté ou hors duquel elles sont demeurées par crainte d'être persécutées et qui seraient, en cas de renvoi du Canada, autorisées à retourner dans ce pays.
RIPR art. 177e)

reason of infirmity, by

The request is to be based on the reason that the member has become incapacitated from the proper execution of that office by reason of infirmity, has been guilty of misconduct, has failed in the proper execution of that office or has been placed, by conduct or otherwise, in a position that is incompatible with due execution of that office.
IRPA s. 176(2)

pour cause d'invalidité

La demande est fondée sur le fait que le commissaire n'est plus en état de s'acquitter efficacement de ses fonctions pour cause d'invalidité, s'est rendu coupable de manquement à l'honneur ou à la dignité, a manqué aux devoirs de sa charge ou s'est placé en situation d'incompatibilité, par sa propre faute ou pour toute autre cause.
LIPR art. 176(2)

receipt

If a transporter has reasonable grounds to believe that the prescribed documents of a person whom it carries to Canada may not be available for examination at a port of entry, the transporter must give the person a receipt for the documents and hold those documents until examination.
IRPR s. 260(1)

récépissé (n.m.)

S'il a des motifs raisonnables de croire que les documents réglementaires de la personne qu'il amène au Canada pourraient ne pas être disponibles pour le contrôle à un point d'entrée, le transporteur remet un récépissé pour les documents à la personne et retient ceux-ci jusqu'au contrôle.
RIPR art. 260(1)

receipt for the deposit

An officer shall issue a receipt for the deposit or a copy of the guarantee, and a copy of the conditions imposed.
IRPR s. 49(2)

reçu pour la somme d'argent donnée en garantie (n.m.)

L'agent délivre un reçu pour la somme d'argent donnée en garantie ou une copie de la garantie ainsi qu'une copie des conditions imposées.
RIPR art. 49(2)

receipt of social assistance, to be in

The sponsor is not in receipt of social assistance for a reason other than disability.
IRPR s. 133(k)

être bénéficiaire d'assistance sociale

Le répondant n'a pas été bénéficiaire d'assistance sociale, sauf pour cause d'invalidité.
RIPR art. 133k)

receipt of the Minister

The receipt of the Minister is a good and sufficient discharge of the original liability to the extent of the payment.
IRPA s. 147(3)

reçu du ministre (n.m.)

Le reçu du ministre constitue une quittance valable et suffisante de l'obligation envers le débiteur de Sa Majesté, à concurrence du versement.
LIPR art. 147(3)

Record of Landing

A certified copy of the form IMM1000, entitled "Record of Landing", held by the applicant ...
IRPR s. 56(2)(d)(i)

Fiche relative au droit d'établissement (n.f.)

Une copie certifiée conforme de l'un des documents suivants : le formulaire IMM1000 intitulé « Fiche relative au droit d'établissement » dont le demandeur est titulaire [...]
RIPR art. 56(2)d)(i)

redemption option exercisable by the foreign national

The terms of investment of the proposal include a redemption option exercisable by the foreign national after a specified period.
IRPR s. 87(6)(b)

option de rachat susceptible d'exercice par l'étranger (n.f.)

Les conditions du projet comprennent une option de rachat susceptible d'exercice par l'étranger à la fin d'une période donnée.
RIPR art. 87(6)b)

redetermination of a decision

Sections 112 to 114 apply to a redetermination of a decision set aside by the Federal Court with respect to an application for landing as a member of the post-determination refugee claimants in Canada class within the meaning of the Immigration Regulations, 1978.
IRPA s. 199

nouvel examen (**d'une décision**) (n.m.)

Les articles 112 à 114 s'appliquent au nouvel examen en matière de droit d'établissement d'une personne faisant partie de la catégorie de demandeurs non reconnus du statut de réfugié au Canada au sens du Règlement sur l'immigration de 1978.
LIPR art. 199

referral

An application for a permanent resident visa submitted by a foreign national under this Division must be made at the immigration office outside Canada that serves the applicant's place of residence and must be accompanied by a referral from a referral organization; or an undertaking.
IRPR s. 150(1)(a)

recommandation (n.f.)

L'étranger fait sa demande de visa de résident permanent au bureau d'immigration hors Canada qui dessert son lieu de résidence et l'accompagne : soit d'une recommandation d'une organisation de recommandation; soit d'un engagement.
RIPR art. 150(1)a)

referral organization

The United Nations High Commissioner for Refugees; or any organization with which the Minister has entered into a memorandum of understanding under section 143.
IRPR s. 138

organisation de recommandation (n.f.)

Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés; toute organisation avec laquelle le ministre a conclu une entente aux termes de l'article 143.
RIPR art. 138

refugee; Convention refugee

In addition to the other requirements of these Regulations, a foreign national seeking to become a temporary resident must hold one of the following documents that is valid for the period authorized for their stay: an identity or travel document that was issued by a country, that does not prohibit travel to Canada, that the foreign national may use to enter the country of issue and that is of the type issued by that country to non-national residents, refugees or stateless persons who are unable to obtain a passport or other travel document from their country of citizenship or nationality or who have no country of citizenship or nationality.
IRPR s. 52(1)(c)

In addition to the permanent resident visa required of a foreign national seeking to become a permanent resident at a port of entry, a foreign national seeking to become a permanent resident must hold an identity or travel document that was issued by a country to non-national residents, refugees or stateless persons who are unable to obtain a passport or other travel document from their country of citizenship or nationality or who have no country of citizenship or nationality.
IRPR s. 50(1)(c)

A Convention refugee is a person who, by reason of a well-founded fear of persecution for reasons of race, religion, nationality, mebership in a particular social group or political opinion, (a) is outside each of their countries of nationality and is unable or, by reason of that fear, unwilling to avail themself of the protection of each of those countries; or (b) not having a country or nationality of their former habitual residence and is unable or, by reason of that fear, unwilling to return to that country.
IRPA s. 96

réfugié (n.m.)**; réfugié au sens de la Convention** (n.m.)

En plus de remplir les autres exigences réglementaires, l'étranger qui cherche à devenir résident temporaire doit détenir l'un des documents suivants, valide pour la période de séjour autorisée : un titre de voyage ou une pièce d'identité délivré par un pays, qui ne lui interdit pas d'aller au Canada, grâce auquel il peut entrer dans le pays de délivrance et qui est du type délivré aux résidents non-ressortissants, aux réfugiés ou aux apatrides qui sont dans l'impossibilité d'obtenir un passeport ou autre titre de voyage auprès de leur pays de citoyenneté ou de nationalité, ou qui n'ont pas de pays de citoyenneté ou de nationalité.
RIPR art. 52(1)c)

En plus du visa de résident permanent que doit détenir l'étranger qui cherche à devenir résident permanent à un point d'entrée, l'étranger qui entend devenir résident permanent doit détenir l'un des documents suivants : un titre de voyage ou une pièce d'identité délivré par un pays aux résidents non-ressortissants, aux réfugiés au sens de la Convention ou aux apatrides qui sont dans l'impossibilité d'obtenir un passeport ou autre titre de voyage auprès de leur pays de citoyenneté ou de nationalité, ou qui n'ont pas de pays de citoyenneté ou de nationalité.
RIPR art. 50(1)c)

A qualité de réfugié au sens de la Convention le réfugié, la personne qui, craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa reliogion, de sa nationalité, de son appartenance à un groupe social ou de ses opinions politiques; a) soit se trouve hors de tout pays dont elle a la nationalité et ne peut se réclamer de la protection de chacun de ses pays; soit, si elle n'a pas de nationalité et se trouve hors du pays dans lequel elle avait sa résidence habituelle, ne peut ni, du fait de cette crainte, ne veut y retourner.
LIPR art. 96

Refugee Appeal Division

The Immigration and Refugee Board consists of the Refugee Protection Division, the Refugee Appeal Division, the Immigration Division and the Immigration Appeal Division.
IRPA s. 151

Section d'appel des réfugiés (n.f.)

La Commission de l'immigration et du statut de réfugié est formée de quatre sections : Section de la protection des réfugiés, Section d'appel des réfugiés, Section de l'immigration, Section d'appel de l'immigration.
LIPR art. 151

refugee claimant
SEE **claimant of refugee protection**

Refugee Claimants Designated Class Regulations

As enacted by Order in Council P.C. 1989-2517 dated December 21, 1989 and registered as SOR/90-40.
IRPR s. 316(1)

Règlement sur la catégorie admissible de demandeurs du statut de réfugié (n.m.)

Édicté par le décret C.P. 1989-2517 du 21 décembre 1989 portant le numéro d'enregistrement DORS/90-40.
RIPR art. 316(1)

Refugee Convention; United Nations Convention Relating to the status of Refugees

The United Nations Convention Relating to the Status of Refugees, signed at Geneva on July 28, 1951, and the Protocol to that Convention, signed at New York on January 31, 1967 ...
IRPA s. 2(1)

A determination by the Board, based on findings that the foreign national or permanent resident has engaged in terrorism, that the foreign national or permanent resident is a person referred to in section F of Article 1 of the Refugee Convention.
IRPR s. 14(b)

Convention sur les réfugiés (n.f.)**; Convention des Nations Unies relative au statut des réfugiés** (n.f.)

La Convention des Nations Unies relative au statut des réfugiés, signée à Genève le 28 juillet 1951, dont les sections E et F de l'article premier sont reproduites en annexe et le protocole afférent signé à New York le 31 janvier 1967 [...]
LIPR art. 2(1)

Toute décision de la Commission, fondée sur les conclusions que l'intéressé a participé à des actes terroristes, qu'il est visé par la section F de l'article premier de la Convention sur les réfugiés.
RIPR art. 14b)

refugee determination process

A more efficient refugee determination process through greater use of single member panels ...
IRPA Preamble

processus de détermination du statut de réfugié (n.m.)

Un processus de détermination du statut de réfugié plus efficace, comportant un recours plus fréquent à un tribunal composé d'un seul commissaire [...]
préambule LIPR

refugee program

The objectives of this Act with respect to refugees are to recognize that the refugee program is in the first instance about saving lives and offering protection to the displaced and persecuted.
IRPA s. 3(2)(a)

programme pour les réfugiés (n.m.)

S'agissant des réfugiés, la présente loi a pour objet de reconnaître que le programme pour les réfugiés vise avant tout à sauver des vies et à protéger les personnes de la persécution.
LIPR art. 3(2)a)

refugee protection

Refugee protection is conferred under the *Immigration and Refugee Protection Act* on a person who has been determined in Canada before the coming into force of this section to be a Convention refugee.
IRPR s. 338

Refugee protection is conferred on a person when the person has been determined to be a Convention refugee or a person in similar circumstances under a visa application and becomes a permanent resident under the visa or a temporary resident under a temporary resident permit for protection reasons.
IRPA s. 95(1)

asile[2] (n.m.)

L'asile est la protection conférée sous le régime de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* à la personne qui s'est vu reconnaître au Canada le statut de réfugié au sens de la Convention avant l'entrée en vigueur du présent article.
RIPR art. 338

L'asile est la protection conférée à toute personne dès lors que, selon le cas : sur constat qu'elle est, à la suite d'une demande de visa, un réfugié ou une personne en situation semblable, elle devient soit un résident permanent au titre du visa, soit un résident temporaire au titre d'un permis de séjour délivré en vue de sa protection.
LIPR art. 95(1)

refugee protection claimant
SEE **claimant of refugee protection**

Refugee Protection Division

The Immigration and Refugee Board consists of the Refugee Protection Division, the Refugee Appeal Division, the Immigration Division and the Immigration Appeal Division.
IRPA s. 151

Section de la protection des réfugiés (n.f.)

La Commission de l'immigration et du statut de réfugié est formée de quatre sections : Section de la protection des réfugiés, Section d'appel des réfugiés, Section de l'immigration, Section d'appel de l'immigration.
LIPR art. 151

refugee travel papers

Persons who are in possession of refugee travel papers issued to them by the Minister of Foreign Affairs that are valid for return to Canada.
IRPR s. 39(c)

titres de voyage de réfugié (n.m.)

La personne en possession d'un titre de voyage de réfugié que lui a délivré le ministre des Affaires étrangères et qui est valide pour revenir au Canada.
RIPR art. 39c)

registered Indian

An officer shall allow the person to enter Canada if satisfied following an examination on their entry that the person is a citizen or registered Indian.
IRPA s. 19(1)

personne inscrite comme Indien (n.f.)**; Indien inscrit*** (n.m.)

Tout citoyen canadien, au sens de la *Loi sur la citoyenneté*, et toute personne inscrite comme Indien, en vertu de la *Loi sur les Indiens*, a le droit d'entrer au Canada et d'y séjourner conformément à la présente loi.
LIPR art. 19(1)

NOTA Le terme « Indien inscrit » est utilisé dans les textes non législatifs.

registered person

In addition to the permanent resident visa required of a foreign national seeking to become a permanent resident at a port of entry, a foreign national seeking to become a permanent resident must hold a British National (Overseas) passport that was issued by the Government of the United Kingdom to persons born, naturalized or registered in Hong Kong.
IRPR s. 50(1)(g)

personne enregistrée (n.f.)

En plus du visa de résident permanent que doit détenir l'étranger qui cherche à devenir résident permanent à un point d'entrée, l'étranger qui entend devenir résident permanent doit détenir l'un des documents suivants : un passeport intitulé « British National (Overseas) Passport », délivré par le gouvernement du Royaume-Uni aux personnes nées, naturalisées ou enregistrées à Hong Kong.
RIPR art. 50(1)g)

Registry of the Federal Court-Trial Division

Notice of the application shall be served on the other party and the application shall be filed in the Registry of the Federal Court-Trial Division (the Court) within 15 days, in the case of a matter arising in Canada.
IRPA s. 72(2)b)

greffe de la Section de première instance de la Cour fédérale (n.f.)

Elle doit être signifiée à l'autre partie puis déposée au greffe de la Section de première instance de la Cour fédérale (la Cour) dans les quinze ou soixante jours, selon que la mesure attaquée a été rendue au Canada ou non.
LIPR art. 72(2)b)

relative

A person who is related to another person by blood or adoption.
IRPR s. 2

membre de la parenté (n.m.)

Personne unie à l'intéressé par les liens du sang ou de l'adoption.
RIPR art. 2

release

A release from detention under the former Act is the ordering of release from detention under the *Immigration and Refugee Protection Act* and any terms and conditions imposed under the former Act become conditions imposed under the *Immigration and Refugee Protection Act*.
IRPR s. 324

mise en liberté (n.f.)

La mise en liberté sous le régime de l'ancienne loi vaut mise en liberté sous le régime de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* et les conditions afférentes à la mise en liberté sous le régime de l'ancienne loi régissent la mise en liberté sous le régime de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés.*
RIPR art. 324

relevant evidence

In the case of a foreign national, the relevant evidence referred to in subsection (1) includes photographic and fingerprint evidence.
IRPA s. 16(2)(a)

The applicant returns their last permanent resident card, unless the card has been lost, stolen or destroyed, in which case the applicant must produce all relevant evidence in accordance with subsection 16(1) of the Act.
IRPR s. 59(1)(d)

relevant experience

In respect of a self-employed person, other than a self-employed person selected by a province, means at least two years of one of the following types of experience in the period beginning five years before the date of application for a permanent resident visa and ending on the day a determination is made in respect of the application, namely, self-employment in cultural activities or in athletics, participation at a world-class level in cultural activities or athletics, or farm management experience; and a self-employed person selected by a province, has the meaning provided by the laws of the province.
IRPR s. 88(1)

remain on a permanent basis

A foreign national may not enter Canada to remain on a permanent basis without first obtaining a permanent resident visa.
IRPR s. 6

éléments de preuve pertinents (n.m.)

S'agissant de l'étranger, les éléments de preuve pertinents visent notamment la photographie et la dactyloscopie.
LIPR art. 16(2)a)

Le demandeur rend sa dernière carte de résident permanent, à moins qu'il ne l'ait perdue ou qu'elle n'ait été volée ou détruite, auquel cas il doit donner tous éléments de preuve pertinents conformément au paragraphe 16(1) de la Loi.
RIPR art. 59(1)d)

expérience utile (n.f.)

S'agissant d'un travailleur autonome autre qu'un travailleur autonome sélectionné par une province, s'entend : d'un travail autonome relatif à des activités culturelles ou sportives effectué pendant au moins deux ans au cours de la période commençant cinq ans avant la date où la demande de visa de résident permanent est faite et prenant fin à la date où il est statué sur celle-ci, de la participation à des activités visées au sous alinéa (i) à l'échelle internationale pour une durée d'au moins deux ans au cours de la période commençant cinq ans avant la date où la demande de visa de résident permanent est faite et prenant fin à la date où il est statué sur celle-ci, de l'expérience dans la gestion d'une ferme pendant au moins deux ans au cours de la période commençant cinq ans avant la date où la demande de visa de résident permanent est faite et prenant fin à la date où il est statué sur celle-ci; s'agissant d'un travailleur autonome sélectionné par une province, s'entend de l'expérience évaluée conformément au droit provincial.
RIPR art. 88(1)

établir en permanence

L'étranger ne peut entrer au Canada pour s'y établir en permanence que s'il a préalablement obtenu un visa de résident permanent.
RIPR art. 6

remain on a temporary basis

A foreign national may not enter Canada to remain on a temporary basis without first obtaining a temporary resident visa.
IRPR s. 7(1)

séjourner temporairement

L'étranger ne peut entrer au Canada pour y séjourner temporairement que s'il a préalablement obtenu un visa de résident temporaire.
RIPR art. 7(1)

removal[1]

The costs or expenses incurred with respect to interpreters and medical and other personnel engaged for the removal.
IRPR s. 278(f)

processus de renvoi (n.m.)

Le coût des services fournis pendant le processus de renvoi par des interprètes ou des personnels médical ou autres.
RIPR art. 278f)

removal[2]

For the purposes of Division 6 of Part 1 of the Act, the factors set out in this Part shall be taken into consideration when assessing whether a person is unlikely to appear for examination, an admissibility hearing, removal from Canada.
IRPR s. 244(a)

renvoi (n.m.)

Pour l'application de la section 6 de la partie 1 de la Loi, les critères prévus à la présente partie doivent être pris en compte lors de l'appréciation [...] du risque que l'intéressé se soustrait au contrôle, à l'enquête et au renvoi.
RIPR art. 244a)

An officer may issue a warrant for the arrest and detention of a permanent resident or a foreign national who the officer has reasonable grounds to believe is inadmissible and is a danger to the public or is unlikely to appear for examination, an admissibility hearing or removal from Canada.
IRPA s. 55(1)

L'agent peut lancer un mandat pour l'arrestation et la détention du résident permanent ou de l'étranger dont il a des motifs raisonnables de croire qu'il est interdit de territoire et qu'il constitue un danger pour la sécurité publique ou se soustraira vraisemblablement au contrôle, à l'enquête ou au renvoi.
LIPR art. 55(1)

removal costs

Unless expenses incurred by Her Majesty in right of Canada have been recovered from a transporter, a foreign national who is removed from Canada at Her Majesty's expense shall not return to Canada if the foreign national has not paid to Her Majesty the removal costs of $750 for removal to the United States or St. Pierre and Miquelon.
IRPR s. 243

frais de renvoi (n.m.)

À moins que les frais engagés par Sa Majesté du chef du Canada n'aient été recouvrés du transporteur, l'étranger qui est renvoyé du Canada aux frais de Sa Majesté ne peut revenir au Canada avant d'avoir remboursé à Sa Majesté les frais de renvoi suivants : pour un renvoi vers les États-Unis ou Saint-Pierre-et-Miquelon, 750 $.
RIPR art. 243

removal order

There are three types of removal orders, namely, departure orders, exclusion orders and deportation orders.
IRPR s. 223

mesure de renvoi (n.f.)

Les mesures de renvoi sont de trois types : interdiction de séjour, exclusion, expulsion.
RIPR art. 223

remove

Despite section and subsection (1), the Minister shall remove a person who is subject to a removal order on the grounds of inadmissibility referred to in paragraph 35(1)(a) of the Act to a country that the Minister determines will authorize the person to enter.
IRPR s. 241(3)

renvoyer

Malgré l'article et le paragraphe (1), si l'étranger fait l'objet d'une mesure de renvoi du fait qu'il est interdit de territoire au titre de l'alinéa 35(1)a) de la Loi, le ministre le renvoie vers le pays qu'il détermine et qui est disposé à le recevoir.
RIPR art. 241(3)

renewal

A foreign national may apply for the renewal of their study permit if the application is made before the expiry of their study permit; and they have complied with all conditions imposed on their entry into Canada.
IRPR s. 217(1)

renouvellement (n.m.)

L'étranger peut demander le renouvellement de son permis d'études si : d'une part, il en fait la demande avant l'expiration de son permis d'études; d'autre part, il s'est conformé aux conditions qui lui ont été imposées à son entrée au Canada.
RIPR art. 217(1)

repayment period

A repayment period shall not be extended beyond an additional 24 months, in the case of a loan referred to in paragraph (b); and an additional six months, in the case of any other loan.
IRPR s. 292(2)

délai de remboursement (n.m.)

Le délai de remboursement d'un prêt ne peut être prolongé de plus de : vingt-quatre mois, dans le cas du prêt visé à l'alinéa b); six mois, dans les autres cas.
RIPR art. 292(2)

repeat claimant

Tightened ineligibility provisions for serious criminals, security threats and repeat claimants who seek access to the refugee protection process of the Immigration and Refugee Board ...
IRPA Preamble

revendicateur réitérant (n.m.)

Des dispositions renforcées quant à l'irrecevabilité des demandes d'asile présentées par des grands criminels, des personnes qui constituent une menace pour la sécurité publique, ainsi que par les revendicateurs réitérants [...]
préambule LIPR

report referred for an admissibility hearing

The members of the class of persons who are the subject of a report referred for an admissibility hearing under subsection 44(2) of the Act are the persons who are the subject of such a report.
IRPR s. 44(2)

rapport déféré pour enquête (n.m.)

Appartient à la catégorie des personnes qui font l'objet d'un rapport déféré pour enquête en vertu du paragraphe 44(2) de la Loi les personnes qui font l'objet de ce rapport.
RIPR art. 44(2)

required appearance

Voluntary compliance with any previously required appearance at an immigration or criminal proceeding ...
IRPR s. 245(c)

obligation de comparaître (n.f.)

Le fait de s'être conformé librement à l'obligation de comparaître lors d'une instance en immigration ou d'une instance criminelle [...]
RIPR art. 245c)

required to pay the fee, to be

A person who holds an unexpired temporary resident permit is not required to pay the fee referred to in subsection (1).
IRPR s. 306(2)

être tenu au paiement des frais

Le titulaire d'un permis de séjour temporaire non expiré n'est pas tenu au paiement des frais prévus au paragraphe (1).
RIPR art. 306(2)

requirement to appear for examination

They are inadmissible under paragraph 41(a) of the Act for failing to comply with the requirement to appear for examination.
IRPR s. 229(1)(j)

obligation de se soumettre au contrôle (n.f.)

Interdiction de territoire au titre de l'article 41a) de la Loi pour manquement à l'obligation de se soumettre au contrôle.
RIPR art. 229(1)j)

resettlement

A permanent resident visa shall be issued to a foreign national in need of refugee protection, and their accompanying family members, if following an examination it is established that the foreign national is a person in respect of whom there is no reasonable prospect, within a reasonable period, of a durable solution in a country other than Canada, namely voluntary repatriation or resettlement in their country of nationality or habitual residence, or resettlement or an offer of resettlement in another country.
IRPR s. 139(1)(d)(ii)

réinstallation (n.f.)

Un visa de résident permanent est délivré à l'étranger qui a besoin de protection et aux membres de sa famille qui l'accompagnent si, à l'issue d'un contrôle, les éléments suivants sont établis : aucune possibilité raisonnable de solution durable n'est, à son égard, réalisable dans un délai raisonnable dans un pays autre que le Canada, à savoir : soit le rapatriement volontaire ou la réinstallation dans le pays dont il a la nationalité ou dans lequel il avait sa résidence habituelle, soit la réinstallation ou une offre de réinstallation dans un autre pays.
RIPR art. 139d)(ii)

resettlement assistance program
SEE **government resettlement assistance program**

residency obligation

A permanent resident must comply with a residency obligation with respect to every five-year period.
IRPA s. 28(1)

For the purposes of subsection 44(2) of the Act, if a removal order is made against a permanent resident who fails to comply with the residency obligation under section 28 of the Act, the order shall be a departure order.
IRPR s. 228(2)

obligation de résidence (n.f.)

L'obligation de résidence est applicable à chaque période quinquennale.
LIPR art. 28(1)

Pour l'application du paragraphe 44(2) de la Loi, si le résident permanent manque à l'obligation de résidence prévue à l'article 28 de la Loi, la mesure de renvoi qui peut être prise à son égard est l'interdiction de séjour.
RIPR art. 228(2)

residency requirements

Clear, objective residency requirements for permanent residents ...
IRPA Preamble

obligations en matière de résidence (n.f.)

Des obligations claires et objectives en matière de résidence pour les résidents permanents [...]
préambule LIPR

restricted occupation

An occupation designated as a restricted occupation by the Minister, taking into account labour market activity on both an area and a national basis, following consultation with the Department of Human Resources Development, provincial governments and any other relevant organizations or institutions.
IRPR s. 73

profession d'accès limité (n.f.)

Toute profession désignée comme telle par le ministre en fonction de l'activité sur le marché du travail aux niveaux national et régional, après consultation du ministère du Développement des ressources humaines, des gouvernements provinciaux et de toute autre organisation ou institution compétente.
RIPR art. 73

returning resident permit

Any period spent outside Canada within the five years preceding the coming into force of this section by a permanent resident holding a returning resident permit is considered to be a period spent in Canada for the purpose of satisfying the residency obligation under section 28 of the *Immigration and Refugee Protection Act* if that period is included in the five year period referred to in that section.
IRPR s. 328(2)

permis de retour pour résident permanent (n.m.)

Toute période passée hors du Canada au cours des cinq années précédant l'entrée en vigueur du présent article par la personne titulaire d'un permis de retour pour résident permanent est réputée passée au Canada pour l'application de l'exigence relative à l'obligation de résidence prévue à l'article 28 de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* pourvu qu'elle se trouve comprise dans la période quinquennale visée à cet article.
RIPR art. 328(2)

return of the thing seized

A thing seized shall not be sold during the 15 days following notification of a decision not to return it under section 255 or 256; or before a final decision is made in any judicial proceeding in Canada affecting the seizure or the return of the thing seized.
IRPR s. 257(2)(b)

restitution de l'objet (**saisi**) (n.f.)

Il est sursis à la vente : pendant les quinze jours suivant la notification de la décision de ne pas restituer l'objet au titre des articles 255 ou 256; avant la prise par un tribunal canadien d'une décision en dernier ressort dans toute procédure judiciaire touchant la saisie ou la restitution de l'objet.
RIPR art. 257(2)b)

reunification

To support the self-sufficiency and the social and economic well-being of refugees by facilitating reunification with their family members in Canada ...
IRPA s. 3(2)(f)

réunification (n.f.)

D'encourager l'autonomie et le bien-être socio-économique des réfugiés en facilitant la réunification de leurs familles au Canada.
LIPR art. 3(2)f)

review of past medical history

For the purposes of paragraph 16(2)(b) of the Act, a medical examination includes any or all of the following: physical examination; mental examination; review of past medical history; laboratory test; diagnostic test; and medical assessment of records respecting the applicant.
IRPR s. 29(c)

examen des antécédents médicaux (n.m.)

Pour l'application du paragraphe 16(2) de la Loi, visite médicale s'entend notamment d'un ou de plusieurs des actes médicaux suivants : l'examen physique; l'examen de l'état de santé mentale; l'examen des antécédents médicaux; l'analyse de laboratoire; le test visant à un diagnostic médical; l'évaluation médicale des dossiers concernant le demandeur.
RIPR art. 29c)

review of reasons for continued detention

An order issued by a Deputy Minister under subsection 105(1) of the former Act continues in force and the review of reasons for continued detention shall be made under the *Immigration and Refugee Protection Act*.
IRPR s. 323

contrôle des motifs justifiant le maintien en détention (n.m.)

L'ordre donné par le sous-ministre en vertu de l'article 105 de l'ancienne loi continue d'avoir effet et le contrôle des motifs justifiant le maintien en détention est effectué sous le régime de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*.
RIPR art. 323

review the lawfulness of the decision

The judge shall review the lawfulness of the decision of the Minister, taking into account the grounds referred to in subsection 18.
IRPA s. 79(2)

contrôler la légalité de la décision

Le ministre notifie sa décision sur la demande de protection au résident permanent ou à l'étranger et au juge, lequel reprend l'affaire et contrôle la légalité de la décision, compte tenu des motifs visés au paragraphe 18.
LIPR art. 79(2)

revocation of citizenship under the *Citizenship Act*

If any of the following proceedings are brought against a sponsor or co-signer, the sponsorship application shall not be processed until there has been a final determination of the proceeding ... an application for revocation of citizenship under the *Citizenship Act*.
IRPR s. 136(1)(a)

révocation de la citoyenneté au titre de la *Loi sur la citoyenneté* (n.f.)

Si l'une des procédures ci-après est introduite à l'égard du répondant ou du cosignataire, la demande de parrainage ne peut être traitée tant qu'il n'a pas été statué sur cette procédure en dernier ressort [...] l'annulation ou la révocation de la citoyenneté au titre de la *Loi sur la citoyenneté*.
RIPR art. 136(1)a)

revocation of the adoption

A person who is adopted outside Canada and whose adoption is subsequently revoked by a foreign authority or by a court in Canada of competent jurisdiction may sponsor an application for a permanent resident visa that is made by a member of the family class only if the revocation of the adoption was not obtained for the purpose of sponsoring that application.
IRPR s. 133(5)

annulation de l'adoption (n.f.)

La personne adoptée à l'étranger et dont l'adoption a été annulée par des autorités étrangères ou un tribunal canadien compétent ne peut parrainer la demande de visa de résident permanent présentée par une personne au titre de la catégorie du regroupement familial que si l'annulation de l'adoption n'a pas été obtenue dans le but de pouvoir parrainer cette demande.
RIPR art. 133(5)

right to enter and remain in Canada

Every Canadian citizen within the meaning of the *Citizenship Act* and every person registered as an Indian under the *Indian Act* has the right to enter and remain in Canada in accordance with this Act, and an officer shall allow the person to enter Canada if satisfied following an examination on their entry that the person is a citizen or registered Indian.
IRPA s. 19(1)

droit d'entrer au Canada et d'y séjourner (n.m.)

Tout citoyen canadien, au sens de la *Loi sur la citoyenneté*, et toute personne inscrite comme Indien, en vertu de la *Loi sur les Indiens*, a le droit d'entrer au Canada et d'y séjourner conformément à la présente loi; l'agent le laisse entrer sur preuve, à la suite d'un contrôle fait à son arrivée, de sa qualité.
LIPR art. 19(1)

right to enter Canada of a Canadian citizen within the meaning of the *Citizenship Act*

The Immigration Division, at the conclusion of an admissibility hearing, shall make one of the following decisions: recognize the right to enter Canada of a Canadian citizen within the meaning of the *Citizenship Act*, a person registered as an Indian under the *Indian Act* or a permanent resident.
IRPA s. 45(a)

droit d'entrer au Canada au citoyen canadien au sens de la *Loi sur la citoyenneté* (n.m.)

Après avoir procédé à une enquête, la Section de l'immigration rend telle des décisions suivantes : reconnaître le droit d'entrer au Canada au citoyen canadien au sens de la *Loi sur la citoyenneté*, à la personne inscrite comme Indien au sens de la *Loi sur les Indiens* et au résident permanent.
LIPR art. 45a)

Rome Convention country

A Rome Convention country does not grant a right to remuneration.
IRPA s. 238(2)

pays partie à la Convention de Rome (n.m.)

Un pays partie à la Convention de Rome n'accorde pas de droit à rémunération semblable.
LIPR art. 238(2)

S

safe haven

To offer safe haven to persons with a well-founded fear of persecution based on race, religion, nationality, political opinion or membership in a particular social group, as well as those at risk of torture or cruel and unusual treatment or punishment.
IRPA s. 3(2)(d)

asile[1] (n.m.)

D'offrir l'asile à ceux qui craignent avec raison d'être persécutés du fait de leur race, leur religion, leur nationalité, leurs opinions politiques, leur appartenance à un groupe social en particulier, ainsi qu'à ceux qui risquent la torture ou des traitements ou peines cruels et inusités.
LIPR art. 3(2)d)

safety of any person

The judge shall ensure the confidentiality of the information on which the certificate is based and of any other evidence that may be provided to the judge if, in the opinion of the judge, its disclosure would be injurious to national security or to the safety of any person.
IRPA s. 78(b)

sécurité d'autrui (n.f.)

Le juge est tenu de garantir la confidentialité des renseignements justifiant le certificat et des autres éléments de preuve qui pourraient lui être communiqués et dont la divulgation porterait atteinte, selon lui, à la sécurité nationale ou à la sécurité d'autrui.
LIPR art. 78b)

seafarer's identity document

Persons who are seeking to enter Canada as, or in order to become, members of a crew of a means of transportation and who hold a seafarer's identity document issued under International Labour Organization conventions ...
IRPR s. 52(2)(f)

pièce d'identité de marin (n.f.)

La personne cherchant à entrer au Canada à titre de membre d'équipage ou pour le devenir et qui est titulaire d'une pièce d'identité de marin lui ayant été délivrée aux termes des conventions de l'Organisation internationale du Travail [...]
RIPR art. 52(2)f)

search

A search of a person under this section must be performed by a person of the same sex as the person being searched. If an officer of the same sex is not available, any suitable person of the same sex may be authorized by an officer to perform the search.
IRPA s. 139(2)

fouille (n.f.)

La fouille doit être effectuée par un agent du même sexe que la personne fouillée; faute de collègue du même sexe sur le lieu de la fouille, l'agent peut autoriser toute personne de ce sexe présentant les qualités voulues à y procéder.
LIPR art. 139(2)

security

If the Minister requires security to be provided, the Minister shall determine the amount of security on the basis of the following factors: the commercial transporter's record of compliance with the Act; and the anticipated risk of inadmissible foreign nationals being carried to Canada by the transporter and the estimated removal costs.
IRPR s. 283(2)

garantie (n.f.)

Si le ministre exige du transporteur commercial qu'il fournisse une garantie, il en détermine le montant en se fondant sur les facteurs suivants [...] les antécédents du transporteur en matière d'observation de la Loi; le risque prévisible que le transporteur amène au Canada des étrangers interdits de territoire et les coûts estimés de renvoi.
RIPR art. 283(2)

security deposited

A performance bond posted or security deposited under the former Act that remains posted or deposited immediately before the coming into force of this section continues as a deposit or a guarantee under the *Immigration and Refugee Protection Act* and is governed by its provisions.
IRPR s. 331

garantie fournie (n.f.)

Les cautionnements et les garanties fournis sous le régime de l'ancienne loi et ayant cours à l'entrée en vigueur du présent article sont réputés constituer des garanties aux termes de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* et sont régis par les dispositions de celle-ci.
RIPR art. 331

security for compliance

The Minister may, on the basis of the following factors, require a commercial transporter to provide security for compliance with its obligations under paragraphs 148(1)(a) to (g) of the Act: the frequency and regularity of arrival, or anticipated arrival, of the transporter's vehicles carrying persons to Canada.
IRPR s. 283(1)

garantie d'exécution[2] (n.f.)

Le ministre peut, en se fondant sur les facteurs ci-après, exiger d'un transporteur commercial qu'il fournisse une garantie d'exécution de ses obligations aux termes des paragraphes 148(1)a) à g) de la Loi : la fréquence et la régularité des arrivées, réelles ou prévues, de véhicules lui appartenant qui amènent des personnes au Canada.
RIPR art. 283(1)

security grounds, on

For the purposes of paragraph 45(d) of the Act, the applicable removal order to be made by the Immigration Division against a person is a deportation order, if they are inadmissible under subsection 34(1) of the Act on security grounds.
IRPR s. 229(1)(a)

pour raison de sécurité

Pour l'application de l'alinéa 45d) de la Loi, la Section de l'immigration prend contre l'étranger la mesure de renvoi indiquée en regard du motif en cause [...] en cas d'interdiction de territoire pour raison de sécurité au titre du paragraphe 34(1) de la Loi, l'expulsion.
RIPR art. 229(1)a)

security risk

Refugee claimants who are security risks or serious criminals ...
IRPA s. 3(2)(h)

danger pour la sécurité (n.m.)

Demandeurs d'asile qui sont de grands criminels ou constituent un danger pour la sécurité [...]
LIPR art. 3(2)h)

security risk, to be a

To promote international justice and security by denying access to Canadian territory to persons, including refugee claimants, who are security risks or serious criminals ...
IRPA s. 3(2)(h)

constituer un danger pour la sécurité

Promouvoir, à l'échelle internationale, la sécurité et la justice par l'interdiction du territoire aux personnes et demandeurs d'asile qui sont de grands criminels ou constituent un danger pour la sécurité [...]
LIPR art. 3(2)h)

security screening

A memorandum of understanding referred to in subsection (2) shall include provisions respecting security screening of members of a crew.
IRPR s. 280(3)(l)

vérification de sécurité (n.f.)

Le protocole d'entente comporte notamment des dispositions concernant la vérification de sécurité des membres d'équipage.
RIPR art. 280(3)l)

seek to enter Canada

Every person seeking to enter Canada must appear for an examination to determine whether that person has a right to enter Canada or is or may become authorized to enter and remain in Canada.
IRPA s. 18(1)

When a foreign national seeking to enter Canada is made subject to a removal order and a transporter is or might be required under the Act to carry that foreign national from Canada, an officer shall notify the transporter that it is or might be required to carry that foreign national from Canada.
IRPR s. 276(1)

chercher à entrer au Canada

Quiconque cherche à entrer au Canada est tenu de se soumettre au contrôle visant à déterminer s'il a le droit d'y entrer ou s'il est autorisé, ou peut l'être, à y entrer et à y séjourner.
LIPR art. 18(1)

Lorsque l'étranger qui cherche à entrer au Canada est visé par une mesure de renvoi et qu'un transporteur est ou peut être tenu, en vertu de la Loi, de le faire sortir du Canada : l'agent avise le transporteur qu'il est ou peut être tenu de le transporter ou de le faire transporter hors du Canada.
RIPR art. 276(1)

seek to evade or frustrate the cause of justice

Following the appearance referred to in subsection (1), the foreign national must submit their choice of destination to the officer who shall approve the choice unless the foreign national is seeking to evade or frustrate the cause of justice in Canada or another country.
IRPR s. 238(2)(c)

chercher à échapper à des contraintes juridiques

L'étranger doit ensuite soumettre à l'approbation de l'agent le pays de destination qu'il a choisi; l'approbation n'est refusée que dans les cas suivants : il cherche à échapper à des contraintes juridiques au Canada ou dans un autre pays.
RIPR art. 238(2)c)

segregation of minor children

The availability of accommodation that allows for the segregation of the minor children from adult detainees who are not the parent of or the adult legally responsible for the detained minor children.
IRPR s. 249(e)

séparation des mineurs (n.f.)

La disponibilité de locaux permettant la séparation des mineurs et des détenus adultes autres que leurs parents ou les adultes qui en sont légalement responsables.
RIPR art. 249e)

seize and hold any means of transportation

An officer may seize and hold any means of transportation, document or other thing if the officer believes on reasonable grounds that it was fraudulently or improperly obtained.
IRPA s. 140(1)

saisir et retenir tous moyens de transport

L'agent peut saisir et retenir tous moyens de transport, documents ou autres objets s'il a des motifs raisonnables de croire que la mesure est nécessaire en vue de l'application de la présente loi.
LIPR art. 140(1)

selection certificate

A foreign national who is an entrepreneur selected by a province shall not be assessed in accordance with section 102 if they intend to reside in that province; and are named in a selection certificate issued to them by that province.
IRPR s. 99(b)

certificat de sélection (n.m.)

N'est pas évalué en conformité avec l'article 102 l'étranger qui est un entrepreneur sélectionné par une province et qui, à la fois : entend résider dans cette province; est visé par un certificat de sélection délivré par cette province.
RIPR art. 99b)

selection criteria

The foreign national, unless inadmissible under this Act, shall be granted permanent resident status if the foreign national meets the province's selection criteria.
IRPA s. 9(1)(a)

The competent authority of that Province is of the opinion that they meet the selection criteria of the Province.
IRPR s. 175(3)

critères de sélection (n.m.)

Le statut de résident permanent est octroyé à l'étranger qui répond aux critères de sélection de la province et n'est pas interdit de territoire.
LIPR art. 9(1)a)

Les autorités compétentes de la province sont d'avis qu'ils répondent aux critères de sélection de celle-ci.
RIPR art. 175(3)

self-employed persons class

For the purposes of subsection 12(2) of the Act, the self-employed persons class is hereby prescribed as a class of persons who may become permanent residents on the basis of their ability to become economically established in Canada and who are self-employed persons within the meaning of subsection (1).
IRPR s. 100(1)

catégorie des travailleurs autonomes (n.f.)

Pour l'application du paragraphe 12(2) de la Loi, la catégorie des travailleurs autonomes est une catégorie réglementaire de personnes qui peuvent devenir résidents permanents du fait de leur capacité à réussir leur établissement économique au Canada et qui sont des travailleurs autonomes au sens du paragraphe (1).
RIPR art. 100(1)

self-employed person selected by a province

A self-employed person who intends to reside in a province the government of which has, under subsection 8(1) of the Act, entered into an agreement with the Minister whereby the province has sole responsibility for the selection of self-employed persons.
IRPR s. 88(1)

travailleur autonome sélectionné par une province (n.m.)

Travailleur autonome qui entend résider dans une province ayant conclu avec le ministre, en vertu du paragraphe 8(1) de la Loi, un accord selon lequel elle assume la responsabilité exclusive de la sélection des travailleurs autonomes.
RIPR art. 88(1)

senior advisor

For the purposes of paragraph 35(1)(b) of the Act, a prescribed senior official in the service of a government is a person who, by virtue of the position they hold or held, is or was able to exert significant influence on the exercise of government power or is or was able to benefit from their position, and includes senior advisors to persons described in paragraph (a) or (b).
IRPR s. 16(c)

principal conseiller (n.m.)

Pour l'application de l'alinéa 35(1)b) de la Loi, occupent un poste de rang supérieur au sein d'une administration les personnes qui, du fait de leurs actuelles ou anciennes fonctions, sont ou étaient en mesure d'influencer sensiblement l'exercice du pouvoir par leur gouvernement ou en tirent ou auraient pu en tirer certains avantages, notamment : les principaux conseillers des personnes visées aux alinéas a) et b).
RIPR art. 16c)

senior diplomatic official

For the purposes of paragraph 35(1)(b) of the Act, a prescribed senior official in the service of a government is a person who, by virtue of the position they hold or held, is or was able to exert significant influence on the exercise of government power or is or was able to benefit from their position, and includes ambassadors and senior diplomatic officials.
IRPR s. 16(f)

membre du service diplomatique de haut rang (n.m.)

Pour l'application de l'alinéa 35(1)b) de la Loi, occupent un poste de rang supérieur au sein d'une administration les personnes qui, du fait de leurs actuelles ou anciennes fonctions, sont ou étaient en mesure d'influencer sensiblement l'exercice du pouvoir par leur gouvernement ou en tirent ou auraient pu en tirer certains avantages, notamment : les ambassadeurs et les membres du service diplomatique de haut rang.
RIPR art. 16f)

senior member of the military

For the purposes of paragraph 35(1)(b) of the Act, a prescribed senior official in the service of a government is a person who, by virtue of the position they hold or held, is or was able to exert significant influence on the exercise of government power or is or was able to benefit from their position, and includes ... senior members of the military and of the intelligence and internal security services.
IRPR s. 16(e)

responsable des forces armées (n.m.)

Pour l'application de l'alinéa 35(1)b) de la Loi, occupent un poste de rang supérieur au sein d'une administration les personnes qui, du fait de leurs actuelles ou anciennes fonctions, sont ou étaient en mesure d'influencer sensiblement l'exercice du pouvoir par leur gouvernement ou en tirent ou auraient pu en tirer certains avantages, notamment [...] les responsables des forces armées et des services de renseignement ou de sécurité intérieure.
RIPR art. 16e)

NOTA Autre équivalent possible : haut gradé de l'armée.

senior member of the public service

For the purposes of paragraph 35(1)(b) of the Act, a prescribed senior official in the service of a government is a person who, by virtue of the position they hold or held, is or was able to exert significant influence on the exercise of government power or is or was able to benefit from their position, and includes senior members of the public service.
IRPR s. 16(d)

haut fonctionnaire (n.m.)

Pour l'application de l'alinéa 35(1)b) de la Loi, occupent un poste de rang supérieur au sein d'une administration les personnes qui, du fait de leurs actuelles ou anciennes fonctions, sont ou étaient en mesure d'influencer sensiblement l'exercice du pouvoir par leur gouvernement ou en tirent ou auraient pu en tirer certains avantages, notamment : les hauts fonctionnaires.
RIPR art. 16d)

serious communicable disease

They have resided or stayed for a period in excess of six months in an area that the Minister determines, after consultation with the Minister of Health, has a higher incidence of serious communicable disease than Canada.
IRPR s. 30(3)

maladie contagieuse grave (n.f.)

Il a résidé ou séjourné pour une période globale supérieure à six mois dans une région que le ministre désigne, après consultation du ministre de la Santé, comme une région où il y a une plus forte incidence de maladies contagieuses graves qu'au Canada.
RIPR art. 30(3)

serious criminal

Tightened ineligibility provisions for serious criminals, security threats and repeat claimants who seek access to the refugee protection process of the Immigration and Refugee Board.
IRPA Preamble

grand criminel (n.m.)

Des dispositions renforcées quant à l'irrecevabilité des demandes d'asile présentées par des grands criminels, des personnes qui constituent une menace pour la sécurité publique, ainsi que par les revendicateurs réitérants.
préambule LIPR

serious criminality

For the purpose of subsection (1), serious criminality must be with respect to a crime that was punished in Canada by a term of imprisonment of at least two years.
IRPA s. 64(2)

grande criminalité (n.f.)

L'interdiction de territoire pour grande criminalité vise l'infraction punie au Canada par un emprisonnement d'au moins deux ans.
LIPR art. 64(2)

serious question of general importance

An appeal to the Federal Court of Appeal may be made only if, in rendering judgment, the judge certifies that a serious question of general importance is involved and states the question.
IRPA s. 74(d)

question grave de portée générale (n.f.)

Le jugement consécutif au contrôle judiciaire n'est susceptible d'appel en Cour d'appel fédérale que si le juge certifie que l'affaire soulève une question grave de portée générale et énonce celle-ci.
LIPR art. 74d)

served personally, to be

The assessment of an administration fee shall be served personally, by registered mail, by facsimile with acknowledgement of receipt or by electronic transmission on a representative of the commercial transporter.
IRPR s. 281(1)

être signifié à personne

L'avis de contravention est signifié à personne, par courrier recommandé, par télécopieur avec accusé de réception ou par transmission électronique à un représentant du transporteur commercial.
RIPR art. 281(1)

serve on

Notice of the application shall be served on the other party and the application shall be filed in the Registry of the Federal Court) Trial Division (the Court) within 15 days, in the case of a matter arising in Canada.
IRPA s. 72(2)(b)

signifier à

Les dispositions suivantes s'appliquent à la demande d'autorisation [...] elle doit être signifiée à l'autre partie puis déposée au greffe de la Section de première instance de la Cour fédéral (la Cour) dans les quinze ou soixante jours, selon que la mesure attaquée a été rendue au Canada ou non [...]
LIPR art. 72(2)b)

service of the assessment

Service of the assessment by registered mail is deemed to have been effected on the seventh day after the day on which the assessment was mailed.
IRPR s. 281(2)

signification de l'avis de contravention (n.f.)

La signification par courrier recommandé de l'avis de contravention est réputée effectuée le septième jour suivant la mise à la poste.
RIPR art. 281(2)

set aside in a judicial review

If a removal order for which there is no right of appeal has been enforced and is subsequently set aside in a judicial review, the foreign national is entitled to return to Canada at the expense of the Minister.
IRPA s. 52(2)

casser à la suite d'un contrôle judiciaire

L'étranger peut revenir au Canada aux frais du ministre si la mesure de renvoi non susceptible d'appel est cassée à la suite d'un contrôle judiciaire.
LIPR art. 52(2)

set aside the determination

After considering the appeal, the Refugee Appeal Division set aside the determination and substitute a determination that, in its opinion, should have been made.
IRPA s. 111(1)(b)

casser la décision

La Section d'appel des réfugiés casse la décision et y substitue la décision qui aurait dû être rendue ou renvoie, conformément à ses instructions, l'affaire à la Section de la protection des réfugiés.
LIPR art. 111(1)b)

settlement plan

A sponsorship agreement shall include provisions relating to settlement plans.
IRPA s. 152(2)(a)

plan d'établissement (n.m.)

L'accord de parrainage prévoit notamment les plans d'établissement.
RIPR art. 152(2)a)

ship registered in a foreign country

Members of a crew of a ship registered in a foreign country, other than members of a crew referred to in paragraph (d), in which case examination is conducted by an officer by telephone or other means of telecommunication ...
IRPR s. 38(e)

navire d'immatriculation étrangère (n.m.)

Le membre d'équipage d'un navire d'immatriculation étrangère, autre que celui visé à l'alinéa d), auquel cas le contrôle est mené par un agent à l'aide d'un moyen de télécommunication, notamment le téléphone [...]
RIPR art. 38e)

single member

Matters before a Division shall be conducted before a single member unless, except for matters before the Immigration Division, the Chairperson is of the opinion that a panel of three members should be constituted.
IRPA s. 163

seul commissaire (n.é.)

Les affaires sont tenues devant un seul commissaire sauf si, exception faite de la Section de l'immigration, le président estime nécessaire de constituer un tribunal de trois commissaires.
LIPR art. 163

single-member panel
SEE **panel of one member**

skilled worker

A skilled worker who meets the requirements of this Division may also become a permanent resident if they present their permanent resident visa to an officer at an office of the Department in Canada.
IRPR s. 74(2)

travailleur qualifié (n.m.)

Le travailleur qualifié qui satisfait aux exigences de la présente section peut aussi, pour devenir résident permanent à ce titre, présenter son visa de résident permanent à un agent à un bureau du ministère au Canada.
RIPR art. 74(2)

skilled worker's accompanying common-law partner

For the purposes of paragraph (1)(a), an officer shall evaluate the educational credentials of a skilled worker's accompanying spouse or accompanying common-law partner as if the spouse or common-law partner were a skilled worker.
IRPR s. 83(2)

conjoint de fait qui accompagne le travailleur qualifié (n.m.)

Pour l'application de l'alinéa (1)a), l'agent évalue les diplômes de l'époux ou du conjoint de fait qui accompagne le travailleur qualifié comme s'il s'agissait du travailleur qualifié.
RIPR art. 83(2)

skilled worker's accompanying spouse

For the purposes of paragraph (1)(a), an officer shall evaluate the educational credentials of a skilled worker's accompanying spouse or accompanying common-law partner as if the spouse or common-law partner were a skilled worker.
IRPR s. 83(2)

époux qui accompagne le travailleur qualifié (n.m.)

Pour l'application de l'alinéa (1)a), l'agent évalue les diplômes de l'époux ou du conjoint de fait qui accompagne le travailleur qualifié comme s'il s'agissait du travailleur qualifié.
RIPR art. 83(2)

Skill Level A or B

For the purposes of subsection (1), points are awarded for work experience in occupations, other than a restricted occupation, that are listed in Skill Type 0 Management Occupations or Skill Level A or B of the National Occupational Classification matrix.
IRPR s. 80(2)

niveaux de compétences A ou B (n.m.)

Pour l'application du paragraphe (1), des points sont attribués au travailleur qualifié à l'égard de l'expérience de travail dans toute profession ou tout métier appartenant aux genre de compétence 0 Gestion ou niveaux de compétences A ou B de la matrice de la Classification nationale des professions) exception faite des professions d'accès limité.
RIPR art. 80(2)

Skill Type 0 Management Occupations

For the purposes of subsection (1), points are awarded for work experience in occupations, other than a restricted occupation, that are listed in Skill Type 0 Management Occupations or Skill Level A or B of the National Occupational Classification matrix.
IRPR s. 80(2)

genre de compétence 0 Gestion (n.m.)

Pour l'application du paragraphe (1), des points sont attribués au travailleur qualifié à l'égard de l'expérience de travail dans toute profession ou tout métier appartenant aux genre de compétence 0 Gestion ou niveaux de compétences A ou B de la matrice de la Classification nationale des professions) exception faite des professions d'accès limité.
RIPR art. 80(2)

sole and exclusive jurisdiction

Each Division of the Board has, in respect of proceedings brought before it under this Act, sole and exclusive jurisdiction to hear and determine all questions of law and fact, including questions of jurisdiction.
IRPA s. 162(1)

compétence exclusive (n.f.)

Chacune des sections a compétence exclusive pour connaître des questions de droit et de fait, y compris en matière de compétence dans le cadre des affaires dont elle est saisie.
LIPR art. 162(1)

source country

A source country is a country where persons are in refugee-like situations as a result of civil war or armed conflict or because their fundamental human rights are not respected.
IRPR s. 148(2)

pays source (n.m.)

Est un pays source celui qui répond aux critères suivants : une guerre civile, un conflit armé ou le non-respect des droits fondamentaux de la personne font en sorte que les personnes qui s'y trouvent sont dans une situation assimilable à celle de réfugiés au sens de la Convention.
RIPR art. 148(2)

source country class

The classes are: the family class; the economic class, consisting of the federal skilled worker class, the Quebec skilled worker class, the provincial nominee class, the investor class, the entrepreneur class and the self-employed persons class; and the Convention refugees abroad class, the country of asylum class and the source country class.
IRPR s. 70(2)(c)

catégorie de personnes de pays source (n.f.)

Les catégories sont les suivantes : a) la catégorie du regroupement familial; la catégorie de l'immigration économique, qui comprend la catégorie des travailleurs qualifiés (fédéral), la catégorie des travailleurs qualifiés (Québec), la catégorie des candidats des provinces, la catégorie des investisseurs, la catégorie des entrepreneurs et la catégorie des travailleurs autonomes; la catégorie des réfugiés au sens de la Convention outre-frontières, la catégorie de personnes de pays d'accueil et la catégorie de personnes de pays source.
RIPR art. 70(2)c)

special considerations

The special considerations that apply in relation to the detention of minor children who are less than 18 years of age are the availability of alternative arrangements with local child-care agencies or child protection services for the care and protection of the minor children.
IRPR s. 249

éléments particuliers à prendre en considération (n.m.)

Les éléments particuliers à prendre en considération pour la détention d'un mineur de moins de dix-huit ans sont les suivants : au lieu du recours à la détention, la possibilité d'un arrangement avec des organismes d'aide à l'enfance ou des services de protection de l'enfance afin qu'ils s'occupent de l'enfant et le protègent.
RIPR art. 249

specially qualified individual

Paragraph (b) of the definition "specially qualified individual" in section 2 of the *Old Age Security Act* is replaced by the following: (b) for the month of January 2001 or an earlier month, where, before March 7, 1996, the person was residing in Canada as a Canadian citizen or a permanent resident within the meaning of subsection 2(1) of the *Immigration and Refugee Protection Act*.
IRPA s. 263

particulier déterminé (n.m.)

L'alinéa b) de la définition de « particulier déterminé », à l'article 2 de la *Loi sur la sécurité de la vieillesse*, est remplacé par ce qui suit : b) janvier 2001 ou un mois antérieur, si, avant le 7 mars 1996, la personne était un citoyen canadien ou un résident permanent au sens du paragraphe 2(1) de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* et résidait au Canada.
LIPR art. 263

special needs

In this section, special needs means that a person has greater need of settlement assistance than other applicants for protection abroad owing to personal circumstances, including a large number of family members; trauma resulting from violence or torture; medical disabilities; and the effects of systemic discrimination.
IRPR s. 157(2)

besoins particuliers (n.m.)

Pour l'application du présent article, a des besoins particuliers la personne qui a un plus grand besoin d'aide pour son établissement que d'autres demandeurs de protection outre-frontières, du fait de sa situation particulière, notamment : un grand nombre de membres de la famille; un traumatisme découlant de la violence ou de la torture; une invalidité physique ou mentale; les effets de la discrimination systémique.
RIPR art. 157(2)

specified economic activities

In respect of a self-employed person, other than a self-employed person selected by a province, means cultural activities, athletics or the purchase and management of a farm; and a self-employed person selected by a province, has the meaning provided by the laws of the province.
IRPR s. 88(1)

activités économiques déterminées (n.f.)

S'agissant d'un travailleur autonome, autre qu'un travailleur autonome sélectionné par une province, s'entend, d'une part, des activités culturelles et sportives et, d'autre part, de l'achat et de la gestion d'une ferme; s'agissant d'un travailleur autonome sélectionné par une province, s'entend au sens du droit provincial.
RIPR art. 88(1)

sponsor[1]

A group of Canadian citizens or permanent residents, a corporation incorporated under a law of Canada or of a province, and an unincorporated organization or association under federal or provincial law, or any combination of them may, subject to the regulations, sponsor a Convention refugee or a person in similar circumstances.
IRPA s. 13(2)

parrainer

Tout groupe de citoyens canadiens ou de résidents permanents ou toute personne morale ou association de régime fédéral ou provincial ou tout groupe de telles de ces personnes, peut, sous réserve des règlements, parrainer un étranger qui a la qualité, au titre de la présente loi, de réfugié ou de personne en situation semblable.
LIPR art. 13(2)

sponsor[2]

A group, a corporation or an unincorporated organization or association referred to in subsection 13(2) of the Act, or any combination of them, that is acting for the purpose of sponsoring a Convention refugee or a person in similar circumstances; or for the purposes of section 158, a sponsor within the meaning of the regulations made under An Act respecting immigration to Québec.
IRPR s. 138

The officer may not issue a visa or other document to a foreign national whose sponsor does not meet the sponsorship requirements of this Act.
IRPA s. 11(2)

répondant (n.m.)

S'entend, selon le cas : de tout groupe ou toute personne morale ou association visés au paragraphe 13(2) de la Loi, ou tout regroupement de telles de ces personnes, qui agissent ensemble afin de parrainer un réfugié au sens de la Convention ou une personne dans une situation semblable; pour l'application de l'article 158, au sens de la définition de « garant » dans les règlements d'application de la Loi sur l'immigration au Québec.
RIPR art. 138

Ils ne peuvent être délivrés à l'étranger dont le répondant ne se conforme pas aux exigences applicables au parrainage.
LIPR art. 11(2)

sponsor a Convention refugee or a person in similar circumstances

A group of Canadian citizens or permanent residents, a corporation incorporated under a law of Canada or of a province, and an unincorporated organization or association under federal or provincial law, or any combination of them may, subject to the regulations, sponsor a Convention refugee or a person in similar circumstances.
IRPA s. 13(2)

parrainer un réfugié au sens de la Convention ou une personne en situation semblable

Tout groupe de citoyens canadiens ou de résidents permanents ou toute personne morale ou association de régime fédéral ou provincial ou tout groupe de telles de ces personnes, peut, sous réserve des règlements, parrainer un étranger qui a la qualité, au titre de la présente loi, de réfugié ou de personne en situation semblable.
LIPR art. 13(2)

sponsor an application

A sponsor who is a Canadian citizen and does not reside in Canada may sponsor an application referred to in subsection (1) by their spouse, common-law partner, conjugal partner or dependent child who has no dependent children if the sponsor will reside in Canada when the applicant becomes a permanent resident.
IRPR s. 130(2)

parrainer une demande

Le citoyen canadien qui ne réside pas au Canada peut parrainer une demande visée au paragraphe (1) faite par son époux, son conjoint de fait, son partenaire conjugal ou son enfant à charge qui n'a pas d'enfant à charge à condition de résider au Canada au moment où le demandeur deviendra résident permanent.
RIPR art. 130(2)

sponsored foreign national

Subject to subsection (2), the sponsor's undertaking obliges the sponsor to reimburse Her Majesty in right of Canada or a province for every benefit provided as social assistance to or on behalf of the sponsored foreign national and their family members during the period.
IRPR s. 132(1)

étranger parrainé (n.m.)

Sous réserve du paragraphe (2), le répondant s'engage à rembourser à Sa Majesté du chef du Canada ou de la province en cause les prestations fournies à titre d'assistance sociale à l'étranger parrainé, ou pour son compte, ou aux membres de la famille de celui-ci, ou pour leur compte.
RIPR art. 132(1)

sponsorship

Subject to subsection (3) but despite the other provisions of this Act, the following must be consistent with the federal-provincial agreements: the selection and sponsorship of, and the acquisition of status by, foreign nationals under this Act.
IRPA s. 8(2)(a)

parrainage (n.m.)

Malgré les autres dispositions de la présente loi, doivent être conformes à l'accord la sélection et le parrainage des étrangers, ainsi que l'acquisition d'un statut, sous le régime de la présente loi.
LIPR art. 8(2)a)

sponsorship agreement

A sponsorship agreement shall include provisions relating to settlement plans; financial requirements; assistance to be provided by the Department; the standard of conduct expected of the sponsor; reporting requirements; and the grounds for suspending or cancelling the agreement.
IRPR s. 152(2)

accord de parrainage (n.m.)

L'accord de parrainage prévoit notamment : les plans d'établissement; les obligations financières; l'assistance à fournir par le ministère; les lignes de conduite à suivre par le répondant; les rapports requis; les motifs de suspension ou d'annulation de l'accord.
RIPR art. 52(2)

sponsorship application

A sponsorship application shall only be approved by an officer if, on the day on which the application was filed and from that day until the day a decision is made with respect to the application, there is evidence that the sponsor is a sponsor as described in section 130.
IRPR s. 133(1)

demande de parrainage (n.f.)

L'agent n'accorde la demande de parrainage que sur preuve que, de la date du dépôt de la demande jusqu'à celle de la décision, le répondant, à la fois avait la qualité de répondant aux termes de l'article 130.
RIPR art. 133(1)

sponsorship requirements

The officer may not issue a visa or other document to a foreign national whose sponsor does not meet the sponsorship requirements of this Act.
IRPA s. 11(2)

exigences applicables au parrainage (n.f.)

Les visa et autres documents [...] ne peuvent être délivrés à l'étranger dont le répondant ne se conforme pas aux exigences applicables au parrainage.
LIPR art. 11(2)

sponsorship undertaking; sponsor's undertaking; undertaking relating to sponsorship

A permanent resident visa shall not be issued to a foreign national who makes an application as a member of the family class or to their accompanying family members unless a sponsorship undertaking in respect of the foreign national and those family members is in effect.
IRPR s. 120(a)

The sponsor's undertaking shall be given to the Minister; or if the sponsor resides in a province that has entered into an agreement referred to in subsection 8(1) of the Act that enables the province to determine and apply financial criteria with respect to sponsorship undertakings, to the competent authority of the province.
IRPR s. 131

An undertaking relating to sponsorship is binding on the person who gives it.
IRPA s. 13(3)

engagement de parrainage (n.m.)

L'engagement de parrainage doit être valide à l'égard de l'étranger qui présente une demande au titre de la catégorie du regroupement familial et à l'égard des membres de sa famille qui l'accompagnent.
RIPR art. 120a)

L'engagement de parrainage est pris, selon le cas : envers le ministre; si la province de résidence du répondant a conclu avec le ministre, en vertu de paragraphe 8(1) de la Loi, un accord l'habilitant à établir et à mettre en œuvre les normes financières applicables à un tel engagement et à en assurer le suivi, envers les autorités compétentes de la province.
RIPR art. 131

L'engagement de parrainage lie le répondant.
IRPR art. 13(3)

sponsor's income

If there is a co-signer, the income of the co-signer, as calculated in accordance with paragraphs (a) to (c), with any modifications that the circumstances require, shall be included in the calculation of the sponsor's income.
IRPR s. 134(1)d)

revenu du répondant (n.m.)

Le revenu du cosignataire, calculé conformément aux alinéas a) à c), avec les adaptations nécessaires, est, le cas échéant, inclus dans le calcul du revenu du répondant.
RIPR art. 134(1)d)

sponsor's undertaking
SEE **sponsorship undertaking**

spouse

For the purposes of these Regulations, no foreign national shall be considered a spouse, a common-law partner, a conjugal partner or an adopted child of a person if the marriage, common-law partnership, conjugal partnership or adoption is not genuine or was entered into primarily for the purpose of acquiring any status or privilege under the Act.
IRPR s. 4

époux (n.m.)

Pour l'application du présent règlement, l'étranger n'est pas considéré comme étant l'époux, le conjoint de fait, le partenaire conjugal ou l'enfant adoptif d'une personne si le mariage, la relation des conjoints de fait ou des partenaires conjugaux ou l'adoption n'est pas authentique et vise principalement l'acquisition d'un statut ou d'un privilège aux termes de la Loi.
RIPR art. 4

spouse or common-law partner in Canada class

The classes are the live-in caregiver class; the spouse or common-law partner in Canada class; and the permit holder class.
IRPR s. 72(2)(b)

catégorie des époux ou conjoints de fait au Canada (n.f.)

Les catégories sont les suivantes : a) la catégorie des aides familiaux; b) la catégorie des époux ou conjoints de fait au Canada; c) la catégorie des titulaires de permis.
RIPR art. 72(2)b)

standard of conduct

A sponsorship agreement shall include provisions relating to settlement plans; financial requirements; assistance to be provided by the Department; the standard of conduct expected of the sponsor; reporting requirements; and the grounds for suspending or cancelling the agreement.
IRPR s. 152(2)(d)

lignes de conduite (n.f.)

L'accord de parrainage prévoit notamment : les plans d'établissement; les obligations financières; l'assistance à fournir par le ministère; les lignes de conduite à suivre par le répondant; les rapports requis; les motifs de suspension ou d'annulation de l'accord.
RIPR art. 152(2)d)

stateless

The applicant's country of nationality or, if the applicant is stateless, their country of habitual residence other than a country in which they are residing without having been lawfully admitted.
IRPR s. 11(1)(b)

apatride (adj.)

Le pays dont il a la nationalité ou, s'il est apatride, le pays dans lequel il a sa résidence habituelle autre que celui où il n'a pas été légalement admis.
RIPR art. 11(1)b)

stateless person

In addition to the permanent resident visa required of a foreign national seeking to become a permanent resident at a port of entry, a foreign national seeking to become a permanent resident must hold an identity or travel document that was issued by a country to non-national residents, refugees or stateless persons who are unable to obtain a passport or other travel document from their country of citizenship or nationality or who have no country of citizenship or nationality.
IRPR s. 50(1)(c)

apatride (n.é.)

En plus du visa de résident permanent que doit détenir l'étranger qui cherche à devenir résident permanent à un point d'entrée, l'étranger qui entend devenir résident permanent doit détenir l'un des documents suivants : un titre de voyage ou une pièce d'identité délivré par un pays aux résidents non-ressortissants, aux réfugiés au sens de la Convention ou aux apatrides qui sont dans l'impossibilité d'obtenir un passeport ou autre titre de voyage auprès de leur pays de citoyenneté ou de nationalité, ou qui n'ont pas de pays de citoyenneté ou de nationalité.
RIPR art. 50(1)c)

status document indicating permanent resident status
SEE **document indicating the status of a permanent resident**

statutory declaration

An applicant who is unable to provide a guarantor's declaration must include a statutory declaration in which the applicant states that they are unable to provide a guarantor's declaration and gives the reasons for being unable to do so.
IRPR s. 56(3)

affirmation solennelle (n.f.)

Le demandeur qui ne peut fournir la déclaration d'un garant joint à sa demande une affirmation solennelle dans laquelle il atteste qu'il ne peut le faire et en donne les raisons.
RIPR art. 56(3)

stay (n.)

The stay is effective until the earliest of the following events occurs: the Department receives confirmation in writing from the person that they do not intend to make an application; the person does not make an application within the period provided under section; the application for protection is rejected.
IRPR s. 232

sursis (n.m.)

Le sursis s'applique jusqu'au premier en date des événements suivants : le ministère reçoit de l'intéressé confirmation écrite qu'il n'a pas l'intention de se prévaloir de son droit; le délai prévu à l'article expire sans que l'intéressé fasse la demande qui y est prévue; la demande de protection est rejetée.
RIPR art. 232

stayed, to be

A removal order is enforceable if it has come into force and is not stayed.
IRPA s. 48(1)

faire l'objet d'un sursis

La mesure de renvoi est exécutoire depuis sa prise d'effet dès lors qu'elle ne fait pas l'objet d'un sursis.
LIPR art. 48(1)

stay of a removal order

A person in respect of whom a stay of a removal order, with respect to a country or place, is being re-examined under subsection 114(2) of the Act shall be given a notice of re-examination.
IRPR s. 173(1)

sursis à la mesure de renvoi (n.m.)

Les documents ci-après sont fournis à la personne dont le sursis à la mesure de renvoi, pour le pays ou le lieu en cause, fait l'objet d'un examen aux termes du paragraphe 114(2) de la Loi : un avis d'examen.
RIPR art. 173(1)

sterile transit area

An area in an airport where in-transit passengers, in-transit preclearance passengers or goods that are in transit or precontrolled are physically separated from other passengers and goods.
IRPR s. 2

espace de transit isolé (n.m.)

Espace d'un aéroport séparant physiquement de tous les autres passagers et biens les passagers en transit, les passagers en transit bénéficiant d'un précontrôle et les biens précontrôlés ou en transit.
RIPR art. 2

stowaway

On the arrival of a vessel at its first port of call in Canada, the transporter must notify an officer at the nearest port of entry of the presence of any stowaway and, on request of the officer, must without delay provide a written report concerning the stowaway.
IRPR s. 262

passager clandestin (n.m.)

Le transporteur, dès l'arrivée d'un bâtiment à son premier port d'escale au Canada, avise l'agent du point d'entrée le plus proche de la présence de tout passager clandestin et lui remet sans délai, sur demande, un rapport écrit sur ce passager.
RIPR art. 262

student class

The student class is prescribed as a class of persons who may become temporary residents.
IRPR s. 210

catégorie des étudiants (n.f.)

La catégorie des étudiants est une catégorie réglementaire de personnes qui peuvent devenir résidents temporaires.
RIPR art. 210

study permit

A written authorization to engage in studies in Canada issued by an officer to a foreign national.
IRPR s. 1(1)

permis d'études (n.m.)

Document délivré par un agent à un étranger et autorisant celui-ci à faire des études au Canada.
RIPR art. 1(1)

subject of an examination, to be the

The Immigration Division may order the detention of a permanent resident or a foreign national if it is satisfied that the permanent resident or the foreign national is the subject of an examination or an admissibility hearing or is subject to a removal order.
IRPA s. 57(2)

faire l'objet d'un contrôle

La section peut ordonner la mise en détention du résident permanent ou de l'étranger sur preuve qu'il fait l'objet d'un contrôle, d'une enquête ou d'une mesure de renvoi.
LIPR art. 57(2)

subject of a report, to be the

An officer or the Immigration Division may impose any conditions, including the payment of a deposit or the posting of a guarantee for compliance with the conditions, that the officer or the Division considers necessary on a permanent resident or a foreign national who is the subject of a report, an admissibility hearing or, being in Canada, a removal order.
IRPA s. 44(3)

faire l'objet d'un rapport

L'agent ou la Section de l'immigration peut imposer les conditions qu'il estime nécessaires, notamment la remise d'une garantie d'exécution, au résident permanent ou à l'étranger qui fait l'objet d'un rapport ou d'une enquête ou, étant au Canada, d'une mesure de renvoi.
LIPR art. 44(3)

subject to an appeal

In cases referred to in section 191, a decision by the Refugee Protection Division following a hearing that has been commenced by the Convention Refugee Determination Division is not subject to an appeal under section 110.
IRPA s. 194

susceptible d'appel

Dans le cas visé à l'article 191, la décision que peut prendre la Section de la protection des réfugiés à la suite d'une audience commencée par la Section du statut de réfugié n'est pas susceptible d'appel au titre de l'article 110.
LIPR art. 194

subject to an arrest, to be

For the purposes of paragraph 149(b) of the Act, the person to whom it relates means a person who is subject to an inadmissibility report, arrest or a removal order.
IRPA s. 270

faire l'objet d'une arrestation

Pour l'application de l'alinéa 149b) de la Loi, l'intéressé s'entend de la personne qui fait l'objet d'une arrestation, d'un rapport d'interdiction de territoire ou d'une mesure de renvoi.
LIPR art. 270

subject to an enforceable removal order, to be

The transporter must transport a foreign national who is subject to an enforceable removal order from wherever the foreign national is situated in Canada to the vehicle in which they will be carried to another country.
IRPR s. 273(2)

faire l'objet d'une mesure de renvoi exécutoire

Le transporteur est tenu de transporter l'étranger faisant l'objet d'une mesure de renvoi exécutoire, peu importe où ce dernier se trouve au Canada, jusqu'au véhicule qui servira à le faire sortir du Canada.
RIPR art. 273(2)

subject to an inadmissibility report, to be

For the purposes of paragraph 149(b) of the Act, the person to whom it relates means a person who is subject to an inadmissibility report, arrest or a removal order.
IRPR s. 270

faire l'objet d'un rapport d'interdiction de territoire

Pour l'application de l'alinéa 149b) de la Loi, l'intéressé s'entend de la personne qui fait l'objet d'une arrestation, d'un rapport d'interdiction de territoire ou d'une mesure de renvoi.
RIPR art. 270

subject to an unenforced removal order, to be

A visa shall not be issued to a foreign national who is subject to an unenforced removal order.
IRPR s. 25

être sous le coup d'une mesure de renvoi qui n'a pas été exécutée

L'étranger ne peut se voir délivrer de visa s'il est sous le coup d'une mesure de renvoi qui n'a pas été exécutée.
RIPR art. 25

subject to a removal order, to be

For the purposes of paragraph 149(b) of the Act, the person to whom it relates means a person who is subject to an inadmissibility report, arrest or a removal order.
IRPA s. 270

faire l'objet d'une mesure de renvoi

Pour l'application de l'alinéa 149b) de la Loi, l'intéressé s'entend de la personne qui fait l'objet d'une arrestation, d'un rapport d'interdiction de territoire ou d'une mesure de renvoi.
LIPR art. 270

subject to removal at any time for cause

The Chairperson and members of the Refugee Protection Division, Refugee Appeal Division and Immigration Appeal Division are appointed to the Board by the Governor in Council, to hold office during good behaviour for a term not exceeding seven years, subject to removal by the Governor in Council at any time for cause, to serve in a regional or district office of the Board.
IRPA s. 153(1)(a)

sous réserve de révocation motivée

Pour ce qui est du président et des commissaires de la Section de la protection des réfugiés, de la Section d'appel des réfugiés et de la Section d'appel de l'immigration : ils sont nommés à la Commission à titre inamovible pour un mandat maximal de sept ans par le gouverneur en conseil, sous réserve de révocation motivée de sa part, à tel de ses bureaux régionaux ou de district.
LIPR art. 153(1)a)

submissions

In the case of a proceeding of the Refugee Appeal Division, the Minister may, after giving notice within the period that is required by the rules, intervene in the appeal including for the purpose of filing submissions.
IRPA s. 171(a)

observations (n.f.)

S'agissant de la Section d'appel des réfugiés : le ministre peut, sur avis donné conformément aux règles, intervenir à l'appel, notamment pour y déposer ses observations.
LIPR art. 171a)

subpoena

There is an agreement between the Department and the Attorney General of Canada or the attorney general of a province to withdraw or cancel any summons or subpoena on the removal of the person from Canada.
IRPR s. 234(b)

assignation à comparaître (n.f.)

Le retrait de toute assignation à comparaître ou sommation à l'égard de l'étranger au moment de son renvoi.
RIPR art. 234b)

subsequent offence, for a

A person who contravenes subsection (1) with respect to fewer than 10 persons is guilty of an offence and liable on conviction on indictment for a first offence, to a fine of not more than $500,000 or to a term of imprisonment of not more than 10 years, or to both, or for a subsequent offence, to a fine of not more than $1,000,000 or to a term of imprisonment of not more than 14 years, or to both.
IRPA s. 117(2)(a)(ii)

en cas de récidive

L'auteur de l'infraction visant moins de dix personnes est passible, sur déclaration de culpabilité par mise en accusation : pour une première infraction, d'une amende maximale de cinq cent mille dollars et d'un emprisonnement maximal de dix ans, ou de l'une de ces peines, en cas de récidive, d'une amende maximale de un million de dollars et d'un emprisonnement maximal de quatorze ans, ou de l'une de ces peines.
LIPR art. 117(2)a)(ii)

substantial temporary disruption of living conditions

The Minister may impose a stay on removal orders with respect to a country or a place if the circumstances in that country or place pose a generalized risk to the entire civilian population as a result of an environmental disaster resulting in a substantial temporary disruption of living conditions.
IRPR s. 230(1)(b)

perturbation importante et momentanée des conditions de vie (n.f.)

Le ministre peut imposer un sursis aux mesures de renvoi vers un pays ou un lieu donné si la situation dans ce pays ou ce lieu expose l'ensemble de la population civile à un risque généralisé qui découle d'un désastre environnemental qui entraîne la perturbation importante et momentanée des conditions de vie.
RIPR art. 230(1)b)

substantive evidence

Every application proceeding or matter before the Convention Refugee Determination Division under the former Act that is pending or in progress immediately before the coming into force of this section, in respect of which substantive evidence has been adduced but no decision has been made, shall be continued under the former Act by the Refugee Protection Division of the Board.
IRPA s. 191

éléments de preuve de fond (n.m.)

Les demandes et procédures présentées ou introduites, à l'entrée en vigueur du présent article, devant la Section du statut de réfugié sont, dès lors que des éléments de preuve de fond ont été présentés, mais pour lesquelles aucune décision n'a été prise, continuées sous le régime de l'ancienne loi, par la Section de la protection des réfugiés de la Commission.
LIPR art. 191

substitute a determination

After considering the appeal, the Refugee Appeal Division shall make one of the following decisions: set aside the determination and substitute a determination that, in its opinion, should have been made.
IRPA s. 111(1)(b)

substituer une décision

La Section d'appel des réfugiés confirme la décision attaquée, casse la décision et y substitue la décision qui aurait dû être rendue ou renvoie, conformément à ses instructions, l'affaire à la Section de la protection des réfugiés.
LIPR art. 111(1)b)

subversion by force of any government

A permanent resident or a foreign national is inadmissible on security grounds for engaging in or instigating the subversion by force of any government.
IRPA s. 34(1)(b)

actes visant au renversement d'un gouvernement par la force (n.m.)

Emportent interdiction de territoire pour raison de sécurité les faits suivants [...] être l'instigateur ou l'auteur d'actes visant au renversement d'un gouvernement par la force.
LIPR art. 34(1)b)

summary conviction offence

The persons convicted outside Canada of two or more offences not arising out of a single occurrence that, if committed in Canada, would constitute summary conviction offences under any Act of Parliament ...
IRPR s. 18(2)(b)

infraction punissable par procédure sommaire (n.f.)

La personne déclarée coupable à l'étranger d'au moins deux infractions qui ne découlent pas des mêmes faits et qui, si elles étaient commises au Canada, constitueraient des infractions punissables par procédure sommaire aux termes d'une loi fédérale [...]
RIPR art. 18(2)b)

summary of the information or evidence

The judge shall provide the permanent resident or the foreign national with a summary of the information or evidence that enables them to be reasonably informed of the circumstances giving rise to the certificate, but that does not include anything that in the opinion of the judge would be injurious to national security or to the safety of any person if disclosed.
IRPA s. 78(h)

résumé de la preuve (n.m.)

Le juge fournit au résident permanent ou à l'étranger, afin de lui permettre d'être suffisamment informé des circonstances ayant donné lieu au certificat, un résumé de la preuve ne comportant aucun élément dont la divulgation porterait atteinte, selon lui, à la sécurité nationale ou à la sécurité d'autrui.
LIPR art. 78h)

summary way, in a	**selon la procédure sommaire**
A judge of the Court shall dispose of the application without delay and in a summary way. IRPA s. 72(2)(d)	Il est statué sur la demande à bref délai et selon la procédure sommaire et, sauf autorisation d'un juge de la Cour, sans comparution en personne [...] LIPR art. 72(2)d)
summons	**sommation** (n.f.)
There is an agreement between the Department and the Attorney General of Canada or the attorney general of a province to withdraw or cancel any summons or subpoena on the removal of the person from Canada. IRPR s. 234(b)	Le retrait de toute assignation à comparaître ou sommation à l'égard de l'étranger au moment de son renvoi [...] RIPR art. 234b)
summons portion (of a ticket)	**sommation (du formulaire de contravention)** (n.f.)
An officer may commence a proceeding by completing a ticket that consists of a summons portion and an information portion. IRPA s. 144(2)(a)	L'agent remplit les deux parties : la sommation et la dénonciation du formulaire de contravention. LIPR art. 144(2)a)
superior court of record	**juridiction supérieure** (n.f.)
The Immigration Appeal Division has all the powers, rights and privileges vested in a superior court of record ... IRPA s. 174(2)	La section d'appel a les attributions d'une juridiction supérieure sur toute question relevant de sa compétence [...] LIPR art. 174(2)
support payment obligation	**obligation alimentaire** (n.f.)
The sponsor subject to paragraph (c), is not in default of any undertaking, or any support payment obligations ordered by a court. IRPR s. 133(1)(g)(ii)	Le répondant, sous réserve de l'alinéa c), n'a pas manqué : soit à un engagement de parrainage, soit à une obligation alimentaire imposée par un tribunal. RIPR art. 133(1)g)(ii)
suspend consideration of the eligibility of the person's claim	**surseoir à l'étude de la recevabilité**
The officer shall suspend consideration of the eligibility of the person's claim if a report has been referred for a determination, at an admissibility hearing, of whether the person is inadmissible on grounds of security, violating human or international rights, serious criminality or organized criminality. IRPA s. 100(2)	L'agent sursoit à l'étude de la recevabilité dans les cas suivants : le cas a déjà été déféré à la Section de l'immigration pour constat d'interdiction de territoire pour raison de sécurité ou pour atteinte aux droits humains ou internationaux, grande criminalité ou criminalité organisée. LIPR art. 100(2)

swearing

The Immigration Appeal Division has all the powers, rights and privileges vested in a superior court of record with respect to any matter necessary for the exercise of its jurisdiction, including the swearing and examination of witnesses, the production and inspection of documents and the enforcement of its orders.
IRPA s. 174(2)

prestation de serment (n.f.)

La Section d'appel a les attributions d'une juridiction supérieure sur toute question relevant de sa compétence et notamment pour la comparution et l'interrogatoire des témoins, la prestation de serment, la production et l'examen des pièces, ainsi que l'exécution de ses décisions.
LIPR art. 174(2)

swear the oath of office

The Chairperson and members of the Refugee Protection Division, Refugee Appeal Division and Immigration Appeal Division shall swear the oath or give the solemn affirmation of office set out in the rules of the Board.
IRPA s. 153(1)(b)

prêter le serment professionnel

Pour ce qui est du président et des commissaires de la Section de la protection des réfugiés, de la Section d'appel des réfugiés et de la Section d'appel de l'immigration : ils prêtent le serment professionnel ou la déclaration dont le texte figure aux règles de la Commission.
LIPR art. 153(1)b)

systematic or gross human rights violations

A permanent resident or a foreign national is inadmissible on grounds of violating human or international rights for being a prescribed senior official in the service of a government that, in the opinion of the Minister, engages or has engaged in terrorism, systematic or gross human rights violations.
IRPA s. 35(1)(b)

violations graves ou répétées des droits de la personne (n.f.)

Emportent interdiction de territoire pour atteinte aux droits humains ou internationaux les faits suivants : occuper un poste de rang supérieur, au sens du règlement, au sein d'un gouvernement qui, de l'avis du ministre, se livre ou s'est livré au terrorisme, à des violations graves ou répétées des droits de la personne.
LIPR art. 35(1)b)

systemic discrimination

A person has greater need of settlement assistance than other applicants for protection abroad owing to personal circumstances, including the effects of systemic discrimination.
IRPR art. 157(2)(d)

discrimination systémique (n.f.)

La personne qui a un plus grand besoin d'aide pour son établissement que d'autres demandeurs de protection outre-frontières, du fait de sa situation particulière, notamment les effets de la discrimination systémique.
RIPR art. 157(2)d)

T

take and receive evidence under oath

Every officer has the authority to administer oaths and to take and receive evidence under oath on any matter arising out of this Act.
IRPA s. 141

recueillir des témoignages ou éléments de preuve sous serment

L'agent peut faire prêter serment et recueillir des témoignages ou éléments de preuve sous serment dans toute affaire relevant de la présente loi.
LIPR art. 141

technical rules of evidence

The Refugee Protection Division, in any proceeding before it, is not bound by any legal or technical rules of evidence.
IRPA art. 170(g)

règles techniques de présentation de la preuve (n.f.)

Dans toute affaire dont elle est saisie, la Section de la protection des réfugiés n'est pas liée par les règles légales ou techniques de présentation de la preuve.
LIPR art. 170g)

temporarily destitute, to be

A person who holds a study permit and is temporarily destitute, as described in paragraph (a).
IRPR s. 305(2)(h)(i)

être temporairement dépourvu de ressources

La personne qui est titulaire d'un permis d'études et qui est temporairement dépourvue de ressources en raison des circonstances visées à l'alinéa a).
RIPR art. 305(2)h)(i)

temporary resident

A temporary resident is, subject to the other provisions of this Act, authorized to enter and remain in Canada on a temporary basis as a visitor or as a holder of a temporary resident permit.
IRPA s. 29(1)

résident temporaire (n.m.)

Le résident temporaire a, sous réserve des autres dispositions de la présente loi, l'autorisation d'entrer au Canada et d'y séjourner à titre temporaire comme visiteur ou titulaire d'un permis de séjour temporaire.
LIPR art. 29(1)

temporary resident permit

A temporary resident permit is valid until any one of the following events occurs: the permit is cancelled under subsection 24(1) of the Act; the permit holder leaves Canada without obtaining prior authorization to re-enter Canada; the period of validity specified on the permit expires; or a period of three years elapses from its date of validity.
IRPR s. 63

permis de séjour temporaire (n.m.)

Le permis de séjour temporaire est valide jusqu'à ce que survienne l'un des événements suivants : il est révoqué aux termes du paragraphe 24(1) de la Loi; le titulaire quitte le Canada sans avoir obtenu au préalable l'autorisation de rentrer au Canada; il expire à la date qui y est prévue; une période de trois ans s'est écoulée depuis sa prise d'effet.
RIPR art. 63

temporary resident status

A foreign national is a member of the spouse or common-law partner in Canada class if they are the spouse or common-law partner of a sponsor and cohabit with that sponsor in Canada; have temporary resident status in Canada; and are the subject of a sponsorship application.
IRPR s. 124

statut de résident temporaire (n.m.)

Fait partie de la catégorie des époux ou conjoints de fait au Canada l'étranger qui remplit les conditions suivantes : il est l'époux ou le conjoint de fait d'un répondant et vit avec ce répondant au Canada; il détient le statut de résident temporaire au Canada; une demande de parrainage a été déposée à son égard.
RIPR art. 124

temporary resident visa

A foreign national may not enter Canada to remain on a temporary basis without first obtaining a temporary resident visa.
IRPR s. 7(1)

visa de résident temporaire (n.m.)

L'étranger ne peut entrer au Canada pour y séjourner temporairement que s'il a préalablement obtenu un visa de résident temporaire.
RIPR art. 7(1)

temporary travel document

An officer shall issue a temporary travel document to a foreign national who has been determined to be a member of a class prescribed by this Division and who holds a permanent resident visa or a temporary resident permit.
IRPR s. 151

titre de voyage temporaire (n.m.)

L'agent remet un titre de voyage temporaire à l'étranger considéré comme appartenant à une catégorie établie par la présente section qui est titulaire d'un visa de résident permanent ou d'un permis de séjour temporaire.
RIPR art. 151

temporary worker

To facilitate the entry of visitors, students and temporary workers for purposes such as trade, commerce, tourism, international understanding and cultural, educational and scientific activities ...
IRPA s. 3(1)(g)

travailleur temporaire (n.m.)

De faciliter l'entrée des visiteurs, étudiants et travailleurs temporaires qui viennent au Canada dans le cadre d'activités commerciales, touristiques, culturelles, éducatives, scientifiques ou autres, ou pour favoriser la bonne entente à l'échelle internationale [...]
LIPR art. 3(1)g)

terminate pending proceedings

A notice given under the following provisions has the following effects: if given under any of paragraphs (1)(a) to (c), it terminates pending proceedings in the Refugee Protection Division respecting the claim.
IRPA s. 104(2)(a)

mettre fin à l'affaire en cours

L'avis a pour effet, s'il est donné au titre des alinéas (1)a) à c), de mettre fin à l'affaire en cours devant la Section de protection des réfugiés.
LIPR art. 104(2)a)

terrorism offence

A decision by a Canadian court under the Criminal Code concerning the foreign national or permanent resident and the commission of a terrorism offence ...
IRPR s. 14(b)

infraction de terrorisme (n.f.)

Toute décision rendue en vertu du Code criminel par un tribunal canadien à l'égard de l'intéressé concernant une infraction de terrorisme [...]
RIPR art. 14b)

thing detained

Despite subsection 42(2) of the *Canada Post Corporation Act*, a thing or document that is detained under the *Customs Act* and seized by an officer is not in the course of post for the purposes of the *Canada Post Corporation Act*.
IRPA s. 140(2)

objet détenu (n.m.)

Par dérogation au paragraphe 42(2) de la *Loi sur la Société canadienne des postes*, tout objet ou document détenu sous le régime de la *Loi sur les douanes* et saisi par un agent n'est pas en cours de transmission postale.
LIPR art. 140(2)

three-member panel; panel of three members

If a member of a three-member panel is unable to take part in the disposition of a matter that the member has heard, the remaining members may make the disposition and, for that purpose, are deemed to constitute the applicable Division.
IRPA s. 155

Matters before a Division shall be conducted before a single member unless, except for matters before the Immigration Division, the Chairperson is of the opinion that a panel of three members should be constituted.
IRPA s. 163

tribunal de trois commissaires (n.m.)

En cas d'empêchement d'un des membres d'un tribunal de trois commissaires ayant instruit une affaire, les autres peuvent rendre la décision et, à cette fin, sont censés constituer la section en cause.
LIPR art. 155

Les affaires sont tenues devant un seul commissaire sauf si, exception faite de la Section de l'immigration, le président estime constituer un tribunal de trois commissaires.
LIPR art. 163

ticket

An officer may commence a proceeding by completing a ticket that consists of a summons portion and an information portion.
IRPA s. 144(2)(a)

formulaire de contravention (n.m.)

L'agent remplit les deux parties, la sommation et la dénonciation du formulaire de contravention.
LIPR art. 144(2)a)

tightened ineligibility provisions

Tightened ineligibility provisions for serious criminals, security threats and repeat claimants who seek access to the refugee protection process of the Immigration and Refugee Board ...
IRPA Preamble

dispositions renforcées quant à l'irrecevabilité (n.f.)

Des dispositions renforcées quant à l'irrecevabilité des demandes d'asile présentées par des grands criminels, des personnes qui constituent une menace pour la sécurité publique, ainsi que par les revendicateurs réitérants [...]
préambule LIPR

time-limited engagement

They are part of a foreign production or group, or are a guest artist in a Canadian production or group, performing a time-limited engagement.
IRPR s. 186(g)(i)

engagement à durée limitée (n.m.)

L'artiste ou les membres du personnel font partie d'une troupe ou d'un groupe étranger ou sont les invités d'une troupe ou d'un groupe canadien qui remplit un engagement à durée limitée.
RIPR art. 186g)(i)

time limit for commencing judicial review

An officer shall not be satisfied that an applicant meets the conditions of subsection 21(2) of the Act if the determination or decision is subject to judicial review or if the time limit for commencing judicial review has not elapsed.
IRPR s. 175(2)

délai pour présenter une demande de contrôle judiciaire (n.m.)

L'agent ne peut conclure que le demandeur remplit les conditions prévues au paragraphe 21(2) de la Loi si la décision fait l'objet d'un contrôle judiciaire ou si le délai pour présenter une demande de contrôle judiciaire n'est pas expiré.
RIPR art. 175(2)

torture

Any act by which severe pain or suffering, whether physical or mental, is intentionally inflicted on a person for such purposes as obtaining from him or a third person information or a confession, punishing him for an act he or a third person has committed or is suspected of having committed, or intimidating or coercing him or a third person, or for any reason based on discrimination of any kind, when such pain or suffering is inflicted by or at the instigation of or with the consent or acquiescence of a public official or other person acting in an official capacity.
IRPA Sch. s. 1

torture (n.f.)

Tout acte par lequel une douleur ou des souffrances aiguës, physiques ou mentales, sont intentionnellement infligées à une personne aux fins notamment d'obtenir d'elle ou d'une tierce personne des renseignements ou des aveux, de la punir d'un acte qu'elle ou une tierce personne a commis ou est soupçonnée d'avoir commis, de l'intimider ou de faire pression sur elle ou d'intimider ou de faire pression sur une tierce personne, ou pour tout autre motif fondé sur une forme de discrimination quelle qu'elle soit, lorsqu'une telle douleur ou de telles souffrances sont infligées par un agent de la fonction publique ou toute autre personne agissant à titre officiel ou à son instigation ou avec son consentement exprès ou tacite.
LIPR ann. art. 1

trafficker

For the application of the principle affirmed in section 60 of the Act that a minor child shall be detained only as a measure of last resort, the special considerations that apply in relation to the detention of minor children who are less than 18 years of age are the risk of continued control by the human smugglers or traffickers who brought the children to Canada.
IRPR s. 249(c)

trafiquant (n.m.)

Pour l'application du principe affirmé à l'article 60 de la Loi selon lequel la détention des mineurs doit n'être qu'une mesure de dernier recours, les éléments particuliers à prendre en considération pour la détention d'un mineur de moins de dix-huit ans sont les suivants : le risque que le mineur demeure sous l'emprise des passeurs ou des trafiquants qui l'ont amené au Canada.
RIPR art. 249c)

trafficking in persons; human trafficking

For the purposes of paragraph (b), the factors are the following: engagement in people smuggling or trafficking in persons.
IRPR s. 246(c)

A permanent resident or a foreign national is inadmissible on grounds of organized criminality for engaging, in the context of transnational crime, in activities such as people smuggling, trafficking in persons or money laundering.
IRPA s. 37(1)(b)

Offences for human smuggling and trafficking with a maximum penalty of life in prison ...
IRPA Preamble

trafic de personnes (n.m.)

Pour l'application de l'alinéa b), les critères sont les suivants : le fait de s'être livré au passage de clandestins ou le trafic de personnes.
RIPR art. 246c)

Emportent interdiction de territoire pour criminalité organisée les faits suivants : se livrer, dans le cadre de la criminalité transnationale, à des activités telles le passage de clandestins, le trafic de personnes ou le recyclage des produits de la criminalité.
LIPR art. 37(1)b)

L'infliction de peines pour les responsables de l'introduction de clandestins et de traffic de personne, dont l'emprisonnement à perpétuité [...]
préambule LIPR

transfer order

An officer shall allow the following persons to enter Canada following an examination: persons returning to Canada under a transfer order made under the *Mutual Legal Assistance in Criminal Matters Act* and who, immediately before being transferred to a foreign state under the transfer order, were subject to an unenforced removal order.
IRPR s. 39(b)

ordonnance de transfèrement (n.f.)

L'agent permet, à l'issue d'un contrôle, à la personne suivante d'entrer au Canada : celle qui revient au Canada en conformité avec une ordonnance de transfèrement délivrée sous le régime de la *Loi sur l'entraide juridique en matière criminelle* et qui, immédiatement avant son transfèrement dans un État étranger en exécution de cette ordonnance, faisait l'objet d'une mesure de renvoi qui n'avait pas été exécutée.
RIPR art. 39b)

transfer order made under the *Mutual Legal Assistance in Criminal Matters Act*

A person transferred under an order made under the *Mutual Legal Assistance in Criminal Matters Act* is not, for the purposes of paragraph (1)(d), a person who has been authorized to enter their country of destination.
IRPR s. 242

ordonnance de transfèrement délivrée sous le régime de la *Loi sur l'entraide juridique en matière criminelle* (n.f.)

La personne transférée en vertu d'une ordonnance de transfèrement délivrée sous le régime de la *Loi sur l'entraide juridique en matière criminelle* n'est pas, pour l'application de l'alinéa (1)d), une personne autorisée à entrer dans son pays de destination.
RIPR art. 242

transnational crime

A permanent resident or a foreign national is inadmissible on grounds of organized criminality for engaging, in the context of transnational crime, in activities such as people smuggling, trafficking in persons or money laundering.
IRPA s. 37(1)(b)

criminalité transnationale (n.f.)

Emportent interdiction de territoire pour criminalité organisée les faits suivants : se livrer, dans le cadre de la criminalité transnationale, à des activités telles le passage de clandestins, le trafic de personnes ou le recyclage des produits de la criminalité.
LIPR art. 37(1)b)

travel and living expenses

The Chairperson and members of the Refugee Protection Division, Refugee Appeal Division and Immigration Appeal Division are entitled to be paid reasonable travel and living expenses incurred while absent in the course of their duties, in the case of a full-time member, from their ordinary place of work or, in the case of a part-time member, while absent from their ordinary place of residence.
IRPA s. 153(1)(e)

frais de déplacement et de séjour (n.m.)

Pour ce qui est du président et des commissaires de la Section de la protection des réfugiés, de la Section d'appel des réfugiés et de la Section d'appel de l'immigration : ils ont droit aux frais de déplacement et de séjour entraînés par l'accomplissement de leurs fonctions hors de leur lieu habituel de travail, s'ils sont nommés à temps plein, ou de résidence, s'ils le sont à temps partiel.
LIPR art. 153(1)e)

travel document

In addition to the permanent resident visa required of a foreign national seeking to become a permanent resident at a port of entry, a foreign national seeking to become a permanent resident must hold a travel document that was issued by the country of which the foreign national is a citizen or national.
IRPR s. 50(1)(b)

titre de voyage (n.m.)

En plus du visa de résident permanent que doit détenir l'étranger qui cherche à devenir résident permanent à un point d'entrée, l'étranger qui entend devenir résident permanent doit détenir l'un des documents suivants : un titre de voyage délivré par le pays dont il est citoyen ou ressortissant.
RIPR art. 50(1)b)

trial court

A decision of a panel of three members of the Refugee Appeal Division has, for the Refugee Protection Division and for a panel of one member of the Refugee Appeal Division, the same precedential value as a decision of an appeal court has for a trial court.
IRPA s. 171(c)

cour de première instance (n.f.)

La décision du tribunal constitué de trois commissaires a la même valeur de précédent pour le tribunal constitué d'un commissaire unique et la Section de protection des réfugiés que celle d'une cour d'appel a pour une cour de première instance.
LIPR art. 171c)

tuition fees

An officer shall not issue a study permit to a foreign national, other than one described in paragraph (1)(d) or (e), unless they have sufficient and available financial resources, without working in Canada, to pay the tuition fees for the course or program of studies that they intend to pursue.
IRPR s. 220(a)

frais de scolarité (n.m.)

À l'exception des personnes visées aux sous-alinéas (1)d) ou e), l'agent ne délivre pas de permis d'études à l'étranger à moins que celui-ci ne dispose, sans qu'il lui soit nécessaire d'exercer un emploi au Canada, de ressources financières suffisantes pour : acquitter les frais de scolarité des cours qu'il a l'intention de suivre.
RIPR art. 220a)

U

undertaking relating to sponsorship
SEE **sponsorship undertaking**

undischarged bankrupt

The sponsor is not an undischarged bankrupt under the *Bankruptcy and Insolvency Act*.
IRPR s. 133(1)(h)(i)

failli non libéré (n.m.)

Le répondant n'a pas été un failli non libéré aux termes de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*.
RIPR art. 133(1)h)(i)

unenforceable removal order

A work permit may be issued under section to a foreign national in Canada who cannot support themself without working, if the foreign national has made a claim for refugee protection that has been referred to the Refugee Protection Division but has not been determined; or is subject to an unenforceable removal order.
IRPR s. 206(b)

mesure de renvoi qui n'a pu être exécutée (n.f.)

Un permis de travail peut être délivré à l'étranger au Canada en vertu de l'article si celui-ci ne peut subvenir à ses besoins autrement qu'en travaillant et si, selon le cas : sa demande d'asile a été déférée à la Section de la protection des réfugiés mais n'a pas encore été réglée; il fait l'objet d'une mesure de renvoi qui n'a pu être exécutée.
RIPR art. 206b)

unescorted temporary absence

Despite this Act or the *Prisons and Reformatories Act*, an offender against whom a removal order has been made under the *Immigration and Refugee Protection Act* is ineligible for day parole or an unescorted temporary absence until the offender is eligible for full parole.
IRPA s. 242(4)

absence temporaire sans escorte (n.f.)

Malgré la présente loi ou la *Loi sur les prisons et les maisons de correction*, l'admissibilité à la libération conditionnelle totale de quiconque est visé par une mesure de renvoi au titre de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* est préalable à l'admissibilité à la semi-liberté ou à l'absence temporaire sans escorte.
LIPR art. 242(4)

unexpired temporary resident permit

A person who holds an unexpired temporary resident permit is not required to pay the fee referred to in subsection (1).
IRPR s. 306(2)

permis de séjour temporaire non expiré (n.m.)

Le titulaire d'un permis de séjour temporaire non expiré n'est pas tenu au paiement des frais prévus au paragraphe (1).
RIPR art. 306(2)

United Nations Convention Relating to the status of Refugees
SEE **Refugee Convention**

unit of assessment

During the period beginning on the day on which this section comes into force and ending on March 31, 2003, 85 units of assessment shall be awarded to a foreign national, in accordance with the former Regulations.
IRPR s. 361(3)

point d'appréciation (n.m.)

Pendant la période commençant à la date d'entrée en vigueur du présent article et se terminant le 31 mars 2003, les 85 points d'appréciation sont attribués conformément à l'ancien règlement à l'étranger qui est un immigrant.
RIPR art. 361(3)

V

vacation application

Proceedings before the Refugee Protection Division and the Immigration Division concerning a claimant of refugee protection, proceedings concerning cessation and vacation applications and proceedings before the Refugee Appeal Division must be held in private.
IRPA s. 166(c)

demande d'annulation (n.f.)

Les affaires intéressant le demandeur d'asile devant la Section de la protection des réfugiés et la Section de l'immigration et les demandes d'annulation et de constat de perte sont tenues à huis clos.
LIPR art. 166c)

venture capital fund

The relevant provisions of the former Regulations respecting an applicant for an immigrant visa as an investor, an approved business, an investor in a province, a fund manager, an eligible business, an approved fund, a fund, an escrow agent, a privately administered venture capital fund or a government-administered venture capital fund continue to apply as they read immediately before April 1, 1999 to all persons governed by their application before that date.
IRPR s. 362

fonds de capital-risque (n.m.)

Les dispositions de l'ancien règlement applicables aux demandeurs de visa d'immigrant à titre d'investisseur, aux investisseurs, aux investisseurs d'une province, aux gestionnaires, aux dépositaires, aux entreprises admissibles, aux entreprises agréées, aux fonds, aux fonds agréés, aux fonds de capital-risque administrés par le secteur privé et aux fonds de capital-risque administrés par un gouvernement continuent de s'appliquer, dans leur version antérieure au 1er avril 1999, à toute personne qui, avant cette date, était régie par elles.
RIPR art. 362

vessel

A vessel within the meaning of section 2 of the *Canada Shipping Act*.
IRPR s. 2

bâtiment (n.m.)

S'entend au sens de l'article 2 de la *Loi sur la marine marchande du Canada*.
RIPR art. 2

visitor class

A foreign national is a visitor and a member of the visitor class if the foreign national has been authorized to enter and remain in Canada as a visitor.
IRPR s. 192

catégorie des visiteurs (n.f.)

Est un visiteur et appartient à la catégorie des visiteurs l'étranger à qui une autorisation d'entrée et de séjour au Canada à ce titre a été délivrée.
RIPR art. 192

void

A removal order that has not been enforced becomes void if the foreign national becomes a permanent resident.
IRPA s. 51

périmé

La mesure de renvoi inexécutée devient périmée quand l'étranger devient résident permanent.
LIPR art. 51

voluntarily comply with a removal order

A foreign national who wants to voluntarily comply with a removal order must appear before an officer who shall determine if the foreign national has sufficient means to effect their departure to a country that they will be authorized to enter.
IRPR s. 238(1)

se conformer volontairement à la mesure de renvoi

L'étranger qui souhaite se conformer volontairement à la mesure de renvoi doit comparaître devant l'agent afin que celui-ci vérifie : s'il a les ressources suffisantes pour quitter le Canada à destination d'un pays où il sera autorisé à entrer.
RIPR art. 238(1)

voluntary compliance

Voluntary compliance with any previously required appearance at an immigration or criminal proceeding ...
IRPA s. 245(c)

fait de s'être conformé librement (n.m.)

Le fait de s'être conformé librement à l'obligation de comparaître lors d'une instance en immigration ou d'une instance criminelle [...]
LIPR art. 245c)

voluntary repatriation

The foreign national is a person in respect of whom there is no reasonable prospect, within a reasonable period, of a durable solution in a country other than Canada, namely voluntary repatriation or resettlement in their country of nationality or habitual residence.
IRPR s. 139(1)(d)(i)

rapatriement volontaire (n.m.)

Aucune possibilité raisonnable de solution durable n'est, à son égard, réalisable dans un délai raisonnable dans un pays autre que le Canada, à savoir : le rapatriement volontaire ou la réinstallation dans le pays dont il a la nationalité ou dans lequel il avait sa résidence habituelle.
RIPR art. 139(1)d)(i)

W

warrant[1] (v.)

To stay a removal order, the Immigration Appeal Division must be satisfied, taking into account the best interests of a child directly affected by the decision, that sufficient humanitarian and compassionate considerations warrant special relief in light of all the circumstances of the case.
IRPA s. 68(1)

justifier

Il est sursis à la mesure de renvoi sur preuve qu'il y a, compte tenu de l'intérêt supérieur de l'enfant directement touché, des motifs d'ordre humanitaire justifiant, vu les autres circonstances de l'affaire, la prise de mesures spéciales.
LIPR art. 68(1)

warrant[2] (n.)

An officer may, without a warrant, arrest and detain a foreign national, other than a protected person, who the officer has reasonable grounds to believe is inadmissible and is a danger to the public or is unlikely to appear for examination, an admissibility hearing, removal from Canada.
IRPA s. 55(2)

mandat (n.m.)

L'agent peut, sans mandat, arrêter et détenir l'étranger qui n'est pas une personne protégée dans les cas suivants : il a des motifs raisonnables de croire que celui-ci est interdit de territoire et constitue un danger pour la sécurité publique.
LIPR art. 55(2)

warrant for arrest and detention

A warrant for arrest and detention made under the former Act is a warrant for arrest and detention made under the *Immigration and Refugee Protection Act*.
IRPR s. 325(1)

mandat d'arrestation (et de détention) (n.m.)

Le mandat d'arrestation lancé sous le régime de l'ancienne loi est réputé lancé pour l'arrestation et la détention sous le régime de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*.
RIPR art. 325(1)

warrant for the arrest and detention of a permanent resident or a foreign national

An officer may issue a warrant for the arrest and detention of a permanent resident or a foreign national who the officer has reasonable grounds to believe is inadmissible and is a danger to the public or is unlikely to appear for examination, an admissibility hearing or removal from Canada.
IRPA s. 55(1)

mandat pour l'arrestation et la détention du résident permanent ou de l'étranger (n.m.)

L'agent peut lancer un mandat pour l'arrestation et la détention du résident permanent ou de l'étranger dont il a des motifs raisonnables de croire qu'il est interdit de territoire et qu'il constitue un danger pour la sécurité publique ou se soustraira vraisemblablement au contrôle, à l'enquête ou au renvoi.
LIPR art. 55(1)

warrant of arrest

The following provisions govern information provided under paragraph 148(1)(d): the information may be used only for the purposes of this Act or to identify a person for whom a warrant of arrest has been issued in Canada; and notice that the information was used must be given to the person to whom it relates.
IRPA s. 149(a)

mandat d'arrestation (n.m.)

Les dispositions suivantes s'appliquent à l'alinéa 148(1)d) : les renseignements ne peuvent être utilisés que dans l'application de la présente loi ou en vue d'identifier l'individu sous le coup d'un mandat d'arrestation délivré au Canada; l'utilisation doit être notifiée à l'intéressé.
LIPR art. 149a)

warrant special relief

To stay a removal order, the Immigration Appeal Division must be satisfied, taking into account the best interests of a child directly affected by the decision, that sufficient humanitarian and compassionate considerations warrant special relief in light of all the circumstances of the case.
IRPA s. 68(1)

justifier la prise de mesures spéciales

Il est sursis à la mesure de renvoi sur preuve qu'il y a, compte tenu de l'intérêt supérieur de l'enfant directement touché, des motifs d'ordre humanitaire justifiant, vu les autres circonstances de l'affaire, la prise de mesures spéciales.
LIPR art. 68(1)

withdraw an application to enter Canada

A foreign national who is allowed to withdraw their application to enter Canada must appear without delay before an officer at a port of entry to confirm their departure from Canada.
IRPR s. 42(3)

retirer sa demande d'entrée au Canada

L'étranger auquel la permission de retirer sa demande d'entrée au Canada a été accordée doit comparaître sans délai devant un agent à un point d'entrée pour confirmer son départ du Canada.
RIPR art. 42(3)

worker class

An officer shall issue a temporary resident visa to a foreign national who has applied as a member of the visitor, worker or student class.
IRPR s. 179(a)

catégorie des travailleurs (n.f.)

L'agent délivre un visa de résident temporaire à l'étranger qui a fait la demande au titre de la catégorie des visiteurs, travailleurs ou des étudiants.
RIPR art. 179a)

working knowledge

The Minister may enter into a memorandum of understanding with an organization for the purpose of locating and identifying Convention refugees and persons in similar circumstances if the organization demonstrates a working knowledge of the provisions of the Act relating to protection criteria.
IRPR s. 143(1)(a)

connaissance pratique (n.f.)

Le ministre peut conclure avec une organisation un accord portant sur la recherche et l'identification de réfugiés au sens de la Convention ou de personnes dans une situation semblable, si l'organisation démontre qu'elle satisfait aux exigences suivantes : elle possède une connaissance pratique de la Loi en matière d'asile.
RIPR art. 143(1)a)

written submissions

The Refugee Appeal Division shall proceed without a hearing, on the basis of the record of the proceedings of the Refugee Protection Division, and may accept written submissions from the Minister, the person who is the subject of the appeal, and a representative or agent of the United Nations High Commissioner for Refugees, and any other person described in the rules of the Board.
IRPA s. 110(3)

A person applying for protection may make written submissions in support of their application and for that purpose may be assisted, at their own expense, by a barrister or solicitor or other counsel.
IRPR s. 161(1)

observations écrites (n.f.)

La section procède sans tenir d'audience en se fondant sur le dossier de la Section de la protection des réfugiés, mais peut recevoir les observations écrites du ministre, de la personne en cause et du représentant ou mandataire du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, ainsi que de toute autre personne visée par les règles.
LIPR art. 110(3)

Le demandeur peut présenter des observations écrites pour étayer sa demande de protection et peut, à cette fin, être assisté, à ses frais, par un avocat ou un autre conseil.
RIPR art. 161(1)

wrong in law or fact or mixed law and fact

To allow an appeal, the Immigration Appeal Division must be satisfied that, at the time that the appeal is disposed of, the decision appealed is wrong in law or fact or mixed law and fact.
IRPA s. 67(1)(a)

erroné en droit, en fait ou en droit et en fait

Il est fait droit à l'appel sur preuve qu'au moment où il en est disposé : la décision attaquée est erronée en droit, en fait ou en droit et en fait.
LIPR art. 67(1)a)

A

absence temporaire sans escorte (n.f.)

Malgré la présente loi ou la *Loi sur les prisons et les maisons de correction*, l'admissibilité à la libération conditionnelle totale de quiconque est visé par une mesure de renvoi au titre de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* est préalable à l'admissibilité à la semi-liberté ou à l'absence temporaire sans escorte.
LIPR art. 242(4)

unescorted temporary absence

Despite this Act or the *Prisons and Reformatories Act*, an offender against whom a removal order has been made under the *Immigration and Refugee Protection Act* is ineligible for day parole or an unescorted temporary absence until the offender is eligible for full parole.
IRPA s. 242(4)

acceptation officielle (n.f.)

Est dispensé de l'obligation d'obtenir un visa de résident temporaire l'étranger titulaire, selon le cas : d'un passeport portant une acceptation diplomatique, une acceptation consulaire ou une acceptation officielle délivrée par le chef du Protocole du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international au nom du gouvernement du Canada.
RIPR art. 190(2)a)

official acceptance

A foreign national does not require a temporary resident visa if they hold a passport that contains a diplomatic acceptance, a consular acceptance or an official acceptance issued by the Chief of Protocol for the Department of Foreign Affairs and International Trade on behalf of the Government of Canada.
IRPR s. 190(2)(a)

accompagner hors du Canada

Pour l'application des sous-alinéas 28(2)a)(ii) et (iv) de la Loi et du présent article, le résident permanent accompagne hors du Canada un citoyen canadien ou un résident permanent) qui est son époux ou conjoint de fait ou, dans le cas d'un enfant, l'un de ses parents) chaque jour où il réside habituellement avec lui.
RIPR art. 61(4)

accompany outside Canada

For the purposes of subparagraphs 28(2)(a)(ii) and (iv) of the Act and this section, a permanent resident is accompanying outside Canada a Canadian citizen or another permanent resident) who is their spouse or common-law partner or, in the case of a child, their parent) on each day that the permanent resident is ordinarily residing with the Canadian citizen or the other permanent resident.
IRPR s. 61(4)

accord concernant les travailleurs agricoles saisonniers (n.m.)

Un permis de travail peut être délivré à l'étranger en vertu de l'article si le travail pour lequel le permis est demandé est visé par un accord international conclu entre le Canada et un ou plusieurs pays, à l'exclusion d'un accord concernant les travailleurs agricoles saisonniers.
RIPR art. 204a)

agreement concerning seasonal agricultural workers

A work permit may be issued under section to a foreign national who intends to perform work pursuant to an international agreement between Canada and one or more countries, other than an agreement concerning seasonal agricultural workers.
IRPR s. 204(a)

accord de parrainage (n.m.)

L'accord de parrainage prévoit notamment : les plans d'établissement; les obligations financières; l'assistance à fournir par le ministère; les lignes de conduite à suivre par le répondant; les rapports requis; les motifs de suspension ou d'annulation de l'accord.
RIPR art. 52(2)

sponsorship agreement

A sponsorship agreement shall include provisions relating to settlement plans; financial requirements; assistance to be provided by the Department; the standard of conduct expected of the sponsor; reporting requirements; and the grounds for suspending or cancelling the agreement.
IRPR s. 152(2)

accord portant sur la recherche et l'identification de réfugiés au sens de la Convention ou de personnes dans une situation semblable (n.m.)

Le ministre peut conclure avec une organisation un accord portant sur la recherche et l'identification de réfugiés au sens de la Convention ou de personnes dans une situation semblable [...]
RIPR art. 143(1)

memorandum of understanding for the purpose of locating and identifying Convention refugees and persons in similar circumstances

The Minister may enter into a memorandum of understanding with an organization for the purpose of locating and identifying Convention refugees and persons in similar circumstances ...
IRPR s. 143(1)

accueillir la demande d'asile sans qu'une audience soit tenue

Dans toute affaire dont elle est saisie, la Section de la protection des réfugiés peut accueillir la demande d'asile sans qu'une audience soit tenue si le ministre ne lui a pas, dans le délai prévu par les règles, donné avis de son intention d'intervenir.
LIPR art. 170f)

allow a claim for refugee protection without a hearing

The Refugee Protection Division, in any proceeding before it, may, despite paragraph (b), allow a claim for refugee protection without a hearing, if the Minister has not notified the Division, within the period set out in the rules of the Board, of the Minister's intention to intervene.
IRPA s. 170(f)

accueillir la demande d'autorisation

Le juge qui accueille la demande d'autorisation fixe les date et lieu d'audition de la demande.
LIPR art. 74a)

grant leave

The judge who grants leave shall fix the day and place for the hearing of the application.
IRPA s. 74(a)

acquisition du statut de résident permanent (n.f.)

Des frais de 975 $ sont à payer par toute personne pour l'acquisition du statut de résident permanent.
RIPR art. 303(1)

acquisition of permanent resident status

A fee of $975 is payable by a person for the acquisition of permanent resident status.
IRPR s. 303(1)

acte d'espionnage (n.m.)

Emportent interdiction de territoire pour raison de sécurité les faits suivants [...] être l'auteur d'actes d'espionnage ou se livrer à la subversion contre toute institution démocratique, au sens où cette expression s'entend au Canada.
LIPR art. 34(1)a)

act of espionage

A permanent resident or a foreign national is inadmissible on security grounds for engaging in an act of espionage.
IRPA s. 34(1)(a)

acte de violence (n.m.)

Emportent interdiction de territoire pour raison de sécurité les faits suivants : être l'auteur de tout acte de violence susceptible de mettre en danger la vie ou la sécurité d'autrui au Canada.
LIPR art. 34(1)e)

act of violence

A permanent resident or a foreign national is inadmissible on security grounds for engaging in acts of violence that would or might endanger the lives or safety of persons in Canada.
IRPA s. 34(1)(e)

actes visant au renversement d'un gouvernement par la force (n.m.)

Emportent interdiction de territoire pour raison de sécurité les faits suivants [...] être l'instigateur ou l'auteur d'actes visant au renversement d'un gouvernement par la force.
LIPR art. 34(1)b)

subversion by force of any government

A permanent resident or a foreign national is inadmissible on security grounds for engaging in or instigating the subversion by force of any government.
IRPA s. 34(1)(b)

actif net (n.m.)

S'agissant d'une entreprise admissible ou d'une entreprise canadienne admissible, s'entend de l'excédent de l'actif de celle-ci sur son passif, augmenté des prêts octroyés à l'entreprise par l'étranger et son époux ou conjoint de fait à titre d'actionnaires.
RIPR art. 88(1)

net assets

In respect of a qualifying business or a qualifying Canadian business, the assets of the business, minus the liabilities of the business, plus shareholder loans made to the business by a foreign national and their spouse or common-law partner.
IRPR s. 88(1)

activités commerciales (n.f.)

Pour l'application du paragraphe (1), l'étranger cherche à participer à des activités commerciales internationales au Canada sans s'intégrer directement au marché du travail au Canada si la principale source de rémunération des activités commerciales se situe à l'extérieur du Canada.
RIPR art. 187(3)a)

business activities

For the purpose of subsection (1), a foreign national seeks to engage in international business activities in Canada without directly entering the Canadian labour market only if the primary source of remuneration for the business activities is outside Canada.
IRPR s. 187(3)(a)

activités économiques déterminées (n.f.)

S'agissant d'un travailleur autonome, autre qu'un travailleur autonome sélectionné par une province, s'entend, d'une part, des activités culturelles et sportives et, d'autre part, de l'achat et de la gestion d'une ferme; s'agissant d'un travailleur autonome sélectionné par une province, s'entend au sens du droit provincial.
RIPR art. 88(1)

specified economic activities

In respect of a self-employed person, other than a self-employed person selected by a province, means cultural activities, athletics or the purchase and management of a farm; and a self-employed person selected by a province, has the meaning provided by the laws of the province.
IRPR s. 88(1)

admis d'office, être

La Section d'appel de l'immigration est une cour d'archives; elle a un sceau officiel dont l'authenticité est admise d'office.
LIPR art. 174(1)

to be judicially noticed

The Immigration Appeal Division is a court of record and shall have an official seal, which shall be judicially noticed.
IRPA s. 174(1)

admissible en justice

La section peut admettre d'office les faits admissibles en justice et les faits généralement reconnus et les renseignements ou opinions qui sont du ressort de sa spécialisation.
LIPR art. 171b)

judicially noticed

The Division may take notice of any facts that may be judicially noticed and of any other generally recognized facts and any information or opinion that is within its specialized knowledge.
IRPA s. 171(b)

adulte légalement responsable (n.é.)

La disponibilité de locaux permettant la séparation des mineurs et des détenus adultes autres que leurs parents ou les adultes qui en sont légalement responsables.
RIPR art. 249e)

adult legally responsible

The availability of accommodation that allows for the segregation of the minor children from adult detainees who are not the parent of or the adult legally responsible for the detained minor children.
IRPR s. 249(e)

affaire (n.f.)

Dans toute affaire dont elle est saisie, la Section de l'immigration dispose de celle-ci, dans la mesure du possible, par la tenue d'une audience.
LIPR art. 173

proceeding[1] (n.)

The Immigration Division, in any proceeding before it, must, where practicable, hold a hearing.
IRPA s. 173

affaires devant la Commission (n.f.)

La conduite des personnes dans les affaires devant la Commission, ainsi que les conséquences et sanctions applicables aux manquements aux règles de conduite.
LIPR art. 161(1)b)

proceedings before the Board (pl.)

The conduct of persons in proceedings before the Board, as well as the consequences of, and sanctions for, the breach of those rules.
IRPA s. 161(1)(b)

affirmation solennelle (n.f.)

Le demandeur qui ne peut fournir la déclaration d'un garant joint à sa demande une affirmation solennelle dans laquelle il atteste qu'il ne peut le faire et en donne les raisons.
RIPR art. 56(3)

statutory declaration

An applicant who is unable to provide a guarantor's declaration must include a statutory declaration in which the applicant states that they are unable to provide a guarantor's declaration and gives the reasons for being unable to do so.
IRPR s. 56(3)

agent (n.m.)**, agente** (n.f.)

L'étranger doit, préalablement à son entrée au Canada, demander à l'agent les visa et autres documents requis par règlement [...]
LIPR art. 11(1)

Personne désignée à ce titre par le ministre en vertu du paragraphe 6(1) de la Loi.
RIPR art. 2

officer

A foreign national must, before entering Canada, apply to an officer for a visa or for any other document required by the regulations.
IRPA s. 11(1)

A person designated as an officer by the Minister under subsection 6(1) of the Act.
IRPR s. 2

agrément du gouverneur en conseil (n.m.)

Le juge en chef de la Cour fédérale peut, avec l'agrément du gouverneur en conseil, prendre des règles régissant la pratique et la procédure relatives à la demande d'autorisation et de contrôle judiciaire et à l'appel [...]
LIPR art. 75(1)

approval of the Governor in Council

Subject to the approval of the Governor in Council, the Chief Justice of the Federal Court may make rules governing the practice and procedure in relation to applications for leave to commence an application for judicial review, for judicial review and for appeals.
IRPA s. 75(1)

agrément d'un fonds (n.m.)

Le ministre suspend l'agrément d'un fonds si la province qui a agréé le fonds a retiré son agrément.
RIPR art. 93(1)

approval of a fund

The Minister shall suspend the approval of a fund if the province that approved the fund withdraws its approval.
IRPR s. 93(1)

aide familial (n.m.)**, aide familiale** (n.f.)**;**
aide familial résident* (n.m.)**, aide familiale résidente*** (n.f.)

Personne qui fournit sans supervision des soins à domicile à un enfant, à une personne âgée ou à une personne handicapée, dans une résidence privée située au Canada où résident à la fois la personne bénéficiant des soins et celle qui les prodigue.
RIPR art. 2

NOTA Le terme « aide familial résident » est utilisé dans les textes non législatifs.

live-in caregiver

A person who resides in and provides child care, senior home support care or care of the disabled without supervision in the private household in Canada where the person being cared for resides.
IRPR s. 2

aide familial résident* (n.m.)**, aide familiale résidente*** (n.f.)
VOIR **aide familial** (n.m.)**, aide familiale** (n.f.)

allocation provinciale reçue au titre de tout programme d'éducation ou de formation (n.f.)

Le revenu du répondant exclusion faite des allocations provinciales reçues au titre de tout programme d'éducation ou de formation.
RIPR art. 134(1)c)(i)

provincial allowance received for a program of instruction or training

The income earned by the sponsor not including any provincial allowance received by the sponsor for a program of instruction or training.
IRPR s. 134(1)(c)(i)

« All Palestine Government »

Les documents ci-après ne sont pas considérés comme des passeports, pièces d'identité ou titres de voyage pour l'application du présent article [...] tout passeport, toute pièce d'identité ou tout titre de voyage censé avoir été délivré par le « All Palestine Government ».
RIPR art. 50(3)b)

All Palestine Government

The following documents are not considered a passport or identity or travel documents for the purposes of this section ... any passport or identity or travel document purporting to have been issued by the All Palestine Government.
IRPR s. 50(3)(b)

analyse comparative entre les sexes (n.f.)

Une analyse comparative entre les sexes des répercussions de la présente loi [...]
LIPR art. 94(2)f)

NOTA Terme utilisé au Canada.

gender-based analysis

A gender-based analysis of the impact of this Act ...
IRPA s. 94(2)(f)

annulation de l'adoption (n.f.)

La personne adoptée à l'étranger et dont l'adoption a été annulée par des autorités étrangères ou un tribunal canadien compétent ne peut parrainer la demande de visa de résident permanent présentée par une personne au titre de la catégorie du regroupement familial que si l'annulation de l'adoption n'a pas été obtenue dans le but de pouvoir parrainer cette demande.
RIPR art. 133(5)

revocation of the adoption

A person who is adopted outside Canada and whose adoption is subsequently revoked by a foreign authority or by a court in Canada of competent jurisdiction may sponsor an application for a permanent resident visa that is made by a member of the family class only if the revocation of the adoption was not obtained for the purpose of sponsoring that application.
IRPR s. 133(5)

annuler un certificat

Il annule le certificat dont il ne peut conclure qu'il est raisonnable [...]
LIPR art. 80(2)

quash a certificate

The judge shall quash a certificate if the judge is of the opinion that it is not reasonable.
IRPA s. 80(2)

antécédents en matière de respect des droits de la personne (n.m.)

Il est tenu compte des facteurs suivants en vue de la désignation des pays : le fait que ces pays sont parties à la Convention sur les réfugiés et à la Convention contre la torture; leurs politique et usages en ce qui touche la revendication du statut de réfugié au sens de la Convention sur les réfugiés et les obligations découlant de la Convention contre la torture; leurs antécédents en matière de respect des droits de la personne.
LIPR art. 102(2)c)

human rights record

The following factors are to be considered in designating a country under paragraph (1)(a): whether the country is a party to the Refugee Convention and to the Convention Against Torture; its policies and practices with respect to claims under the Refugee Convention and with respect to obligations under the Convention Against Torture; its human rights record.
IRPA s. 102(2)c)

apatride (adj.)

Le pays dont il a la nationalité ou, s'il est apatride, le pays dans lequel il a sa résidence habituelle autre que celui où il n'a pas été légalement admis.
RIPR art. 11(1)b)

stateless

The applicant's country of nationality or, if the applicant is stateless, their country of habitual residence other than a country in which they are residing without having been lawfully admitted.
IRPR s. 11(1)(b)

apatride (n.é.)

En plus du visa de résident permanent que doit détenir l'étranger qui cherche à devenir résident permanent à un point d'entrée, l'étranger qui entend devenir résident permanent doit détenir l'un des documents suivants : un titre de voyage ou une pièce d'identité délivré par un pays aux résidents non-ressortissants, aux réfugiés au sens de la Convention ou aux apatrides qui sont dans l'impossibilité d'obtenir un passeport ou autre titre de voyage auprès de leur pays de citoyenneté ou de nationalité, ou qui n'ont pas de pays de citoyenneté ou de nationalité.
RIPR art. 50(1)c)

stateless person

In addition to the permanent resident visa required of a foreign national seeking to become a permanent resident at a port of entry, a foreign national seeking to become a permanent resident must hold an identity or travel document that was issued by a country to non-national residents, refugees or stateless persons who are unable to obtain a passport or other travel document from their country of citizenship or nationality or who have no country of citizenship or nationality.
IRPR s. 50(1)(c)

appel (n.m.)

Ni lui ni les membres de sa famille ne font l'objet d'une mesure de renvoi exécutoire ou d'une enquête aux termes de la Loi, ni d'un appel ou d'une demande de contrôle judiciaire à la suite d'une telle enquête.
RIPR art. 113e)

appeal (n.)

They are not, and none of their family members are, the subject of an enforceable removal order or an admissibility hearing under the Act or an appeal or application for judicial review arising from such a hearing.
IRPR s. 113(e)

application du droit canadien (n.f.)

Tout document qui n'est pas restitué à son propriétaire légitime ou au saisi est conservé tant et aussi longtemps qu'il est nécessaire à l'application ou au contrôle d'application du droit canadien.
RIPR art. 257(3)

administration of Canadian laws

If a document is not returned to its lawful owner or the person from whom it was seized, the document shall be retained for as long as is necessary for the administration or enforcement of Canadian laws.
IRPR s. 257(3)

appréciation (n.f.)

Cette appréciation confère, pour l'application du présent règlement, un nombre de points égal ou supérieur au nombre minimum de points requis d'un travailleur qualifié (fédéral), d'un investisseur, d'un entrepreneur ou d'un travailleur autonome, selon le cas.
RIPR art. 361(4)

assessment[1]

That assessment is, for the purposes of these Regulations, an award of points equal or superior to the minimum number of points required of a federal skilled worker, an investor, an entrepreneur or a self-employed person, as the case may be.
IRPR s. 361(4)

arrangements (n.m.)

L'agent fait le nécessaire pour faire sortir l'étranger du Canada s'il a avisé par écrit le transporteur qu'il refuse les arrangements proposés ou si ce dernier ne se conforme pas aux paragraphes (2) ou (3) ou l'avise qu'il en est incapable.
RIPR art. 276(4)

arrangements

If a transporter does not comply with subsection (2) or (3), or notifies an officer that it is unable to comply with that subsection, or if an officer notifies the transporter in writing that the officer does not accept the proposed arrangements, an officer shall cause the foreign national to be carried from Canada and the transporter shall pay the costs under section.
IRPR s. 276(4)

arrangements financiers (n.m.)

Le répondant visé au sous-alinéa (1)f)(i) qui parraine le demandeur a été avisé de la demande du membre de la famille et l'agent est convaincu que des arrangements financiers adéquats ont été pris en vue de sa réinstallation.
RIPR art. 141(1)d)

financial arrangements

The applicant's sponsor under subparagraph (1)(f)(i) has been notified of the family member's application and an officer is satisfied that there are adequate financial arrangements for resettlement.
IRPR s. 141(1)(d)

arrestation (n.f.)

Pour l'application de l'alinéa 149b) de la Loi, l'intéressé s'entend de la personne qui fait l'objet d'une arrestation, d'un rapport d'interdiction de territoire ou d'une mesure de renvoi.
RIPR art. 270

Pour faire appliquer la présente loi, notamment en ce qui touche l'arrestation, la détention et le renvoi hors du Canada [...]
LIPR art. 138(1)

arrest[1] (n.)

For the purposes of paragraph 149(b) of the Act, the person to whom it relates means a person who is subject to an inadmissibility report, arrest or a removal order.
IRPR s. 270

To enforce this Act, including any of its provisions with respect to the arrest, detention or removal from Canada of any person ...
IRPA a. 138(1)

arrêté d'extradition (n.m.)

La personne qui n'a pas demandé l'asile avant la date de l'arrêté d'extradition ne peut le demander dans l'intervalle entre cette date et sa remise aux termes de l'arrêté.
LIPR art. 105(5)

order of surrender

If the person has not made a claim for refugee protection before the order of surrender referred to in subsection (3), the person may not do so before the surrender.
IRPA s. 105(5)

arrêté introductif d'instance (n.m.)

La Section de la protection des réfugiés ou la Section d'appel des réfugiés sursoit à l'étude de l'affaire si la personne est visée par un arrêté introductif d'instance pris au titre de l'article 15 de la *Loi sur l'extradition* pour une infraction punissable aux termes d'une loi fédérale d'un emprisonnement d'une durée maximale égale ou supérieure à dix ans tant qu'il n'a pas été statué en dernier ressort sur la demande d'extradition.
LIPR art. 105(1)

authority to proceed

The Refugee Protection Division and Refugee Appeal Division shall not commence, or shall suspend, consideration of any matter concerning a person against whom an authority to proceed has been issued under section 15 of the *Extradition Act* with respect to an offence under Canadian law that is punishable under an Act of Parliament by a maximum term of imprisonment of at least 10 years, until a final decision under the *Extradition Act* with respect to the discharge or surrender of the person has been made.
IRPA s. 105(1)

arrêter

L'agent peut, sans mandat, arrêter et détenir l'étranger qui n'est pas une personne protégée dans les cas suivants [...] il a des motifs raisonnables de croire que celui-ci est interdit de territoire et constitue un danger pour la sécurité publique.
LIPR art. 55(2)

arrest[2] (v.)

An officer may, without a warrant, arrest and detain a foreign national, other than a protected person, who the officer has reasonable grounds to believe is inadmissible and is a danger to the public.
IRPA s. 55(2)

artiste-interprète admissible (n.é.)

L'alinéa a) i) de la définition de artiste-interprète admissible, à l'article 79 de la même loi, est remplacé par ce qui suit : a) soit est protégée par le droit d'auteur au Canada et a été fixée pour la première fois au moyen d'un enregistrement sonore alors que l'artiste-interprète était un citoyen canadien ou un résident permanent au sens du paragraphe 2(1) de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*.
LIPR art. 240(2)

eligible performer

Subparagraph (a)(i) of the definition eligible performer in section 79 of the Act is replaced by the following: (i) the performer was, at the date of the first fixation of the sound recording, a Canadian citizen or permanent resident within the meaning of subsection 2(1) of the *Immigration and Refugee Protection Act*.
IRPA s. 240(2)

asile[1] (n.m.)

D'offrir l'asile à ceux qui craignent avec raison d'être persécutés du fait de leur race, leur religion, leur nationalité, leurs opinions politiques, leur appartenance à un groupe social en particulier, ainsi qu'à ceux qui risquent la torture ou des traitements ou peines cruels et inusités.
LIPR art. 3(2)d)

safe haven

To offer safe haven to persons with a well-founded fear of persecution based on race, religion, nationality, political opinion or membership in a particular social group, as well as those at risk of torture or cruel and unusual treatment or punishment.
IRPA s. 3(2)(d)

asile[2] (n.m.)

L'asile est la protection conférée sous le régime de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* à la personne qui s'est vu reconnaître au Canada le statut de réfugié au sens de la Convention avant l'entrée en vigueur du présent article.
RIPR art. 338

L'asile est la protection conférée à toute personne dès lors que, selon le cas : sur constat qu'elle est, à la suite d'une demande de visa, un réfugié ou une personne en situation semblable, elle devient soit un résident permanent au titre du visa, soit un résident temporaire au titre d'un permis de séjour délivré en vue de sa protection.
LIPR art. 95(1)

refugee protection

Refugee protection is conferred under the *Immigration and Refugee Protection Act* on a person who has been determined in Canada before the coming into force of this section to be a Convention refugee.
IRPR s. 338

Refugee protection is conferred on a person when the person has been determined to be a Convention refugee or a person in similar circumstances under a visa application and becomes a permanent resident under the visa or a temporary resident under a temporary resident permit for protection reasons.
IRPA s. 95(1)

assignation à comparaître (n.f.)

Le retrait de toute assignation à comparaître ou sommation à l'égard de l'étranger au moment de son renvoi.
RIPR art. 234b)

subpoena

There is an agreement between the Department and the Attorney General of Canada or the attorney general of a province to withdraw or cancel any summons or subpoena on the removal of the person from Canada.
IRPR s. 234(b)

atteinte aux droits humains ou internationaux, pour

En cas d'interdiction de territoire pour atteinte aux droits humains ou internationaux au titre du paragraphe 35(1) de la Loi, l'expulsion.
RIPR art. 229(1)b)

on grounds of violating human or international rights

A deportation order, if they are inadmissible under subsection 35(1) of the Act on grounds of violating human or international rights.
IRPR s. 229(1)(b)

attestation de départ (n.f.)

Qu'elle soit volontaire ou forcée, l'exécution d'une mesure de renvoi n'est parfaite que si l'étranger [...] a obtenu du ministère l'attestation de départ.
RIPR art. 240(1)b)

certificate of departure

A removal order against a foreign national, whether it is enforced by voluntary compliance or by the Minister, is enforced when the foreign national ... obtains a certificate of departure from the Department.
IRPR s. 240(1)(b)

attestation de statut (n.f.)

Les règlements régissent l'application des articles 27 à 31, définissent, pour l'application de la présente loi, les termes qui y sont employés et portent notamment sur les cas de délivrance, de renouvellement et de révocation de l'attestation de statut et du titre de voyage.
LIPR art. 32f)

document indicating status

The regulations may provide for any matter relating to the application of sections 27 to 31, may define, for the purposes of this Act, the terms used in those sections, and may include provisions respecting the circumstances in which a document indicating status or a travel document may or must be issued, renewed or revoked.
IRPR s. 32(f)

attestation de statut de résident permanent (n.f.)

L'attestation de statut de résident permanent est une carte de résident permanent [...] remise par le ministère à la personne qui est devenue résident permanent sous le régime de la Loi.
RIPR art. 53(1)

Il est remis un titre de voyage au résident permanent qui se trouve hors du Canada et qui n'est pas muni de l'attestation de statut de résident permanent sur preuve, à la suite d'un contrôle, que, selon le cas : il remplit l'obligation de résidence.
LIPR art. 31(3)

document indicating the status of a permanent resident; status document indicating permanent resident status

The document indicating the status of a permanent resident is a permanent resident card that is provided by the Department to a person who has become a permanent resident under the Act.
IRPR s. 53(1)

A permanent resident outside Canada who is not in possession of a status document indicating permanent resident status shall, following an examination, be issued a travel document if an officer is satisfied that they comply with the residency obligation.
IRPA s. 31(3)

attestation jugée raisonnable (app. ant.) (n.f.)
VOIR **certificat jugé raisonnable** (n.m.)

attributions (n.f.)

L'agent détient, sur autorisation à cet effet, les attributions d'un agent de la paix, et notamment celles visées aux articles 487 à 492.
LIPR art. 138(1)

Ne peuvent toutefois être déléguées les attributions conférées par le paragraphe 77(1) et la prise de décision au titre des dispositions suivantes : 34(2), 35(2) et 37(2)a).
LIPR art. 6(3)

authority and powers; power

An officer, if so authorized, has the authority and powers of a peace officer including those set out in sections 487 to 492.
IRPA s. 138(1)

Notwithstanding subsection (2), the Minister may not delegate the power conferred by subsection 77(1) or the ability to make determinations under subsection 34(2) or 35(2) or paragraph 37(2)(a).
IRPA s. 6(3)

attributions d'une juridiction supérieure (n.f.)

La Section d'appel a les attributions d'une juridiction supérieure sur toute question relevant de sa compétence et notamment pour la comparution et l'interrogatoire des témoins, la prestation de serment, la production et l'examen des pièces, ainsi que l'exécution de ses décisions.
LIPR art. 174(2)

powers, rights and privileges vested in a superior court of record

The Immigration Appeal Division has all the powers, rights and privileges vested in a superior court of record with respect to any matter necessary for the exercise of its jurisdiction, including the swearing and examination of witnesses, the production and inspection of documents and the enforcement of its orders.
IRPA s. 174(2)

audience (n.f.)

Pour l'application de l'alinéa 113b) de la Loi, les facteurs ci-après servent à décider si la tenue d'une audience est requise : l'existence d'éléments de preuve relatifs aux éléments mentionnés aux articles 96 et 97 de la Loi qui soulèvent une question importante en ce qui concerne la crédibilité du demandeur [...]
RIPR art. 167

hearing

For the purpose of determining whether a hearing is required under paragraph 113(b) of the Act, the factors are the following: whether there is evidence that raises a serious issue of the applicant's credibility and is related to the factors set out in sections 96 and 97 of the Act.
IRPR s. 167

Dans toute affaire dont elle est saisie, la Section de l'immigration dispose de celle-ci, dans la mesure du possible, par la tenue d'une audience.
LIPR art. 173a)

The Immigration Division, in any proceeding before it, must, where practicable, hold a hearing.
IRPA s. 173(a)

auteur d'actes d'espionnage, être l'

Emportent interdiction de territoire pour raison de sécurité les faits suivants [...] être l'auteur d'actes d'espionnage ou se livrer à la subversion contre toute institution démocratique, au sens où cette expression s'entend au Canada.
LIPR art. 34(1)b)

engage in an act of espionage

A permanent resident or a foreign national is inadmissible on security grounds for engaging in an act of espionage or an act of subversion against a democratic government, institution or process as they are understood in Canada.
IRPA s. 34(1)(b)

auteur d'une demande (n.m.)**; demandeur**[3] (n.m.)

L'auteur d'une demande au titre de la présente loi doit répondre véridiquement aux questions qui lui sont posées lors du contrôle, donner les renseignements et tous éléments de preuve pertinents et présenter les visa et documents requis.
LIPR art. 16(1)

person who makes an application

A person who makes an application must answer truthfully all questions put to them for the purpose of the examination and must produce a visa and all relevant evidence and documents that the officer reasonably requires.
IRPA s. 16(1)

authenticité de la délégation (n.f.)

Le ministre peut déléguer, par écrit, les attributions qui lui sont conférées par la présente loi et il n'est pas nécessaire de prouver l'authenticité de la délégation.
LIPR art. 6(2)

authenticity of the authorization

Anything that may be done by the Minister under this Act may be done by a person that the Minister authorizes in writing, without proof of the authenticity of the authorization.
IRPA s. 6(2)

autorisation d'entrées multiples (n.f.)

La *Loi de mise en œuvre de l'Accord de libre échange nord-américain* accorde aux citoyens canadiens qui présentent dans ce pays une demande du même genre un traitement équivalent à celui qu'accorde le Canada aux citoyens de ce pays qui présentent, au Canada, une telle demande, notamment le traitement d'une autorisation d'entrées multiples fondée sur une seule demande [...]
RIPR art. 199h)

authorization for multiple entries

The *North American Free Trade Agreement Implementation Act* grants to Canadian citizens who submit a similar application within that country treatment equivalent to that accorded by Canada to citizens of that country who submit an application within Canada, including treatment in respect of an authorization for multiple entries based on a single application.
IRPR s. 199(h)

autorisation de revenir au Canada (n.f.)

Si l'étranger à l'égard duquel la mesure de renvoi n'a pas été exécutée demande, à l'extérieur du Canada, un visa ou l'autorisation de revenir au Canada, l'agent exécute la mesure de renvoi si, à l'issue d'un contrôle, l'étranger fait la preuve de ce qui suit [...] il est bien la personne visée par la mesure de renvoi.
RIPR art. 240(2)

authorization to return to Canada

If a foreign national against whom a removal order has not been enforced is applying outside Canada for a visa or an authorization to return to Canada, an officer shall enforce the order if, following an examination, the foreign national establishes that they are the person described in the order.
IRPR s. 240(2)

autorisation de séjourner à titre de résident temporaire (n.f.)

L'agent prolonge l'autorisation de séjourner à titre de résident temporaire de l'étranger si, à l'issue d'un contrôle, celui-ci satisfait toujours aux exigences prévues à l'article 179.
RIPR art.181(2)

authorization to remain in Canada as a temporary resident

An officer shall extend the foreign national's authorization to remain in Canada as a temporary resident if, following an examination, it is established that the foreign national continues to meet the requirements of section 179.
IRPR s. 181(2)

autorisation pour exercer une activité professionnelle au Canada (n.f.)

Le ministre peut enjoindre à la Commission de l'assurance-emploi du Canada de délivrer à ceux qui ne sont ni citoyens canadiens ni résidents permanents des cartes d'assurance sociale à numéro indiquant que le titulaire peut être tenu, sous le régime de la présente loi, d'obtenir une autorisation pour exercer une activité professionnelle au Canada.
LIPR art. 90

authorization to work in Canada

The Minister may direct the Canada Employment Insurance Commission to issue to persons, other than Canadian citizens or permanent residents, Social Insurance Number Cards, by which the holders of such cards are identified as persons who may be required under this Act to obtain authorization to work in Canada.
IRPA s. 90

autorisé à entrer au Canada

La personne autorisée à entrer au Canada aux termes de l'article 23 de la Loi ne devient pas, de ce seul fait, résident permanent ou résident temporaire.
RIPR art. 43(2)

authorized to enter Canada

A foreign national who is authorized to enter Canada under section 23 of the Act does not, by reason only of that authorization, become a temporary resident or a permanent resident.
IRPR s. 43(2)

autorité compétente (n.f.)

L'étranger visé au paragraphe 9(1) est tenu en outre, pour devenir résident permanent, de prouver qu'il détient le document délivré par la province en cause attestant que l'autorité compétente de celle-ci est d'avis qu'il répond à ses critères de sélection.
LIPR art. 20(2)

Des autorités compétentes ont fait ou ont approuvé une étude du milieu familial du tuteur.
RIPR art. 117(6)a)

competent authority

A foreign national referred to in subsection 9(1) must also establish, to become a permanent resident, that they hold a document issued by the province indicating that the competent authority of the province is of the opinion that the foreign national complies with the province's selection criteria.
IRPA s. 20(2)

A competent authority has conducted or approved a home study of the sponsor.
IRPR s. 117(6)(a)

autre membre de la famille prévu par règlement (n.m.)

La sélection des étrangers de la catégorie « regroupement familial » se fait en fonction de la relation qu'ils ont avec un citoyen canadien ou un résident permanent, à titre d'époux, de conjoint de fait, d'enfant ou de père ou mère ou à titre d'autre membre de la famille prévu par règlement.
LIPR art. 12(1)

other prescribed family member

A foreign national may be selected as a member of the family class on the basis of their relationship as the spouse, common-law partner, child, parent or other prescribed family member of a Canadian citizen or permanent resident.
IRPA s. 12(1)

avantages économiques découlant de l'immigration (n.m.)

Favoriser le développement économique et la prospérité du Canada et de faire en sorte que toutes les régions puissent bénéficier des avantages économiques découlant de l'immigration [...]
LIPR art. 3(1)c)

benefits of immigration

To support the development of a strong and prosperous Canadian economy, in which the benefits of immigration are shared across all regions of Canada ...
IRPA s. 3(1)(c)

avis[1] (n.m.)

L'audience ne porte que sur les points relatifs aux questions de fait mentionnées dans l'avis, à moins que l'agent qui tient l'audience n'estime que les déclarations du demandeur faites à l'audience soulèvent d'autres questions de fait.
RIPR art. 168a)

notice[1]

The hearing is restricted to matters relating to the issues of fact stated in the notice, unless the officer conducting the hearing considers that other issues of fact have been raised by statements made by the applicant during the hearing.
IRPR s. 168(a)

avis[2] (n.m.)

La personne visée aux articles 165 ou 166 peut faire une demande de protection conformément à ces articles sans avoir reçu du ministère un avis à cet effet.
RIPR art. 160(2)

notification[1]

A person described in section 165 or 166 may apply for protection in accordance with that section without being given notification to that effect by the Department.
IRPR s. 160(2)

avis[3] (n.m.)

Le ministère du Développement des ressources humaines fonde son avis sur les facteurs suivants [...] le travail est susceptible de résorber une pénurie de main-d'œuvre [...]
RIPR art. 203(3)

opinion

An opinion provided by the Department of Human Resources Development shall be based on the following factors ... whether the work is likely to fill a labour shortage ...
IRPR s. 203(3)

avis de contravention (n.m.)**; contravention** (n.f.)

La signification par courrier recommandé de l' avis de contravention est réputée effectuée le septième jour suivant la mise à la poste.
RIPR art. 281(2)

Le ministre prend en considération les observations éventuellement présentées par le transporteur commercial et soit annule la contravention, soit la confirme et avise le transporteur par écrit de la décision définitive.
RIPR art. 281(2)

assessment[4]

Service of the assessment by registered mail is deemed to have been effected on the seventh day after the day on which the assessment was mailed.
IRPR s. 281(2)

If submissions are made, the Minister shall consider the submissions, confirm or cancel the assessment and give written notice of the decision to the commercial transporter.
IRPR s. 281(2)

avis de cotisation (n.m.)

Le calcul du revenu se fait sur la base du dernier avis de cotisation qui lui a été délivré par le ministre du Revenu national avant la date de dépôt de la demande de parrainage, à l'égard de l'année d'imposition la plus récente, ou tout document équivalent délivré par celui-ci.
RIPR art. 134(1)a)

notice of assessment

The sponsor's income shall be calculated on the basis of the last notice of assessment, or an equivalent document, issued by the Minister of National Revenue in respect of the most recent taxation year preceding the date of filing of the sponsorship application.
IRPR s. 134(1)(a)

avis d'examen (n.m.)

Les documents ci-après sont fournis à la personne dont le sursis à la mesure de renvoi, pour le pays ou le lieu en cause, fait l'objet d'un examen aux termes du paragraphe 114(2) de la Loi : a) un avis d'examen; b) une évaluation écrite au regard des éléments mentionnés à l'article 97 de la Loi; c) une évaluation écrite au regard des éléments mentionnés aux sous-alinéas 113d)(i) ou (ii) de la Loi, selon le cas.
RIPR art. 173(1)a)

notice of re-examination

A person in respect of whom a stay of a removal order, with respect to a country or place, is being re-examined under subsection 114(2) of the Act shall be given a notice of re-examination; a written assessment on the basis of the factors set out in section 97 of the Act; and a written assessment on the basis of the factors set out in subparagraph 113(d)(i) or (ii) of the Act, as the case may be.
IRPR s. 173(1)(a)

avoir net (n.m.)**; valeur nette*** (n.f.)

S'agissant d'un investisseur, autre qu'un investisseur sélectionné par une province, s'entend de la juste valeur marchande de tous les éléments d'actif de l'investisseur et de son époux ou conjoint de fait, diminuée de la juste valeur marchande de tous leurs éléments de passif; s'agissant d'un entrepreneur, autre qu'un entrepreneur sélectionné par une province, s'entend de la juste valeur marchande de tous les éléments d'actif de l'entrepreneur et de son époux ou conjoint de fait, diminuée de la juste valeur marchande de tous leurs éléments de passif; s'agissant d'un investisseur ou d'un entrepreneur sélectionné par une province, s'entend au sens du droit provincial et est calculé conformément à celui-ci.
RIPR art. 88(1)

NOTA Le terme « valeur nette » est utilisé dans les textes non législatifs.

net worth

In respect of an investor, other than an investor selected by a province, the fair market value of all of the assets of the investor and their spouse or common-law partner minus the fair market value of all of their liabilities; an entrepreneur, other than an entrepreneur selected by a province, the fair market value of all of the assets of the entrepreneur and their spouse or common-law partner minus the fair market value of all of their liabilities; and an investor selected by a province or an entrepreneur selected by a province, has the meaning provided by the laws of the province and is calculated in accordance with the laws of the province.
IRPR s. 88(1)

avoir net minimal (n.m.)

S'agissant d'un entrepreneur autre qu'un entrepreneur sélectionné par une province, correspond à la somme de 300 000 $; s'agissant d'un entrepreneur sélectionné par une province, correspond à l'avoir net minimal exigé par le droit provincial.
RIPR art. 88(1)

minimum net worth

In respect of an entrepreneur, other than an entrepreneur selected by a province, $300,000; and in respect of an entrepreneur selected by a province, the minimum net worth required by the laws of the province.
IRPR s. 88(1)

B

base des éléments mentionnés à l'article, sur la

Malgré les paragraphes (1) à (3), si le ministre conclut, sur la base des éléments mentionnés à l'article 97 de la Loi, que le demandeur n'est pas visé par cet article : a) il n'est pas nécessaire de faire d'évaluation au regard des éléments mentionnés aux sous-alinéas 113d)(i) ou (ii) de la Loi; b) la demande de protection est rejetée.
RIPR art. 172(4)

on the basis of the factors set out in section

Despite subsections (1) to (3), if the Minister decides on the basis of the factors set out in section 97 of the Act that the applicant is not described in that section, (a) no written assessment on the basis of the factors set out in subparagraph 113(d)(i) or (ii) of the Act need be made; and (b) the application is rejected.
IRPR s. 172(4)

bâtiment (n.m.)

S'entend au sens de l'article 2 de la *Loi sur la marine marchande du Canada*.
RIPR art. 2

vessel

A vessel within the meaning of section 2 of the *Canada Shipping Act*.
IRPR s. 2

bénéficiaire (n.é.)

S'entend, à l'égard d'une personne : de son époux, conjoint de fait ou partenaire conjugal; de son enfant à charge ou de l'enfant à charge de son époux, conjoint de fait ou partenaire conjugal; de toute autre personne qui, au moment de sa demande de résidence permanente ou de séjour au Canada à titre de résident permanent, est à sa charge du fait qu'elle bénéficie de ses soins ou de son appui moral et matériel.
RIPR art. 288

beneficiary

In respect of a person, means, the person's spouse, common-law partner or conjugal partner; a dependent child of the person or of the person's spouse, common-law partner or conjugal partner; and any other person who, at the time of their application for a permanent resident visa or their application to remain in Canada as a permanent resident, is in a relationship of dependency with the person by virtue of being cared for by or receiving emotional and financial support from the person.
IRPR s. 288

bénéficiaire d'assistance sociale, être

Le répondant n'a pas été bénéficiaire d'assistance sociale, sauf pour cause d'invalidité.
RIPR art. 133k)

to be in receipt of social assistance

The sponsor is not in receipt of social assistance for a reason other than disability.
IRPR s. 133(k)

bénéficiaire d'une aide accordée en vertu du Programme d'aide au réétablissement (n.é.)

Les personnes ci-après ne sont pas tenues au paiement des frais prévus au paragraphe (1) : tout organisme administratif fédéral, provincial ou municipal; le bénéficiaire d'aide sociale provinciale et le bénéficiaire d'une aide accordée en vertu du Programme d'aide au réétablissement.
RIPR art. 311(2)c)

person in receipt of assistance under the Resettlement Assistance Program

The following persons are not required to pay the fee referred to in subsection (1): a federal, provincial or municipal government agency; a person in receipt of provincial social assistance payments; and a person in receipt of assistance under the Resettlement Assistance Program.
IRPR s. 311(2)(c)

besoins fondamentaux (n.m.)

Ils s'engagent à subvenir, pendant la période applicable visée au paragraphe (1), aux besoins fondamentaux de cette personne et des membres de sa famille qui l'accompagnent [...]
RIPR art. 132(4)c)

basic requirements

A statement by the sponsor and the co-signer, if any, that they will provide for the basic requirements of the person and their accompanying family members during the applicable period referred to in subsection (1) ...
IRPR s. 132(4)(c)

besoins particuliers (n.m.)

Pour l'application du présent article, a des besoins particuliers la personne qui a un plus grand besoin d'aide pour son établissement que d'autres demandeurs de protection outre-frontières, du fait de sa situation particulière, notamment : un grand nombre de membres de la famille; un traumatisme découlant de la violence ou de la torture; une invalidité physique ou mentale; les effets de la discrimination systémique.
RIPR art. 157(2)

special needs

In this section, special needs means that a person has greater need of settlement assistance than other applicants for protection abroad owing to personal circumstances, including a large number of family members; trauma resulting from violence or torture; medical disabilities; and the effects of systemic discrimination.
IRPR s. 157(2)

bien (n.m.)

Tout bien retenu ou saisi en vertu du paragraphe 148(2) de la Loi le demeure : soit jusqu'à ce que le transporteur se conforme aux obligations énoncées à l'article 148 de la Loi; soit jusqu'à ce qu'une autre personne satisfasse aux obligations.
RIPR art. 285

object

If an object is detained or seized under subsection 148(2) of the Act, that object shall remain detained or seized until the transporter complies with its obligations under section 148 of the Act; or the transporter's obligations are discharged by another person.
IRPR s. 285

biens infractionnels (n.m.)

Les règlements régissent l'application du présent article, définissent le terme « biens infractionnels » et portent notamment sur la remise de biens confisqués à leur propriétaire légitime [...] LIPA art. 137(2)

offence-related property

The regulations may define the expression "offence-related property" for the purposes of this section, may provide for any matter relating to application of theis section, and may include provisions respecting the return of their lawful owner ...
IRPA s. 137(2)

bourse de recherche du gouvernement du Canada (n.f.)

La personne qui se trouve au Canada à titre de bénéficiaire d'une bourse d'études ou d'une bourse de recherche du gouvernement du Canada [...]
RIPR art. 305(2)(i)(v)

Government of Canada fellowship

A person whose presence in Canada is as a recipient of a Government of Canada scholarship or fellowship ...
IRPR s. 305(2)(i)(v)

bourse d'études du gouvernement du Canada (n.f.)

La personne qui se trouve au Canada à titre de bénéficiaire d'une bourse d'études ou d'une bourse de recherche du gouvernement du Canada [...]
RIPR art. 305(2)h)(v)

Government of Canada scholarship

A person whose presence in Canada is as a recipient of a Government of Canada scholarship or fellowship ...
IRPR s. 305(2)(h)(v)

« British Visitor's Passport »

Les documents ci-après ne sont pas considérés comme des passeports, pièces d'identité ou titres de voyage pour l'application du présent article [...] tout « British Visitor's Passport » délivré par le gouvernement du Royaume-Uni.
RIPR art. 50(3)c)

"British Visitor's Passport"

The following documents are not considered passports or identity or travel documents for the purposes of this section ... any passport that was issued by the Government of the United Kingdom and is entitled "British Visitor's Passport".
IRPR s. 50(3)(c)

C

capacité à réussir son établissement économique au Canada (n.f.)

La sélection des étrangers de la catégorie « immigration économique » se fait en fonction de leur capacité à réussir leur établissement économique au Canada.
LIPR art. 12(2)

La catégorie des travailleurs qualifiés (Québec) est une catégorie réglementaire de personnes qui peuvent devenir résidents permanents du fait de leur capacité à réussir leur établissement économique au Canada.
RIPR art. 86(1)

NOTA Dans un texte non juridique, cette notion peut se rendre comme suit : « avoir les moyens financiers nécessaires pour s'établir au Canada ».

ability to become economically established in Canada

A foreign national may be selected as a member of the economic class on the basis of their ability to become economically established in Canada.
IRPA s. 12(2)

The Quebec skilled worker class is hereby prescribed as a class of persons who may become permanent residents on the basis of their ability to become economically established in Canada.
IRPR s. 86(1)

capacité d'adaptation (n.f.)

Un maximum de 6 points d'appréciation sont attribués au membre de la catégorie des investisseurs ou de la catégorie des entrepreneurs au titre de la capacité d'adaptation.
RIPR art. 104

adaptability

A member of the investor class or the entrepreneur class shall be awarded assessment points up to a maximum of six points for adaptability.
IRPR s. 104

capacité légale de contracter (n.f.)

La personne qui fournit la garantie d'exécution : ne doit pas être signataire ou cosignataire d'une autre garantie en souffrance; doit avoir la capacité légale de contracter dans la province où la garantie d'exécution est fournie.
RIPR art. 47(1)b)

capacity to contract

A person who pays a deposit or posts a guarantee must not have signed or co-signed another guarantee that is in default; and must have the capacity to contract in the province where the deposit is paid or the guarantee is posted.
IRPR s. 47(1)(b)

carte de résident permanent (n.f.)

Pour l'application du paragraphe 31(1) de la Loi, l'attestation de statut de résident permanent est une carte de résident permanent : a) soit remise par le ministère à la personne qui est devenue résident permanent sous le régime de la Loi; b) soit délivrée par le ministère, sur demande, au résident permanent qui a acquis ce statut en vertu de la *Loi sur l'immigration*, chapitre I-2 des Lois révisées du Canada (1985), dans sa version antérieure à l'entrée en vigueur de l'article 31 de la Loi.
RIPR art. 53(1)

permanent resident card

For the purposes of subsection 31(1) of the Act, the document indicating the status of a permanent resident is a permanent resident card that is (a) provided by the Department to a person who has become a permanent resident under the Act; or (b) issued by the Department, on application, to a permanent resident who obtained that status under the *Immigration Act*, chapter I-2 of the Revised Statutes of Canada, 1985, as it read immediately before the coming into force of section 31 of the Act.
IRPR s. 53(1)

cas de récidive, en

L'auteur de l'infraction visant moins de dix personnes est passible, sur déclaration de culpabilité par mise en accusation : pour une première infraction, d'une amende maximale de cinq cent mille dollars et d'un emprisonnement maximal de dix ans, ou de l'une de ces peines, en cas de récidive, d'une amende maximale de un million de dollars et d'un emprisonnement maximal de quatorze ans, ou de l'une de ces peines.
LIPR art. 117(2)a)(ii)

for a subsequent offence

A person who contravenes subsection (1) with respect to fewer than 10 persons is guilty of an offence and liable on conviction on indictment for a first offence, to a fine of not more than $500,000 or to a term of imprisonment of not more than 10 years, or to both, or for a subsequent offence, to a fine of not more than $1,000,000 or to a term of imprisonment of not more than 14 years, or to both.
IRPA s. 117(2)(a)(ii)

carte de résident permanent préalablement délivrée (n.f.)

Emporte révocation de la carte de résident permanent préalablement délivrée la délivrance d'une nouvelle carte.
RIPR art. 59(2)

previously issued permanent resident card

A previously issued permanent resident card is revoked on the issuance of a new permanent resident card.
IRPR s. 59(2)

casser à la suite d'un contrôle judiciaire

L'étranger peut revenir au Canada aux frais du ministre si la mesure de renvoi non susceptible d'appel est cassée à la suite d'un contrôle judiciaire.
LIPR art. 52(2)

set aside in a judicial review

If a removal order for which there is no right of appeal has been enforced and is subsequently set aside in a judicial review, the foreign national is entitled to return to Canada at the expense of the Minister.
IRPA s. 52(2)

casser la décision

La Section d'appel des réfugiés casse la décision et y substitue la décision qui aurait dû être rendue ou renvoie, conformément à ses instructions, l'affaire à la Section de la protection des réfugiés.
LIPR art. 111(1)b)

set aside the determination

After considering the appeal, the Refugee Appeal Division set aside the determination and substitute a determination that, in its opinion, should have been made.
IRPA s. 111(1)(b)

catégorie (n.f.)

Les règlements régissent l'application de la présente section et portent notamment sur : a) les conditions qui peuvent ou doivent être, quant aux résidents permanents et aux étrangers, imposées, modifiées ou levées, individuellement ou par catégorie.
LIPR art. 53a)

class

The regulations may provide for any matter relating to the application of this Division, and may include provisions respecting conditions that may or must be imposed, varied, or cancelled, individually or by class, on permanent residents and foreign nationals.
IRPA s. 53(a)

catégorie de demandeurs non reconnus du statut de réfugié au Canada au sens du Règlement sur l'immigration de 1978 (n.f.)

Les articles 112 à 114 s'appliquent au nouvel examen en matière de droit d'établissement d'une personne faisant partie de la catégorie de demandeurs non reconnus du statut de réfugié au Canada au sens du Règlement sur l'immigration de 1978.
LIPR art. 199

post-determination refugee claimants in Canada class within the meaning of the Immigration Regulations, 1978

Sections 112 to 114 apply to a redetermination of a decision set aside by the Federal Court with respect to an application for landing as a member of the post-determination refugee claimants in Canada class within the meaning of the Immigration Regulations, 1978.
IRPA s. 199

catégorie de l'immigration économique (n.f.)
VOIR **catégorie « immigration économique »** (n.f.)

catégorie de personnes de pays d'accueil (n.f.)

Pour l'application du paragraphe 12(3) de la Loi, la personne dans une situation semblable à celle d'un réfugié au sens de la Convention appartient à l'une des catégories de personnes protégées à titre humanitaire outre-frontières suivantes : la catégorie de personnes de pays d'accueil; la catégorie de personnes de pays source.
RIPR art. 146(1)a)

country of asylum class

For the purposes of subsection 12(3) of the Act, a person in similar circumstances to those of a Convention refugee is a member of one of the following humanitarian-protected persons abroad classes: the country of asylum class; or the source country class.
IRPR s. 146(1)(a)

catégorie de personnes de pays source (n.f.)

Les catégories sont les suivantes : a) la catégorie du regroupement familial; la catégorie de l'immigration économique, qui comprend la catégorie des travailleurs qualifiés (fédéral), la catégorie des travailleurs qualifiés (Québec), la catégorie des candidats des provinces, la catégorie des investisseurs, la catégorie des entrepreneurs et la catégorie des travailleurs autonomes; la catégorie des réfugiés au sens de la Convention outre-frontières, la catégorie de personnes de pays d'accueil et la catégorie de personnes de pays source.
RIPR art. 70(2)c)

source country class

The classes are: the family class; the economic class, consisting of the federal skilled worker class, the Quebec skilled worker class, the provincial nominee class, the investor class, the entrepreneur class and the self-employed persons class; and the Convention refugees abroad class, the country of asylum class and the source country class.
IRPR s. 70(2)(c)

catégorie de personnes protégées à titre humanitaire outre-frontières (n.f.)

Pour l'application du paragraphe 12(3) de la Loi, la personne dans une situation semblable à celle d'un réfugié au sens de la Convention appartient à l'une des catégories de personnes protégées à titre humanitaire outre-frontières suivantes : la catégorie de personnes de pays d'accueil; la catégorie de personnes de pays source.
RIPR art. 146(1)

humanitarian-protected persons abroad class

For the purposes of subsection 12(3) of the Act, a person in similar circumstances to those of a Convention refugee is a member of one of the following humanitarian-protected persons abroad classes: the country of asylum class; or the source country class.
IRPR s. 146(1)

catégorie de résidents temporaires (n.f.)

[...] les catégories de résidents temporaires notamment les étudiants et les travailleurs.
LIPR art. 32a)

class of temporary residents

... classes of temporary residents such as students and workers.
IRPA s. 32(a)

catégorie des aides familiaux (n.f.)**; catégorie des aides familiaux résidents*** (n.f.)

Un permis de travail peut être délivré à l'étranger au Canada, en vertu de l'article, dans les cas suivants : l'étranger fait partie de la catégorie des aides familiaux prévue à la section 3 de la partie 6, et il satisfait aux exigences prévues à l'article.
RIPR art. 207a)

NOTA Le terme « catégorie des aides familiaux résidents » est utilisé dans les textes non législatifs.

live-in caregiver class

A work permit may be issued under section to a foreign national in Canada who is a member of the live-in caregiver class set out in Division 3 of Part 6 and meets the requirements of section.
IRPR s. 207(a)

catégorie des aides familiaux résidents* (n.f.)
VOIR **catégorie des aides familiaux** (n.f.)

catégorie des candidats des provinces (n.f.)

Les catégories sont les suivantes : la catégorie du regroupement familial; la catégorie de l'immigration économique, qui comprend la catégorie des travailleurs qualifiés (fédéral), la catégorie des travailleurs qualifiés (Québec), la catégorie des candidats des provinces, la catégorie des investisseurs, la catégorie des entrepreneurs et la catégorie des travailleurs autonomes; la catégorie des réfugiés au sens de la Convention outre-frontières, la catégorie de personnes de pays d'accueil et la catégorie de personnes de pays source.
RIPR art. 70(2)b)

provincial nominee class

The classes are the family class; the economic class, consisting of the federal skilled worker class, the Quebec skilled worker class, the provincial nominee class, the investor class, the entrepreneur class and the self-employed persons class; and the Convention refugees abroad class, the country of asylum class and the source country class.
IRPR s. 70(2)(b)

catégorie des entrepreneurs (n.f.)

Pour l'application du paragraphe 12(2) de la Loi, la catégorie des entrepreneurs est une catégorie réglementaire de personnes qui peuvent devenir résidents permanents du fait de leur capacité à réussir leur établissement économique au Canada et qui sont des entrepreneurs au sens du paragraphe (1).
RIPR art. 97(1)

entrepreneur class

For the purposes of subsection 12(2) of the Act, the entrepreneur class is hereby prescribed as a class of persons who may become permanent residents on the basis of their ability to become economically established in Canada and who are entrepreneurs within the meaning of subsection (1).
IRPR s. 97(1)

catégorie des époux ou conjoints de fait au Canada (n.f.)

Les catégories sont les suivantes : a) la catégorie des aides familiaux; b) la catégorie des époux ou conjoints de fait au Canada; c) la catégorie des titulaires de permis.
RIPR art. 72(2)b)

spouse or common-law partner in Canada class

The classes are the live-in caregiver class; the spouse or common-law partner in Canada class; and the permit holder class.
IRPR s. 72(2)(b)

catégorie des étudiants (n.f.)

La catégorie des étudiants est une catégorie réglementaire de personnes qui peuvent devenir résidents temporaires.
RIPR art. 210

student class

The student class is prescribed as a class of persons who may become temporary residents.
IRPR s. 210

catégorie des investisseurs (n.f.)

Pour l'application du paragraphe 12(2) de la Loi, la catégorie des investisseurs est une catégorie réglementaire de personnes qui peuvent devenir résidents permanents du fait de leur capacité à réussir leur établissement économique au Canada et qui sont des investisseurs au sens du paragraphe (1).
RIPR art. 90(1)

investor class

For the purposes of subsection 12(2) of the Act, the investor class is hereby prescribed as a class of persons who may become permanent residents on the basis of their ability to become economically established in Canada and who are investors within the meaning of subsection (1).
IRPR s. 90(1)

catégorie des personnes (n.f.)

La catégorie des personnes qui ont fait l'objet d'une décision aux termes des articles 108 ou 109 ou du paragraphe 114(3) de la Loi rejetant la demande d'asile ou annulant la décision qui avait eu pour effet de conférer l'asile.
RIPR art. 177a)

class of persons

The class of persons who have been the subject of a decision under section 108 or 109 or subsection 114(3) of the Act resulting in the loss of refugee protection or nullification of the determination that led to conferral of refugee protection.
IRPR s. 177(a)

catégorie des personnes présumées réadaptées (n.f.)

Pour l'application de l'alinéa 36(3)c) de la Loi, la catégorie des personnes présumées réadaptées est une catégorie réglementaire.
RIPR art. 18(1)

class of persons deemed to have been rehabilitated

For the purposes of paragraph 36(3)(c) of the Act, the class of persons deemed to have been rehabilitated is a prescribed class.
IRPR s. 18(1)

catégorie des réfugiés au sens de la Convention outre-frontières (n.f.)

La catégorie des réfugiés au sens de la Convention outre-frontières est une catégorie réglementaire de personnes qui peuvent obtenir un visa de résident permanent sur le fondement des exigences prévues à la présente section.
RIPR art. 144

Convention refugees abroad class

The Convention refugees abroad class is prescribed as a class of persons who may be issued a permanent resident visa on the basis of the requirements of this Division.
IRPR s. 144

catégorie des titulaires de permis (n.f.)

Est un titulaire de permis et appartient à la catégorie des titulaires de permis l'étranger qui satisfait aux exigences suivantes [...] a) il s'est vu délivrer un permis de séjour temporaire au titre du paragraphe 24(1) de la Loi.
RIPR art. 65

permit holders class

A foreign national is a permit holder and a member of the permit holders class if (a) they have been issued a temporary resident permit under subsection 24(1) of the Act.
IRPR s. 65

catégorie des travailleurs (n.f.)

L'agent délivre un visa de résident temporaire à l'étranger qui a fait la demande au titre de la catégorie des visiteurs, travailleurs ou des étudiants.
RIPR art. 179a)

worker class

An officer shall issue a temporary resident visa to a foreign national who has applied as a member of the visitor, worker or student class.
IRPR s. 179(a)

catégorie des travailleurs autonomes (n.f.)

Pour l'application du paragraphe 12(2) de la Loi, la catégorie des travailleurs autonomes est une catégorie réglementaire de personnes qui peuvent devenir résidents permanents du fait de leur capacité à réussir leur établissement économique au Canada et qui sont des travailleurs autonomes au sens du paragraphe (1).
RIPR art. 100(1)

self-employed persons class

For the purposes of subsection 12(2) of the Act, the self-employed persons class is hereby prescribed as a class of persons who may become permanent residents on the basis of their ability to become economically established in Canada and who are self-employed persons within the meaning of subsection (1).
IRPR s. 100(1)

catégorie des travailleurs qualifiés (fédéral) (n.f.)

Pour l'application du paragraphe 12(2) de la Loi, la catégorie des travailleurs qualifiés (fédéral) est une catégorie réglementaire de personnes qui peuvent devenir résidents permanents du fait de leur capacité à réussir leur établissement économique au Canada, qui sont des travailleurs qualifiés et qui entendent résider dans une province autre que le Québec.
RIPR art. 75(1)

federal skilled worker class

For the purposes of subsection 12(2) of the Act, the federal skilled worker class is hereby prescribed as a class of persons who are skilled workers and who may become permanent residents on the basis of their ability to become economically established in Canada and who intend to reside in a province other than the Province of Quebec.
IRPR s. 75(1)

catégorie des travailleurs qualifiés (Québec) (n.f.)

Les catégories sont les suivantes : a) la catégorie du regroupement familial; b) la catégorie de l'immigration économique, qui comprend la catégorie des travailleurs qualifiés (fédéral), la catégorie des travailleurs qualifiés (Québec), la catégorie des candidats des provinces, la catégorie des investisseurs, la catégorie des entrepreneurs et la catégorie des travailleurs autonomes; c) la catégorie des réfugiés au sens de la Convention outre-frontières, la catégorie de personnes de pays d'accueil et la catégorie de personnes de pays source.
RIPR art. 70(2)b)

Quebec skilled worker class

The classes are (a) the family class; (b) the economic class, consisting of the federal skilled worker class, the Quebec skilled worker class, the provincial nominee class, the investor class, the entrepreneur class and the self-employed persons class; and (c) the Convention refugees abroad class, the country of asylum class and the source country class.
IRPR s. 70(2)(b)

catégorie des visiteurs (n.f.)

Est un visiteur et appartient à la catégorie des visiteurs l'étranger à qui une autorisation d'entrée et de séjour au Canada à ce titre a été délivrée.
RIPR art. 192

visitor class

A foreign national is a visitor and a member of the visitor class if the foreign national has been authorized to enter and remain in Canada as a visitor.
IRPR s. 192

catégorie d'étrangers (n.f.)

Les critères de sélection applicables aux diverses catégories d'étrangers, et aux membres de leur famille, ainsi que les méthodes d'appréciation de tout ou partie de ces critères [...]
LIPR art. 32b)

class of foreign national

Selection criteria for each class of foreign national and for their family members and the procedures for evaluating all or some of those criteria ...
IRPA s. 32(b)

catégorie du regroupement familial (n.f.)
VOIR **catégorie « regroupement familial »** (n.f.)

catégorie « immigration économique » (n.f.)**; catégorie de l'immigration économique** (n.f.)

La sélection des étrangers de la catégorie « immigration économique » se fait en fonction de leur capacité à réussir leur établissement économique au Canada.
LIPR art. 12(2)

economic class

A foreign national may be selected as a member of the economic class on the basis of their ability to become economically established in Canada.
IRPA s. 12(2)

Les catégories sont les suivantes : la catégorie du regroupement familial; la catégorie de l'immigration économique, qui comprend la catégorie des travailleurs qualifiés (fédéral), la catégorie des travailleurs qualifiés (Québec), la catégorie des candidats des provinces, la catégorie des investisseurs, la catégorie des entrepreneurs et la catégorie des travailleurs autonomes; la catégorie des réfugiés au sens de la Convention outre-frontières, la catégorie de personnes de pays d'accueil et la catégorie de personnes de pays source.
RIPR art. 70(2)b)

The classes are the family class; the economic class, consisting of the federal skilled worker class, the Quebec skilled worker class, the provincial nominee class, the investor class, the entrepreneur class and the self-employed persons class; and the Convention refugees abroad class, the country of asylum class and the source country class.
IRPR s. 70(2)(b)

catégorie réglementaire de personnes (n.f.)

Pour l'application de l'alinéa 36(3)c) de la Loi, la catégorie des personnes présumées réadaptées est une catégorie réglementaire.
RIPR art. 18(1)

prescribed class of persons

For the purposes of paragraph 36(3)(c) of the Act, the class of persons deemed to have been rehabilitated is a prescribed class.
IRPR s. 18(1)

catégorie « regroupement familial » (n.f.)**;**
catégorie du regroupement familial (n.f.)

La sélection des étrangers de la catégorie « regroupement familial » se fait en fonction de la relation qu'ils ont avec un citoyen canadien ou un résident permanent, à titre d'époux, de conjoint de fait, d'enfant ou de père ou mère ou à titre d'autre membre de la famille prévu par règlement.
LIPR art. 12(1)

Pour l'application du paragraphe 12(1) de la Loi, la catégorie du regroupement familial est une catégorie réglementaire de personnes qui peuvent devenir résidents permanents sur le fondement des exigences prévues à la présente section.
RIPR art. 116

family class

A foreign national may be selected as a member of the family class on the basis of their relationship as the spouse, common-law partner, child, parent or other prescribed family member of a Canadian citizen or permanent resident.
IRPA s. 12(1)

For the purposes of subsection 12(1) of the Act, the family class is hereby prescribed as a class of persons who may become permanent residents on the basis of the requirements of this Division.
IRPR s. 116

cause d'invalidité, pour

La demande est fondée sur le fait que le commissaire n'est plus en état de s'acquitter efficacement de ses fonctions pour cause d'invalidité, s'est rendu coupable de manquement à l'honneur ou à la dignité, a manqué aux devoirs de sa charge ou s'est placé en situation d'incompatibilité, par sa propre faute ou pour toute autre cause.
LIPR art. 176(2)

by reason of infirmity

The request is to be based on the reason that the member has become incapacitated from the proper execution of that office by reason of infirmity, has been guilty of misconduct, has failed in the proper execution of that office or has been placed, by conduct or otherwise, in a position that is incompatible with due execution of that office.
IRPA s. 176(2)

cautionnement (n.m.)

Les cautionnements et les garanties fournis sous le régime de l'ancienne loi et ayant cours à l'entrée en vigueur du présent article sont réputés constituer des garanties aux termes de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* et sont régis par les dispositions de celle-ci.
RIPR art. 331

performance bond

A performance bond posted or security deposited under the former Act that remains posted or deposited immediately before the coming into force of this section continues as a deposit or a guarantee under the *Immigration and Refugee Protection Act* and is governed by its provisions.
IRPR s. 331

Centre de traitement des demandes (n.m.)

Le demandeur de séjour au Canada au titre d'une des catégories prévues au paragraphe (2) ou au titre du paragraphe (1) envoie sa demande au Centre de traitement des demandes du ministère au Canada qui dessert son lieu de résidence habituelle.
RIPR art. 11(3)

Case Processing Centre

An application to remain in Canada referred to in subsection must be made to the Department's Case Processing Centre in Canada that serves the applicant's place of habitual residence.
IRPR s. 11(3)

certificat (n.m.)

Le ministre et le solliciteur général du Canada déposent à la Section de première instance de la Cour fédérale le certificat attestant qu'un résident permanent ou qu'un étranger est interdit de territoire pour raison de sécurité ou pour atteinte aux droits humains ou internationaux, grande criminalité ou criminalité organisée pour qu'il en soit disposé au titre de l'article 80.
LIPR art. 77(1)

certificate

The Minister and the Solicitor General of Canada shall sign a certificate stating that a permanent resident or a foreign national is inadmissible on grounds of security, violating human or international rights, serious criminality or organized criminality and refer it to the Federal Court Trial Division, which shall make a determination under section 80.
IRPA s. 77(1)

certificat d'acceptation (n.m.)

En plus de tout visa qu'il doit obtenir aux termes du présent article, l'étranger qui cherche à entrer au Canada pour y séjourner temporairement afin de recevoir un traitement médical dans la province de Québec doit être titulaire du certificat d'acceptation exigé par la législation de cette province.
RIPR art. 7(3)

certificat d'acceptation

In addition to any visa required under this section, a foreign national who is seeking to enter and remain in Canada on a temporary basis to receive medical treatment in the Province of Quebec must hold a *certificat d'acceptation du Québec* if the laws of that Province require the foreign national to hold that document.
IRPR s. 7(3)

certificat de désignation (n.m.)

Fait partie de la catégorie des candidats des provinces l'étranger qui satisfait aux critères suivants : sous réserve du paragraphe (5), il est visé par un certificat de désignation délivré par le gouvernement provincial concerné conformément à l'accord concernant les candidats des provinces que la province en cause a conclu avec le ministre; il entend résider dans la province qui a délivré le certificat de désignation.
RIPR art. 87(2)

nomination certificate

A foreign national is a member of the provincial nominee class if subject to subsection (5), they are named in a nomination certificate issued by the government of a province under a provincial nomination agreement between that province and the Minister; and they intend to reside in the province that has nominated them.
IRPR s. 87(2)

certificat de membre d'équipage (n.m.)

La personne cherchant à entrer au Canada à titre de membre d'équipage ou pour le devenir et qui est titulaire d'une pièce d'identité de marin lui ayant été délivrée aux termes des conventions de l'Organisation internationale du Travail, ou titulaire d'une licence de membre du personnel naviguant ou d'un certificat de membre d'équipage lui ayant été délivré conformément aux prescriptions de L'Organisation de l'aviation civile internationale.
RIPR art. 52(2)f)

crew member certificate

Persons who are seeking to enter Canada as, or in order to become, members of a crew of a means of transportation and who hold a seafarer's identity document issued under International Labour Organization conventions or an airline flight crew licence or crew member certificate issued in accordance with International Civil Aviation Organization specifications.
IRPR s. 52(2)(f)

certificat de sélection (n.m.)	**selection certificate**
N'est pas évalué en conformité avec l'article 102 l'étranger qui est un entrepreneur sélectionné par une province et qui, à la fois : entend résider dans cette province; est visé par un certificat de sélection délivré par cette province. RIPR art. 99b)	A foreign national who is an entrepreneur selected by a province shall not be assessed in accordance with section 102 if they intend to reside in that province; and are named in a selection certificate issued to them by that province. IRPR s. 99(b)
certificat de sélection du Québec (n.m.)	***Certificat de sélection du Québec***
Il est visé par un certificat de sélection du Québec délivré par cette province attestant qu'il est, selon les règlements d'application de la Loi sur l'immigration au Québec [...] RIPR art. 71c)	The foreign national is named in a *Certificat de sélection du Québec* issued by that Province indicating that the foreign national, under the regulations made under An Act respecting immigration to Québec ... IRPR s. 71(c)
certificat d'identité (n.m.)	**certificate of identity**
Le certificat d'identité délivré au demandeur par le ministre des Affaires étrangères. RIPR art. 56(2)c)(ii)	A certificate of identity issued to the applicant by the Minister of Foreign Affairs. IRPR s. 56(2)(c)(ii)
certificat jugé raisonnable (n.m.)**; attestation jugée raisonnable** (app. ant.) (n.f.)	**certificate determined to be reasonable**
L'attestation jugée raisonnable aux termes de l'alinéa 40.1(4)d) de l'ancienne loi est réputé être un certificat jugé raisonnable aux termes du paragraphe 80(1) de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*. RIPR art. 327	A certificate determined to be reasonable under paragraph 40.1(4)(d) of the former Act is deemed to be a certificate determined to be reasonable under subsection 80(1) of the *Immigration and Refugee Protection Act.* IRPR s. 327
chercher à échapper à des contraintes juridiques	**seek to evade or frustrate the cause of justice**
L'étranger doit ensuite soumettre à l'approbation de l'agent le pays de destination qu'il a choisi; l'approbation n'est refusée que dans les cas suivants : il cherche à échapper à des contraintes juridiques au Canada ou dans un autre pays. RIPR art. 238(2)c)	Following the appearance referred to in subsection (1), the foreign national must submit their choice of destination to the officer who shall approve the choice unless the foreign national is seeking to evade or frustrate the cause of justice in Canada or another country. IRPR s. 238(2)(c)

chercher à entrer au Canada

Quiconque cherche à entrer au Canada est tenu de se soumettre au contrôle visant à déterminer s'il a le droit d'y entrer ou s'il est autorisé, ou peut l'être, à y entrer et à y séjourner.
LIPR art. 18(1)

Lorsque l'étranger qui cherche à entrer au Canada est visé par une mesure de renvoi et qu'un transporteur est ou peut être tenu, en vertu de la Loi, de le faire sortir du Canada : l'agent avise le transporteur qu'il est ou peut être tenu de le transporter ou de le faire transporter hors du Canada.
RIPR art. 276(1)

seek to enter Canada

Every person seeking to enter Canada must appear for an examination to determine whether that person has a right to enter Canada or is or may become authorized to enter and remain in Canada.
IRPA s. 18(1)

When a foreign national seeking to enter Canada is made subject to a removal order and a transporter is or might be required under the Act to carry that foreign national from Canada, an officer shall notify the transporter that it is or might be required to carry that foreign national from Canada.
IRPR s. 276(1)

chercher à s'établir

La responsabilité exclusive de sélection de l'étranger qui cherche à s'y établir comme résident permanent.
LIPR art. 9(1)

intend to reside

The sole responsibility for the selection of a foreign national who intends to reside in a province as a permanent resident
IRPA s. 9(1)

circonstances d'ordre humanitaire (n.f.)

La décision du ministre prise au titre du paragraphe 25(1) de la Loi selon laquelle il estime que des circonstances d'ordre humanitaire existent ou que l'intérêt public le justifie emporte sursis de la mesure de renvoi visant l'étranger et les membres de sa famille jusqu'à ce qu'il soit statué sur sa demande de résidence permanente.
RIPR art. 233

Des circonstances d'ordre humanitaire relatives à l'étranger.
LIPR art. 25(1)

humanitarian and compassionate considerations

A removal order made against a foreign national, and any family member of the foreign national, is stayed if the Minister is of the opinion under subsection 25(1) of the Act that there exist humanitarian and compassionate considerations, or public policy considerations, and the stay is effective until a decision is made to grant, or not grant, permanent resident status.
IRPR s. 233

Humanitarian and compassionate considerations relating to foreign nationals.
IRPA s. 25(1)

citoyen britannique d'outre-mer (n.m.)

En plus de remplir les autres exigences réglementaires, l'étranger qui cherche à devenir résident temporaire doit détenir l'un des documents suivants, valide pour la période de séjour autorisée [...] un passeport délivré par le gouvernement du Royaume-Uni à un citoyen britannique d'outre-mer.
RIPR art. 52(1)g)

British Overseas Citizen

In addition to the other requirements of these Regulations, a foreign national seeking to become a temporary resident must hold one of the following documents that is valid for the period authorized for their stay ... a passport that was issued by the Government of the United Kingdom to a British Overseas Citizen.
IRPR s. 52(1)(g)

citoyen canadien au sens de la *Loi sur la citoyenneté* (n.m.)

Tout citoyen canadien, au sens de la *Loi sur la citoyenneté*, et toute personne inscrite comme Indien, en vertu de la *Loi sur les Indiens*, a le droit d'entrer au Canada et d'y séjourner conformément à la présente loi; l'agent le laisse entrer sur preuve, à la suite d'un contrôle fait à son arrivée, de sa qualité.
LIPR art. 19(1)

Canadian citizen within the meaning of the *Citizenship Act*

Every Canadian citizen within the meaning of the *Citizenship Act* and every person registered as an Indian under the *Indian Act* has the right to enter and remain in Canada in accordance with this Act, and an officer shall allow the person to enter Canada if satisfied following an examination on their entry that the person is a citizen or registered Indian.
IRPA s. 19(1)

collectivité de réinstallation (n.f.)

La présence, dans la collectivité de réinstallation prévue, de membres de leur parenté, y compris celle de l'époux ou du conjoint de fait de l'étranger, ou de leur répondant.
RIPR art. 139(1)g)(ii)

community of resettlement

The presence of their relatives, including the relatives of a spouse or a common-law partner, or their sponsor in the expected community of resettlement.
IRPR s. 139(1)(g)(ii)

collectivités de langues officielles minoritaires au Canada (n.f.)**; communautés de langues officielles en situation minoritaire*** (n.f.)

Favoriser le développement des collectivités de langues officielles minoritaires au Canada.
LIPR art. 3(1)b.1)

NOTA L'expression « communautés de langues officielles en situation minoritaire » est utilisée dans les textes non législatifs.

minority official languages communities in Canada

To support and assist the development of minority official languages communities in Canada.
IRPA s. 3(1)(b.1)

commissaire (n.é.)

La Section de l'immigration se compose du directeur général, des directeurs et des commissaires, nommés conformément à la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique*, nécessaires à l'exercice de sa juridiction.
LIPR art. 172(1)

member

The Immigration Division consists of the Director General and other directors and members necessary to carry out its functions and who are employed in accordance with the *Public Service Employment Act*.
IRPA s. 172(1)

communautés de langues officielles en situation minoritaire* (n.f.)
VOIR **collectivités de langues officielles minoritaires au Canada** (n.f.)

comparaître

Qu'elle soit volontaire ou forcée, l'exécution d'une mesure de renvoi n'est parfaite que si l'étranger comparaît devant un agent au point d'entrée pour confirmer son départ du Canada.
RIPR art. 240(1)a)

appear

A removal order against a foreign national, whether it is enforced by voluntary compliance or by the Minister, is enforced when the foreign national appears before an officer at a port of entry to verify their departure from Canada.
IRPR s. 240(1)(a)

comparaître sans délai

L'étranger auquel la permission de retirer sa demande d'entrée au Canada a été accordée doit comparaître sans délai devant un agent à un point d'entrée pour confirmer son départ du Canada.
RIPR art. 42(3)

appear without delay

A foreign national who is allowed to withdraw their application to enter Canada must appear without delay before an officer at a port of entry to confirm their departure from Canada.
IRPR s. 42(3)

compétence dans les langues officielles du Canada (n.f.)

Le travailleur qualifié accumule le nombre minimum de points visé au paragraphe (2), au titre des facteurs suivants : les études, aux termes de l'article 78, la compétence dans les langues officielles du Canada, aux termes de l'article 79.
RIPR art. 76(1)a)(ii)

proficiency in the official languages of Canada

The skilled worker must be awarded not less than the minimum number of required points referred to in subsection (2) on the basis of the following factors, namely, education, in accordance with section 78, proficiency in the official languages of Canada, in accordance with section 79.
IRPR s. 76(1)(a)(ii)

compétence de base faible (n.f.)

Pour l'aptitude à parler, à écouter, à lire ou à écrire chacune des langues officielles à un niveau de compétence de base faible, 1 point par aptitude, à concurrence de 2 points, si les compétences du travailleur qualifié correspondent aux niveaux 4 ou 5.
RIPR art. 79(2)c)(i)

basic proficiency

For the ability to speak, listen, read or write with basic proficiency in either official language, 1 point for each of those abilities, up to a maximum of 2 points, if the skilled worker's proficiency corresponds to a benchmark of 4 or 5.
IRPR s. 79(2)(c)(i)

compétence exclusive (n.f.)

Chacune des sections a compétence exclusive pour connaître des questions de droit et de fait, y compris en matière de compétence dans le cadre des affaires dont elle est saisie.
LIPR art. 162(1)

sole and exclusive jurisdiction

Each Division of the Board has, in respect of proceedings brought before it under this Act, sole and exclusive jurisdiction to hear and determine all questions of law and fact, including questions of jurisdiction.
IRPA s. 162(1)

condition de détention (n.f.)

Le genre d'établissement de détention prévu et les conditions de détention.
RIPR art. 249d)

condition of detention

The type of detention facility envisaged and the conditions of detention.
IRPR s. 249(d)

condition de mise en liberté (n.f.)

Si, comme condition de mise en liberté, le demandeur d'asile doit remplir une demande de passeport ou de titre de voyage, la demande ne doit pas être divulguée aux représentants du gouvernement du pays dont il a la nationalité.
RIPR art. 250

condition of release from detention

If a completed application for a passport or travel document must be provided as a condition of release from detention, any completed application provided by a foreign national who makes a claim for refugee protection shall not be divulged to government officials of their country of nationality.
IRPR s. 250

condition d'entrée (n.f.)

Les conditions ci-après sont imposées à l'étranger qui entre au Canada en tant que membre d'équipage : il doit retourner à son moyen de transport dans le délai imposé comme condition d'entrée ou, à défaut, dans les quarante-huit heures suivant son entrée au Canada.
RIPR art. 184(1)a)

condition of entry

The following conditions are imposed on a foreign national who enters Canada as a member of a crew: to join the means of transportation within the period imposed as a condition of entry or, if no period is imposed, within 48 hours after they enter Canada.
IRPR s. 184(1)(a)

condition non réglementaire (n.f.)

La section impose les conditions prévues par règlement et celles qu'elle estime indiquées, celles imposées par la Section de l'immigration étant alors annulées; les conditions non réglementaires peuvent être modifiées ou levées; le sursis est révocable d'office ou sur demande.
LIPR art. 68(2)c)

non-prescribed condition

Where the Immigration Appeal Division stays the removal order: it may vary or cancel any non-prescribed condition imposed under paragraph (a); and (d) it may cancel the stay, on application or on its own initiative.
IRPA s. 68(2)(c)

confidentialité des débats (n.f.)

La section peut accorder le huis clos ou toute autre mesure jugée nécessaire pour assurer la confidentialité des débats sur preuve, après examen de toutes les solutions de rechange à sa disposition, que, selon le cas : il y a une sérieuse possibilité que la vie, la liberté ou la sécurité d'une personne puisse être mise en danger par la publicité des débats.
LIPR art. 166b)

confidentiality of the proceedings

The Division may conduct a proceeding in private, or take any other measure that it considers necessary to ensure the confidentiality of the proceedings, if, after having considered all available alternate measures, the Division is satisfied that there is a serious possibility that the life, liberty or security of a person will be endangered if the proceeding is held in public.
IRPA art. 166(b)

confiscation de la somme donnée en garantie (n.f.)

La personne qui fournit une garantie d'exécution confirme par écrit qu'elle a été informée des conditions imposées; qu'elle a été informée que le non-respect de l'une des conditions imposées entraînera la confiscation de la somme donnée en garantie ou la réalisation de la garantie.
RIPR art. 49(1)b)

forfeiture of the deposit

A person who pays a deposit or posts a guarantee must acknowledge in writing that they have been informed of the conditions imposed; and that they have been informed that non-compliance with any conditions imposed will result in the forfeiture of the deposit or enforcement of the guarantee.
IRPR s. 49(1)(b)

conflit armé (n.m.)

La situation dans ce pays ou ce lieu expose l'ensemble de la population civile à un risque généralisé qui découle de l'existence d'un conflit armé dans le pays ou le lieu.
RIPR art. 230(1)a)

armed conflict

The circumstances in that country or place pose a generalized risk to the entire civilian population as a result of an armed conflict within the country or place.
IRPR s. 230(1)(a)

conformer à l'obligation de résidence, se; remplir l'obligation de résidence

Les dispositions suivantes régissent l'obligation de résidence : a) le résident permanent se conforme à l'obligation dès lors que, pour au moins 730 jours pendant une période quinquennale, selon le cas : (i) il est effectivement présent au Canada.
LIPR art. 27(2)

Il est remis un titre de voyage au résident permanent qui se trouve hors du Canada et qui n'est pas muni de l'attestation de statut de résident permanent sur preuve, à la suite d'un contrôle, que, selon le cas [...] il remplit l'obligation de résidence.
LIPR art. 31(3)a)

comply with the residency obligation

The following provisions govern the residency obligation under subsection (1): (a) a permanent resident complies with the residency obligation with respect to a five-year period if, on each of a total of at least 730 days in that five-year period, they are (i) physically present in Canada.
IRPA s. 27(2)

A permanent resident outside Canada who is not in possession of a status document indicating permanent resident status shall, following an examination, be issued a travel document if an officer is satisfied that they comply with the residency obligation under section 28.
IRPA s. 31(3)(a)

conformer au protocole, se

Les frais administratifs ci-après sont imposés au transporteur [...] 3 200 $ si le transporteur ne peut démontrer qu'il se conforme au protocole.
RIPR art. 280(2)a)

comply with the memorandum of understanding

The administration fee assessed is $3,200, if the transporter does not demonstrate that it complies with the memorandum of understanding or if the administration fee is assessed in respect of a member of the crew of the transporter.
IRPR s. 280(2)(a)

conformer volontairement à la mesure de renvoi, se

L'étranger qui souhaite se conformer volontairement à la mesure de renvoi doit comparaître devant l'agent afin que celui-ci vérifie : s'il a les ressources suffisantes pour quitter le Canada à destination d'un pays où il sera autorisé à entrer.
RIPR art. 238(1)

voluntarily comply with a removal order

A foreign national who wants to voluntarily comply with a removal order must appear before an officer who shall determine if the foreign national has sufficient means to effect their departure to a country that they will be authorized to enter.
IRPR s. 238(1)

conjoint de fait (n.m.)

Personne qui vit avec la personne en cause dans une relation conjugale depuis au moins un an.
RIPR art. 1(1)

common-law partner

In relation to a person, an individual who is cohabiting with the person in a conjugal relationship, having so cohabited for a period of at least one year.
IRPR art. 1(1)

conjoint de fait qui accompagne le travailleur qualifié (n.m.)

Pour l'application de l'alinéa (1)a), l'agent évalue les diplômes de l'époux ou du conjoint de fait qui accompagne le travailleur qualifié comme s'il s'agissait du travailleur qualifié.
RIPR art. 83(2)

skilled worker's accompanying common-law partner

For the purposes of paragraph (1)(a), an officer shall evaluate the educational credentials of a skilled worker's accompanying spouse or accompanying common-law partner as if the spouse or common-law partner were a skilled worker.
IRPR s. 83(2)

connaissance pratique (n.f.)

Le ministre peut conclure avec une organisation un accord portant sur la recherche et l'identification de réfugiés au sens de la Convention ou de personnes dans une situation semblable, si l'organisation démontre qu'elle satisfait aux exigences suivantes : elle possède une connaissance pratique de la Loi en matière d'asile.
RIPR art. 143(1)a)

working knowledge

The Minister may enter into a memorandum of understanding with an organization for the purpose of locating and identifying Convention refugees and persons in similar circumstances if the organization demonstrates a working knowledge of the provisions of the Act relating to protection criteria.
IRPR s. 143(1)(a)

conseil exécutif (n.m.)

Occupent un poste de rang supérieur au sein d'une administration les personnes qui, du fait de leurs actuelles ou anciennes fonctions, sont ou étaient en mesure d'influencer sensiblement l'exercice du pouvoir par leur gouvernement ou en tirent ou auraient pu en tirer certains avantages, notamment les membres du cabinet ou du conseil exécutif.
RIPR art. 16b)

governing council

A prescribed senior official in the service of a government is a person who, by virtue of the position they hold or held, is or was able to exert significant influence on the exercise of government power or is or was able to benefit from their position, and includes members of the cabinet or governing council.
IRPR a. 16(b)

consentement véritable et éclairé (n.m.)

Les parents de l'enfant ont, avant l'adoption, donné un consentement véritable et éclairé à l'adoption de l'enfant.
RIPR art. 117(3)b)

free and informed consent

Before the adoption, the child's parents gave their free and informed consent to the child's adoption.
IRPR s. 117(3)(b)

considérations d'équité et de justice naturelle (n.f.)

Le juge procède, dans la mesure où les circonstances et les considérations d'équité et de justice naturelle le permettent, sans formalisme et selon la procédure expéditive.
LIPR art. 78c)

considerations of fairness and natural justice

The judge shall deal with all matters as informally and expeditiously as the circumstances and considerations of fairness and natural justice permit.
IRPA s. 78(c)

constat d'interdiction de territoire (n.m.)

La demande de protection de l'étranger qui fait l'objet d'un constat d'interdiction de territoire donnant lieu à la prise, au point d'entrée, d'une mesure de renvoi doit, si la mesure est exécutoire, être reçue dès la prise de celle-ci.
RIPR art. 166

determination of inadmissibility

An application for protection by a foreign national against whom a removal order is made at a port of entry as a result of a determination of inadmissibility on entry into Canada must, if the order is in force, be received as soon as the removal order is made.
IRPR s. 166

constaté par certificat du ministre

Le montant de tout ou partie d'une somme payable au titre de la présente loi et en souffrance peut être constaté par certificat du ministre sans délai, s'il est d'avis que le débiteur tente d'éluder le paiement.
LIPR art. 146(1)

certified by the Minister

An amount or part of an amount payable under this Act that has not been paid may be certified by the Minister without delay, if the Minister is of the opinion that the person liable for that amount is attempting to avoid payment.
IRPA s. 146(1)

constat par l'agent (n.m.)

Les dispositions suivantes régissent le contrat de résidences [...] le constat par l'agent que des circonstances d'ordre humanitaire relatives au résident permanent, compte tenu de l'intérêt supérieur de l'enfant directement touché, justifient le maintien du statut rend inopposable l'inobservation de l'obligation précédant le contrôle.
LIPR art. 28(2)c)

determination by an officer

The following provisions govern the residency obligation under subsection (1) ... a determination by an officer that humanitarian and compassionate considerations relating to a permanent resident, taking into account the best interests of a child directly affected by the determination, justify the retention of permanent resident status overcomes any breach of the residency obligation prior to the determination.
IRPA s. 28(2)(c)

constituer un danger pour la sécurité

Promouvoir, à l'échelle internationale, la sécurité et la justice par l'interdiction du territoire aux personnes et demandeurs d'asile qui sont de grands criminels ou constituent un danger pour la sécurité [...]
LIPR art. 3(2)h)

to be a security risk

To promote international justice and security by denying access to Canadian territory to persons, including refugee claimants, who are security risks or serious criminals ...
IRPA s. 3(2)(h)

constituer un danger pour la sécurité du Canada

Emportent interdiction de territoire pour raison de sécurité les faits
suivants [...] constituer un danger pour la sécurité du Canada [...]
LIPR art. 34(1)d)

to be a danger to the security of Canada

A permanent resident or a foreign national is inadmissible on security
grounds for being a danger to the security of Canada.
IRPA s. 34(1)(d)

contraignable

Dans l'exercice effectif ou censé tel de leurs fonctions, le président et les commissaires bénéficient de l'immunité civile et pénale pour les faits, actes ou omissions accomplis et des énonciations faites de bonne foi et ne sont, au civil, ni habiles à témoigner ni contraignables.
LIPR art. 156b)

compellable to appear as a witness

The members and the Chairperson are not competent or compellable to appear as a witness in any civil proceedings.
IRPA s. 156(b)

contravention (n.f.)
VOIR **avis de contravention** (n.m.)

contravention à un règlement (n.f.)

Aucune sanction ne peut découler de la contravention à un règlement dans laquelle un document est incorporé par renvoi.
LIPR art. 134

contravention of a provision of a regulation

No person may be found guilty of an offence or subjected to a penalty for the contravention of a provision of a regulation that incorporates material by reference.
IRPA s. 134

contrevenir à une disposition de la loi

Commet une infraction quiconque contrevient à une disposition de la présente loi pour laquelle aucune peine n'est spécifiquement prévue ou aux conditions ou obligations imposées sous son régime.
LIPR art. 124 (1)a)

contravene a provision of the Act

Every person commits an offence who contravenes a provision of this Act for which a penalty is not specifically provided or fails to comply with a condition or obligation imposed under this Act.
IRPA s. 124(1)(a)

contrôle (n.m.)

L'agent délivre un visa de résident temporaire à l'étranger si, à l'issue d'un contrôle, les éléments suivants sont établis : l'étranger en a fait, conformément au présent règlement, la demande au titre de la catégorie des visiteurs, des travailleurs ou des étudiants.
RIPR art. 179

L'agent peut fouiller et retenir le moyen de transport jusqu'à la fin du contrôle.
LIPR art. 15(3)

examination

An officer shall issue a temporary resident visa to a foreign national if, following an examination, it is established that the foreign national has applied in accordance with these Regulations for a temporary resident visa as a member of the visitor, worker or student class.
IRPR s. 179

An officer may hold the means of transportation until the inspection and examination are completed.
IRPA s. 15(3)

contrôle automatique (n.m.)

La personne qui cherche à entrer au Canada à un point d'entrée muni d'équipements qui permettent le contrôle automatique des personnes qui cherchent à entrer au Canada, auquel cas le contrôle est effectué au moyen de ces équipements [...]
RIPR art. 38b)

automatic screening

Persons who are seeking to enter Canada at a port of entry where facilities are in place for automatic screening of persons seeking to enter Canada, in which case examination is performed by automatic screening ...
IRPR s. 38(b)

contrôle complémentaire (n.m.)

L'agent impose à toute personne dont l'entrée est autorisée aux termes de l'article 23 de la Loi les conditions suivantes [...] l'obligation de se présenter en personne aux date, heure et lieu indiqués pour le contrôle complémentaire ou l'enquête.
RIPR art. 43(1)a)

completion of the examination

An officer must impose the following conditions on every person authorized to enter Canada under section 23 of the Act ... to report in person at the time and place specified for the completion of the examination or the admissibility hearing ...
IRPR s. 43(1)(a)

contrôle complémentaire (n.m.)

L'entrée peut aussi être autorisée en vue du contrôle complémentaire ou de l'enquête prévus par la présente partie.
LIPR art. 23

further examination

An officer may authorize a person to enter Canada for the purpose of further examination or an admissibility hearing under this Part.
IRPA s. 23

contrôle complet (n.m.)

Font partie d'un contrôle, mais ne sont pas assimilés à un contrôle complet, l'inspection à bord d'un moyen de transport amenant des personnes au Canada.
RIPR art. 36

complete examination

An inspection carried out aboard a means of transportation bringing persons to Canada or the questioning of persons embarking on or disembarking from a means of transportation is part of an examination but does not constitute a complete examination.
IRPR s. 36

contrôle d'application du droit canadien (n.m.)

Tout document qui n'est pas restitué à son propriétaire légitime ou au saisi est conservé tant et aussi longtemps qu'il est nécessaire à l'application ou au contrôle d'application du droit canadien.
RIPR art. 257(3)

enforcement of Canadian laws

If a document is not returned to its lawful owner or the person from whom it was seized, the document shall be retained for as long as is necessary for the administration or enforcement of Canadian laws.
IRPR s. 257(3)

contrôle d'arrivée (n.m.)

Les éléments suivants sont établis à son égard ainsi qu'à celui des membres de sa famille qui l'accompagnent [...] Ils satisfaisaient, à la délivrance du visa de résident temporaire, aux exigences préalables à celle-ci; ils satisfont toujours à ces exigences lors de leur contrôle d'arrivée.
RIPR art. 180b)

examination on entry (into Canada)

The foreign national and their accompanying family members met the requirements for issuance of their temporary resident visa at the time it was issued; and continue to meet these requirements at the time of the examination on entry into Canada.
IRPR s. 180(b)

contrôle de la détention (n.m.)

L'agent peut mettre le résident permanent ou l'étranger en liberté avant le premier contrôle de la détention par la section s'il estime que les motifs de détention n'existent plus [...]
LIPR art. 56

detention review

An officer may order the release from detention of a permanent resident or a foreign national before the first detention review by the Immigration Division if the officer is of the opinion that the reasons for the detention no longer exist.
IRPA s. 56

contrôle de l'observation des dispositions du protocole d'entente (n.m.)

Le protocole d'entente comporte notamment des dispositions concernant le contrôle de l'observation des dispositions du protocole d'entente.
RIPR art. 280(3)h)

compliance monitoring of the provisions of the memorandum of understanding

A memorandum of understanding referred to in subsection (2) shall include provisions respecting compliance monitoring of the provisions of the memorandum of understanding.
IRPR s. 280(3)(h)

contrôle des motifs justifiant le maintien en détention (n.m.)

L'ordre donné par le sous-ministre en vertu de l'article 105 de l'ancienne loi continue d'avoir effet et le contrôle des motifs justifiant le maintien en détention est effectué sous le régime de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés.*
RIPR art. 323

review of reasons for continued detention

An order issued by a Deputy Minister under subsection 105(1) of the former Act continues in force and the review of reasons for continued detention shall be made under the *Immigration and Refugee Protection Act.*
IRPR s. 323

contrôle judiciaire (n.m.)

L'étranger peut revenir au Canada aux frais du ministre si la mesure de renvoi non susceptible d'appel est cassée à la suite d'un contrôle judiciaire.
LIPR art. 52(2)

judicial review

If a removal order for which there is no right of appeal has been enforced and is subsequently set aside in a judicial review, the foreign national is entitled to return to Canada at the expense of the Minister.
IRPA s. 52(2)

contrôler la légalité de la décision

Le ministre notifie sa décision sur la demande de protection au résident permanent ou à l'étranger et au juge, lequel reprend l'affaire et contrôle la légalité de la décision, compte tenu des motifs visés au paragraphe 18.
LIPR art. 79(2)

review the lawfulness of the decision

The judge shall review the lawfulness of the decision of the Minister, taking into account the grounds referred to in subsection 18.
IRPA s. 79(2)

Convention contre la torture (n.f.)**; Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants** (n.f.)

La Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, signée à New York le 10 décembre 1984 [...]
LIPR art. 2(1)

Convention Against Torture; Convention Against Torture and Other Cruel, Inhuman or Degrading Treatment or Punishment

The Convention Against Torture and Other Cruel, Inhuman or Degrading Treatment or Punishment, signed at New York on December 10, 1984 ...
IRPA s. 2(1)

Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (n.f.)
VOIR **Convention contre la torture** (n.f.)

Convention des Nations Unies relative au statut des réfugiés (n.f.)
VOIR **Convention sur les réfugiés** (n.f.)

convention d'investissement (n.f.)

Un étranger a présenté une demande de visa d'immigrant à titre d'investisseur et a signé une convention d'investissement selon les lois d'une province.
RIPR art. 362

investment agreement

A foreign national applied for an immigrant visa as an investor and signed an investment agreement in accordance with the law of a province.
IRPR s. 362

Convention sur les réfugiés (n.f.)**; Convention des Nations Unies relative au statut des réfugiés** (n.f.)

La Convention des Nations Unies relative au statut des réfugiés, signée à Genève le 28 juillet 1951, dont les sections E et F de l'article premier sont reproduites en annexe et le protocole afférent signé à New York le 31 janvier 1967 [...]
LIPR art. 2(1)

Toute décision de la Commission, fondée sur les conclusions que l'intéressé a participé à des actes terroristes, qu'il est visé par la section F de l'article premier de la Convention sur les réfugiés.
RIPR art. 14b)

Refugee Convention; United Nations Convention Relating to the status of Refugees

The United Nations Convention Relating to the Status of Refugees, signed at Geneva on July 28, 1951, and the Protocol to that Convention, signed at New York on January 31, 1967 ...
IRPA s. 2(1)

A determination by the Board, based on findings that the foreign national or permanent resident has engaged in terrorism, that the foreign national or permanent resident is a person referred to in section F of Article 1 of the Refugee Convention.
IRPR s. 14(b)

convoquer à une audience

Dans toute affaire dont elle est saisie, la Section de l'immigration : dispose de celle-ci, dans la mesure du possible, par la tenue d'une audience; convoque la personne en cause et le ministre à une audience et la tient dans les meilleurs délais.
LIPR art. 173b)

give notice of the proceeding

The Immigration Division, in any proceeding before it, must, where practicable, hold a hearing; must give notice of the proceeding to the Minister and to the person who is the subject of the proceeding and hear the matter without delay.
IRPA s. 173(b)

coup d'une mesure de renvoi qui n'a pas été exécutée, être sous le

L'étranger ne peut se voir délivrer de visa s'il est sous le coup d'une mesure de renvoi qui n'a pas été exécutée.
RIPR art. 25

to be subject to an unenforced removal order

A visa shall not be issued to a foreign national who is subject to an unenforced removal order.
IRPR s. 25

cour d'appel (n.f.)

La décision du tribunal constitué de trois commissaires a la même valeur de précédent pour le tribunal constitué d'un commissaire unique et la Section de protection des réfugiés que celle d'une cour d'appel a pour une cour de première instance.
LIPR art. 171c)

appeal court

A decision of a panel of three members of the Refugee Appeal Division has, for the Refugee Protection Division and for a panel of one member of the Refugee Appeal Division, the same precedential value as a decision of an appeal court has for a trial court.
IRPA s. 171(c)

cour de première instance (n.f.)

La décision du tribunal constitué de trois commissaires a la même valeur de précédent pour le tribunal constitué d'un commissaire unique et la Section de protection des réfugiés que celle d'une cour d'appel a pour une cour de première instance.
LIPR art. 171c)

trial court

A decision of a panel of three members of the Refugee Appeal Division has, for the Refugee Protection Division and for a panel of one member of the Refugee Appeal Division, the same precedential value as a decision of an appeal court has for a trial court.
IRPA s. 171(c)

coûts estimés de renvoi (n.m.)

Le risque prévisible que le transporteur amène au Canada des étrangers interdits de territoire et les coûts estimés de renvoi.
RIPR art. 283(2)b)

estimated removal costs

The anticipated risk of inadmissible foreign nationals being carried to Canada by the transporter and the estimated removal costs.
IRPR s. 283(2)(b)

crainte d'être persécuté, par

La catégorie des personnes qui ont résidé en permanence dans un pays autre que celui qu'elles ont quitté ou hors duquel elles sont demeurées par crainte d'être persécutées et qui seraient, en cas de renvoi du Canada, autorisées à retourner dans ce pays.
RIPR art. 177e)

by reason of fear of persecution

The class of persons who have permanently resided in a country, other than the country that the person left, or outside of which the person remains, by reason of fear of persecution, and who, if removed from Canada, would be allowed to return to that country.
IRPR s. 177(e)

créance de sa Majesté du chef du Canada (n.f.)

Constitue une créance de Sa Majesté du chef du Canada payable sur demande [...] le montant supporté par celle-ci à la place de celui à qui il incombe aux termes de la présente loi.
LIPR art. 145(1)

debts due to Her Majesty in right of Canada

The following amounts are debts due to Her Majesty in right of Canada payable on demand ... a debt incurred by Her Majesty for which any person is liable under this Act.
IRPA s. 145(1)

crédibilité du demandeur (n.f.)

L'existence d'éléments de preuve relatifs aux éléments mentionnés aux articles 96 et 97 de la Loi qui soulèvent une question importante en ce qui concerne la crédibilité du demandeur [...]
RIPR art. 167a)

applicant's credibility

There is evidence that raises a serious issue of the applicant's credibility and is related to the factors set out in sections 96 and 97 of the Act.
IRPR s. 167(a)

criminalité, pour

Pour l'application de l'alinéa 45d) de la Loi, la Section de l'immigration prend contre l'étranger la mesure de renvoi indiquée en regard du motif en cause [...] en cas d'interdiction de territoire pour criminalité au titre des alinéas 36(2)b), c) ou d) de la Loi, l'expulsion.
RIPR art. 229(1)d)

on grounds of criminality

For the purposes of paragraph 45(d) of the Act, the applicable removal order to be made by the Immigration Division against a person is ... a deportation order, if they are inadmissible under paragraph 36(2)(b), (c) or (d) of the Act on grounds of criminality.
IRPR s. 229(1)(d)

criminalité organisée, pour

Pour l'application de l'alinéa 45d) de la Loi, la Section de l'immigration prend contre l'étranger la mesure de renvoi indiquée en regard du motif en cause [...] en cas d'interdiction de territoire pour criminalité organisée au titre du paragraphe 37(1) de la Loi, l'expulsion.
RIPR art. 229(1)e)

on grounds of organized criminality

For the purposes of paragraph 45(d) of the Act, the applicable removal order to be made by the Immigration Division against a person is ... a deportation order, if they are inadmissible under subsection 37(1) of the Act on grounds of organized criminality.
IRPR s. 229(1)(e)

criminalité transnationale (n.f.)

Emportent interdiction de territoire pour criminalité organisée les faits suivants : se livrer, dans le cadre de la criminalité transnationale, à des activités telles le passage de clandestins, le trafic de personnes ou le recyclage des produits de la criminalité.
LIPR art. 37(1)b)

transnational crime

A permanent resident or a foreign national is inadmissible on grounds of organized criminality for engaging, in the context of transnational crime, in activities such as people smuggling, trafficking in persons or money laundering.
IRPA s. 37(1)(b)

critère (n.m.)

L'étranger qui est évalué en fonction des critères prévus aux alinéas (1)a) à e) reçoit le nombre de points d'appréciation attribués pour chaque critère dans la disposition visée à ces alinéas, à concurrence des maximums fixés.
RIPR art. 101(2)

factor

A foreign national who is assessed on the basis of the factors set out in paragraphs (1)(a) to (e) shall be awarded the applicable number of assessment points for each factor set out in the provision referred to in each of those paragraphs, subject to the maximum number set out in that provision for that factor.
IRPR s. 101(2)

critères de détention (n.m.)

Des critères de détention clairs et le pouvoir de préciser les motifs de détention dans le règlement.
préambule LIPR

detention criteria

Clear detention criteria with authority to further clarify detention grounds in regulations.
IRPA Preamble

critères de sélection (n.m.)

Le statut de résident permanent est octroyé à l'étranger qui répond aux critères de sélection de la province et n'est pas interdit de territoire.
LIPR art. 9(1)a)

Les autorités compétentes de la province sont d'avis qu'ils répondent aux critères de sélection de celle-ci.
RIPR art. 175(3)

selection criteria

The foreign national, unless inadmissible under this Act, shall be granted permanent resident status if the foreign national meets the province's selection criteria.
IRPA s. 9(1)(a)

The competent authority of that Province is of the opinion that they meet the selection criteria of the Province.
IRPR s. 175(3)

D

danger pour la sécurité (n.m.)

Demandeurs d'asile qui sont de grands criminels ou constituent un danger pour la sécurité [...]
LIPR art. 3(2)h)

security risk

Refugee claimants who are security risks or serious criminals ...
IRPA s. 3(2)(h)

danger pour la sécurité du Canada (n.m.)

Emportent interdiction de territoire pour raison de sécurité les faits suivants [...] constituer un danger pour la sécurité du Canada [...]
LIPR art. 34(1)d)

danger to the security of Canada

A permanent resident or a foreign national is inadmissible on security grounds for being a danger to the security of Canada.
IRPA s. 34(1)(d)

danger pour le public (n.m.)

L'étranger doit ensuite soumettre à l'approbation de l'agent le pays de destination qu'il a choisi; l'approbation n'est refusée que si l'étranger constitue un danger pour le public.
RIPR art. 238(2)a)

danger to the public

The foreign national must submit their choice of destination to the officer who shall approve the choice unless the foreign national is a danger to the public.
IRPR s. 238(2)(a)

débouché (n.m.)

Un permis de travail peut être délivré à l'étranger en vertu de l'article si le travail pour lequel le permis est demandé satisfait à l'une ou l'autre des conditions suivantes [...] il permet de créer ou de conserver des débouchés ou des avantages sociaux, culturels ou économiques pour les citoyens canadiens ou les résidents permanents.
RIPR art. 205a)

opportunity

A work permit may be issued under section to a foreign national who intends to perform work that would create or maintain significant social, cultural or economic benefits or opportunities for Canadian citizens or permanent residents.
IRPR s. 205(a)

décision (n.f.)

La Section d'appel des réfugiés confirme la décision attaquée, casse la décision et y substitue la décision qui aurait dû être rendue.
LIPR art. 111(1)a)

determination[1]

After considering the appeal, the Refugee Appeal Division shall make one of the following decisions ... confirm the determination of the Refugee Protection Division; set aside the determination and substitute a determination that, in its opinion, should have been made.
IRPA s. 111(1)(a)

décision accueillant la demande de protection (n.f.)

Avant de prendre sa décision accueillant ou rejetant la demande de protection du demandeur visé au paragraphe 112(3) de la Loi, le ministre tient compte des évaluations visées au paragraphe (2) et de toute réplique écrite du demandeur à l'égard de ces évaluations, reçue dans les quinze jours suivant la réception de celles-ci.
RIPR art. 172(1)

decision to allow the application

Before making a decision to allow or reject the application of an applicant described in subsection 112(3) of the Act, the Minister shall consider the assessments referred to in subsection (2) and any written response of the applicant to the assessments that is received within 15 days after the applicant is given the assessments.
IRPR s. 172(1)

décision attaquée (n.f.)

La décision attaquée est erronée en droit, en fait ou en droit et en fait.
LIPR art. 67(1)a)

decision appealed

The decision appealed is wrong in law or fact or mixed law and fact.
IRPA s. 67(1)(a)

décision défavorable (n.f.)

Si l'étranger ne se conforme pas volontairement à la mesure de renvoi, si une décision défavorable est rendue aux termes du paragraphe (1) ou si son pays de destination n'est pas approuvé aux termes du paragraphe (2), le ministre exécute la mesure de renvoi.
RIPR art. 239

negative determination

If a foreign national does not voluntarily comply with a removal order, a negative determination is made under subsection (1) or the foreign national's choice of destination is not approved under subsection (2), the removal order shall be enforced by the Minister.
IRPR s. 239

décision faisant droit à l'appel (n.f.)

L'agent est lié, lors du contrôle visant le résident permanent ou l'étranger, par la décision faisant droit à l'appel.
LIPR art. 70(1)

decision to allow an appeal

An officer, in examining a permanent resident or a foreign national, is bound by the decision of the Immigration Appeal Division to allow an appeal in respect of the foreign national.
IRPA s. 70(1)

décision interlocutoire (n.f.)

Le jugement sur la demande et toute décision interlocutoire ne sont pas susceptibles d'appel.
LIPR art. 72(2)e)

interlocutory judgment

No appeal lies from the decision of the Court with respect to the application or with respect to an interlocutory judgment.
IRPA s. 72(2)(e)

décision judiciaire (n.f.)

Une décision judiciaire n'a pas pour effet direct d'empêcher l'exécution de la mesure de renvoi s'il existe un accord entre le procureur général du Canada ou d'une province et le ministère prévoyant le retrait ou la suspension des accusations au pénal contre l'étranger au moment du renvoi.
RIPR art. 234

decision made in a judicial proceeding

A decision made in a judicial proceeding would not be directly contravened by the enforcement of a removal order if there is an agreement between the Department and the Attorney General of Canada or the attorney general of a province that criminal charges will be withdrawn or stayed on the removal of the person from Canada.
IRPR s. 234

décision rejetant la demande de protection (n.f.)

Avant de prendre sa décision accueillant ou rejetant la demande de protection du demandeur visé au paragraphe 112(3) de la Loi, le ministre tient compte des évaluations visées au paragraphe (2) et de toute réplique écrite du demandeur à l'égard de ces évaluations, reçue dans les quinze jours suivant la réception de celles-ci.
RIPR art. 172(1)

decision to reject the application

Before making a decision to allow or reject the application of an applicant described in subsection 112(3) of the Act, the Minister shall consider the assessments referred to in subsection (2) and any written response of the applicant to the assessments that is received within 15 days after the applicant is given the assessments.
IRPR s. 172(1)

décision sur la demande (n.f.)

La décision sur la demande, accompagnée de ses motifs, est notifiée au demandeur par écrit.
RIPR art. 256(3)

decision on the application

An applicant shall be notified in writing of the decision on the application and the reasons for it.
IRPR s. 256(3)

déclaration (n.f.)

Une déclaration sur le formulaire, signée par le garant et attestant qu'il connaît personnellement le demandeur.
RIPR art. 56(2)b)

declaration

A declaration on the application form that is signed by the guarantor and states that they know the applicant personally.
IRPR s. 56(2)(b)

déclaration de culpabilité (n.f.)

Une déclaration de culpabilité est inscrite au dossier de l'accusé.
LIPR art. 144(4)a)

La déclaration de culpabilité au Canada, en vertu d'une loi fédérale, quant à l'une des infractions suivantes : infraction d'ordre sexuel, infraction commise avec violence ou des armes.
RIPR art. 246d)

conviction

A conviction shall be entered against the accused.
IRPA s. 144(4)(a)

Conviction in Canada under an Act of Parliament for a sexual offence, or an offence involving violence or weapons.
IRPR s. 246(d)

déclaration de culpabilité à l'extérieur du Canada (n.f.)

La déclaration de culpabilité à l'extérieur du Canada n'emporte pas rejet de la demande de parrainage dans les cas suivants [...] un verdict d'acquittement a été rendu en dernier ressort à l'égard de l'infraction [...]
RIPR art. 133(3)

conviction outside Canada

A sponsorship application may not be refused on the basis of a conviction outside Canada in respect of which there has been a final determination of an acquittal.
IRPR s. 133(3)

déclaration de culpabilité au Canada (n.f.)

La déclaration de culpabilité au Canada n'emporte pas rejet de la demande de parrainage.
RIPR art. 133(2)a)

conviction in Canada

A sponsorship application may not be refused on the basis of a conviction in Canada.
IRPR s. 133(2)(a)

déclaration de culpabilité par mise en accusation (n.f.)

L'auteur de l'infraction visée aux articles 118 et 119 est passible, sur déclaration de culpabilité par mise en accusation, d'une amende maximale de un million de dollars et de l'emprisonnement à perpétuité, ou de l'une de ces peines.
LIPR art. 120

conviction by way of indictment

A person who contravenes section 118 or 119 is guilty of an offence and liable on conviction by way of indictment to a fine of not more than $1,000,000 or to life imprisonment, or to both.
IRPA s. 120

déclaration d'un garant (n.f.)

Le demandeur qui ne peut fournir la déclaration d'un garant joint à sa demande une affirmation solennelle dans laquelle il atteste qu'il ne peut le faire et en donne les raisons.
RIPR art. 56(3)

guarantor's declaration

An applicant who is unable to provide a guarantor's declaration must include a statutory declaration in which the applicant states that they are unable to provide a guarantor's declaration and gives the reasons for being unable to do so.
IRPR s. 56(3)

défaut (n.m.)

Le montant de tout ou partie d'une somme payable au titre de la présente loi et en souffrance peut être constaté par certificat du ministre sans délai, s'il est d'avis que le débiteur tente d'éluder le paiement, sinon, trente jours francs après le défaut.
LIPR art. 146(1)

default

An amount or part of an amount payable under this Act that has not been paid may be certified by the Minister without delay, if the Minister is of the opinion that the person liable for that amount is attempting to avoid payment: and in any other case, on the expiration of 30 days after the default.
IRPA s. 146(1)(b)

défaut de comparution, par

Chacune des sections peut prononcer le désistement dans l'affaire dont elle est saisie si elle estime que l'intéressé omet de poursuivre l'affaire, notamment par défaut de comparution, de fournir les renseignements qu'elle peut requérir ou de donner suite à ses demandes de communication.
LIPR art. 168(1)

by failing to appear for a hearing

A Division may determine that a proceeding before it has been abandoned if the Division is of the opinion that the applicant is in default in the proceedings, including by failing to appear for a hearing, to provide information required by the Division or to communicate with the Division on being requested to do so.
IRPA s. 168(1)

délai de remboursement (n.m.)

Le délai de remboursement d'un prêt ne peut être prolongé de plus de : vingt-quatre mois, dans le cas du prêt visé à l'alinéa b); six mois, dans les autres cas.
RIPR art. 292(2)

repayment period

A repayment period shall not be extended beyond an additional 24 months, in the case of a loan referred to in paragraph (b); and an additional six months, in the case of any other loan.
IRPR s. 292(2)

délai pour interjeter appel (n.m.)

Le président peut prendre des règles visant les travaux, la procédure et la pratique des sections, et notamment les délais pour interjeter appel de leurs décisions, l'ordre de priorité pour l'étude des affaires et les préavis à donner, ainsi que les délais afférents.
LIPR art. 161(1)a)

period for appeal

The Chairperson may make rules respecting the activities, practice and procedure of each of the Divisions of the Board, including the periods for appeal, the priority to be given to proceedings, the notice that is required and the period in which notice must be given.
IRPA s. 161(1)(a)

délai pour présenter une demande de contrôle judiciaire (n.m.)

L'agent ne peut conclure que le demandeur remplit les conditions prévues au paragraphe 21(2) de la Loi si la décision fait l'objet d'un contrôle judiciaire ou si le délai pour présenter une demande de contrôle judiciaire n'est pas expiré.
RIPR art. 175(2)

time limit for commencing judicial review

An officer shall not be satisfied that an applicant meets the conditions of subsection 21(2) of the Act if the determination or decision is subject to judicial review or if the time limit for commencing judicial review has not elapsed.
IRPR s. 175(2)

délai réglementaire (n.m.)

Pour l'application de l'alinéa 36(3)c) de la Loi, le délai réglementaire est de cinq ans à compter : dans le cas des faits visés aux alinéas 36(1)b) ou (2)b) de la Loi, du moment où la peine imposée a été purgée, pourvu que la personne n'ait pas été déclarée coupable d'une infraction subséquente autre qu'une infraction qualifiée de contravention en vertu de la *Loi sur les contraventions* ou une infraction à la *Loi sur les jeunes contrevenants*.
RIPR art. 17

prescribed period

For the purposes of paragraph 36(3)(c) of the Act, the prescribed period is five years after the completion of an imposed sentence, in the case of matters referred to in paragraphs 36(1)(b) and (2)(b) of the Act, if the person has not been convicted of a subsequent offence other than an offence designated as a contravention under the *Contraventions Act* or an offence under the *Young Offenders Act*.
IRPR s. 17

déléguer la prise de décision

Ne peuvent toutefois être déléguées les attributions conférées par le paragraphe 77(1) et la prise de décision au titre des dispositions suivantes : 34(2), 35(2) et 37(2)a).
LIPR art. 5(3)

delegate the ability to make determinations

Notwithstanding subsection (2), the Minister may not delegate the power conferred by subsection 77(1) or the ability to make determinations under subsection 34(2) or 35(2) or paragraph 37(2)(a).
IRPA s. 5(3)

déléguer les attributions

Ne peuvent toutefois être déléguées les attributions conférées par le paragraphe 77(1) et la prise de décision au titre des dispositions suivantes : 34(2), 35(2) et 37(2)a).
LIPR art. 6(3)

delegate the power

Notwithstanding subsection (2), the Minister may not delegate the power conferred by subsection 77(1) or the ability to make determinations under subsection 34(2) or 35(2) or paragraph 37(2)(a).
IRPA s. 6(3)

déléguer par écrit

Le ministre peut déléguer, par écrit, les attributions qui lui sont conférées par la présente loi et il n'est pas nécessaire de prouver l'authenticité de la délégation.
LIPR art. 6(2)

NOTA Contexte très resteint.

authorize in writing

Anything that may be done by the Minister under this Act may be done by a person that the Minister authorizes in writing, without proof of the authenticity of the authorization.
IRPA s. 6(2)

délivrance du visa de résident temporaire (n.f.)

L'étranger n'est pas autorisé à entrer au Canada et à y séjourner comme résident temporaire à moins que, à l'issue d'un contrôle, les éléments suivants ne soient établis à son égard ainsi qu'à celui des membres de sa famille qui l'accompagnent : ils satisfaisaient, à la délivrance du visa de résident temporaire, aux exigences préalables à celle-ci.
RIPR art. 180a)

issuance of a temporary resident visa

A foreign national is not authorized to enter and remain in Canada as a temporary resident unless, following an examination, it is established that the foreign national and their accompanying family members met the requirements for issuance of their temporary resident visa at the time it was issued.
IRPR s. 180(a)

demande (n.f.)

La présente loi s'applique, dès l'entrée en vigueur du présent article, aux demandes et procédures présentées ou instruites, ainsi qu'aux autres questions soulevées, dans le cadre de l'ancienne loi avant son entrée en vigueur et pour lesquelles aucune décision n'a été prise.
LIPR art. 190

Toute demande au titre du présent règlement est faite par écrit sur le formulaire fourni par le ministère.
RIPR art. 10(1)

application

Every application, proceeding or matter under the former Act that is pending or in progress immediately before the coming into force of this section shall be governed by this Act on that coming into force.
IRPA s. 190

An application under these Regulations shall be made in writing using the form provided by the Department.
IRPR s. 10(1)

demande au titre de la catégorie du regroupement familial (n.f.)**; demande au titre du regroupement familial** (n.f.)

L'engagement de parrainage doit être valide à l'égard de l'étranger qui présente une demande au titre de la catégorie du regroupement familial et à l'égard des membres de sa famille qui l'accompagnent.
RIPR art. 120a)

Dans le cas de l'appel visé aux paragraphes 63(1) ou (2) d'une décision portant sur une demande au titre du regroupement familial, les motifs d'ordre humanitaire ne peuvent être pris en considération que s'il a été statué que l'étranger fait partie de cette catégorie et que le répondant a bien la qualité réglementaire.
LIPR art. 65

application as a member of the family class; application based on membership in the family class

A permanent resident visa shall not be issued to a foreign national who makes an application as a member of the family class or to their accompanying family members unless a sponsorship undertaking in respect of the foreign national and those family members is in effect.
IRPR s. 120(a)

In an appeal under subsection 63(1) or (2) respecting an application based on membership in the family class, the Immigration Appeal division may not consider humanitarian and compassionate considerations unless it has decided that the foreign national is a member of the family class and that their sponsor is a sponsor within the meaning of the regulations.
IRPA s. 65

demande au titre du regroupement familial (n.f.)
VOIR **demande au titre de la catégorie du regroupement familial** (n.f.)

demande de constat de perte (n.f.)

Les affaires intéressant le demandeur d'asile devant la Section de la protection des réfugiés et la Section de l'immigration et les demandes d'annulation et de constat de perte sont tenues à huis clos.
LIPR art. 166c)

cessation application

Proceedings before the Refugee Protection Division and the Immigration Division concerning a claimant of refugee protection, proceedings concerning cessation and vacation applications and proceedings before the Refugee Appeal Division must be held in private.
IRPA s. 166(c)

demande d'asile (n.f.)

La demande d'asile peut être faite à l'étranger ou au Canada.
LIPR art. 99(1)

Un permis de travail peut être délivré à l'étranger au Canada en vertu de l'article si celui-ci ne peut subvenir à ses besoins autrement qu'en travaillant et si sa demande d'asile a été déférée à la Section de la protection des réfugiés mais n'a pas encore été réglée.
RIPR art. 206a)

claim for refugee protection

A claim for refugee protection may be made in or outside Canada.
IRPA s. 99(1)

A work permit may be issued under section to a foreign national in Canada who cannot support themself without working, if the foreign national has made a claim for refugee protection that has been referred to the Refugee Protection Division but has not been determined.
IRPR s. 206(a)

demande d'attestation d'un document d'immigration (n.f.)

Des frais de 30 $ sont à payer pour l'examen de la demande d'attestation d'un document d'immigration autre qu'une carte de résident permanent confirmant la date à laquelle une personne est devenue résident permanent.
RIPR art. 311(1)

application for the certification of an immigration document

A fee of $30 is payable for processing an application for the certification of an immigration document, other than a permanent resident card, confirming the date on which a person became a permanent resident.
IRPR s. 311(1)

demande d'autorisation (n.f.)

Le contrôle judiciaire par la Cour fédérale de toute mesure, décision, ordonnance, question ou affaire prise dans le cadre de la présente loi est subordonné au dépôt d'une demande d'autorisation.
RIPR art. 72(1)

La demande d'autorisation est accueillie et la demande de contrôle judiciaire est rejetée sans qu'une question soit certifiée pour la Cour fédérale d'appel.
RIPR art. 231(1)a)

application for leave

Judicial review by the Federal Court with respect to any matter, a decision, determination or order made, a measure taken or a question raised under this Act is commenced by making an application for leave to the Court.
IRPR s. 72(1)

The application for leave is granted, the application for judicial review is refused and no question is certified for the Federal Court of Appeal.
IRPR s. 231(1)(a)

demande d'autorisation de retour au Canada (n.f.)

Des frais de 400 $ sont à payer pour l'examen de la demande d'autorisation de retour au Canada visée au paragraphe 52(1) de la Loi.
RIPR art. 310

application for authorization to return to Canada

A fee of $400 is payable for processing an application for authorization to return to Canada under subsection 52(1) of the Act.
IRPR s. 310

demande d'autorisation en vue du contrôle judiciaire d'une décision de la Section d'appel de l'immigration (n.f.)

La demande d'autorisation du ministre en vue du contrôle judiciaire d'une décision de la Section d'appel de l'immigration suspend le contrôle visant le résident permanent ou l'étranger tant qu'il n'a pas été statué en dernier ressort sur la question.
LIPR art. 70(2)

application for leave to commence an application for judicial review of a decision of the Immigration Appeal Division

If the Minister makes an application for leave to commence an application for judicial review of a decision of the Immigration Appeal Division with respect to a permanent resident or a foreign national, an examination of the permanent resident or the foreign national under this Act is suspended until the final determination of the application.
IRPA s. 70(2)

demande d'annulation (n.f.)

Les affaires intéressant le demandeur d'asile devant la Section de la protection des réfugiés et la Section de l'immigration et les demandes d'annulation et de constat de perte sont tenues à huis clos.
LIPR art. 166c)

vacation application

Proceedings before the Refugee Protection Division and the Immigration Division concerning a claimant of refugee protection, proceedings concerning cessation and vacation applications and proceedings before the Refugee Appeal Division must be held in private.
IRPA s. 166(c)

demande de contrôle judiciaire (n.f.)

Malgré le paragraphe (1), n'est pas subordonnée à la présentation d'une demande d'autorisation sous le régime de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* la demande de contrôle judiciaire qui, sous le régime de l'ancienne loi, n'était pas subordonnée à cette exigence et était pendante à l'entrée en vigueur du présent article.
RIPR art. 348(3)

Le ministre peut, qu'il ait ou non participé à la procédure devant la Section de la protection des réfugiés ou la Section d'appel des réfugiés, demander à être autorisé à présenter une demande de contrôle judiciaire d'une décision de cette dernière.
LIPR art. 73

application for judicial review

Despite subsection (1), an application for judicial review that was not subject to the requirement of an application for leave under the former Act and was pending on the coming into force of this section does not require such an application under the *Immigration and Refugee Protection Act.*
IRPR s. 348(3)

The Minister may make an application for leave to commence an application for judicial review with respect to any decision of the Refugee Appeal Division, whether or not the Minister took part in the proceedings before the Refugee Protection Division or Refugee Appeal Division.
IRPA s. 73

demande de délivrance d'un titre de voyage (n.f.)
VOIR **demande de titre de voyage** (n.f.)

demande de données statistiques sur l'immigration (n.f.)

Les frais ci-après sont à payer pour l'examen de la demande de données statistiques inédites du ministère sur l'immigration : 100 $ pour la période initiale d'accès à la base de données du ministère pour répondre à la demande, à concurrence de dix minutes; 30 $ pour chaque minute additionnelle, toute fraction de minute étant arrondie à l'unité supérieure.
RIPR art. 314(1)

application for immigration statistical data

The following fees are payable for processing an application for immigration statistical data that have not been published by the Department: $100 for the first 10 minutes or less of access to the Department's database in order to respond to such an application; and $30 for each additional minute or less of such access.
IRPR s. 314(1)

demande d'engagement (n.f.)**; demande de parrainage*** (n.f.)

Rejet par le fonctionnaire provincial compétent d'une demande d'engagement, pour non-conformité à ces normes, ou manquement à un engagement antérieur.
LIPR art. 9(2)

NOTA Le terme « demande de parrainage » est utilisé dans les textes non législatifs.

application for sponsorship

The existence of a right of appeal under the law of that province respecting rejections by provincial officials of applications for sponsorship.
IRPA s. 9(2)

demande de parrainage* (n.f.)
VOIR **demande d'engagement** (n.f.)

demande de parrainage (n.f.)

L'agent n'accorde la demande de parrainage que sur preuve que, de la date du dépôt de la demande jusqu'à celle de la décision, le répondant, à la fois avait la qualité de répondant aux termes de l'article 130.
RIPR art. 133(1)

sponsorship application

A sponsorship application shall only be approved by an officer if, on the day on which the application was filed and from that day until the day a decision is made with respect to the application, there is evidence that the sponsor is a sponsor as described in section 130.
IRPR s. 133(1)

demande de passeport (n.f.)

Comme condition de mise en liberté, le demandeur d'asile doit remplir une demande de passeport ou de titre de voyage.
RIPR art. 250

application for a passport

A completed application for a passport or travel document must be provided as a condition of release from detention.
IRPR s. 250

demande de permis de séjour temporaire (n.f.)

Des frais de 200 $ sont à payer pour l'examen de la demande de permis de séjour temporaire.
RIPR art. 298(1)

application for a temporary resident permit

A fee of $200 is payable for processing an application for a temporary resident permit.
IRPR s. 298(1)

demande de permis de travail (n.f.)

L'étranger qui cherche à entrer au Canada à titre d'aide familial fait une demande de permis de travail conformément à la partie 11, ainsi qu'une demande de visa de résident temporaire si ce visa est requis par la partie 9.
RIPR art. 111

application for a work permit

A foreign national who seeks to enter Canada as a live-in caregiver must make an application for a work permit in accordance with Part 11 and apply for a temporary resident visa if such a visa is required by Part 9.
IRPR s. 111

demande de permis d'études (n.f.)

Des frais de 125 $ sont à payer pour l'examen de la demande de permis d'études.
RIPR art. 300(1)

application for a study permit

A fee of $125 is payable for processing an application for a study permit.
IRPR s. 300(1)

demande de protection (n.f.)

Emportent perte du statut de résident permanent les faits suivants : l'annulation en dernier ressort de la décision ayant accueilli la demande d'asile ou celle d'accorder la demande de protection.
LIPR art. 46(1)d)

Il possède les ressources financières nécessaires pour subvenir à ses besoins et à ceux des membres de sa famille visés par la demande de protection, y compris leur logement et leur réinstallation au Canada.
LIPR art. 139(1)f)(iii)

application for protection

A person loses permanent resident status on a final determination under section 109 to vacate a decision to allow their claim for refugee protection or a final determination under subsection 114(3) to vacate a decision to allow their application for protection.
IRPA s. 46(1)(d)

The foreign national has sufficient financial resources to provide for the lodging, care and maintenance, and for the resettlement in Canada, of themself and their family members included in the application for protection.
IRPR s. 139(1)(f)(iii)

demande de renouvellement (n.f.)

Des frais de 50 $ sont à payer pour l'examen de la demande de renouvellement ou de remplacement de la carte de résident permanent perdue, volée ou détruite.
RIPR art. 308(2)

application for renewal

A fee of $50 is payable for processing an application for the renewal of a permanent resident card or for the replacement of a lost, stolen or destroyed permanent resident card.
IRPR s. 308(2)

demande de séjour au Canada à titre de résident permanent (n.f.)

Pour l'application du paragraphe 21(2) de la Loi, la demande de séjour au Canada à titre de résident permanent doit être reçue par le ministère dans les cent quatre-vingts jours suivant la décision de la Commission ou celle du ministre visées à ce paragraphe.
RIPR art. 175(1)

application to remain in Canada as a permanent resident

For the purposes of subsection 21(2) of the Act, an application to remain in Canada as a permanent resident must be received by the Department within 180 days after the determination by the Board, or the decision of the Minister, referred to in that subsection.
IRPR s. 175(1)

demande d'établissement (n.f.)

Est assimilée à une demande de séjour au Canada à titre de résident permanent aux termes du paragraphe 21(2) de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* la demande d'établissement présentée en vertu de l'article 46.04.
RIPR art. 347(1)

application for landing

If landing was not granted before the coming into force of this section, an application for landing submitted under section 46.04 of the former Act is an application to remain in Canada as a permanent resident under subsection 21(2)(f) the *Immigration and Refugee Protection Act*.
IRPR s. 347(1)

demande d'établissement à titre de demandeur non reconnu du statut de réfugié au Canada (n.f.)

Est assimilée à une demande de protection visée par les articles 112 à 114 de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* la demande d'établissement à titre de demandeur non reconnu du statut de réfugié au Canada à l'égard de laquelle aucune décision n'a été prise avant l'entrée en vigueur du présent article quant à savoir si le demandeur a cette qualité.
RIPR art. 346(1)

application for landing as a member of the post-determination refugee claimants in Canada class

An application for landing as a member of the post-determination refugee claimants in Canada class in respect of which no determination of whether the applicant is a member of that class was made before the coming into force of this section is an application for protection under sections 112 to 114 of the *Immigration and Refugee Protection Act* and those sections apply to the application.
IRPR s. 346(1)

demande de titre de voyage (n.f.)**; demande de délivrance d'un titre de voyage** (n.f.)

Comme condition de mise en liberté, le demandeur d'asile doit remplir une demande de passeport ou de titre de voyage.
RIPR art. 250

Des frais de 50 $ sont à payer pour l'examen de la demande de délivrance d'un titre de voyage en vertu du paragraphe 31(3) de la Loi.
RIPR art. 315

application for a travel document

A completed application for a passport or travel document must be provided as a condition of release from detention.
IRPR s. 250

A fee of $50 is payable for processing an application for a travel document issued under subsection 31(3) of the Act.
IRPR s. 315

demande de transit (n.f.)

Le contrôle de la personne qui cherche à entrer au Canada ou qui fait une demande de transit ne prend fin que lorsqu'un des événements suivants survient [...] une décision est rendue selon laquelle la personne a le droit d'entrer au Canada ou est autorisée à entrer au Canada à titre de résident temporaire ou de résident permanent, la personne est autorisée à quitter le point d'entrée et quitte effectivement le point d'entrée.
RIPR art. 37

application to transit

The examination of a person who seeks to enter Canada, or who makes an application to transit through Canada, ends only when a determination is made that the person has a right to enter Canada, or is authorized to enter Canada as a temporary resident or permanent resident, the person is authorized to leave the port of entry at which the examination takes place and the person leaves the port of entry.
IRPR s. 37

demande de visa comme réfugié (n.f.)

Celle de la personne se trouvant hors du Canada se fait par une demande de visa comme réfugié ou de [sic] personne en situation semblable et est régie par la partie 1.
LIPR art. 99(2)

application for a visa as a Convention refugee

A claim for refugee protection made by a person outside Canada must be made by making an application for a visa as a Convention refugee or a person in similar circumstances, and is governed by Part 1.
IRPA s. 99(2)

demande de visa de résident permanent (n.f.)

L'étranger fait sa demande de visa de résident permanent autre que celle faite au titre de la partie 8 au bureau d'immigration qui dessert le pays dans lequel il réside, s'il y a été légalement admis pour une période d'au moins un an.
RIPR art. 11(1)

application for a permanent resident visa

An application for a permanent resident visa other than an application for a permanent resident visa made under Part 8 must be made to the immigration office that serves the country where the applicant is residing.
IRPR s. 11(1)

demande de visa de résident temporaire (n.f.)

L'étranger qui fait une demande de visa de résident temporaire ou une demande de permis de travail ou d'études qui, selon le présent règlement, doit être faite hors du Canada [...]
RIPR art. 11(2)

application for a temporary resident visa

An application for a temporary resident visa or an application for a work permit or study permit that under these Regulations must be made outside of Canada ...
IRPR s. 11(2)

demande de visa de résident temporaire pour entrées multiples au Canada (n.f.)

Des frais de 150 $ sont à payer pour l'examen de la demande de visa de résident temporaire pour entrées multiples au Canada.
RIPR art. 297(1)

application for a temporary resident visa to enter Canada more than once

A fee of $150 is payable for processing an application for a temporary resident visa to enter Canada more than once.
IRPR s. 297(1)

demande de visa de résident temporaire pour entrée unique au Canada (n.f.)

Des frais de 75 $ sont à payer pour l'examen de la demande de visa de résident temporaire pour entrée unique au Canada.
RIPR art. 296(1)

application for a temporary resident visa to enter Canada once

A fee of $75 is payable for processing an application for a temporary resident visa to enter Canada once.
IRPR s. 296(1)

demande de visa d'immigrant à titre d'investisseur (n.f.)

Si l'étranger, avant le 1er avril 1999, a présenté une demande de visa d'immigrant à titre d'investisseur et signé le document visé à la division 1v)(iii)(A) de l'annexe X de l'ancien règlement, dans sa version antérieure à cette date, ou, s'il s'agit d'un investisseur d'une province, soit a présenté une demande de certificat de sélection aux termes de l'article 3 [...]
RIPR art. 362

application for an immigrant visa as an investor

If, before April 1, 1999, a foreign national made an application for an immigrant visa as an investor and signed any document referred to in clause 1(v)(iii)(A) of Schedule X to the former Regulations, as that Schedule read immediately before that date, or, in the case of an investor in a province, either applied for a selection certificate under section 3 ...
IRPR s. 362

demande pour devenir résident permanent (n.f.)

Malgré les autres dispositions de la présente loi, doivent être conformes à l'accord [...] les règlements régissant ces matières, et notamment tout règlement concernant l'examen au Canada de certaines demandes pour devenir résident permanent ou concernant des étrangers dont la sélection est faite sur la base de placements au Canada.
LIPR art. 8(2)b)

application to become a permanent resident

The following must be consistent with the federal-provincial agreements ... regulations governing those matters, including regulations respecting the examination in Canada of applications to become a permanent resident, or respecting the foreign nationals who may be selected on the basis of an investment in Canada.
IRPA s. 8(2)(b)

demande présentée en vue d'obtenir une décision sur la réadaptation de l'intéressé (n.f.)

Les frais ci-après sont à payer pour l'examen de la demande présentée en vue d'obtenir une décision sur la réadaptation de l'intéressé sous le régime de l'alinéa 36(3)c) de la Loi : dans le cas de l'étranger interdit de territoire pour grande criminalité au sens des alinéas 36(1)b) ou c) de la Loi, 1 000 $.
RIPR art. 309

application for a determination of rehabilitation

The following fees are payable for processing an application for a determination of rehabilitation under paragraph 36(3)(c) of the Act: in the case of a foreign national inadmissible on grounds of serious criminality under paragraph 36(1)(b) or (c) of the Act, $1,000.
IRPR s. 309

demander
VOIR **faire une demande**

demander à être autorisé à présenter une demande de contrôle judiciaire

Le ministre peut, qu'il ait ou non participé à la procédure devant la Section de la protection des réfugiés ou la Section d'appel des réfugiés, demander à être autorisé à présenter une demande de contrôle judiciaire d'une décision de cette dernière.
LIPR art. 73

make an application for leave to commence an application for judicial review

The Minister may make an application for leave to commence an application for judicial review with respect to any decision of the Refugee Appeal Division, whether or not the Minister took part in the proceedings before the Refugee Protection Division or Refugee Appeal Division.
IRPA s. 73

demander à séjourner au Canada à titre de résident permanent

L'étranger qui demande un visa de résident permanent ou qui demande à séjourner au Canada à titre de résident permanent ainsi que les membres de sa famille, qu'ils l'accompagnent ou non [...]
RIPR art. 30(1)a)

apply to remain in Canada as a permanent resident

Foreign nationals who are applying for a permanent resident visa or applying to remain in Canada as a permanent resident as well as their family members, whether accompanying or not ...
IRPR s. 30(1)(a)

demande réglée (n.f.)

Un permis de travail peut être délivré à l'étranger au Canada en vertu de l'article si celui-ci ne peut subvenir à ses besoins autrement qu'en travaillant et si, selon le cas : sa demande d'asile a été déférée à la Section de la protection des réfugiés mais n'a pas encore été réglée; il fait l'objet d'une mesure de renvoi qui n'a pu être exécutée.
RIPR art. 206a)

determined claim

A work permit may be issued under section to a foreign national in Canada who cannot support themself without working, if the foreign national has made a claim for refugee protection that has been referred to the Refugee Protection Division but has not been determined; or is subject to an unenforceable removal order.
IRPR s. 206(a)

demander l'asile

Pour l'application du paragraphe 15(1) de la Loi, la demande est faite au titre de la Loi lorsque la personne, selon le cas : a) présente la demande par écrit; b) cherche à entrer au Canada; c) cherche à transiter par le Canada aux termes de l'article 35; d) demande l'asile.
RIPR art. 28d)

make a claim for refugee protection

For the purposes of subsection 15(1) of the Act, a person makes an application in accordance with the Act by submitting an application in writing; seeking to enter Canada; seeking to transit through Canada as provided in section 35; or making a claim for refugee protection.
IRPR s. 28(d)

demandeur[1] (n.m.)

Garant s'entend du citoyen canadien qui réside au Canada, qui connaît le demandeur depuis au moins deux ans, qui est choisi par celui-ci [...]
RIPR art. 56(1)

applicant

A Canadian citizen who is chosen by an applicant, resides in Canada, has known the applicant for at least two years ...
IRPR s. 56(1)

demandeur[2] (n.m.)

Le demandeur peut présenter des observations écrites pour étayer sa demande de protection et peut, à cette fin, être assisté, à ses frais, par un avocat ou un autre conseil.
RIPR art. 161(1)

person applying for protection

A person applying for protection may make written submissions in support of their application and for that purpose may be assisted, at their own expense, by a barrister or solicitor or other counsel.
IRPR s. 161(1)

demandeur[3] (n.m.)
VOIR **auteur d'une demande** (n.m.)

demandeur d'asile (n.m.)

Les affaires intéressant le demandeur d'asile devant la Section de la protection des réfugiés et la Section de l'immigration et les demandes d'annulation et de constat de perte sont tenues à huis clos, ainsi que celles devant la Section d'appel des réfugiés.
LIPR art. 166c)

Les demandeurs d'asile, tant qu'il n'est pas statué sur leur demande et les personnes protégées au sens du paragraphe 95(2) de la Loi sont soustraits à l'application de l'alinéa 40(1)a) de la Loi.
RIPR art. 22

De promouvoir, à l'échelle internationale, la sécurité et la justice par l'interdiction du territoire aux personnes et demandeurs d'asile qui sont de grands criminels ou constituent un danger pour la sécurité [...]
LIPR art. 3(2)h)

Sauf dans le cas des personnes protégées visées au paragraphe 95(2) de la Loi et des demandeurs d'asile, si l'agent ne peut effectuer le contrôle de la personne qui cherche à entrer au Canada à un point d'entrée, il lui ordonne par écrit de quitter le Canada.
RIPR art. 40(1)

claimant of refugee protection; person who has claimed refugee protection; refugee claimant; refugee protection claimant

Proceedings before the Refugee Protection Division and the Immigration Division concerning a claimant of refugee protection, proceedings concerning cessation and vacation applications and proceedings before the Refugee Appeal Division must be held in private.
IRPA s. 166(c)

Persons who have claimed refugee protection, if disposition of the claim is pending, and protected persons within the meaning of subsection 95(2) of the Act are exempted from the application of paragraph 40(1)(a) of the Act.
IRPR s. 22

To promote international justice and security by denying access to Canadian territory to persons, including refugee claimants, who are security risks or serious criminals ...
IRPA s. 3(2)(h)

Except in the case of protected persons within the meaning of subsection 95(2) of the Act and refugee protection claimants, an officer who is unable to examine a person who is seeking to enter Canada at a port of entry shall, in writing, direct the person to leave Canada.
IRPR s. 40(1)

demandeur d'asile débouté (n.m.)

Le demandeur d'asile débouté ne peut présenter que des éléments de preuve survenus depuis le rejet ou qui n'étaient alors pas normalement accessibles ou, s'ils l'étaient, qu'il n'était pas raisonnable, dans les circonstances, de s'attendre à ce qu'il les ait présentés au moment du rejet.
LIPR art. 113a)

applicant whose claim to refugee protection has been rejected

An applicant whose claim to refugee protection has been rejected may present only new evidence that arose after the rejection or was not reasonably available, or that the applicant could not reasonably have been expected in the circumstances to have presented, at the time of the rejection.
IRPA s. 113(a)

demandeur d'une carte de résident permanent (n.m.)

Le demandeur d'une carte de résident permanent envoie sa demande au Centre de traitement des demandes du ministère au Canada qui dessert son lieu de résidence habituelle.
RIPR art. 11(4)

applicant for a permanent resident card

An applicant for a permanent resident card must send the application to the Department's Case Processing Centre in Canada that serves the applicant's place of habitual residence.
IRPR s. 11(4)

demandeur non reconnu du statut de réfugié (n.m.)

Personne à qui la qualité de demandeur non reconnu du statut de réfugié au Canada a été attribuée avant l'entrée en vigueur du présent article et à qui a été accordé le droit d'établissement aux termes de l'article 11.
RIPR art. 338c)

post-determination refugee claimant

Person who was determined to be a member of the post-determination refugee claimants in Canada class before the coming into force of this section and was granted landing under section 11.
IRPR s. 338(c)

demandeur principal (n.m.)

Les frais ci-après doivent être acquittés pour l'examen de la demande de visa de résident permanent : si la demande est faite au titre de la catégorie du regroupement familial : dans le cas du demandeur principal autre que celui visé au sous-alinéa (ii), 475 $.
RIPR art. 295(1)a)(i)

principal applicant

The following fees are payable for processing an application for a permanent resident visa: if the application is made by a person as a member of the family class (i) in respect of a principal applicant, other than a principal applicant referred to in subparagraph (ii), $475.
IRPR s. 295(1)(a)(i)

dénonciation (**du formulaire de contravention**) (n.f.)

L'agent remplit les deux parties, la sommation et la dénonciation du formulaire de contravention; remet la sommation à l'accusé ou la lui envoie par la poste à sa dernière adresse connue [...]
LIPR art. 144(2)b)

information portion (**of a ticket**)

An officer may commence a proceeding by completing a ticket that consists of a summons portion and an information portion; delivering the summons portion of the ticket to the accused or mailing it to the accused at the accused's latest known address ...
IRPA s. 144(2)(b)

NOTE See "summons portion (of a ticket)"

déposition d'un tiers (n.f.)

La déposition d'un tiers doit être produite par écrit et l'agent peut interroger ce dernier pour vérifier l'information fournie.
RIPR art. 168d)

evidence of a person other than the applicant

Any evidence of a person other than the applicant must be in writing and the officer may question the person for the purpose of verifying the evidence provided.
IRPR s. 168(d)

dépôt de la demande de parrainage (n.m.)

Son revenu correspond à l'ensemble de ses revenus canadiens gagnés au cours des douze mois précédant la date du dépôt de la demande de parrainage.
RIPR art. 134(1)c)

filing of the sponsorship application

The sponsor's Canadian income for the 12-month period preceding the date of filing of the sponsorship application is the income earned by the sponsor.
IRPR s. 134(1)(c)

désastre environnemental (n.m.)

Le ministre peut imposer un sursis aux mesures de renvoi vers un pays ou un lieu donné si la situation dans ce pays ou ce lieu expose l'ensemble de la population civile à un risque généralisé qui découle d'un désastre environnemental qui entraîne la perturbation importante et momentanée des conditions de vie.
RIPR art. 230(1)b)

environmental disaster

The Minister may impose a stay on removal orders with respect to a country or a place if the circumstances in that country or place pose a generalized risk to the entire civilian population as a result of an environmental disaster resulting in a substantial temporary disruption of living conditions.
IRPR s. 230(1)(b)

description des professions (n.f.)

Pendant cette période d'emploi, il a exercé une partie appréciable des fonctions principales de la profession figurant dans les descriptions des professions de cette classification, notamment toutes les fonctions essentielles.
RIPR art. 75(2)b)

occupational description

During that period of employment they performed a substantial number of the main duties of the occupation as set out in the occupational descriptions of the National Occupational Classification, including all of the essential duties.
IRPR s. 75(2)(b)

détenir l'étranger

L'agent peut, sans mandat, arrêter et détenir l'étranger qui n'est pas une personne protégée dans les cas suivants [...] il a des motifs raisonnables de croire que celui-ci est interdit de territoire et constitue un danger pour la sécurité publique.
LIPR art. 55(2)

detain a foreign national

An officer may, without a warrant, arrest and detain a foreign national, other than a protected person who the officer has reasonable grounds to believe is inadmissible.
IRPA s. 55(2)

détenir une personne

Pour l'application de l'alinéa 148(1)b) de la Loi, le transporteur a satisfait à son obligation de détenir une personne jusqu'à la fin du contrôle dès le moment où l'agent l'a informé que le contrôle est terminé.
RIPR art. 261(1)

hold a person

For the purposes of paragraph 148(1)(b) of the Act, a transporter has complied with the obligation to hold a person until the examination is completed when an officer informs the transporter that the examination of the person is completed.
IRPR s. 261(1)

détention (n.f.)

L'arrestation, la détention et le renvoi hors du Canada [...]
LIPR art. 138(1)

detention

The arrest, detention or removal from Canada of any person ...
IRPA s. 138(1)

détenu adulte (n.m.)

La disponibilité de locaux permettant la séparation des mineurs et des détenus adultes autres que leurs parents ou les adultes qui en sont légalement responsables.
RIPR art. 249e)

adult detainee

The availability of accommodation that allows for the segregation of the minor children from adult detainees who are not the parent of or the adult legally responsible for the detained minor children.
IRPR s. 249(e)

diligence et efficacité, avec

Le président est le premier dirigeant de la Commission ainsi que membre d'office des quatre sections; à ce titre : il prend les mesures nécessaires pour que les commissaires remplissent leurs fonctions avec diligence et efficacité.
LIPR art. 159(1)g)

efficiently and without undue delay

In that capacity, the Chairperson takes any action that may be necessary to ensure that the members of the Board carry out their duties efficiently and without undue delay.
IRPA s. 159(1)(g)

diplôme (n.m.)

Tout diplôme, certificat de compétence ou certificat d'apprentissage obtenu conséquemment à la réussite d'un programme d'études ou d'un cours de formation offert par un établissement d'enseignement ou de formation reconnu par les autorités chargées d'enregistrer, d'accréditer, de superviser et de réglementer les établissements d'enseignement dans le pays de délivrance de ce diplôme ou certificat.
RIPR art. 73

educational credential

Any diploma, degree or trade or apprenticeship credential issued on the completion of a program of study or training at an educational or training institution recognized by the authorities responsible for registering, accrediting, supervising and regulating such institutions in the country of issue.
IRPR s. 73

direct par l'intermédiaire d'un moyen de télécommunication, en

Les audiences des sections peuvent être tenues en présence de la personne en cause ou en direct par l'intermédiaire d'un moyen de télécommunication.
LIPR art. 164

by a means of live telecommunication

Where a hearing is held by a Division, it may, in the Division's discretion, be conducted in the presence of, or by a means of live telecommunication with, the person who is the subject of the proceedings.
IRPA s. 164

discrimination systémique (n.f.)

La personne qui a un plus grand besoin d'aide pour son établissement que d'autres demandeurs de protection outre-frontières, du fait de sa situation particulière, notamment les effets de la discrimination systémique.
RIPR art. 157(2)d)

systemic discrimination

A person has greater need of settlement assistance than other applicants for protection abroad owing to personal circumstances, including the effects of systemic discrimination.
IRPR art. 157(2)(d)

disposition (n.f.)

Commet une infraction quiconque contrevient à une disposition de la présente loi pour laquelle aucune peine n'est spécifiquement prévue ou aux conditions ou obligations imposées sous son régime.
LIPR art. 124(1)a)

provision[1]

Every person commits an offence who contravenes a provision of this Act for which a penalty is not specifically provided or fails to comply with a condition or obligation imposed under this Act.
IRPA s. 124(1)(a)

dispositions quant à l'irrecevabilité de façon expéditive et sans formalités (n.f.)

Le ministre peut, sur réception de la demande, prendre telle des mesures suivantes [...] obtenir de façon expéditive et sans formalités les renseignements qu'il estime nécessaires.
LIPR art. 177a)

in an ineligibility provisions informal and expeditious manner

On receipt of the request, the Minister may take one or more of the following measures ... obtain, in an informal and expeditious manner, any information that the Minister considers necessary.
IRPA art. 177(a)

dispositions renforcées quant à l'irrecevabilité (n.f.)

Des dispositions renforcées quant à l'irrecevabilité des demandes d'asile présentées par des grands criminels, des personnes qui constituent une menace pour la sécurité publique, ainsi que par les revendicateurs réitérants [...]
préambule LIPR

tightened ineligibility provisions

Tightened ineligibility provisions for serious criminals, security threats and repeat claimants who seek access to the refugee protection process of the Immigration and Refugee Board ...
IRPA Preamble

divulgation (**des éléments de preuve**) (n.f.)

Le juge est tenu de garantir la confidentialité des renseignements justifiant le certificat et des autres éléments de preuve qui pourraient lui être communiqués et dont la divulgation porterait atteinte, selon lui, à la sécurité nationale ou à la sécurité d'autrui.
LIPR art. 78b)

disclosure (**of evidence**)

The judge shall ensure the confidentiality of the information on which the certificate is based and of any other evidence that may be provided to the judge if, in the opinion of the judge, its disclosure would be injurious to national security or to the safety of any person.
IRPA s. 78(b)

document réglementaire (n.m.)

Le propriétaire ou l'exploitant d'un véhicule ou d'une installation de transport, et leur mandataire, sont tenus, conformément aux règlements, aux obligations suivantes : ne pas amener au Canada la personne visée par règlement, celle qui n'est pas munie des documents réglementaires ou celle qu'il désigne.
LIPR art. 148(1)a)

S'il a des motifs raisonnables de croire que les documents réglementaires de la personne qu'il amène au Canada pourraient ne pas être disponibles pour le contrôle à un point d'entrée, le transporteur remet un récépissé pour les documents à la personne et retient ceux-ci jusqu'au contrôle.
RIPR art. 260(1)

prescribed document

A person who owns or operates a vehicle or a transportation facility, and an agent for such a person, must, in accordance with the regulations, not carry to Canada a person who is prescribed or does not hold a prescribed document.
IRPA s. 148(1)(a)

If a transporter has reasonable grounds to believe that the prescribed documents of a person whom it carries to Canada may not be available for examination at a port of entry, the transporter must give the person a receipt for the documents and hold those documents until examination.
IRPR s. 260(1)

documents frauduleux (n.m.)

La destruction, par l'étranger, de ses pièces d'identité ou de ses titres de voyage, ou l'utilisation de documents frauduleux afin de tromper le ministère, et les circonstances dans lesquelles il s'est livré à ces agissements.
RIPR art. 247(1)c)

fraudulent documents

The destruction of identity or travel documents, or the use of fraudulent documents in order to mislead the Department, and the circumstances under which the foreign national took that action.
IRPR s. 247(1)(c)

droit d'entrer au Canada au citoyen canadien au sens de la *Loi sur la citoyenneté* (n.m.)

Après avoir procédé à une enquête, la Section de l'immigration rend telle des décisions suivantes : reconnaître le droit d'entrer au Canada au citoyen canadien au sens de la *Loi sur la citoyenneté*, à la personne inscrite comme Indien au sens de la *Loi sur les Indiens* et au résident permanent.
LIPR art. 45a)

right to enter Canada of a Canadian citizen within the meaning of the *Citizenship Act*

The Immigration Division, at the conclusion of an admissibility hearing, shall make one of the following decisions: recognize the right to enter Canada of a Canadian citizen within the meaning of the *Citizenship Act*, a person registered as an Indian under the *Indian Act* or a permanent resident.
IRPA s. 45(a)

droit d'entrer au Canada et d'y séjourner (n.m.)

Tout citoyen canadien, au sens de la *Loi sur la citoyenneté*, et toute personne inscrite comme Indien, en vertu de la *Loi sur les Indiens*, a le droit d'entrer au Canada et d'y séjourner conformément à la présente loi; l'agent le laisse entrer sur preuve, à la suite d'un contrôle fait à son arrivée, de sa qualité.
LIPR art. 19(1)

right to enter and remain in Canada

Every Canadian citizen within the meaning of the *Citizenship Act* and every person registered as an Indian under the *Indian Act* has the right to enter and remain in Canada in accordance with this Act, and an officer shall allow the person to enter Canada if satisfied following an examination on their entry that the person is a citizen or registered Indian.
IRPA s. 19(1)

droits (n.m.)

Toute demande au titre du présent règlement est accompagnée d'un récépissé de paiement des droits applicables prévus par le présent règlement.
RIPR art. 10(1)d)

fee

An application under these Regulations shall be accompanied by evidence of payment of the applicable fee, if any, set out in these Regulations.
IRPR s. 10(1)(d)

droits applicables (n.m.plur.)

Toute demande au titre du présent règlement est accompagnée d'un récépissé de paiement des droits applicables prévus par le présent règlement.
RIPR art. 10(1)d)

applicable fee

An application under these Regulations shall be accompanied by evidence of payment of the applicable fee, if any, set out in these Regulations.
IRPR s. 10(1)(d)

dûment accrédité

L'étranger peut étudier au Canada sans permis d'études dans les cas suivants [...] il est membre de la famille ou membre du personnel privé d'un représentant étranger qui est au Canada et qui est dûment accrédité par le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international.
RIPR art. 188(1)a)

properly accredited

A foreign national may study in Canada without a study permit if they are a family member or a member of the private staff of a foreign representative who is properly accredited by the Department of Foreign Affairs and International Trade.
IRPR s. 188(1)(a)

durée d'un sursis (n.f.)

Il y a sursis de la mesure de renvoi dans les cas suivants [...] pour la durée du sursis découlant du paragraphe 114(1)b) [...]
LIPR art. 50d)

duration of a stay

A removal order is stayed ... for the duration of a stay under paragraph 114(1)(b) ...
IRPA s. 50(d)

E

effectivement présent au Canada

Le résident permanent se conforme à l'obligation dès lors que, pour au moins 730 jours pendant une période quinquennale, selon le cas [...] il est effectivement présent au Canada.
LIPR art. 28(2)a)(i)

physically present in Canada

A permanent resident complies with the residency obligation with respect to a five-year period if, on each of a total of at least 730 days in that five-year period, they are physically present in Canada.
IRPA s. 28(2)(a)(i)

effectuer un contrôle d'un étranger

Sous réserve du paragraphe (2), l'agent qui effectue le contrôle d'un étranger cherchant à entrer au Canada et à qui ce dernier fait savoir qu'il désire retirer sa demande d'entrée lui permet de la retirer et de quitter le Canada.
RIPR art. 42(1)

examine a foreign national

Subject to subsection (2), an officer who examines a foreign national who is seeking to enter Canada and who has indicated that they want to withdraw their application to enter Canada shall allow the foreign national to withdraw their application and leave Canada.
IRPR s. 42(1)

élément civil (n.m.)

La personne désignée comme faisant partie de l'élément civil de ces forces étrangères présentes au Canada [...]
RIPR art. 186d)

civilian component

A person who has been designated as a civilian component of those armed forces ...
IRPR s. 186(d)

élément de preuve crédible ou digne de foi (n.m.)

Si elle estime, en cas de rejet, qu'il n'a été présenté aucun élément de preuve crédible ou digne de foi sur lequel elle aurait pu fonder une décision favorable, la section doit faire état dans sa décision de l'absence de minimum de fondement de la demande.
LIPR art. 107(2)

credible or trustworthy evidence

If the Refugee Protection Division is of the opinion, in rejecting a claim, that there was no credible or trustworthy evidence on which it could have made a favourable decision, it shall state in its reasons for the decision that there is no credible basis for the claim.
IRPA s. 107(2)

éléments de preuve (n.m.)

Il désigne, dans ses observations écrites, les éléments de preuve qui satisfont aux exigences prévues à l'alinéa 113a) de la Loi et indique dans quelle mesure ils s'appliquent dans son cas.
RIPR art. 161(2)

Le juge est tenu de garantir la confidentialité des renseignements justifiant le certificat et des autres éléments de preuve qui pourraient lui être communiqués et dont la divulgation porterait atteinte, selon lui, à la sécurité nationale ou à la sécurité d'autrui.
LIPR art. 78b)

evidence

A person who makes written submissions must identify the evidence presented that meets the requirements of paragraph 113(a) of the Act and indicate how that evidence relates to them.
IRPR s. 161(2)

The judge shall ensure the confidentiality of the information on which the certificate is based and of any other evidence that may be provided to the judge if, in the opinion of the judge, its disclosure would be injurious to national security or to the safety of any person.
IRPA s. 78(b)

éléments de preuve de fond (n.m.)

Les demandes et procédures présentées ou introduites, à l'entrée en vigueur du présent article, devant la Section du statut de réfugié sont, dès lors que des éléments de preuve de fond ont été présentés, mais pour lesquelles aucune décision n'a été prise, continuées sous le régime de l'ancienne loi, par la Section de la protection des réfugiés de la Commission.
LIPR art. 191

substantive evidence

Every application proceeding or matter before the Convention Refugee Determination Division under the former Act that is pending or in progress immediately before the coming into force of this section, in respect of which substantive evidence has been adduced but no decision has been made, shall be continued under the former Act by the Refugee Protection Division of the Board.
IRPA s. 191

éléments de preuve pertinents (n.m.)

S'agissant de l'étranger, les éléments de preuve pertinents visent notamment la photographie et la dactyloscopie.
LIPR art. 16(2)a)

Le demandeur rend sa dernière carte de résident permanent, à moins qu'il ne l'ait perdue ou qu'elle n'ait été volée ou détruite, auquel cas il doit donner tous éléments de preuve pertinents conformément au paragraphe 16(1) de la Loi.
RIPR art. 59(1)d)

relevant evidence

In the case of a foreign national, the relevant evidence referred to in subsection (1) includes photographic and fingerprint evidence.
IRPA s. 16(2)(a)

The applicant returns their last permanent resident card, unless the card has been lost, stolen or destroyed, in which case the applicant must produce all relevant evidence in accordance with subsection 16(1) of the Act.
IRPR s. 59(1)(d)

éléments particuliers à prendre en considération (n.m.)

Les éléments particuliers à prendre en considération pour la détention d'un mineur de moins de dix-huit ans sont les suivants : au lieu du recours à la détention, la possibilité d'un arrangement avec des organismes d'aide à l'enfance ou des services de protection de l'enfance afin qu'ils s'occupent de l'enfant et le protègent.
RIPR art. 249

special considerations

The special considerations that apply in relation to the detention of minor children who are less than 18 years of age are the availability of alternative arrangements with local child-care agencies or child protection services for the care and protection of the minor children.
IRPR s. 249

emploi réservé (n.m.)

Pour l'application du présent article, constitue un emploi réservé toute offre d'emploi au Canada à durée indéterminée.
RIPR art. 82(1)

arranged employment

An offer of indeterminate employment in Canada.
IRPR s. 82(1)

emporter interdiction de territoire pour criminalité

Emportent, sauf pour le résident permanent, interdiction de territoire pour criminalité les faits suivants [...] être déclaré coupable au Canada d'une infraction à une loi fédérale punissable par mise en accusation ou de deux infractions à toute loi fédérale qui ne découlent pas des mêmes faits.
LIPR art. 36(1)c)

to be inadmissible on grounds of criminality

A foreign national is inadmissible on grounds of criminality for having been convicted in Canada of an offence under an Act of Parliament punishable by way of indictment, or of two offences under any Act of Parliament not arising out of a single occurrence.
IRPA art. 36(1)(c)

emporter interdiction de territoire pour criminalité organisée

Emportent interdiction de territoire pour criminalité organisée les faits suivants : être membre d'une organisation dont il y a des motifs raisonnables de croire qu'elle se livre ou s'est livrée à des activités faisant partie d'un plan d'activités criminelles organisées par plusieurs personnes agissant de concert en vue de la perpétration d'une infraction à une loi fédérale punissable par mise en accusation ou de la perpétration, hors du Canada, d'une infraction qui, commise au Canada, constituerait une telle infraction, ou se livrer à des activités faisant partie d'un tel plan.
LIPR art. 37(1)

to be inadmissible on grounds of organized criminality

A permanent resident or a foreign national is inadmissible on grounds of organized criminality for being a member of an organization that is believed on reasonable grounds to be or to have been engaged in activity that is part of a pattern of criminal activity planned and organized by a number of persons acting in concert in furtherance of the commission of an offence punishable under an Act of Parliament by way of indictment.
IRPA s. 37(1)

emporter interdiction de territoire pour fausses déclarations

Emportent interdiction de territoire pour fausses déclarations les faits suivants : directement ou indirectement, faire une présentation erronée sur un fait important quant à un objet pertinent, ou une réticence sur ce fait, ce qui entraîne ou risque d'entraîner une erreur dans l'application de la présente loi.
LIPR art. 40(1)

to be inadmissible for misrepresentation

A permanent resident or a foreign national is inadmissible for misrepresentation for directly or indirectly misrepresenting or withholding material facts relating to a relevant matter that induces or could induce an error in the administration of this Act.
IRPA s. 40(1)

emporter interdiction de territoire pour grande criminalité

Emportent interdiction de territoire pour grande criminalité les faits suivants : être déclaré coupable au Canada d'une infraction à une loi fédérale punissable d'un emprisonnement maximal d'au moins dix ans ou d'une infraction à une loi fédérale pour laquelle un emprisonnement de plus de six mois est infligé.
LIPR art. 36(1)

to be inadmissible on grounds of serious criminality

A permanent resident or a foreign national is inadmissible on grounds of serious criminality for having been convicted in Canada of an offence under an Act of Parliament punishable by a maximum term of imprisonment of at least 10 years, or of an offence under an Act of Parliament for which a term of imprisonment of more than six months has been imposed.
IRPA s. 36(1)

emporter interdiction de territoire pour inadmissibilité familiale

Emportent, sauf pour le résident permanent ou une personne protégée, interdiction de territoire pour inadmissibilité familiale les faits suivants : l'interdiction de territoire frappant tout membre de sa famille qui l'accompagne ou qui, dans les cas réglementaires, ne l'accompagne pas.
LIPR art. 42

to be inadmissible on grounds of an inadmissible family member

A foreign national, other than a protected person, is inadmissible on grounds of an inadmissible family member if their accompanying family member or, in prescribed circumstances, their non-accompanying family member is inadmissible.
IRPA s. 42

emporter interdiction de territoire pour manquement à la présente loi

S'agissant de l'étranger, emportent interdiction de territoire pour manquement à la présente loi tout fait, acte ou omission commis directement ou indirectement en contravention avec la présente loi et, s'agissant du résident permanent, le manquement à l'obligation de résidence et aux conditions imposées.
LIPR art. 41

NOTA L'expression « être interdit de territoire » est aussi correcte.

to be inadmissible for failing to comply with this Act

A person is inadmissible for failing to comply with this Act; in the case of a foreign national, through an act or omission which contravenes, directly or indirectly, a provision of this Act; and in the case of a permanent resident, through failing to comply with subsection 27(2) or section 28.
IRPA s. 41

emporter interdiction de territoire pour motifs financiers	**to be inadmissible for financial reasons**
Emporte interdiction de territoire pour motifs financiers l'incapacité de l'étranger ou son absence de volonté de subvenir, tant actuellement que pour l'avenir, à ses propres besoins et à ceux des personnes à sa charge. LIPR art. 39	A foreign national is inadmissible for financial reasons if they are or will be unable or unwilling to support themself or any other person who is dependent on them. IRPA s. 39
emporter interdiction de territoire pour motifs sanitaires	**to be inadmissible on health grounds**
Emporte, sauf pour le résident permanent, interdiction de territoire pour motifs sanitaires l'état de santé de l'étranger constituant vraisemblablement un danger pour la santé ou la sécurité publiques. LIPR art. 38(1)	A foreign national is inadmissible on health grounds if their health condition is likely to be a danger to public health. IRPA s. 38(1)
emporter interdiction de territoire pour raison de sécurité	**to be inadmissible on security grounds**
Emportent interdiction de territoire pour raison de sécurité les faits suivants : être l'auteur d'actes d'espionnage ou se livrer à la subversion contre toute institution démocratique, au sens où cette expression s'entend au Canada. LIPR art. 34(1)	A permanent resident or a foreign national is inadmissible on security grounds for engaging in an act of espionage or an act of subversion against a democratic government, institution or process as they are understood in Canada. IRPA s. 34(1)

enfant à charge (n.m.)

L'enfant qui : d'une part, par rapport à l'un ou l'autre de ses parents : soit en est l'enfant biologique et n'a pas été adopté par une personne autre que son époux ou conjoint de fait, soit en est l'enfant adoptif; d'autre part, remplit l'une des conditions suivantes : il est âgé de moins de vingt-deux ans et n'est pas un époux ou conjoint de fait, il est un étudiant qui n'a pas cessé de dépendre, pour l'essentiel, du soutien financier de l'un ou l'autre de ses parents à compter du moment où il a atteint l'âge de vingt-deux ans ou est devenu, avant cet âge, un époux ou conjoint de fait et qui, à la fois : n'a pas cessé d'être inscrit à un établissement d'enseignement postsecondaire accrédité par les autorités gouvernementales compétentes et de fréquenter celui-ci, y suit activement à temps plein des cours de formation générale, théorique ou professionnelle, il est âgé de vingt-deux ans ou plus, n'a pas cessé de dépendre, pour l'essentiel, du soutien financier de l'un ou l'autre de ses parents à compter du moment où il a atteint l'âge de vingt-deux ans et ne peut subvenir à ses besoins du fait de son état physique ou mental.
RIPR art. 2

dependent child

In respect of a parent, means a child who has one of the following relationships with the parent, namely, is the biological child of the parent, if the child has not been adopted by a person other than the spouse or common-law partner of the parent, or is the adopted child of the parent; and is in one of the following situations of dependency, namely, is less than 22 years of age and not a spouse or common-law partner, has depended substantially on the financial support of the parent since before the age of 22 or if the child became a spouse or common-law partner before the age of 22, since becoming a spouse or common-law partner and, since before the age of 22 or since becoming a spouse or common-law partner, as the case may be, has been a student continuously enrolled in and attending a postsecondary institution that is accredited by the relevant government authority, and actively pursuing a course of academic, professional or vocational training on a full-time basis, or is 22 years of age or older and has depended substantially on the financial support of the parent since before the age of 22 and is unable to be financially self-supporting due to a physical or mental condition.
IRPR s. 2

enfant à charge adoptif (n.m.)

Le visa de résident permanent ne peut être délivré au titre de la catégorie du regroupement familial à l'étranger qui est un enfant à charge adoptif.
RIPR art. 118

adopted dependent child

A permanent resident visa shall not be issued to a foreign national who is an adopted dependent child.
IRPR s. 118

engagement à durée limitée (n.m.)

L'artiste ou les membres du personnel font partie d'une troupe ou d'un groupe étranger ou sont les invités d'une troupe ou d'un groupe canadien qui remplit un engagement à durée limitée.
RIPR art. 186g)(i)

time-limited engagement

They are part of a foreign production or group, or are a guest artist in a Canadian production or group, performing a time-limited engagement.
IRPR s. 186(g)(i)

engagement de parrainage (n.m.)

L'engagement de parrainage doit être valide à l'égard de l'étranger qui présente une demande au titre de la catégorie du regroupement familial et à l'égard des membres de sa famille qui l'accompagnent.
RIPR art. 120a)

L'engagement de parrainage est pris, selon le cas : envers le ministre; si la province de résidence du répondant a conclu avec le ministre, en vertu de paragraphe 8(1) de la Loi, un accord l'habilitant à établir et à mettre en œuvre les normes financières applicables à un tel engagement et à en assurer le suivi, envers les autorités compétentes de la province.
RIPR art. 131

L'engagement de parrainage lie le répondant.
IRPR art. 13(3)

sponsorship undertaking; sponsor's undertaking; undertaking relating to sponsorship

A permanent resident visa shall not be issued to a foreign national who makes an application as a member of the family class or to their accompanying family members unless a sponsorship undertaking in respect of the foreign national and those family members is in effect.
IRPR s. 120(a)

The sponsor's undertaking shall be given to the Minister; or if the sponsor resides in a province that has entered into an agreement referred to in subsection 8(1) of the Act that enables the province to determine and apply financial criteria with respect to sponsorship undertakings, to the competent authority of the province.
IRPR s. 131

An undertaking relating to sponsorship is binding on the person who gives it.
IRPA s. 13(3)

énoncé principal établi pour la profession (n.m.)

Est un travailleur qualifié l'étranger qui satisfait aux exigences suivantes : pendant cette période d'emploi, il a accompli l'ensemble des tâches figurant dans l'énoncé principal établi pour la profession dans les descriptions des professions de cette classification.
RIPR art. 75(2)b)

lead statement for the occupation

A foreign national is a skilled worker if during that period of employment they performed the actions described in the lead statement for the occupation as set out in the occupational descriptions of the National Occupational Classification.
IRPR s. 75(2)(b)

enquête[1] (n.f.)

L'entrée peut aussi être autorisée en vue du contrôle complémentaire ou de l'enquête prévus par la présente partie.
LIPR art. 23

Sauf en cas d'autorisation en vertu de l'article 23 de la Loi, l'agent qui effectue le contrôle de l'étranger qui cherche à entrer au Canada en provenance des États-Unis lui ordonne de retourner temporairement vers les États-Unis si une enquête ne peut être tenue par la Section de l'immigration.
RIPR art. 41c)

admissibility hearing

An officer may authorize a person to enter Canada for the purpose of further examination or an admissibility hearing under this Part.
IRPA s. 23

Unless an authorization has been given under section 23 of the Act, an officer who examines a foreign national who is seeking to enter Canada from the United States shall direct them to return temporarily to the United States if an admissibility hearing cannot be held by the Immigration Division.
IRPR s. 41(c)

enquête[2] (n.f.)

Le ministre peut, sur réception de la demande, demander au gouverneur en conseil la tenue de l'enquête prévue à l'article 178 [...]
LIPR art. 177c)

inquiry

On receipt of the request, the Minister may take one or more of the following measures: request of the Governor in Council that an inquiry be held under section 178 ...
IRPA s. 177(c)

entente administrative (n.f.)

Les ententes administratives conclues avec les autres ministères ou agences fédéraux.
RIPR art. 26d)

administrative arrangement

Administrative arrangements with other departments or agencies of the Government of Canada.
IRPR s. 26(d)

entrepreneur (n.m.)

Étranger qui, à la fois : a de l'expérience dans l'exploitation d'une entreprise; a l'avoir net minimal et l'a obtenu licitement; fournit à un agent une déclaration écrite portant qu'il a l'intention et est en mesure de remplir les conditions visées aux paragraphes (1) à (5).
RIPR art. 88(1)

entrepreneur

A foreign national who has business experience; has a legally obtained minimum net worth; and provides a written statement to an officer that they intend and will be able to meet the conditions referred to in subsections (1) to (5).
IRPR s. 88(1)

entrepreneur sélectionné par une province (n.m.)

Entrepreneur qui entend résider dans une province ayant conclu avec le ministre, en vertu du paragraphe 8(1) de la Loi, un accord selon lequel elle assume la responsabilité exclusive de la sélection des entrepreneurs.
RIPR art. 88(1)

entrepreneur selected by a province

An entrepreneur who intends to reside in a province the government of which has, under subsection 8(1) of the Act, entered into an agreement with the Minister whereby the province has sole responsibility for the selection of entrepreneurs.
IRPR s. 88(1)

entreprise admissible (n.f.)

Toute entreprise autre qu'une entreprise exploitée principalement dans le but de retirer un revenu de placement, tels des intérêts, des dividendes ou des gains en capitaux à l'égard de laquelle il existe une preuve documentaire établissant que, au cours de deux années distinctes pendant la période commençant cinq ans avant la date où la demande de visa de résident permanent est faite et prenant fin à la date où il est statué sur la demande, elle satisfaisait à deux des critères suivants : a) le pourcentage des capitaux propres, multiplié par le nombre d'équivalents d'emploi à temps plein, est égal ou supérieur à deux équivalents d'emploi à temps plein par an; b) le pourcentage des capitaux propres, multiplié par le chiffre d'affaires annuel, est égal ou supérieur à 500 000 $; c) le pourcentage des capitaux propres, multiplié par le revenu net annuel, est égal ou supérieur à 50 000 $; d) le pourcentage des capitaux propres, multiplié par l'actif net à la fin de l'année, est égal ou supérieur à 125 000 $.
RIPR art. 88(1)

qualifying business

A business other than a business operated primarily for the purpose of deriving investment income such as interest, dividends or capital gains for which, in each of any two years in the period beginning five years before the date of application for a permanent resident visa and ending on the date a determination is made in respect of the application, there is documentary evidence of any two of the following: the percentage of equity multiplied by the number of full-time job equivalents is equal to or greater than two full-time job equivalents per year; the percentage of equity multiplied by the total annual sales is equal to or greater than $500,000; the percentage of equity multiplied by the net income in the year is equal to or greater than $50,000; and the percentage of equity multiplied by the net assets at the end of the year is equal to or greater than $125,000.
IRPR s. 88(1)

entreprise canadienne admissible (n.f.)

Entreprise autre qu'une entreprise exploitée principalement dans le but de retirer un revenu de placement, tels des intérêts, des dividendes ou des gains en capitaux, exploitée au Canada par un entrepreneur, à l'égard de laquelle il existe une preuve documentaire établissant que, au cours d'une année quelconque pendant la période de trois ans suivant la date où l'entrepreneur est devenu résident permanent, elle satisfaisait à deux des critères suivants : le pourcentage des capitaux propres, multiplié par le nombre d'équivalents d'emploi à temps plein, est égal ou supérieur à deux équivalents d'emploi à temps plein par an; le pourcentage des capitaux propres, multiplié par le chiffre d'affaires annuel, est égal ou supérieur à 250 000 $; le pourcentage des capitaux propres, multiplié par le revenu net annuel, est égal ou supérieur à 25 000 $; le pourcentage des capitaux propres, multiplié par l'actif net à la fin de l'année, est égal ou supérieur à 125 000 $.
RIPR art. 88(1)

qualifying Canadian business

A business operated in Canada by an entrepreneur other than a business operated primarily for the purpose of deriving investment income, such as interest, dividends or capital gains for which there is in any year within the period of three years after the day the entrepreneur becomes a permanent resident documentary evidence of any two of the following: the percentage of equity multiplied by the number of full-time job equivalents is equal to or greater than two full-time job equivalents per year; the percentage of equity multiplied by the total annual sales is equal to or greater than $250,000; the percentage of equity multiplied by the net income in the year is equal to or greater than $25,000; and the percentage of equity multiplied by the net assets at the end of the year is equal to or greater than $125,000.
IRPR s. 88(1)

entrer au Canada

L'étranger ne peut entrer au Canada pour y travailler que s'il a préalablement obtenu un permis de travail.
RIPR art. 8(1)

enter Canada

A foreign national may not enter Canada to work without first obtaining a work permit.
IRPR s. 8(1)

époux (n.m.)

Pour l'application du présent règlement, l'étranger n'est pas considéré comme étant l'époux, le conjoint de fait, le partenaire conjugal ou l'enfant adoptif d'une personne si le mariage, la relation des conjoints de fait ou des partenaires conjugaux ou l'adoption n'est pas authentique et vise principalement l'acquisition d'un statut ou d'un privilège aux termes de la Loi.
RIPR art. 4

spouse

For the purposes of these Regulations, no foreign national shall be considered a spouse, a common-law partner, a conjugal partner or an adopted child of a person if the marriage, common-law partnership, conjugal partnership or adoption is not genuine or was entered into primarily for the purpose of acquiring any status or privilege under the Act.
IRPR s. 4

époux qui accompagne le travailleur qualifié (n.m.)

Pour l'application de l'alinéa (1)a), l'agent évalue les diplômes de l'époux ou du conjoint de fait qui accompagne le travailleur qualifié comme s'il s'agissait du travailleur qualifié.
RIPR art. 83(2)

skilled worker's accompanying spouse

For the purposes of paragraph (1)(a), an officer shall evaluate the educational credentials of a skilled worker's accompanying spouse or accompanying common-law partner as if the spouse or common-law partner were a skilled worker.
IRPR s. 83(2)

équipe amateure canadienne (n.f.)

À titre de participant indépendant ou de membre d'une équipe étrangère ou d'une équipe amateure canadienne, prenant part au Canada à des activités ou à des manifestations sportives [...]
RIPR art. 186h)

Canadian amateur team

As participant in sports activities or events, in Canada, either as an individual participant or as a member of a foreign-based team or Canadian amateur team ...
IRPR s. 186(h)

équivalent d'emploi à temps plein (n.m.)

Correspond à 1950 heures d'emploi rémunéré.
RIPR art. 88(1)

full-time job equivalent

1,950 hours of paid employment.
IRPR s. 88(1)

erroné en droit, en fait ou en droit et en fait

Il est fait droit à l'appel sur preuve qu'au moment où il en est disposé : la décision attaquée est erronée en droit, en fait ou en droit et en fait.
LIPR art. 67(1)a)

wrong in law or fact or mixed law and fact

To allow an appeal, the Immigration Appeal Division must be satisfied that, at the time that the appeal is disposed of, the decision appealed is wrong in law or fact or mixed law and fact.
IRPA s. 67(1)(a)

espace de transit isolé (n.m.)

Espace d'un aéroport séparant physiquement de tous les autres passagers et biens les passagers en transit, les passagers en transit bénéficiant d'un précontrôle et les biens précontrôlés ou en transit.
RIPR art. 2

sterile transit area

An area in an airport where in-transit passengers, in-transit preclearance passengers or goods that are in transit or precontrolled are physically separated from other passengers and goods.
IRPR s. 2

établir en permanence

L'étranger ne peut entrer au Canada pour s'y établir en permanence que s'il a préalablement obtenu un visa de résident permanent.
RIPR art. 6

remain on a permanent basis

A foreign national may not enter Canada to remain on a permanent basis without first obtaining a permanent resident visa.
IRPR s. 6

établir l'identité

L'agent peut exiger ou obtenir du résident permanent ou de l'étranger qui fait l'objet d'une arrestation, d'une mise en détention, d'un contrôle ou d'une mesure de renvoi tous éléments, dont la photographie et la dactyloscopie, en vue d'établir son identité et vérifier s'il se conforme à la présente loi.
LIPR art. 16(3)

establish identity

An officer may require or obtain from a permanent resident or a foreign national who is arrested, detained or subject to a removal order, any evidence, photographic, fingerprint or otherwise that may be used to establish their identity or compliance with this Act.
IRPA s. 16(3)

établissement de détention (n.m.)

Le genre d'établissement de détention prévu et les conditions de détention.
RIPR art. 249f)

detention facility

The type of detention facility envisaged and the conditions of detention.
IRPR s. 249(f)

étranger (n.m.)

L'étranger peut travailler au Canada sans permis de travail [...] a) à titre de visiteur commercial au Canada au sens de l'article 187.
RIPR art. 186

Personne autre qu'un citoyen canadien ou un résident permanent; la présente définition vise également les apatrides.
LIPR art. 2(1)

foreign national

A foreign national may work in Canada without a work permit ... (a) as a business visitor to Canada within the meaning of section 187.
IRPR s. 186

A person who is not a Canadian citizen or a permanent resident, and includes a stateless person.
IRPA art. 2(1)

étranger au Canada (n.m.)**; étranger qui se trouve au Canada** (n.m.)

L'étranger au Canada devient résident permanent si, à l'issue d'un contrôle, les éléments suivants sont établis [...] il en a fait la demande au titre d'une des catégories prévues au paragraphe (2) [...]
RIPR art. 72(1)

Dans le cas où l'application des alinéas 72(1)a), c) et d) est levée en vertu du paragraphe 25(1) de la Loi à l'égard de l'étranger qui se trouve au Canada et qui a fait les demandes visées à l'article 66, celui-ci devient résident permanent [...]
RIPR art. 68

foreign national in Canada

A foreign national in Canada becomes a permanent resident ...
IRPR s. 72(1)

If an exemption from paragraphs 72(1)(a), (c) and (d) is granted under subsection 25(1) of the Act with respect to a foreign national in Canada who has made the applications referred to in section 66, the foreign national becomes a permanent resident if, following an examination, it is established that the foreign national meets the requirements set out in paragraphs 72 (1)(b) and (e) ...
IRPR s. 68

étranger interdit de territoire (n.m.)

L'étranger interdit de territoire au titre de l'article 41 de la Loi parce qu'il ne satisfait pas aux exigences de l'article ou des paragraphes (1) [...]
RIPR art. 279(1)a)

Le ministre peut, en se fondant sur les facteurs ci-après, exiger d'un transporteur commercial qu'il fournisse une garantie d'exécution de ses obligations aux termes des paragraphes 148(1)a) à g) de la Loi [...] le fait qu'il ait amené au Canada un étranger interdit de territoire.
RIPR art. 283(1)c)

foreign national who is inadmissible; inadmissible foreign national

A foreign national who is inadmissible under section 41 of the Act for failing to meet the requirements of section or subsection (1) ...
IRPR s. 279(1)(a)

The Minister may, on the basis of the following factors, require a commercial transporter to provide security for compliance with its obligations under paragraph 148(1)(a) to (g) of the Act ... whether the transporter has carried an inadmissible foreign national to Canada.
IRPR s. 283(1)(c)

étranger parrainé (n.m.)

Sous réserve du paragraphe (2), le répondant s'engage à rembourser à Sa Majesté du chef du Canada ou de la province en cause les prestations fournies à titre d'assistance sociale à l'étranger parrainé, ou pour son compte, ou aux membres de la famille de celui-ci, ou pour leur compte.
RIPR art. 132(1)

sponsored foreign national

Subject to subsection (2), the sponsor's undertaking obliges the sponsor to reimburse Her Majesty in right of Canada or a province for every benefit provided as social assistance to or on behalf of the sponsored foreign national and their family members during the period.
IRPR s. 132(1)

étranger qui se trouve au Canada (n.m.)
VOIR **étranger au Canada** (n.m.)

étranger qui se trouve hors du Canada (n.m.)

La demande faite par un étranger en vertu du paragraphe 25(1) de la Loi doit être faite par écrit et accompagnée d'une demande de séjour à titre de résident permanent ou, dans le cas de l'étranger qui se trouve hors du Canada, d'une demande de visa de résident permanent.
RIPR art. 66

foreign national outside Canada

A request made by a foreign national under subsection 25(1) of the Act must be made as an application in writing accompanied by an application to remain in Canada as a permanent resident or, in the case of a foreign national outside Canada, an application for a permanent resident visa.
IRPR s. 66

étude de la recevabilité (n.f.)

L'agent sursoit à l'étude de la recevabilité dans les cas suivants : le cas a déjà été déféré à la Section de l'immigration pour constat d'interdiction de territoire pour raison de sécurité ou pour atteinte aux droits humains ou internationaux, grande criminalité ou criminalité organisée.
LIPR art. 100(2)

consideration of the eligibility

The officer shall suspend consideration of the eligibility of the person's claim if a report has been referred for a determination, at an admissibility hearing, of whether the person is inadmissible on grounds of security, violating human or international rights, serious criminality or organized criminality.
IRPA s. 100(2)

étude du milieu familial (**des parents adoptifs**) (n.f.)

Des autorités compétentes ont fait ou ont approuvé une étude du milieu familial des parents adoptifs.
RIPR art. 117(3)a)

home study (**of adoptive parents**)

A competent authority has conducted or approved a home study of the adoptive parents.
IRPR s. 117(3)(a)

études (n.f.plur.)

Le travailleur qualifié accumule le nombre minimum de points visé au paragraphe (2), au titre des facteurs suivants [...] les études, aux termes de l'article 78, la compétence dans les langues officielles du Canada [...]
RIPR art. 76(1)a)(i)

education

The skilled worker must be awarded not less than the minimum number of required points referred to in subsection (2) on the basis of the following factors, namely, education, in accordance with section 78, proficiency in the official languages of Canada ...
IRPR s. 76(1)(a)(i)

étudiant admissible (n.m.)

L'alinéa a) de la définition de « étudiant admissible », au paragraphe 2(1) de la Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants, est remplacé par ce qui suit : a) est un citoyen canadien ou un résident permanent au sens du paragraphe 2(1) de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* [...]
LIPR art. 219

qualifying student

Paragraph (a) of the definition "qualifying student" in subsection 2(1) of the *Canada Student Financial Assistance Act* is replaced by the following: (a) who is a Canadian citizen or a permanent resident within the meaning of subsection 2(1) of the *Immigration and Refugee Protection Act* ...
IRPA s. 219

évader d'un lieu de détention, s'

Le fait de s'être dérobé au contrôle ou de s'être évadé d'un lieu de détention, ou toute tentative à cet égard.
RIPR art. 245e)

escape from custody

Any previous avoidance of examination or escape from custody, or any previous attempt to do so.
IRPR s. 245(e)

évaluation (n.f.)

Avant de prendre sa décision accueillant ou rejetant la demande de protection du demandeur visé au paragraphe 112(3) de la Loi, le ministre tient compte des évaluations visées au paragraphe (2) et de toute réplique écrite du demandeur à l'égard de ces évaluations, reçue dans les quinze jours suivant la réception de celles-ci.
RIPR art. 172(1)

assessment[3]

Before making a decision to allow or reject the application of an applicant described in subsection 112(3) of the Act, the Minister shall consider the assessments referred to in subsection (2) and any written response of the applicant to the assessments that is received within 15 days after the applicant is given the assessments.
IRPR s. 172(1)

évaluation des risques avant renvoi (n.f.)
VOIR **examen des risques avant renvoi** (n.m.)

évaluation médicale des dossiers (n.f.)

Pour l'application du paragraphe 16(2)b) de la Loi, visite médicale s'entend notamment d'un ou de plusieurs des actes médicaux suivants : l'examen physique; l'examen de l'état de santé mentale; l'examen des antécédents médicaux; l'analyse de laboratoire; le test visant à un diagnostic médical; l'évaluation médicale des dossiers concernant le demandeur.
RIPR art. 29f)

medical assessment of records

For the purposes of paragraph 16(2)(b) of the Act, a medical examination includes any or all of the following: physical examination; mental examination; review of past medical history; laboratory test; diagnostic test; and medical assessment of records respecting the applicant.
IRPR s. 29(f)

évalué en conformité avec l'article, être

N'est pas évalué en conformité avec l'article l'étranger qui est un travailleur autonome sélectionné par une province et qui, à la fois : a) entend résider dans cette province; b) est visé par un certificat de sélection délivré par cette province.
RIPR art. 101

to be assessed in accordance with section

A foreign national who is a self-employed person selected by a province shall not be assessed in accordance with section if they (a) intend to reside in that province; and (b) are named in a selection certificate issued to them by that province.
IRPR s. 101

examen de la demande[1] (n.m.)

L'article 78 s'applique à l'examen de la demande, avec les adaptations nécessaires, la mention de juge valant mention de la section compétente de la Commission.
LIPR art. 86(2)

determination of an application

Section 78 applies to the determination of the application, with any modifications that the circumstances require, including that a reference to "judge" be read as a reference to the applicable Division of the Board.
IRPA s. 86(2)

examen de la demande[2] (n.m.)

Les règlements régissant ces matières, et notamment tout règlement concernant l'examen au Canada de certaines demandes pour devenir résident permanent ou concernant des étrangers dont la sélection est faite sur la base de placements au Canada [...]
LIPR art. 8(2)b)

examination of application

Regulations governing those matters, including regulations respecting the examination in Canada of applications to become a permanent resident, or respecting the foreign nationals who may be selected on the basis of an investment in Canada ...
IRPA s. 8(2)(b)

examen de l'état de santé mentale (n.m.)

Pour l'application du paragraphe 16(2) de la Loi, visite médicale s'entend notamment d'un ou de plusieurs des actes médicaux suivants : l'examen physique; l'examen de l'état de santé mentale; l'examen des antécédents médicaux; l'analyse de laboratoire; le test visant à un diagnostic médical; l'évaluation médicale des dossiers concernant le demandeur.
RIPR art. 29b)

mental examination

For the purposes of paragraph 16(2)(b) of the Act, a medical examination includes any or all of the following: physical examination; mental examination; review of past medical history; laboratory test; diagnostic test; and medical assessment of records respecting the applicant.
IRPR s. 29(b)

examen des antécédents médicaux (n.m.)

Pour l'application du paragraphe 16(2) de la Loi, visite médicale s'entend notamment d'un ou de plusieurs des actes médicaux suivants : l'examen physique; l'examen de l'état de santé mentale; l'examen des antécédents médicaux; l'analyse de laboratoire; le test visant à un diagnostic médical; l'évaluation médicale des dossiers concernant le demandeur.
RIPR art. 29c)

review of past medical history

For the purposes of paragraph 16(2)(b) of the Act, a medical examination includes any or all of the following: physical examination; mental examination; review of past medical history; laboratory test; diagnostic test; and medical assessment of records respecting the applicant.
IRPR s. 29(c)

examen des demandes d'asile (n.m.)

Les règlements régissent l'application des articles 100 et 101, définissent, pour l'application de la présente loi, les termes qui y sont employés et, en vue du partage avec d'autres pays de la responsabilité de l'examen des demandes d'asile, prévoient notamment : la désignation des pays qui se conforment à l'article 33 de la Convention sur les réfugiés et à l'article 3 de la Convention contre la torture.
LIPR art. 102(1)

consideration of refugee claims

The regulations may govern matters relating to the application of sections 100 and 101, may, for the purposes of this Act, define the terms used in those sections and, for the purpose of sharing responsibility with governments of foreign states for the consideration of refugee claims, may include provisions designating countries that comply with Article 33 of the Refugee Convention and Article 3 of the Convention Against Torture.
IRPA s. 102(1)

examen des pièces (n.m.)

La Section d'appel a les attributions d'une juridiction supérieure sur toute question relevant de sa compétence et notamment pour la comparution et l'interrogatoire des témoins, la prestation de serment, la production et l'examen des pièces, ainsi que l'exécution de ses décisions.
LIPR art. 174(2)

inspection of documents

The Immigration Appeal Division has all the powers, rights and privileges vested in a superior court of record with respect to any matter necessary for the exercise of its jurisdiction, including the swearing and examination of witnesses, the production and inspection of documents and the enforcement of its orders.
IRPA s. 174(2)

examen des risques avant renvoi (n.m.)**; évaluation des risques avant renvoi** (n.f.)

Un processus officiel d'évaluation des risques avant le renvoi, visant à examiner si des circonstances nouvelles représentent des risques en cas de renvoi de l'intéressé [...]
préambule LIPR

NOTA À la section 3 de la Loi, l'équivalent « examen des risques avant renvoi » est préférable.

pre-removal risk assessment

Formalization of a pre-removal risk assessment to review changed circumstances related to risk of return ...
IRPA Preamble

examen physique (n.m.)

Pour l'application du paragraphe 16(2)b) de la Loi, visite médicale s'entend notamment d'un ou de plusieurs des actes médicaux suivants : l'examen physique; l'examen de l'état de santé mentale; l'examen des antécédents médicaux; l'analyse de laboratoire; le test visant à un diagnostic médical; l'évaluation médicale des dossiers concernant le demandeur.
RIPR art. 29a)

physical examination

For the purposes of paragraph 16(2)(b) of the Act, a medical examination includes any or all of the following: physical examination; mental examination; review of past medical history; laboratory test; diagnostic test; and medical assessment of records respecting the applicant.
IRPR s. 29(a)

exclusion (n.f.)
VOIR **mesure d'exclusion** (n.f.)

exécuter les mesures, mandats et autres décisions écrites

Les agents de la paix et les responsables immédiats d'un poste d'attente doivent, sur ordre de l'agent, exécuter les mesures, mandats et autres décisions écrites prises au titre de la présente loi en vue de l'arrestation, de la garde ou du renvoi.
LIPR art. 142

execute any warrant or written order

Every peace officer and every person in immediate charge or control of an immigrant station shall, when so directed by an officer, execute any warrant or written order issued under this Act for the arrest, detention or removal from Canada of any permanent resident or foreign national.
IRPA s. 142

exécution des décisions (n.f.)

La Section d'appel a les attributions d'une juridiction supérieure sur toute question relevant de sa compétence et notamment pour la comparution et l'interrogatoire des témoins, la prestation de serment, la production et l'examen des pièces, ainsi que l'exécution de ses décisions.
LIPR art. 174(2)

enforcement of orders

The Immigration Appeal Division has all the powers, rights and privileges vested in a superior court of record with respect to any matter necessary for the exercise of its jurisdiction, including the swearing and examination of witnesses, the production and inspection of documents and the enforcement of its orders.
IRPA s. 174(2)

exécution du contrôle (n.f.)

Les règlements régissent l'application de la présente section et portent notamment sur l'exécution du contrôle.
LIPR art. 17

conduct of the examinations

The regulations may provide for any matter relating to the application of this Division, and may include provisions respecting the conduct of examinations.
IRPA s. 17

exécution d'une mesure de renvoi (n.f.)

Une décision judiciaire n'a pas pour effet direct d'empêcher l'exécution de la mesure de renvoi s'il existe un accord entre le procureur général du Canada ou d'une province et le ministère prévoyant le retrait ou la suspension des accusations au pénal contre l'étranger au moment du renvoi.
RIPR art. 234

enforcement of a removal order

A decision made in a judicial proceeding would not be directly contravened by the enforcement of a removal order if there is an agreement between the Department and the Attorney General of Canada or the attorney general of a province that criminal charges will be withdrawn or stayed on the removal of the person from Canada.
IRPR s. 234

exécution d'une mesure d'exclusion (n.f.)

Pour l'application du paragraphe 52(1) de la Loi, l'expiration d'une période de un an ou de deux ans dans le cas visé au paragraphe (3) du présent article suivant l' exécution d'une mesure d'exclusion est un cas prévu par règlement qui dispense l'étranger qui y est visé de l'obligation d'obtenir une autorisation pour revenir au Canada.
RIPR art. 225(2)

enforcement of an exclusion order

For the purposes of subsection 52(1) of the Act, the expiry of a one-year period following the enforcement of an exclusion order, or a two-year period if subsection (3) applies, is prescribed as a circumstance that does not oblige the foreign national to obtain an authorization in order to return to Canada.
IRPR s. 225(2)

exécutoire

La mesure de renvoi est exécutoire depuis sa prise d'effet dès lors qu'elle ne fait pas l'objet d'un sursis.
LIPR art. 48(1)

Le permis de travail devient invalide lorsqu'il expire ou lorsqu'une mesure de renvoi visant son titulaire devient exécutoire.
RIPR art. 209

enforceable

A removal order is enforceable if it has come into force and is not stayed.
IRPA s. 48(1)

A work permit becomes invalid when it expires or when a removal order that is made against the permit holder becomes enforceable.
IRPR s. 209

exercice légitime de libertés publiques relatives à des activités syndicales ou à la dissidence (n.m.)

[...] il est détenu ou emprisonné dans ce pays, ou l'a été, que ce soit ou non au titre d'un acte d'accusation, ou il y fait ou y a fait périodiquement l'objet de quelque autre forme de répression pénale, en raison d'actes commis hors du Canada qui seraient considérés, au Canada, comme une expression légitime de la liberté de pensée ou comme l'exercice légitime de libertés publiques relatives à des activités syndicales ou à la dissidence [...]
RIPR art. 148(1)b)(ii)

legitimate exercise of civil rights pertaining to dissent or trade union activity

... they ... have been or are being detained or imprisoned with or without charges, or subjected to some other form of penal control, as a direct result of an act committed outside Canada that would, in Canada, be a legitimate expression of freedom of thought or a legitimate exercise of civil rights pertaining to dissent or trade union activity ...
IRPR s. 148(1)(b)(ii)

exigences applicables au parrainage (n.f.)

Les visa et autres documents [...] ne peuvent être délivrés à l'étranger dont le répondant ne se conforme pas aux exigences applicables au parrainage.
LIPR art. 11(2)

sponsorship requirements

The officer may not issue a visa or other document to a foreign national whose sponsor does not meet the sponsorship requirements of this Act.
IRPA s. 11(2)

expérience dans l'exploitation d'une entreprise (n.f.)

S'agissant d'un investisseur, autre qu'un investisseur sélectionné par une province, s'entend : (i) soit de la gestion d'une entreprise admissible et du contrôle d'un pourcentage des capitaux propres de celle-ci pendant au moins deux ans au cours de la période commençant cinq ans avant la date où la demande de visa de résident permanent est faite et prenant fin à la date où il est statué sur celle-ci, (ii) soit de la direction de personnes exécutant au moins cinq équivalents d'emploi à temps plein par an dans une entreprise pendant au moins deux ans au cours de la période commençant cinq ans avant la date où la demande de visa de résident permanent est faite et prenant fin à la date où il est statué sur celle-ci; s'agissant d'un entrepreneur, autre qu'un entrepreneur sélectionné par une province, s'entend de la gestion d'une entreprise admissible et du contrôle d'un pourcentage des capitaux propres de celle-ci pendant au moins deux ans au cours de la période commençant cinq ans avant la date où la demande de visa de résident permanent est faite et prenant fin à la date où il est statué sur celle-ci; s'agissant d'un investisseur sélectionné par une province ou d'un entrepreneur sélectionné par une province, s'entend de l'expérience évaluée conformément au droit provincial.
RIPR art. 88(1)

business experience

In respect of an investor, other than an investor selected by a province, means (i) the management of a qualifying business and the control of a percentage of equity of the qualifying business for at least two years in the period beginning five years before the date of application for a permanent resident visa and ending on the day a determination is made in respect of the application, or (ii) the management of at least five full-time job equivalents per year in a business for at least two years in the period beginning five years before the date of application for a permanent resident visa and ending on the day a determination is made in respect of the application; an entrepreneur, other than an entrepreneur selected by a province, means the management of a qualifying business and the control of a percentage of equity of the qualifying business for at least two years in the period beginning five years before the date of application for a permanent resident visa and ending on the day a determination is made in respect of the application; and an investor selected by a province or an entrepreneur selected by a province, has the meaning provided by the laws of the province and is calculated in accordance with the laws of the province.
IRPR s. 88(1)

expérience utile (n.f.)

S'agissant d'un travailleur autonome autre qu'un travailleur autonome sélectionné par une province, s'entend : d'un travail autonome relatif à des activités culturelles ou sportives effectué pendant au moins deux ans au cours de la période commençant cinq ans avant la date où la demande de visa de résident permanent est faite et prenant fin à la date où il est statué sur celle-ci, de la participation à des activités visées au sous alinéa (i) à l'échelle internationale pour une durée d'au moins deux ans au cours de la période commençant cinq ans avant la date où la demande de visa de résident permanent est faite et prenant fin à la date où il est statué sur celle-ci, de l'expérience dans la gestion d'une ferme pendant au moins deux ans au cours de la période commençant cinq ans avant la date où la demande de visa de résident permanent est faite et prenant fin à la date où il est statué sur celle-ci; s'agissant d'un travailleur autonome sélectionné par une province, s'entend de l'expérience évaluée conformément au droit provincial.
RIPR art. 88(1)

relevant experience

In respect of a self-employed person, other than a self-employed person selected by a province, means at least two years of one of the following types of experience in the period beginning five years before the date of application for a permanent resident visa and ending on the day a determination is made in respect of the application, namely, self-employment in cultural activities or in athletics, participation at a world-class level in cultural activities or athletics, or farm management experience; and a self-employed person selected by a province, has the meaning provided by the laws of the province.
IRPR s. 88(1)

expiration (n.f.)

L'étranger peut demander le renouvellement de son permis d'études si : d'une part, il en fait la demande avant l'expiration de son permis d'études; d'autre part, il s'est conformé aux conditions qui lui ont été imposées à son entrée au Canada.
RIPR art. 217(1)a)

expiry

A foreign national may apply for the renewal of their study permit if the application is made before the expiry of their study permit; and they have complied with all conditions imposed on their entry into Canada.
IRPR s. 217(1)(a)

expulsion (n.f.)**; mesure d'expulsion** (n.f.)

Les mesures de renvoi sont de trois types : interdiction de séjour, exclusion, expulsion.
RIPR art. 223

L'étranger visé par une mesure d'interdiction de séjour doit satisfaire aux exigences prévues aux alinéas (1)a) à c) au plus tard trente jours après que la mesure devient exécutoire, à défaut de quoi la mesure devient une mesure d'expulsion.
RIPR art. 224(2)

deportation order

There are three types of removal orders, namely, departure orders, exclusion orders and deportation orders.
IRPR s. 223

A foreign national who is issued a departure order must meet the requirements set out in paragraphs (1)(a) to (c) within 30 days after the order becomes enforceable, failing which the departure order becomes a deportation order.
IRPR s. 224(2)

F

facteurs réglementaires (n.m.)

Une audience peut être tenue si le ministre l'estime requis compte tenu des facteurs réglementaires.
LIPR art. 113b)

prescribed factors

A hearing may be held if the Minister, on the basis of prescribed factors, is of the opinion that a hearing is required.
IRPA s. 113(b)

failli non libéré (n.m.)

Le répondant n'a pas été un failli non libéré aux termes de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*.
RIPR art. 133(1)h)(i)

undischarged bankrupt

The sponsor is not an undischarged bankrupt under the *Bankruptcy and Insolvency Act*.
IRPR s. 133(1)(h)(i)

faire déposer tout projet de règlement

Le ministre fait déposer tout projet de règlement pris en vertu des articles 17, 32, 53, 61, 102, 116 et 150 devant chaque chambre du Parlement et la chambre renvoie ce projet de règlement à son comité compétent.
LIPR art. 5(2)

cause a copy of each proposed regulation to be laid

The Minister shall cause a copy of each proposed regulation made pursuant to sections 17, 32, 53, 61, 102, 116 and 150 to be laid before each House of Parliament, and each House shall refer the proposed regulation to the appropriate Committee of that House.
IRPA s. 5(2)

faire l'objet d'un contrôle

La section peut ordonner la mise en détention du résident permanent ou de l'étranger sur preuve qu'il fait l'objet d'un contrôle, d'une enquête ou d'une mesure de renvoi.
LIPR art. 57(2)

to be the subject of an examination

The Immigration Division may order the detention of a permanent resident or a foreign national if it is satisfied that the permanent resident or the foreign national is the subject of an examination or an admissibility hearing or is subject to a removal order.
IRPA s. 57(2)

faire l'objet d'une arrestation

Pour l'application de l'alinéa 149b) de la Loi, l'intéressé s'entend de la personne qui fait l'objet d'une arrestation, d'un rapport d'interdiction de territoire ou d'une mesure de renvoi.
LIPR art. 270

to be subject to an arrest

For the purposes of paragraph 149(b) of the Act, the person to whom it relates means a person who is subject to an inadmissibility report, arrest or a removal order.
IRPA s. 270

faire l'objet d'une mesure de renvoi

Pour l'application de l'alinéa 149b) de la Loi, l'intéressé s'entend de la personne qui fait l'objet d'une arrestation, d'un rapport d'interdiction de territoire ou d'une mesure de renvoi.
LIPR art. 270

to be subject to a removal order

For the purposes of paragraph 149(b) of the Act, the person to whom it relates means a person who is subject to an inadmissibility report, arrest or a removal order.
IRPA s. 270

faire l'objet d'une mesure de renvoi exécutoire

Le transporteur est tenu de transporter l'étranger faisant l'objet d'une mesure de renvoi exécutoire, peu importe où ce dernier se trouve au Canada, jusqu'au véhicule qui servira à le faire sortir du Canada.
RIPR art. 273(2)

to be subject to an enforceable removal order

The transporter must transport a foreign national who is subject to an enforceable removal order from wherever the foreign national is situated in Canada to the vehicle in which they will be carried to another country.
IRPR s. 273(2)

faire l'objet d'un rapport

L'agent ou la Section de l'immigration peut imposer les conditions qu'il estime nécessaires, notamment la remise d'une garantie d'exécution, au résident permanent ou à l'étranger qui fait l'objet d'un rapport ou d'une enquête ou, étant au Canada, d'une mesure de renvoi.
LIPR art. 44(3)

to be the subject of a report

An officer or the Immigration Division may impose any conditions, including the payment of a deposit or the posting of a guarantee for compliance with the conditions, that the officer or the Division considers necessary on a permanent resident or a foreign national who is the subject of a report, an admissibility hearing or, being in Canada, a removal order.
IRPA s. 44(3)

faire l'objet d'un rapport d'interdiction de territoire

Pour l'application de l'alinéa 149b) de la Loi, l'intéressé s'entend de la personne qui fait l'objet d'une arrestation, d'un rapport d'interdiction de territoire ou d'une mesure de renvoi.
RIPR art. 270

to be subject to an inadmissibility report

For the purposes of paragraph 149(b) of the Act, the person to whom it relates means a person who is subject to an inadmissibility report, arrest or a removal order.
IRPR s. 270

faire l'objet d'un sursis

La mesure de renvoi est exécutoire depuis sa prise d'effet dès lors qu'elle ne fait pas l'objet d'un sursis.
LIPR art. 48(1)

to be stayed

A removal order is enforceable if it has come into force and is not stayed.
IRPA s. 48(1)

faire prêter serment

L'agent peut faire prêter serment et recueillir des témoignages ou éléments de preuve sous serment dans toute affaire relevant de la présente loi.
LIPR art. 141

administer oaths

Every officer has the authority to administer oaths and to take and receive evidence under oath on any matter arising out of this Act.
IRPA s. 141

faire sortir l'étranger du Canada; transporter l'étranger hors du Canada

Lorsque l'étranger qui cherche à entrer au Canada est visé par une mesure de renvoi et qu'un transporteur est ou peut être tenu, en vertu de la Loi, de le faire sortir du Canada, l'agent avise le transporteur qu'il est ou peut être tenu de le transporter ou de le faire transporter hors du Canada.
RIPR art. 276(1)

carry the foreign national from Canada

When a foreign national seeking to enter Canada is made subject to a removal order and a transporter is or might be required under the Act to carry that foreign national from Canada, an officer shall notify the transporter that it is or might be required to carry that foreign national from Canada.
IRPR s. 276(1)

faire une demande; demander

Sous réserve du paragraphe (3), toute personne qui fait une demande de carte de résident permanent doit la faire pour elle-même et la signer.
RIPR art. 57(1)

apply

Subject to subsection (3), every person who applies for a permanent resident card must make and sign the application on their own behalf.
IRPR s. 57(1)

L'étranger qui demande un visa de résident permanent ou qui demande de séjourner au Canada à titre de résident permanent ainsi que les membres de sa famillle, qu'ils l'accompagnent ou non [...]
RIPR art. 30(1)a)

Foreign nationals who are applying for a permanent resident visa or applying to remain in Canada as a permanent resident as well as their family members, whether accompanying or not ...
IRPR s. 30(1)(a)

faire une présentation erronée sur un fait important

Emportent interdiction de territoire pour fausses déclarations les faits suivants : directement ou indirectement, faire une présentation erronée sur un fait important quant à un objet pertinent, ou une réticence sur ce fait, ce qui entraîne ou risque d'entraîner une erreur dans l'application de la présente loi.
LIPR art. 40(1)a)

misrepresent material facts

A permanent resident or a foreign national is inadmissible for misrepresentation for directly or indirectly misrepresenting or withholding material facts relating to a relevant matter that induces or could induce an error in the administration of this Act.
IRPA s. 40(1)(a)

fait de se dérober au contrôle (n.m.)

Pour l'application de l'alinéa 244a), les critères sont les suivants [...] le fait de s'être dérobé au contrôle ou de s'être évadé d'un lieu de détention [...]
RIPR art. 245e)

avoidance of examination

For the purposes of paragraph 244(a), the factors are the following ... any previous avoidance of examination or escape from custody ...
IRPR s. 245(e)

fait de s'être conformé librement (n.m.)

Le fait de s'être conformé librement à l'obligation de comparaître lors d'une instance en immigration ou d'une instance criminelle [...]
LIPR art. 245c)

voluntary compliance

Voluntary compliance with any previously required appearance at an immigration or criminal proceeding ...
IRPA s. 245(c)

fardeau excessif (n.m.)

Se dit : de toute charge pour les services sociaux ou les services de santé dont le coût prévisible dépasse la moyenne, par habitant au Canada, des dépenses pour les services de santé et pour les services sociaux sur une période de cinq années consécutives suivant la plus récente visite médicale exigée par le présent règlement ou, s'il y a lieu de croire que des dépenses importantes devront probablement être faites après cette période, sur une période d'au plus dix années consécutives; de toute charge pour les services sociaux ou les services de santé qui viendrait allonger les listes d'attente actuelles et qui augmenterait le taux de mortalité et de morbidité au Canada vu l'impossibilité d'offrir en temps voulu ces services aux citoyens canadiens ou aux résidents permanents.
RIPR art. 1(1)

excessive demand

A demand on health services or social services for which the anticipated costs would likely exceed average Canadian per capita health services and social services costs over a period of five consecutive years immediately following the most recent medical examination required by these Regulations, unless there is evidence that significant costs are likely to be incurred beyond that period, in which case the period is no more than 10 consecutive years; or a demand on health services or social services that would add to existing waiting lists and would increase the rate of mortality and morbidity in Canada as a result of the denial or delay in the provision of those services to Canadian citizens or permanent residents.
IRPR s. 1(1)

fausse déclaration (n.f.)

L'étranger fait partie de la catégorie des aides familiaux si les exigences suivantes sont satisfaites : son entrée au Canada en qualité d'aide familial ne résulte pas de fausses déclarations portant sur ses études, sa formation ou son expérience.
RIPR art. 113f)

misrepresentation

A foreign national becomes a member of the live-in caregiver class if they did not enter Canada as a live-in caregiver as a result of a misrepresentation concerning their education, training or experience.
IRPR s. 113(f)

Fiche relative au droit d'établissement (n.f.)

Une copie certifiée conforme de l'un des documents suivants : le formulaire IMM1000 intitulé « Fiche relative au droit d'établissement » dont le demandeur est titulaire [...]
RIPR art. 56(2)d)(i)

Record of Landing

A certified copy of the form IMM1000, entitled "Record of Landing", held by the applicant ...
IRPR s. 56(2)(d)(i)

fille à charge (n.f.)

La personne qui, avant l'entrée en vigueur du présent article, a fait une demande au titre de l'ancienne loi n'est pas tenue de mentionner dans sa demande, s'il ne l'accompagne pas, son conjoint de fait ou tout enfant qui est un enfant à charge au sens du paragraphe (1) du présent règlement qui n'est pas une fille à charge ou un fils à charge au sens du paragraphe 2(1) de l'ancien règlement.
RIPR art. 352

dependent daughter

A person is not required to include in an application a non-accompanying common-law partner or a non-accompanying child who is not a dependent son or a dependent daughter within the meaning of subsection 2(1) of the former Regulations.
IRPR s. 352

fils à charge (n.m.)

La personne qui, avant l'entrée en vigueur du présent article, a fait une demande au titre de l'ancienne loi n'est pas tenue de mentionner dans sa demande, s'il ne l'accompagne pas, son conjoint de fait ou tout enfant qui est un enfant à charge au sens du paragraphe (1) du présent règlement qui n'est pas une fille à charge ou un fils à charge au sens du paragraphe 2(1) de l'ancien règlement.
RIPR art. 352

dependent son

A person is not required to include in an application a non-accompanying common-law partner or a non-accompanying child who is not a dependent son or a dependent daughter within the meaning of subsection 2(1) of the former Regulations.
IRPR s. 352

fonctionnaire (n.é.)

L'étranger peut travailler au Canada sans permis de travail : à titre de représentant étranger dûment accrédité par le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, se trouvant au Canada dans le cadre de fonctions officielles en tant qu'agent diplomatique, fonctionnaire consulaire, représentant ou fonctionnaire d'un pays étranger, des Nations Unies ou de l'un de ses organismes ou de tout autre organisme international dont le Canada est membre.
RIPR art. 186b)

official (n.)

A foreign national may work in Canada without a work permit as a foreign representative, if they are properly accredited by the Department of Foreign Affairs and International Trade and are in Canada to carry out official duties as a diplomatic agent, consular officer, representative or official of a country other than Canada, of the United Nations or any of its agencies or of any international organization of which Canada is a member.
IRPR s. 186(b)

fonctionnaire d'un pays étranger (n.é.)

L'étranger peut étudier au Canada sans permis d'études dans les cas suivants : il est membre de la famille ou membre du personnel privé d'un représentant étranger qui est au Canada et qui est dûment accrédité par le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international pour exercer ses fonctions officielles en tant qu'agent diplomatique, fonctionnaire consulaire, un représentant ou fonctionnaire d'un pays étranger, des Nations Unies ou de l'un de ses organismes ou de tout autre organisme international dont le Canada est membre.
RIPR art. 188(1)a)

official of a country other than Canada

A foreign national may study in Canada without a study permit if they are a family member or a member of the private staff of a foreign representative who is properly accredited by the Department of Foreign Affairs and International Trade and who is in Canada to carry out official duties as a diplomatic agent, consular officer, representative or official of a country other than Canada, of the United Nations or any of its agencies or of any international organization of which Canada is a member.
IRPR s. 188(1)(a)

fonds agréé (n.m.)

Fonds agréé par le ministre en vertu de l'article.
RIPR art. 88(1)

approved fund

A fund that is approved by the Minister under section.
IRPR s. 88(1)

fonds de capital-risque (n.m.)

Les dispositions de l'ancien règlement applicables aux demandeurs de visa d'immigrant à titre d'investisseur, aux investisseurs, aux investisseurs d'une province, aux gestionnaires, aux dépositaires, aux entreprises admissibles, aux entreprises agréées, aux fonds, aux fonds agréés, aux fonds de capital-risque administrés par le secteur privé et aux fonds de capital-risque administrés par un gouvernement continuent de s'appliquer, dans leur version antérieure au 1er avril 1999, à toute personne qui, avant cette date, était régie par elles.
RIPR art. 362

venture capital fund

The relevant provisions of the former Regulations respecting an applicant for an immigrant visa as an investor, an approved business, an investor in a province, a fund manager, an eligible business, an approved fund, a fund, an escrow agent, a privately administered venture capital fund or a government-administered venture capital fund continue to apply as they read immediately before April 1, 1999 to all persons governed by their application before that date.
IRPR s. 362

formulaire de contravention (n.m.)

L'agent remplit les deux parties, la sommation et la dénonciation du formulaire de contravention.
LIPR art. 144(2)a)

ticket

An officer may commence a proceeding by completing a ticket that consists of a summons portion and an information portion.
IRPA s. 144(2)(a)

formulaire de demande de protection (n.m.)

L'avis est donné : soit sur remise en personne du formulaire de demande de protection; soit à l'expiration d'un délai de sept jours suivant l'envoi par courrier du formulaire de demande de protection à la dernière adresse fournie au ministère par la personne.
RIPR art.160(4)a)

application for protection form

Notification is given when the person is given the application for protection form by hand; or if the application for protection form is sent by mail, seven days after the day on which it was sent to the person at the last address provided by them to the Department.
IRPR s. 160(4)(a)

fouille (n.f.)

La fouille doit être effectuée par un agent du même sexe que la personne fouillée; faute de collègue du même sexe sur le lieu de la fouille, l'agent peut autoriser toute personne de ce sexe présentant les qualités voulues à y procéder.
LIPR art. 139(2)

search

A search of a person under this section must be performed by a person of the same sex as the person being searched. If an officer of the same sex is not available, any suitable person of the same sex may be authorized by an officer to perform the search.
IRPA s. 139(2)

fouiller

L'agent peut fouiller tout moyen de transport amenant des personnes au Canada, interroger les personnes qui s'y trouvent, inspecter les documents et pièces relatifs à celles-ci et les saisir pour reproduction totale ou partielle et retenir le moyen de transport jusqu'à la fin du contrôle.
LIPR art. 15(3)

board and inspect

An officer may board and inspect any means of transportation bringing persons to Canada, examine any person carried by that means of transportation and any record or document respecting that person, seize and remove the record or document to obtain copies or extracts and hold the means of transportation until the inspection and examination are completed.
IRPA s. 15(3)

fournir une garantie d'exécution

La personne qui fournit la garantie d'exécution doit être citoyen canadien ou résident permanent effectivement présent et résidant au Canada.
RIPR art. 47(2)

post a guarantee

A person who posts a guarantee must be a Canadian citizen or a permanent resident, physically present and residing in Canada.
IRPR s. 47(2)

frais administratifs (n.m.)

Partie des frais moyens supportés par Sa Majesté du chef du Canada à l'égard des étrangers visés au paragraphe (1), y compris les frais entraînés par : le contrôle; la détention; les investigations et enquêtes en matière d'interdiction de territoire; la dactyloscopie et la photographie, ainsi que la vérification de documents auprès d'autres administrations et auprès de services de police à l'échelle tant nationale qu'internationale; les services d'interprétation et de traduction; les procédures devant la Section de l'immigration.
RIPR art. 2

administration fee

An administration fee that represents a portion of the total average costs incurred by Her Majesty in right of Canada in respect of foreign nationals referred to in subsection (1), and includes the costs relating to examinations; detention; investigations and admissibility hearings in respect of inadmissible foreign nationals; fingerprinting, photographing and the verification of documents with other governments and national or international police agencies; translation and interpretation; and proceedings before the Immigration Division.
IRPR s. 2

frais de déplacement et de séjour (n.m.)

Pour ce qui est du président et des commissaires de la Section de la protection des réfugiés, de la Section d'appel des réfugiés et de la Section d'appel de l'immigration : ils ont droit aux frais de déplacement et de séjour entraînés par l'accomplissement de leurs fonctions hors de leur lieu habituel de travail, s'ils sont nommés à temps plein, ou de résidence, s'ils le sont à temps partiel.
LIPR art. 153(1)e)

travel and living expenses

The Chairperson and members of the Refugee Protection Division, Refugee Appeal Division and Immigration Appeal Division are entitled to be paid reasonable travel and living expenses incurred while absent in the course of their duties, in the case of a full-time member, from their ordinary place of work or, in the case of a part-time member, while absent from their ordinary place of residence.
IRPA s. 153(1)(e)

frais de renvoi (n.m.)

À moins que les frais engagés par Sa Majesté du chef du Canada n'aient été recouvrés du transporteur, l'étranger qui est renvoyé du Canada aux frais de Sa Majesté ne peut revenir au Canada avant d'avoir remboursé à Sa Majesté les frais de renvoi suivants : pour un renvoi vers les États-Unis ou Saint-Pierre-et-Miquelon, 750 $.
RIPR art. 243

removal costs

Unless expenses incurred by Her Majesty in right of Canada have been recovered from a transporter, a foreign national who is removed from Canada at Her Majesty's expense shall not return to Canada if the foreign national has not paid to Her Majesty the removal costs of $750 for removal to the United States or St. Pierre and Miquelon.
IRPR s. 243

frais de scolarité (n.m.)

À l'exception des personnes visées aux sous-alinéas (1)d) ou e), l'agent ne délivre pas de permis d'études à l'étranger à moins que celui-ci ne dispose, sans qu'il lui soit nécessaire d'exercer un emploi au Canada, de ressources financières suffisantes pour : acquitter les frais de scolarité des cours qu'il a l'intention de suivre.
RIPR art. 220a)

tuition fees

An officer shall not issue a study permit to a foreign national, other than one described in paragraph (1)(d) or (e), unless they have sufficient and available financial resources, without working in Canada, to pay the tuition fees for the course or program of studies that they intend to pursue.
IRPR s. 220(a)

frais d'hébergement (n.m.)

Les frais d'hébergement et de transport engagés par l'escorte fournie pour accompagner l'étranger.
RIPR art. 278b)

accommodation expenses

Accommodation and travel expenses incurred by any escorts provided to accompany the foreign national.
IRPR s. 278(b)

frais réglementaires (n.m.)

Sauf si le transporteur peut établir que l'étranger est titulaire d'un visa de résident temporaire ou permanent et que l'état de santé de celui-ci ne résulte pas de sa propre négligence, les frais médicaux engagés à l'égard de l'étranger sont des frais réglementaires et sont calculés selon le barème du régime d'assurance-santé provincial applicable.
RIPR art. 263(2)

prescribed costs

Unless the transporter establishes that the foreign national holds a temporary or permanent resident visa and that their health condition is not a result of the transporter's negligence, any medical costs incurred with respect to the foreign national are prescribed costs and are calculated on the basis of the applicable provincial health insurance system.
IRPR s. 263(2)

G

garant (n.m.)

Pour l'application du présent article, garant s'entend du citoyen canadien qui réside au Canada, qui connaît le demandeur depuis au moins deux ans, qui est choisi par celui-ci et qui est, selon le cas : dentiste, médecin ou chiropraticien; juge, magistrat ou agent de police au service de la Gendarmerie royale du Canada ou d'une force municipale ou provinciale; dans la province de Québec, avocat ou notaire, et dans les autres provinces, barrister ou solicitor; maire; ministre du culte habilité en vertu de la législation provinciale à célébrer le mariage; notaire public; optométriste; pharmacien; maître de poste; directeur d'une école primaire ou secondaire; membre en règle d'un institut ou d'une association de comptables constitué en personne morale sous le régime d'une loi provinciale; ingénieur professionnel; cadre supérieur dans un établissement d'enseignement postsecondaire, y compris un CÉGEP dans la province de Québec; cadre supérieur ou professeur dans une université; vétérinaire.
RIPR art. 56(1)

guarantor

A Canadian citizen who is chosen by an applicant, resides in Canada, has known the applicant for at least two years and is a dentist, a medical doctor or a chiropractor; a judge, a magistrate or a police officer serving in the Royal Canadian Mounted Police or a provincial or municipal police force; in the Province of Quebec, a lawyer or a notary and, in any other province, a barrister or solicitor; a mayor; a minister of religion authorized under the laws of a province to perform marriages; a notary public; an optometrist; a pharmacist; a postmaster; a principal of a primary or secondary school; an accountant who is a member in good standing of an institute or association of accountants incorporated by or under an Act of the legislature of a province; a professional engineer; a senior administrator in a community college, including a CEGEP in the province of Quebec; a senior administrator or a teacher in a university; or a veterinarian.
IRPR s. 56(1)

garantie (n.f.)

Si le ministre exige du transporteur commercial qu'il fournisse une garantie, il en détermine le montant en se fondant sur les facteurs suivants [...] les antécédents du transporteur en matière d'observation de la Loi; le risque prévisible que le transporteur amène au Canada des étrangers interdits de territoire et les coûts estimés de renvoi.
RIPR art. 283(2)

security

If the Minister requires security to be provided, the Minister shall determine the amount of security on the basis of the following factors: the commercial transporter's record of compliance with the Act; and the anticipated risk of inadmissible foreign nationals being carried to Canada by the transporter and the estimated removal costs.
IRPR s. 283(2)

garantie d'exécution[1] (n.f.)

La garantie donnée aux termes de l'alinéa (2)b) remplace l'objet saisi et, en cas d'application de l'article, la somme en espèces est confisquée au profit de Sa Majesté du chef du Canada ou, le cas échéant, la garantie d'exécution devient une créance au titre de l'article 145 de la Loi.
RIPR art. 254(3)

guarantee of performance

Any cash deposit or guarantee of performance provided under paragraph 2(b) replaces the thing seized and, if section applies, any cash deposit is forfeited to Her Majesty in right of Canada and any guarantee of performance becomes a debt due under section 145 of the Act.
IRPR s. 254(3)

garantie d'exécution[2] (n.f.)

Le ministre peut, en se fondant sur les facteurs ci-après, exiger d'un transporteur commercial qu'il fournisse une garantie d'exécution de ses obligations aux termes des paragraphes 148(1)a) à g) de la Loi : la fréquence et la régularité des arrivées, réelles ou prévues, de véhicules lui appartenant qui amènent des personnes au Canada.
RIPR art. 283(1)

security for compliance

The Minister may, on the basis of the following factors, require a commercial transporter to provide security for compliance with its obligations under paragraphs 148(1)(a) to (g) of the Act: the frequency and regularity of arrival, or anticipated arrival, of the transporter's vehicles carrying persons to Canada.
IRPR s. 283(1)

garantie fournie (n.f.)

Les cautionnements et les garanties fournis sous le régime de l'ancienne loi et ayant cours à l'entrée en vigueur du présent article sont réputés constituer des garanties aux termes de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* et sont régis par les dispositions de celle-ci.
RIPR art. 331

security deposited

A performance bond posted or security deposited under the former Act that remains posted or deposited immediately before the coming into force of this section continues as a deposit or a guarantee under the *Immigration and Refugee Protection Act* and is governed by its provisions.
IRPR s. 331

garanties (n.f.)**; garanties d'exécution** (n.f.)

Les cautionnements et les garanties fournis sous le régime de l'ancienne loi et ayant cours à l'entrée en vigueur du présent article sont réputés constituer des garanties aux termes de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* et sont régis par les dispositions de celle-ci.
RIPR art. 331

Les articles 47 à 49 s'appliquent aux garanties d'exécution exigées en vertu du paragraphe 44(3), de l'article 56 et du paragraphe 58(3) de la Loi ou de l'article 45 du présent règlement.
RIPR art. 46

deposits or guarantees; deposits and guarantees

A performance bond posted or security deposited under the former Act that remains posted or deposited immediately before the coming into force of this section continues as a deposit or a guarantee under the *Immigration and Refugee Protection Act* and is governed by its provisions.
IRPR s. 331

Sections 47 to 49 apply to deposits and guarantees required under subsection 44(3), section 56 and subsection 58(3) of the Act and section 45 of these Regulations.
IRPR s. 46

garanties d'exécution (n.f.)
VOIR **garanties** (n.f.)

génocide (n.m.)

Emportent interdiction de territoire pour atteinte aux droits humains ou internationaux les faits suivants : occuper un poste de rang supérieur, au sens du règlement, au sein d'un gouvernement qui, de l'avis du ministre, se livre ou s'est livré au terrorisme, à des violations graves ou répétées des droits de la personne ou commet ou a commis un génocide.
LIPR art. 35(1)b)

genocide

A permanent resident or a foreign national is inadmissible on grounds of violating human or international rights for being a prescribed senior official in the service of a government that, in the opinion of the Minister, engages or has engaged in terrorism, systematic or gross human rights violations, or genocide.
IRPA s. 35(1)(b)

genre de compétence 0 Gestion (n.m.)

Pour l'application du paragraphe (1), des points sont attribués au travailleur qualifié à l'égard de l'expérience de travail dans toute profession ou tout métier appartenant aux genre de compétence 0 Gestion ou niveaux de compétences A ou B de la matrice de la Classification nationale des professions) exception faite des professions d'accès limité.
RIPR art. 80(2)

Skill Type 0 Management Occupations

For the purposes of subsection (1), points are awarded for work experience in occupations, other than a restricted occupation, that are listed in Skill Type 0 Management Occupations or Skill Level A or B of the National Occupational Classification matrix.
IRPR s. 80(2)

grand criminel (n.m.)

Des dispositions renforcées quant à l'irrecevabilité des demandes d'asile présentées par des grands criminels, des personnes qui constituent une menace pour la sécurité publique, ainsi que par les revendicateurs réitérants.
préambule LIPR

serious criminal

Tightened ineligibility provisions for serious criminals, security threats and repeat claimants who seek access to the refugee protection process of the Immigration and Refugee Board.
IRPA Preamble

grande criminalité (n.f.)

L'interdiction de territoire pour grande criminalité vise l'infraction punie au Canada par un emprisonnement d'au moins deux ans.
LIPR art. 64(2)

serious criminality

For the purpose of subsection (1), serious criminality must be with respect to a crime that was punished in Canada by a term of imprisonment of at least two years.
IRPA s. 64(2)

grande criminalité, pour

En cas d'interdiction de territoire pour grande criminalité du résident permanent au titre du paragraphe 36(1) de la Loi ou de l'étranger au titre des alinéas 36(1)b) ou c) de la Loi, l'expulsion.
RIPR art. 229(1)c)

on grounds of serious criminality

A deportation order, in the case of a permanent resident inadmissible under subsection 36(1) of the Act on grounds of serious criminality or a foreign national inadmissible under paragraph 36(1)(b) or (c) of the Act on grounds of serious criminality.
IRPR s. 229(1)(c)

greffe de la Section de première instance de la Cour fédérale (n.f.)

Elle doit être signifiée à l'autre partie puis déposée au greffe de la Section de première instance de la Cour fédérale (la Cour) dans les quinze ou soixante jours, selon que la mesure attaquée a été rendue au Canada ou non.
LIPR art. 72(2)b)

Registry of the Federal Court-Trial Division

Notice of the application shall be served on the other party and the application shall be filed in the Registry of the Federal Court-Trial Division (the Court) within 15 days, in the case of a matter arising in Canada.
IRPA s. 72(2)b)

guide jurisprudentiel (n.m.)

Le président [...] donne des directives écrites aux commissaires et précise les décisions de la Commission qui serviront de guide jurisprudentiel.
LIPR art. 159(1)h)

jurisprudential guide

In that capacity, The Chairperson may issue guidelines in writing to members of the Board and identify decisions of the Board as jurisprudential guides ... in carrying out their duties.
IRPA s. 159(1)(h)

H

habile à témoigner

Dans l'exercice effectif ou censé tel de leurs fonctions, le président et les commissaires bénéficient de l'immunité civile et pénale pour les faits, actes ou omissions accomplis et des énonciations faites de bonne foi et ne sont, au civil, ni habiles à témoigner ni contraignables.
LIPR art. 156b)

competent to appear as a witness

The members and the Chairperson are not competent or compellable to appear as a witness in any civil proceedings.
IRPA s. 156(b)

haut fonctionnaire (n.m.)

Pour l'application de l'alinéa 35(1)b) de la Loi, occupent un poste de rang supérieur au sein d'une administration les personnes qui, du fait de leurs actuelles ou anciennes fonctions, sont ou étaient en mesure d'influencer sensiblement l'exercice du pouvoir par leur gouvernement ou en tirent ou auraient pu en tirer certains avantages, notamment : les hauts fonctionnaires.
RIPR art. 16d)

senior member of the public service

For the purposes of paragraph 35(1)(b) of the Act, a prescribed senior official in the service of a government is a person who, by virtue of the position they hold or held, is or was able to exert significant influence on the exercise of government power or is or was able to benefit from their position, and includes senior members of the public service.
IRPR s. 16(d)

I

identité du demandeur (n.f.)

Dans le cas d'une pièce d'identité, la pièce, à la fois : est authentique, identifie le demandeur, constitue une preuve crédible de l'identité du demandeur.
RIPR art. 178(2)a)(iii)

applicant's identity

The identity document is genuine, identifies the applicant, and constitutes credible evidence of the applicant's identity.
IRPR s. 178(2)(a)(iii)

imposer un sursis aux mesures de renvoi

Le ministre peut imposer un sursis aux mesures de renvoi vers un pays ou un lieu donné si la situation dans ce pays ou ce lieu expose l'ensemble de la population civile à un risque généralisé qui découle de l'existence d'un conflit armé dans le pays ou le lieu.
LIPR art. 230(1)

impose a stay on removal orders

The Minister may impose a stay on removal orders with respect to a country or a place if the circumstances in that country or place pose a generalized risk to the entire civilian population as a result of an armed conflict within the country or place.
IRPR s. 230(1)

imputation (n.f.)

À défaut d'observations dans le délai imparti, l'imputation devient définitive trente jours après la signification de l'avis, et le transporteur commercial est tenu au paiement dès l'expiration de ce délai.
RIPR art. 282(3)

assessment[2]

If no submissions are made within the 30-day period, the assessment is final and the commercial transporter is liable for the assessment at the end of that period.
IRPR s. 282(3)

imputation d'une contravention (n.f.)

Le transporteur commercial avisé de l'imputation d'une contravention peut, dans les trente jours suivant la signification, présenter par écrit ses observations au ministre à cet égard.
RIPR art. 282(1)

assessment of an administration fee

The commercial transporter may submit written submissions to the Minister within 30 days after being served with an assessment of an administration fee.
IRPR s. 282(1)

inadmissible en justice

Le juge peut recevoir et admettre en preuve tout élément qu'il estime utile, même inadmissible en justice, et peut fonder sa décision sur celui-ci.
LIPR art. 78j)

inadmissible in a court of law

The judge may receive into evidence anything that, in the opinion of the judge, is appropriate, even if it is inadmissible in a court of law, and may base the decision on that evidence.
IRPA s. 78(j)

incorporer par renvoi

Peuvent être incorporés par renvoi dans un règlement tels des documents suivants [...] ceux qui n'émanent pas du gouverneur en conseil.
LIPR art. 92(1)

incorporate by reference

A regulation may incorporate by reference the following material ... material produced by a person or body other than the Governor in Council.
IRPA s. 92(1)

Indien inscrit* (n.m.)
VOIR **personne inscrite comme Indien** (n.f.)

infraction à une loi fédérale précisée par règlement (n.f.)

Commettre, à son entrée au Canada, une infraction qui constitue une infraction à une loi fédérale précisée par règlement [...]
LIPR art. 36(2)d)

offence under an Act of Parliament prescribed by regulations

Committing, on entering Canada, an offence under an Act of Parliament prescribed by regulations ...
IRPA s. 36(2)(d)

infraction à une loi fédérale punissable par mise en accusation (n.f.)

Emportent, sauf pour le résident permanent, interdiction de territoire pour criminalité les faits suivants [...] commettre, à l'extérieur du Canada, une infraction qui, commise au Canada, constituerait une infraction à une loi fédérale punissable par mise en accusation.
LIPR art. 36(2)c)

indictable offence under an Act of Parliament

A foreign national is inadmissible on grounds of criminality for committing an act outside Canada that is an offence in the place where it was committed and that, if committed in Canada, would constitute an indictable offence under an Act of Parliament.
IRPA s. 36(2)(c)

infraction commise avec violence ou des armes (n.f.)

Pour l'application de l'alinéa b), les critères sont les suivants : la déclaration de culpabilité au Canada, en vertu d'une loi fédérale, quant à l'une des infractions suivantes : l'infraction d'ordre sexuel et l'infraction commise avec violence ou des armes.
RIPR art. 246d)(ii)

NOTA L'expression « infraction commise avec violence ou une arme » serait préférable.

offence involving violence or weapons

For the purposes of paragraph (b), the factors are the following: conviction in Canada under an Act of Parliament for a sexual offence, or an offence involving violence or weapons.
IRPR s. 246(d)(ii)

infraction de criminalité organisée (n.f.)

La définition de « infraction de criminalité organisée », à l'article 462.3 de la même loi [...]
LIPR art. 246

enterprise crime offence

The definition "enterprise crime offence" in section 462.3 of the Act ...
IRPA s. 246

infraction de terrorisme (n.f.)

Toute décision rendue en vertu du Code criminel par un tribunal canadien à l'égard de l'intéressé concernant une infraction de terrorisme [...]
RIPR art. 14b)

terrorism offence

A decision by a Canadian court under the Criminal Code concerning the foreign national or permanent resident and the commission of a terrorism offence ...
IRPR s. 14(b)

infraction punissable par mise en accusation (n.f.)

Pour l'application de l'alinéa 36(2)d) de la Loi, toute infraction punissable par mise en accusation contenue dans les lois fédérales ci-après est précisée par règlement : a) le Code criminel; b) la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*; c) la *Loi sur les armes à feu*; d) la *Loi sur les douanes*; e) la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances*.
LIPR art. 19

L'infraction punissable par mise en accusation ou par procédure sommaire est assimilée à l'infraction punissable par mise en accusation, indépendamment du mode de poursuite effectivement retenu.
LIPR art. 36(3)a)

indictable offence

For the purposes of paragraph 36(2)(d) of the Act, indictable offences under the following Acts of Parliament are prescribed: (a) the Criminal Code; (b) the *Immigration and Refugee Protection Act*; (c) the *Firearms Act*; (d) the *Customs Act*; and the (e) *Controlled Drugs and Substances Act*.
IRPR s. 19

An offence that may be prosecuted either summarily or by way of indictment is deemed to be an indictable offence, even if it has been prosecuted summarily.
IRPA s. 36(3)(a)

infraction punissable par mise en accusation ou par procédure sommaire (n.f.)

L'infraction punissable par mise en accusation ou par procédure sommaire est assimilée à l'infraction punissable par mise en accusation, indépendamment du mode de poursuite effectivement retenu.
LIPR art. 36(3)a)

offence that may be prosecuted either summarily or by way of indictment

An offence that may be prosecuted either summarily or by way of indictment is deemed to be an indictable offence, even if it has been prosecuted summarily.
IRPA s. 36(3)(a)

infraction punissable par procédure sommaire (n.f.)

La personne déclarée coupable à l'étranger d'au moins deux infractions qui ne découlent pas des mêmes faits et qui, si elles étaient commises au Canada, constitueraient des infractions punissables par procédure sommaire aux termes d'une loi fédérale [...]
RIPR art. 18(2)b)

summary conviction offence

The persons convicted outside Canada of two or more offences not arising out of a single occurrence that, if committed in Canada, would constitute summary conviction offences under any Act of Parliament ...
IRPR s. 18(2)(b)

inobservation de l'obligation (**de résidence**) (n.f.)

Le constat par l'agent que des circonstances d'ordre humanitaire relatives au résident permanent compte tenu de l'intérêt supérieur de l'enfant directement touché justifient le maintien du statut rend inopposable l'inobservation de l'obligation précédant le contrôle.
LIPR art. 28(2)c)

breach of the residency obligation

A determination by an officer that humanitarian and compassionate considerations relating to a permanent resident, taking into account the best interests of a child directly affected by the determination, justify the retention of permanent resident status overcomes any breach of the residency obligation prior to the determination.
IRPA s. 28(2)(c)

installations pour procéder au précontrôle des passagers en transit (n.f.)

Sous réserve du paragraphe (2), les personnes ci-après sont des personnes qui ne cherchent pas à entrer au Canada mais qui font une demande de transit pour l'application du paragraphe 15(1) de la Loi [...] dans les aéroports où il existe des installations des État-Unis pour procéder au précontrôle des passagers en transit, les passagers en transit bénéficiant d'un précontrôle.
RIPR art. 35(1)a)

in-transit preclearance facilities

Subject to subsection (2), the following persons are not seeking to enter Canada but are making an application under subsection 15(1) of the Act to transit through Canada ... in airports where there are United States' in-transit preclearance facilities, in-transit preclearance passengers.
IRPR s. 35(1)(a)

instance compétente (n.f.)

La décision attaquée est cassée; y est substituée celle, accompagnée, le cas échéant, d'une mesure de renvoi, qui aurait dû être rendue, ou l'affaire est renvoyée devant l' instance compétente.
LIPR art.67(2)

appropriate decision-maker

If the Immigration Appeal Division allows the appeal, it shall set aside the original decision and substitute a determination that, in its opinion, should have been made, including the making of a removal order, or refer the matter to the appropriate decision-maker for reconsideration.
IRPA s. 67(2)

instance criminelle (n.f.)

Le fait de s'être conformé librement à l'obligation de comparaître lors d'une instance en immigration ou d'une instance criminelle [...]
RIPR art. 245c)

criminal proceeding

Voluntary compliance with any previously required appearance at an immigration or criminal proceeding ...
IRPR s. 245(c)

instance en immigration (n.f.)

Le fait de s'être conformé librement à l'obligation de comparaître lors d'une instance en immigration ou d'une instance criminelle.
RIPR art. 245c)

immigration proceeding

Voluntary compliance with any previously required appearance at an immigration or criminal proceeding.
IRPR s. 245(c)

instruments internationaux portant sur les droits de l'homme (n.m.)

L'interprétation et la mise en œuvre de la présente loi doivent avoir pour effet de se conformer aux instruments internationaux portant sur les droits de l'homme dont le Canada est signataire.
LIPR art. 3(3)e)

international human rights instruments

This Act is to be construed and applied in a manner that complies with international human rights instruments to which Canada is signatory.
IRPA s. 3(3)(e)

interception d'étrangers interdits de territoire (n.f.)

Le protocole d'entente comporte notamment des dispositions concernant l'interception d'étrangers interdits de territoire et le nombre des contraventions pour lesquelles des frais sont imposés.
RIPR art. 280(3)g)

interdiction of inadmissible foreign nationals

A memorandum of understanding referred to in subsection (2) shall include provisions respecting the interdiction of inadmissible foreign nationals and administration fee assessments.
IRPR s. 280(3)(g)

interdiction de séjour (n.f.)**; mesure d'interdiction de séjour** (n.f.)

Les mesures de renvoi sont de trois types : interdiction de séjour, exclusion, expulsion.
IRPR art. 223

L'exécution d'une mesure d'interdiction de séjour à l'égard d'un étranger est un cas prévu par règlement qui exonère celui-ci de l'obligation d'obtenir l'autorisation prévue au paragraphe 52(1) de la Loi pour revenir au Canada.
RIPR art. 224(1)

departure order

There are three types of removal orders, namely, departure orders, exclusion orders and deportation orders.
RIPR s. 223

An enforced departure order is prescribed as a circumstance that relieves a foreign national from having to obtain authorization under subsection 52(1) of the Act in order to return to Canada.
IRPR s. 224(1)

interdiction de territoire (n.f.)

Ces faits n'emportent pas interdiction de territoire pour le résident permanent ou l'étranger qui convainc le ministre que sa présence au Canada ne serait nullement préjudiciable à l'intérêt national.
LIPR art. 34(2)

inadmissibility

The matters referred to in subsection (1) do not constitute inadmissibility in respect of a permanent resident or a foreign national who satisfies the Minister that their presence in Canada would not be detrimental to the national interest.
IRPA s. 34(2)

interdiction de territoire pour fausses déclarations (n.f.)

N'est pas susceptible d'appel au titre du paragraphe 63(1) le refus fondé sur l'interdiction de territoire pour fausses déclarations, sauf si l'étranger en cause est l'époux ou le conjoint de fait du répondant ou son enfant.
LIPR art. 64(3)

inadmissibility on the ground of misrepresentation

No appeal may be made under subsection 63(1) in respect of a decision that was based on a finding of inadmissibility on the ground of misrepresentation, unless the foreign national in question is the sponsor's spouse, common-law partner or child.
IRPA s. 64(3)

interdit de territoire[1]

L'étranger doit, préalablement à son entrée au Canada, demander à l'agent les visa et autres documents requis par règlement, lesquels sont délivrés sur preuve, à la suite d'un contrôle, qu'il n'est pas interdit de territoire et se conforme à la présente loi.
LIPR art. 11(1)

L'étranger qui est membre de la famille de la personne qui présente une demande de visa de résident permanent au titre de la catégorie des travailleurs qualifiés (fédéral) devient résident permanent s'il est établi, à l'issue d'un contrôle, qu'il n'est pas interdit de territoire.
RIPR art. 85

inadmissible

The visa or document shall be issued if, following an examination, the officer is satisfied that the foreign national is not inadmissible and meets the requirements of this Act.
IRPA s. 11(1)

A foreign national who is a family member of a person who makes an application for a permanent resident visa as a member of the federal skilled worker class shall become a permanent resident if, following an examination, it is established that the family member is not inadmissible.
IRPR s. 85

interdit de territoire[2] (n.m.)

Accompagner, pour un membre de sa famille, un interdit de territoire [...]
LIPR art. 42b)

inadmissible person

They are an accompanying family member of an inadmissible person.
IRPA s. 42(b)

interdit de territoire pour atteinte aux droits humains ou internationaux sous le régime de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*

La personne qui, à l'entrée en vigueur du présent article, avait été jugée appartenir à une catégorie visée à l'un des alinéas 19(1)j) et l) de l'ancienne loi est interdite de territoire pour atteinte aux droits humains ou internationaux sous le régime de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*.
RIPR art. 320(2)

inadmissible under the *Immigration and Refugee Protection Act* on grounds of violating human or international rights

A person is inadmissible under the *Immigration and Refugee Protection Act* on grounds of violating human or international rights if, on the coming into force of this section, the person had been determined to be a member of an inadmissible class described in paragraph 19(1)(j) or (l) of the former Act.
IRPR s. 320(2)

interdit de territoire pour criminalité organisée

Si l'étranger à l'égard duquel la mesure de renvoi n'a pas été exécutée demande, à l'extérieur du Canada, un visa ou l'autorisation de revenir au Canada, l'agent exécute la mesure de renvoi si, à l'issue d'un contrôle, l'étranger fait la preuve de ce qui suit : il n'est pas interdit de territoire pour raison de sécurité, pour atteinte aux droits humains ou internationaux, pour grande criminalité ou pour criminalité organisée.
RIPR art. 240(2)c)

inadmissible on grounds of organized criminality

If a foreign national against whom a removal order has not been enforced is applying outside Canada for a visa or an authorization to return to Canada, an officer shall enforce the order if, following an examination, the foreign national establishes that they are not inadmissible on grounds of security, violating human or international rights, serious criminality or organized criminality.
IRPR s. 240(2)(c)

interdit de territoire pour criminalité sous le régime de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*

La personne qui, à l'entrée en vigueur du présent article, avait été jugée appartenir à une catégorie visée à l'un des alinéas 19(2)a), a.1) et b) de l'ancienne loi ou être visée à l'un des alinéas 27(1)a.2) et a.3) et (2)d) de cette loi est interdite de territoire pour criminalité sous le régime de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*.
RIPR art. 320(4)

inadmissible under the *Immigration and Refugee Protection Act* on grounds of criminality

A person is inadmissible under the *Immigration and Refugee Protection Act* on grounds of criminality if, on the coming into force of this section, the person had been determined to be a member of an inadmissible class described in paragraph 19(2)(a), (a.1) or (b) of the former Act ...
IRPR s. 320(4)

interdit de territoire pour fausses déclarations

Emportent interdiction de territoire pour fausses déclarations les faits suivants [...] être ou avoir été parrainé par un répondant dont il a été statué qu'il est interdit de territoire pour fausses déclarations.
LIPR art. 40(1)b)

inadmissible for misrepresentation

A permanent resident or a foreign national is inadmissible for misrepresentation for directly or indirectly misrepresenting or withholding material facts relating to a relevant matter that induces or could induce an error in the administration of this Act.
IRPA s. 40(1)(a)

interdit de territoire pour fausses déclarations sous le régime de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*

La personne qui, à l'entrée en vigueur du présent article, avait été jugée être visée à l'un des alinéas 27(1)e) et (2)g) et i) de l'ancienne loi est interdite de territoire pour fausses déclarations sous le régime de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*.
RIPR art. 320(9)

inadmissible under the *Immigration and Refugee Protection Act* for misrepresentation

A person is inadmissible under the *Immigration and Refugee Protection Act* for misrepresentation if, on the coming into force of this section, the person had been determined to be inadmissible on the basis of paragraph 27(1)(e) or (2)(g) or (i) of the former Act.
IRPR s. 320(9)

interdit de territoire pour grande criminalité

Si l'étranger à l'égard duquel la mesure de renvoi n'a pas été exécutée demande, à l'extérieur du Canada, un visa ou l'autorisation de revenir au Canada, l'agent exécute la mesure de renvoi si, à l'issue d'un contrôle, l'étranger fait la preuve de ce qui suit : il n'est pas interdit de territoire pour raison de sécurité, pour atteinte aux droits humains ou internationaux, pour grande criminalité ou pour criminalité organisée.
RIPR art. 240(2)c)

L'asile ne peut être conféré au demandeur dans les cas suivants : il est interdit de territoire pour grande criminalité pour déclaration de culpabilité au Canada punie par un emprisonnement d'au moins deux ans.
LIPR art. 112(3)b)

inadmissible on grounds of serious criminality

If a foreign national against whom a removal order has not been enforced is applying outside Canada for a visa or an authorization to return to Canada, an officer shall enforce the order if, following an examination, the foreign national establishes that they are not inadmissible on grounds of security, violating human or international rights, serious criminality or organized criminality.
IRPR s. 240(2)(c)

Refugee protection may not result from an application for protection if the person is determined to be inadmissible on grounds of serious criminality with respect to a conviction in Canada punished by a term of imprisonment of at least two years.
IRPR s. 112(3)b)

interdit de territoire pour grande criminalité sous le régime de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*

La personne qui avait été jugée appartenir à une catégorie visée à l'un des alinéas 19(1)c) et c.1) de l'ancienne loi ou être visée à l'alinéa 27(1)a.1) de cette loi est interdite de territoire pour grande criminalité sous le régime de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés.*
RIPR art. 320(3)

inadmissible under the *Immigration and Refugee Protection Act* on grounds of serious criminality

A person is inadmissible under the *Immigration and Refugee Protection Act* on grounds of serious criminality if, on the coming into force of this section, the person has been determined to be a member of an inadmissible class described in paragraph 19(1)(c) or (c.1) of the former Act or had been determined to be inadmissible on the basis of paragraph 27(1)(a.1) of the former Act.
IRPR s. 320(3)

interdit de territoire pour le seul motif qu'il n'a pas respecté l'obligation de résidence

Le ministre peut déférer l'affaire à la Section de l'immigration pour enquête, sauf s'il s'agit d'un résident permanent interdit de territoire pour le seul motif qu'il n'a pas respecté l'obligation de résidence ou, dans les circonstances visées par les règlements, d'un étranger, il peut alors prendre une mesure de renvoi.
LIPR art. 44(2)

inadmissible solely on the grounds that they have failed to comply with the residency obligation

The Minister may refer the report to the Immigration Division for an admissibility hearing except in the case of a permanent resident who is inadmissible solely on the grounds that they have failed to comply with the residency obligation under section 28 and except, in the circumstances prescribed by the regulations, in the case of a foreign national.
IRPA s. 44(2)

interdit de territoire pour manquement à la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* sous le régime de cette loi

La personne qui, à l'entrée en vigueur du présent article, avait été jugée appartenir à une catégorie visée à l'un des alinéas 19(1)h) et i) et (2)c) et d) de l'ancienne loi ou être visée aux alinéas 27(1)b) et (2)b), e), f), h), i) et k) de cette loi est interdite de territoire pour manquement à la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* sous le régime de cette loi.
RIPR art. 320(10)

inadmissible under the *Immigration and Refugee Protection Act* for failing to comply with that Act

A person is inadmissible under the *Immigration and Refugee Protection Act* for failing to comply with that Act if, on the coming into force of this section, the person had been determined to be a member of an inadmissible class described in paragraph 19(1)(h) or (i) or (2)(c) or (d) of the former Act, or had been determined to be inadmissible on the basis of paragraph 27(1)(b) or (2)(b), (e), (f), (h), (i) or (k) of the former Act.
IRPR s. 320(10)

interdit de territoire pour motifs financiers sous le régime de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*

La personne qui, à l'entrée en vigueur du présent article, avait été jugée appartenir à la catégorie visée à l'alinéa 19(1)b) de l'ancienne loi ou être visée à l'un des alinéas 27(1)f) et (2)l) de cette loi est interdite de territoire pour motifs financiers sous le régime de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*.
RIPR art. 320(8)

inadmissible under the *Immigration and Refugee Protection Act* for financial reasons

A person is inadmissible under the *Immigration and Refugee Protection Act* for financial reasons if, on the coming into force of this section, the person had been determined to be a member of the inadmissible class described in paragraph 19(1)(b) of the former Act or had been determined to be inadmissible on the basis of paragraph 27(1)(f) or (2)(l) of the former Act.
IRPR s. 320(8)

interdit de territoire pour motifs sanitaires

L'étranger visé au paragraphe (1) qui cherche à entrer au Canada doit être titulaire d'un certificat médical attestant qu'il n'est pas interdit de territoire pour motifs sanitaires et se fondant sur la dernière visite médicale à laquelle il a été requis de se soumettre aux termes de ce paragraphe dans les douze mois qui précèdent.
RIPR art. 30(4)

inadmissible on health grounds

Every foreign national referred to in subsection (1) who seeks to enter Canada must hold a medical certificate that indicates that they are not inadmissible on health grounds and that is based on the last medical examination to which they were required to submit under that subsection within the previous 12 months.
IRPR s. 30(4)

interdit de territoire pour raison de sécurité

Si l'étranger à l'égard duquel la mesure de renvoi n'a pas été exécutée demande, à l'extérieur du Canada, un visa ou l'autorisation de revenir au Canada, l'agent exécute la mesure de renvoi si, à l'issue d'un contrôle, l'étranger fait la preuve de ce qui suit : il n'est pas interdit de territoire pour raison de sécurité, pour atteinte aux droits humains ou internationaux, pour grande criminalité ou pour criminalité organisée.
RIPR art. 240(2)c)

inadmissible on grounds of security

If a foreign national against whom a removal order has not been enforced is applying outside Canada for a visa or an authorization to return to Canada, an officer shall enforce the order if, following an examination, the foreign national establishes that they are not inadmissible on grounds of security, violating human or international rights, serious criminality or organized criminality.
IRPR s. 240(2)(c)

interdit de territoire pour raison de sécurité ou pour atteinte aux droits humains ou internationaux

L'agent peut détenir le résident permanent ou l'étranger, à son entrée au Canada, dans les cas suivants [...] il a des motifs raisonnables de soupçonner que celui-ci est interdit de territoire pour raison de sécurité ou pour atteinte aux droits humains ou internationaux.
LIPR art. 55(3)b)

inadmissible on grounds of security or for violating human or international rights

A permanent resident or a foreign national may, on entry into Canada, be detained if an officer has reasonable grounds to suspect that the permanent resident or the foreign national is inadmissible on grounds of security or for violating human or international rights.
IRPA s. 55(3)(b)

interdit de territoire pour raison de sécurité ou pour atteinte aux droits humains ou internationaux ou criminalité organisée

L'asile ne peut être conféré au demandeur dans les cas suivants [...] il est interdit de territoire pour raison de sécurité ou pour atteinte aux droits humains ou internationaux ou criminalité organisée.
LIPR art. 112(3)a)

inadmissible on grounds of security, violating human or international rights or organized criminality

Refugee protection may not result from an application for protection if the person is determined to be inadmissible on grounds of security, violating human or international rights or organized criminality.
IRPA s. 112(3)(a)

interdit de territoire pour raison de sécurité sous le régime de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*

La personne qui, à l'entrée en vigueur du présent article, avait été jugée appartenir à une catégorie visée à l'un des alinéas 19(1)e) à g) et k) de l'ancienne loi est interdite de territoire pour raison de sécurité sous le régime de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés.*
RIPR art. 320(1)

inadmissible under the *Immigration and Refugee Protection Act* on security grounds

A person is inadmissible under the *Immigration and Refugee Protection Act* on security grounds if, on the coming into force of this section, the person had been determined to be a member of an inadmissible class described in paragraph 19(1)(e), (f), (g) or (k) of the former Act.
IRPR s. 320(1)

interdit de territoire pour tout autre motif aux termes de la Loi

Il a résidé sans interruption au Canada au titre de ce permis, pendant une période minimale (i) de trois ans, dans le cas de l'étranger qui est interdit de territoire pour motifs sanitaires aux termes du paragraphe 38(1) de la Loi (ii), de cinq ans, dans le cas de l'étranger qui est interdit de territoire pour tout autre motif aux termes de la Loi, sauf ceux prévus aux articles 34 et 35 et aux paragraphes 36(1) et 37(1) de la Loi.
RIPR art. 65b)(ii)

inadmissible on any other grounds under the Act

They have continuously resided in Canada as a permit holder for a period of (i) at least three years, if they are inadmissible on health grounds under section 38 of the Act, or (ii) at least five years, if they are inadmissible on any other grounds under the Act, except sections 34 and 35 and subsections 36(1) and 37(1) of the Act.
IRPR s. 65(b)(ii)

intéressé (n.m.)

Malgré l'article 192, il est mis fin à l'affaire portée en appel devant la Section d'appel de l'immigration si l'intéressé est, alors qu'il ne fait pas l'objet d'un sursis au titre de l'ancienne loi, visé par la restriction du droit d'appel prévue par l'article 64 de la présente loi.
LIPR art. 196

appellant

Despite section 192, an appeal made to the Immigration Appeal Division before the coming into force of this section shall be discontinued if the appellant has not been granted a stay under the former Act and the appeal could not have been made because of section 64 of this Act.
IRPA s. 196

intérêt public (n.m.)

Le ministre [...] peut octroyer le statut de résident permanent [...] s'il estime que des circonstances d'ordre humanitaire relatives à l'étranger compte tenu de l'intérêt supérieur de l'enfant directement touché ou l'intérêt public le justifient.
LIPR art. 25(1)

public policy considerations

The Minister ... may grant the foreign national permanent resident status ... if the Minister is of the opinion that it is justified by humanitarian and compassionate considerations relating to them, taking into account the best interests of a child directly affected, or by public policy considerations.
IRPA s. 25(1)

intérêts du Canada sur les plans intérieur et international (n.m.)

L'interprétation et la mise en œuvre de la présente loi doivent avoir pour effet de promouvoir les intérêts du Canada sur les plans intérieur et international.
LIPR art. 3(3)a)

domestic and international interests of Canada

This Act is to be construed and applied in a manner that furthers the domestic and international interests of Canada.
IRPR s. 3(3)(a)

intérêt supérieur de l'enfant (n.m.)

Le constat par l'agent que des circonstances d'ordre humanitaire relatives au résident permanent, compte tenu de l'intérêt supérieur de l'enfant directement touché justifient le maintien du statut rend inopposable l'inobservation de l'obligation précédant le contrôle.
LIPR art. 28(2)c)

best interests of a child

A determination by an officer that humanitarian and compassionate considerations relating to a permanent resident, taking into account the best interests of a child directly affected by the determination, justify the retention of permanent resident status overcomes any breach of the residency obligation prior to the determination.
IRPA s. 28(2)(c)

interjeter appel

Il a interjeté appel au titre du paragraphe 63(4) et celui-ci n'a pas été tranché en dernier ressort, soit le délai d'appel n'est pas expiré.
LIPR art. 31(3)c)

make an appeal

They have made an appeal under subsection 63(4) that has not been finally determined or the period for making such an appeal has not yet expired.
IRPA s. 31(3)(c)

interroger sous serment

L'enquêteur a alors les attributions d'une juridiction supérieure; il peut notamment faire prêter serment et interroger sous serment.
LIPR art. 179b)

examine on oath

The judge has all powers, right and privileges that are vested in a superior court, including the power to administer oath and examine any person on oath.
IRPA s. 179(b)

intervenir à l'appel

Le ministre peut, sur avis donné conformément aux règles, intervenir à l'appel, notamment pour y déposer ses observations.
LIPR art. 171a)

intervene in the appeal

The Minister may, after giving notice within the period that is required by the rules, intervene in the appeal including for the purpose of filing submissions.
IRPA s. 171(a)

intervention d'ordre humanitaire (n.f.)

Les circonstances justifient une intervention d'ordre humanitaire de la part du ministère pour mettre en œuvre les stratégies humanitaires globales du gouvernement canadien, intervention qui est en accord avec le travail accompli par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.
RIPR art. 148(2)c)

humanitarian intervention

Where circumstances warrant humanitarian intervention by the Department in order to implement the overall humanitarian strategies of the Government of Canada, that intervention being in keeping with the work of the United Nations High Commissioner for Refugees.
IRPR s. 148(2)(c)

introduction de clandestins (n.f.)

[...] l'infliction de peines pour les responsables de l'introduction de clandestins et du trafic de personnes, dont l'emprisonnement à perpétuité [...]
préambule LIPR

Emportent interdiction de territoire pour criminalité organisée les faits suivants : se livrer, dans le cadre de la criminalité transnationale, à des activités telles le passage de clandestins, le trafic de personnes ou le recyclage des produits de la criminalité.
LIPR art. 37(1)b)

human smuggling; people smuggling

... offences for human smuggling and trafficking with a maximum penalty of life in prison ...
IRPA Preamble

A permanent resident or a foreign national is inadmissible on grounds of organized criminality for engaging, in the context of transnational crime, in activities such as people smuggling, trafficking in persons or money laundering.
IRPA s. 37(1)(b)

investisseur sélectionné par une province (n.m.)

Investisseur qui entend résider dans une province ayant conclu avec le ministre, en vertu du paragraphe 8(1) de la Loi, un accord selon lequel elle assume la responsabilité exclusive de la sélection des investisseurs.
RIPR art. 88(1)

investor selected by a province

An investor who intends to reside in a province the government of which has, under subsection 8(1) of the Act, entered into an agreement with the Minister whereby the province has sole responsibility for the selection of investors.
IRPR s. 88(1)

J

juridiction supérieure (n.f.)

La section d'appel a les attributions d'une juridiction supérieure sur toute question relevant de sa compétence [...]
LIPR art. 174(2)

superior court of record

The Immigration Appeal Division has all the powers, rights and privileges vested in a superior court of record ...
IRPA s. 174(2)

justifier

Il est sursis à la mesure de renvoi sur preuve qu'il y a, compte tenu de l'intérêt supérieur de l'enfant directement touché, des motifs d'ordre humanitaire justifiant, vu les autres circonstances de l'affaire, la prise de mesures spéciales.
LIPR art. 68(1)

warrant[1] (v.)

To stay a removal order, the Immigration Appeal Division must be satisfied, taking into account the best interests of a child directly affected by the decision, that sufficient humanitarian and compassionate considerations warrant special relief in light of all the circumstances of the case.
IRPA s. 68(1)

justifier la prise de mesures spéciales

Il est sursis à la mesure de renvoi sur preuve qu'il y a, compte tenu de l'intérêt supérieur de l'enfant directement touché, des motifs d'ordre humanitaire justifiant, vu les autres circonstances de l'affaire, la prise de mesures spéciales.
LIPR art. 68(1)

warrant special relief

To stay a removal order, the Immigration Appeal Division must be satisfied, taking into account the best interests of a child directly affected by the decision, that sufficient humanitarian and compassionate considerations warrant special relief in light of all the circumstances of the case.
IRPA s. 68(1)

L

laïc chargé d'aider une communauté ou un groupe à atteindre ses objectifs spirituels (n.m.)

L'ecclésiastique, le membre d'un ordre religieux ou le laïc chargé d'aider une communauté ou un groupe à atteindre ses objectifs spirituels et dont les fonctions consistent principalement à prêcher une doctrine, à occuper des fonctions liturgiques ou à donner des conseils d'ordre spirituel, ainsi que les membres de sa famille.
RIPR art. 305(2)g)

lay person who is to assist a congregation or a group in the achievement of its spiritual goals

A person who is a member of the clergy, a member of a religious order or a lay person who is to assist a congregation or a group in the achievement of its spiritual goals, if the duties to be performed by the person are to consist mainly of preaching doctrine, presiding at liturgical functions or spiritual counselling, and their family members.
IRPR s. 305(2)(g)

libération conditionnelle totale (n.f.)

Malgré la présente loi ou la *Loi sur les prisons et les maisons de correction*, l'admissibilité à la libération conditionnelle totale de quiconque est visé par une mesure de renvoi au titre de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* est préalable à l'admissibilité à la semi-liberté ou à l'absence temporaire sans escorte.
LIPR art. 242(4)

full parole

Despite this Act or the *Prisons and Reformatories Act*, an offender against whom a removal order has been made under the *Immigration and Refugee Protection Act* is ineligible for day parole or an unescorted temporary absence until the offender is eligible for full parole.
IRPA s. 242(4)

libertés publiques relatives à des activités syndicales ou à la dissidence (n.f.)

[...] (ii) il est détenu ou emprisonné dans ce pays, ou l'a été, que ce soit ou non au titre d'un acte d'accusation, ou il y fait ou y a fait périodiquement l'objet de quelque autre forme de répression pénale, en raison d'actes commis hors du Canada qui seraient considérés, au Canada, comme une expression légitime de la liberté de pensée ou comme l'exercice légitime de libertés publiques relatives à des activités syndicales ou à la dissidence [...]
RIPR art. 148(1)b)(ii)

civil rights pertaining to dissent or trade union activity

... they ... (ii) have been or are being detained or imprisoned with or without charges, or subjected to some other form of penal control, as a direct result of an act committed outside Canada that would, in Canada, be a legitimate expression of freedom of thought or a legitimate exercise of civil rights pertaining to dissent or trade union activity ...
IRPR s. 148(1)(b)(ii)

licence de membre du personnel naviguant (n.f.)

Titulaire d'une licence de membre du personnel naviguant ou d'un certificat de membre d'équipage lui ayant été délivré conformément aux prescriptions de l'Organisation de l'aviation civile internationale.
RIPR art. 52(2)f)

airline flight crew licence

An airline flight crew licence or crew member certificate issued in accordance with International Civil Aviation Organization specifications.
IRPR s. 52(2)(f)

lien affectif parent-enfant (n.m.)

L'adoption a créé un véritable lien affectif parent-enfant entre l'adopté et l'adoptant.
RIPR art. 117(3)c)

parent-child relationship

The adoption created a genuine parent-child relationship.
IRPR s. 117(3)(c)

lignes de conduite (n.f.)

L'accord de parrainage prévoit notamment : les plans d'établissement; les obligations financières; l'assistance à fournir par le ministère; les lignes de conduite à suivre par le répondant; les rapports requis; les motifs de suspension ou d'annulation de l'accord.
RIPR art. 152(2)d)

standard of conduct

A sponsorship agreement shall include provisions relating to settlement plans; financial requirements; assistance to be provided by the Department; the standard of conduct expected of the sponsor; reporting requirements; and the grounds for suspending or cancelling the agreement.
IRPR s. 152(2)(d)

livrer à la subversion contre toute institution démocratique, se

Emportent interdiction de territoire pour raison de sécurité les faits suivants [...] être l'auteur d'actes d'espionnage ou se livrer à la subversion contre toute institution démocratique, au sens où cette expression s'entend au Canada.
LIPR art. 34(1)b)

engage in an act of subversion against a democratic government, institution or process

A permanent resident or a foreign national is inadmissible on security grounds for engaging in an act of espionage or an act of subversion against a democratic government, institution or process as they are understood in Canada.
IRPA s. 34(1)(b)

livrer au terrorisme, se
VOIR **participer à des actes terroristes**

locaux (n.m.plur.)

La disponibilité de locaux permettant la séparation des mineurs et des détenus adultes autres que leurs parents ou les adultes qui en sont légalement responsables.
RIPR art. 249e)

accommodation

The availability of accommodation that allows for the segregation of the minor children from adult detainees who are not the parent of or the adult legally responsible for the detained minor children.
IRPR s. 249(e)

Loi concernant l'immigration au Canada et l'asile conféré aux personnes déplacées, persécutées ou en danger (n.f.)**;** ***Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*** (n.f.)

Son Excellence la Gouverneure générale recommande à la Chambre des communes l'affectation de deniers publics dans les circonstances, de la manière et aux fins prévues dans une mesure intitulée Loi concernant l'immigration au Canada et l'asile conféré aux personnes déplacées, persécutées ou en danger.
préambule LIPR

[Le titre abrégé de la loi est] *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*.
LIPR art. 1

An Act respecting immigration to Canada and the granting of refugee protection to persons who are displaced, persecuted or in danger; ***Immigration and Refugee Protection Act***

Her Excellency the Governor General recommends to the House of Commons the appropriation of public revenue under the circumstances, in the manner and for the purposes set out in a measure entitled An Act respecting immigration to Canada and the granting of refugee protection to persons who are displaced, persecuted or in danger.
IRPA Preamble

This Act may be cited as the *Immigration and Refugee Protection Act*.
IRPA s. 1

loi fédérale (n.f.)

La déclaration de culpabilité au Canada, en vertu d'une loi fédérale, quant à l'une des infractions suivantes : infraction d'ordre sexuel, infraction commise avec violence ou des armes [...]
RIPR art. 246d)

Act of Parliament

Conviction in Canada under an Act of Parliament for a sexual offence, or an offence involving violence or weapons ...
IRPR s. 246(d)

Loi sur le casier judiciaire (n.f.)

La déclaration de culpabilité n'emporte pas interdiction de territoire en cas de verdict d'acquittement rendu en dernier ressort ou de réhabilitation, sauf cas de révocation ou de nullité au titre de la *Loi sur le casier judiciaire*.
LIPR art. 36(3)b)

Criminal Records Act

Inadmissibility under subsections (1) and (2) may not be based on a conviction in respect of which a pardon has been granted and has not ceased to have effect or been revoked under the *Criminal Records Act*.
IRPA s. 36(3)(b)

Loi sur les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre (n.f.)

Toute décision rendue à l'égard de l'intéressé par tout tribunal pénal international établi par résolution du Conseil de sécurité des Nations Unies ou par la Cour pénale internationale au sens de la *Loi sur les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre*.
RIPR art. 15a)

Crimes Against Humanity and War Crimes Act

A decision concerning the foreign national or permanent resident that is made by any international criminal tribunal that is established by resolution of the Security Council of the United Nations, or the International Criminal Court as defined in the *Crimes Against Humanity and War Crimes Act*.
IRPR s. 15(a)

Loi sur l'extradition (n.f.)

La Section de la protection des réfugiés ou la Section d'appel des réfugiés sursoit à l'étude de l'affaire si la personne est visée par un arrêté introductif d'instance pris au titre de l'article 15 de la *Loi sur l'extradition* pour une infraction punissable aux termes d'une loi fédérale d'un emprisonnement d'une durée maximale égale ou supérieure à dix ans tant qu'il n'a pas été statué en dernier ressort sur la demande d'extradition.
LIPR art. 105(1)

Extradition Act

The Refugee Protection Division and Refugee Appeal Division shall not commence, or shall suspend, consideration of any matter concerning a person against whom an authority to proceed has been issued under section 15 of the *Extradition Act* with respect to an offence under Canadian law that is punishable under an Act of Parliament by a maximum term of imprisonment of at least 10 years, until a final decision under the *Extradition Act* with respect to the discharge or surrender of the person has been made.
IRPA s. 105(1)

Loi sur l'immigration au Québec (n.f.)

Il est visé par un certificat de sélection du Québec délivré par cette province attestant qu'il est, selon les règlements d'application de la Loi sur l'immigration au Québec, L.R.Q., ch. I-0.2, compte tenu de leurs modifications successives, un ressortissant étranger qui est dans une situation particulière de détresse.
RIPR art. 71c)

An Act respecting immigration to Québec

The foreign national is named in a Certificat de sélection du Québec issued by that Province indicating that the foreign national, under the regulations made under An Act respecting immigration to Québec, R.S.Q., c. I-0.2, as amended from time to time, is a foreign national in a particularly distressful situation.
IRPR s. 71(c)

Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés (n.f.)
VOIR **Loi concernant l'immigration au Canada et l'asile conféré aux personnes déplacées, persécutées ou en danger** (n.f.)

M

maintien en détention (n.m.)

Dans les quarante-huit heures suivant le début de la détention du résident permanent, le juge entreprend le contrôle des motifs justifiant le maintien en détention, l'article s'appliquant, avec les adaptations nécessaires, au contrôle.
LIPR art. 83(1)

continued detention

Not later than 48 hours after the beginning of detention of a permanent resident under section, a judge shall commence a review of the reasons for the continued detention.
IRPA s. 83(1)

maladie contagieuse grave (n.f.)

Il a résidé ou séjourné pour une période globale supérieure à six mois dans une région que le ministre désigne, après consultation du ministre de la Santé, comme une région où il y a une plus forte incidence de maladies contagieuses graves qu'au Canada.
RIPR art. 30(3)

serious communicable disease

They have resided or stayed for a period in excess of six months in an area that the Minister determines, after consultation with the Minister of Health, has a higher incidence of serious communicable disease than Canada.
IRPR s. 30(3)

mandat (n.m.)

L'agent peut, sans mandat, arrêter et détenir l'étranger qui n'est pas une personne protégée dans les cas suivants : il a des motifs raisonnables de croire que celui-ci est interdit de territoire et constitue un danger pour la sécurité publique.
LIPR art. 55(2)

warrant[2] (n.)

An officer may, without a warrant, arrest and detain a foreign national, other than a protected person, who the officer has reasonable grounds to believe is inadmissible and is a danger to the public or is unlikely to appear for examination, an admissibility hearing, removal from Canada.
IRPA s. 55(2)

mandataire[1] (n.m.)

Le ministre, lorsqu'il agit à titre de mandataire pour un fonds qui a été agréé par une province [...]
RIPR art. 88(1)

agent[1]

In respect of a fund, the Minister acting as an agent on behalf of a fund that has been approved by a province ...
IRPR s. 88(1)

mandataire[2] (n.m.)

Pour l'application de l'article 148 de la Loi, s'entend notamment des personnes au Canada qui fournissent des services de représentation aux propriétaires, aux exploitants et aux affréteurs de véhicules; pour l'application de l'alinéa 148(1)d) de la Loi, en plus des personnes visées à l'alinéa a), s'entend notamment des exploitants et des propriétaires de systèmes de réservations, des affréteurs et des agents de voyage.
RIPR art. 2

agent[2]

Agent includes for the purposes of section 148 of the Act, any person in Canada who provides services as a representative of a vehicle owner, a vehicle operator or a charterer; and for the purposes of paragraph 148(1)(d) of the Act, in addition to the person referred to in paragraph (a), a travel agent, a charterer, and an operator or owner of a reservation system.
IRPR s. 2

mandataire du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (n.m.)

Le représentant ou mandataire du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés peut participer à titre d'observateur aux séances touchant les demandeurs d'asile ou les personnes protégées.
LIPR art. 166d)

agent of the United Nations High Commissioner for Refugees

A representative or agent of the United Nations High Commissioner for Refugees is entitled to observe proceedings concerning a protected person or a person who has made a claim to refugee protection.
IRPA s. 166(d)

mandat d'arrestation (et de détention) (n.m.)

Le mandat d'arrestation lancé sous le régime de l'ancienne loi est réputé lancé pour l'arrestation et la détention sous le régime de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*.
RIPR art. 325(1)

warrant for arrest and detention

A warrant for arrest and detention made under the former Act is a warrant for arrest and detention made under the *Immigration and Refugee Protection Act*.
IRPR s. 325(1)

mandat d'arrestation (n.m.)

Les dispositions suivantes s'appliquent à l'alinéa 148(1)d) : les renseignements ne peuvent être utilisés que dans l'application de la présente loi ou en vue d'identifier l'individu sous le coup d'un mandat d'arrestation délivré au Canada; l'utilisation doit être notifiée à l'intéressé.
LIPR art. 149a)

warrant of arrest

The following provisions govern information provided under paragraph 148(1)(d): the information may be used only for the purposes of this Act or to identify a person for whom a warrant of arrest has been issued in Canada; and notice that the information was used must be given to the person to whom it relates.
IRPA s. 149(a)

mandat pour l'arrestation et la détention du résident permanent ou de l'étranger (n.m.)

L'agent peut lancer un mandat pour l'arrestation et la détention du résident permanent ou de l'étranger dont il a des motifs raisonnables de croire qu'il est interdit de territoire et qu'il constitue un danger pour la sécurité publique ou se soustraira vraisemblablement au contrôle, à l'enquête ou au renvoi.
LIPR art. 55(1)

warrant for the arrest and detention of a permanent resident or a foreign national

An officer may issue a warrant for the arrest and detention of a permanent resident or a foreign national who the officer has reasonable grounds to believe is inadmissible and is a danger to the public or is unlikely to appear for examination, an admissibility hearing or removal from Canada.
IRPA s. 55(1)

manquement à l'obligation de (n.m.)

Interdiction de territoire au titre de l'article 41 de la Loi pour manquement à l'obligation de se soumettre au contrôle.
RIPR art. 229(1)j)

failing to comply with

They are inadmissible under paragraph 41(a) of the Act for failing to comply with the requirement to appear for examination.
RIPR s. 229(1)(j)

manquement à un engagement de parrainage (n.m.)

Le manquement à un engagement de parrainage commence dès qu'un paiement auquel le répondant est tenu au titre de l'engagement est effectué par une administration.
RIPR art. 135

default of a sponsorship undertaking

The default of a sponsorship undertaking begins when a government makes a payment that the sponsor has in the undertaking promised to repay.
IRPR s. 135

manquements aux règles (n.m.)

La conduite des personnes dans les affaires devant la Commission, ainsi que les conséquences et sanctions applicables aux manquements aux règles de conduite.
LIPR art. 161(1)b)

breach of the rules

The conduct of persons in proceedings before the Board, as well as the consequences of, and sanctions for, the breach of those rules.
IRPA s. 161(1)(b)

manquer aux devoirs de sa charge

La demande est fondée sur le fait que le commissaire n'est plus en état de s'acquitter efficacement de ses fonctions pour cause d'invalidité, s'est rendu coupable de manquement à l'honneur ou à la dignité, a manqué aux devoirs de sa charge.
LIPR art. 176(2)

fail in the proper execution of that office

The request is to be based on the reason that the member has become incapacitated from the proper execution of that office by reason of infirmity, has been guilty of misconduct, has failed in the proper execution of that office.
IRPA s. 176(2)

marché du travail au Canada (n.m.)

Pour l'application du paragraphe (1), l'étranger cherche à participer à des activités commerciales internationales au Canada sans s'intégrer directement au marché du travail au Canada si la principale source de rémunération des activités commerciales se situe à l'extérieur du Canada.
RIPR art. 187(3)

Canadian labour market

For the purpose of subsection (1), a foreign national seeks to engage in international business activities in Canada without directly entering the Canadian labour market only if the primary source of remuneration for the business activities is outside Canada.
IRPR s. 187(3)

membre de la famille (n.m.)

Pour l'application de la Loi exception faite de l'article 12 et de l'alinéa 38(2)d) et du présent règlement, membre de la famille, à l'égard d'une personne, s'entend de [...] son époux ou conjoint de fait; tout enfant qui est à sa charge ou à la charge de son époux ou conjoint de fait; l'enfant à charge d'un enfant à charge visé à l'alinéa b).
RIPR art. 1(3)

family member

For the purposes of the Act, other than section 12 and paragraph 38(2)(d), and these Regulations, family member in respect of a person means ... the spouse or common-law partner of the person; a dependent child of the person or of the person's spouse or common-law partner; and a dependent child of a dependent child referred to in paragraph (b).
IRPR s. 1(3)

membre de la famille accompagnant un étranger (n.m.)

L'étranger qui est un membre de la famille accompagnant un étranger qui a obtenu un visa de résident permanent au titre de l'article 67 [...]
RIPR art. 69

accompanying family member of a foreign national

A foreign national who is an accompanying family member of a foreign national to whom a permanent resident visa is issued under section 67 ...
IRPR s. 69

membre de la famille du demandeur principal (n.m.)

Les personnes ci-après ne sont pas tenues au paiement des frais prévus au paragraphe (1) [...] a) la personne qui est un membre de la famille du demandeur principal et qui est un enfant à charge visé aux alinéas b) ou c) de la définition de « membre de la famille » au paragraphe 1(3).
RIPR art. 303(2)a)

family member of a principal applicant

The following persons are not required to pay the fee referred in subsection (1) ... (a) a person who is a family member of a principal applicant and is a dependent child referred to in paragraph (b) or (c) of the definition "family member" in subsection 1(3).
IRPR s. 303(2)(a)

membre de la famille qui accompagne le demandeur (n.m.)

Sous réserve du paragraphe (5), si l'étranger présente, au titre de la catégorie des investisseurs, de la catégorie des entrepreneurs ou de la catégorie des travailleurs autonomes, une demande de visa de résident permanent, l'agent lui en délivre un ainsi qu'à tout membre de sa famille qui l'accompagne.
RIPR art. 108(1)

accompanying family member

Subject to subsection (5), if a foreign national makes an application as a member of the investor class, the entrepreneur class or the self-employed persons class for a permanent resident visa, an officer shall issue the visa to the foreign national and their accompanying family members.
IRPR s. 108(1)

membre de la famille qui n'accompagne pas l'étranger (n.m.)

Le paragraphe (1) ne s'applique pas au membre de la famille qui n'accompagne pas l'étranger qui a présenté une demande d'asile à l'étranger.
RIPR art. 30(2)e)

non-accompanying family member of a foreign national

Subsection (1) does not apply to a non-accompanying family member of a foreign national who has applied for refugee protection outside Canada.
IRPR s. 30(2)(e)

membre de la parenté (n.m.)

Personne unie à l'intéressé par les liens du sang ou de l'adoption.
RIPR art. 2

relative

A person who is related to another person by blood or adoption.
IRPR s. 2

membre du service diplomatique de haut rang (n.m.)

Pour l'application de l'alinéa 35(1)b) de la Loi, occupent un poste de rang supérieur au sein d'une administration les personnes qui, du fait de leurs actuelles ou anciennes fonctions, sont ou étaient en mesure d'influencer sensiblement l'exercice du pouvoir par leur gouvernement ou en tirent ou auraient pu en tirer certains avantages, notamment : les ambassadeurs et les membres du service diplomatique de haut rang.
RIPR art. 16f)

senior diplomatic official

For the purposes of paragraph 35(1)(b) of the Act, a prescribed senior official in the service of a government is a person who, by virtue of the position they hold or held, is or was able to exert significant influence on the exercise of government power or is or was able to benefit from their position, and includes ambassadors and senior diplomatic officials.
IRPR s. 16(f)

mesure de mise en détention (n.f.)

L'ordre de garde donné sous le régime de l'ancienne loi constitue une mesure de mise en détention prise sous le régime de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*.
RIPR art. 325(2)

order to detain

An order for the detention of a person made under the former Act is an order to detain made under the *Immigration and Refugee Protection Act*.
IRPR s. 325(2)

mesure de renvoi (n.f.)

Les mesures de renvoi sont de trois types : interdiction de séjour, exclusion, expulsion.
RIPR art. 223

removal order

There are three types of removal orders, namely, departure orders, exclusion orders and deportation orders.
IRPR s. 223

mesure de renvoi applicable (n.f.)

Après avoir procédé à une enquête, la Section de l'immigration rend telle des décisions suivantes [...] prendre la mesure de renvoi applicable contre l'étranger non autorisé à entrer au Canada et dont il n'est pas prouvé qu'il n'est pas interdit de territoire.
LIPR art. 45d)

applicable removal order

The Immigration Division, at the conclusion of an admissibility hearing, shall make one of the following decisions ... make the applicable removal order against a foreign national who has not been authorized to enter Canada, if it is not satisfied that the foreign national is not inadmissible.
IRPA art. 45(d)

mesure de renvoi conditionnelle (n.f.)

La mesure de renvoi conditionnelle prise sous le régime de l'ancienne loi continue d'avoir effet et est assujettie au paragraphe 49(2) de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés.*
RIPR art. 318(4)

conditional removal order

A conditional removal order made under the former Act continues in force and is subject to subsection 49(2) of the *Immigration and Refugee Protection Act.*
IRPR s. 318(4)

mesure de renvoi exécutoire (n.f.)

Il incombe au transporteur qui a amené ou fait amener au Canada un étranger qui est membre de son équipage ou entend le devenir et qui fait l'objet d'une mesure de renvoi exécutoire de transporter celui-ci à destination du pays déterminé aux termes de la section 4 de la partie 13.
RIPR art. 274(1)

enforceable removal order

If a transporter carries, or causes to be carried, a foreign national to Canada as a member of its crew or to become a member of its crew, and the foreign national is subject to an enforceable removal order, the transporter must carry that foreign national from Canada to the applicable country as determined under Division 4 of Part 13.
IRPR s. 274(1)

mesure de renvoi qui n'a pu être exécutée (n.f.)

Un permis de travail peut être délivré à l'étranger au Canada en vertu de l'article si celui-ci ne peut subvenir à ses besoins autrement qu'en travaillant et si, selon le cas : sa demande d'asile a été déférée à la Section de la protection des réfugiés mais n'a pas encore été réglée; il fait l'objet d'une mesure de renvoi qui n'a pu être exécutée.
RIPR art. 206b)

unenforceable removal order

A work permit may be issued under section to a foreign national in Canada who cannot support themself without working, if the foreign national has made a claim for refugee protection that has been referred to the Refugee Protection Division but has not been determined; or is subject to an unenforceable removal order.
IRPR s. 206(b)

mesure d'exclusion (n.f.)**; exclusion** (n.f.)

Les mesures de renvoi sont de trois types : interdiction de séjour, exclusion, expulsion.
RIPR art. 223

exclusion order

There are three types of removal orders, namely, departure orders, exclusion orders and deportation orders.
IRPR s. 223

mesure d'expulsion (n.f.)
VOIR **expulsion** (n.f.)

mesure d'interdiction de séjour (n.f.)
VOIR **interdiction de séjour** (n.f.)

méthodes d'appréciation de critères (n.f.)

Les règlements régissent l'application des articles 27 à 31, définissent, pour l'application de la présente loi, les termes qui y sont employés et portent notamment sur les critères de sélection applicables aux diverses catégories d'étrangers, et aux membres de leur famille, ainsi que les méthodes d'appréciation de tout ou partie de ces critères.
LIPR art. 32b)

procedures for evaluating criteria

The regulations may provide for any matter relating to the application of sections 27 to 31, may define, for the purposes of this Act, the terms used in those sections, and may include provisions respecting selection criteria for each class of foreign national and for their family members, and the procedures for evaluating all or some of those criteria.
IRPA s. 32(b)

mettre en danger la vie ou la sécurité d'autrui au Canada

Emportent interdiction de territoire pour raison de sécurité les faits suivants [...] être l'auteur de tout acte de violence susceptible de mettre en danger la vie ou la sécurité d'autrui au Canada.
LIPR art. 34(1)e)

endanger the lives or safety of persons in Canada

A permanent resident or a foreign national is inadmissible on security grounds for engaging in acts of violence that would or might endanger the lives or safety of persons in Canada.
IRPA s. 34(1)(e)

mettre fin à l'affaire en cours

L'avis a pour effet, s'il est donné au titre des alinéas (1)a) à c), de mettre fin à l'affaire en cours devant la Section de protection des réfugiés.
LIPR art. 104(2)a)

terminate pending proceedings

A notice given under the following provisions has the following effects: if given under any of paragraphs (1)(a) to (c), it terminates pending proceedings in the Refugee Protection Division respecting the claim.
IRPA s. 104(2)(a)

mineur (n.m.)

La détention des mineurs doit n'être qu'une mesure de dernier recours.
RIPR art. 249

minor child

A minor child shall be detained only as a measure of last resort.
IRPR s. 249

mise en liberté (n.f.)

La mise en liberté sous le régime de l'ancienne loi vaut mise en liberté sous le régime de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* et les conditions afférentes à la mise en liberté sous le régime de l'ancienne loi régissent la mise en liberté sous le régime de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés.*
RIPR art. 324

release

A release from detention under the former Act is the ordering of release from detention under the *Immigration and Refugee Protection Act* and any terms and conditions imposed under the former Act become conditions imposed under the *Immigration and Refugee Protection Act*.
IRPR s. 324

mis en détention sans nécessité de mandat, être

L'étranger nommé au certificat est mis en détention sans nécessité de mandat.
LIPR art. 82(2)

to be detained without the issue of a warrant

A foreign national who is named in a certificate described in subsection 77(1) shall be detained without the issue of a warrant.
IRPA s. 82(2)

mode subsidiaire de contrôle (n.m.)

Les frais doivent être acquittés à l'égard de chaque personne pour laquelle un mode subsidiaire de contrôle est utilisé.
RIPR art. 313(2)

alternative means of examination

The fee is payable in respect of each person to be examined by an alternative means referred to in subsection (1).
IRPR s. 313(2)

motif de détention (n.m.)

S'il est constaté qu'il existe des motifs de détention, les critères ci-après doivent être pris en compte avant qu'une décision ne soit prise quant à la détention ou la mise en liberté : a) le motif de la détention; b) la durée de la détention.
RIPR art. 248a)

L'agent peut mettre le résident permanent ou l'étranger en liberté avant le premier contrôle de la détention par la section s'il estime que les motifs de détention n'existent plus.
LIPR art. 56

ground for detention; reason for detention

If it is determined that there are grounds for detention, the following factors shall be considered before a decision is made on detention or release: (a) the reason for detention; (b) the length of time in detention.
IRPR s. 248(a)

An officer may order the release from detention of a permanant resident or a foreign national before the first detention review by the Immigration Division if the officer is of the opinion that the reasons for the detention no longer exist.
IRPA s. 56

motif d'interdiction de territoire pour atteinte aux droits humains ou internationaux sous le régime de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* (n.m.)

L'inadmissibilité pour motif d'appartenance à une catégorie visée à l'un des alinéas 19(1)j) et l) de l'ancienne loi est un motif d'interdiction de territoire pour atteinte aux droits humains ou internationaux sous le régime de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*.
RIPR art. 321b)

inadmissibility under the *Immigration and Refugee Protection Act* on grounds of violating human or international rights

Inadmissibility as a member of a class described in paragraph 19(1)(j) or (l) of the former Act is inadmissibility under the *Immigration and Refugee Protection Act* on grounds of violating human or international rights.
IRPR s. 321(b)

motif d'interdiction de territoire pour criminalité sous le régime de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* (n.m.)

Le fait d'être visé à l'un des alinéas 27(1)a.2) et a.3) et (2)d) de cette loi est un motif d'interdiction de territoire pour criminalité sous le régime de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*.
RIPR art. 321(2)d)

inadmissibility under the *Immigration and Refugee Protection Act* on grounds of criminality

Inadmissibility on the basis of paragraph 27(1)(a.2) or (a.3) or (2)(d) of the former Act is inadmissibility under the *Immigration and Refugee Protection Act* on grounds of criminality.
IRPR s. 321(2)(d)

motif d'interdiction de territoire pour grande criminalité sous le régime de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* (n.m.)

Le fait d'être visé à l'alinéa 27(1)a.1) de cette loi est un motif d'interdiction de territoire pour grande criminalité sous le régime de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*.
RIPR art. 321(2)c)

inadmissibility under the *Immigration and Refugee Protection Act* on grounds of serious criminality

Inadmissibility on the basis of paragraph 27(1)(a.1) of the former Act is inadmissibility under the *Immigration and Refugee Protection Act* on grounds of serious criminality.
IRPR s. 321(2)(c)

motif d'interdiction de territoire pour raison de sécurité (n.m.)

Pour l'application du paragraphe (1) [...] a) l'inadmissibilité pour motif d'appartenance à une catégorie visée à l'un des alinéas 19(1)e) à g) et k) de l'ancienne loi est un motif d'interdiction de territoire pour raison de sécurité sous le régime de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*.
RIPR art. 321(2)

inadmissibility on security grounds

For the purpose of subsection (1) ... (a) inadmissibility as a member of a class described in paragraph 19(1)(e), (f), (g) or (k) of the former Act is inadmissibility on security grounds under the *Immigration and Refugee Protection Act*.
IRPR s. 321(2)

motifs de protection (n.m.)

Un programme fort et efficace de protection des réfugiés qui s'appuie sur les motifs de protection de la Convention de Genève et de la Convention contre la torture et sur la notion de menace pour la vie ou de traitement ou punition cruel et inusité [...]
préambule RIPR

protection grounds

A strong, effective refugee protection program that incorporates the protection grounds of the Geneva Convention and the Convention Against Torture and the grounds of risk to life or of cruel and unusual treatment or punishment ...
IRPA Preamble

motifs d'interdiction de territoire (n.m.)

Pour l'application du paragraphe 44(2) de la Loi, mais sous réserve du paragraphe (3), dans le cas où l'affaire ne comporte pas de motif d'interdiction de territoire autre que ceux prévus dans l'une des circonstances ci-après, l'affaire n'est pas déférée à la Section de l'immigration et la mesure de renvoi à prendre est celle indiquée en regard du motif en cause.
RIPR art. 228(1)

grounds of inadmissibility

For the purposes of subsection 44(2) of the Act, and subject to subsection (3), if a report in respect of a foreign national does not include any grounds of inadmissibility other than those set out in the following circumstances, the report shall not be referred to the Immigration Division and any removal order made shall be.
IRPR s. 228(1)

motifs d'ordre humanitaire (n.m.)

Le droit d'appel prévu par la législation de la province quant au rejet par le fonctionnaire provincial compétent d'une demande d'engagement, pour non-conformité à ces normes, ou manquement à un engagement antérieur, prive le répondant, sauf sur des motifs d'ordre humanitaire, du droit d'en appeler au titre de la présente loi du refus, pour ces mêmes raisons, du visa ou du statut de résident permanent.
LIPR art. 9(2)

humanitarian and compassionate grounds

The existence of a right of appeal under the law of that province respecting rejections by provincial officials of applications for sponsorship, for reasons of failing to meet financial criteria or failing to comply with a prior undertaking, prevents the sponsor, except on humanitarian and compassionate grounds, from appealing under this Act against a refusal, based on those reasons, of a visa or permanent resident status.
IRPA s. 9(2)

motifs raisonnables (n.m.)

L'agent ayant des motifs raisonnables de croire que la somme qu'une personne donne en garantie ou pourrait être tenue de payer en cas de réalisation de la garantie a été ou serait obtenue illégalement ne doit pas permettre à cette personne de fournir la garantie.
RIPR art. 47(3)

reasonable grounds

If an officer has reasonable grounds to believe that a sum of money offered by a person as a deposit was not legally obtained, or that a sum of money that a person may be obliged to pay under a guarantee would not be legally obtained, the officer shall not allow that person to pay a deposit or post a guarantee.
IRPR s. 47(3)

motifs sanitaires (n.m.)

En cas d'interdiction de territoire pour motifs sanitaires au titre du paragraphe 38(1) de la Loi, l'exclusion, à moins que les paragraphes (2) ou (3) ne s'appliquent [...]
RIPR art. 229(1)f)

health grounds

An exclusion order, if they are inadmissible under subsection 38(1) of the Act on health grounds, unless subsection (2) or (3) applies ...
IRPR s. 229(1)(f)

N

national (n.m.)

Sont dispensés de l'obligation d'obtenir un visa de résident temporaire les nationaux des États-Unis et les personnes légalement admises aux États-Unis à titre de résident permanent.
RIPR art. 190(1)c)

national[1]

A foreign national does not require a temporary resident visa if they are a national of the United States or a person who has been lawfully admitted to the United States for permanent residence.
IRPR s. 190(1)(c)

navire d'immatriculation étrangère (n.m.)

Le membre d'équipage d'un navire d'immatriculation étrangère, autre que celui visé à l'alinéa d), auquel cas le contrôle est mené par un agent à l'aide d'un moyen de télécommunication, notamment le téléphone [...]
RIPR art. 38e)

ship registered in a foreign country

Members of a crew of a ship registered in a foreign country, other than members of a crew referred to in paragraph (d), in which case examination is conducted by an officer by telephone or other means of telecommunication ...
IRPR s. 38(e)

nécessités de subsistance (n.f.)

Engagement écrit envers le ministre de fournir de l'aide pour la réinstallation au Canada et d'assurer le logement et les autres nécessités de subsistance, pour la période prévue aux paragraphes (2) ou (3), à une personne appartenant à une catégorie établie par la présente section, à tout membre de sa famille qui l'accompagne et à tout membre de sa famille qui ne l'accompagne pas, mais qui satisfait aux exigences de l'article 141.
RIPR art. 138

basic necessities

An undertaking in writing to the Minister to provide resettlement assistance, lodging and other basic necessities in Canada for a member of a class prescribed by this Division, the member's accompanying family members and any of the member's non-accompanying family members who meet the requirements of section 141, for the period determined in accordance with subsections (2) and (3).
IRPR s. 138

niveau de compétence élevé (n.m.)

Pour l'aptitude à parler, à écouter, à lire ou à écrire à un niveau de compétence élevé : dans la première langue officielle, 4 points pour chaque aptitude si les compétences du travailleur qualifié correspondent au moins à un niveau 8 [...]
RIPR art. 79(2)a)

high proficiency

The ability to speak, listen, read or write with high proficiency in the first official language, 4 points for each of those abilities if the skilled worker's proficiency corresponds to a benchmark of 8 or higher ...
IRPR s. 79(2)(a)

niveau de compétence moyen (n.m.)

Pour les capacités à parler, à écouter, à lire ou à écrire à un niveau de compétence moyen : dans la première langue officielle, 2 points pour chaque aptitude si les compétences du travailleur qualifié correspondent aux niveaux 6 ou 7, dans la seconde langue officielle, 2 points si les compétences du travailleur qualifié correspondent aux niveaux 6 ou 7.
RIPR art. 79(2)b)

moderate proficiency

For the ability to speak, listen, read or write with moderate proficiency in the first official language, 2 points for each of those abilities if the skilled worker's proficiency corresponds to a benchmark of 6 or 7, and in the second official language, 2 points for each of those abilities if the skilled worker's proficiency corresponds to a benchmark of 6 or 7.
IRPR s. 79(2)(b)

niveaux de compétences A ou B (n.m.)

Pour l'application du paragraphe (1), des points sont attribués au travailleur qualifié à l'égard de l'expérience de travail dans toute profession ou tout métier appartenant aux genre de compétence 0 Gestion ou niveaux de compétences A ou B de la matrice de la Classification nationale des professions) exception faite des professions d'accès limité.
RIPR art. 80(2)

Skill Level A or B

For the purposes of subsection (1), points are awarded for work experience in occupations, other than a restricted occupation, that are listed in Skill Type 0 Management Occupations or Skill Level A or B of the National Occupational Classification matrix.
IRPR s. 80(2)

nombre d'années d'expérience de travail à temps partiel (n.m.)

Un maximum de 21 points d'appréciation sont attribués au travailleur qualifié en fonction du nombre d'années d'expérience de travail à temps plein, ou l'équivalent temps plein du nombre d'années d'expérience de travail à temps partiel, au cours des dix années qui ont précédé la date de présentation de la demande.
RIPR art. 80(1)

part-time work experience

Up to a maximum of 21 points shall be awarded to a skilled worker for full-time work experience, or the full-time equivalent for part-time work experience, within the 10 years preceding the date of their application.
IRPR s. 80(1)

nombre de points d'appréciation attribués (n.m.)

L'étranger qui est évalué en fonction des critères prévus aux alinéas (1)a) à e) reçoit le nombre de points d'appréciation attribués pour chaque critère dans la disposition visée à ces alinéas, à concurrence des maximums fixés.
RIPR art. 102(2)

applicable number of assessment points

A foreign national who is assessed on the basis of the factors set out in paragraphs (1)(a) to (e) shall be awarded the applicable number of assessment points for each factor set out in the provision referred to in each of those paragraphs, subject to the maximum number set out in that provision for that factor.
IRPR s. 102(2)

nommé à la Commission, être

Pour ce qui est du président et des commissaires de la Section de la protection des réfugiés, de la Section d'appel des réfugiés et de la Section d'appel de l'immigration : ils sont nommés à la Commission à titre inamovible pour un mandat maximal de sept ans par le gouverneur en conseil.
LIPR art. 153(1)a)

to be appointed to the Board

The Chairperson and members of the Refugee Protection Division, Refugee Appeal Division and Immigration Appeal Division are appointed to the Board by the Governor in Council, to hold office during good behaviour for a term not exceeding seven years.
IRPA s. 153(1)(a)

non-respect (n.m.)

La personne qui fournit une garantie d'exécution confirme par écrit : qu'elle a été informée des conditions imposées; qu'elle a été informée que le non-respect de l'une des conditions imposées entraînera la confiscation de la somme donnée en garantie ou la réalisation de la garantie.
RIPR art. 49(1)b)

non-compliance

A person who pays a deposit or posts a guarantee must acknowledge in writing that they have been informed of the conditions imposed; and that they have been informed that non-compliance with any conditions imposed will result in the forfeiture of the deposit or enforcement of the guarantee.
IRPR s. 49(1)(b)

notification (n.f.)

Toutefois, celle visant le demandeur d'asile est conditionnelle et prend effet quinze jours après la notification du rejet de sa demande par la Section de la protection des réfugiés.
LIPR art. 49(2)c)

Si la notification est faite par courrier, elle est réputée faite le septième jour suivant la mise à la poste.
RIPR art. 256(3)

notification[2]

A removal order made with respect to a refugee protection claimant is conditional and comes into force on the latest of the following dates: 15 days after notification that the claim is rejected by the Refugee Protection Division, if no appeal is made, or by the Refugee Appeal Division, if an appeal is made.
IRPA s. 49(2)(c)

If the applicant is notified by mail, notification is deemed to have been effected on the seventh day after the day on which the notification was mailed.
IRPR s. 256(3)

notification de la décision (n.f.)

Les délais de contrôle judiciaire courent à compter du dernier en date des faits suivants : notification de la décision et transmission des motifs écrits.
LIPR art. 169f)

giving of notice of the decision

The period in which to apply for judicial review with respect to a decision of the Board is calculated from the giving of notice of the decision or from the sending of written reasons, whichever is later.
IRPA s. 169(f)

notion de menace pour la vie ou de traitement ou punition cruel et inusité (n.f.)

Un programme fort et efficace de protection des réfugiés qui s'appuie sur les motifs de protection de la Convention de Genève et de la Convention contre la torture et sur la notion de menace pour la vie ou de traitement ou punition cruel et inusité.
préambule LIPR

grounds of risk to life or of cruel and unusual treatment or punishment

A strong, effective refugee protection program that incorporates the protection grounds of the Geneva Convention and the Convention Against Torture and the grounds of risk to life or of cruel and unusual treatment or punishment.
IRPA Preamble

nouvel examen (**d'une décision**) (n.m.)

Les articles 112 à 114 s'appliquent au nouvel examen en matière de droit d'établissement d'une personne faisant partie de la catégorie de demandeurs non reconnus du statut de réfugié au Canada au sens du Règlement sur l'immigration de 1978.
LIPR art. 199

redetermination of a decision

Sections 112 to 114 apply to a redetermination of a decision set aside by the Federal Court with respect to an application for landing as a member of the post-determination refugee claimants in Canada class within the meaning of the Immigration Regulations, 1978.
IRPA s. 199

O

objet détenu (n.m.)

Par dérogation au paragraphe 42(2) de la *Loi sur la Société canadienne des postes*, tout objet ou document détenu sous le régime de la *Loi sur les douanes* et saisi par un agent n'est pas en cours de transmission postale.
LIPR art. 140(2)

thing detained

Despite subsection 42(2) of the *Canada Post Corporation Act*, a thing or document that is detained under the Customs Act and seized by an officer is not in the course of post for the purposes of the Canada Post Corporation Act.
IRPA s. 140(2)

obligation alimentaire (n.f.)

Le répondant, sous réserve de l'alinéa c), n'a pas manqué : soit à un engagement de parrainage, soit à une obligation alimentaire imposée par un tribunal.
RIPR art. 133(1)g)(ii)

support payment obligation

The sponsor subject to paragraph (c), is not in default of any undertaking, or any support payment obligations ordered by a court.
IRPR s. 133(1)(g)(ii)

obligation autre qu'une obligation financière (n.f.)

Dans le cas du répondant qui manque à une obligation autre qu'une obligation financière, il convainc un agent qu'il remplit l'obligation prévue par l'engagement.
RIPR art. 153(4)c)

non-financial obligation

In the case of a sponsor who defaults on a non-financial obligation, when the sponsor satisfies an officer that they are in compliance with the obligation.
IRPR s. 153(4)(c)

obligation de comparaître (n.f.)

Le fait de s'être conformé librement à l'obligation de comparaître lors d'une instance en immigration ou d'une instance criminelle [...]
RIPR art. 245c)

required appearance

Voluntary compliance with any previously required appearance at an immigration or criminal proceeding ...
IRPR s. 245(c)

obligation de résidence (n.f.)

L'obligation de résidence est applicable à chaque période quinquennale.
LIPR art. 28(1)

Pour l'application du paragraphe 44(2) de la Loi, si le résident permanent manque à l'obligation de résidence prévue à l'article 28 de la Loi, la mesure de renvoi qui peut être prise à son égard est l'interdiction de séjour.
RIPR art. 228(2)

residency obligation

A permanent resident must comply with a residency obligation with respect to every five-year period.
IRPA s. 28(1)

For the purposes of subsection 44(2) of the Act, if a removal order is made against a permanent resident who fails to comply with the residency obligation under section 28 of the Act, the order shall be a departure order.
IRPR s. 228(2)

obligation de se soumettre au contrôle (n.f.)

Interdiction de territoire au titre de l'article 41a) de la Loi pour manquement à l'obligation de se soumettre au contrôle.
RIPR art. 229(1)j)

requirement to appear for examination

They are inadmissible under paragraph 41(a) of the Act for failing to comply with the requirement to appear for examination.
IRPR s. 229(1)(j)

obligations claires et objectives en matière de résidence (n.f.)

Des obligations claires et objectives en matière de résidence pour les résidents permanents.
préambule LIPR

clear, objective residency requirements

Clear, objective residency requirements for permanent residents.
IRPA Preamble

obligations en droit international (n.f.)

S'agissant des réfugiés, la présente loi a pour objet de remplir les obligations en droit international du Canada relatives aux réfugiés et aux personnes déplacées et d'affirmer la volonté du Canada de participer aux efforts de la communauté internationale pour venir en aide aux personnes qui doivent se réinstaller.
LIPR art. 3(2)b)

international legal obligations

The objectives of this Act with respect to refugees are to fulfil Canada's international legal obligations with respect to refugees and affirm Canada's commitment to international efforts to provide assistance to those in need of resettlement.
IRPA s. 3(2)(b)

obligations en matière de résidence (n.f.)

Des obligations claires et objectives en matière de résidence pour les résidents permanents [...]
préambule LIPR

residency requirements

Clear, objective residency requirements for permanent residents ...
IRPA Preamble

observations (n.f.)

S'agissant de la Section d'appel des réfugiés : le ministre peut, sur avis donné conformément aux règles, intervenir à l'appel, notamment pour y déposer ses observations.
LIPR art. 171a)

submissions

In the case of a proceeding of the Refugee Appeal Division, the Minister may, after giving notice within the period that is required by the rules, intervene in the appeal including for the purpose of filing submissions.
IRPA s. 171(a)

observations écrites (n.f.)

La section procède sans tenir d'audience en se fondant sur le dossier de la Section de la protection des réfugiés, mais peut recevoir les observations écrites du ministre, de la personne en cause et du représentant ou mandataire du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, ainsi que de toute autre personne visée par les règles.
LIPR art. 110(3)

Le demandeur peut présenter des observations écrites pour étayer sa demande de protection et peut, à cette fin, être assisté, à ses frais, par un avocat ou un autre conseil.
RIPR art. 161(1)

written submissions

The Refugee Appeal Division shall proceed without a hearing, on the basis of the record of the proceedings of the Refugee Protection Division, and may accept written submissions from the Minister, the person who is the subject of the appeal, and a representative or agent of the United Nations High Commissioner for Refugees, and any other person described in the rules of the Board.
IRPA s. 110(3)

A person applying for protection may make written submissions in support of their application and for that purpose may be assisted, at their own expense, by a barrister or solicitor or other counsel.
IRPR s. 161(1)

observations supplémentaires (n.f.)

Avant qu'une décision ne soit prise quant à la demande, le demandeur est avisé qu'il lui est permis de présenter des observations supplémentaires à l'appui de sa demande.
RIPR art. 346(2)

additional submissions

Before a decision is made on the application, the applicant shall be notified that they may make additional submissions in support of their application.
IRPR s. 346(2)

obtenir au préalable l'autorisation de rentrer au Canada

Le permis de séjour temporaire est valide jusqu'à ce que survienne l'un des événements suivants : il est révoqué aux termes du paragraphe 24(1) de la Loi; le titulaire quitte le Canada sans avoir obtenu au préalable l'autorisation de rentrer au Canada; il expire à la date qui y est prévue; une période de trois ans s'est écoulée depuis sa prise d'effet.
RIPR art. 63b)

obtain prior authorization to re-enter Canada

A temporary resident permit is valid until any one of the following events occurs: the permit is cancelled under subsection 24(1) of the Act; the permit holder leaves Canada without obtaining prior authorization to re-enter Canada; the period of validity specified on the permit expires; or a period of three years elapses from its date of validity.
IRPR s. 63(b)

obtenir la citoyenneté canadienne

La carte de résident permanent est révoquée dans les cas suivants : le titulaire obtient la citoyenneté canadienne ou perd autrement son statut de résident permanent; la carte de résident permanent est perdue, volée ou détruite; le titulaire est décédé.
RIPR art. 60

become a Canadian citizen

A permanent resident card is revoked if the permanent resident becomes a Canadian citizen or otherwise loses permanent resident status; the permanent resident card is lost, stolen or destroyed; or the permanent resident is deceased.
IRPR s. 60

octroi du statut de résident permanent (n.m.)

Les conditions imposées à l'étranger, avant ou à l'octroi du statut de résident permanent, en vertu de la législation de la province ont le même effet que celles prévues sous le régime de la présente loi.
LIPR art. 9(1)d)

grant of permanent resident status

Conditions imposed in accordance with the law of the province have the same force and effect as if they were made under this Act, if they are imposed on a foreign national on or before the grant of permanent resident status.
IRPA s. 9(1)(d)

« Official Travel Document »

En plus de remplir les autres exigences réglementaires, l'étranger qui cherche à devenir résident temporaire doit détenir l'un des documents suivants, valide pour la période de séjour autorisée [...] un document délivré par l' Organisation des États américains intitulé « Official Travel Document ».
RIPR art. 52(1)f)

"Official Travel Document"

In addition to the other requirements of these Regulations, a foreign national seeking to become a temporary resident must hold one of the following documents that is valid for the period authorized for their stay ... a document that was issued by the Organization of American States and is entitled "Official Travel Document".
IRPR s. 52(1)(f)

offre d'emploi au Canada à durée indéterminée (n.f.)

Pour l'application du présent article, constitue un emploi réservé toute offre d'emploi au Canada à durée indéterminée.
RIPR art. 82(1)

offer of indeterminate employment in Canada

In this section, arranged employment means an offer of indeterminate employment in Canada.
IRPR s. 82(1)

offre de réinstallation (n.f.)

Aucune possibilité raisonnable de solution durable n'est, à son égard, réalisable dans un délai raisonnable dans un pays autre que le Canada, à savoir : soit le rapatriement volontaire ou la réinstallation dans le pays dont il a la nationalité ou dans lequel il avait sa résidence habituelle, soit la réinstallation ou une offre de réinstallation dans un autre pays.
RIPR art. 139(1)d)(ii)

offer of resettlement

The foreign national is a person in respect of whom there is no reasonable prospect, within a reasonable period, of a durable solution in a country other than Canada, namely voluntary repatriation or resettlement in their country of nationality or habitual residence, or resettlement or an offer of resettlement in another country.
IRPR s. 139(1)(d)(ii)

omettre de poursuivre l'affaire

Chacune des sections peut prononcer le désistement dans l'affaire dont elle est saisie si elle estime que l' intéressé omet de poursuivre l'affaire, notamment par défaut de comparution, de fournir les renseignements qu'elle peut requérir ou de donner suite à ses demandes de communication.
LIPR art. 168(1)

to be in default in the proceedings

A Division may determine that a proceeding before it has been abandoned if the Division is of the opinion that the applicant is in default in the proceedings, including by failing to appear for a hearing, to provide information required by the Division or to communicate with the Division on being requested to do so.
IRPA s. 168(1)

option de rachat susceptible d'exercice par l'étranger (n.f.)

Les conditions du projet comprennent une option de rachat susceptible d'exercice par l'étranger à la fin d'une période donnée.
RIPR art. 87(6)b)

redemption option exercisable by the foreign national

The terms of investment of the proposal include a redemption option exercisable by the foreign national after a specified period.
IRPR s. 87(6)(b)

ordonnance de détention* (app. ant.) (n.f.)
VOIR **ordre de garde** (n.m.)

ordonnance de transfèrement (n.f.)

L'agent permet, à l'issue d'un contrôle, à la personne suivante d'entrer au Canada : celle qui revient au Canada en conformité avec une ordonnance de transfèrement délivrée sous le régime de la *Loi sur l'entraide juridique en matière criminelle* et qui, immédiatement avant son transfèrement dans un État étranger en exécution de cette ordonnance, faisait l'objet d'une mesure de renvoi qui n'avait pas été exécutée.
RIPR art. 39b)

transfer order

An officer shall allow the following persons to enter Canada following an examination: persons returning to Canada under a transfer order made under the *Mutual Legal Assistance in Criminal Matters Act* and who, immediately before being transferred to a foreign state under the transfer order, were subject to an unenforced removal order.
IRPR s. 39(b)

ordonnance de transfèrement délivrée sous le régime de la *Loi sur l'entraide juridique en matière criminelle* (n.f.)

La personne transférée en vertu d'une ordonnance de transfèrement délivrée sous le régime de la *Loi sur l'entraide juridique en matière criminelle* n'est pas, pour l'application de l'alinéa (1)d), une personne autorisée à entrer dans son pays de destination.
RIPR art. 242

transfer order made under the *Mutual Legal Assistance in Criminal Matters Act*

A person transferred under an order made under the *Mutual Legal Assistance in Criminal Matters Act* is not, for the purposes of paragraph (1)(d), a person who has been authorized to enter their country of destination.
IRPR s. 242

ordre (n.m.)

L'ordre cesse d'avoir effet si l'intéressé se présente de nouveau devant un agent à un point d'entrée et que ce dernier procède au contrôle.
RIPR art. 40(3)

direction

The direction ceases to have effect when the person appears again at a port of entry and an officer proceeds to examine the person.
IRPR s. 40(3)

ordre de garde (n.m.)**; ordonnance de détention*** (app. ant.) (n.f.)

L'ordre de garde donné sous le régime de l'ancienne loi constitue une mesure de mise en détention prise sous le régime de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*.
RIPR art. 325(2)

NOTA Les termes « ordre de garde » et « ordonnance de détention » renvoient à l'ancienne loi.

order for the detention of a person

An order for the detention of a person made under the former Act is an order to detain made under the *Immigration and Refugee Protection Act*.
IRPR s. 325(2)

ordre de priorité pour l'étude des affaires (n.m.)

Sous réserve de l'agrément du gouverneur en conseil et en consultation avec les vice-présidents et le directeur général de la Section de l'immigration, le président peut prendre des règles visant les travaux, la procédure et la pratique des sections, et notamment les délais pour interjeter appel de leurs décisions, l'ordre de priorité pour l'étude des affaires.
LIPR art. 161(1)a)

priority to be given to proceedings

Subject to the approval of the Governor in Council, and in consultation with the Deputy Chairpersons and the Director General of the Immigration Division, the Chairperson may make rules respecting the activities, practice and procedure of each of the Divisions of the Board, including the periods for appeal, the priority to be given to proceedings.
IRPA s. 161(1)(a)

organisation de recommandation (n.f.)

Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés; toute organisation avec laquelle le ministre a conclu une entente aux termes de l'article 143.
RIPR art. 138

referral organization

The United Nations High Commissioner for Refugees; or any organization with which the Minister has entered into a memorandum of understanding under section 143.
IRPR s. 138

organisation internationale d'États (n.f.)

Emportent interdiction de territoire pour atteinte aux droits humains ou internationaux les faits suivants : être, sauf s'agissant du résident permanent, une personne dont l'entrée ou le séjour au Canada est limité au titre d'une décision, d'une résolution ou d'une mesure d'une organisation internationale d'États ou une association d'États dont le Canada est membre et qui impose des sanctions à l'égard d'un pays contre lequel le Canada a imposé ou s'est engagé à imposer des sanctions de concert avec cette organisation ou association.
LIPR art. 35(1)c)

international organization of states

A permanent resident or a foreign national is inadmissible on grounds of violating human or international rights for being a person, other than a permanent resident, whose entry into or stay in Canada is restricted pursuant to a decision, resolution or measure of an international organization of states or association of states, of which Canada is a member, that imposes sanctions on a country against which Canada has imposed or has agreed to impose sanctions in concert with that organization or association.
IRPA s. 35(1)(c)

organisme (n.m.)

L'étranger peut travailler au Canada sans permis de travail à titre de représentant étranger se trouvant au Canada dans le cadre de fonctions officielles en tant qu'agent diplomatique, fonctionnaire consulaire, représentant ou fonctionnaire d'un pays étranger, des Nations Unies ou de l'un de ses organismes ou de tout autre organisme international dont le Canada est membre.
RIPR art. 186b)

agency

A foreign national may work in Canada without a work permit as a foreign representative, if they are in Canada to carry out official duties as a diplomatic agent, consular officer, representative or official of a country other than Canada, of the United Nations or any of its agencies or of any international organization of which Canada is a member.
IRPR s. 186(b)

organisme caritatif canadien (n.m.)

La personne dont le travail au Canada n'est pas rémunéré et est accompli pour un organisme religieux ou caritatif canadien [...]
RIPR art. 305(2)h)(iii)

Canadian charitable organization

A person whose work in Canada is for a Canadian religious or charitable organization without remuneration ...
IRPR s. 305(2)(h)(iii)

organisme d'aide à l'enfance (n.m.)

Au lieu du recours à la détention, la possibilité d'un arrangement avec des organismes d'aide à l'enfance ou des services de protection de l'enfance afin qu'ils s'occupent de l'enfant et le protègent [...]
RIPR art. 249a)

child-care agency

The availability of alternative arrangements with local child-care agencies or child protection services for the care and protection of the minor children ...
IRPR s. 249(a)

orientations touchant à l'immigration et à l'asile (n.f.)

Le ministre peut consulter les gouvernements des provinces sur les orientations et programmes touchant à l'immigration et à l'asile en vue de faciliter la coopération avec ceux-ci et de prendre en considération les effets que la mise en œuvre de la présente loi peut avoir sur les provinces.
LIPR art. 10(1)

immigration and refugee protection policies

The Minister may consult with the governments of the provinces on immigration and refugee protection policies and programs, in order to facilitate cooperation and to take into consideration the effects that the implementation of this Act may have on the provinces.
IRPA s. 10(1)

ouvrage en mer (n.m.)

La personne qui quitte le Canada et se rend directement à un ouvrage en mer auquel s'applique la *Loi sur les océans*, puis retourne directement au Canada en provenance de cet ouvrage sans transiter par les eaux territoriales d'un État étranger, auquel cas le contrôle est mené par un agent à l'aide d'un moyen de télécommunication, notamment le téléphone.
RIPR art. 38c)

marine installation or structure

Persons who leave Canada and proceed directly to a marine installation or structure to which the *Oceans Act* applies, and who return directly to Canada from the installation or structure without entering the territorial waters of a foreign state, in which case examination is conducted by an officer by telephone or other means of telecommunication.
IRPR s. 38(c)

P

papiers d'identité acceptables (n.m.plur.)

La Section de la protection des réfugiés prend en compte, s'agissant de crédibilité, le fait que, n'étant pas muni de papiers d'identité acceptables, le demandeur ne peut raisonnablement en justifier la raison et n'a pas pris les mesures voulues pour s'en procurer.
LIPR art. 106

acceptable documentation establishing identity

The Refugee Protection Division must take into account, with respect to the credibility of a claimant, whether the claimant possesses acceptable documentation establishing identity, and if not, whether they have provided a reasonable explanation for the lack of documentation or have taken reasonable steps to obtain the documentation.
IRPA s. 106

parent adoptif (n.m.)

L'adoption visée au paragraphe (2) a eu lieu dans l'intérêt supérieur de l'enfant si des autorités compétentes ont fait ou ont approuvé une étude du milieu familial des parents adoptifs.
RIPR art. 117(3)

adoptive parent

The adoption referred to in subsection (2) is considered to be in the best interests of a child if a competent authority has conducted or approved a home study of the adoptive parents.
IRPR s. 117(3)

parrainage (n.m.)

Malgré les autres dispositions de la présente loi, doivent être conformes à l'accord la sélection et le parrainage des étrangers, ainsi que l'acquisition d'un statut, sous le régime de la présente loi.
LIPR art. 8(2)a)

sponsorship

Subject to subsection (3) but despite the other provisions of this Act, the following must be consistent with the federal-provincial agreements: the selection and sponsorship of, and the acquisition of status by, foreign nationals under this Act.
IRPA s. 8(2)(a)

parrainer

Tout groupe de citoyens canadiens ou de résidents permanents ou toute personne morale ou association de régime fédéral ou provincial ou tout groupe de telles de ces personnes, peut, sous réserve des règlements, parrainer un étranger qui a la qualité, au titre de la présente loi, de réfugié ou de personne en situation semblable.
LIPR art. 13(2)

sponsor[1]

A group of Canadian citizens or permanent residents, a corporation incorporated under a law of Canada or of a province, and an unincorporated organization or association under federal or provincial law, or any combination of them may, subject to the regulations, sponsor a Convention refugee or a person in similar circumstances.
IRPA s. 13(2)

parrainer une demande

Le citoyen canadien qui ne réside pas au Canada peut parrainer une demande visée au paragraphe (1) faite par son époux, son conjoint de fait, son partenaire conjugal ou son enfant à charge qui n'a pas d'enfant à charge à condition de résider au Canada au moment où le demandeur deviendra résident permanent.
RIPR art. 130(2)

sponsor an application

A sponsor who is a Canadian citizen and does not reside in Canada may sponsor an application referred to in subsection (1) by their spouse, common-law partner, conjugal partner or dependent child who has no dependent children if the sponsor will reside in Canada when the applicant becomes a permanent resident.
IRPR s. 130(2)

parrainer un réfugié au sens de la Convention ou une personne en situation semblable

Tout groupe de citoyens canadiens ou de résidents permanents ou toute personne morale ou association de régime fédéral ou provincial ou tout groupe de telles de ces personnes, peut, sous réserve des règlements, parrainer un étranger qui a la qualité, au titre de la présente loi, de réfugié ou de personne en situation semblable.
LIPR art. 13(2)

sponsor a Convention refugee or a person in similar circumstances

A group of Canadian citizens or permanent residents, a corporation incorporated under a law of Canada or of a province, and an unincorporated organization or association under federal or provincial law, or any combination of them may, subject to the regulations, sponsor a Convention refugee or a person in similar circumstances.
IRPA s. 13(2)

partenaire conjugal (n.m.)

À l'égard du répondant, l'étranger résidant à l'extérieur du Canada qui entretient une relation conjugale avec lui depuis au moins un an.
RIPR art. 2

conjugal partner

In relation to a sponsor, a foreign national residing outside Canada who is in a conjugal relationship with the sponsor and has been in that relationship for a period of at least one year.
IRPR s. 2

participer à des actes terroristes; livrer au terrorisme, se

Toute décision de la Commission, fondée sur les conclusions que l'intéressé a participé à des actes terroristes, qu'il est visé par la section F de l'article premier de la Convention sur les réfugiés.
RIPR art. 14a)

Emportent interdiction de territoire pour raison de sécurité les faits suivants : se livrer au terrorisme; constituer un danger pour la sécurité du Canada.
LIPR art. 34(1)c)

engage in terrorism

A determination by the Board, based on findings that the foreign national or permanent resident has engaged in terrorism, that the foreign national or permanent resident is a person referred to in section F of Article 1 of the Refugee Convention.
IRPR s. 14(a)

A permanent resident or a foreign national is inadmissible on security grounds for engaging in terrorism.
IRPA s. 34(1)(c)

particulier admissible (n.m.)

Les sous-alinéas e)(i) à (iii) de la définition de « particulier admissible », à l'article 122 [...]
LIPR art. 254

eligible individual

Subparagraphs (e)(i) to (iii) of the definition "eligible individual" in section 122 ...
IRPA s. 254

particulier déterminé (n.m.)

L'alinéa b) de la définition de « particulier déterminé », à l'article 2 de la *Loi sur la sécurité de la vieillesse*, est remplacé par ce qui suit : b) janvier 2001 ou un mois antérieur, si, avant le 7 mars 1996, la personne était un citoyen canadien ou un résident permanent au sens du paragraphe 2(1) de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* et résidait au Canada.
LIPR art. 263

specially qualified individual

Paragraph (b) of the definition "specially qualified individual" in section 2 of the *Old Age Security Act* is replaced by the following: (b) for the month of January 2001 or an earlier month, where, before March 7, 1996, the person was residing in Canada as a Canadian citizen or a permanent resident within the meaning of subsection 2(1) of the *Immigration and Refugee Protection Act*.
IRPA s. 263

passager clandestin (n.m.)

Le transporteur, dès l'arrivée d'un bâtiment à son premier port d'escale au Canada, avise l'agent du point d'entrée le plus proche de la présence de tout passager clandestin et lui remet sans délai, sur demande, un rapport écrit sur ce passager.
RIPR art. 262

stowaway

On the arrival of a vessel at its first port of call in Canada, the transporter must notify an officer at the nearest port of entry of the presence of any stowaway and, on request of the officer, must without delay provide a written report concerning the stowaway.
IRPR s. 262

passager en transit bénéficiant d'un précontrôle (n.m.)

Sous réserve du paragraphe (2), les personnes ci-après sont des personnes qui ne cherchent pas à entrer au Canada mais qui font une demande de transit pour l'application du paragraphe 15(1) de la Loi [...] dans les aéroports où il existe des installations des États-Unis pour procéder au précontrôle des passagers en transit, les passagers en transit bénéficiant d'un précontrôle.
RIPR art. 35(1)a)

in-transit preclearance passenger

Subject to subsection (2), the following persons are not seeking to enter Canada but are making an application under subsection 15(1) of the Act to transit through Canada ... in airports where there are United States' in-transit preclearance facilities, in-transit preclearance passengers.
IRPR s. 35(1)(a)

passeport intitulé « British National (Overseas) Passport » (n.m.)

En plus du visa de résident permanent que doit détenir l'étranger qui cherche à devenir résident permanent à un point d'entrée, l'étranger qui entend devenir résident permanent doit détenir l'un des documents suivants [...] h) un passeport intitulé « British National (Overseas) Passport », délivré par le gouvernement du Royaume-Uni aux personnes nées, naturalisées ou enregistrées à Hong Kong [...]
RIPR art. 50(1)g)

British National (Overseas) passport

In addition to the permanent resident visa required of a foreign national seeking to become a permanent resident at a port of entry, a foreign national seeking to become a permanent resident must hold ... (h) a British National (Overseas) passport that was issued by the Government of the United Kingdom to persons born, naturalized or registered in Hong Kong ...
IRPR s. 50(1)(g)

passeur (n.m.)

Le risque que le mineur demeure sous l'emprise des passeurs ou des trafiquants qui l'ont amené au Canada.
RIPR art. 249c)

human smuggler

The risk of continued control by the human smugglers or traffickers who brought the children to Canada.
IRPR s. 249(c)

passible sur déclaration de culpabilité par mise en accusation

L'auteur de l'infraction visant moins de dix personnes est passible, sur déclaration de culpabilité par mise en accusation pour une première infraction, d'une amende maximale de cinq cent mille dollars et d'un emprisonnement maximal de dix ans, ou de l'une de ces peines.
LIPR art. 117(2)a)

liable on conviction on indictment

A person who contravenes subsection (1) with respect to fewer than 10 persons is guilty of an offence and liable on conviction on indictment for a first offence, to a fine of not more than $500,000 or to a term of imprisonment of not more than 10 years, or to both.
IRPA s. 117(2)(a)

pays dans lequel il a sa résidence habituelle (n.m.)
VOIR **pays de résidence habituelle** (n.m.)

pays de destination choisi (n.m.)

L'étranger doit ensuite soumettre à l'approbation de l'agent le pays de destination qu'il a choisi; l'approbation n'est refusée que si l'étranger constitue un danger pour le public.
RIPR art. 238(2)a)

choice of destination

The foreign national must submit their choice of destination to the officer who shall approve the choice unless the foreign national is a danger to the public.
IRPR s. 238(2)(a)

pays de nouvelle nationalité (n.m.)

Il acquiert une nouvelle nationalité et jouit de la protection du pays de sa nouvelle nationalité.
LIPR art. 108(1)c)

country of new nationality

The person has acquired a new nationality and enjoys the protection of the country of that new nationality.
IRPA s. 108(1)(c)

pays de résidence habituelle (n.m.)**; pays dans lequel il a sa résidence habituelle** (n.m.)

Dans le cas du demandeur d'asile, la possibilité d'obtenir des renseignements sur son identité sans avoir à divulguer de renseignements personnels aux représentants du gouvernement du pays dont il a la nationalité ou, s'il n'a pas de nationalité, du pays de sa résidence habituelle [...]
RIPR art. 247(1)b)

Le pays dont il a la nationalité ou, s'il est apatride, le pays dans lequel il a sa résidence habituelle autre que celui où il n'a pas été légalement admis.
RIPR art. 11(2)b)

country of former habitual residence; country of habitual residence; country of previous habitual residence

In the case of a foreign national who makes a claim for refugee protection, the possibility of obtaining identity documents or information without divulging personal information to government officials of their country of nationality or, if there is no country of nationality, their country of former habitual residence ...
IRPR s. 247(1)(b)

The applicant's country of nationality or, if the applicant is stateless, their country of habitual residence other than a country in which they are residing without having been lawfully admitted.
IRPR s. 11(2)(b)

pays de transit (n.m.)

L'étranger n'est pas interdit de territoire par le pays de destination et, relativement aux transits, par les pays de transit.
RIPR art. 276(5)a)

country of transit

The foreign national is not inadmissible to the country of destination and, for the purposes of transit, all countries of transit.
IRPR s. 276(5)(a)

pays partie à la Convention de Rome (n.m.)

Un pays partie à la Convention de Rome n'accorde pas de droit à rémunération semblable.
LIPR art. 238(2)

Rome Convention country

A Rome Convention country does not grant a right to remuneration.
IRPA s. 238(2)

pays source (n.m.)

Est un pays source celui qui répond aux critères suivants : une guerre civile, un conflit armé ou le non-respect des droits fondamentaux de la personne font en sorte que les personnes qui s'y trouvent sont dans une situation assimilable à celle de réfugiés au sens de la Convention.
RIPR art. 148(2)

source country

A source country is a country where persons are in refugee-like situations as a result of civil war or armed conflict or because their fundamental human rights are not respected.
IRPR s. 148(2)

peines pour les responsables de l'introduction de clandestins et du trafic de personnes (n.f.)

Infliction de peines pour les responsables de l'introduction de clandestins et du trafic de personnes, dont l'emprisonnement à perpétuité [...]
préambule LIPR

offences for human smuggling and trafficking

Offences for human smuggling and trafficking with a maximum penalty of life in prison ...
IRPA Preamble

périmé

La mesure de renvoi inexécutée devient périmée quand l'étranger devient résident permanent.
LIPR art. 51

void

A removal order that has not been enforced becomes void if the foreign national becomes a permanent resident.
IRPA s. 51

période de détention (n.f.)

Le responsable de l'établissement où est détenu, au titre d'une autre loi, un résident permanent ou un étranger visé par un mandat délivré au titre de la présente loi est tenu de le remettre à l'agent à l'expiration de la période de détention.
LIPR art. 59

period of detention

The person in charge of the institution shall deliver the inmate to an officer at the end of the inmate's period of detention in the institution.
IRPA s. 59

période de placement (n.f.)

À l'égard de la quote-part provinciale d'un investisseur, la période de cinq ans débutant le premier jour du deuxième mois suivant le mois au cours duquel le mandataire a reçu le placement.
RIPR art. 88(1)

NOTA Contexte d'utilisation très restreint.

allocation period

In respect of the provincial allocation of an investor, the period of five years beginning on the first day of the second month after the month in which the agent receives the investment.
IRPR s. 88(1)

période de séjour autorisée (n.f.)

L'étranger peut demander la prolongation de son autorisation de séjourner à titre de résident temporaire si, à la fois : il en fait la demande à l'intérieur de sa période de séjour autorisée; il s'est conformé aux conditions qui lui ont été imposées à son entrée au Canada.
RIPR art. 181(1)a)

period authorized for the stay

A foreign national may apply for an extension of their authorization to remain in Canada as a temporary resident if the application is made by the end of the period authorized for their stay; and they have complied with all conditions imposed on their entry into Canada.
IRPR s. 181(1)(a)

permis de retour pour résident permanent (n.m.)

Toute période passée hors du Canada au cours des cinq années précédant l'entrée en vigueur du présent article par la personne titulaire d'un permis de retour pour résident permanent est réputée passée au Canada pour l'application de l'exigence relative à l'obligation de résidence prévue à l'article 28 de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* pourvu qu'elle se trouve comprise dans la période quinquennale visée à cet article.
RIPR art. 328(2)

returning resident permit

Any period spent outside Canada within the five years preceding the coming into force of this section by a permanent resident holding a returning resident permit is considered to be a period spent in Canada for the purpose of satisfying the residency obligation under section 28 of the *Immigration and Refugee Protection Act* if that period is included in the five year period referred to in that section.
IRPR s. 328(2)

permis de séjour temporaire (n.m.)

Le permis de séjour temporaire est valide jusqu'à ce que survienne l'un des événements suivants : il est révoqué aux termes du paragraphe 24(1) de la Loi; le titulaire quitte le Canada sans avoir obtenu au préalable l'autorisation de rentrer au Canada; il expire à la date qui y est prévue; une période de trois ans s'est écoulée depuis sa prise d'effet.
RIPR art. 63

temporary resident permit

A temporary resident permit is valid until any one of the following events occurs: the permit is cancelled under subsection 24(1) of the Act; the permit holder leaves Canada without obtaining prior authorization to re-enter Canada; the period of validity specified on the permit expires; or a period of three years elapses from its date of validity.
IRPR s. 63

permis de séjour temporaire non expiré (n.m.)

Le titulaire d'un permis de séjour temporaire non expiré n'est pas tenu au paiement des frais prévus au paragraphe (1).
RIPR art. 306(2)

unexpired temporary resident permit

A person who holds an unexpired temporary resident permit is not required to pay the fee referred to in subsection (1).
IRPR s. 306(2)

permis d'études (n.m.)

Document délivré par un agent à un étranger et autorisant celui-ci à faire des études au Canada.
RIPR art. 1(1)

study permit

A written authorization to engage in studies in Canada issued by an officer to a foreign national.
IRPR s. 1(1)

perpétration d'une infraction (n.f.)

Commet une infraction quiconque a en sa possession un bien, ou son produit, dont il sait qu'il a été obtenu ou provient, en tout ou en partie, directement ou indirectement, de la perpétration d'une infraction prévue au paragraphe (2) ou aux articles 117, 118, 119, 122, 124, 126, 127, 129 ou 131.
LIPR art. 130(1)

commission of an offence

No person shall possess any property or any proceeds of any property knowing that all or any part of the property or of those proceeds was obtained or derived directly or indirectly as a result of the commission of an offence under subsection (2) or section 117, 118, 119, 122, 124, 126, 127, 129 or 131.
IRPA s. 130(1)

persécution du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un groupe social ou de ses opinions politiques (n.f.)

Ne peut être renvoyée dans un pays où elle risque la persécution du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un groupe social ou de ses opinions politiques, la torture ou des traitements ou peines cruels et inusités, la personne protégée ou la personne dont il est statué que la qualité de réfugié lui a été reconnue par un autre pays vers lequel elle peut être renvoyée.
LIPR art. 115(1)

persecution for reasons of race, religion, nationality, membership in a particular social group or political opinion

A protected person or a person who is recognized as a Convention refugee by another country to which the person may be returned shall not be removed from Canada to a country where they would be at risk of persecution for reasons of race, religion, nationality, membership in a particular social group or political opinion or at risk of torture or cruel and unusual treatment or punishment.
IRPA s. 115(1)

personne à charge qui accompagne un immigrant (n.f.)

Au moment où la demande d'établissement a été faite en vertu de l'ancien règlement, la personne était une personne à charge qui accompagne un immigrant, au sens du paragraphe 2(1) de l'ancien règlement, était âgée d'au moins dix-neuf ans, mais n'était pas le conjoint du demandeur principal.
RIPR art. 357b)

accompanying dependant of an immigrant

The person, at the time they made an application for landing under the former Regulations, was an accompanying dependant of an immigrant, within the meaning of subsection 2(1) of the former Regulations, 19 years of age or older and not a spouse of the principal applicant.
IRPR s. 357(b)

personne à protéger (n.f.)

A qualité de « personne à protéger » la personne qui se trouve au Canada et serait personnellement, par son renvoi vers tout pays dont elle a la nationalité ou, si elle n'a pas de nationalité, dans lequel elle avait sa résidence habituelle, exposée : a) soit au risque, s'il y a des motifs sérieux de le croire, d'être soumise à la torture au sens de l'article premier de la Convention contre la torture; b) soit à une menace à sa vie ou au risque de traitements ou peines cruels et inusités dans le cas suivant : (i) elle ne peut ou, de ce fait, ne veut se réclamer de la protection de ce pays, (ii) elle y est exposée en tout lieu de ce pays alors que d'autres personnes originaires de ce pays ou qui s'y trouvent ne le sont généralement pas, (iii) la menace ou le risque ne résulte pas de sanctions légitimes sauf celles infligées au mépris des normes internationales et inhérents à celles-ci ou occasionnés par elles, (iv) la menace ou le risque ne résulte pas de l'incapacité du pays de fournir des soins médicaux ou de santé adéquats.
LIPR art. 97(1)

person in need of protection

A "person in need of protection" is a person in Canada whose removal to their country or countries of nationality or, if they do not have a country of nationality, their country of former habitual residence, would subject them personally (a) to a danger, believed on substantial grounds to exist, of torture within the meaning of Article 1 of the Convention Against Torture; or (b) to a risk to their life or to a risk of cruel and unusual treatment or punishment if (i) the person is unable or, because of that risk, unwilling to avail themself of the protection of that country, (ii) the risk would be faced by the person in every part of that country and is not faced generally by other individuals in or from that country, (iii) the risk is not inherent or incidental to lawful sanctions, unless imposed in disregard of accepted international standards, and (iv) the risk is not caused by the inability of that country to provide adequate health or medical care.
IRPA s. 97(1)

personne cherchant à entrer au Canada (n.f.)

Pour l'application de l'article 18 de la Loi, toute personne retournée au Canada du fait qu'un autre pays lui a refusé l'entrée est une personne cherchant à entrer au Canada.
RIPR art. 27(3)

person seeking to enter Canada

For the purposes of section 18 of the Act, every person who has been returned to Canada as a result of the refusal of another country to allow that person entry is a person seeking to enter Canada.
IRPR s. 27(3)

personne enregistrée (n.f.)

En plus du visa de résident permanent que doit détenir l'étranger qui cherche à devenir résident permanent à un point d'entrée, l'étranger qui entend devenir résident permanent doit détenir l'un des documents suivants : un passeport intitulé « British National (Overseas) Passport », délivré par le gouvernement du Royaume-Uni aux personnes nées, naturalisées ou enregistrées à Hong Kong.
RIPR art. 50(1)g)

registered person

In addition to the permanent resident visa required of a foreign national seeking to become a permanent resident at a port of entry, a foreign national seeking to become a permanent resident must hold a British National (Overseas) passport that was issued by the Government of the United Kingdom to persons born, naturalized or registered in Hong Kong.
IRPR s. 50(1)(g)

personne fouillée (n.f.)

La fouille doit être effectuée par un agent du même sexe que la personne fouillée; faute de collègue du même sexe sur le lieu de la fouille, l'agent peut autoriser toute personne de ce sexe présentant les qualités voulues à y procéder.
LIPR art. 139(2)

person being searched

A search of a person under this section must be performed by a person of the same sex as the person being searched. If an officer of the same sex is not available any suitable person of the same sex may be authorized by an officer to perform the search.
IRPA s. 139(2)

personne inscrite comme Indien (n.f.)**; Indien inscrit*** (n.m.)

Tout citoyen canadien, au sens de la *Loi sur la citoyenneté*, et toute personne inscrite comme Indien, en vertu de la *Loi sur les Indiens*, a le droit d'entrer au Canada et d'y séjourner conformément à la présente loi.
LIPR art. 19(1)

NOTA Le terme « Indien inscrit » est utilisé dans les textes non législatifs.

registered Indian

An officer shall allow the person to enter Canada if satisfied following an examination on their entry that the person is a citizen or registered Indian.
IRPA s. 19(1)

personne inscrite comme Indien au sens de la *Loi sur les Indiens* (n.f.)

Après avoir procédé à une enquête, la Section de l'immigration rend telle des décisions suivantes : reconnaître le droit d'entrer au Canada au citoyen canadien au sens de la *Loi sur la citoyenneté*, à la personne inscrite comme Indien au sens de la *Loi sur les Indiens* et au résident permanent.
LIPR art. 45(a)

person registered as an Indian under the *Indian Act*

The Immigration Division, at the conclusion of an admissibility hearing, shall make one of the following decisions: recognize the right to enter Canada of a Canadian citizen within the meaning of the *Citizenship Act*, a person registered as an Indian under the *Indian Act* or a permanent resident.
IRPA s. 45(a)

personnel privé (n.m.)

L'étranger peut étudier au Canada sans permis d'études dans les cas suivants [...] il est membre de la famille ou membre du personnel privé d'un représentant étranger qui est au Canada et qui est dûment accrédité par le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international.
RIPR art. 188(1)a)

private staff

A foreign national may study in Canada without a study permit if they are a family member or a member of the private staff of a foreign representative who is properly accredited by the Department of Foreign Affairs and International Trade.
IRPR s. 188(1)(a)

personne morale ou association de régime fédéral ou provincial (n.f.)

Toute personne morale ou association de régime fédéral ou provincial peut, sous réserve des règlements, parrainer un étranger qui a la qualité, au titre de la présente loi, de réfugié ou de personne en situation semblable.
LIPR art. 13(2)

corporation incorporated under a law of Canada or of a province

A corporation incorporated under a law of Canada or of a province may, subject to the regulations, sponsor a Convention refugee or a person in similar circumstances.
IRPA s. 13(2)

personne protégée (n.f.)

La personne protégée au sens du paragraphe 95(2) de la Loi qui a fait une demande de séjour au Canada à titre de résident permanent, ainsi que les membres de sa famille [...]
RIPR art. 303(2)c)

Est appelée personne protégée la personne à qui l'asile est conféré et dont la demande n'est pas ensuite réputée rejetée au titre des paragraphes 108(3), 109(3) ou 114(4).
LIPR art. 95(2)

protected person

A person who is a protected person within the meaning of subsection 95(2) of the Act who has applied to remain in Canada as a permanent resident, and their family members ...
IRPR s. 303(2)(c)

A protected person is a person on whom refugee protection is conferred under subsection (1), and whose claim or application has not subsequently been deemed to be rejected under subsection 108(3), 109(3) or 114(4).
IRPA s. 95(2)

personne qualifiée (n.f.)

L'alinéa a) de la définition de « personne qualifiée », à l'article 2 de la *Loi sur la marine marchande du Canada*, est remplacé par ce qui suit : a) soit un citoyen canadien ou un résident permanent au sens du paragraphe 2(1) de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*.
LIPR art. 216

qualified person

Paragraph (a) of the definition "qualified person" in section 2 of the *Canada Shipping Act* is replaced by the following: (a) a Canadian citizen or a permanent resident within the meaning of subsection 2(1) of the *Immigration and Refugee Protection Act*.
IRPA s. 216

personnes dans une situation semblable (n.f.)

Le ministre peut conclure avec une organisation un accord portant sur la recherche et l'identification de réfugiés au sens de la Convention ou de personnes dans une situation semblable, si l'organisation démontre qu'elle satisfait aux exigences suivantes : elle a la capacité de rechercher et d'identifier des réfugiés au sens de la Convention ou des personnes dans une situation semblable outre-frontières.
RIPR art. 143(1)b)

persons in similar circumstances

The Minister may enter into a memorandum of understanding with an organization for the purpose of locating and identifying Convention refugees and persons in similar circumstances if the organization demonstrates an ability abroad to locate and identify Convention refugees and persons in similar circumstances.
IRPR s. 143(1)(b)

personne visée par la mesure de renvoi (n.f.)

Si l'étranger à l'égard duquel la mesure de renvoi n'a pas été exécutée demande, à l'extérieur du Canada, un visa ou l'autorisation de revenir au Canada, l'agent exécute la mesure de renvoi si, à l'issue d'un contrôle, l'étranger fait la preuve de ce qui suit : il est bien la personne visée par la mesure de renvoi.
RIPR art. 240(2)

La demande d'asile de la personne se trouvant au Canada se fait à l'agent et est régie par la présente partie; toutefois la personne visée par une mesure de renvoi n'est pas admise à la faire.
LIPR art. 99(3)

person described in the removal order; person who is subject to a removal order

If a foreign national against whom a removal order has not been enforced is applying outside Canada for a visa or an authorization to return to Canada, an officer shall enforce the order if, following an examination, the foreign national establishes that they are the person described in the order.
IRPR s. 240(2)

A claim for refugee protection made by a person inside Canada must be made to an officer, may not be made by a person who is subject to a removal order, and is governed by this Part.
IRPA s. 99(3)

perspectives d'emploi au Canada (n.f.)

L'étranger et les membres de sa famille visés par la demande de protection pourront réussir leur établissement au Canada, compte tenu de leurs perspectives d'emploi au Canada vu leur niveau de scolarité, leurs antécédents professionnels et leurs compétences et leur aptitude à apprendre à communiquer dans l'une des deux langues officielles du Canada [...]
RIPR art. 139(1)g)(iii)

potential for employment in Canada

The foreign national and their family members included in the application for protection will be able to become successfully established in Canada, taking into account their potential for employment in Canada, given their education, work experience and skills, and their ability to learn to communicate in one of the official languages of Canada ...
IRPR s. 139(1)(g)(iii)

perturbation importante et momentanée des conditions de vie (n.f.)

Le ministre peut imposer un sursis aux mesures de renvoi vers un pays ou un lieu donné si la situation dans ce pays ou ce lieu expose l'ensemble de la population civile à un risque généralisé qui découle d'un désastre environnemental qui entraîne la perturbation importante et momentanée des conditions de vie.
RIPR art. 230(1)b)

substantial temporary disruption of living conditions

The Minister may impose a stay on removal orders with respect to a country or a place if the circumstances in that country or place pose a generalized risk to the entire civilian population as a result of an environmental disaster resulting in a substantial temporary disruption of living conditions.
IRPR s. 230(1)(b)

photographie (n.f.)

S'agissant de l'étranger, les éléments de preuve pertinents visent notamment la photographie et la dactyloscopie.
LIPR art. 16(2)a)

photographic evidence

In the case of a foreign national, the relevant evidence referred to in subsection (1) includes photographic and fingerprint evidence.
IRPA s. 16(2)(a)

pièce d'identité authentique (n.f.)

Les documents fournis au titre du paragraphe (1) en remplacement des documents mentionnés aux alinéas (1)a) à h) sont acceptés si : a) dans le cas d'une pièce d'identité, la pièce est authentique.
RIPR art. 178(2)a)(i)

genuine identity document

A document submitted under subsection (1) shall be accepted in lieu of a document described in any of paragraphs (1)(a) to (h) if (a) in the case of an identity document, the identity document is genuine.
IRPR s. 178(2)(a)(i)

pièce d'identité de marin (n.f.)

La personne cherchant à entrer au Canada à titre de membre d'équipage ou pour le devenir et qui est titulaire d'une pièce d'identité de marin lui ayant été délivrée aux termes des conventions de l'Organisation internationale du Travail [...]
RIPR art. 52(2)f)

seafarer's identity document

Persons who are seeking to enter Canada as, or in order to become, members of a crew of a means of transportation and who hold a seafarer's identity document issued under International Labour Organization conventions ...
IRPR s. 52(2)(f)

plan d'activités criminelles (n.m.)

Emportent interdiction de territoire pour criminalité organisée les faits suivants : être membre d'une organisation dont il y a des motifs raisonnables de croire qu'elle se livre ou s'est livrée à des activités faisant partie d'un plan d'activités criminelles organisées par plusieurs personnes agissant de concert en vue de la perpétration d'une infraction à une loi fédérale punissable par mise en accusation [...]
LIPR art. 37(1)a)

pattern of criminal activity

A permanent resident or a foreign national is inadmissible on grounds of organized criminality for being a member of an organization that is believed on reasonable grounds to be or to have been engaged in activity that is part of a pattern of criminal activity planned and organized by a number of persons acting in concert in furtherance of the commission of an offence punishable under an Act of Parliament by way of indictment.
IRPA s. 37(1)(a)

plan d'établissement (n.m.)

L'accord de parrainage prévoit notamment les plans d'établissement.
RIPR art. 152(2)a)

settlement plan

A sponsorship agreement shall include provisions relating to settlement plans.
IRPA s. 152(2)(a)

point d'appréciation (n.m.)

Pendant la période commençant à la date d'entrée en vigueur du présent article et se terminant le 31 mars 2003, les 85 points d'appréciation sont attribués conformément à l'ancien règlement à l'étranger qui est un immigrant.
RIPR art. 361(3)

unit of assessment

During the period beginning on the day on which this section comes into force and ending on March 31, 2003, 85 units of assessment shall be awarded to a foreign national, in accordance with the former Regulations.
IRPR s. 361(3)

point d'entrée (n.m.)

Lieu désigné comme point d'entrée par le ministre en vertu de l'article 26, aux dates et heures d'ouverture fixées par ce dernier.
RIPR art. 2

port of entry

A place designated by the Minister under section 26 as a port of entry, on the dates and during the hours of operation designated for that place by the Minister.
IRPR s. 2

points d'appréciation (n.m.)

Un maximum de 35 points d'appréciation sont attribués au membre de la catégorie des investisseurs ou de la catégorie des entrepreneurs en fonction du nombre d'années d'expérience dans l'exploitation d'une entreprise au cours de la période commençant cinq ans avant la date où la demande de visa de résident permanent est faite et prenant fin à la date où il est statué sur celle-ci.
RIPR art. 103(1)

assessment points

A member of the investor class or the entrepreneur class shall be awarded assessment points up to a maximum of 35 points for business experience in the period beginning five years before the date of their application for a permanent resident visa.
IRPR s. 103(1)

possibilité de produire des éléments de preuve (n.f.)

Dans toute affaire dont elle est saisie, la Section de la protection des réfugiés donne à la personne en cause et au ministre la possibilité de produire des éléments de preuve, d'interroger des témoins et de présenter des observations.
LIPR art. 170e)

reasonable opportunity to present evidence

The Refugee Protection Division, in any proceeding before it, must give the person and the Minister a reasonable opportunity to present evidence, question witnesses and make representations.
IRPA s. 170(e)

poste d'attente (n.m.)

Les agents de la paix et les responsables immédiats d'un poste d'attente doivent, sur ordre de l'agent, exécuter les mesures, mandats et autres décisions écrites prises au titre de la présente loi en vue de l'arrestation, de la garde ou du renvoi.
LIPR art. 142

immigrant station

Every peace officer and every person in immediate charge or control of an immigrant station shall, when so directed by an officer, execute any warrant or written order issued under this Act for the arrest, detention or removal from Canada of any permanent resident or foreign national.
IRPA s. 142

pourcentage des capitaux propres (n.m.)

Dans le cas d'une entreprise à propriétaire unique non dotée de la personnalité morale, la totalité des capitaux propres contrôlés par l'étranger ou son époux ou conjoint de fait; dans le cas d'une société par actions, la part des actions du capital social avec droit de vote émises et en circulation que contrôle l'étranger ou son époux ou conjoint de fait; dans le cas d'une société de personnes ou d'une coentreprise, la part des bénéfices ou des pertes portée à l'actif ou au passif de l'étranger ou de son époux ou conjoint de fait.
RIPR art. 88(1)

percentage of equity

In respect of a sole proprietorship, 100 per cent of the equity of the sole proprietorship controlled by a foreign national or their spouse or common-law partner; in respect of a corporation, the percentage of the issued and outstanding voting shares of the capital stock of the corporation controlled by a foreign national or their spouse or common-law partner; and in respect of a partnership or joint venture, the percentage of the profit or loss of the partnership or joint venture to which a foreign national or their spouse or common-law partner is entitled.
IRPR s. 88(1)

pouvoirs d'un commissaire (n.m.)

La Section de la protection des réfugiés et la Section de l'immigration et chacun de ses commissaires sont investis des pouvoirs d'un commissaire nommé aux termes de la partie I de la *Loi sur les enquêtes* et peuvent prendre les mesures que ceux-ci jugent utiles à la procédure.
LIPR art. 165

powers and authority of a commissioner

The Refugee Protection Division and the Immigration Division and each member of those Divisions have the powers and authority of a commissioner appointed under Part I of the *Inquiries Act* and may do any other thing they consider necessary to provide a full and proper hearing.
IRPA s. 165

préavis (n.m.)

Le président peut prendre des règles visant les travaux, la procédure et la pratique des sections, et notamment les délais pour interjeter appel de leurs décisions, l'ordre de priorité pour l'étude des affaires et les préavis à donner, ainsi que les délais afférents.
LIPR art. 161(1)a)

notice[2]

The Chairperson may make rules respecting the activities, practice and procedure of each of the Divisions of the Board, including the periods for appeal, the priority to be given to proceedings, the notice that is required and the period in which notice must be given.
IRPA s. 161(1)(a)

premier dirigeant (n.m.)

Le président est le premier dirigeant de la Commission ainsi que membre d'office des quatre sections.
LIPR art. 159(1)

NOTA Commission de l'immigration et du statut de réfugié.

chief executive officer

The Chairperson is, by virtue of holding that office, a member of each Division of the Board and is the chief executive officer of the Board.
IRPA s. 159(1)

NOTE Immigration and Refugee Board.

première infraction (n.f.)

L'auteur de l'infraction visant moins de dix personnes est passible, sur déclaration de culpabilité, par mise en accusation pour une première infraction, d'une amende maximale de cinq cent mille dollars et d'un emprisonnement maximal de dix ans, ou de l'une de ces peines.
LIPR art. 117(2)a)(i)

first offence

A person who contravenes subsection (1) with respect to fewer than 10 persons is guilty of an offence and liable on conviction on indictment for a first offence, to a fine of not more than $500,000 or to a term of imprisonment of not more than 10 years, or to both.
IRPA s. 117(2)(a)(i)

prendre des règles régissant la pratique et la procédure

Le juge en chef de la Cour fédérale peut, avec l'agrément du gouverneur en conseil, prendre des règles régissant la pratique et la procédure relatives à la demande d'autorisation et de contrôle judiciaire et à l'appel [...]
LIPR art. 75(1)

make rules governing practice and procedure

Subject to the approval of the Governor in Council, the Chief Justice of the Federal Court may make rules governing the practice and procedure in relation to applications for leave to commence an application for judicial review, for judicial review and for appeals.
IRPA s. 75(1)

prendre le règlement

Le gouverneur en conseil peut prendre le règlement après le dépôt du projet de règlement devant chaque chambre du Parlement.
LIPR art. 5(4)

make the regulation

The Governor in Council may make the regulation at any time after the proposed regulation has been laid before each House of Parliament ...
IRPA s. 5(4)

prendre les mesures voulues

Quiconque engage la personne visée à l'alinéa (1)c) sans avoir pris les mesures voulues pour connaître sa situation est réputé savoir qu'elle n'était pas autorisée à occuper l'emploi.
LIPR art. 124(2)

exercise due diligence

For the purposes of paragraph (1)(c), a person who fails to exercise due diligence to determine whether employment is authorized under this Act is deemed to know that it is not authorized.
IRPA s. 124(2)

présenter des éléments de preuve

Le commissaire en cause doit être informé, suffisamment à l'avance, de l'objet de l'enquête, ainsi que des date, heure et lieu de l'audition, et avoir la possibilité de se faire entendre, de contre-interroger les témoins et de présenter tous éléments de preuve utiles à sa décharge, personnellement ou par procureur.
LIPR art. 183

present evidence

The member who is the subject of the inquiry shall be given reasonable notice of the subject-matter of the inquiry and of the time and place of any hearing and shall be given an opportunity, in person or by counsel, to be heard at the hearing, to cross-examine witnesses and to present evidence.
IRPA s. 183

présenter une demande d'asile à l'étranger

Le paragraphe (1) ne s'applique pas au membre de la famille qui n'accompagne pas l'étranger qui a présenté une demande d'asile à l'étranger.
RIPR art. 30(2)e)

apply for refugee protection outside Canada

Subsection (1) does not apply to a non-accompanying family member of a foreign national who has applied for refugee protection outside Canada.
IRPR s. 30(2)(e)

président (n.m.)**, présidente** (n.f.)

La Commission se compose du président et des autres commissaires nécessaires à l'exécution de ses travaux.
LIPR art. 152

Chairperson

The Board is composed of a Chairperson and other members as are required to ensure the proper functioning of the Board.
IRPA s.152

prestation de serment (n.f.)

La Section d'appel a les attributions d'une juridiction supérieure sur toute question relevant de sa compétence et notamment pour la comparution et l'interrogatoire des témoins, la prestation de serment, la production et l'examen des pièces, ainsi que l'exécution de ses décisions.
LIPR art. 174(2)

swearing

The Immigration Appeal Division has all the powers, rights and privileges vested in a superior court of record with respect to any matter necessary for the exercise of its jurisdiction, including the swearing and examination of witnesses, the production and inspection of documents and the enforcement of its orders.
IRPA s. 174(2)

prestations fournies à titre d'assistance sociale (n.f.)

Sous réserve du paragraphe (2), le répondant s'engage à rembourser à Sa Majesté du chef du Canada ou de la province en cause les prestations fournies à titre d'assistance sociale à l'étranger parrainé, ou pour son compte, ou aux membres de la famille de celui-ci, ou pour leur compte.
RIPR art. 132(1)

benefit provided as social assistance

Subject to subsection (2), the sponsor's undertaking obliges the sponsor to reimburse Her Majesty in right of Canada or a province for every benefit provided as social assistance to or on behalf of the sponsored foreign national and their family members during the period.
IRPR s. 132(1)

présumé réadapté

Font partie de la catégorie des personnes présumées réadaptées les personnes suivantes [...] la personne qui est déclarée coupable d'une infraction ou qui a commis une infraction à l'étranger qui, si elle était commise au Canada, constituerait une infraction à une loi fédérale punissable d'un emprisonnement maximal de moins de dix ans.
RIPR art. 18(2)a)

deemed to have been rehabilated

The following persons are members of the class of persons deemed to have been rehabilitated: persons who have been convicted outside Canada of an offence that if committed in Canada would constitute an offence under an Act of Parliament punishable by a maximum term of imprisonment of less than 10 years.
IRPR s. 18(2)(a)

prêter le serment professionnel	**swear the oath of office**
Pour ce qui est du président et des commissaires de la Section de la protection des réfugiés, de la Section d'appel des réfugiés et de la Section d'appel de l'immigration : ils prêtent le serment professionnel ou la déclaration dont le texte figure aux règles de la Commission. LIPR art. 153(1)b)	The Chairperson and members of the Refugee Protection Division, Refugee Appeal Division and Immigration Appeal Division shall swear the oath or give the solemn affirmation of office set out in the rules of the Board. IRPA s. 153(1)(b)
principal conseiller (n.m.)**, principale conseillère** (n.f.)	**senior advisor**
Pour l'application de l'alinéa 35(1)b) de la Loi, occupent un poste de rang supérieur au sein d'une administration les personnes qui, du fait de leurs actuelles ou anciennes fonctions, sont ou étaient en mesure d'influencer sensiblement l'exercice du pouvoir par leur gouvernement ou en tirent ou auraient pu en tirer certains avantages, notamment : les principaux conseillers des personnes visées aux alinéas a) et b). RIPR art. 16c)	For the purposes of paragraph 35(1)(b) of the Act, a prescribed senior official in the service of a government is a person who, by virtue of the position they hold or held, is or was able to exert significant influence on the exercise of government power or is or was able to benefit from their position, and includes senior advisors to persons described in paragraph (a) or (b). IRPR s. 16(c)
principe de l'intérêt supérieur de l'enfant (n.m.)	**principle of the "best interest of the child"**
La reconnaissance du principe de l'intérêt supérieur de l'enfant. préambule LIPR	Recognition of Canada's commitment to the principle of the "best interest of the child". IRPA Preamble
prise d'une mesure de renvoi (n.f.)	**making of a removal order**
Pour l'application de la section 6 de la partie 1 de la Loi, les critères prévus à la présente partie doivent être pris en compte lors de l'appréciation : a) du risque que l'intéressé se soustraie vraisemblablement au contrôle, à l'enquête, au renvoi ou à une procédure pouvant mener à la prise, par le ministre, d'une mesure de renvoi en vertu du paragraphe 44(2) de la Loi. RIPR art. 244a)	For the purposes of Division 6 of Part 1 of the Act, the factors set out in this Part shall be taken into consideration when assessing whether a person (a) is unlikely to appear for examination, an admissibility hearing, removal from Canada, or at a proceeding that could lead to the making of a removal order by the Minister under subsection 44(2) of the Act. IRPR s. 244(a)

procéder à un contrôle

L'ordre cesse d'avoir effet si l'intéressé se présente de nouveau devant un agent à un point d'entrée et que ce dernier procède au contrôle.
RIPR art. 40(3)

L'agent peut procéder à un contrôle dans le cadre de toute demande qui lui est faite au titre de la présente loi.
LIPR art. 15(1)

proceed to examine the person; proceed with an examination

The direction ceases to have effect when the person appears again at a port of entry and an officer proceeds to examine the person.
IRPR s. 40(3)

An officer is authorized to proceed with an examination where a person makes an application to the officer in accordance with this Act.
IRPA s. 15(1)

procéder sans tenir d'audience

La section procède sans tenir d'audience en se fondant sur le dossier de la Section de la protection des réfugiés.
LIPR art. 110(3)

proceed without a hearing

The Refugee Appeal Division shall proceed without a hearing, on the basis of the record of the proceedings of the Refugee Protection Division.
IRPA s. 110(3)

procédure (n.f.)

L'agent peut, sans mandat, arrêter et détenir l'étranger qui n'est pas une personne protégée dans les cas suivants : l'identité de celui-ci ne lui a pas été prouvée dans le cadre d'une procédure prévue par la présente loi.
LIPR art. 55(2)b)

procedure

An officer may, without a warrant, arrest and detain a foreign national, other than a protected person, if the officer is not satisfied of the identity of the foreign national in the course of any procedure under this Act.
IRPA s. 55(2)(b)

procédure de contrôle judiciaire (n.f.)

Est assujettie aux dispositions de la section 8 de la partie 1 et à l'article 87 de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* toute procédure de contrôle judiciaire engagée après l'entrée en vigueur du présent article à l'égard des décisions, ordonnances, mesures et autres questions découlant de l'ancienne loi.
RIPR art. 348(4)

judicial review proceeding

Any judicial review proceeding brought in respect of any decision or order made or any matter arising under the former Act after the coming into force of this section is governed by Division 8 of Part 1 and section 87 of the *Immigration and Refugee Protection Act*.
IRPR s. 348(4)

procédures (n.f.)

La présente loi s'applique, dès l'entrée en vigueur du présent article, aux demandes et procédures présentées ou instruites, ainsi qu'aux autres questions soulevées, dans le cadre de l'ancienne loi avant son entrée en vigueur et pour lesquelles aucune décision n'a été prise.
LIPR art. 190

proceeding[2] (n.)

Every application, proceeding or matter under the former Act that is pending or in progress immediately before the coming into force of this section shall be governed by this Act on that coming into force.
IRPA s. 190

procédure sommaire, selon la

Il est statué sur la demande à bref délai et selon la procédure sommaire et, sauf autorisation d'un juge de la Cour, sans comparution en personne [...]
LIPR art. 72(2)d)

in a summary way

A judge of the Court shall dispose of the application without delay and in a summary way.
IRPA s. 72(2)(d)

processus canadien d'asile (n.m.)

Mettre en place une procédure équitable et efficace qui soit respectueuse, d'une part, de l'intégrité du processus canadien d'asile et, d'autre part, des droits et des libertés fondamentales reconnus à tout être humain [...]
LIPR art. 3(2)e)

Canadian refugee protection system

To establish fair and efficient procedures that will maintain the integrity of the Canadian refugee protection system, while upholding Canada's respect for the human rights and fundamental freedoms of all human beings ...
IRPA s. 3(2)(e)

processus décisionnel (n.m.)

La création de la Section d'appel des réfugiés au sein de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié, afin de renforcer l'équité et l'uniformité du processus décisionnel [...]
préambule LIPR

decision-making

A Refugee Appeal Division within the Immigration and Refugee Board to enhance fairness and consistency in decision-making ...
IRPA Preamble

NOTE In other contents, decision making is written without a hyphen.

processus de détermination du statut de réfugié (n.m.)

Un processus de détermination du statut de réfugié plus efficace, comportant un recours plus fréquent à un tribunal composé d'un seul commissaire [...]
préambule LIPR

refugee determination process

A more efficient refugee determination process through greater use of single member panels ...
IRPA Preamble

processus de renvoi (n.m.)

Le coût des services fournis pendant le processus de renvoi par des interprètes ou des personnels médical ou autres.
RIPR art. 278f)

removal[1]

The costs or expenses incurred with respect to interpreters and medical and other personnel engaged for the removal.
IRPR s. 278(f)

producteur admissible (n.m.)

L'alinéa a) de la définition de producteur admissible, à l'article 79 de la même loi, est remplacé par ce qui suit : a) soit si l'enregistrement sonore est protégé par le droit d'auteur au Canada et qu'à la date de la première fixation, le producteur était un citoyen canadien ou un résident permanent au sens du paragraphe 2(1) de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* ou, s'il s'agit d'une personne morale, avait son siège social au Canada.
LIPR art. 240a)(i)

eligible maker

Subparagraph (a)(i) of the definition eligible maker in section 79 of the Act is replaced by the following: (i) the maker, at the date of that first fixation, if a corporation, had its headquarters in Canada or, if a natural person, was a Canadian citizen or permanent resident within the meaning of subsection 2(1) of the *Immigration and Refugee Protection Act.*
IRPA s. 240(a)(i)

NOTE In the context of film making.

profession (n.f.)

L'agent n'a pas à tenir compte des professions qui ne sont pas mentionnées dans la demande.
RIPR art. 80(5)

occupation

An officer is not required to consider occupations that have not been specified in the application.
IRPR s. 80(5)

profession d'accès limité (n.f.)

Toute profession désignée comme telle par le ministre en fonction de l'activité sur le marché du travail aux niveaux national et régional, après consultation du ministère du Développement des ressources humaines, des gouvernements provinciaux et de toute autre organisation ou institution compétente.
RIPR art. 73

restricted occupation

An occupation designated as a restricted occupation by the Minister, taking into account labour market activity on both an area and a national basis, following consultation with the Department of Human Resources Development, provincial governments and any other relevant organizations or institutions.
IRPR s. 73

programme conjoint fédéral-provincial concernant l'immigration des gens d'affaires (n.m.)

Un maximum de 6 points d'appréciation sont attribués au membre de la catégorie des investisseurs ou de la catégorie des entrepreneurs au titre de la capacité d'adaptation, pour la participation à des programmes conjoints fédéro-provinciaux concernant l'immigration des gens d'affaires.
RIPR art. 104b)

joint federal-provincial business immigration initiative

A member of the investor class or the entrepreneur class shall be awarded assessment points up to a maximum of six points for adaptability on the basis of the participation in joint federal-provincial business immigration initiatives.
IRPR s. 104(b)

programme d'aide pour la réinstallation (n.m.)

Les prestations versées à une personne à titre d'assistance sociale ou l'aide financière publique fournie dans le cadre d'un programme d'aide pour la réinstallation.
RIPR art. 351(2)

Le revenu du répondant exclusion faite de toute somme reçue du gouvernement du Canada dans le cadre d'un Programme d'aide pour la réinstallation.
RIPR art. 134(1)c)(iii)

government resettlement assistance program; resettlement assistance program

Payments that are made to or for the benefit of a person as social assistance or as financial assistance in the form of funds from a government resettlement assistance program.
IRPR s. 351(2)

The income earned by the sponsor not including any financial assistance received by the sponsor from the Government of Canada under a resettlement assistance program.
IRPR s. 134(1)(c)(iii)

programme d'utilisation d'un mode subsidiaire de contrôle (n.m.)

Des frais de 30 $ sont à payer pour l'examen de la demande d'inscription dans un programme d'utilisation d'un mode subsidiaire de contrôle dont l'application relève exclusivement du ministre.
RIPR art. 313(1)

program for an alternative means of examination

A fee of $30 is payable for processing an application to enroll in a program for an alternative means of examination that is administered solely by the Minister.
IRPR s. 313(1)

programme pour les réfugiés (n.m.)

S'agissant des réfugiés, la présente loi a pour objet de reconnaître que le programme pour les réfugiés vise avant tout à sauver des vies et à protéger les personnes de la persécution.
LIPR art. 3(2)a)

refugee program

The objectives of this Act with respect to refugees are to recognize that the refugee program is in the first instance about saving lives and offering protection to the displaced and persecuted.
IRPA s. 3(2)(a)

programmes touchant à l'immigration et à l'asile (n.m.)

Le ministre peut consulter les gouvernements des provinces sur les orientations et programmes touchant à l'immigration et à l'asile en vue de faciliter la coopération avec ceux-ci et de prendre en considération les effets que la mise en œuvre de la présente loi peut avoir sur les provinces.
LIPR art. 10(1)

immigration and refugee protection programs

The Minister may consult with the governments of the provinces on immigration and refugee protection policies and programs, in order to facilitate cooperation and to take into consideration the effects that the implementation of this Act may have on the provinces.
IRPA s. 10(1)

projet de placement passif (n.m.)

Pour l'application du paragraphe (5), projet de placement passif s'entend de tout projet de placement, effectué par un étranger, qui vise, entre autres, à obtenir la désignation de celui-ci dans un certificat de désignation délivré par une province et à conduire à son immigration au Canada, et remplit l'une des conditions suivantes : l'étranger n'a pas de responsabilité active, permanente ou directe de gestion ou d'exploitation de l'entreprise financée par le projet; les conditions du projet comprennent une option de rachat susceptible d'exercice par l'étranger à la fin d'une période donnée.
RIPR art. 87(6)

passive investment proposal

For the purposes of subsection (5), a passive investment proposal is an investment proposal, involving an investment by a foreign national, that has as one of its objectives to facilitate or lead to the nomination of the foreign national by a province in a nomination certificate and their immigration to Canada where the foreign national has no active, ongoing or direct responsibility for managing or operating the enterprise to be financed by the proposal; or the terms of investment of the proposal include a redemption option exercisable by the foreign national after a specified period.
IRPR s. 87(6)

prolongation de la période de séjour (n.f.)

Si le résident temporaire demande la prolongation de sa période de séjour et qu'il n'est pas statué sur la demande avant l'expiration de la période, celle-ci est prolongée : a) jusqu'au moment de la décision, dans le cas où il est décidé de ne pas la prolonger; b) jusqu'à l'expiration de la période de prolongation accordée.
RIPR art. 183(5)

extension of a period authorized for a stay

If a temporary resident has applied for an extension of the period authorized for their stay and a decision is not made on the application by the end of the period authorized for their stay, the period is extended until the day on which a decision is made, if the application is refused; or the end of the new period authorized for their stay, if the application is allowed.
IRPR s. 183(5)

prolongation du délai pour déposer une demande (n.f.)

Le paragraphe (1) ne s'applique pas si la personne demande une prolongation du délai pour déposer l'une des demandes visées à ce paragraphe.
RIPR art. 231(4)

extension of time to file an application

Subsection (1) does not apply if the person applies for an extension of time to file an application referred to in that subsection.
IRPR s. 231(4)

prolongation d'une autorisation de séjourner à titre de résident temporaire (n.f.)

L'étranger peut demander la prolongation de son autorisation de séjourner à titre de résident temporaire si, à la fois : a) il en fait la demande à l'intérieur de sa période de séjour autorisée; b) il s'est conformé aux conditions qui lui ont été imposées à son entrée au Canada.
RIPR art. 181(1)

extension of an authorization to remain in Canada as a temporary resident

A foreign national may apply for an extension of their authorization to remain in Canada as a temporary resident if the application is made by the end of the period authorized for their stay; and they have complied with all conditions imposed on their entry into Canada.
IRPR s. 181(1)

prononcé (n.m.)

N'est pas susceptible d'appel le prononcé de désistement ou de retrait.
LIPR art. 110(2)

determination[2]

A determination that a refugee protection claim has been withdrawn or abandoned may not be appealed.
IRPA s. 110(2)

prononcer la mise en liberté

La section prononce la mise en liberté du résident permanent ou de l'étranger, sauf sur preuve, compte tenu des critères réglementaires, de tel des faits suivants [...] le résident permanent ou l'étranger constitue un danger pour la sécurité publique.
LIPR art. 58(1)

order the release

The Immigration Division shall order the release of a permanent resident or a foreign national unless it is satisfied, taking into account prescribed factors, that they are a danger to the public.
IRPA s. 58(1)

prononcer le désistement dans l'affaire dont elle est saisie

Chacune des sections peut prononcer le désistement dans l'affaire dont elle est saisie si elle estime que l'intéressé omet de poursuivre l'affaire, notamment par défaut de comparution, de fournir les renseignements qu'elle peut requérir ou de donner suite à ses demandes de communication.
LIPR art. 168(1)

determine that a proceeding before it has been abandoned

A Division may determine that a proceeding before it has been abandoned if the Division is of the opinion that the applicant is in default in the proceedings, including by failing to appear for a hearing, to provide information required by the Division or to communicate with the Division on being requested to do so.
IRPA s. 168(1)

propriétaire légitime (n.é.)

L'agent qui saisit un objet en vertu du paragraphe 140(1) de la Loi prend toutes les mesures raisonnables : d'une part, pour retracer le propriétaire légitime; d'autre part, pour lui en donner, par écrit, un avis motivé.
RIPR art. 253(1)a)

lawful owner

An officer who seizes a thing under subsection 140(1) of the Act shall make reasonable efforts to identify the lawful owner; and give the lawful owner written notice of, and reasons for, the seizure.
IRPR s. 253(1)(a)

punissable d'un emprisonnement maximal

La personne qui est déclarée coupable d'une infraction ou qui a commis une infraction à l'étranger qui, si elle était commise au Canada, constituerait une infraction à une loi fédérale punissable d'un emprisonnement maximal de moins de dix ans.
RIPR art. 18(2)a)

punishable by a maximum term of imprisonment

Persons who have been convicted outside Canada of an offence that if committed in Canada would constitute an offence under an Act of Parliament punishable by a maximum term of imprisonment of less than 10 years.
IRPR s. 18(2)(a)

punissable par mise en accusation

Emportent, sauf pour le résident permanent, interdiction de territoire pour criminalité les faits suivants : être déclaré coupable au Canada d'une infraction à une loi fédérale punissable par mise en accusation ou de deux infractions à toute loi fédérale qui ne découlent pas des mêmes faits.
LIPR art. 36(2)a)

punishable by way of indictment

A foreign national is inadmissible on grounds of criminality for having been convicted in Canada of an offence under an Act of Parliament punishable by way of indictment, or of two offences under any Act of Parliament not arising out of a single occurrence.
IRPA art. 36(2)(a)

question grave de portée générale (n.f.)

Le jugement consécutif au contrôle judiciaire n'est susceptible d'appel en Cour d'appel fédérale que si le juge certifie que l'affaire soulève une question grave de portée générale et énonce celle-ci.
LIPR art. 74d)

serious question of general importance

An appeal to the Federal Court of Appeal may be made only if, in rendering judgment, the judge certifies that a serious question of general importance is involved and states the question.
IRPA s. 74(d)

Q

questions en matière de compétence (n.f.)

Chacune des sections a compétence exclusive pour connaître des questions de droit et de fait, y compris en matière de compétence, dans le cadre des affaires dont elle est saisie.
LIPR art. 162(1)

questions of jurisdiction

Each Division of the Board has, in respect of proceedings brought before it under this Act, sole and exclusive jurisdiction to hear and determine all questions of law and fact, including questions of jurisdiction.
IRPA s. 162(1)

quittance valable et suffisante (n.f.)

Le reçu du ministre constitue une quittance valable et suffisante de l'obligation envers le débiteur de Sa Majesté, à concurrence du versement.
LIPR art. 147(3)

good and sufficient discharge

The receipt of the Minister is a good and sufficient discharge of the original liability to the extent of the payment.
IRPA s. 147(3)

quote-part provinciale (n.f.)

La partie du placement d'un investisseur dans un fonds agréé calculée conformément au paragraphe (2).
RIPR art. 88(1)

provincial allocation

The portion of an investor's investment in an approved fund calculated in accordance with subsection (2).
IRPR s. 88(1)

R

raison de sécurité, pour

Pour l'application de l'alinéa 45d) de la Loi, la Section de l'immigration prend contre l'étranger la mesure de renvoi indiquée en regard du motif en cause [...] en cas d'interdiction de territoire pour raison de sécurité au titre du paragraphe 34(1) de la Loi, l'expulsion.
RIPR art. 229(1)a)

on security grounds

For the purposes of paragraph 45(d) of the Act, the applicable removal order to be made by the Immigration Division against a person is a deportation order, if they are inadmissible under subsection 34(1) of the Act on security grounds.
IRPR s. 229(1)(a)

rapatriement volontaire (n.m.)

Aucune possibilité raisonnable de solution durable n'est, à son égard, réalisable dans un délai raisonnable dans un pays autre que le Canada, à savoir : le rapatriement volontaire ou la réinstallation dans le pays dont il a la nationalité ou dans lequel il avait sa résidence habituelle.
RIPR art. 139(1)d)(i)

voluntary repatriation

The foreign national is a person in respect of whom there is no reasonable prospect, within a reasonable period, of a durable solution in a country other than Canada, namely voluntary repatriation or resettlement in their country of nationality or habitual residence.
IRPR s. 139(1)(d)(i)

rapport déféré pour enquête (n.m.)

Appartient à la catégorie des personnes qui font l'objet d'un rapport déféré pour enquête en vertu du paragraphe 44(2) de la Loi les personnes qui font l'objet de ce rapport.
RIPR art. 44(2)

report referred for an admissibility hearing

The members of the class of persons who are the subject of a report referred for an admissibility hearing under subsection 44(2) of the Act are the persons who are the subject of such a report.
IRPR s. 44(2)

rapport d'interdiction de territoire (n.m.)

Pour l'application de l'alinéa 149b) de la Loi, l'intéressé s'entend de la personne qui fait l'objet d'une arrestation, d'un rapport d'interdiction de territoire ou d'une mesure de renvoi.
RIPR art. 270

inadmissibility report

For the purposes of paragraph 149(b) of the Act, the person to whom it relates means a person who is subject to an inadmissibility report, arrest or a removal order.
IRPR s. 270

réalisation de la garantie (n.f.)

La personne qui fournit une garantie d'exécution confirme par écrit qu'elle a été informée des conditions imposées; qu'elle a été informée que le non-respect de l'une des conditions imposées entraînera la confiscation de la somme donnée en garantie ou la réalisation de la garantie.
RIPR art. 49(1)b)

enforcement of the guarantee

A person who pays a deposit or posts a guarantee must acknowledge in writing that they have been informed of the conditions imposed; and that they have been informed that non-compliance with any conditions imposed will result in the forfeiture of the deposit or enforcement of the guarantee.
IRPR s. 49(1)(b)

récépissé (n.m.)

S'il a des motifs raisonnables de croire que les documents réglementaires de la personne qu'il amène au Canada pourraient ne pas être disponibles pour le contrôle à un point d'entrée, le transporteur remet un récépissé pour les documents à la personne et retient ceux-ci jusqu'au contrôle.
RIPR art. 260(1)

receipt

If a transporter has reasonable grounds to believe that the prescribed documents of a person whom it carries to Canada may not be available for examination at a port of entry, the transporter must give the person a receipt for the documents and hold those documents until examination.
IRPR s. 260(1)

récépissé de paiement (n.m.)

Toute demande au titre du présent règlement est accompagnée d'un récépissé de paiement des droits applicables prévus par le présent règlement.
RIPR art. 10(1)d)

evidence of payment

An application under these Regulations shall be accompanied by evidence of payment of the applicable fee, if any, set out in these Regulations.
IRPR s. 10(1)(d)

recevabilité de la demande (n.f.)

L'agent sursoit à l'étude de la recevabilité dans les cas suivants : le cas a déjà été déféré à la section de l'immigration pour constat d'interdiction de territoire pour raison de sécurité ou pour atteinte aux droits humains et internationnaux [...]
LIPR art. 100(2)

eligibility of the claim

The officer shall suspend consideration of the eligibility of the person's claim if ... a report has been referred for a determination, at an admissibility hearing, of whether the person is inadmissible on grounds of security, violating human or international rights ...
IRPA s. 100(2)

rechercher et identifier les réfugiés au sens de la Convention ou des personnes dans une situation semblable

Le ministre peut conclure avec une organisation un accord portant sur la recherche et l'identification de réfugiés au sens de la Convention ou de personnes dans une situation semblable, si l'organisation démontre qu'elle satisfait aux exigences suivantes : a) elle possède une connaissance pratique de la Loi en matière d'asile; b) elle a la capacité de rechercher et d'identifier des réfugiés au sens de la Convention ou des personnes dans une situation semblable outre-frontières.
RIPR art. 143(1)

locate and identify Convention refugees and persons in similar circumstances

The Minister may enter into a memorandum of understanding with an organization for the purpose of locating and identifying Convention refugees and persons in similar circumstances if the organization demonstrates (a) a working knowledge of the provisions of the Act relating to protection criteria; and (b) an ability abroad to locate and identify Convention refugees and persons in similar circumstances.
IRPR s. 143(1)

recommandation (n.f.)

L'étranger fait sa demande de visa de résident permanent au bureau d'immigration hors Canada qui dessert son lieu de résidence et l'accompagne : soit d'une recommandation d'une organisation de recommandation; soit d'un engagement.
RIPR art. 150(1)a)

referral

An application for a permanent resident visa submitted by a foreign national under this Division must be made at the immigration office outside Canada that serves the applicant's place of residence and must be accompanied by a referral from a referral organization; or an undertaking.
IRPR s. 150(1)(a)

reconnaissance n'a pas été annulée, la (n.f.)

L'asile est la protection conférée sous le régime de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* à la personne qui s'est vu reconnaître au Canada le statut de réfugié au sens de la Convention avant l'entrée en vigueur du présent article pourvu que, selon le cas : cette reconnaissance n'ait pas été annulée.
RIPR art. 338a)(i)

no determination was made to vacate the determination

Refugee protection is conferred under the *Immigration and Refugee Protection Act* on a person who has been determined in Canada before the coming into force of this section to be a Convention refugee and no determination was made to vacate that determination.
IRPR s. 338(a)(i)

reçu du ministre (n.m.)

Le reçu du ministre constitue une quittance valable et suffisante de l'obligation envers le débiteur de Sa Majesté, à concurrence du versement.
LIPR art. 147(3)

receipt of the Minister

The receipt of the Minister is a good and sufficient discharge of the original liability to the extent of the payment.
IRPA s. 147(3)

recueillir des témoignages ou éléments de preuve sous serment

L'agent peut faire prêter serment et recueillir des témoignages ou éléments de preuve sous serment dans toute affaire relevant de la présente loi.
LIPR art. 141

take and receive evidence under oath

Every officer has the authority to administer oaths and to take and receive evidence under oath on any matter arising out of this Act.
IRPA s. 141

reçu pour la somme d'argent donnée en garantie (n.m.)

L'agent délivre un reçu pour la somme d'argent donnée en garantie ou une copie de la garantie ainsi qu'une copie des conditions imposées.
RIPR art. 49(2)

receipt for the deposit

An officer shall issue a receipt for the deposit or a copy of the guarantee, and a copy of the conditions imposed.
IRPR s. 49(2)

recyclage des produits de la criminalité (n.m.)

Emportent interdiction de territoire pour criminalité organisée les faits suivants : se livrer, dans le cadre de la criminalité transnationale, à des activités telles le passage de clandestins, le trafic de personnes ou le recyclage des produits de la criminalité.
LIPR art. 37(1)b)

money laundering

A permanent resident or a foreign national is inadmissible on grounds of organized criminality engaging, in the context of transnational crime, in activities such as people smuggling, trafficking in persons or money laundering.
IRPA s. 37(1)(b)

réfugié (n.m.)**; réfugié au sens de la Convention** (n.m.)

En plus de remplir les autres exigences réglementaires, l'étranger qui cherche à devenir résident temporaire doit détenir l'un des documents suivants, valide pour la période de séjour autorisée : un titre de voyage ou une pièce d'identité délivré par un pays, qui ne lui interdit pas d'aller au Canada, grâce auquel il peut entrer dans le pays de délivrance et qui est du type délivré aux résidents non-ressortissants, aux réfugiés ou aux apatrides qui sont dans l'impossibilité d'obtenir un passeport ou autre titre de voyage auprès de leur pays de citoyenneté ou de nationalité, ou qui n'ont pas de pays de citoyenneté ou de nationalité.
RIPR art. 52(1)c)

En plus du visa de résident permanent que doit détenir l'étranger qui cherche à devenir résident permanent à un point d'entrée, l'étranger qui entend devenir résident permanent doit détenir l'un des documents suivants : un titre de voyage ou une pièce d'identité délivré par un pays aux résidents non-ressortissants, aux réfugiés au sens de la Convention ou aux apatrides qui sont dans l'impossibilité d'obtenir un passeport ou autre titre de voyage auprès de leur pays de citoyenneté ou de nationalité, ou qui n'ont pas de pays de citoyenneté ou de nationalité.
RIPR art. 50(1)c)

A qualité de réfugié au sens de la Convention le réfugié, la personne qui, craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa reliogion, de sa nationalité, de son appartenance à un groupe social ou de ses opinions politiques; a) soit se trouve hors de tout pays dont elle a la nationalité et ne peut se réclamer de la protection de chacun de ses pays; soit, si elle n'a pas de nationalité et se trouve hors du pays dans lequel elle avait sa résidence habituelle, ne peut ni, du fait de cette crainte, ne veut y retourner.
LIPR art. 96

refugee; Convention refugee

In addition to the other requirements of these Regulations, a foreign national seeking to become a temporary resident must hold one of the following documents that is valid for the period authorized for their stay: an identity or travel document that was issued by a country, that does not prohibit travel to Canada, that the foreign national may use to enter the country of issue and that is of the type issued by that country to non-national residents, refugees or stateless persons who are unable to obtain a passport or other travel document from their country of citizenship or nationality or who have no country of citizenship or nationality.
IRPR s. 52(1)(c)

In addition to the permanent resident visa required of a foreign national seeking to become a permanent resident at a port of entry, a foreign national seeking to become a permanent resident must hold an identity or travel document that was issued by a country to non-national residents, refugees or stateless persons who are unable to obtain a passport or other travel document from their country of citizenship or nationality or who have no country of citizenship or nationality.
IRPR s. 50(1)(c)

A Convention refugee is a person who, by reason of a well-founded fear of persecution for reasons of race, religion, nationality, mebership in a particular social group or political opinion, (a) is outside each of their countries of nationality and is unable or, by reason of that fear, unwilling to avail themself of the protection of each of those countries; or (b) not having a country or nationality of their former habitual residence and is unable or, by reason of that fear, unwilling to return to that country.
IRPA s. 96

réfugié au sens de la Convention (n.m.)
VOIR **réfugié** (n.m.)

règle (n.f.)

Les règles suivantes s'appliquent à l'affaire : le juge entend l'affaire; le juge est tenu de garantir la confidentialité des renseignements justifiant le certificat et des autres éléments de preuve qui pourraient lui être communiqués et dont la divulgation porterait atteinte, selon lui, à la sécurité nationale ou à la sécurité d'autrui.
LIPR art. 78

provision[2]

The following provisions govern the determination: the judge shall hear the matter; the judge shall ensure the confidentiality of the information on which the certificate is based and of any other evidence that may be provided to the judge if, in the opinion of the judge, its disclosure would be injurious to national security or to the safety of any person.
IRPA s. 78

Règlement sur la catégorie admissible de demandeurs du statut de réfugié (n.m.)

Édicté par le décret C.P. 1989-2517 du 21 décembre 1989 portant le numéro d'enregistrement DORS/90-40.
RIPR art. 316(1)

Refugee Claimants Designated Class Regulations

As enacted by Order in Council P.C. 1989-2517 dated December 21, 1989 and registered as SOR/90-40.
IRPR s. 316(1)

règles légales de présentation de la preuve (n.f.)

Dans toute affaire dont elle est saisie, la Section de la protection des réfugiés n'est pas liée par les règles légales ou techniques de présentation de la preuve.
LIPR art. 170g)

legal rules of evidence

The Refugee Protection Division, in any proceeding before it, is not bound by any legal or technical rules of evidence.
IRPA s. 170(g)

règles techniques de présentation de la preuve (n.f.)

Dans toute affaire dont elle est saisie, la Section de la protection des réfugiés n'est pas liée par les règles légales ou techniques de présentation de la preuve.
LIPR art. 170g)

technical rules of evidence

The Refugee Protection Division, in any proceeding before it, is not bound by any legal or technical rules of evidence.
IRPA art. 170(g)

réhabilitation (n.f.)

Les effets de la réhabilitation découlant de la *Loi sur le casier judiciaire* sur le statut du résident permanent ou de l'étranger et la mesure de renvoi le visant [...]
LIPR art. 53f)

La déclaration de culpabilité au Canada n'emporte pas rejet de la demande de parrainage dans les cas suivants : la réhabilitation sauf révocation ou nullité a été octroyée au titre de la *Loi sur le casier judiciaire* ou un verdict d'acquittement a été rendu en dernier ressort à l'égard de l'infraction.
RIPR art. 133(2)a)

pardon (n.)

The effect of a pardon under the *Criminal Records Act* on the status of permanent residents and foreign nationals and removal orders made against them ...
IRPA s. 53(f)

A sponsorship application may not be refused on the basis of a conviction in Canada in respect of which a pardon has been granted and has not ceased to have effect or been revoked under the *Criminal Records Act*.
IRPR s. 133(2)(a)

réinstallation (n.f.)

Un visa de résident permanent est délivré à l'étranger qui a besoin de protection et aux membres de sa famille qui l'accompagnent si, à l'issue d'un contrôle, les éléments suivants sont établis : aucune possibilité raisonnable de solution durable n'est, à son égard, réalisable dans un délai raisonnable dans un pays autre que le Canada, à savoir : soit le rapatriement volontaire ou la réinstallation dans le pays dont il a la nationalité ou dans lequel il avait sa résidence habituelle, soit la réinstallation ou une offre de réinstallation dans un autre pays.
RIPR art. 139d)(ii)

resettlement

A permanent resident visa shall be issued to a foreign national in need of refugee protection, and their accompanying family members, if following an examination it is established that the foreign national is a person in respect of whom there is no reasonable prospect, within a reasonable period, of a durable solution in a country other than Canada, namely voluntary repatriation or resettlement in their country of nationality or habitual residence, or resettlement or an offer of resettlement in another country.
IRPR s. 139(1)(d)(ii)

rejeter un appel

Si elle rejette l'appel formé au titre du paragraphe 63(4), la section prend une mesure de renvoi contre le résident permanent en cause qui se trouve au Canada.
LIPR art. 69(3)

dismiss an appeal

If the Immigration Appeal Division dismisses an appeal made under subsection 63(4) and the permanent resident is in Canada, it shall make a removal order.
IRPA s. 69(3)

relation d'emploi (n.f.)

L'artiste ou les membres du personnel n'entretiennent pas de relation d'emploi avec l'organisation ou l'entreprise au Canada qui obtient leurs services et ne se produisent pas dans un bar, un restaurant ou un établissement du même genre.
RIPR art. 186g)(ii)

employment relationship

They are not in an employment relationship with the organization or business in Canada that is contracting for their services, nor performing in a bar, restaurant or similar establishment.
IRPR s. 186(g)(ii)

remis en liberté sans conditions, être

Si la personne est remise en liberté sans conditions, l'affaire procède comme si la procédure d'extradition n'avait jamais eu lieu.
LIPR art. 105(2)

to be finally discharged

If the person is finally discharged under the *Extradition Act*, the proceedings of the applicable Division may be commenced or continued as though there had not been any proceedings under that Act.
IRPA s. 105(2)

remise d'une garantie d'exécution (n.f.)

L'agent ou la Section de l'immigration peut imposer les conditions qu'il estime nécessaires, notamment la remise d'une garantie d'exécution, au résident permanent ou à l'étranger qui fait l'objet d'un rapport ou d'une enquête ou, étant au Canada, d'une mesure de renvoi.
LIPR art. 44(3)

payment of a deposit or posting of a guarantee

An officer or the Immigration Division may impose any conditions, including the payment of a deposit or the posting of a guarantee for compliance with the conditions, that the officer or the Division considers necessary on a permanent resident or a foreign national who is the subject of a report, an admissibility hearing or, being in Canada, a removal order.
IRPA s. 44(3)

remplir l'obligation de résidence
VOIR **conformer à l'obligation de résidence, se**

renforcer l'équité et l'uniformité du processus décisionnel

La création de la Section d'appel des réfugiés au sein de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié, afin de renforcer l'équité et l'uniformité du processus décisionnel.
préambule LIPR

enhance fairness and consistency in decision-making

A Refugee Appeal Division within the Immigration and Refugee Board to enhance fairness and consistency in decision-making.
IRPA Preamble

renouvellement (n.m.)

L'étranger peut demander le renouvellement de son permis d'études si : d'une part, il en fait la demande avant l'expiration de son permis d'études; d'autre part, il s'est conformé aux conditions qui lui ont été imposées à son entrée au Canada.
RIPR art. 217(1)

renewal

A foreign national may apply for the renewal of their study permit if the application is made before the expiry of their study permit; and they have complied with all conditions imposed on their entry into Canada.
IRPR s. 217(1)

renseignements en matière de criminalité (n.m.plur.)

Les renseignements en matière de sécurité ou de criminalité et ceux obtenus, sous le sceau du secret, de source canadienne ou du gouvernement d'un État étranger, d'une organisation internationale mise sur pied par des États ou de l'un de leurs organismes.
LIPR art. 76

criminal intelligence information

Security or criminal intelligence information and information that is obtained in confidence from a source in Canada, from the government of a foreign state, from an international organization of states or from an institution of either of them.
IRPA s. 76

renseignements ou déclarations faux ou trompeurs (n.m.)

Commet une infraction quiconque sciemment : communique, directement ou indirectement, peu importe le support, des renseignements ou déclarations faux ou trompeurs en vue d'encourager ou de décourager l'immigration au Canada.
LIPR art. 127b)

false or misleading information or declarations

No person shall knowingly communicate, directly or indirectly, by any means, false or misleading information or declarations with intent to induce or deter immigration to Canada.
IRPA s. 127(b)

renvoi (n.m.)

Pour l'application de la section 6 de la partie 1 de la Loi, les critères prévus à la présente partie doivent être pris en compte lors de l'appréciation [...] du risque que l'intéressé se soustrait au contrôle, à l'enquête et au renvoi.
RIPR art. 244a)

L'agent peut lancer un mandat pour l'arrestation et la détention du résident permanent ou de l'étranger dont il a des motifs raisonnables de croire qu'il est interdit de territoire et qu'il constitue un danger pour la sécurité publique ou se soustraira vraisemblablement au contrôle, à l'enquête ou au renvoi.
LIPR art. 55(1)

removal[2]

For the purposes of Division 6 of Part 1 of the Act, the factors set out in this Part shall be taken into consideration when assessing whether a person is unlikely to appear for examination, an admissibility hearing, removal from Canada.
IRPR s. 244(a)

An officer may issue a warrant for the arrest and detention of a permanent resident or a foreign national who the officer has reasonable grounds to believe is inadmissible and is a danger to the public or is unlikely to appear for examination, an admissibility hearing or removal from Canada.
IRPA s. 55(1)

renvoyer

Malgré l'article et le paragraphe (1), si l'étranger fait l'objet d'une mesure de renvoi du fait qu'il est interdit de territoire au titre de l'alinéa 35(1)a) de la Loi, le ministre le renvoie vers le pays qu'il détermine et qui est disposé à le recevoir.
RIPR art. 241(3)

remove

Despite section and subsection (1), the Minister shall remove a person who is subject to a removal order on the grounds of inadmissibility referred to in paragraph 35(1)(a) of the Act to a country that the Minister determines will authorize the person to enter.
IRPR s. 241(3)

répartition au Canada (n.f.)

Le ministre les consulte sur le nombre d'étrangers de diverses catégories qui deviendront résidents permanents chaque année, sur leur répartition au Canada, compte tenu des besoins économiques et démographiques régionaux et sur les mesures à prendre pour faciliter leur intégration à la société canadienne.
LIPR art. 10(2)

distribution in Canada

The Minister must consult with the governments of the provinces respecting the number of foreign nationals in each class who will become permanent residents each year, their distribution in Canada taking into account regional economic and demographic requirements, and the measures to be undertaken to facilitate their integration into Canadian society.
IRPA s. 10(2)

répondant (n.m.)

S'entend, selon le cas : de tout groupe ou toute personne morale ou association visés au paragraphe 13(2) de la Loi, ou tout regroupement de telles de ces personnes, qui agissent ensemble afin de parrainer un réfugié au sens de la Convention ou une personne dans une situation semblable; pour l'application de l'article 158, au sens de la définition de « garant » dans les règlements d'application de la Loi sur l'immigration au Québec.
RIPR art. 138

Ils ne peuvent être délivrés à l'étranger dont le répondant ne se conforme pas aux exigences applicables au parrainage.
LIPR art. 11(2)

sponsor[2]

A group, a corporation or an unincorporated organization or association referred to in subsection 13(2) of the Act, or any combination of them, that is acting for the purpose of sponsoring a Convention refugee or a person in similar circumstances; or for the purposes of section 158, a sponsor within the meaning of the regulations made under An Act respecting immigration to Québec.
IRPR s. 138

The officer may not issue a visa or other document to a foreign national whose sponsor does not meet the sponsorship requirements of this Act.
IRPA s. 11(2)

répondre véridiquement

La preuve de la recevabilité incombe au demandeur, qui doit répondre véridiquement aux questions qui lui sont posées et fournir à la section, si le cas lui est déféré, les renseignements et documents prévus par les règles de la Commission.
LIPR art. 100(4)

answer truthfully

The burden of proving that a claim is eligible to be referred to the Refugee Protection Division rests on the claimant, who must answer truthfully all questions put to them.
IRPA s. 100(4)

représentant d'un gouvernement étranger (n.m.)

À titre de représentant d'un gouvernement étranger détaché par ce dernier auprès d'un organisme fédéral ou provincial, conformément à un accord d'échange conclu entre le Canada et un ou plusieurs pays [...]
RIPR art. 186e)

officer of a foreign government

As an officer of a foreign government sent, under an exchange agreement between Canada and one or more countries, to take up duties with a federal or provincial agency ...
IRPR s. 186(e)

réserve de révocation motivée, sous

Pour ce qui est du président et des commissaires de la Section de la protection des réfugiés, de la Section d'appel des réfugiés et de la Section d'appel de l'immigration : ils sont nommés à la Commission à titre inamovible pour un mandat maximal de sept ans par le gouverneur en conseil, sous réserve de révocation motivée de sa part, à tel de ses bureaux régionaux ou de district.
LIPR art. 153(1)a)

subject to removal at any time for cause

The Chairperson and members of the Refugee Protection Division, Refugee Appeal Division and Immigration Appeal Division are appointed to the Board by the Governor in Council, to hold office during good behaviour for a term not exceeding seven years, subject to removal by the Governor in Council at any time for cause, to serve in a regional or district office of the Board.
IRPA s. 153(1)(a)

résidence (n.f.)

Les deux ans visés à l'alinéa (1)d) peuvent être passés au service de plus d'un employeur ou dans plus d'une résidence dès lors qu'ils ne le sont pas simultanément.
RIPR art. 113(2)

household

The cumulative period referred to in paragraph (1)(d) may be in respect of more than one employer or household and need not be without interruption, but may not be in respect of more than one employer or household at a time.
IRPR s. 113(2)

résidence habituelle (n.f.)

A qualité de réfugié au sens de la Convention, le réfugié, la personne qui, craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un groupe social ou de ses opinions politiques : soit, si elle n'a pas de nationalité et se trouve hors du pays dans lequel elle avait sa résidence habituelle, ne peut ni, du fait de cette crainte, ne veut y retourner.
LIPR art. 96b)

Le rapatriement volontaire ou la réinstallation dans le pays dont il a la nationalité ou dans lequel il avait sa résidence habituelle [...]
RIPR art. 139(1)d)(i)

habitual residence

A Convention refugee is a person who, by reason of a well-founded fear of persecution for reasons of race, religion, nationality, membership in a particular social group or political opinion, not having a country of nationality, is outside the country of their former habitual residence and is unable or, by reason of that fear, unwilling to return to that country.
IRPA s. 96(b)

Voluntary repatriation or resettlement in their country of nationality or habitual residence ...
IRPR s. 139(1)(d)(i)

résidence privée (n.f.)

L'étranger fait partie de la catégorie des aides familiaux si les exigences suivantes sont satisfaites : il est entré au Canada à titre d'aide familial et, au cours des trois ans suivant son entrée, il a, durant au moins deux ans : d'une part, habité dans une résidence privée au Canada, d'autre part, fourni sans supervision, dans cette résidence, des soins à domicile à un enfant ou à une personne âgée ou handicapée.
RIPR art. 113d)(i)

private household

A foreign national becomes a member of the live-in caregiver class if they entered Canada as a live-in caregiver and, for a cumulative period of at least two years within the three years immediately following their entry, resided in a private household in Canada, and provided child care, senior home support care or care of a disabled person in that household without supervision ...
IRPR s. 113(d)(i)

résident non-ressortissant (n.m.)

En plus du visa de résident permanent que doit détenir l'étranger qui cherche à devenir résident permanent à un point d'entrée, l'étranger qui entend devenir résident permanent doit détenir l'un des documents suivants : un titre de voyage ou une pièce d'identité délivré par un pays aux résidents non-ressortissants, aux réfugiés au sens de la Convention ou aux apatrides qui sont dans l'impossibilité d'obtenir un passeport ou autre titre de voyage auprès de leur pays de citoyenneté ou de nationalité, ou qui n'ont pas de pays de citoyenneté ou de nationalité.
RIPR art. 50(1)c)

non-national resident

In addition to the permanent resident visa required of a foreign national seeking to become a permanent resident at a port of entry, a foreign national seeking to become a permanent resident must hold an identity or travel document that was issued by a country to non-national residents, refugees or stateless persons who are unable to obtain a passport or other travel document from their country of citizenship or nationality or who have no country of citizenship or nationality.
IRPR s. 50(1)(c)

résident permanent (n.m.)

Personne qui a le statut de résident permanent et n'a pas perdu ce statut au titre de l'article 46.
LIPR art. 2(1)

L'étranger au Canada devient résident permanent si, à l'issue d'un contrôle, les éléments suivants sont établis [...] il en a fait la demande au titre d'une des catégories prévues au paragraphe (2) [...]
RIPR art. 72(1)

permanent resident

A person who has acquired permanent resident status and has not subsequently lost that status under section 46.
IRPA s. 2(1)

A foreign national in Canada becomes a permanent resident if, following an examination, it is established that they have applied to remain in Canada as a permanent resident as a member of a class referred to in subsection (2).
IRPR s. 72(1)

résident permanent au titre de l'article 68 (n.m.)

L'étranger qui est un membre de la famille accompagnant un étranger qui a obtenu un visa de résident permanent au titre de l'article 68 ou qui est devenu résident permanent au titre de l'article se voit délivrer un visa de résident permanent ou devient résident permanent.
RIPR art. 69

permanent resident under section 68

A foreign national who is an accompanying family member of a foreign national to whom a permanent resident visa is issued under section 68 or who becomes a permanent resident under section shall be issued a permanent resident visa or become a permanent resident.
IRPR s. 69

résident permanent au titre du visa (n.m.)

L'asile est la protection conférée à toute personne dès lors que, selon le cas : sur constat qu'elle est, à la suite d'une demande de visa, un réfugié ou une personne en situation semblable, elle devient soit un résident permanent au titre du visa, soit un résident temporaire au titre d'un permis de séjour délivré en vue de sa protection.
LIPR art. 95(1)

permanent resident under the visa

Refugee protection is conferred on a person when the person has been determined to be a Convention refugee or a person in similar circumstances under a visa application and becomes a permanent resident under the visa or a temporary resident under a temporary resident permit for protection reasons.
IRPA s. 95(1)

résident permanent qui se trouve hors du Canada (n.m.)

Il est remis un titre de voyage au résident permanent qui se trouve hors du Canada et qui n'est pas muni de l'attestation de statut de résident permanent sur preuve, à la suite d'un contrôle, que, selon le cas, il remplit l'obligation de résidence.
LIPR art. 31(3)

permanent resident outside Canada

A permanent resident outside Canada who is not in possession of a status document indicating permanent resident status shall, following an examination, be issued a travel document if an officer is satisfied that they comply with the residency obligation under section 28.
IRPA s. 31(3)

résident temporaire (n.m.)

Le résident temporaire a, sous réserve des autres dispositions de la présente loi, l'autorisation d'entrer au Canada et d'y séjourner à titre temporaire comme visiteur ou titulaire d'un permis de séjour temporaire.
LIPR art. 29(1)

temporary resident

A temporary resident is, subject to the other provisions of this Act, authorized to enter and remain in Canada on a temporary basis as a visitor or as a holder of a temporary resident permit.
IRPA s. 29(1)

respect (n.m.)

L'agent peut exiger, à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes cherchant à entrer au Canada, la fourniture d'une garantie d'exécution au ministre pour assurer le respect, par cette personne ou ce groupe, de toute condition qui lui est imposée.
RIPR art. 45(1)

compliance

An officer can require, in respect of a person or group of persons seeking to enter Canada, the payment of a deposit or the posting of a guarantee, or both, to the Minister for compliance with any conditions imposed.
IRPR s. 45(1)

respecter l'engagement à l'égard du parrainage

Dans le cas où l'agent reçoit des renseignements montrant que le répondant ne peut plus respecter son engagement à l'égard du parrainage, le revenu canadien du répondant est calculé conformément à l'alinéa (1)c) comme si la période de douze mois était celle qui précède le jour où l'agent a reçu les renseignements au lieu de la période de douze mois visée à cet alinéa.
RIPR art. 134(2)

fulfil the sponsorship undertaking

If an officer receives information indicating that the sponsor is no longer able to fulfil the sponsorship undertaking, the Canadian income of the sponsor shall be calculated in accordance with paragraph (1)(c) on the basis of the 12-month period preceding the day the officer receives that information rather than the 12-month period referred to in that paragraph.
IRPR s. 134(2)

responsable des forces armées (n.m.)

Pour l'application de l'alinéa 35(1)b) de la Loi, occupent un poste de rang supérieur au sein d'une administration les personnes qui, du fait de leurs actuelles ou anciennes fonctions, sont ou étaient en mesure d'influencer sensiblement l'exercice du pouvoir par leur gouvernement ou en tirent ou auraient pu en tirer certains avantages, notamment [...] les responsables des forces armées et des services de renseignement ou de sécurité intérieure.
RIPR art. 16e)

NOTA Autre équivalent possible : haut gradé de l'armée.

senior member of the military

For the purposes of paragraph 35(1)(b) of the Act, a prescribed senior official in the service of a government is a person who, by virtue of the position they hold or held, is or was able to exert significant influence on the exercise of government power or is or was able to benefit from their position, and includes ... senior members of the military and of the intelligence and internal security services.
IRPR s. 16(e)

ressortissant (n.m.)

En plus du visa de résident permanent que doit détenir l'étranger qui cherche à devenir résident permanent à un point d'entrée, l'étranger qui entend devenir résident permanent doit détenir l'un des documents suivants : un passeport autre qu'un passeport diplomatique, officiel ou de même nature qui lui a été délivré par le pays dont il est citoyen ou ressortissant.
RIPR art. 50(1)b)

national[2]

In addition to the permanent resident visa required of a foreign national seeking to become a permanent resident at a port of entry, a foreign national seeking to become a permanent resident must hold a passport, other than a diplomatic, official or similar passport, that was issued by the country of which the foreign national is a citizen or national.
IRPR s. 50(1)(b)

restitution de l'objet (**saisi**) (n.f.)

Il est sursis à la vente : pendant les quinze jours suivant la notification de la décision de ne pas restituer l'objet au titre des articles 255 ou 256; avant la prise par un tribunal canadien d'une décision en dernier ressort dans toute procédure judiciaire touchant la saisie ou la restitution de l'objet.
RIPR art. 257(2)b)

return of the thing seized

A thing seized shall not be sold during the 15 days following notification of a decision not to return it under section 255 or 256; or before a final decision is made in any judicial proceeding in Canada affecting the seizure or the return of the thing seized.
IRPR s. 257(2)(b)

résumé de la preuve (n.m.)

Le juge fournit au résident permanent ou à l'étranger, afin de lui permettre d'être suffisamment informé des circonstances ayant donné lieu au certificat, un résumé de la preuve ne comportant aucun élément dont la divulgation porterait atteinte, selon lui, à la sécurité nationale ou à la sécurité d'autrui.
LIPR art. 78h)

summary of the information or evidence

The judge shall provide the permanent resident or the foreign national with a summary of the information or evidence that enables them to be reasonably informed of the circumstances giving rise to the certificate, but that does not include anything that in the opinion of the judge would be injurious to national security or to the safety of any person if disclosed.
IRPA s. 78(h)

retenir un moyen de transport

L'agent peut fouiller tout moyen de transport amenant des personnes au Canada, interroger les personnes qui s'y trouvent, inspecter les documents et pièces relatifs à celles-ci et les saisir pour reproduction totale ou partielle et retenir le moyen de transport jusqu'à la fin du contrôle.
LIPR art. 15(3)

hold a means of transportation

An officer may board and inspect any means of transportation bringing persons to Canada, examine any person carried by that means of transportation and any record or document respecting that person, seize and remove the record or document to obtain copies or extracts and hold the means of transportation until the inspection and examination are completed.
IRPA s. 15(3)

retirer sa demande d'entrée au Canada

L'étranger auquel la permission de retirer sa demande d'entrée au Canada a été accordée doit comparaître sans délai devant un agent à un point d'entrée pour confirmer son départ du Canada.
RIPR art. 42(3)

withdraw an application to enter Canada

A foreign national who is allowed to withdraw their application to enter Canada must appear without delay before an officer at a port of entry to confirm their departure from Canada.
IRPR s. 42(3)

réunification (n.f.)

D'encourager l'autonomie et le bien-être socio-économique des réfugiés en facilitant la réunification de leurs familles au Canada.
LIPR art. 3(2)f)

reunification

To support the self-sufficiency and the social and economic well-being of refugees by facilitating reunification with their family members in Canada ...
IRPA s. 3(2)(f)

revendicateur réitérant (n.m.)

Des dispositions renforcées quant à l'irrecevabilité des demandes d'asile présentées par des grands criminels, des personnes qui constituent une menace pour la sécurité publique, ainsi que par les revendicateurs réitérants [...]
préambule LIPR

repeat claimant

Tightened ineligibility provisions for serious criminals, security threats and repeat claimants who seek access to the refugee protection process of the Immigration and Refugee Board ...
IRPA Preamble

revendication du statut de réfugié (n.f.)

La revendication du statut de réfugié par la personne qui appartient à la catégorie non admissible visée au sous-alinéa 19(1)c) de l'ancienne loi.
RIPR art. 326(1)

NOTA Dispositions transitoires. Terminologie de l'ancienne loi.

claim to be a Convention refugee

A claim to be a Convention refugee made by a person described in subparagraph 19(1)(c) of the former Act.
IRPR s. 326(1)

revendication du statut de réfugié au sens de la Convention sur les réfugiés (n.f.)

Leurs politiques et usages en ce qui touche la revendication du statut de réfugié au sens de la Convention sur les réfugiés et les obligations découlant de la Convention contre la torture [...]
LIPR art. 102(2)b)

claim under the Refugee Convention

Its policies and practices with respect to claims under the Refugee Convention and with respect to obligations under the Convention Against Torture ...
IRPA s. 102(2)(b)

revenu canadien (n.m.)

Son revenu correspond à l'ensemble de ses revenus canadiens gagnés au cours des douze mois précédant la date du dépôt de la demande de parrainage.
RIPR art. 134(1)c)

Canadian income

The sponsor's Canadian income for the 12-month period preceding the date of filing of the sponsorship application is the income earned by the sponsor.
IRPR s. 134(1)(c)

revenu du répondant (n.m.)

Le revenu du cosignataire, calculé conformément aux alinéas a) à c), avec les adaptations nécessaires, est, le cas échéant, inclus dans le calcul du revenu du répondant.
RIPR art. 134(1)d)

sponsor's income

If there is a co-signer, the income of the co-signer, as calculated in accordance with paragraphs (a) to (c), with any modifications that the circumstances require, shall be included in the calculation of the sponsor's income.
IRPR s. 134(1)d)

revenu net (n.m.)

S'agissant d'une entreprise admissible ou d'une entreprise canadienne admissible, les bénéfices ou pertes de l'entreprise après impôts, compte tenu de la rémunération versée par l'entreprise à l'étranger et à son époux ou conjoint de fait.
RIPR art. 88(1)

net income

In respect of a qualifying business or a qualifying Canadian business, the after tax profit or loss of the business plus remuneration by the business to a foreign national and their spouse or common-law partner.
IRPR s. 88(1)

revenu vital minimal (n.m.)

Le montant du revenu minimal nécessaire, dans les régions urbaines de 500 000 habitants et plus, selon la version la plus récente de la grille des seuils de faible revenu avant impôt, publiée annuellement par Statistique Canada au titre de la *Loi sur la statistique*, pour subvenir pendant un an aux besoins d'un groupe constitué dont le nombre correspond à celui de l'ensemble des personnes suivantes : le répondant et les membres de sa famille; l'étranger parrainé et, qu'ils l'accompagnent ou non, les membres de sa famille; les autres personnes et les membres de leur famille visés par : un autre engagement en cours de validité que le répondant a pris ou cosigné, un autre engagement de parrainage en cours de validité que l'époux ou le conjoint de fait du répondant a pris ou cosigné, si l'époux ou le conjoint de fait a cosigné l'engagement en question avec lui.
RIPR art. 2

minimum necessary income

The amount identified, in the most recent edition of the publication concerning low income cut-offs that is published annually by Statistics Canada under the *Statistics Act*, for urban areas of residence of 500,000 persons or more as the minimum amount of before-tax annual income necessary to support a group of persons equal in number to the total number of the following persons: a sponsor and their family members, the sponsored foreign national, and their family members, whether they are accompanying the foreign national or not, and every other person, and their family members, in respect of whom the sponsor has given or co-signed an undertaking that is still in effect, and in respect of whom the sponsor's spouse or common-law partner has given or co-signed a sponsorship undertaking that is still in effect, if the sponsor's spouse or common-law partner has co-signed a sponsorship undertaking with the person.
IRPR s. 2

révocation de la citoyenneté au titre de la *Loi sur la citoyenneté* (n.f.)

Si l'une des procédures ci-après est introduite à l'égard du répondant ou du cosignataire, la demande de parrainage ne peut être traitée tant qu'il n'a pas été statué sur cette procédure en dernier ressort [...] l'annulation ou la révocation de la citoyenneté au titre de la *Loi sur la citoyenneté*.
RIPR art. 136(1)a)

revocation of citizenship under the *Citizenship Act*

If any of the following proceedings are brought against a sponsor or co-signer, the sponsorship application shall not be processed until there has been a final determination of the proceeding ... an application for revocation of citizenship under the *Citizenship Act*.
IRPR s. 136(1)(a)

révocation du permis de séjour temporaire (n.f.)

Emportent perte du statut de résident temporaire la révocation du permis de séjour temporaire [...]
LIPR art. 47c)

cancellation of temporary resident permit

A foreign national loses temporary resident status on cancellation of their temporary resident permit.
IRPA s. 47(c)

risque prévisible que le transporteur amène au Canada des étrangers interdits de territoire (n.m.)

Si le ministre exige du transporteur commercial qu'il fournisse une garantie, il en détermine le montant en se fondant sur le risque prévisible que le transporteur amène au Canada des étrangers interdits de territoire.
RIPR art. 283(2)b)

anticipated risk of inadmissible foreign nationals being carried to Canada by the transporter

If the Minister requires security to be provided, the Minister shall determine the amount of security on the basis of the anticipated risk of inadmissible foreign nationals being carried to Canada by the transporter.
IRPR s. 283(2)(b)

S

saisir et retenir tous moyens de transport

L'agent peut saisir et retenir tous moyens de transport, documents ou autres objets s'il a des motifs raisonnables de croire que la mesure est nécessaire en vue de l'application de la présente loi.
LIPR art. 140(1)

seize and hold any means of transportation

An officer may seize and hold any means of transportation, document or other thing if the officer believes on reasonable grounds that it was fraudulently or improperly obtained.
IRPA s. 140(1)

séances (n.f.)

Le président est le premier dirigeant de la Commission ainsi que membre d'office des quatre sections; à ce titre il répartit les affaires entre les commissaires et fixe les lieux, dates et heures des séances.
LIPR art. 159(1)f)

proceedings (pl.)

In that capacity, the Chairperson apportions work among the members of the Board and fixes the place, date and time of proceedings.
IRPA s. 159(1)(f)

secrétaire général (n.m.)**, secrétaire générale** (n.f.)

Le secrétaire général et le personnel nécessaire à l'exécution des travaux de la Commission sont nommés conformément à la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique*, ce dernier étant réputé appartenir à la fonction publique fédérale pour l'application de la *Loi sur la pension de la fonction publique*.
LIPR art. 158

Executive Director

The Executive Director and other personnel necessary for the proper conduct of the business of the Board shall be appointed in accordance with the *Public Service Employment Act*, and the personnel are deemed to be employed in the *Public Service for the purposes of the Public Service Superannuation Act*.
IRPA s. 158

Section d'appel des réfugiés (n.f.)

La Commission de l'immigration et du statut de réfugié est formée de quatre sections : Section de la protection des réfugiés, Section d'appel des réfugiés, Section de l'immigration, Section d'appel de l'immigration.
LIPR art. 151

Refugee Appeal Division

The Immigration and Refugee Board consists of the Refugee Protection Division, the Refugee Appeal Division, the Immigration Division and the Immigration Appeal Division.
IRPA s. 151

Section de la protection des réfugiés (n.f.)

La Commission de l'immigration et du statut de réfugié est formée de quatre sections : Section de la protection des réfugiés, Section d'appel des réfugiés, Section de l'immigration, Section d'appel de l'immigration.
LIPR art. 151

Refugee Protection Division

The Immigration and Refugee Board consists of the Refugee Protection Division, the Refugee Appeal Division, the Immigration Division and the Immigration Appeal Division.
IRPA s. 151

Section de l'immigration (n.f.)

La Section de l'immigration se compose du directeur général, des directeurs et des commissaires, nommés conformément à la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique*, nécessaires à l'exercice de sa juridiction.
LIPR art. 172(1)

Immigration Division

The Immigration Division consists of the Director General and other directors and members necessary to carry out its functions and who are employed in accordance with the *Public Service Employment Act.*
IRPA s. 172(1)

sécurité d'autrui (n.f.)

Le juge est tenu de garantir la confidentialité des renseignements justifiant le certificat et des autres éléments de preuve qui pourraient lui être communiqués et dont la divulgation porterait atteinte, selon lui, à la sécurité nationale ou à la sécurité d'autrui.
LIPR art. 78b)

safety of any person

The judge shall ensure the confidentiality of the information on which the certificate is based and of any other evidence that may be provided to the judge if, in the opinion of the judge, its disclosure would be injurious to national security or to the safety of any person.
IRPA s. 78(b)

séjourner temporairement

L'étranger ne peut entrer au Canada pour y séjourner temporairement que s'il a préalablement obtenu un visa de résident temporaire.
RIPR art. 7(1)

remain on a temporary basis

A foreign national may not enter Canada to remain on a temporary basis without first obtaining a temporary resident visa.
IRPR s. 7(1)

semi-liberté (n.f.)

Malgré la présente loi ou la *Loi sur les prisons et les maisons de correction*, l'admissibilité à la libération conditionnelle totale de quiconque est visé par une mesure de renvoi au titre de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* est préalable à l'admissibilité à la semi-liberté ou à l'absence temporaire sans escorte.
LIPR art. 242(4)

day parole

Despite this Act or the *Prisons and Reformatories Act*, an offender against whom a removal order has been made under the *Immigration and Refugee Protection Act* is ineligible for day parole or an unescorted temporary absence until the offender is eligible for full parole.
IRPA s. 242(4)

séparation des mineurs (n.f.)

La disponibilité de locaux permettant la séparation des mineurs et des détenus adultes autres que leurs parents ou les adultes qui en sont légalement responsables.
RIPR art. 249e)

segregation of minor children

The availability of accommodation that allows for the segregation of the minor children from adult detainees who are not the parent of or the adult legally responsible for the detained minor children.
IRPR s. 249(e)

services de protection de l'enfance (n.m.)

Au lieu du recours à la détention, la possibilité d'un arrangement avec des organismes d'aide à l'enfance ou des services de protection de l'enfance afin qu'ils s'occupent de l'enfant et le protègent [...]
RIPR art. 249a)

child protection services

The availability of alternative arrangements with local child-care agencies or child protection services for the care and protection of the minor children ...
IRPR s. 249(a)

services de renseignement (n.m.)

Les responsables des forces armées et des services de renseignement ou de sécurité intérieure [...]
RIPR art. 16e)

intelligence services

Senior members of the military and of the intelligence and internal security services ...
IRPR s. 16(e)

services de sécurité intérieure (n.m.)

Les responsables des forces armées et des services de renseignement ou de sécurité intérieure [...]
RIPR art. 16e)

internal security services

Senior members of the military and of the intelligence and internal security services ...
IRPR s. 16(e)

seul commissaire (n.é.)

Les affaires sont tenues devant un seul commissaire sauf si, exception faite de la Section de l'immigration, le président estime nécessaire de constituer un tribunal de trois commissaires.
LIPR art. 163

single member

Matters before a Division shall be conducted before a single member unless, except for matters before the Immigration Division, the Chairperson is of the opinion that a panel of three members should be constituted.
IRPA s. 163

signification de l'avis de contravention (n.f.)

La signification par courrier recommandé de l'avis de contravention est réputée effectuée le septième jour suivant la mise à la poste.
RIPR art. 281(2)

service of the assessment

Service of the assessment by registered mail is deemed to have been effected on the seventh day after the day on which the assessment was mailed.
IRPR s. 281(2)

signifié à personne, être

L'avis de contravention est signifié à personne, par courrier recommandé, par télécopieur avec accusé de réception ou par transmission électronique à un représentant du transporteur commercial.
RIPR art. 281(1)

to be served personally

The assessment of an administration fee shall be served personally, by registered mail, by facsimile with acknowledgement of receipt or by electronic transmission on a representative of the commercial transporter.
IRPR s. 281(1)

signifier à

Les dispositions suivantes s'appliquent à la demande d'autorisation [...] elle doit être signifiée à l'autre partie puis déposée au greffe de la Section de première instance de la Cour fédéral (la Cour) dans les quinze ou soixante jours, selon que la mesure attaquée a été rendue au Canada ou non [...]
LIPR art. 72(2)b)

serve on

Notice of the application shall be served on the other party and the application shall be filed in the Registry of the Federal Court) Trial Division (the Court) within 15 days, in the case of a matter arising in Canada.
IRPA s. 72(2)(b)

solution de rechange (n.f.)

Sur demande ou d'office, la section peut accorder le huis clos ou toute autre mesure jugée nécessaire pour assurer la confidentialité des débats sur preuve, après examen de toutes les solutions de rechange à sa disposition.
LIPR art. 166b)

alternate measure

On application or on its own initiative, the Division may conduct a proceeding in private, or take any other measure that it considers necessary to ensure the confidentiality of the proceedings, if, after having considered all available alternate measures, the Division is satisfied that there is a serious possibility that the life, liberty or security of a person will be endangered if the proceeding is held in public.
IRPA s. 166(b)

solution de rechange à la détention (n.f.)

S'il est constaté qu'il existe des motifs de détention, le critère ci-après doit être pris en compte avant qu'une décision ne soit prise quant à la détention ou la mise en liberté : [...] l'existence de solutions de rechange à la détention.
RIPR art. 248e)

alternative to detention

If it is determined that there are grounds for detention, the following factor shall be considered before a decision is made on detention or release: ... the existence of alternatives to detention.
IRPR s. 248(e)

sommation (n.f.)

Le retrait de toute assignation à comparaître ou sommation à l'égard de l'étranger au moment de son renvoi [...]
RIPR art. 234b)

summons

There is an agreement between the Department and the Attorney General of Canada or the attorney general of a province to withdraw or cancel any summons or subpoena on the removal of the person from Canada.
IRPR s. 234(b)

sommation (du formulaire de contravention) (n.f.)

L'agent remplit les deux parties : la sommation et la dénonciation du formulaire de contravention.
LIPR art. 144(2)a)

summons portion (of a ticket)

An officer may commence a proceeding by completing a ticket that consists of a summons portion and an information portion.
IRPA s. 144(2)(a)

soumettre au contrôle, se

Quiconque cherche à entrer au Canada est tenu de se soumettre au contrôle visant à déterminer s'il a le droit d'y entrer ou s'il est autorisé, ou peut l'être, à y entrer et à y séjourner.
LIPR art. 18(1)

appear for an examination

Every person seeking to enter Canada must appear for an examination to determine whether that person has a right to enter Canada or is or may become authorized to enter and remain in Canada.
IRPA s. 18(1)

spécialiste de la santé (n.é.)

Pour décider si l'état de santé d'un étranger constitue vraisemblablement un danger pour la santé publique, l'agent tient compte de tout rapport établi par un spécialiste de la santé ou par un laboratoire médical concernant l'étranger.
RIPR art. 31a)

health practitioner

An officer who is assessing the foreign national's health condition shall consider any report made by a health practitioner or medical laboratory with respect to the foreign national.
IRPR s. 31(a)

standard (n.m.)

Le ministre peut désigner les institutions ou organisations chargées d'évaluer la compétence linguistique pour l'application du présent article et il établit des équivalences entre les résultats de l'évaluation fournis à l'égard d'un travailleur qualifié par une institution ou organisation désignée et les standards mentionnés au paragraphe (2).
RIPR art. 79(3)

benchmark

The Minister may designate organizations or institutions to assess language proficiency for the purposes of this section and, in that case, shall correlate the assessment results provided in respect of a skilled worker by a designated organization or institution with the benchmarks referred to in subsection (2).
IRPR s. 79(3)

statuer à bref délai et selon la procédure sommaire

Le juge statue à bref délai et selon la procédure sommaire; le jugement consécutif au contrôle judiciaire n'est susceptible d'appel en Cour d'appel fédérale que si le juge certifie que l'affaire soulève une question grave de portée générale et énonce celle-ci.
LIPR art. 74c)

dispose of the application without delay and in a summary way

The judge shall dispose of the application without delay and in a summary way; and an appeal to the Federal Court of Appeal may be made only if, in rendering judgment, the judge certifies that a serious question of general importance is involved and states the question.
IRPA s. 74(c)

statut de résident permanent (n.m.)

Le statut de résident permanent est octroyé à l'étranger qui répond aux critères de sélection de la province et n'est pas interdit de territoire.
LIPR art. 9(1)a)

L'agent délivre, sur demande, une nouvelle carte de résident permanent si les conditions suivantes sont réunies [...] le demandeur n'a pas perdu son statut de résident permanent aux termes du paragraphe 46(1) de la Loi.
RIPR art. 59(1)a)

permanent resident status

The foreign national, unless inadmissible under this Act, shall be granted permanent resident status if the foreign national meets the province's selection criteria.
IRPA s. 9(1)(a)

An officer shall, on application, issue a new permanent resident card if the applicant has not lost permanent resident status under subsection 46(1) of the Act.
IRPR s. 59(1)(a)

statut de résident temporaire (n.m.)

Fait partie de la catégorie des époux ou conjoints de fait au Canada l'étranger qui remplit les conditions suivantes : il est l'époux ou le conjoint de fait d'un répondant et vit avec ce répondant au Canada; il détient le statut de résident temporaire au Canada; une demande de parrainage a été déposée à son égard.
RIPR art. 124

temporary resident status

A foreign national is a member of the spouse or common-law partner in Canada class if they are the spouse or common-law partner of a sponsor and cohabit with that sponsor in Canada; have temporary resident status in Canada; and are the subject of a sponsorship application.
IRPR s. 124

statut d'immigration (n.m.)

La demande comporte, sauf disposition contraire du présent règlement, les éléments suivants : les nom, date de naissance, adresse, nationalité et statut d'immigration du demandeur et de chacun des membres de sa famille.
RIPR art. 10(2)a)

immigration status

The application shall, unless otherwise provided by these Regulations, contain the name, birth date, address, nationality and immigration status of the applicant and of all family members of the applicant.
IRPR s. 10(2)(a)

substituer une décision

La Section d'appel des réfugiés confirme la décision attaquée, casse la décision et y substitue la décision qui aurait dû être rendue ou renvoie, conformément à ses instructions, l'affaire à la Section de la protection des réfugiés.
LIPR art. 111(1)b)

substitute a determination

After considering the appeal, the Refugee Appeal Division shall make one of the following decisions: set aside the determination and substitute a determination that, in its opinion, should have been made.
IRPA s. 111(1)(b)

surseoir à l'étude de la recevabilité

L'agent sursoit à l'étude de la recevabilité dans les cas suivants : le cas a déjà été déféré à la Section de l'immigration pour constat d'interdiction de territoire pour raison de sécurité ou pour atteinte aux droits humains ou internationaux, grande criminalité ou criminalité organisée.
LIPR art. 100(2)

suspend consideration of the eligibility of the person's claim

The officer shall suspend consideration of the eligibility of the person's claim if a report has been referred for a determination, at an admissibility hearing, of whether the person is inadmissible on grounds of security, violating human or international rights, serious criminality or organized criminality.
IRPA s. 100(2)

sursis (n.m.)

Le sursis s'applique jusqu'au premier en date des événements suivants : le ministère reçoit de l'intéressé confirmation écrite qu'il n'a pas l'intention de se prévaloir de son droit; le délai prévu à l'article expire sans que l'intéressé fasse la demande qui y est prévue; la demande de protection est rejetée.
RIPR art. 232

stay (n.)

The stay is effective until the earliest of the following events occurs: the Department receives confirmation in writing from the person that they do not intend to make an application; the person does not make an application within the period provided under section; the application for protection is rejected.
IRPR s. 232

sursis à la mesure de renvoi (n.m.)

Les documents ci-après sont fournis à la personne dont le sursis à la mesure de renvoi, pour le pays ou le lieu en cause, fait l'objet d'un examen aux termes du paragraphe 114(2) de la Loi : un avis d'examen.
RIPR art. 173(1)

stay of a removal order

A person in respect of whom a stay of a removal order, with respect to a country or place, is being re-examined under subsection 114(2) of the Act shall be given a notice of re-examination.
IRPR s. 173(1)

susceptible d'appel

Dans le cas visé à l'article 191, la décision que peut prendre la Section de la protection des réfugiés à la suite d'une audience commencée par la Section du statut de réfugié n'est pas susceptible d'appel au titre de l'article 110.
LIPR art. 194

subject to an appeal

In cases referred to in section 191, a decision by the Refugee Protection Division following a hearing that has been commenced by the Convention Refugee Determination Division is not subject to an appeal under section 110.
IRPA s. 194

système d'appel des décisions en matière d'immigration (n.m.)

Un système d'appel des décisions en matière d'immigration, qui renforce l'efficacité et le respect des règles du processus tout en préservant l'équité et les garanties juridiques [...]
préambule LIPR

immigration appeal system

An immigration appeal system that enhances integrity and effectiveness while maintaining fairness and legal safeguards ...
IRPA Preamble

T

temporairement dépourvu de ressources, être

La personne qui est titulaire d'un permis d'études et qui est temporairement dépourvue de ressources en raison des circonstances visées à l'alinéa a).
RIPR art. 305(2)h)(i)

to be temporarily destitute

A person who holds a study permit and is temporarily destitute, as described in paragraph (a).
IRPR s. 305(2)(h)(i)

tenu au paiement, être

Si le ministre confirme l'imputation conformément au paragraphe (2), le transporteur commercial est tenu au paiement à compter de la date d'envoi de l'avis.
RIPR art. 282(4)

to be liable for assessment

If the Minister confirms an assessment under subsection (2), the commercial transporter is liable for the assessment on the date the notice is sent.
IRPR s. 282(4)

tenu au paiement des frais, être

Le titulaire d'un permis de séjour temporaire non expiré n'est pas tenu au paiement des frais prévus au paragraphe (1).
RIPR art. 306(2)

to be required to pay the fee

A person who holds an unexpired temporary resident permit is not required to pay the fee referred to in subsection (1).
IRPR s. 306(2)

titre de la catégorie des travailleurs qualifiés (fédéral), au

L'étranger qui est membre de la famille de la personne qui présente une demande de visa de résident permanent au titre de la catégorie des travailleurs qualifiés (fédéral) devient résident permanent s'il est établi, à l'issue d'un contrôle, qu'il n'est pas interdit de territoire.
RIPR art. 85

as a member of the federal skilled worker class

A foreign national who is a family member of a person who makes an application for a permanent resident visa as a member of the federal skilled worker class shall become a permanent resident if, following an examination, it is established that the family member is not inadmissible.
IRPR s. 85

titre de voyage (n.m.)

En plus du visa de résident permanent que doit détenir l'étranger qui cherche à devenir résident permanent à un point d'entrée, l'étranger qui entend devenir résident permanent doit détenir l'un des documents suivants : un titre de voyage délivré par le pays dont il est citoyen ou ressortissant.
RIPR art. 50(1)b)

travel document

In addition to the permanent resident visa required of a foreign national seeking to become a permanent resident at a port of entry, a foreign national seeking to become a permanent resident must hold a travel document that was issued by the country of which the foreign national is a citizen or national.
IRPR s. 50(1)(b)

titre de voyage temporaire (n.m.)

L'agent remet un titre de voyage temporaire à l'étranger considéré comme appartenant à une catégorie établie par la présente section qui est titulaire d'un visa de résident permanent ou d'un permis de séjour temporaire.
RIPR art. 151

temporary travel document

An officer shall issue a temporary travel document to a foreign national who has been determined to be a member of a class prescribed by this Division and who holds a permanent resident visa or a temporary resident permit.
IRPR s. 151

titres de voyage de réfugié (n.m.)

La personne en possession d'un titre de voyage de réfugié que lui a délivré le ministre des Affaires étrangères et qui est valide pour revenir au Canada.
RIPR art. 39c)

refugee travel papers

Persons who are in possession of refugee travel papers issued to them by the Minister of Foreign Affairs that are valid for return to Canada.
IRPR s. 39(c)

titulaire (n.é.)
VOIR **titulaire de permis** (n.é.)

titulaire de permis (n.é.)**; titulaire** (n.é.)

Le titulaire quitte le Canada sans avoir obtenu au préalable l'autorisation de rentrer au Canada.
RIPR art. 63b)

Est un titulaire de permis et appartient à la catégorie des titulaires de permis l'étranger qui satisfait aux exigences suivantes [...] a) il s'est vu délivrer un permis de séjour temporaire au titre du paragraphe 24(1) de la Loi.
RIPR art. 65

permit holder

The permit holder leaves Canada without obtaining prior authorization to re-enter Canada.
IRPR s. 63(b)

A foreign national is a permit holder and a member of the permit holders class if (a) they have been issued a temporary resident permit under subsection 24(1) of the Act.
IRPR s. 65

titulaire d'un certificat médical, être

L'étranger visé au paragraphe (1) qui cherche à entrer au Canada doit être titulaire d'un certificat médical attestant qu'il n'est pas interdit de territoire pour motifs sanitaires et se fondant sur la dernière visite médicale à laquelle il a été requis de se soumettre aux termes de ce paragraphe dans les douze mois qui précèdent.
RIPR art. 30(4)

hold a medical certificate

Every foreign national referred to in subsection (1) who seeks to enter Canada must hold a medical certificate that indicates that they are not inadmissible on health grounds and that is based on the last medical examination to which they were required to submit under that subsection within the previous 12 months.
IRPR s. 30(4)

titulaire d'un permis de séjour temporaire (n.é.)

Le résident temporaire a, sous réserve des autres dispositions de la présente loi, l'autorisation d'entrer au Canada et d'y séjourner à titre temporaire comme visiteur ou titulaire d'un permis de séjour temporaire.
LIPR art. 29(1)

holder of a temporary resident permit

A temporary resident is, subject to the other provisions of this Act, authorized to enter and remain in Canada on a temporary basis as a visitor or as a holder of a temporary resident permit.
IRPA s. 29(1)

torture (n.f.)

Tout acte par lequel une douleur ou des souffrances aiguës, physiques ou mentales, sont intentionnellement infligées à une personne aux fins notamment d'obtenir d'elle ou d'une tierce personne des renseignements ou des aveux, de la punir d'un acte qu'elle ou une tierce personne a commis ou est soupçonnée d'avoir commis, de l'intimider ou de faire pression sur elle ou d'intimider ou de faire pression sur une tierce personne, ou pour tout autre motif fondé sur une forme de discrimination quelle qu'elle soit, lorsqu'une telle douleur ou de telles souffrances sont infligées par un agent de la fonction publique ou toute autre personne agissant à titre officiel ou à son instigation ou avec son consentement exprès ou tacite.
LIPR ann. art. 1

torture

Any act by which severe pain or suffering, whether physical or mental, is intentionally inflicted on a person for such purposes as obtaining from him or a third person information or a confession, punishing him for an act he or a third person has committed or is suspected of having committed, or intimidating or coercing him or a third person, or for any reason based on discrimination of any kind, when such pain or suffering is inflicted by or at the instigation of or with the consent or acquiescence of a public official or other person acting in an official capacity.
IRPA Sch. s. 1

trafic de personnes (n.m.)

Pour l'application de l'alinéa b), les critères sont les suivants : le fait de s'être livré au passage de clandestins ou le trafic de personnes.
RIPR art. 246c)

Emportent interdiction de territoire pour criminalité organisée les faits suivants : se livrer, dans le cadre de la criminalité transnationale, à des activités telles le passage de clandestins, le trafic de personnes ou le recyclage des produits de la criminalité.
LIPR art. 37(1)b)

L'infliction de peines pour les responsables de l'introduction de clandestins et de traffic de personne, dont l'emprisonnement à perpétuité [...]
préambule LIPR

trafficking in persons; human trafficking

For the purposes of paragraph (b), the factors are the following: engagement in people smuggling or trafficking in persons.
IRPR s. 246(c)

A permanent resident or a foreign national is inadmissible on grounds of organized criminality for engaging, in the context of transnational crime, in activities such as people smuggling, trafficking in persons or money laundering.
IRPA s. 37(1)(b)

Offences for human smuggling and trafficking with a maximum penalty of life in prison ...
IRPA Preamble

trafiquant (n.m.)

Pour l'application du principe affirmé à l'article 60 de la Loi selon lequel la détention des mineurs doit n'être qu'une mesure de dernier recours, les éléments particuliers à prendre en considération pour la détention d'un mineur de moins de dix-huit ans sont les suivants : le risque que le mineur demeure sous l'emprise des passeurs ou des trafiquants qui l'ont amené au Canada.
RIPR art. 249c)

trafficker

For the application of the principle affirmed in section 60 of the Act that a minor child shall be detained only as a measure of last resort, the special considerations that apply in relation to the detention of minor children who are less than 18 years of age are the risk of continued control by the human smugglers or traffickers who brought the children to Canada.
IRPR s. 249(c)

traite de l'enfant (n.f.)

La personne a été placée en vue de son adoption dans ce pays ou peut par ailleurs y être légitimement adoptée et rien n'indique que l'adoption projetée a pour objet la traite de l'enfant ou la réalisation d'un gain indu au sens de cette convention.
RIPR art. 117(1)g)(iii)(A)

child trafficking

The person has been placed for adoption in the country in which they reside or is otherwise legally available in that country for adoption and there is no evidence that the intended adoption is for the purpose of child trafficking or undue gain within the meaning of the Hague Convention on Adoption.
IRPR s. 117(1)(g)(iii)(A)

traitement dégradant ou attentatoire à la dignité humaine (n.m.)

La personne est soumise à tout traitement dégradant ou attentatoire à la dignité humaine, notamment en ce qui touche les activités professionnelles, la santé ou l'exploitation sexuelle.
LIPR art. 121(1)d)

humiliating or degrading treatment

A person was subjected to humiliating or degrading treatment, including with respect to work or health conditions or sexual exploitation as a result of the commission of the offence.
IRPA s. 121(1)(d)

traitements ou peines cruels et inusités (n.m.)

D'offrir l'asile à ceux qui craignent avec raison d'être persécutés du fait de leur race, leur religion, leur nationalité, leurs opinions politiques, leur appartenance à un groupe social en particulier, ainsi qu'à ceux qui risquent la torture ou des traitements ou peines cruels et inusités.
LIPR art. 3(2)d)

cruel and unusual treatment or punishment

To offer safe haven to persons with a well-founded fear of persecution based on race, religion, nationality, political opinion or membership in a particular social group, as well as those at risk of torture or cruel and unusual treatment or punishment ...
IRPA s. 3(2)(d)

transmissibilité d'une maladie (n.f.)

La transmissibilité de la maladie dont l'étranger est atteint ou porteur.
RIPR art. 31b)

communicability of a disease

The communicability of any disease that the foreign national is affected by or carries.
IRPR s. 31(b)

transporter l'étranger hors du Canada
VOIR **faire sortir l'étranger du Canada**

travailleur autonome sélectionné par une province (n.m.)

Travailleur autonome qui entend résider dans une province ayant conclu avec le ministre, en vertu du paragraphe 8(1) de la Loi, un accord selon lequel elle assume la responsabilité exclusive de la sélection des travailleurs autonomes.
RIPR art. 88(1)

self-employed person selected by a province

A self-employed person who intends to reside in a province the government of which has, under subsection 8(1) of the Act, entered into an agreement with the Minister whereby the province has sole responsibility for the selection of self-employed persons.
IRPR s. 88(1)

travailleur qualifié (n.m.)

Le travailleur qualifié qui satisfait aux exigences de la présente section peut aussi, pour devenir résident permanent à ce titre, présenter son visa de résident permanent à un agent à un bureau du ministère au Canada.
RIPR art. 74(2)

skilled worker

A skilled worker who meets the requirements of this Division may also become a permanent resident if they present their permanent resident visa to an officer at an office of the Department in Canada.
IRPR s. 74(2)

travailleur qualifié (fédéral) (n.m.)

Cette appréciation confère, pour l'application du présent règlement, un nombre de points égal ou supérieur au nombre minimum de points requis d'un travailleur qualifié (fédéral), d'un investisseur, d'un entrepreneur ou d'un travailleur autonome, selon le cas.
RIPR art. 361(4)

federal skilled worker

That assessment is, for the purposes of these Regulations, an award of points equal or superior to the minimum number of points required of a federal skilled worker, an investor, an entrepreneur or a self-employed person, as the case may be.
IRPR s. 361(4)

travailleur temporaire (n.m.)

De faciliter l'entrée des visiteurs, étudiants et travailleurs temporaires qui viennent au Canada dans le cadre d'activités commerciales, touristiques, culturelles, éducatives, scientifiques ou autres, ou pour favoriser la bonne entente à l'échelle internationale [...]
LIPR art. 3(1)g)

temporary worker

To facilitate the entry of visitors, students and temporary workers for purposes such as trade, commerce, tourism, international understanding and cultural, educational and scientific activities ...
IRPA s. 3(1)(g)

tribunal canadien compétent (n.m.)

L'adoption a été annulée par des autorités étrangères ou un tribunal canadien compétent.
RIPR art. 133(5)

court in Canada of competent jurisdiction

The adoption is subsequently revoked by a foreign authority or by a court in Canada of competent jurisdiction.
IRPR s. 133(5)

tribunal composé d'un seul commissaire (n.m.)
VOIR **tribunal constitué d'un commissaire unique** (n.m.)

tribunal constitué d'un commissaire unique (n.m.)**; tribunal composé d'un seul commissaire** (n.m.)

La décision du tribunal constitué de trois commissaires a la même valeur de précédent pour le tribunal constitué d'un commissaire unique et la Section de protection des réfugiés que celle d'une cour d'appel a pour une cour de première instance.
LIPR art. 171c)

panel of one member; single-member panel

A decision of a panel of three members of the Refugee Appeal Division has, for the Refugee Protection Division and for a panel of one member of the Refugee Appeal Division, the same precedential value as a decision of an appeal court has for a trial court.
IRPA s. 171(c)

tribunal de trois commissaires (n.m.)

En cas d'empêchement d'un des membres d'un tribunal de trois commissaires ayant instruit une affaire, les autres peuvent rendre la décision et, à cette fin, sont censés constituer la section en cause.
LIPR art. 155

Les affaires sont tenues devant un seul commissaire sauf si, exception faite de la Section de l'immigration, le président estime constituer un tribunal de trois commissaires.
LIPR art. 163

three-member panel; panel of three members

If a member of a three-member panel is unable to take part in the disposition of a matter that the member has heard, the remaining members may make the disposition and, for that purpose, are deemed to constitute the applicable Division.
IRPA s. 155

Matters before a Division shall be conducted before a single member unless, except for matters before the Immigration Division, the Chairperson is of the opinion that a panel of three members should be constituted.
IRPA s. 163

tutelle (n.f.)

Relation entre une personne et un enfant selon laquelle la personne est légalement responsable de l'enfant et est autorisée à agir pour lui aux termes d'une décision écrite des autorités compétentes du pays où l'enfant réside.
RIPR art. 2

guardianship

The relationship between a person and a child whereby the person has, by a written decision of the competent authority of the country where the child resides, been entrusted with the legal responsibility for the child and is authorized to act on their behalf.
IRPR s. 2

tuteur (n.m.)

Le répondant résidait au Canada au moment où il est devenu tuteur de la personne et les autorités compétentes de la province de destination ont déclaré par écrit qu'elles ne s'opposaient pas à la tutelle et qu'elles reconnaissaient celle-ci pour l'application du droit provincial.
RIPR art. 117(1)e)(iv)

guardian

The sponsor resided in Canada at the time they became the person's guardian and the competent authority of the person's province of intended destination has issued a written statement confirming that it does not oppose the guardianship and that the guardianship will be recognized for the purposes of provincial law.
IRPR s. 117(1)(e)(iv)

U

usurper l'identité d'un agent

Commet une infraction quiconque usurpe l'identité d'un agent ou agit, par acte ou omission, de façon à laisser croire qu'il a cette qualité.
LIPR art. 129(1)c)

falsely personate an officer

Every person is guilty of an offence who falsely personates an officer or by any act or omission leads any person to believe that the person is an officer.
IRPA s. 129(1)(c)

utilisation irrégulière ou frauduleuse (n.f.)

Il est disposé de l'objet saisi de l'une des façons suivantes [...] si la saisie de l'objet était nécessaire pour en empêcher l'utilisation irrégulière ou frauduleuse.
RIPR art. 253(2)c)

fraudulent or improper use

A thing seized shall be disposed of as follow ... if the seizure was necessary to prevent its fraudulent or improper use.
IRPR s. 253(2)(c)

V

valeur de la garantie d'exécution (n.f.)

L'agent détermine la valeur de la garantie d'exécution en se fondant sur les ressources financières de la personne ou du groupe de personnes.
RIPR art. 45(2)

amount of the deposit or guarantee

The amount of the deposit or guarantee is fixed by an officer on the basis of the financial resources of the person or group.
IRPR s. 45(2)

valeur de précédent (n.f.)

La décision du tribunal constitué de trois commissaires a la même valeur de précédent pour le tribunal constitué d'un commissaire unique et la Section de protection des réfugiés que celle d'une cour d'appel a pour une cour de première instance.
LIPR art. 171c)

precedential value

A decision of a panel of three members of the Refugee Appeal Division has, for the Refugee Protection Division and for a panel of one member of the Refugee Appeal Division, the same precedential value as a decision of an appeal court has for a trial court.
IRPA s. 171(c)

valeur nette* (n.f.)
VOIR **avoir net** (n.m.)

venir en aide aux personnes qui doivent se réinstaller

S'agissant des réfugiés, la présente loi a pour objet de remplir les obligations en droit international du Canada relatives aux réfugiés et aux personnes déplacées et d'affirmer la volonté du Canada de participer aux efforts de la communauté internationale pour venir en aide aux personnes qui doivent se réinstaller.
LIPR art. 3(2)b)

provide assistance to those in need of resettlement

The objectives of this Act with respect to refugees are to fulfil Canada's international legal obligations with respect to refugees and affirm Canada's commitment to international efforts to provide assistance to those in need of resettlement.
IRPA s. 3(2)(b)

verdict d'acquittement (n.m.)

La déclaration de culpabilité au Canada n'emporte pas rejet de la demande de parrainage dans le cas suivant : la réhabilitation sauf révocation ou nullité a été octroyée au titre de la *Loi sur le casier judiciaire* ou un verdict d'acquittement a été rendu en dernier ressort à l'égard de l'infraction.
RIPR art. 133(2)a)

acquittal

A sponsorship application may not be refused on the basis of a conviction in Canada in respect of which a pardon has been granted and has not ceased to have effect or been revoked under the *Criminal Records Act*, or in respect of which there has been a final determination of an acquittal.
IRPR s. 133(2)(a)

verdict d'acquittement rendu en dernier ressort (n.m.)

La déclaration de culpabilité n'emporte pas interdiction de territoire en cas de verdict d'acquittement rendu en dernier ressort ou de réhabilitation sauf en cas de révocation ou de nullité au titre de la *Loi sur le casier judiciaire*.
LIPR art. 36(3)b)

final determination of an acquittal

Inadmissibility under subsections (1) and (2) may not be based on a conviction in respect of which a pardon has been granted and has not ceased to have effect or been revoked under the *Criminal Records Act*, or in respect of which there has been a final determination of an acquittal.
IRPA s. 36(3)(b)

vérification des documents (n.f.)

Le protocole d'entente comporte notamment des dispositions concernant la vérification des documents et la formation du personnel en matière de vérification des documents.
RIPR art. 280(3)a)

document screening

A memorandum of understanding referred to in subsection (2) shall include provisions respecting document screening and the training of personnel in document screening.
IRPR s. 280(3)(a)

vérification de sécurité (n.f.)

Le protocole d'entente comporte notamment des dispositions concernant la vérification de sécurité des membres d'équipage.
RIPR art. 280(3)l)

security screening

A memorandum of understanding referred to in subsection (2) shall include provisions respecting security screening of members of a crew.
IRPR s. 280(3)(l)

vérifications aux portes d'embarquement (n.f.)

Le protocole d'entente comporte notamment des dispositions concernant la vérifications aux portes d'embarquement.
RIPR art. 280(3)e)

gate checks

A memorandum of understanding referred to in subsection (2) shall incude provisions respecting gate checks.
IRPR s. 280(3)(e)

véritable lien affectif parent-enfant (n.m.)

Un véritable lien affectif parent-enfant entre l'adopté et l'adoptant existait avant que l'adopté n'ait atteint l'âge de dix-huit ans.
RIPR art. 117(4)b)

genuine parent-child relationship

A genuine parent-child relationship exists at the time of the adoption and existed before the child reached the age of 18.
IRPR s. 117(4)(b)

vice-président adjoint (n.m.)**,**
vice-présidente adjointe (n.f.)

Le vice-président de chacune des sections visées au paragraphe (1) et au plus dix vice-présidents adjoints sont choisis par le gouverneur en conseil parmi les commissaires nommés à temps plein.
LIPR art. 153(2)

Assistant Deputy Chairperson

One Deputy Chairperson for each Division referred to in subsection (1) and not more than 10 Assistant Deputy Chairpersons are to be designated by the Governor in Council from among the full-time members of those Divisions.
IRPA s. 153(2)

violations graves ou répétées des droits de la personne (n.f.)

Emportent interdiction de territoire pour atteinte aux droits humains ou internationaux les faits suivants : occuper un poste de rang supérieur, au sens du règlement, au sein d'un gouvernement qui, de l'avis du ministre, se livre ou s'est livré au terrorisme, à des violations graves ou répétées des droits de la personne.
LIPR art. 35(1)b)

systematic or gross human rights violations

A permanent resident or a foreign national is inadmissible on grounds of violating human or international rights for being a prescribed senior official in the service of a government that, in the opinion of the Minister, engages or has engaged in terrorism, systematic or gross human rights violations.
IRPA s. 35(1)(b)

visa de résident permanent (n.m.)

L'étranger ne peut entrer au Canada pour s'y établir en permanence que s'il a préalablement obtenu un visa de résident permanent.
RIPR art. 6

permanent resident visa

A foreign national may not enter Canada to remain on a permanent basis without first obtaining a permanent resident visa.
IRPR s. 6

visa de résident permanent au titre de l'article 67 (n.m.)

L'étranger qui est un membre de la famille accompagnant un étranger qui a obtenu un visa de résident permanent au titre de l'article 67 ou qui est devenu résident permanent au titre de l'article se voit délivrer un visa de résident permanent ou devient résident permanent.
RIPR art. 69

permanent resident visa issued under section 67

A foreign national who is an accompanying family member of a foreign national to whom a permanent resident visa is issued under section 67 or who becomes a permanent resident under section shall be issued a permanent resident visa or become a permanent resident.
IRPR s. 69

visa de résident temporaire (n.m.)

L'étranger ne peut entrer au Canada pour y séjourner temporairement que s'il a préalablement obtenu un visa de résident temporaire.
RIPR art. 7(1)

temporary resident visa

A foreign national may not enter Canada to remain on a temporary basis without first obtaining a temporary resident visa.
IRPR s. 7(1)

visé par une mesure de renvoi, être

Lorsque l'étranger qui cherche à entrer au Canada est visé par une mesure de renvoi et qu'un transporteur est ou peut être tenu, en vertu de la Loi, de le faire sortir du Canada, l'agent avise le transporteur qu'il est ou peut être tenu de le transporter ou de le faire transporter hors du Canada.
RIPR art. 276(1)

to be made subject to a removal order

When a foreign national seeking to enter Canada is made subject to a removal order and a transporter is or might be required under the Act to carry that foreign national from Canada, an officer shall notify the transporter that it is or might be required to carry that foreign national from Canada.
IRPR s. 276(1)

visé par une mesure d'interdiction de séjour

L'étranger visé par une mesure d'interdiction de séjour doit satisfaire aux exigences prévues aux alinéas (1)a) à c) au plus tard trente jours après que la mesure devient exécutoire, à défaut de quoi la mesure devient une mesure d'expulsion.
RIPR art. 224(2)

issued a departure order

A foreign national who is issued a departure order must meet the requirements set out in paragraphs (1)(a) to (c) within 30 days after the order becomes enforceable, failing which the departure order becomes a deportation order.
IRPR s. 224(2)

visite médicale (n.f.)

Pour l'application du paragraphe 16(2)b) de la Loi, visite médicale s'entend notamment d'un ou de plusieurs des actes médicaux suivants : l'examen physique; l'examen de l'état de santé mentale; l'examen des antécédents médicaux; l'analyse de laboratoire; le test visant à un diagnostic médical; l'évaluation médicale des dossiers concernant le demandeur.
RIPR art. 29f)

medical examination

For the purposes of paragraph 16(2)(b) of the Act, a medical examination includes any or all of the following: physical examination; mental examination; review of past medical history; laboratory test; diagnostic test; and medical assessment of records respecting the applicant.
IRPR s. 29(f)

visiteur commercial (n.m.)

L'étranger peut travailler au Canada sans permis de travail à titre de visiteur commercial au Canada au sens de l'article 187.
RIPR art. 186a)

business visitor

A foreign national may work in Canada without a work permit as a business visitor to Canada within the meaning of section 187.
IRPR s. 186(a)

voyage d'affaires exploratoire au Canada (n.m.)

Un maximum de 6 points d'appréciation sont attribués au membre de la catégorie des investisseurs ou de la catégorie des entrepreneurs au titre de la capacité d'adaptation, selon la grille suivante [...] pour un voyage d'affaires exploratoire au Canada, effectué au cours de la période commençant cinq ans avant la date où la demande de visa de résident permanent est faite et prenant fin à la date où il est statué sur celle-ci, 6 points. RIPR art. 104a)

business exploration trip to Canada

A member of the investor class or the entrepreneur class shall be awarded assessment points up to a maximum of six points for adaptability on the basis of the following elements ... for a business exploration trip to Canada in the period beginning five years before the date of their application for a permanent resident visa and ending on the day on which a determination is made in respect of the application, 6 points. IRPR s. 104(a)

Autres publications du Bureau de la traduction / Other Translation Bureau Publications

Le Bureau de la traduction a un mandat bien spécial, soit celui d'uniformiser la terminologie utilisée au gouvernement du Canada. Nous avons publié plus de 100 vocabulaires et lexiques dans une grande diversité de domaines. Nos outils terminologiques réduiront votre temps de recherche, ce qui vous permettra d'accroître votre productivité.

The Translation Bureau has a special mandate to create a standardized terminology for the Government of Canada. We have produced more than 100 glossaries in a variety of specific fields. By reducing research time, our terminology tools can significantly improve your productivity.

Bulletins de terminologie

- Administration correctionnelle
- Administration publique et gestion
- CFAO mécanique
- Constitutionnel (Lexique)
- Couche d'ozone
- Électronique et télécommunications
- Enseignement assisté par ordinateur
- Financement et assurance à l'exportation (Financiamento y Seguro a la Exportación)
- Génie enzymatique
- Génie génétique
- Géologie : gîtologie – métallogénie
- Gestion des déchets nucléaires (Gestión de desechos nucleares)
- Gestion des finances publiques
- Guerre spatiale
- Industries graphiques
- Intelligence artificielle
- Langage Ada
- Lexique de la Direction du dirigeant principal de l'information (DDPI)
- Lexique de l'apprentissage en ligne
- Lexique de la Station spatiale internationale
- Lexique de la Stratégie d'information financière (SIF)

Terminology Bulletins

- Ada Language
- Artificial Intelligence
- CAD/CAM Mechanical Engineering
- Chief Information Officer Branch (CIOB) Glossary
- Computer-Assisted Instruction
- Computer Security and Viruses
- Constitutional (Glossary)
- Correctional Administration
- E-Learning Glossary
- Elections Glossary
- Electronics and Telecommunications
- Emergency and Crisis Communication Vocabulary
- Employment Glossary
- Enzyme Engineering
- Export Financing and Insurance (Financiamento y Seguro a la Exportación)
- Family Violence
- Financial Information Strategy (FIS) Glossary
- FTAA Glossary–Free Trade Area of the Americas (Glosario del ALCA–Área de Libre Comercio de las Américas)
- Genetic Engineering
- Geology: Gitology–Metallogeny

Autres publications du Bureau de la traduction / Other Translation Bureau Publications

- Lexique de la ZLEA – Zone de libre-échange des Amériques (Glosario del Alca - Área de Libre Comercio de las Américas)
- Lexique de l'emploi
- Lexique des élections
- Lexique des instruments gyroscopiques
- Lexique des personnes handicapées
- Lexique trilingue sur le cyclisme (Léxico trilingüe sobre el ciclismo)
- Lutte intégrée
- Matières dangereuses utilisées au travail
- Micrographie
- RADARSAT et télédétection hyperfréquence
- Sécurité et virus informatiques
- Sémiologie de l'appareil locomoteur (signes cliniques)
- Sémiologie de l'appareil locomoteur (signes d'imagerie médicale)
- Terminologie en usage à Parcs Canada
- Titres de lois fédérales
- Vérification publique
- Violence familiale
- Vocabulaire de la communication d'urgence et de crise
- Vocabulaire du commerce électronique

- Glossary of Terms Pertaining to Disabled Persons
- Government Finance Management
- Graphic Arts
- Gyroscopic Instruments Glossary
- Hazardous Materials in the Workplace
- Integrated Pest Management
- International Space Station Glossary
- Micrographics
- Nuclear Waste Management (Gestión de desechos nucleares)
- Ozone Layer
- Public Administration and Management
- Public Sector Auditing
- RADARSAT and Microwave Remote Sensing
- Signs and Symptoms of the Musculoskeletal System (Clinical Findings)
- Signs and Symptoms of the Musculoskeletal System (Medical Imaging Signs)
- Space War
- Terminology Used by Parks Canada
- Titles of Federal Statutes
- Trilingual Cycling Glossary (Léxico trilingüe sobre el ciclismo)
- Vocabulary of E-commerce

Collection Lexique

- Caméscope
- Emballage
- Géotextiles
- Pluies acides

Glossary Series

- Acid Rain
- Camcorder
- Geotextiles
- Packaging

Autres publications du Bureau de la traduction / Other Translation Bureau Publications

Collection Lexiques ministériels

- Assurance-chômage

Langue et traduction

- Le guide du rédacteur
- Lexique analogique
- Manual de terminologia (portugais)
- Manual de terminología (espagnol)
- Précis de terminologie

Autres publications

- Compendium de terminologie chimique (version française du *Compendium of Chemical Terminology*)
- Lexique des Prêts aux étudiants
- Lexique du Gouvernement en direct (GED)
- Lexique Panlatin d'Internet
- Lexique sur les autres formes de prestation de services
- Lexique sur les Systèmes administratifs d'entreprises (CAS)
- Liste des noms de pays, de capitales et d'habitants
- Termes d'athlétisme pour les IV^{es} Jeux de la Francophonie
- Vocabulaire combinatoire de l'imagerie fractale
- Vocabulaire trilingue des véhicules de transport routier

L'Actualité terminologique

- Bulletin d'information portant sur la recherche terminologique et la linguistique en général. (Abonnement annuel, 4 numéros)

Departmental Glossary Series

- Unemployment Insurance

Language and Translation

- The Canadian Style: A Guide to Writing and Editing
- Handbook of terminology
- Manual de terminologia (Portuguese)
- Manual de terminología (Spanish)

Other Publications

- Alternate Forms of Delivery Services Glossary
- Combinatory Vocabulary of Fractal Imagery
- Corporate Administrative Systems (CAS) Glossary
- Glossary of Student Loans
- Government On-Line (GOL) Glossary
- List of Names for Countries, Capitals and Inhabitants
- Panlatin Internet Glossary
- Track and Field Terms for the IV Games of La Francophonie
- Trilingual Vocabulary of Road Transport Vehicles/Vocabulario trilingüe de autotransporte de carga

Terminology Update

- Information bulletin on terminological research and linguistics in general. (Annual subscription, 4 issues)

Autres publications du Bureau de la traduction / Other Translation Bureau Publications

- Index cumulatif (1967-1992)

QUATRE MOYENS FACILES DE COMMANDER!

Par la poste :

Les Éditions du gouvernement
du Canada – TPSGC
Ottawa (Ontario) K1A 0S9
CANADA

Par téléphone : (819) 956-4800

Par télécopieur : (819) 994-1498
1-800-565-7757 pour les commandes par Visa ou MasterCard

- Cumulative Index (1967-1992)

FOUR EASY WAYS TO ORDER!

By mail:

Canadian Government
Publishing–PWGSC
Ottawa, Ontario K1A 0S9
CANADA

By telephone: (819) 956-4800

By fax: (819) 994-1498
1-800-565-7757 for Visa or MasterCard order

Par Internet : http://publications.gc.ca/control/publicHomePage?lang=French
By Internet: http://publications.gc.ca/control/publicHomePage?lang=English

Aussi disponible en librairie.

Also available through bookstores.

Bureau de la traduction | Translation Bureau

www.termium.com



TERMIUM®

LA BASE DE DONNÉES TERMINOLOGIQUES ET LINGUISTIQUES DU GOUVERNEMENT DU CANADA

THE GOVERNMENT OF CANADA'S TERMINOLOGY AND LINGUISTIC DATABASE

Plus de 3 500 000 termes au bout des doigts!

Une terminologie actuelle, rigoureuse et spécialisée

Des outils d'aide à la rédaction conviviaux et diversifiés

français - anglais - espagnol

More than 3 500 000 terms at your fingertips!

Accurate, specialized and up-to-date terminology

Diverse and user-friendly writing tools

English-French-Spanish

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Public Works and Government Services Canada

Canada